L

Par

Par I

LIBERTÉ
DE
LA LANGVE
FRANCOISE
DANS SA PVRETÉ.

Par Meſſire SCIPION DVPLEIX *Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Privé, & Hiſtoriographe de France.*

Par DENYS BECHET, rue Sainct Iaques, au Compas d'or, & l'Eſcu au Soleil.

M. DC. LI.

Avec Privilege de ſa Majeſté.

A MONSIEVR
MONSIEVR
PERRAVLT,
CONSEILLER DV ROY en ſes Conſeils d'Eſtat & Privé, & Preſident en la Chambre des Comptes de Paris.

MONSIEVR,

SI Evippus Athenien fut eſtimé heureux en ſon malheur, de ce qu'il mouroit en la compagnie de Phocion vn des plus grands Capitaines de la Grece, oppri mé par les calomnies de ſes ennemis & envieux : Vous, avec meilleure raiſon, devez tenir à honneur & à bon-heur enſemble d'avoir eſté detenu captif durant vn an entier avec trois Princes des plus illuſtres de la Chre-

ſtienté, opprimés par les malicieux artifices d'vn ſourbe Sicilien, qui ſous l'autorité de premier Miniſtre d'Eſtat, exerçoit vne execrable tyrannie. Car cete detention vous eſt d'autant plus glorieuſe que ces Heros captifs ont eſté remis en liberté par les vœus de toutes les Provinces du Roiaume, ſur les remonſtrances des Cours ſouveraines, à l'inſtance des Grands, & particulierement de Monſeigneur le Duc d'Orleans, & par vne Declaration du Roy, iuſtifiant amplement leur innocence: & que l'Auteur de leur oppreſſion & de la voſtre, a eſté banni de la France par vn decret circulaire de tous les Parlemens, & maudit de tous les ordres du peuple, au meſme temps que leurs Alteſſes eſtoient accueillies à leur retour à la Cour, & dans Paris, avec des benedictions & des acclamations accompagnées de feus & de larmes de ioye.

L'argument de ce diſcours appartenant à vne des plus conſiderables pieces de l'Hiſtoire de la minorité de ſa Majeſté tres-auguſte, j'ajouſteray ſeulement icy touchant voſtre priſon, que comme Aurelius Senateur Romain, aiant leu ſon nom dans le tableau des proſcrits durant la tyrannie de Marius & de Sylla, s'eſcria, *Villa mea Albana me proſcripſit*: Vous, Monſieur, pouvez dire avec autant de verité, mais avec plus d'honneur, que voſtre fidelité envers leurs Alteſſes, vous les a fait accompagner en leur captivité: leur perſecuteur eſtant adverti que feu Monſeigneur le Prince de tres-heureuſe memoire avoit touſjours fait grand eſtat de vos bons & judicieux con-

fruict de voſtre rare ſçavoir, capacité & intelligence des affaires de tous les Eſtats de l'Europe, & de voſtre inebranlable fidelité à ſon ſervice : & que vous continuant les meſmes devoirs envers leurs Alteſſes ſes enfans, ils vous avoient auſſi en pareille conſideration & eſtime. C'eſt là, dis-je, la vraye cauſe de ce que vous avez receu pareil traitement qu'eux en cete memorable conjoncture.

Or pour vous teſmoigner, Monſieur, que ie prens bonne part en la joye que vos amis & ſerviteurs reçoivent du glorieux ſuccez d'vne aventure, qui au commencement leur avoit ſemblé funeſte, ie vous dedie cet ouvrage, que i'ay tiſſu, comme par divertiſſement, durant ces prodigieuſes convulſions d'Eſtat. Conſiderant qu'il choque les ſentimens de grand nombre de beaux eſprits de ce temps, i'ay iugé qu'il avoit beſoin de la protection d'vn parrain puiſſant & avantageuſement conditionné comme vous, Monſieur, qui poſſedant en vn haut degré la connoiſſance des langues maiſtreſſes avec l'encyclopedie des ſciences, ne ſçauriez approuver les bizarreries Grammaticales, par leſquelles certains Critiques ſyllabaires, raffineurs de ſtyle, enervent & affoibliſſent noſtre langue ſous pretexte de la polir & de l'eſpurer : & meſmes la deſtruiſent par le retrenchement de pluſieurs termes de forte & energique expreſſion : & avec cela dreſſent des croix aux eſprits ſtudieux de l'elegance, au lieu de leur produire quelque inſtruction methodique.

EPISTRE.

Me promettant donques de la bienveillance dont il vous plait de m'honorer, que vous recevrez de bon œil ce livret, comme vn gage du ſervice que ie vous ay voüé, ie taſcheray de meriter la continuation de vos bonnes graces en continuant d'eſtre durant le peu de iours qui me reſtent de vie,

MONSIEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeiſſant ſerviteur,

SC. DVPLEIX.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr letres patentes du Roy données à Paris le 18. iour de Mars 1651. signées Denisot, & seellées du grand Séel en cire jaune, est permis à Messire Scipion Dupleix *Conseiller du Roy en ses Conseils, & Historiographe de sa Majesté, de faire imprimer, vendre & debiter un livre par luy composé, & intitulé,* Liberté de la langue Françoise dans sa pureté : *& ce durant l'espace de dix ans, à commencer du iour qu'il sera parachevé d'imprimer : avec inhibitions & defenses à tous Imprimeurs & autres personnes de le faire imprimer en tout ou en partie, ny de le mettre ou exposer en vente sans le consentement dudit Auteur, à pene de mille livres d'amande & de tous despens, dommages & interests : à condition de mettre deux exemplaires dudit livre dans la Bibliotheque du Roy, & un dans celle de Monseigneur le Garde des Seanx de France.*

Ledit livre a esté achevé d'imprimer le 14. iour d'Avril audit an 1651. & lesdits exemplaires ont esté mis dans la Bibliotheque du Roy, & dans celle de Monseigneur le Garde des Seaux de France.

LIBERTE'
DE LA LANGVE FRANÇOISE DANS SA PVRETE'.

ET

Diſcuſſion des Remarques du ſieur de Vaugelas ſur la meſme Langue.

Par Meſſire Scipion Dupleix, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Privé, & Hiſtoriographe de France.

PREFACE.

IE ne doute pas que ceux qui conſidereront que depuis cinquante ans j'ay donné au iour divers ouvrages d'excellent, haut & ſerieux argument, ne trouvent eſtrange qu'aujourd'huy ie produiſe & eſtale des obſeruations ſur la Langue Françoiſe, qui ne ſont que des bagatelles de Grammaire. Car quelle apparence y a-t'il qu'vn eſprit qui a tiſſu avec vn labeur obſtiné l'Hiſtoire des Gaules & de France depuis le Deluge iuſqu'à pre-

sent, & la Romaine depuis la fondation de Rome iusqu'à l'Empire de Charlemagne. Qui a commenté les Institutes de l'Empereur Iustinien, & mis en vers Latins les Regles & les Maximes du Droit tant Civil que Canon. Qui a methodiquement discuté en la Logique les subtilités artificielles du Raisonnement. Qui a fait voir en son Ethique l'assiete de la vertu Morale, & des vices qui luy sont opposés. Qui a monstré en sa Physique l'vniõ de la forme avec la matiere en la composition des choses Naturelles : les puissances de l'Ame, leurs organes avec leurs fonctions: & en passant des corps mixtes aux simples, a parcouru la region Elementaire, remarqué les qualités contraires des quatre Elemens, & la generation des corps mixtes imparfaits (appellés Meteores) qui s'y produisent: Qui de là s'est guindé dans les Cieux, pour y considerer la structure, & le mouvement de ces voûtes estoillées, & singulierement l'admirable rapidité de celuy du premier Mobile. Qui enfin se destachant des choses Naturelles, aprez avoir enseigné en sa Metaphysique ce qui est de l'Estant réel conceu vniuersellement, sa division en Substance & Accidens, avec ses conditions essentielles Vn, Vray, & Bon, & demonstré en sa Metaphysique l'immortalité de l'Ame raisonnable: la nature & les proprietés des Anges & Intelligences: contemplé le premier, eternel, & vray objet de la con-

templation Dieu createur, conservateur, & souverain Seigneur de toutes choses. Quelle apparence y a-t-il que ce mesme esprit aprez la speculation de tant de sublimes, celestes, & divins objets, se soit precipité tout à coup, comme par vne cheute de Phaëton, dans ces bas lieux, pour se captiver à des occupations si abjectes que les principes de la Grammaire, qui ne consistent qu'en letres, syllabes, mots, & locutions, premier exercice des enfans dez-lors qu'ils commencent à monstrer quelque vsage de la raison.

Ie prevoy bien que les hommes doctes & intelligens diront que c'est-là vn procedé contraire à l'ordre de la Nature, & à la methode de l'Art, qui veulent (selon Aristote) qu'en telles productions de l'esprit on commence par les choses les plus communes, les plus cognuës, & les plus aisées: pour de là monter, comme par degrés aux plus abstraites, plus cachées, & plus difficiles. Quelques-vns y adjousteront que j'ay fait comme vn Anatomiste, qui aprez la dissection d'vn cadavre, & aprez en avoir consideré les parties interieures, & singulierement les plus nobles, leur assiete, leur liaison, leur constitution, & leurs autres accidens, reprendroit le cuir & la peau superficielle, pour en deduire les dimensions, la solidité, la couleur, & les taches.

Ie prevoy pareillement que ce defaut ainsi presuppose sera imputé à la vieillesse accompa-

gnée ordinairement de l'affoibliſſement des puiſſances de l'ame, & de la fonction de leurs organes: en ſorte que par le relaſchement de l'eſprit bandé durant ſa plus grande vigueur à la contemplation de tant d'excellens objets, s'accommode volontiers aux choſes familieres, baſſes, viles, & bien ſouvent pueriles.

Toutefois, quoy que j'aye atteint l'âge de quatre-vingts ans, ie ne me trouve point pourtant aſſailli de ces foibleſſes & infirmités; Dieu me faiſant la grace qu'avec vne parfaite ſanté du corps exante des douleurs & des incommodités que la Nature a donné pour appanage aux derniéres années de la vieilleſſe, je n'eus jamais les puiſſances de l'ame plus entieres, ny la fonction de leurs organes plus libre: ſi bien que ma veüe (qui devroit eſtre la plus alterée de tous mes ſens externes, & comme vſée par vne ſi longe & quaſi continuelle lecture & eſcriture) n'a pas beſoin d'aucun ſecours artificiel. Ie pourrois dire la meſme choſe de l'oüie & des autres ſentimens. Mais les ouvrages, auſquels je trauaille encore pour les donner au premier jour au public, & entr'autres, la continuation de mes Hiſtoires, & la traduction Fráçoiſe de la Sphere de Sacro-Boſco, avec les Commentaires de Clavius, en feront vne plus certaine preuve. I'y oſerois meſmes adjouſter ces diſcuſſions Grammaticales, comme eſtant fondées ſur vn bon & ſolide raiſonnement: & non

pas ſur le caprice d'vn Vſage imaginaire & deſapprouvé des doctes, que les Grammairiens à la mode eſtabliſſent pour l'vnique & ineſbranlable principe de l'eſpurement de noſtre langue.

Voicy doncques le vray motif de mon deſſein touchant le ſujet propoſé. C'eſt que j'ay conſideré que la corruption du ſiecle paroit ſi extreme en France pour ce qui eſt de l'exercice des bonnes lettres, que la pluſpart de ceux qui y eſtudient & qui meſmes y ont fait quelque progrez, employent leur principal exercice à vne trop ſcrupuleuſe pureté du ſtyle du langage, des termes, & des phraſes ou locutions, à la prononciation, à l'accent, & à l'orthographe: au lieu de s'attacher à l'argument matiere ou objet, à l'ordre, & au raiſonnement: & que, comme s'ils ſe recognoiſſoient incapables des Sciences (qui ſont les plus riches & les plus dignes ornemens d'vn bel eſprit) ils s'arreſtent par vne infame laſcheté à vne affectée elegance de noſtre langue: ſemblables aux courtiſans de Penelope: leſquels rebutés de leur Maiſtreſſe s'adreſſoient a ſes ſuyvantes: ou bien à ceux qui ne ſe trouvant pas aſſez adroits pour joüer du lut, apprennent à joüer de la guiterre. De là vient que les Romans (dont la pluſ-part ne tendent qu'à dreſſer des pieges à la jeuneſſe pour la deſbaucher) tiſſus d'vn ſtyle à la mode, ſont plus curieuſement feüilletés que les livres qui inſtruiſent à

a pieté, aux bonnes mœurs, & aux diſciplines ſpeculatives. Moy donc conſiderant que ces Grimaux, qui n'ont pas aſſez de ſuffiſance, pour mordre ſur mes eſcrits touchant le ſujet, plantoient la dent ſur mon ſtyle, & y remarquoient certains termes, & certaines phraſes de l'ancien vſage, ſans faire reflexion à ce qu'il y a plus de cinquante ans que j'ay commencé à eſcrire & à publier de mes œuures : je leur veux faire voir que comme la langue Françoiſe s'eſt fort eſpurée depuis ce temps-là peu à peu, je n'ay pas eſté ſi incurieux que je n'aye auſſi eſpuré & poly mon ſtyle par les conferences que j'ay euës avec ceux qui ſont en la plus haute reputation d'elegance, de politeſſe, & de pureté de langage à la Cour, & en l'Academie : par la lecture des eſcrits, tant de ceux qui ont produit des ouvrages de leur invention, que de ceux qui ont traduit en noſtre langue des pieces les plus belles & les plus riches des Latins, avec vn ſi heureux ſuccez, que l'elegance de la traduction egale, & bien ſouvent ſurpaſſe celle de la piece traduite. Ie ne nomme pas ces Auteurs, aſſez ſignalés par leurs œuvres: afin qu'il ne ſemble pas qu'en les nommant je les veuille flater, & meſpriſer les autres de leur condition & de pareil merite.

De là meſme on peut inferer que quand je me plains de certains Critiques, qui me harcellent tous les iours, ie n'y entens point comprendre

ces ſçavans hommes (quand bien nous ſerions dans de divers ſentimens:) mais que ie deſigne ſeulement certains eſprits pointilleux, qui ſe produiſant comme des avortons ou partiſans de l'Academie l'elite des beaux eſprits de ce temps, veulent paſſer pour habiles hommes, en faiſant profeſſion de cenſurer les œuures d'autruy. Cela me fait ſouvenir de ce que Plutarque rapporte de la vanité de certain pedant de meſme humeur que ces gens-là. Alexandre le Grand (dit-il) eſtant entré vn iour dans vne eſcole de petis enfans, demanda au Maiſtre s'il avoit l'Iliade d'Homere. *Ouy, Sire* (reſpondit-il gaillardement) *j'en ay vne corrigée de ma main.* Alexandre ne pouvant ſupporter l'effronterie de ce maraud, luy donna vn ſoufflet, en diſant: *Et quoy? tu es capable de corriger les œuvres d'Homere, & fais icy profeſſion d'Abecedaire?* Certes ce meſme reproche ſe pourroit faire à ceux qui taſchent de tirer reputation de la cenſure des eſcrits des Auteurs celebres. Aulu-Gelle parlant de telles gens, les qualifie *audaculos verborum reprehenſores, petis audacieux & inſolens repreneurs & correcteurs de mots*: mais parlant des hommes vrayement ſçavans, il les honore de ces eloges, *homines doctrinâ ſeriâ, ac nihil de verbis laborante, perſonnages de ſerieuſe doctrine, & nullement curieux de la recherche des mots.* C'eſt choſe notable que luy qui a eſté vn des plus excellens Grammairiens d'entre les Latins, parle avec tant

Gellius cap. 20. lib. 5.

de meſpris de ceux de ſa profeſſion qui s'attachent ſi fort à la cenſure des termes.

Or dautant que les Remarques du ſieur de Vaugelas ſur la langue Françoiſe fourniſſent à ces Syllabaires & r'affineurs de ſtyle, vne ample matiere d'exercer leurs corrections, & qu'ils en font leur Oracle, i'ay deſſeigné d'impugner particulierement cete piece, afin de faire voir qu'ils ſe trompent bien ſouvent avec leur Auteur & Maiſtre. Ie dis bien ſouvent: parce que ie recognois & accorde ingenûment qu'il y a de tres-belles regles & de tres-bonnes & tres-vtiles inſtructions, dont i'ay fait mon profit: mais il eſt certain auſſi qu'il y en a vn grand nombre d'inſouſtenables, abſurdes, & quelquefois ridicules. Et quoy qu'il ſemble s'eſtre mis à couvert de toute cenſure, en proteſtant qu'il ne les produit pas de ſoy, mais comme compilateur des ſentimens d'autruy: ie ne croy pas pourtant qu'il en ſoit touſiours avoüé, & qu'il trouve par tout vne aſſeurée garentie. Tant-y-a que ſi cete proteſtation ne le couvre pas entierement contre les traits de ceux qui impugneront ſes remarques, ceux-cy pourtant demeureront exans de tout reproche envers luy-meſme.

Meſſieurs de l'Academie ſes confreres n'auront non-plus de ſujet de s'intereſſer pour luy: puis-que non ſeulement il ſe plaint de pluſieurs d'entr'eux en ſa Preface, & qu'en divers endroits

du

du corps de son livre, il censure les escrits des plus celebres Auteurs de cete Compagnie: dont quelques-vns aiant aussi escrit contre luy, ils ne doivent pas trouver mauvais, que moy aiant des sentimens contraires ou fort repugnans aux siens en plusieurs choses, ie luy oppose les miens avec des raisons les plus puissantes qui se presentent en telles matieres. Et pour en parler plus precisément ie dis qu'ils sont differens des siens principalement, en quatre chefs.

Le I. est touchant les Principes, sur lesquels il establit le bon & le vray vsage de nostre langue, lequel il appelle *Declaré*, & le qualifie ordinairement *le Souverain, le Roy, le Maistre*, & quelquefois *le Tyran des langues: entant* (dit-il) *qu'il fait souvent les choses sans raison, voire mesme contre la raison, & contre les regles & preceptes de Grammaire.* Car pour moy, ie tiens que l'vsage introduit avec de si mauvaises conditions, est plustost vn pur abus que lon doit condamner, qu'vn vray vsage que lon doive ensuyvre, ainsi que ie monstreray cy-aprez en la discussion de ses Principes.

Le II. en ce qu'il condamne absolûment toutes sortes de mots, & toutes sortes de phrases & façons de parler, si elles ne sont receues dans cet vsage Declaré: l'approbation duquel il attribuë principalement aux Courtisans, sous lesquels il comprend en termes exprez les femmes avec les hommes. Mais ie feray voir aussi en son lieu com-

bien ce Principe eſt abſurde, & que c'eſt pluſtoſt vn excez de complaiſance ou de flaterie envers les Courtiſans & envers le ſexe feminin, qu'vn axiome pour eſtablir l'elegance & la pureté du ſtyle.

Le III. au retranchement du grand nombre de vieux mots qu'il taſche d'abolir, le plus ſouvent ſans leur en ſubroger d'autres meilleurs, ou du moins auſſi bons & de pareille expreſſion. Car ſans cete condition il n'y a point d'apparence qu'on les doive ſupprimer: puis-que ce ſeroit appauvrir d'autant noſtre langue. Cela, dis-ie, me ſemble auſſi peu tolerable que de deſtruire vn edifice pour cete ſeule conſideration qu'il eſt vieux, ſans en rebaſtir vn autre à la moderne, auſſi logeable, auſſi commode, & auſſi fort, ſi la fortification y eſt neceſſaire. Et comme lon ne doit pas condamner vn edifice d'architecture Tuſcane (d'ailleurs bien achevé & bien ſymmetrizé) parce qu'il ſeroit enrichi de plus d'ornemens s'il eſtoit ordonné à la Corinthienne, à l'Ionique, ou à la Dorique. Auſſi ne doit-on pas abolir vn mot qui exprime bien la choſe qu'il ſignifie, encore qu'il nē ſoit pas du haut ſtyle, parce que divers ſujets deſirent divers ſtyles: les vns vn ſtyle relevé & pompeux: les autres vn elegant & net, mais ſans pompe: d'autres encore vn bas, familier & populaire. Ainſi autre eſt le ſtyle de la Tragedie & d'vn poëme heroique, ou d'vn Iane-

entier avec trois Princes des plus illuſtres de la Chre-

gyrique : autre celuy de l'Elegie, & de la Comedie : autre celuy du Barreau, & de la Predication, ou d'vne letre familiere ; autre celuy de l'Hiſtoire, autre celuy des preceptes d'vne ſcience, & autre encore celuy des Scholaſtiques. Cete diverſité de ſujets fait que toutes ſortes de termes, pourveu qu'ils ne ſoient pas barbares, ny entierement hors d'vſage, peuvent trouver de l'employ auſſi bien que les plus elegans : cõme les vaſes d'eſtain & de cuyvre ſont auſſi vtiles au menage d'vne maiſon que s'ils eſtoient d'or ou d'argent : & comme les eſtoffes de laine ſervent auſſi bien à faire des habits pour les perſonnes de mediocre ou de baſſe condition, que celles de ſoye pour les Princes & pour les Seigneurs.

Le IV. chef touchant lequel l'Auteur des Remarques & moy ne convenons pas, eſt qu'il ſe monſtre ſouvent ſi rigide en la poliſſure du ſtyle, qu'il ſemble vouloir gehenner les eſprits & leur dreſſer des croix, par des regles trop pointilleuſes & trop ſubtiles : au lieu de les laiſſer dans la liberté de s'exprimer, pourveu que ce ſoit ſans barbariſme, ſans impropriété, & ſans ſoleciſme. Ioint que comme les ouvrages de bois, s'affoibliſſent à force d'y repaſſer le rabot, & meſme ceux de metal, à force d'y repaſſer la lime, ainſi le langage s'enerve par vne trop exacte poliſſure.

Ie tiens donc que la France a vne ſinguliere obligation à ces beaux eſprits qui travaillent

jours fait grand eſtat de vos bons & judicieux con-

avec grand ſoin & eſtude, à eſpurer & polir noſtre langue: quoy qu'il s'en trouve parmy eux & parmy leurs partiſans pluſieurs de l'humeur que ie viens de dire: leſquels condamnent tout ce qui n'eſt pas de leur ſentiment & des nouvelles modes, gehennans pluſtoſt les eſprits des apprentifs qu'ils ne les inſtruiſent. Mais comme ce ſeroit hereſie aux Ordres des Religieux qui ont choiſi vne Regle plus auſtere, & plus deſtachée du monde, de condamner ceux qui ſe contentent d'vne mitigée, neantmoins conforme à la loy Chreſtienne, & à leurs vœux, Ainſi eſt-ce temerité à ces Critiques, de condamner ou les termes, ou les phraſes, dont les doctes Eſcrivains ſe ſont ſervis, dont les modernes ſe ſervent encore, & dont la ſuppreſſion rendroit noſtre langue, d'ailleurs aſſez ſterile, d'autant plus pauvre & defectueuſe.

Vn des plus gentils eſprits de ce temps conſiderant l'effroyable multitude de mots qu'ils ont cõdamnés & proſcrits, a pris de là occaſion de ſe moquer de leur entrepriſe auſſi odieuſe que hardie, par vne Satyre burleſque, ſous vne gaillarde proſopopée, dans laquelle il repreſente les Dictionaires François qui ſe plaignent du dommage qu'ils recevroient par le retrenchement d'vn ſi grand nombre de mots, s'il n'eſt pourveu à ce deſordre. Caſtiglione les pique avec vne pareille raillerie, quand il dit *que ces gens-là enter-*

ction methodique.

gent les mots tous vivans : voulant dire qu'ils taschent de les supprimer, nonobstant qu'ils soient dans l'vsage, & employés dans les escrits des bons Auteurs.

D'autre part le sieur de Vaugelas voulant excuser en general l'abolition de tant de mots, escrit en sa Preface, *que l'on s'en peut bien passer, & faire des Volumes entiers tres-excellens sans cela.* Raison aussi absurde que si on soustenoit qu'il faut interdire l'vsage de la brique, parce que sans brique on peut bastir de magnifiques & somptueux edifices. Les motifs particuliers du retrenchement de certains mots sont encore plus impertinens & tout à fait ridicules : comme que le mot de *Poitrine* a esté aboli, parce que lon dit *Poitrine de veau* : & celuy de *Face*, par vne sale reflexion. Touchant la condamnation du mot *Bailler*, il escrit ainsi : *J'ay ouy dire à vn des plus beaux esprits de ce temps vne assez plaisante chose, que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot* Bailler, *c'est qu'vn de ses amis ayant heurté à la porte d'vn logis, où il y avoit assemblée, demanda à celuy qui luy vint ouurir,* baille-t-on le bal ceans?

Gelius c. 1. lib. 20.

Certes des opinions, ou plustost des imaginations si extrauagantes, me font iuger, qu'envers ces esprits-là il en est du langage, comme du manger. Car comme il y a des viãdes fastidieuses à certains estomacs trop delicats, lesquelles sont l'aliment ordinaire des autres; Ainsi il y a des ter-

mes receus dans le commun vſage, qui neantmoins ſont deſagreables à ces eſprits Critiques. Mais comme ce ſeroit vne extreme temerité à ceux qui ont ce vice d'eſtomac, de condamner és autres l'vſage des meſmes viandes qu'ils ont en horreur. Ainſi eſt-ce vne haute preſomption à ces Grammairiens à la mode, de vouloir ſupprimer des mots & des phraſes par cete ſeule conſideration, qu'elles ne ſont pas dans leur approbation, quoy que de doctes hommes les employent tant en parlant qu'en eſcrivant. Certes il leur ſuffiroit de s'en abſtenir, comme d'vne viande qui n'eſt pas de leur gouſt, ſans l'interdire aux autres. La modeſtie dont Ciceron vſa en vne notable rencontre ſur ce ſujet, leur pouvant ſervir d'exemple, ie la veux rapporter icy en peu de mots. Pompée le Grand eſtant ſur le poinct de dedier vn temple à la Victoire, aſſembla les plus fameux Grammairiens de Rome, pour ſçavoir ſi pour marquer ſon troiſiéme Conſulat, pendant lequel cete celebrité ſe faiſoit, il falloit eſcrire *Tertiò* ou *Tertium Conſule*; & les trouvant diviſés, les vns tenant qu'il falloit eſcrire *tertiò*, les autres *tertium*: il pria Ciceron de vuider le different. Mais ce Pere de l'eloquence Latine, quoy qu'avec ſa ſuffiſance, ſa Dignité (car il eſtoit perſonnage Conſulaire) luy donnât aſſez d'autorité pour y interpoſer ſon decret; conſiderant qu'il ne pouvoit preferer l'vn de ſes termes à l'autre,

Gelius c. 1. lib. 20.

ſans offenſer l'vn des partis contre-tenans, trouva vn expedient fort plauſible, à ſçavoir, qu'on grauât en l'inſcription par vn mot abbregé *tert.* pour ſignifier indifferemment *tertiò* ou *tertium.*

C'eſt vne maxime des Iuriſconſultes, qu'en choſes douteuſes il faut touſiours iuger pour la liberté: de ſorte que quand on eſt en doute de la condition d'vne perſonne, à ſçavoir ſi elle eſt libre ou eſclave, il la faut declarer de libre & franche condition. I'eſtime que cét axiome doit avoir lieu en la controverſe touchant la pureté & bonté des termes & des phraſes, & que l'vſage en doit eſtre laiſſé à la liberté d'vn chacun. Et dautant qu'en cet ouvrage ie combats principalement pour cette liberté, ie luy ay donné cete inſcription, LIBERTE' DE LA LANGVE FRANÇOISE DANS SA PVRETE'.

Ie l'ay diviſe en trois parties. En la I. j'impugne les Principes que l'Auteur des Remarques a eſtablis pour appuyer ſes ſentimens & ceux des Raffineurs de noſtre langue, dont il ſe dit Compilateur. En la II. j'examine ſes Remarques, & qualifie *Diſcuſſion & Obſervations* (termes nullement odieux) mes notes, refutations, & cenſures. Et dautant qu'il a eſtalé confuſément & ſans aucun ordre ſes Remarques, i'ay choiſi l'Alphabetique, comme le plus commode, pluſtoſt que celuy des parties d'Oraiſon, qui ſemble le plus propre: mais qui ne peut ſervir qu'à ceux qui ont

quelque teinture des principes de la Grammaire. En la III. partie ie recueilliray en vn ſommaire les bonnes & vtiles Remarques du meſme Auteur, afin que le Lecteur en faſſe ſon profit, & afin qu'il ne ſemble pas que ie me ſois voulu attacher ſeulement à ce qu'il y auoit à reprendre.

Au reſte, quoy que j'aye eſté offenſé & le ſois tous les iours par quelques-vns de ces Zoïles, en ce que par vanité ou par malice ils cenſurent le ſtyle de mes eſcrits, j'appelle à teſmoins le Ciel & la Terre, que ie ne produis point cet œuvre par vn eſprit de vengeance, ny de haine, ny par aucune paſſion deſreglée: mais ſeulement (comme j'ay deſia dit) pour defendre ma reputation en leur faiſant voir leurs erreurs C'eſt pourquoy leur orgueilleuſe preſomption me pouvant fournir vne matiere fort avãtageuſe pour vn diſcours Satyrique, ie m'en abſtiendray: & me contenteray d'ajouſter icy vn extrait de ce que le ſieur de la Mothe-le-Vayer vn des plus celebres de l'Academie, en a deduit auſſi elegamment que iudicieuſement dans quatre Letres qu'il en a eſcrites au ſieur Naudé Prieur de l'Artige. Voicy donques ce qu'il en dit en la quatrieſme; aprez avoir obſervé & quoté aux trois precedentes, ſix-vingts fautes dans les meſmes Remarques du ſieur de Vaugelas.

Il confeſſe (parlant du meſme Auteur) *que la naifveté eſt vne des plus grandes perfections du ſtyle.*

Comment

tillu avec vn labeur obſtiné l'Hiſtoire des Gaules & de France depuis le Deluge iuſqu'à pre-

Comment ſe pourroit-il faire qu'vn ſtile ſoit naïf dans la gehenne où il le met, & parmy tant de contraintes qu'il luy donne? &c.

Permettez-moy ſeulement d'ajouſter icy quelques paſſages du plus grand Rheteur, qui ait enſeigné dans Rome l'art de bien parler & de bien eſcrire: afin de faire avoüer aux plus obſtinés que le trop grand ſoin des paroles, pour ne dire pas des ſyllabes, tel qu'on nous le veut faire prendre, eſt pluſtoſt tenu pour vn vice, que pour vne perfection. Il ſe moque en vn lieu, de ceux quibus nullus finis calumniandi eſt, & cum ſingulis penè ſyllabis commorandi. *Il aſſeure ailleurs qu'il n'y a rien de plus bas, de plus digne de meſpris, ny de plus contraire aux nobles fonctions de l'eſprit que cete occupation.* Nam id tum miſeri, tum in minimis occupati eſt. Neque enim qui ſe totum in hac cura conſumpſerit, potioribus vacabit: ſiquidem relicto rerum pondere, ac nitore contempto, teſſerulas (vt ait Luculus) ſtruet, & vermiculatè inter ſe lexeis committet. Nonne ergo refrigeretur ſic calor, & impetus pereat, vt equorum curſum qui dirigit, minuit: & paſſus qui æquat, curſum frangit. *Et dans le penultieſme chapitre de ſon ouurage ne conclud-il pas par là, que les preceptes qu'il a donnés ſe doivent obſerver avec facilité, & hors d'vne ſervile contrainte?* Neque enim vis ſumma dicendi eſt admiratione digna, ſi infelix vſque ad vltimum ſolicitudo perſequitur, ac Oratorem macerat & exco-

propriétés des Anges & Intelligences? contemplé le premier, eternel, & vray objet de la con-

quit, ægrè verba vertentem, & perpendendis coagmentandísque intabescentem. *C'est vne maxime si constante entre les grands Maistres de l'Eloquence, qu'elle doit estre accompagnée d'vn genereux mespris soit de la phrase, soit de la diction, quand il s'agit d'exprimer quelque forte & importante pensée, qu'en ce cas là ils ont fait mesme des vertus de quelques vices, & de la Catachrese vne figure d'Oraison, &c.*

Tant il est vray que ce qui paroit vn defaut aux grands hommes, a souvent de la grace, & est plus digne de respect que de censure. In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant, *dit encore Quintilien. La rudesse d'vn terme, la negligence d'vne phrase, donnent par fois du goust, & plaisent par cela mesme qui est plus prez du vice,* habent ex vitij similitudine gratiam, vt in cibis interim acor iucundus est *Aussi n'ignorez-vous pas avec combien de mespris on a tousiours parlé de ces personnes qui pointillent perpetuellement sur les dictions, & que les Latins ont si bien nommés* cymini sectores, aucupésque syllabarum.

En verité il n'y a rien de plus ennemi des productions ingenieuses que ces soins trop exquis du langage. Ils occupent tellement l'esprit, lors que son attention y est attachée, qu'il ne songe presque à autre chose, & consumant en cela toute sa force, n'a plus que de la langueur pour le reste, qui importe beaucoup davantage. Vn homme qui travaille de la sorte dans vne

Ie prevoy pareillement que ce defaut ainſi preſuppoſé ſera imputé à la vieilleſſe accompa-

crainte perpetuelle de pecher contre les reg'es de Grammaire, reſſemble proprement à ceux qui cheminent ſur la corde, que l'apprehenſion de tomber ne quite iamais, & qui ne ſongent qu'à faire pas à pas le petit chemin qu'ils ont entrepris, patiatur neceſſe eſt illam per funes ingredientium tarditatem. *Ajouſtez à cela que comme beaucoup d'ouvrages s'affoibliſſent tellement par la poliſſure, qu'ils n'ont plus rien de ſolide, le meilleur ſtile du monde ſe corrompt s'il eſt trop limé, & perd ſa vigueur à meſure qu'on repaſſe deſſus.*

Or ie ne doute point que l'Auteur des Remarques ne demeure d'accord de la pluſpart de ces matieres, puis qu'il recognoit que les penſées ſont ſans comparaiſon plus importantes que les paroles. Comme il a de grands dons de nature, auſquels il a ſceu ioindre une tres-exquiſe erudition, il ne ſe peut pas faire qu'il n'ait remarqué mieux que moy dans tous les bons Auteurs cete meſme doctrine. Je ſuis d'ailleurs de ſon opinion en ce qui concerne le bon vſage, qui doit eſtre ſuyvi, & j'avoüe qu'on ſe doit abſtenir autant qu'on peut de mots barbares, & de phraſes vicieuſes. Mais nonobſtant toute cete conformité nous ne laiſſons pas d'eſtre fort diviſez. Ie luy ſouſtiens que les corrections ſcrupuleuſes, les cenſures iniuſtes, & les regles fautives qui ſe trouvent dans ſes Remarques, encore qu'il y en ait beaucoup d'autres tres-bonnes, vont à la ruine totale non ſeulement de noſtre Eloquence, mais meſme de noſtre langage ordinaire, qu'il reduit à la mendicité, pour parler comme ces Auteurs Latins que ie vous ay cités. Ie

discussions Grammaticales, comme estant fondées sur vn bon & solide raisonnement : & non

n'en veux point de plus forte preuve que celle que ie tireray de sa propre confession, & de ce qui luy est arriuée de la production de ce bel ouvrage. Il recognoit qu'il luy a esté impossible de faire si bien qu'il n'ait peché contre ses preceptes, & il prie le Lecteur d'avoir seulement esgard à ses Remarques, sans s'arrester à la façon d'escrire contraire, dont il s'est servi. Et qui pourra iamais observer les loix qu'il donne, si luy mesme, qui les a faites, qui les a escrites, qui a tant medité dessus, ne les a peû garder? Vous estes trop clair-voyant, pour ne faire pas le mesme iugement que moy. Et vous avez trop de cognoissance de nostre langue, aussi bien que de celles, dont elle tire son origine, pour n'avoir pas remarqué l'iniustice de ce qu'il retrenche tantost comme vieux, tantost comme bas, & tantost comme barbare : avec l'impossibilité de s'assujettir à mille punctualités qu'il ordonne, d'autant plus desraisonnables qu'elles sont nouuelles, & que l'vsage de tous les bons Escrivains qu'il reprend, les contredit, &c.

C'est ainsi que ce pivot de l'Academie parle de son Confrere, & des autres Grammairiens à la mode, Reformateurs & Raffineurs de la langue Françoise. Entrons maintenant en matiere, en commençant par la discussion de leurs Principes.

ADVIS AV LECTEVR.

Estant arrivé par la negligence de l'Imprimeur des Remarques du sieur de Vaugelas sur la langue Françoise, que les pages en ont esté mal quotées, en ce qu'apres 485, au lieu de continuer 486, 487, &c. il a retrogradé de 30 pages en reprenant 456. &c. iusqu'à la fin dudit livre : i'ay esté obligé en quotant les pages depuis cette reprise, d'y adiouster chiffre 2, *pour la distinguer de la premiere.*

cher) tiſſus d'vn ſtyle à la mode, ſont plus curieuſement feüilletés que les livres qui inſtruiſent à

DISCVSSION DES PRINCIPES eſtablis par M. de Vaugelas pour la pureté de la langue Françoiſe, en ſes Remarques.

En la Section II. Article 2. 3. & 4. de ſa Preface.

PRINCIPE I.

IL y a ſans doute deux ſortes d'Vſage, vn bon, & vn mauvais. Le mauvais ſe forme du plus grand nõbre de perſonnes, qui preſque en toutes choſes n'eſt pas le meilleur: & le bon au contraire eſt composé de l'elite des voix: & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiſtre des langues, celuy qu'il faut ſuivre pour bien parler, & pour bien eſcrire en toute ſorte de ſtyles, ſi vous en exceptés le Satyrique, le Comique en ſa propre & ancienne ſignification, & le Burleſque: qui ſont d'auſſi peu d'eſtenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comment on definit le bon Vſage. C'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour conformement à la plus ſaine partie des Auteurs du temps. *Quand ie dis* la Cour, *j'y comprens les femmes, comme les hommes, & pluſieurs de la ville où le Prince reſide. Il*

plains de certains Critiques, qui me harcellent tous les iours, ie n'y entens point comprendre

eſt certain que la Cour eſt vn magazin, d'où noſtre langue tire quantité de beaux termes, pour exprimer nos pensées. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'eſt pas ſuffiſante toute ſeule de ſervir de regle : il faut que la Cour & les bons Auteurs y concourent : & ce n'eſt que de cete conformité, qui ſe trouue entre les deux, que l'Vſage s'eſtablit.

OBSERVATION.

VSage eſtant vn mot equivoque, qui s'eſtend au bon & au mauvais, noſtre Auteur commence fort bien par ſa diſtinction, ſuivant le precepte des Philoſophes, afin de donner vne definition plus certaine du bon vſage, qui eſt le principal ſujet de ſes Remarques. Neantmoins il me ſemble qu'il ne les diſtingue pas bien en diſant que *le mauvais Vſage ſe forme du plus grand nombre de perſonnes, & le bon de l'elite des voix, & non pas de la pluralité:* veu qu'il eſt tres evident que le bon vſage eſt encore meilleur & plus certain, quand il eſt receu tant de la multitude que de l'elite des voix: & que le mauvais ne doit pas eſtre dit tel, parce qu'il eſt dans la practique de la multitude (car il peut eſtre reſtreint dans quelque province, pais, contrée ou ville) mais parce qu'il n'eſt pas dans l'approbation de ceux dont les ſuffrages ſont de plus grand poids. Il faloit donc (ſuyvant le ſens de l'Auteur) concevoir cette diſtinction en

notable que luy qui a eſté vn des plus excellens Grammairiens d'entre les Latins, parle avec tant

ces termes : *Le bon vſage eſt different du mauvais, en ce que celuy-cy n'eſt pas dans l'approbation de la Cour, ny des celebres Eſcrivains du temps, encore qu'il puiſſe eſtre dans la practique de la multitude du vulgaire & des ignorans : & celuy-là au contraire eſt dans l'approbation de la Cour & des celebres Eſcrivains du temps, quoy qu'il ne ſoit pas touſiours dans la practique du vulgaire & des ignorans. Ainſi le mauvais ſe contente de la pluralité des voix, & le bon de l'elite, quand il ne peut pas eſtre univerſelement receu de tous.*

Ie diray encore icy que l'Auteur ſe meſcompte en ce qu'il excepte du bon ſtyle, *le Satyrique & le Comique en ſa propre & ancienne ſignification.* Car il eſt bien vray que la Satyre ny la Comedie n'affectent pas vn ſtyle relevé & pompeux : mais neantmoins la Satyre veut qu'il ſoit bon & regulier : & la Comedie en ſa propre & ancienne ſignification deſire avec la regularité & bonté du ſtyle, qu'il ſoit pur & net : comme lon voit dans les Comedies de Menander & d'Ariſtophanes pour les Greques, & dans celle de plaute & de Terence pour les Latines. De ſorte que noſtre Auteur exceptant icy le ſtyle de la Comedie, eût mieux dit, *priſe ſelon l'vſage d'aujourd'huy, qu'en ſa propre & ancienne ſignification :* car aujourd'huy le ſtyle en eſt bas & populaire. Voylà quant à la diſtinction du bon & du mauvais vſage. Paſſons à la definition qu'il donne du bon Vſage.

Le bon Vſage (dit-il) *eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour conformement à la façon d'eſcrire de la plus ſaine partie des Auteurs du temps. Quand ie dis* la Cour, *j'y comprens les femmes comme les hommes.* Ie trouve cete definition mal conceuë, en ce que contre la nature de la definition elle eſt indefinie & indeterminée. Car comment eſt-ce qu'on peut determiner la plus ſaine partie de la Cour, ny des Auteurs du temps? Qui eſt celuy qui a le droit ou l'autorité d'en faire l'elite? Et ſuppoſé meſmes que l'elite en ſoit faite: ſi les ſentimens des Auteurs du temps ſont contraires à ceux des Courtiſans, qui decidera ce different? Certes s'il y a vn tiers qui ait ce droit, ce ſera luy-meſme qui aura le droit d'eſtablir le bon Vſage, & non pas la plus ſaine partie de la Cour, avec la plus ſaine partie des Eſcrivains du temps. Ces abſurditez qui accompagnent cete definition, font voir combien elle eſt mal fondée. Et de fait noſtre Auteur, par vne contradiction ou retractation manifeſte, dit ailleurs que *le bon Vſage eſt celuy duquel tout le monde demeure d'accord*: ainſi que ie deduiray plus preciſément en mon obſervation ſur le Principe III.

Quant à ce que noſtre Auteur comprend les femmes, comme les hommes (ce ſont ſes termes) ſous la plus ſaine partie de la Cour, cela, ſous ſon reſpect, eſt ridicule: ſi ce n'eſt qu'il nous

produiſe

produiſe en tout temps des femmes, qui aient deux conditions principalement, voire neceſſairement requiſes pour diſcerner le bon Vſage d'avec le mauvais. L'vne, qu'elles ſoient bien inſtruites aux regles de la Grammaire, pour ſçauoir ſa congruité; & aux preceptes de la Rhetorique, pour juger de l'elegance & de la pureté des termes & des phraſes. L'autre, qu'elles ſoient bien verſées en la langue Latine, & meſmes en la Greque, afin de ſçavoir la force de l'expreſſion d'vne infinité de mots que la noſtre emprunte de l'vne, & de bon nombre qu'elle a tiré de l'autre. Cela eſtant ainſi, où ſe trouveront des femmes qui aient ces deux conditions? & s'il y en a quelques-vnes aujour-d'huy (dont ie n'ay pas la cognoiſſance) qui nous aſſeurera de la ſucceſſion d'autres de pareille capacité? car ſans cela, cete definition du bon vſage ne peut pas ſubſiſter.

D'ailleurs, qui eſt-ce qui aura droit de vuider le different, s'il arrive qu'elles ſoient d'vn autre ſentiment que les hommes? comme en ce qu'elles font *Amour* feminin, au lieu que les hommes le font touſiours maſculin, ainſi que le rapporte noſtre Auteur en la page 389. ſous le titre *Amour*, & en ce que parlant des autres femmes, elles diſent *ils y ont eſté, ils y ſont*? au lieu de dire *elles y ont eſté, elles y ſont*: En la page 459. chiffre 2. ſous le titre *Abus du pronom demonſtratif*, il les blaſme pareillement de ce qu'elles abuſent du

Page 59. livre 2.

nom demonſtratif *celuy*, qu'il remarque auſſi en la page 574. ſous le titre *du Soleciſme* : & neantmoins il fait tant d'eſtat de leur iugement & de leur ſuffiſance, qu'il les a quelquefois conſultées touchant l'elegance des phraſes, ainſi qu'il le teſmoigne luy-meſme en la p. 380. dont ſon Confrere & ſon Antagoniſte ſe moque. Il eſt vray que par vne retractation manifeſte noſtre Auteur en la p. 503. limite le ſuffrage des femmes à porter ſeulement teſmoignage de l'Vſage, & ne leur attribue pas le droit d'en juger. Ce qui eſt bien eloigné des avantages qu'il vient de leur donner icy, & auſſi different que de porter teſmoignage d'vne action, & de l'autoriſer.

Page 59. livre 2.

En la meſme Section II. Art. 5.

PRINCIPE. II.

CE n'eſt pas pourtant que la Cour ne contribue incomparablement plus à l'Vſage que les Auteurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'vn à l'autre. Car enfin la parole qui ſe prononce, eſt la premiere en ordre & en dignité puis que celle qui eſt eſcrite n'eſt que ſon image, comme l'autre n'eſt que l'image de la penſée. Mais le conſentement des bons Auteurs eſt comme le ſeau, ou vne verification qui autoriſe le langage de la Cour, & qui marque le bon Vſage, & decide celuy qui eſt douteux. On en voit tous les jours les effets

obligation à ces beaux esprits qui travaillent

en ceux qui s'estudient à bien parler & à bien escrire: lors que se rendant assidus à la lecture des bons ouvrages, ils se corrigent de plusieurs fautes familieres à la Cour, & acquierent vne pureté de langage & de style que lon n'apprend que dans les bons Auteurs.

OBSERVATION.

IL y a en ce discours vne repugnance & vne contradiction. La repugnance est remarquable en ce que l'Auteur dit que *la Cour contribue incomparablement plus à l'Vsage que les bons Auteurs, & qu'il n'y a aucune proportion de l'vn à l'autre.* Et soudain aprez il ajouste que *le consentement des bons Auteurs est comme le Seau & la verification qui autorise le langage de la Cour, & qui marque le bon Vsage, & decide celuy qui est douteux:* qui sont des conditions sans lesquelles le langage de la Cour ne pourroit pas estre dans l'approbation. De sorte que les Courtisans ne sçauroient bien parler, qu'entant que leur langage seroit confirmé par quelque Auteur celebre, ny estaler de nouueaux mots, ny de nouvelles phrases, si auparavant elles n'avoient esté autorisées & comme legitimés par les escrits des hommes sçavans. Ce qui seroit vne tres cruelle gehenne aux Courtisans, & singulierement aux femmes de gentil esprit qui ont pour le moins autant de peine à se taire, que de plaisir à parler, & sur tout quand elles croyent debiter de belles paroles.

reille raillerie, quand il dit *que ces gens-là entr-*

La contradiction conſiſte en ce qu'il avance que *par la lecture des bons ouvrages on ſe corrige de pluſieurs fautes familieres à la Cour, & s'acquiert-on vne pureté de langage & de ſtyle, qui ne s'apprend que dans les bons Auteurs.* Car qui peut douter que celuy qui a droit de corriger les fautes au langage, en ſorte que par ſa correction on s'acquiere la pureté du ſtyle, ne contribuë plus à l'eſtabliſſement du bon Vſage, que celuy qui eſt obligé de ſouffrir cete correction: veu meſme que (comme il l'auoüe) *cete pureté ne ſe peut apprendre que par la lecture des bons Auteurs.*

D'ailleurs la raiſon, ſur laquelle il appuye la preference du langage de la Cour aux ouvrages des doctes Eſcrivains, par vn paradoxe inſoutenable: *La parole qui ſe prononce* (dit-il) *eſt la premiere en ordre & en dignité, puis que celle qui eſt eſcrite, n'eſt que ſon image, comme l'autre l'eſt de la penſée.* Cete propoſition, dis-je, a vn faux fondement. Car il eſt bien vray que la penſée eſt comme la parole mentale, & par conſequent premiere en ordre que la parole prononcée ou eſcrite. Mais il eſt vray auſſi que l'Eſcriture peut eſtre auſſi bien l'image de la penſée, que la parole prononcée: & meſmes qu'elle precede celle-cy en ordre & en dignité lors qu'on eſcrit quelque piece pour l'envoyer aux abſens, ou pour la donner à quelqu'vn qui l'apprenne par cœur & la prononce comme ſienne, les eſcrits des perſonnes

retirées, & qui travaillent en leurs estudes sans autre conference qu'avec leurs livres, comme pareillement les discours des plus excellens Predicateurs, Docteurs, & Avocats, qui les redigent par escrit avant que de les prononcer, en font foy & preuve suffisante. Nous lisons qu'és affaires de grand poids les Senateurs Romains disoient leur avis par escrit *Descripto dicta est sententia*, escrit Ciron à Lentulus. Mais pour destruire ce paradoxe par vne autorité irreprochable oyons Quintilien: *Scribendi ratio conjuncta cum loquendo est, & enarrationem præcedit emendata lectio*: c'est à dire, *L'escriture a de la connexité avec la parole: & pour bien parler il faut auparavant avoir leu vn escrit bien polu & bien limé*. Et peu aprez: *Quod malè scribitur, malè etiam dici necesse est: sed qui vitiosè dixerit non vtique & scripto peccet*: c'est à dire, *ce qui est mal escrit, ne peut estre que mal prononcé: mais il ne s'ensuit pas que celuy qui parle incongrûment escrira de mesme.*

Cicero l. 1. epistol. ad famil.

Quintilian. lib. 3. Instit. Orat. c. 5. & 9.

Ie dis bien davantage que supposé que la parole prononcée precede en ordre l'escriture, comme il arrive bien souvent (& mesmes quand il faut parler sur le champ) il ne s'ensuit pas pourtant qu'elle la precede aussi en dignité & en excellence. Au contraire elle luy est pour ce regard beaucoup inferieure: parce que plusieurs choses se disent legerement, & sans estre bien digerées, lesquelles sont corrigées aprez, & mieux elaborées par escrit, tant pour le sujet que pour les

termes, & pour le ſtyle. Plutarque rapporte à ce propos en la vie de Ciceron, que Milon ayant eſté banni & relegué à Marſeille pour avoir tué Clodius, Ciceron qui l'avoit defendu en iugement, luy envoia ſon playdoyé: & que Milon, aprez l'avoir leu, s'eſcria. *O Cicero, ſi ſic oraſſes, non ego nunc Marſiliæ barbatulos mullulos ederem: O Ciceron, ſi tu euſſes ainſi diſcouru ie ne mangerois pas à preſent des barbillons ſur mulets à Marſeille:* monſtrant aſſez par là qu'il avoit mieux eſcrit que parlé.

L'eſcriture eſtant de longue durée & permanente, eſt encore pour cete conſideration plus excellente que la parole, qui ſe paſſe à l'inſtant. C'eſt pourquoy Homere dit ordinairement de ceux qui parlent à la volée, & ſans avoir peſé ce qu'ils diſent,

ἔπεα πτερόεντα προσηύδα.

Il profera ces paroles ailées.

Quelquefois il leur fait remonſtrer par vn tiers, qu'ils ont parlé inconſiderément par cet autre hemiſtiche,

τὶ ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων;

Quel mot t'eſt eſchappé du rempar de tes dens?

faiſant alluſion à ce que la Nature a mis au devant de noſtre langue les dens & les levres, comme deux barrieres: afin de la retenir; & pour empeſcher que les paroles ne nous eſchappent legerement de la bouche. Car la parole pro-

propre: mais qui ne peut ſervir qu'à ceux qui ont

noncée ne ſe peut iamais rappeller : mais l'eſcriture ſe peut effacer par vn trait de plume.

Voicy encore vne autre contradiction de noſtre Auteur ſur le meſme ſujet, en la page 470. de ſes Remarques, ſous le titre, *Pluriel. L'eſcriture*, (dit il) *n'eſt qu'vne image de la parole, & la copie de l'original. De ſorte que l'Uſage ſe prend non pas de ce que l'on eſcrit, mais de ce que lon dit, & que lon prononce en parlant.* C'eſt là vrayement vne conſequence bien eloignée de ce qu'il vient de deferer à l'autorité des doctes Eſcrivains. Car cete autorité n'eſt nullement conſiderable, ſi le bon Vſage ne ſe confirme point par leurs eſcrits (comme il l'a propoſé & reſolu cy-devant) mais bien par ce que lon dit & prononce en parlant. Ioint que ſon antecedent, à ſçavoir, *que l'eſcriture n'eſt que l'image de la parole*, eſt faux, puis que (comme il a eſté deſia demonſtré) elle peut eſtre l'image de nos penſées, & des conceptions de noſtre entendement.

Il me ſemble bien plus eſtrãge qu'il veuïlle faire paſſer icy pour bonne cete conſequence que luy meſme a condamnée en la page 80. ſous ce titre, *Verbes regiſſans deux cas, mis avec vn ſeul*: où aprez avoir donné vne regle touchant ce regime, il aiouſte ces mots: *Il y a fort peu que lon commence à pratiquer cete regle: car ny Amyot, ny meſme le Cardinal du Perron, ny M. Coeffeteau ne l'ont iamais obſervée. Certes en parlant on ne l'obſervera*

naifveté eſt vne des plus grandes perfections du ſtyle.

Comment

point : mais le ſtyle veut eſtre plus exact. N'eſt-ce pas là vne manifeſte contradiction à ce qu'il vient de dire pour la prééminence & l'avantage de la parole viuante ſur l'eſcriture ? N'eſt-ce pas par meſme moien vne approbation, & la confirmation de ce que ie vieus de dire pour la preference de l'eſcriture à la parole vivante ? Car ſi le ſtyle (par lequel il entend l'eſcriture en l'oppoſant à la parole) doit eſtre plus exacte que la parole : il faut qu'il ſoit plus eſpuré, plus poli, & plus elegant que la parole : & que par conſequent il contribuë plus qu'elle au bon Vſage.

Il rapporte auſſi en la page 146. qu'encore qu'en parlant on die, *il y peut huit perſonnes dans ce carroſſe*, on ne l'eſcrit pas pourtant dans le beau ſtyle. Ce qui fait voir que l'eſcriture doit eſtre plus exactement eſpurée & polie que la parole.

Quelle reſolution pourrons-nous donc prendre ſur ces Remarques, qui s'entre-choquent ainſi par tant de repugnances, & meſmes par des contradictions ? Sera-ce, d'imiter le langage des Courtiſans ? Rien moins ; puis qu'il reçoit de fort conſiderables changemens dans vingt-cinq ou trente ans, ainſi que noſtre Auteur dira tantoſt. Ioint qu'il nous apprend qu'il ne peut eſtre declaré bon, qu'il ne ſoit confirme par les eſcrits des Auteurs celebres du temps. Mais qui pis eſt, la pluſpart des Courtiſans errent ordinairement

par

doperlequitur, ac Oratorem macerat & exco-

C

par ignorance : dont les meſmes Remarques nous fourniſſent des preuves en bon nombre, que nous eſtalerons en ſuite. Sera-ce donques en l'autorité des doctes & elegans Eſcrivains que nous eſtablirons le bon Vſage, pour le declarer tel ? Non plus : parce que nous avons auſſi vn tres-grand nombre de preuves de leurs fautes quotées dans les meſmes Remarques. Mais quoy ? M. Coeffeteau & Malherbe, deſquels noſtre Auteur fait ordinairement ſes Oracles, pour la pureté & pour l'elegance du langage, ne pourront-ils pas autoriſer cet Vſage declaré bon ? Il ſemble qu'il y auroit quelque apparence de leur deferer cet avantage, ſi nous nous arreſtons aux eloges dont noſtre Auteur les honore ſur tous les autres Eſcrivains modernes. Mais conſiderant auſſi la multitude des fautes qu'il remarque en leurs œuvres, leur vſage ne doit point ſervir ny de loy ny de regle.

Il nous faut verifier tous ces defauts par des preuves tirées des ſeules Remarques de noſtre Auteur, ſans en puiſer ailleurs, afin de deſtruire la definition qu'il donne du bon Vſage, par des repugnances qu'il nous fournit luy-meſme. Commençons par les preuves des fautes que les Courtiſans font au langage. Nous produirons en ſuite celles dont M. Coeffeteau & Malherbe ſont repris : outre celles qui ſont remarquées dans les plus celebres & plus excellés Eſcrivains modernes, ſans les nommer.

sage. Vn homme qui trauaille de la ſorte dans vne

PREVVES DES FAVTES QVE FONT les Courtiſans au langage, extraites des Remarques de noſtre Auteur.

EN la pape 16. ſur ces mots, *Recouvert* & *Recouvré*, il dit que les Courtiſans ont introduit ce mot *Recouvert* pour *Recouvré*, contre la regle, & contre la raiſon.

En la p. 17. ſous ce titre *pour que*, il condamne l'vſage de cete façon de parler *pour que*, en quelque ſens qu'on s'en veuille ſervir; nonobſtant qu'elle ſoit en vogue à la Cour.

En la p. 20. ſur le mot *Haïr*, vers la fin de la Remarque: *Au pluriel* (dit-il) *il faut conjuguer comme nous auons dit* (*à ſçavoir*, nous haïſſons, vous haïſſez, ils haïſſent) & non pas *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*, comme font pluſieurs, & meſmes à la Cour, & tres-mal.

En la p. 27. ſous ce titre, *La* pour *Le*, il dit que c'eſt vne faute ordinaire aux femmes de Paris & de la Cour, d'employer *la* pour *le*: Par exẽple, ſi ie dis à vne femme, *quãd ie ſuis malade i'aime à avoir compagnie*, elle me reſpond, *& moy quãd ie la ſuis, ie ſuis bien-aiſe de ne voir perſonne*. Voyez cy-aprez mon obſervation avec la Remarque entiere de l'Auteur, ſous le meſme titre *la* pour *le*.

En la p. 66. ſous le mot *preigne* pour *prenne*, il eſcrit ainſi: *c'eſt vne faute familiere aux Courtiſans*,

ler comme ces Auteurs Latins que ie vous ay cités. Ie

hommes & femmes de dire preigne *pour* prenne, *&* vicigne *pour* vienne.

En la p. 94. sur le mot *Y* pour *luy*. *Exemple* (dit-il) *j'ay remis les hardes de mon frere à vn tel, afin qu'il les y donne, pour dire, afin qu'il les luy donne. C'est vne faute toute commune parmy nos Courtisans.*

En la p. 116. Les Courtisans sont repris d'employer souvent le pronom relatif *lequel* & *laquelle*, *pour* qui.

En la p. 146. sous le titre *Pouvoir*, ils sont censurés de ce qu'ils vsent de ce mot, *pouvoir*, pour dire *pouvoir contenir*: comme, *il y peut huit personnes dans ce carrosse*: *autant qu'il en peut dans la prunelle de mon œil. Car* (adjouste-t-il) *on ne l'escrit point dans le beau style, encore qu'on le die en parlant.*

En la p. 211. sous le titre, *De la premiere personne. &c.* il blasme les Courtisans de faire la mesme faute que le vulgaire de Paris en disant, *mente-ie?* pour dire *ments-ie? perdé-ie?* pour dire *perds-ie? rompé-ie?* pour dire, *romps-ie?*

En la p. 251. sous ce titre *fut fait mourir*, il reprend les Courtisans de ce qu'ils vsent de cete phrase *fut fait mourir.*

En la p. 331. sous le titre, *Encliner & Jncliner*, il escrit en ces termes: *Quelques-vns, & mesmes à la Cour, disent* encliner, *au lieu* d'incliner, *fondés sur ce que lon dit* enclin. *Mais il ne s'ensuit pas que lon doive dire* encliner.

& iusqu'à la fin du liure : i'ay esté obligé en quelques des pages depuis cette reprise, n'y adiouster chiffre 2, *pour la distinguer de la premiere.*

En la p. 364. sur le mot *Vlcere : On dit vn vlcere malin, & non pas maligne : neantmoins à la Cour plusieurs le font feminin.*

En la p. 409. sous le titre *Pas & Point : Parmy ceux qui parlent le mieux mesme à la Cour & à Paris, il y en a qui disent*, il n'y a point moien, *au lieu de dire*, il n'y a point *de moien*, ou *il n'y a pas moien.*

En la p. 413. sous le titre *Seraphin, Viol*, il condamne ce mot de *viol*, encore qu'on le dise à la Cour & dans les armées, pour *violement.*

En la p. 436. sous ce titre, *Deux mauvaises prononciations, &c.* il escrit que *l'vne de ces mauvaises prononciations est de dire* cheuz-vous, *cheuz moy, cheuz-luy*, au lieu de dire, *chez-vous, chez-moy, chez-luy.* L'autre de prononcer vn *z*, ou vne *s*, aprez *on* devant la voiele du verbe qui le suit, comme *onz a, on z'ouvre, ons ordonne* : pour dire, *on a, on ouvre, on ordonne.*

En la p. 457. il comprend les Courtisans mesmes entre ceux qui disent *en Cour* aũ lieu de dire, *à la Cour* : comme *il est allé en Cour, il est bien en Cour.*

En la p. 459. chiffre 2. sur ces mots, *Abus du pronom demonstratif Celuy.* Il attribuë cẽt abus aux Courtisans, & singulierement aux femmes.

En la p. 462. sous ce titre *Perdre le respect à quelqu'vn.* Il attribuë aussi cete mauvaise locution aux Courtisans.

En la p. 532. sous ce titre, *Pour-afin*, Il reprend

hommes, & plusieurs de la ville où le Prince reside. Il

de cete mauvaise façon de parler les Courtisans.

En la p. 573. sous le titre *du Solecisme*, Il escrit que les femmes tant de la Cour que de la ville de Paris, parlant d'autres femmes, disent *ils y ont esté, ils y sont, j'iray avec eux:* au lieu de dire, *elles y ont esté, elles y sont, j'iray avec elles.*

PREVVES DES FAVTES FAITES au langage par M. Coeffeteau, extraites de l'Autеur des Remarques sur la langue Françoise.

EN la p. 65. M. Coeffeteau est repris d'escrire tousiours *je peux*, pour *ie puis*, qui est *possum* en Latin.

En la p. 76. sur ces mots *Verbes regissans deux cas mis avec un seul*: nostre Autеur parle de M. Coeffeteau en ces termes: *Exemple*, aiant embrassé & donné la benediction à son fils. *Nos excellens Escrivains modernes condamnent cete façon de parler: parce* (disent-ils) *qu'embrasser regit un accusatif, & donner regit le datif, &c. Il y a fort peu que lon commence à practiquer cete regle: car ny Amyot, ny le Cardinal du Perron, ny M. Coeffeteau ne l'ont iamais observée.*

En la p. 144. sous ce titre, *Les noms propres terminez en en*, il le censure de ce qu'il a tousiours escrit *Pretorians*, au lieu de Pretoriens.

En la p. 169. sous ce mot *Monde*, il le reprend d'avoir dit *un monde d'horribles prodiges*: parce que

ſens de l'Auteur) concevoir cette diſtinction en

monde ne doit eſtre *employé en cete ſignification, que lors qu'il s'agit de perſonnes.*

En la p. 251. ſous ce titre, *fut fait mourir*, il condamne cete locution *fut fait mourir*, quoy que les Courtiſans & M. Coeffeteau en vſent ordinairement: comme j'ay deſia remarqué en rapportant les fautes des Courtiſans.

En la p. 303. ſous ces mots, *CE devant le Verbe ſubſtantif*, il condamne le redoublement de ce pronom demonſtratif *ce*, en cete phraſe, *ce qui eſt de plus déplorable, c'eſt &c.* & autres ſemblables, dont Coeffeteau a ſouvent vſé, parce qu'il ſuffit de dire, *ce qui eſt de plus deplorable eſt.*

En la p. 319. ſous ce titre, *en mon endroit*, il dit que cete locution n'eſt plus du beau ſtyle, comme elle l'eſtoit du temps de M. Coeffeteau: & qu'il faut dire, *envers moy.*

En la p. 309. ſous ce titre, *Au demeurant*, il eſcrit ainſi: *Ce terme du temps de M. Coeffeteau & pluſieurs années aprez ſa mort, a eſté en grand vſage parmy les bons Auteurs, pour dire*, au réſte: *mais il a vieilli depuis peu, & ceux qui eſcrivent purement ne s'en ſervent plus.*

En la p. 332. ſur le mot *Accueillir*, il remarque que *ce terme n'eſt plus employé en mauvaiſe part, comme du temps de M. Coeffeteau: par exemple*, accueilli de la tempeſte, accueilli d'vne fievre, accueilli de toutes ſortes de mal-heurs: *mais ſeulement en* bonne part, comme *accueilli fort favorablement.*

à la definition qu'il donne du bon Vſage.

En la p. 335. ſous ces mots, *guere, gueres, de naguere, denagueres*, il condamne ces deux derniers mots, *de naguere, de nagueres*, dont (dit-il) que le meſme Coeffeteau s'eſt ſouvent ſervi.

En la p. 377. ſous le titre, *il ſe vient juſtifier, il vient ſe juſtifier*, il condamne pareillement cete derniere locution, de laquelle M. Coeffeteau vſoit ordinairement.

En la p. 469. chiffre 2, ſous ces mots, *cõme ainſi ſoit*, il le cenſure en ces termes: *M. Coeffeteau vſe ſouvent de cete derniere façon de parler à l'imitation d'Amyot. Ce qu'on luy reproche comme vn crime, ou du moins comme vne tache qui ſouilloit toute cete beauté de langage en quoy il excelle.*

En la p. 471. chiffre 2. ſous ces mots, *Conſideré que*, il deſapprouve pareillement cete phraſe ordinaire dans Amyot & dans M. Coeffeteau.

En la p. 475. ſous ce titre, *qu'il eſt neceſſaire de repeter les articles devant les ſubſtantifs*, il blaſme M. Coeffeteau de n'avoir pas obſervé cete regle. Par exemple, en cete phraſe *j'ay conceu vne bonne opinion de la vertu & generoſité de ce Prince*: au lieu de dire, *j'ay conceu vne bonne opinion de la vertu & de la generoſité de ce Prince.*

En la p. 543. ſous ce mot, *inonder*, il tient que cete locution familiere à M. Coeffeteau, *le Po a inondé ſur les terres voiſines*, n'eſt pas bonne: & qu'il faut dire, *le Po a inondé les terres voiſines.* Voyons maintenant en quoy il reprend Malherbe.

produiſe

PREVVES DES FAVTES DE MALherbe extraites des Remarques de noſtre Auteur.

EN la page 47. ſous le titre *parce que & pource que*, *il le blaſme d'avoir* preferé *pource que à parce que*, *iuſques-là* (dit-il) *qu'il fut ſur le point de condamner* parce que.

En la p. 74. ſous le titre *Temperature, temperament*, il eſt repris d'avoir écrit, *M. le Cardinal de Lorraine fut d'vne temperature, où il n'y avoit rien à deſirer. Il falloit dire* temperament (adiouſte-t'il) *car* temperament *ſe dit des perſonnes, &* temperature *ſe dit de l'air.*

En la p. 98. ſous ces mots, *Print, prindrent, prinrent. Tous ces mots ne valent rien, (*dit-il,*) ils ont eſté bons autrefois, & M. de Malherbe en vſe touſiours: mais aujour-d'huy on dit ſeulement* prit, prirent.

En la p. 142. Malherbe eſt pareillement cenſuré pour avoir vſé de cete locution, *il n'en pouvoit mais.* Toutefois j'eſtime que cete phraſe n'eſt pas mauvaiſe, pour la raiſon que j'en ay deduite ſur la meſme Remarque, ils n'en peuvent mais.

En la p. 173. ſous le titre, *Que c'eſt*, il eſt repris d'avoir vſé de cete locution, *nous n'avons point de loy qui nous apprenne que c'eſt que l'ingratitude*, au lieu de dire, *qui nous apprenne ce que c'eſt que l'ingratitude.*

En

blaime pareillement de ce qu'elles abuſent du

En la p. 315. ſous le titre *Avec, aveque, avecques*, il eſt encore cenſuré en ces termes : *Ie m'eſtonne que M. de Malherbe ait entierement renoncé à* avec, *pour ne dire jamais qu'*aveque, *ne pouvant eviter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quand il dit,* avecque quelque trouble.

En la p. 332. ſur le mot *Aprez*. Ce mot (dit la Remarque) *devant vn infinitif, pour denoter vne action preſente & continuë, eſt François, mais bas. Il n'en faut iamais vſer dans le beau ſtyle. M. de Malherbe en a vſé fort ſouvent. I'eſtime pourtant que de dire* aprez ſouper, aprez avoir eſtudié, *eſt parler elegamment.*

En la p. 333. ſous le titre, *Se condouloir, M. de Malherbe a dit* rendre des devoirs de condoleance : *mais cete façon de parler n'eſt plus du bel vſage,* & condoleance, *ſemble aujour-d'huy vn eſtrange mot.*

En la p. 334. ſur ces mots, *comme, comment*, il eſt repris en ces termes : *On peut dire quelquefois* comme *&* comment. *Par exemple, vous ſçavez comme il faut faire, & comment il faut faire. M. de Malherbe diſoit touſiours* comme: *en quoy il n'eſt pas ſuyvi.*

En la p. 350. ſur ces mots *Bailler, donner*, il eſt repris auſſi (quoy qu'à mon advis ce ſoit ſans raiſon) d'avoir vſé du mot *bailler*, pour *donner.*

En la p. 403. ſous ce titre, *Eſclavage, eſclavitude*, la Remarque condamne ce mot *eſclavitude*, que Malherbe a voulu mettre en credit.

En la p. 422. ſous ce mot *Pleurs*, Malherbe eſt

repris d'avoir employé ce mot de *pleurs*, au genre feminin: & la Remarque y aiant adjouſté comme pour l'excuſer, ces mots : *il eſt vray que ce n'eſt pas dans ces bonnes pieces* : au lieu de l'excuſer d'vne faute en vn ſeul mot, ſemble le blaſmer d'avoir fait de mauvaiſes pieces entieres.

En la p. 490. ſur le titre, *Contemptible & Contempteur*, il eſt cenſuré en ces termes: *Ces deux mots* Contemptible & Contempteur *ſont bien rudes, & particulierement le dernier. M. de Malherbe s'en eſt ſervi en proſe & en vers. Nous venons* (dit-il) *auſſi contemptibles, comme nous faiſons les contempteurs.*

En la p. 527. titre, *Abſynthe, Poiſon*, Malherbe eſt repris de faire ce mot *Abſynthe* tantoſt maſculin, tantoſt feminin: & la Remarque tient qu'il eſt mieux maſculin comme nous verrons en ſon lieu : où nous monſtrerons que tous deux ont failli en l'orthographe du meſme mot.

En la meſme page, la Remarque veut que *Poiſon* ſoit touſiours maſculin, quoy que Malherbe l'ait fait quelquefois feminin.

Mais voicy comment les œuvres en proſe de Malherbe en general ſont cruëment condamnées pour le ſtyle en la page 579. ſous le titre *De la neteté du ſtyle*. Car c'eſt de luy qu'il faut entendre la cenſure faite en ces termes: *Un des plus celebres Auteurs de noſtre temps, que lon conſultoit comme l'Oracle de la pureté du ſtyle, & qui ſans doute y*

croyent debiter de belles paroles.

a extremement contribué, n'a pourtant iamais connu la neteté du ſtyle, ſoit en la ſituation des paroles, ſoit en la forme & en la meſure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant ſeulement comprendre ce que c'eſtoit que d'avoir le ſtyle formé: qui en effet n'eſt autre choſe que de bien arranger ſes paroles, & de bien lier & former ſes periodes. Sans doute cela luy venoit de ce qu'il n'eſtoit né qu'à exceller dans la Poëſie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à ſa proſe, ne laiſſeroit pas de le rendre immortel. Ie dois ce ſentiment à ſa memoire, qui m'eſt en ſinguliere veneration: mais ie dois auſſi ce ſervice au public d'avertir ceux qui ont raiſon de l'imiter en d'autres choſes, de ne l'imiter pas en celle cy.

PREVVES DES FAVTES FAITES au langage par M. Coeffeteau & par Malherbe, enſemble extraites du meſme Auteur des Remarques.

EN la p. 82. ſous le titre, *Par ainſi*, ils ſont tous deux cenſurés, pour avoir vſé de ce mot *par-ainſi*.

En la p. 220. ſous le titre, *C'eſt choſe glorieuſe*, ils ſont auſſi repris avec le Cardinal du Perron: *Du temps du Cardinal du Perron, de M. Coeffeteau, & de M. de Malherbe lon eſcrivoit*, c'eſt choſe glorieuſe: *mais tout à coup cette locution a vieilly & dit-on*, c'eſt vne choſe glorieuſe.

nonce comme ſienne, les eſcrits des perſonnes

En la p. 300. ſous le titre, *Aigle, Fourmi, Doute*, M. Coeffeteau & Malherbe ſont blaſmés d'avoir fait feminin ce mot *Doute*.

En la p. 331. ſous le mot *Encliner*, la Remarque eſt conceuë en ces termes de correction. *M. Coeffeteau a touſiours dit* encliner, *& M. de Malherbe auſſi : en quoy ils n'ont pas eſté ſuyvis : parce que preſque tout le monde dit & eſcrit* incliner.

En la p. 412. ſous le titre, *Vitupere*, ils ſont repris d'avoir vſé de ce mot *vitupere*, pour dire *blaſme*.

Or puis-que noſtre Auteur a remarqué tant de fautes au langage des Courtiſans, qu'il tient le plus elegant, & dans les œuvres de M. Coeffeteau & de Malherbe, auſquels il donne la palme ſur tous les excellens Eſcrivains de noſtre temps, pour la pureté & la neteté du ſtyle : il ne faut pas douter qu'il n'en ait remarqué en tres-grãd nombre, & de plus groſſieres, dans les eſcrits des autres Auteurs François les plus polis, & meſmes de ſes Confreres de l'Academie, ſans qu'il les ait nommés ny deſignés que par des eloges & des titres d'honneur. I'en ay quoté en ſes Remarques juſques au nombre de cent-douze, qu'il n'eſt pas beſoin de rapporter icy par le menu: dautant que ce ſeroit choſe ennuyeuſe, & que la pluſ-part ſe preſenteront cy-aprez en la diſcuſſion de ſes meſmes Remarques.

Ie diray ſeulement ſur ce ſujet que c'eſt fort

legerement & le plus souvent sans nulle apparence de raison que ces sçavans hommes sont censurés, soit pour les termes, soit pour les locutions: & que le Censeur n'a pas pris garde qu'en leur imputant vne si grande quantité de fautes & d'erreurs, il destruit les principes & les fondemens sur lesquels il establit le bon Vsage, à sçavoir la façon de parler des Courtisans, & l'autorité des Escrivains les plus celebres. De sorte que nous pouvons conclurre qu'és censures de ces nouveaux Critiques (des sentimens desquels le sieur de Vaugelas se professe compilateur) il y a plus de caprice, ou de vanité que d'apparence de raison, se monstrans semblables à Gallus Asinius, & à Largius Licinius deux anciens Grammairiés, si impudens (dit Aule-Gelle) qu'ils blasmoient mesmes Ciceron pere de l'eloquence Latine, d'avoir grossierement, improprement & impertinemment parlé. *Ciceronem parùm integrè, improprie & inconsideratè locutum:* & que le mesme Licinius avoit composé vn livre intitulé *Ciceronis mastix, le foüet de Ciceron.* Qu'avec pareille impudence le Prince des Poëtes Latins Virgile avoit esté repris par Cornutus Annæus: & Salluste le plus elegant des Historiens Latins par Asinius Pollio. Mais on trouvera bien plus estrange que Seneque, qui recommandoit tant la modestie, se soit laissé emporter si desreglément à l'arrogãce, qu'en affectant vne nouuelle eloquence il ait

Gellius l. 17. lib. 16. c. 2 li. 1. c. 26. lib. 13. c. 28.

legerement de la bouche. Car la parole pro-

condamné certaines locutions de Ciceron & de Virgile. Laiſſant là leur vanité, retournons à la diſcuſſion de leurs Principes ſur noſtre langue.

En la Section IV. Article I. de la Preface.

PRINCIPE III.

NOVS auons dit qu'il y a vn bon, & vn mauvais Vſage: & i'adiouſte que le bon ſe diuiſe encore en l'vſage declaré, & en l'vſage douteux. L'vſage declaré eſt celuy dont on ſçait aſſeurément que la plus ſaine partie de la Cour, & des Auteurs du temps ſont d'accord: & par conſequent le douteux ou l'inconnu eſt celuy dont on ne le ſçait pas.

OBSERVATION.

LA definition que noſtre Auteur donne icy de l'Vſage declaré comme eſpece du bon Vſage, eſt la meſme qu'il a cy-devant donnée du bon vſage, comme genre, au Principe I. & par conſequent elle convient auſſi bien à l'vſage douteux, qu'à l'vſage declaré, par cet axiome infaillible que *la definition du genre convient également à toutes ſes eſpeces.* Par exemple, ſi l'animal eſt vn corps animé avec ſentiment, il faut que la beſte ſoit auſſi bien corps animé avec ſentiment que l'homme.

Si on me reſpond que le mot *aſſeurément*, eſt

Cardinal du Perron, ny M. Coeffeteau ne l'ont iamais obſervée. Certes en parlant on ne l'obſervera

de plus en la definition de l'vſage declaré bon, qu'en celle du bon Vſage en general, & que cela ſuffit pour le faire diſtinguer de l'autre eſpece du bon vſage, qui eſt l'vſage douteux; Ie repartiray que ſi l'vſage douteux & meſmes incognu (ainſi qu'il eſt qualifié par noſtre Auteur) n'eſt pas aſſeurément la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformement à la plus ſaine partie des Auteurs du temps, ſuivant la definition du bon vſage: il s'enſuit neceſſairement que l'vſage douteux & non encore declaré bon, n'eſt pas aſſeurément bon: & s'il n'eſt pas aſſeurément bon, mal à propos le bon vſage eſt diſtingué en celuy qui eſt declaré tel, & en celuy qui eſt encore douteux: dautant qu'il pourra arriver qu'en eſclairciſſant le doute, il ſera trouvé mauvais: & partant il ne peut eſtre dit bon, non plus que mauvais avant l'eſclairciſſement du doute. D'ailleurs ſi ſa bonté en eſt encore incognuë, par quelle raiſon doit-il eſtre qualifié bon pluſtoſt que mauvais? Certes voilà des definitions & diviſions qui choquent manifeſtement les principes du bon raiſonnement, voire meſmes le ſens commun.

Il n'y a pas moins de repugnance, voire de contradiction entre la definition qu'il donne icy du bon Vſage, à ſçavoir que c'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformement à la plus ſaine partie des Auteurs mo-

la pluſpart des Courtiſans errent ordinairement par

dernes: & celle qu'il nous produit en la page 470. ſous ce mot *pluriel*, où il dit que *le bon Vſage eſt celuy dont tout le monde demeure d'accord.* Car indubitablement celuy-cy eſt le bon & le vray vſage: & celuy-là n'eſtant pas approuué generalement (quoy que lon pretende qu'il le ſoit de la plus ſaine partie des Courtiſans & des Auteurs du temps) n'oblige pas ſi eſtroitement, qu'on n'ait la liberté d'enſuyvre le ſentiment des autres: veu meſmes qu'il eſt tres-mal-aiſé de determiner qu'elle eſt la plus ſaine partie tant des Courtiſans que des Eſcrivains: dautant que les plus ſçavans ne ſont pas touſiours ceux qui parlent, ou qui eſcrivẽt le plus elegamment. Sur quoy on peut encore former deux queſtions aſſez curieuſes.

L'vne eſt telle: Quand les Courtiſans ont vn contraire ſentiment à celuy des Auteurs fameux touchant l'vſage, auquel des deux faut-il deferer? Certes le ſieur de Vaugelas (comme nous auons veu cy-deſſus) donne la preference aux Courtiſans. Mais pour moy, ie voudrois en ce doute laiſſer le choix à la liberté d'vn chacun: avec cete diſtinction que parmy les Courtiſans ie parlerois comme eux, & qu'ailleurs, mais principalement en eſcrivant, j'imiterois les doctes Auteurs, qui avec cela excelleroient en la pureté & en l'elegance du ſtyle.

L'autre queſtion eſt: Si ces Auteurs ſont diviſés entr'eux touchant l'vſage d'vn mot ou d'vne phraſe

plus celebres & plus excellẽs Escrivains modernes, sans les nommer. E

phrase, qui a droit de vuider & decider leur different? I'estime pareillement qu'il le faut remettre à la liberté d'vn chacun, quand bien mesmes le nombre seroit beaucoup plus grand d'vn costé que d'autre. Ie veux confirmer ma resolution par vn bel exemple pris d'Aule-Gelle. Les Senateurs Romains derniers en rang aiant accoustumé de dire *assentior*, lors qu'ils estoient de l'avis de quelqu'vn des anciens, qui avoient desia opiné, Sisenna seul d'entr'eux disoit tousjours *assentio*. D'autres à son imitation en aiant aussi vsé, ce verbe auparavant invsité s'establit avec le temps entre les termes Latins les plus elegans: & se dit encore auiourd'huy indifferemment avec *assentior*.

Gellius c. 23. lib. 2. Noct. Attic.

En la mesme Section IV. Art. 2. de la Preface.

PRINCIPE. IV.

LE premier Vsage (comme nous auons dit) se forme par la parole prononcée: & rien ne s'escrit que la bouche n'ait prononcé auparauant: de sorte que si la prononciation d'vn mot est ignorée, il faut par necessité que la façon dont il se doit escrire, le soit aussi.

OBSERVATION.

I'Ay monstré cy-devant sur le II. Principe que cete proposition de nostre Auteur, *La parole*

G

escrit ainſi : *c'eſt vne faute familiere aux Courtiſans,*

qui ſe prononce eſt la premiere en ordre & en dignité, eſt fauſſe. Celle qu'il avance icy en termes plus exprez, *Rien ne s'eſcrit que la bouche n'ait prononcé auparavant*, peut-eſtre d'autant plus aiſément deſtruite par les meſmes raiſons là par moy deduites, qu'il eſt trop evident que ſouvent nous couchons par eſcrit nos penſées, dévant que de les prononcer de bouche, & meſmes ſans iamais les prononcer. Et de fait luy meſme par vne manifeſte retractation ou contradiction eſt contraint de declarer cy-aprez en l'article 5. de cete meſme Section, que *neceſſairement il faut avoir recours aux bons Auteurs, & apprendre de l'orthographe ce qu'on ne peut apprendre de la prononciation.* Ce qui eſt poſtpoſer manifeſtement en dignité la parole à l'eſcriture. Voyez encore ſur le ſujet la Remarque de l'Auteur avec mon obſervation ſous ce titre, Afin *avec deux conſtructions differentes.*

Gellius c. 25. lib. 2. Noct. Attic.

En la Section V. Article I. de la Preface.

PRINCIPE V.

DE tout ce diſcours il s'enſuit que noſtre langue n'eſt fondée que ſur l'Vſage ou ſur l'Analogie: laquelle encore n'eſt diſtinguée de l'Vſage que comme la copie de l'image l'eſt de l'image ou patron, ſur lequel elle eſt formée: tellement que lon peut trencher le mot, que noſtre langue n'eſt fondée que ſur le ſeul Vſage ou deſia

qu'on dit encline. Mais il ne s'enſuit pas que l'on doive dire encliner.

recognu, ou que l'on peut recognoiſtre par les choſes qui ſont cognuës: ce qu'on appelle Analogie.

OBSERVATION.

POVR bien comprendre cete propoſition de l'Auteur, *Noſtre langue n'eſt fondée que ſur l'Vſage ou ſur l'Analogie*; il faut ſçavoir qu'*Analogie* eſt vn terme des Mathematiques, lequel ſignifie *Proportion*, c'eſt à dire egalité de raiſons: comme quād on dit en matiere de nōbres, que la meſme analogie ou proportion eſt d'vn à dix, que de dix à cent, & de cent à mille. Mais en la Grammaire Analogie eſt vne convenance ou conformité entre des mots ſemblables, en ſorte qu'on fait iugement de ceux qui ne ſont pas bien cognus, par ceux dont l'vſage eſt deſia cognu & certain. Ce qui a lieu en la compoſition & en la derivation des mots: & particulierement au genre des Noms, & en l'inflexion des Noms, des Pronoms, des Verbes & des Participes. A l'Analogie eſt contraire l'*Anomalie*, qui eſt vne diſſemblance & diſconvenance entre des mots ſemblables.

Exemple en la Compoſition des mots, *Inhabile, Ineſperé, Inoüi, Inimitable*, compoſés d'*in* & des adjectifs *Habile, Eſperé, Oüi, Imitable*, ne changent rien de leurs parties en la compoſition, par analogie: mais *ennemi* compoſé d'in & d'*ami*, ſe forme ainſi par anomalie au lieu d'*inami*.

En la p. 532. sous ce titre, *Pour-afin*, il reprend

Exemple en la Derivation des mots, *De Courage* se fait *Courageux : d'Orage, Orageux : d'Ombrage, Ombrageux* par analogie: mais de *Rage* se fait *Enragé*, par anomalie, au lieu de *Rageux*. Pareillement de l'adjectif, *Saint* se fait l'adverbe *Saintement* : de *Docte ; Doctement* : de *Lent, Lentement*, par analogie: mais de *Puissant* se fait *Puissamment* : de *Prudent, Prudemment* par anomalie, au lieu de *puissantement* & *de prudentement*.

Exemple pour le genre des noms. Les noms terminés en *ion*, pris la plus-part du Latin en *io*, par l'addition d'vne *n* à la fin, sont du genre feminin, comme *declaration, vnion, demonstration, religion, inclination*, & vne infinité d'autres, & mesmes ceux qui sont abbregés avec la terminaison en *son*, comme *comparaison, oraison, raison, maison, declinaison*, qui se disent pour *comparation, oration, ration, mansion, declination* : Neantmoins *soupçon* pour *suspicion*, est masculin par anomalie & par vne exception de la regle generale. Ainsi *tumeur, humeur, terreur, blancheur, rougeur, couleur, &c.* sont du genre feminin: & neantmoins *honneur & bon heur* sont du genre masculin, & n'ensuivent pas la regle des autres, par vne irregularité particuliere.

Les Exemples en l'Inflexion ou Declinaison des noms, sont comme infinis en la langue Greque & en la Latine, tant pour l'analogie, que pour l'anomalie: parce qu'elles ont diversité de

d'avoir dit *vn monde d'horribles prodiges* : parce que

Declinaiſons, & qu'en la pluſpart des Cas, elles changent de terminaiſon, ainſi que ſçavent ceux qui ſont verſés en ces deux langues. Mais les langues vulgaires, comme la noſtre, n'aiant point diverſité de declinaiſons, & ne variant point la terminaiſon des cas, mais les diſtingant ſeulement par des articles, l'inflexion des noms y eſt touſiours vniforme, & ſans anomalie. Par exemple ils declinent *Seigneur, du Seigneur, au Seigneur, le Seigneur, ô Seigneur*, & au pluriel, *les Seigneurs, des Seigneurs, aux Seigneurs, &c.* Et de meſme *Muſe, de la Muſe, à la Muſe, &c.* Il s'y rencontre *pourtant quelque anomalie du nombre ſingulier au pluriel* : comme du nom *œil*, qui fait *yeux* au pluriel au lieu *d'œils*. Il en eſt de meſme de la declinaiſon des Pronoms, & des Participes.

Quant à l'inflexion ou Coniugaiſon des verbes, l'analogie & l'anomalie ſont aſſez frequentes en noſtre langue. Par exemple le verbe *Servir* fait en ſon preterit parfait *i'ay ſervi* : *Munir, j'ay muni* : *Fuïr, i'ay Fuï, Appauvrir, Appauvri*, par analogie. Mais *Souffrir* fait *Souffert* : *Ouvrir, Ouvert* : *Venir* fait *Venu, Tenir, Tenu* : par anomalie. Ainſi tous ces meſmes verbes forment leur futur en *iray*, comme *ie Serviray, Muniray, Souffriray* : excepté *Venir*, & *Tenir*, qui y ont *Viendray* & *Tiendray*, en continuant leur anomalie. *Mourir* fait auſſi en ſon futur, *Mourray*, au lieu de *Mouriray*, par vne autre ſorte d'anomalie.

Les Grecs & les Latins, outre les anomalies

bonne part, comme *accueilli fort favorablement.*

ordinaires en l'inflexion des noms & des verbes, en ont quelques-vnes qu'ils nomment *Heteroclites*, c'eſt à dire *eſtrangeres*, *ou eſtranges*. Ainſi Ζεὺς fait en ſon genitif Διὸς: *Iupiter*, *Iovis*, Τρίχα fait au futur Θρίξομαι: *Fero* fait au preterit *Tuli*, & au ſupin *Latum*. Nous n'avons point de noms Heteroclits en noſtre langue: par la meſme raiſon que j'ay dit que nous n'en avons point d'anomaux en l'inflexion, à ſçavoir, qu'ils ne varient jamais la terminaiſon de leurs cas, comme font les Grecs & les Latins. Mais en voicy vn exemple en l'inflexion du verbe *Aller*, qui emprunte quelques parties du verbe inuſité *Vayer*, qui eſt en Latin *Vadere*, & ſe coniugue ainſi: *Ie vais* (ou je vay) *tu vas*, *il va*: *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. Tous les autres temps & modes ſe forment *d'aller*, excepté la ſeconde perſonne de l'Imperatif au ſingulier, qui eſt *va*: mais la troiſieſme eſt *qu'il aille*, & non pas *qu'il voiſe*, comme on diſoit anciennement.

Or la raiſon pour laquelle la Grammaire a admis l'anomalie dans les langues avec l'analogie, c'eſt afin d'imiter la Nature en la varieté des choſes, par la varieté des termes, qui deſignent & expriment les choſes meſmes par la parole. Car comme ſans cete varieté, dont la Nature a diverſifié la face de l'Vnivers en toutes ſes parties, elle ſeroit encore dans ce chaos & confuſion horrible que les Poëtes repreſentent avant la naiſſance du monde.

maintenant en quoy il reprend Malherbe.

Ante mare & terras, & quod tegit omnia, cœlum,
Vnus erat toto Naturæ vultus in orbe,
Quem dixêre Chaos: rudis, indigestáque moles, *Ovidius 1. Metamorph.*
Nec quicquam nisi pondus iners, congustáque eôdem
Non bene junctarum discordia semina rerum.

Ces vers d'Ovide ont esté, ainsi par moy traduits.

Devant que l'air, le feu, l'eau, la terre & les cieux,
Prissent dans l'vnivers en rang leurs propres lieux,
La Nature n'avoit par tout qu'vn seul visage
Qu'on appella Chaos: vn confus assemblage,
Masse lourde & informe: où de corps infinis
Les germes infecons croupissoient mal-vnis.

Comme donc cete varieté de choses dans toute la Nature, est vn admirable ornement de l'Vnivers: Ainsi l'anomalie & dissemblance des mots en l'expression & signification des mesmes choses, donne vne tres-agreable varieté au langage. De sorte qu'il y a des Grammairiens tres-celebres & entre-autres Crates (au rapport d'Aulle-Gelle) qui ont preferé l'anomalie à l'analogie. *Gellius cap. 10. lib. 1.*

De tout ce discours nous pouvons conclurre que l'Auteur des Remarques se trompe icy quand il fonde nostre langue sur l'Analogie & sur l'Vsage, sans faire aucune mention de l'Anomalie. Ioint que c'est vne erreur d'establir l'vsage pour l'vn des fondemens de nostre langue avec l'Analogie. Car l'Vsage n'y doit point estre consideré comme fondement: mais bien comme celuy qui a introduit ou admis l'Analogie, ainsi que Quin-

Quintil. cap. 10. lib. 1. Inſtit Orator.

tilien l'enſeigne au meſme lieu où noſtre Auteur a puiſé la definition qu'il rapporte de l'Analogie. Car il dit qu'elle n'eſt pas deſcenduë du ciel à la creation des hommes: mais qu'elle fut inventée quand ils commencerent à parler: & conclud en ſuite qu'il n'y a que la Couſtume, c'eſt à dire, le commun vſage de parler qui a eſtabli l'Analogie. La meſme raiſon fait pour l'Anomalie: c'eſt à ſçavoir qu'elle n'eſt point conſiderable ny legitime qu'entant qu'elle eſt confirmée & approuvée generalement par l'Vſage.

Noſtre Auteur s'eſt encore meſconté touchant l'Anomalie dans le Principe ſuyvant, en la prenant pour vne façon de parler introduite contre la raiſon, & neantmoins pour vn ſingulier ornement du langage.

En la meſme Section.

PRINCIPE VI.

D'Où il s'enſuit encore que ceux là ſe trompent lourdement, & pechent contre le premier principe des langues, qui veulent raiſonner ſur la noſtre, & qui veulent condamner pluſieurs façons de parler generalement receuës, parce qu'elles ſont contre la raiſon: car la raiſon n'y eſt point conſiderée: il n'y a que l'Vſage & l'Analogie. Ce n'eſt pas que l'Vſage, pour l'ordinaire, n'agiſſe avec la raiſon, & s'il eſt permis de

En la p. 422. sous ce mot *Pleurs*, Malherbe est

de meſler des choſes ſaintes avec les profancs qu'on ne puiſſe dire ce que i'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il eſt de l'Vſage comme de la Foy, qui nous oblige à croire ſimplement & aveuglement, ſans que noſtre raiſon y apporte ſa lumiere naturelle mais pourtant que nous ne laiſſons pas de raiſonner ſur cete meſme Foy, & de trouver de la raiſon aux choſes, qui ſont par deſſus la raiſon. Ainſi l'Vſage eſt celuy auquel il ſe faut entierement ſouſmettre en noſtre langue: mais pourtant il n'en exclud pas la raiſon, ny le raiſonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle autorité. Ce qui ſe void clairement en ce que ce meſme Vſage fait beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non ſeulement ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre: que meſmes bien ſouvent elles ſont plus elegantes & meilleures que celles qui ſont dans la raiſon & dans la regle ordinaire, juſques-là qu'elles ſont vne partie de l'ornement & de la beauté du langage.

OBSERVATION.

I'Oſerois aſſeurer, ſous le reſpect de l'Auteur, qu'en ce diſcours il y a autant d'abſurdités que d'enonciations La I. eſt en ce qu'il veut que l'autorité de l'Vſage ſoit ſi abſolûment ſouveraine, qu'elle ne puiſſe eſtre choquée par aucune ſorte de raiſon, & qu'en noſtre langue la raiſon n'eſt nullement conſiderée. Ce qu'il dit ailleurs (c'eſt en la p. 103. ſous le titre, *Peril eminent*) en termes encore plus crus, *qu'il n'eſt pardonnable à qui que ce*

ſoit de vouloir en matiere de langues, opiniaſtrer pour la raiſon contre l'Uſage. Ce paradoxe eſt comme la baſe & le fondement des autres abſurdités, & meſmes de preſque toutes les maximes, cenſures, corrections, abolitions de mots, & obſervations de la pluſpart des Critiques de ce temps, touchant la pureté, la netteté, & l'elegance du ſtyle de la langue Françoiſe: leſquelles tomberont en ruine par la deſtruction de ce faux Principe. A quoy j'employeray trois argumens, comme trois machines aſſez puiſſantes.

Le I. eſt tel. Si le bon Vſage eſt formé de la plus ſaine partie de la Cour conforme à la plus ſaine partie des Eſcrivains du temps (ainſi qu'il a eſté defini cy-deſſus par noſtre Auteur) & que ce meſme Vſage introduiſe pluſieurs termes & pluſieurs phraſes ſans raiſon & meſmes contre la raiſon (ainſi qu'il l'avance en cete Remarque & ſouvent ailleurs,) Il s'enſuit que la plus ſaine partie de la Cour & la plus ſaine partie des Eſcrivains du tẽps, parlent & eſcrivent ſouvent ſans raiſon & contre la raiſon: qui eſt autant à dire qu'ils ſont en cela deſraiſonnables, & qu'ils parlent pluſtoſt le langage de beſtes que d'hommes.

Le II. argument. Il n'y a rien de ſi contraire à l'abus que le bon Vſage. Or l'abus eſt vn deſordre introduit contre la raiſon & contre les preceptes de l'Art, qui eſt la Grammaire, en matiere de langage. Il s'enſuit donc que le bon Vſage

se: *mais tout à coup cete locution a vieilly & dit-on,*
c'est vne chose glorieuse. F ij

n'agit point contre la raison ny contre les regles de la Grammaire. Ou bien, si on veut soustenir opiniastrement que le bon Vsage agit contre la raison & contre les regles de l'Art : il faut accorder que l'abus, comme contraire à l'Vsage, agit avec raison, & conformément à l'ordre & aux preceptes de l'Art: qui est vne consequence aussi absurde que la precedente.

Le III. argument. Le langage a esté donné aux hommes, pour estre le truchement de leurs conceptions, & singulierement de la raison. *Ratio & rationis interpres Oratio, disent fort bien les Latins:* Or ce seroit chose monstrueuse que cet instrument naturel (ie dis le langage & la parole) produisit des effects contraires à sa fonction, comme il le feroit en agissant contre la raison. Il s'ensuit donc que le bon Vsage n'introduit point de langage contre la raison.

Les absurdités concluës par ces trois argumens s'ensuyvent necessairement du paradoxe icy proposé, comme fondé sur vne erreur, qui procede de la fausseté du Principe precedent: à sçavoir que nostre langue est entierement fondée sur l'Analogie, ou sur l'Vsage. Car si nostre Auteur y eût adjousté l'Anomalie, & dit que nostre langue, voire mesmes toutes les langues sont fondées sur l'Analogie ou sur l'Anomalie receuë generalemét dans l'Vsage, il eût trouvé que ce qu'il croit estre introduit contre la raison, en tant qu'il

H ij

Ie diray ſeulement ſur ce ſujet que c'eſt fort

n'eſt pas conforme à l'Analogie & aux regles generales, n'eſt pas moins regulier ny moins conforme à la raiſon & aux preceptes de l'Art: dautant que les Anomalies receuës dans l'Vſage, comme ces exceptions aux regles generales, ſont autant de regles particulieres, qu'il faut obſerver auſſi religieuſement que les generales fondées ſur l'Analogie. Par exemple ces verbes *Iouïr*, *Rejouïr*, *Trahir*, *Eſbahir*, ſe conjuguent tous d'vne meſme façon par vne conformité Analogique, qui eſt comme vne regle generale. Mais le verbe *Haïr* par vne anomalie & diſſemblance ſe conjugue, *Ie hay* (ou *je hais*) *tu hais*, *il hait*: par vne ſeule ſyllabe, quoy qu'au pluriel il enſuive l'analogie des autres, en ſe conjugant, *nous hayſſons*, *vous hayſſez*, *ils hayſſent*: comme on conjugue, *nous jouyſſons*, *vous jouyſſez*, *ils jouyſſent*, & ainſi des autres. Cete anomalie de *Hayr* au ſingulier du preſent de l'Indicatif eſt ſi reguliere, que ſi on la vouloit reduire à l'analogie & conformité de ces autres verbes, ce ſeroit vne auſſi lourde faute, que de reduire l'analogie de ces autres verbes à l'anomalie de celuy-cy. Cela ainſi bien eſclairci & bien entendu, il n'y a rien d'introduit en noſtre langue, qui ne ſoit conforme à la raiſon, & aux regles generales ou particulieres.

Si l'Auteur des Remarques (ou pluſtoſt ceux dont il a compilé les ſentimens touchãt les principes de noſtre langue) eût conceu & conſideré

qu'en affectant vne nouuelle eloquence il ait

cete distinction, il ne fût pas tombé en tant d'erreurs & d'absurdités insupportables, ny mesmes en trois qui restent à examiner au discours qu'il fait icy sur son pretendu principe. La 1. est, qu'en *cecy* (parlant de l'Vsage en matiere de langage) *il en est comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement & aveuglement, sans que nostre raison y contribué sa lumiere naturelle.* Ce discours, dis-ie, tiendroit de l'impieté, sans les deux circonstãces qu'il y a sagemẽt adjoustées: l'vne par maniere de correction, en disant; *S'il est permis de mesler les choses saintes avec les profanes*: l'autre en declarant *qu'il tient cela d'vn grand homme*, afin de faire voir qu'il ne le dit pas de son propre sentiment. Mais outre que telles comparaisons ne sont jamais bien-seantes à ceux qui font profession de la Religion orthodoxe, ie soustiens que celle-cy est tres impertinente. Car tant s'en faut que nostre Foy, quoy que sur-naturelle, soit sans raison: qu'au contraire elle est fondée sur vne tres-puissante, tres-solide, & tres-inesbranlable raison: c'est à sçavoir, qu'il n'y a rien à quoy l'esprit humain puisse ny doive captiver sa croiance avec tant d'asseurance & de certitude, qu'à ce qui luy est revelé de la part de Dieu, qui ne peut jamais mentir ny tromper, non plus qu'estre trompé: & les mysteres touchant la Foy nous aiant esté revelés de la part de Dieu, il faut par necessité que nous les croyons avec autant de certitude que de veneration. C'est

Si on me reſpond que le mot *aſſeurément*, eſt

pourquoy le Roy-Profete inſtruit de Dieu a dit: *Tes teſmoignages* (c'eſt à dire, *ta Loy*) *Seigneur, nous ont eſté faits tres croyables & d'vne croyance tres-aiſée.* Pſal. 92.

Mais l'Vſage touchant le langage, qui le plus ſouvent depend du caprice de ceux qui ſe produiſent les premiers, a ſi peu de ſtabilité & de fermeté, qu'eſtant contre-luité & controverſé de divers eſprits contre-tenans, il en eſt eſbranlé, & quelquefois aboli: & du moins reçoit-il des chãgemens conſiderables & ſingulierement en la langue Françoiſe dans vingt-cinq ou trente-ans, ainſi que noſtre Auteur l'auouë en la Section X. art. I. de ſa Preface. Mais quand il arrive que les ſentimens touchant la Foy ſont differens, il n'y en a jamais qu'vn ſeul qui ſoit vray & legitime: tous les autres ſont autant d'erreurs ou d'hereſies. Et partant il y a vne ſi enorme diſproportion entre l'autorité & la certitude de la Foy touchant les myſteres de la Religion, & celle de l'Vſage touchant le langage, que c'eſt vn execrable blaſpheme de les parangonner enſemble.

La II. abſurdité ou paradoxe, par lequel noſtre Auteur nous veut perſuader que *les choſes introduites contre la raiſon par l'vſage touchant noſtre langue, ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre*: & la III. par laquelle il ſouſtient, par vne extravagance inouïe, que *les meſmes choſes introduites par l'v-*

mement à la plus ſaine partie des Auteurs mo-

ſage contre la raiſon, ſont ſouvent meilleures & plus elegantes que celles qui ſont dans la raiſon & dans les regles ordinaires, & meſmes qu'elles ſont une partie de l'ornement & de la beauté du langage. Ces paradoxes, dis-je, & autres ſemblables n'eſtant qu'vne repetition du Principe propoſé au commencement de ce diſcours, ſe deſtruiſent auſſi par les meſmes argumens que j'ay deſ-ja deduits contre ce pretendu Principe, & par ce que je deduiray contre le ſuivant.

La III. abſurdité eſt, que ſi l'vſage eſt ſi ineſbranſlable, que meſme la raiſon ne ſoit pas receuë à l'impugner, on ne reformera jamais les vices ny les defauts qui ſont aux langues, puis qu'ils ſont dans l'Vſage: & par conſequent l'Auteur des Remarques, & tous ceux qui taſchent d'eſpurer noſtre langue, travaillent en vain.

Mais pour faire voir encore que noſtre Auteur s'eſt retracté touchant la validité de cete Maxime, que *la raiſon ne doit point eſtre conſiderée contre l'Vſage en matiere de langage*: & qu'il a quelquefois deferé autant à la Raiſon, & quelquefois plus qu'à l'Vſage, en voicy des preuves extraites de ſes Remarques. En la p. 16. ſous le titre *Recouvert & Recouvré*, il avouë que le participe *Recouvert* eſt en vſage à la Cour, pour dire *Recouvré*: toutefois que choquant la regle & la raiſon, il conſeille d'vſer quelquefois de *Recouvert*, pour ſatisfaire à l'Vſage: & quelquefois de

ſés entr'eux touchant l'vſage d'vn mot ou d'vne phraſe

Recouvré, pour ſatisfaire à la raiſon. Et par là il il defere autant à la Raiſon qu'à l'Vſage. En la p. 454. où il recherche ſi *Fuyr* eſt vn mot monoſyllabe, ou diſſyllabe, c'eſt à dire, d'vne ou de deux ſyllabes, il eſcrit ainſi : *Il faut conſiderer qu'encore que l'Vſage ſoit le maiſtre des langues, il y a neantmoins beaucoup de choſes, où il ne s'eſt pas bien declaré: alors il faut neceſſairement recourir à la raiſon, qui vient au ſecours de l'Vſage.* Il faut donc qu'en ce cas on defere plus à la raiſon qu'à l'Vſage, puis que l'Vſage eſt autoriſé par la raiſon. Mais quoy? ſi la raiſon ſe trouue contraire à cet vſage non encore aſſez declaré: auquel des deux ſe faut-il conformer, ou à la Raiſon, ou à l'Vſage? Il ne touche pas cete difficulté, tant s'en faut qu'il la reſolve. Mais ſuppoſé (coume c'eſt la verité) que quand l'vſage n'eſt pas encore generalement & abſolûmẽt declaré bon, c'eſt à cauſe qu'il y a des contretenans, qui s'y oppoſent, & qui le rejettent: il ne faut pas douter que le parti, qui à la raiſon de ſon coſté, ne l'emporte ſur l'autre. En la p. 457. ſur la Remarque, *En Cour*, il eſcrit auſſi que bien-que generalement par tout, & à la Cour meſme, on vſe de ces locutions, *il eſt en Cour*, & *Avocat en Parlement*, il faut pourtant dire *il eſt à la Cour*, & *Avocat au Parlement*. Pareillement en la p. 55. ſous le titre *Vers où*, il condamne cete façon de parler, qui s'eſt introduite (dit-il) contre la raiſon, parce que *Vers* ne regit point d'adverbe: mais touſiours

cete propoſition de noſtre Auteur, *La parole*

touſiours vn nom, comme *vers Paris, vers Orleans, &c.* En quoy il ſouſtint l'Vſage à la raiſon & aux regles de l'Art, comme ſon axiome tant chanté & rechanté en faveur de l'Vſage.

En la p. 305. ſous ce titre, CE avec le pluriel du verbe ſubſtantif.

PRINCIPE VII.

TOutes *les façons de parler que l'vſage a eſtablies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles ſoient vicieuſes, ny qu'il les faille eviter, qu'au contraire on en doit eſtre curieux comme d'vn ornement de langage, qui ſe trouue en toutes les plus belles langues, mortes & vivantes. Quelle grace penſez-vous qu'eût parmy les Grecs cete locution, & cet vſage de faire regir le ſingulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire* ζῶα τρέχει, animalia currit, *les animaux court, & vne infinité de ſemblables? Et croiroit-on que dans Virgile ce fût vne licence Poëtique d'avoir dit,* Vrbem quam ſtatuo, veſtra eſt, *pluſtoſt qu'vne elegante & noble maniere de s'exprimer, dont la nobleſſe & la grace conſiſte ſeulement en cela d'eſtre affranchie de la ſervitude Grammaticale, & de la phraſe du vulgaire, &c.* Et ſur la fin de la meſme Remarque, *Ces façons de parler des Latins,* Domus antra fuerunt, Omnia pontus erat, *reviennent à peu prez à celles que nous venons de dire.*

noſtre langue n'eſt fondée que ſur le ſeul Vſage ou deſia

OBSERVATION.

NOus avons veu ſur la fin du Principe precedent que noſtre Auteur y a produit vn paradoxe pareil à celuy qu'il propoſe icy : à ſçavoir que *l'Vſage fait beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non ſeulement ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre : que meſmes bien ſouvent elles ſont plus elegantes & meilleures que celles qui ſont dans la raiſon & dans la regle ordinaire, juſques-là, qu'elles ſont une partie de l'ornement & de la beauté du langage.* Et combien que j'aye deſ-ja refuté ſuffiſamment ce paradoxe, je ne laiſſeray pas pourtant de faire voir icy, que ſon pretendu Principe eſt mal conceu, & de remarquer les erreurs & les abſurdités qui s'y rencontrent.

En premier lieu doncques les termes en ſont ſi mal conceus & ſi mal ordonnés, que de trois enonciations auſquelles il ſe reduit, les deux premieres ſont contraires à ſon intention. La I. eſt, *Toutes les façons de parler que l'vſage a eſtablies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles ſoient vicieuſes, ny qu'il les faille eviter,* De ces mots, *Ny qu'il les faille eviter*, en repetant le ſujet de la premiere, ſe forme la II. enonciation, *Toutes les façons de parler que l'vſage a eſtablies contre les regles de la Grammaire tant s'en faut qu'il ne les faille eviter.*

d'*ami*, se forme ainsi par anomalie au lieu d'*inami*.

La III. enonciation est telle. *Il faut estre curieux de toutes ces façons de parler, comme d'vn ornement de langage, qui se trouve en toutes langues mortes ou vivantes.*

Or ie dis & soustiens que selon les preceptes de la Logique & du vray & legitime raisonnement la I. de ces trois enonciations-là, se conuertit, pour vn plus grand esclaircissement, en celle-cy : *Quelques façons de parler que l'Vsage a establies contre les regles de la Grammaire ne sont pas vicieuses* : par ce que *tant s'en faut* est vn terme equivalant à vne negation : & que la negation appliquée à vn terme vniuersel affirmatif (comme est icy *Toutes*) fait que l'enonciation est particuliere negative. Par exemple cete enonciation *Tant s'en faut que toutes les nations du monde adorent vn seul & vray Dieu*, est equivalante à celle-cy, *Il y a des nations au monde qui n'adorent pas vn seul & vray Dieu*. De sorte que la I. enonciation avancée icy par nostre Auteur estant de cete nature, elle le fait parler contre son intention ; qui est de soustenir vne affirmation vniuerselle que *toutes les locutions introduites par l'Vsage contre les regles de la Grammaire sont bonnes* : ou par vne negation absolue, qu'*il n'y en a pas vne de vicieuse*, qui est equivalante à l'autre, & touſiours contre le sentiment de l'Auteur meſme. La II. enonciation, *Toutes les façons de parler que l'vsage a establies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'il ne les faille*

pour l'anomalie: parce qu'elles ont diversité de

pas eviter, est autãt, à dire que, *Il les faut toutes eviter*: parce que la negatiõ ny ou ne, adjoustée à *tant s'en faut* (qui a aussi la force d'vne negation) fait l'enonciation affirmative: dautant que la negation d'vne negation induit affirmation: & cela est encore cõtre l'intention de l'Auteur. Mais si au lieu de la negation *ny*, il eût employé la conjonctiõn copulative, en disant *tant s'en faut qu'elles soient vicieuses, & qu'il les faille eviter, il* eût parlé selon son sentiment. Quant à la III. enonciation, elle est bien & clairement conceuë & adjustée à l'intention de l'Auteur: & par mesme moien elle fait voir que les deux precedentes en sont eloignées. Passons maintenant aux erreurs & absurdités qui se rencontrent aumesme discours,

La I. est en ce qu'il avance pour vne maxime, que *toutes les façons de parler establies par l'vsage contre les regles de la Grammaire sont bonnes*. Car il s'ensuyvroit que celles qui sont conformes aux regles de la Grammaire sont vicieuses. *Absurdité insupportable.*

La II. est en ce qu'il attribuë à l'*Vsage* ces contraventions aux regles de la Grammaire, au lieu que c'est vn pur abus: si ce n'est qu'on parle des exceptions des regles generales, ou des licences poëtiques. Mais les exceptions des regles generales sont (comme j'ay dit cy-devant) des anomalies ou des regles particulieres introduites par l'Art & receues dans l'Vsage, aussi bien

autre ſorte d'anomalie.

Les Grecs & les Latins, outre les anomalies

que les generales, & les licences poëtiques eſtant des locutions extraordinaires, n'ont jamais lieu dans la proſe, & ſont tres-rares dans la poëſie meſme.

La III. eſt en ce qu'il les qualifie *ornement de langage qui ſe trouve en toutes les plus belles langues tant mortes que vivantes.* Car aiant deſia monſtré que hors de l'anomalie eſtablie par l'Art, telles irregularités ſont des abus, il eſt impoſſible que ce ſoient des ornemens de langage. I'accorderay bien que comme les excellens Peintres par vne adreſſe de leur Art fõt quelquefois paroiſtre avec plus de relief & plus d'eſclat les traits & les delinéemés d'vn portrait par le moyen des ombrages qu'ils y ajuſtent: Et que comme les femmes qui affectent trop curieuſement de relever la blancheur de leur viſage ou de leur ſein, y colent des mouſches noires; Ainſi les Poëtes ſe diſpenſent quelquefois de la rigueur des regles de la Grammaire, pour donner plus de luſtre à leurs vers par des figures tirées du ſecret de l'art pluſtoſt que contraires à ſes preceptes. Et quoy que les bons Orateurs ornent auſſi & illuſtrent de figures leurs diſcours, elles ſont pourtant conformes aux preceptes de la Rhetorique, qui ne ſe contente pas de la congruité, comme la Grammaire: mais recherche par deſſus cela, vne elegance pompeuſe.

La IV. abſurdité ou erreur de noſtre Auteur

que les Poëtes repreſentent avant la naiſſance du monde.

eſt en l'exemple qu'il rapporte de la langue Greque (pour preuve de ce qu'il vient de dire) Ζῶα θεῖ: comme qui diroit en Latin, *animalia currit*, & en François, *les animaux court*, pour *courent*. Mais il ſe trompe fort de prendre cete locution pour irreguliere en la langue Greque: car au contraire tous les Grammairiens Grecs en font vne des premieres regles de leur Syntaxe ou conſtruction des parties de l'Oraiſon. De ſorte que de n'en vſer pas ainſi en la langue Greque conformement à cete regle, ſeroit commettre vn ſolecisme, comme aux autres langues de l'imiter contre leurs propres regles. Encore faut-il ſçavoir que cete façon de parler eſtoit particuliere à la langue Attique, ainſi que remarque Theodore Gaza Grec de nation en ſa Grammaire, ſous le titre περιληπτικὰ, hoc eſt *comprehenſiua*.

La V. eſt vn autre exemple qu'il rapporte de la langue Latine en ces termes: *Et croit-on que dans Virgile ſe fût vne licence poëtique d'avoir dit*, Vrbem quam ſtatuo veſtra eſt, *pluſtoſt qu'vne noble & elegante maniere de s'exprimer: dont la nobleſſe & la grace conſiſte en cela ſeulement d'eſtre affranchie de la ſervitude Grammaticale & de la phraſe du vulgaire?* Car elle eſt conforme à la regle de la Grammaire: & Terence en a ainſi vſé en ces termes, *Eunuchum, quem dediſti nobis, quas turbas dedit* Il eſt vray qu'en proſe la phraſe ſeroit plus reguliere, en mettãt le relatif devant l'antecedent; comme dans Cice-

Terent. in Eunucha.

a introduit ou admis l'Analogie, ainſi que Quin-

ron, *quas ad me dediſti literas jucunda fuerunt.* Mais la poëſie ſe diſpenſe de la rigueur de la regle, en mettant quelquefois (comme en ces exemples) l'antecedent devant le relatif. C'eſt ce que le Deſpautere a voulu dire en ces mots,

Quando relativo præcedens ſubdis, eodem
Ponatur caſu, quia verbo dantur eîdem.
Quem ſcribo librum bonus eſt, ornatius aio
Quàm librum quem. Nam raro reperimus in vſu.

La VI. faute eſt en ces deux autres exemples, *Domus antra fuerunt*, & *Omnia pontus erat*, pris d'Ovide; car ils ſont ſi reguliers & ſi conformes au commun vſage que le meſme Deſpautere les employe pour des exemples de cete regle. *Ovidius 1. Metamorph.*

Quòd duo ſi rectos numerûm verba variorum
Præponas, verbum quadrabit proximiori:
Omnia pontus erat, dic: & domus antra fuerunt.

C'eſt trop grammatizé : mais en matiere de Grammaire, il faut par neceſſité avoir recours à ſes principes & à ſes preceptes.

En la p. 89. sous ce titre, *Si c'estoit moy qui eusse fait cela*, ou, *si c'estoit moy, qui eût fait cela.*

PRINCIPE IIX.

L'Vsage favorise souvent le Solecisme.

OBSERVATION.

LA fausseté de cete proposition pouvant estre assez descouverte par ce que je viens de deduire en mes observations sur les Principes precedens, ie me contenteray de la demonstrer encore icy par vn seul argument assez puissant pour en induire des consequences horriblement absurdes. Tout Solecisme estant vne corruption de langage (ainsi que nostre Auteur mesme l'enseigne en la p. 572. sous ce titre, *du Solecisme second vice contre la pureté*) c'est vne consequence infaillible, que si l'Vsage favorise le Solecisme, il favorise la corruption du langage. Ce qui est tres-manifestement absurde. De cete consequence il s'en tire vne autre absurdité aussi sale que la premiere: à sçavoir que n'y aiant point de plus grand vice, ny de plus horrible impureté au langage que la corruption: tel pretendu vsage, qui favorise & introduit la corruption au langage, ne peut estre qu'vn

les personnes qui parlent bien François, & qui n'ont

qu'vn pur abus. Et de fait noſtre Auteur eſt contraint de l'auoüer ainſi, en la pag. 106. ſous ce titre *Parallele*. Car aprez avoir voulu defendre par l'Vſage la corruption de ce mot *Parallele* en *Paralelle*, il le qualifie enfin *abus & bizarrerie*.

Page 310. ſous ce titre, *Peu s'en eſt fallu.*

PRINCIPE. IX.

C'*Eſt ainſi que l'Vſage veut que lon parle : mais la raiſon ne le voudroit pas : elle voudroit que lon dit*, peu s'en eſt failli. *Car il eſt certain qu'en ce terme* peu s'en eſt fallu, fallu *ne veut dire autre choſe que* manqué, *tout de meſme que ſi lon diſoit* peu s'en eſt manqué: *comme faillir à l'infinitif veut dire* manquer, *&c. Mais il eſt arrivé à ce mot toute la meſme choſe qu'à* recouvert *pour* recouvré: *& ie ne doute point que lors que lon commença à dire* peu s'en eſt fallu, *pour* peu s'en eſt failli, *les Grammairiens de ce temps-là ne fiſſent les meſmes exclamations & le meſme bruit qu'ont fait ceux de noſtre temps, quand on a dit* recouvert *pour* recouvré. *Mais on a eu beau invoquer Priſcien, & toutes les puiſſances Grammaticales, la raiſon a ſuccombé & l'vſage eſt demeuré le maiſtre.* Communis error facit jus, *diſent les Iuriſconſultes.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur rechoit touſiours en cete mauvaiſe concluſion, que les Logiciens appellent *Petitionem principij, en ce qu'il conclud* derechef ce qui luy a eſté nié dez le commencement, à ſçavoir que le vray Vſage ſoit contre la raiſon, ny contre les regles de la Grammaire. Car on luy ſouſtient que l'Vſage avec ces conditions n'eſt plus vn vray Vſage, mais vn pur abus. Luy-meſme le recognoiſſant ainſi, appuye ſon erreur d'vn nouveau Principe & Axiome pris des Iuriſconſultes, *Communis error facit jus : la commune erreur*, c'eſt à dire, *generalement receuë, tient lieu de droit :* & partant vn Vſage, quoy qu'erronné, introduit au langage, eſtant generalement receu, tient lieu de vray Vſage. C'eſt ſon raiſonnement : dans lequel il eſt contraint de comparer ſon pretendu Vſage à l'erreur.

Nous avons deſia monſtré, & monſtrerons cy-aprez en divers endroits de ces Remarques, que noſtre Auteur erre ſouvent aux preceptes de la Logique. Icy il fait voir qu'il n'entend pas les regles & les axiomes de la Iuriſprudence, en ce qu'il penſe que les Iuriſconſultes approuvent vne erreur commune & generalement receuë, comme erreur, c'eſt à dire, entant meſme qu'elle eſt reconnuë erreur. Rien moins que cela. Car

en cét axiome ils ne parlent que de l'erreur touchãt le fait, & non pas touchant le droit, & l'employent sur vne telle question ou hypothese. *Vn esclave estranger nommé Barbarius Philippus, homme de bon esprit, de grand jugement & de rare doctrine, s'estant retiré à Rome y fut pris pour homme de franche condition, & y acquit tant de reputation qu'il fut avancé à diverses charges publiques : dans toutes lesquelles il donna tant de preuves de son bon jugement, de sa prudence & de sa suffisance, qu'il fut mesmes promeu à la Preture, qui estoit la plus haute dignité en l'exercice de la Iustice. En ces entre-faites on descouvrit qu'il estoit vrayement esclave. Estant donques declaré tel, & par consequent incapables de tous honneurs & de toutes charges publiques, on mit en doute si les jugemens qu'il avoit rendus durant sa Preture, estoient valables & legitimes, & s'ils devoient subsister.* La resolution fut, *qu'ils estoient valables & legitimes, & que comme tels, ils devoient subsister: parce qu'encore que de fait il fût vrayemene esclave, il estoit tenu neantmoins durant sa Preture pour personne libre & de franche cõdition dans la commune croiance de tout le monde : & que partant la commune erreur tenoit lieu de droit.*

Cete maxime des Iurisconsultes ainsi appliquée, tant s'en faut qu'elle confirme vn abus receu pour vsage: qu'au contraire dez qu'il est cognu, elle en arreste le cours pour l'avenir, suyvant cét autre axiôme, *Quæ contra ius per errorem introdu-*

cta ſunt, ne vlteriùs protrahantur: c'eſt à dire, *Que ce qui a eſté introduit par erreur contre le droit, ne doit point eſtre tiré en conſequence.*

En appliquant pareillement ces maximes du Droit à l'abus introduit au langage, tant s'en faut qu'il en faille induire cete concluſion, qu'eſtant recognu tel, il doive eſtre continué, qu'au contraire il doit eſtre ſupprimé & aboli. Et certes c'eſt l'effet d'vne obſtination extreme, qu'aprez avoir recognu la corruption ou la mauvaiſe condition de quelque choſe, qui par erreur ou par ignorance a paſſé auparavant pour entiere & pour bonne, on aime mieux perſeverer dans le meſme ſentiment, que de s'en departir. En matiere de ſciences ce ſeroit preferer l'erreur à la verité connuë. En la Moralité, aimer mieux croupir dans le vice qu'embraſſer la vertu: & en ce qui eſt du langage, aimer mieux parler incongrûment, que de quiter vn abus qui s'y eſt introduit par ignorance.

C'eſt pourquoy ie trouve bien eſtrange que ceux qui font profeſſion de travailler avec tant de contention d'eſprit à l'eſpurement de la langue Françoiſe pour la porter à vn ſi haut degré de perfection qu'elle approche de la Greque, qu'elle egale la Latine, & qu'elle ſurmonte toutes les autres vulgaires, ne s'attachent principalement à arreſter les abus qui s'y gliſſent & à en retrencher ceux qui y ont eſté receus, tant pour les termes

que pour les phraſes, par la vanité de certains Courtiſans, & meſmes des femmes, qui affectent de nouvelles modes au langage, cõme aux habits: & qu'au contraire pluſieurs d'entr'eux s'en ſervent pour les faire paſſer en vſage, par vne laſche, vile, & quaſi ſervile complaiſance.

En la Section VII. Article I. de la Preface.

PRINCIPE X.

QVand je parle du bon Vſage, j'entens parler du bel Vſage: ne mettant point de difference entre le Bon & le Beau.

OBSERVATION.

NOſtre Auteur a diſtingué cy-deſſus en ſa Section IV. de ſa Preface, le bon Vſage en iceluy qui eſt Declaré, & en celuy qui eſt Douteux: & icy il avance qu'il ne met point de difference entre le Bon vſage & le Beau: d'où il s'enſuit que le langage douteux eſtant bon, eſt pareillement beau: qui eſt vne abſurdité inſupportable. Dautant que la bonté du langage douteux eſtant incertaine juſqu'à ce qu'elle ſoit declarée par vne deciſion legitime, il pourra arriver qu'en decidant le doute, l'vſage auparavant douteux; ſera trouvé mauvais: & partant il ne ſera ny bon ny beau.

Ie veux dire de plus, qu'il y a vne notable difference entre le bon & le bel Vſage: dautant que pour eſtablir vn bon Vſage, il ſuffit que ſans controverſe, il ſoit approuvé & declaré generalemẽt pour tel: mais le bel Vſage, outre cete approbation generale, qui le fait recevoir pour bon, doit eſtre plus elegant, plus poli & mieux limé que le commun. Ainſi le bel Vſage eſt touſiours bon, mais le bon Vſage n'eſt pas touſiours beau. Ie ſçay bien que Platon tient que ces trois τὸ πρέπον, τὸ καλὸν, τὸ ἀγαθὸν, *le bien-ſeant, le beau, & le bon*, ſont ἀντιστρέφοντα c'eſt à dire reçoivent vne converſion reciproque, entant que tout ce qui eſt bien-ſeant, eſt bon & beau: que tout ce qui eſt bon, eſt beau & bien-ſeant: & que tout ce qui eſt beau eſt pareillement bien-ſeaut & bon. Mais cela ſe doit entendre des choſes Morales, & non pas de ce qui regarde le langage: eſtant aſſez evident que ce qui eſt du bas ſtyle des langues ne laiſſe pas d'eſtre bon, entant qu'il eſt congru, & qu'il a ſon employ, quoy qu'il ne ſoit pas beau. Il y a donc autant de difference entre le bon (ie dis ſimplement & nuëment bon) & le bel Vſage, qu'entre *loqui* & *eloqui*: ce que nous ne pouvons pas exprimer en noſtre langue que par periphraſe, en diſant, qu'entre *parler* & *parler elegamment*.

En la Section IX. Article I. de la Prefac.

PRINCIPE XI.

A Mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque, comme de se retracter genereusement, dez qu'il apparoit qu'on s'est trompé. Et en fin parce que lors qu'ils ont escrit, ils n'estoient pas encore initiés aux mysteres de nostre langue.

OBSERVATION.

C'Est icy vn effect de la maladie de ces esprits Critiques, qui establissent l'elegance du langage en vne si haute estime, qu'ils veulent faire passer pour vne action heroïque la retractation de l'employ d'vn mauvais terme, ou d'vne mauvaise phrase que l'on avoit prise pour elegante: & ainsi mettre vne bagatelle de Grammaire en parangon d'vne action heroïque, qui procede d'vne generosité & magnanimité, qui semble surhumaine. Si cela avoit lieu, les petis Escoliers dans les plus basses classes des Colleges feroient souvent des actions heroïques. I'accorderay bien que la retractation d'vne erreur au lagage, est vne marque d'ingenuité & d'vn esprit docile, qui a de l'inclination au bien & à la verité: & qu'elle me-

rite quelque loüange : mais les actions heroïques ne sont pas seulement loüables, mais pardessus cela, glorieuses & admirables. Vn Empereur se retractãt de ce qu'il avoit mal ordonné en vne de ses loix precedentes, disoit fort bien, *ne pudeat nos errores nostros corrigere: n'ayons pas honte de corriger nos fautes.* mais il n'avoit garde d'appeller cela action heroïque, encore que ce fût en vn sujet incomparablement plus considerable que celuy de cete Remarque.

En la mesme Section IX. Article II.

PRINCIPE XII.

IL ne faut qu'vn mauvais mot pour faire mespriser vne personne dans vne compagnie, pour descrier vn Predicateur, vn Advocat, vn Escrivain. En fin vn mauvais mot (parce qu'il est plus aisé à remarquer) est capable de faire vn plus grand tort, qu'vn mauvais raisonnement.

OBSERVATION.

CEtte proposition, que nostre Auteur avance encore pour vn Principe dans le beau langage, est si extravagante & si vaine qu'elle ne sçauroit estre approuvée de personne, qui ait seulement

lement le sens commun. Aussi a-t-elle donné tant de prise sur luy à son Contre-tenant, qu'il a employé cinq fueillets pour y estaler vne rude censure avec tant de bile, que mesmes il l'a qulifiée *blasfeme*. *Ie tiens* (dit-il, entre autres choses) *ce discours pour vn aussi grand blasfeme dans la matiere dont est question, qu'on en puisse jamais prononcer. Car pour ce qui concerne ces trois professions differentes, il faudroit que la reputation d'vn Predicateur, d'vn Advocat, ou d'vn Escrivain, fut bien mal fondée, pour estre si tost & si facilement renversée par vn seul mot, que chacun d'eux croit sans doute tres-bon, puis qu'il l'escrit, & le profere : mais qui n'agrée peut estre pas à vne oreille delicate, ny à vn lecteur scrupuleux.* Et peu aprez: *mais pour ce qui concerne le raisonnement, qu'on veut rendre, autant qu'on le peut, de moindre consideration que les simples paroles, c'est ce que je vous prie de rejeter bien loin de vostre esprit, quelque pretexte que l'on prenne pour l'y imprimer. Et qui sont les personnes de qui il faille faire estat, si elles s'appercevoient plustost d'vn mauvais mot que d'vn mauvais raisonnement? Et si elles s'arrestoient plustost au premier, qu'au second?* En fin il confirme sa censure par cete belle sentence de Quintilien: *Resistam ijs, qui omissa rerum, quæ nervi sunt in causis, diligentia, quodam, inani circa voces studio senescunt*: c'est à dire; *Ie m'opposeray à ceux qui sans se soucier des choses & des raisons, qui doivent faire le capital d'vn discours, & en sont les nerfs, vieillissent dans vne*

En la page 21. & suivantes de la Lettre I.

Quintil. lib. 10. Institut. orator.

Seneca epistola 115.

L

Quintil. lib. 10. Inſtitut. orator.

vaine recherche des termes. Le meſme Quintilien invective *aſprement contre ceux qui s'attachent à telles remarques Grammaticales ; & teſmoigne que les plus excellens Eſcrivains ſommeillent quelquefois dans leurs ouvrages ; comme dit Ciceron de Demoſthene, & Horace d'Homere.* Certes Coeffeteau, duquel noſtre Auteur (comme il l'a bien merité) fait vn ſingulier eſtat pour la pureté & neteté du ſtyle, donne auſſi vne rude touche à ces raffineurs de mots en l'advertiſſement au Lecteur ſur ſon Hiſtoire Romaine. *Mais redouteray-je* (dit-il) *la cenſure de ceux qui meſpriſent tout ce qu'ils n'ont pas fait ? Voire meſmes il s'y en trouve de ſi injuſtes que pour quelque faute ils veulent condamner vne perſonne ſi occupée que je ſuis, &c.*

Ie veux adjouſter à tout cela, que celuy-là paſſeroit pour inſenſé, qui rencontrant dans Tacite ces mots *poſſible, pœnitentia,* & *noviſſimus* (dont Ciceron & quelques autres delicats Eſcrivains ſe ſont abſtenus) condamneroit le nerveux ſtyle de cet incomparable Hiſtorien : duquel les ſentences (comme dit Lipſe) ſemblent des Oracles. Il ne faut pas oublier à ce propos le jugement que Seneque fait de ceux qui affectent tant l'elegance du langage, eſcrivant ainſi en vne de ſes epiſtres. *Cuiuſcunque orationem videris ſollicitam & politam, ſcito animum non minùs eſſe puſillis occupatum. Oratio vultus animi eſt : non eſt ornamentum virile concinnitas* : c'eſt à dire, *Quand vous ver-*

Seneca epiſtola 115.

rez vn diſcours de qui que ce ſoit, curieuſement elaboure & poli, faites eſtat que ſon eſprit n'eſt non plus occupé qu'à des choſes frivoles & legeres. Le langage eſt le viſage de l'eſprit: la delicateſſe des paroles n'eſt pas l'ornement d'vne ame genereuſe.

Au reſte la raiſon que l'Auteur rapporte, *pour monſtrer qu'vn mauvais mot eſt capable de faire vn plus grand tort qu'vn mauvais raiſonnement*, à ſçavoir *que le mauvais mot eſt aiſé à remarquer*: eſt auſſi foible que ſa propoſition eſt impertinente. Car le Predicateur, l'Avocat ou l'Eſcrivain, ſeroit bien ignorant ou bien ſtupide, s'il ne pouvoit pas remarquer le vice d'vn mot ſi aiſé à remarquer, comme l'Auteur le repreſente: & s'il l'a remarqué tel, il eſt certain qu'il ne s'en ſervira point. Ioint qu'vn mauvais mot eſtant ordinairement autant ou plus energique, & d'vne auſſi forte & d'auſſi claire expreſſion qu'vn bon, paſſe inſenſiblement dans vn diſcours, comme vn petit ombrage entre de vives couleurs dans vn tableau: mais vn mauvais raiſonnemẽt eſt d'autant plus perceptible qu'il eſt contraire à la raiſon, qu'il choque l'entendement, & qu'il impugne la verité: & d'autant plus à blaſmer qu'il procede d'ignorance, ou d'erreur & de foibleſſe d'eſprit, & bien ſouvent de malice, quand il tend à decevoir. Bref ſouſtenir qu'vn mauvais mot eſt moins tolerable en vn diſcours qu'vn mauvais raiſonnement, eſt autant inſouſtenable que de

dire qu'vne legere tache gaſte plus vn habit qu'vne grande breche.

En la meſme Section I X. Article III.

PRINCIPE XIII.

IL eſt vray qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas abſolûment condamnés, ny generalement approuvés, comme Au ſurplus, Affectueuſement, A preſent : Aucunefois, *& pluſieurs autres ſemblables. Je ne voudrois pas blaſmer ceux qui s'en ſervent : mais il eſt touſiours plus ſeur de s'en abſtenir, puis qu'auſſi bien on s'en peut paſſer, & faire des volumes entiers ſans cela.*

Voiez cy-aprez mon obſervation ſur la Remarque *Aucunefois, Au demeurant, Au ſurplus, &c.* ſous la lettre A,

---

En la Section X. Article I. de la Preface.

PRINCIPE XIV.

ON m'obiectera que puiſque l'Vſage eſt le Maiſtre de noſtre langue, & que de plus il eſt changeant, comme il ſe void par pluſieurs de mes Remarques, & par l'experience publique, ces Remarques, ne pourront pas ſervir long-temps : parce que ce qui

est bon maintenant, sera mauvais dans quelques années : & ce qui est mauvais, sera bon. Je respons & i'avouë que c'est la destinée de toutes les langues vivantes d'estre suiettes au changement : mais ce changment n'arrive pas à coup, & n'est pas si notable que les Auteurs qui excellent auiour-d'huy en la langue, ne soient encore infinîment estimés d'icy à vingt-cinq ou trente-ans.

OBSERVATION.

L'Histoire nous apprend que les hommes des premiers siecles avant le Deluge, considerant que par le peché d'Adam ils avoient perdu l'immortalité avec l'estat d'innocence, & que le cours de leur vie estoit borné à moins de mille ans, ne tinrent compte de bastir des villes, ny des chasteaux, ny des maisõs magnifiques: mais se cõtenterẽt de cavernes creusées dãs des rochers, ou des petites hustes pour leur habitation : *domus antra fuerunt*, dit à ce propos Ovide. Ie veux dire aussi que si les œuvres de nos plus excellens Auteurs ne doivent estre estimées ny beaucoup considerées que durant vingt-cinq ou trente-ans à cause du notable changement que nostre langage reçoit dans ce temps-là en son style : certes la peine de ceux qui travaillent avec tant d'estude & de contention d'esprit, à le raffiner & polir, seroit fort-mal employée: & les ouvrages des plus

celebres Eſcrivains ſeroient de pire condition, que ceux des plus vils & plus chetifs meſtiers.

Cete abſurdité procede d'vn faux Principe de ces raffineurs de ſtyle : qu'il n'y a que l'elegance du langage qui face eſtimer les Auteurs les plus celebres : de ſorte qu'vn mauvais mot eſt plus capable de deſcrier vn livre qu'vn mauvais raiſonnement. Mais les perſonnes judicieuſes ont vn ſentiment bien éloigné de ce paradoxe : & tiennent que ceux qui traitent doctement & ſolidement de belles, hautes, & importantes matieres, ſont touſiours en eſtime, & eterniſent leur nom dans les ſiecles à venir, nonobſtant que leur ſtyle vieillieſſe, & qu'il reçoive de notables changemens par ſucceſſion de temps : tout ainſi qu'vn edifice baſti à l'antique, qui d'ailleurs eſt bien ſymmetrizé, ne laiſſe pas d'eſtre autant priſé qu'vn autre baſti à la moderne. Les œuvres des Philoſophes & des Theologiens Scholaſtiques la pluſpart deſquels ont eſcrit en ſtyle groſſier & ſe ſont ſervis de termes barbares, en font ſuffiſante preuve.

En la p. 503. ſous ce titre, Que dans les doutes de la langue il vaut mieux pour l'ordinaire conſulter les femmes, & ceux qui n'ont point eſtudié, que ceux qui ſont bien ſçavans en la langue Greque & Latine.

PRINCIPE XVI.

QVand ie parle icy des femmes, & de ceux qui n'ont point eſtudié, ie n'entens pas parler de la lie du peuple : quoy qu'en certaines rencontres il ſe pourroit faire qu'il ne le faudroit pas excluſre : & qu'on en pourroit tirer l'eſclairciſſement de l'Vſage : non pas qu'il faille en cela tant deferer à la populace, que l'a creu vn de nos plus celebres Eſcrivains, qui vouloit que lon eſcrivît en proſe, comme parlent les crocheteurs & les harangeres. I'entens donc parler des perſonnes de la Cour, ou de celles qui la hantent, & dans le mot de perſonnes, *ie comprens les hommes & les femmes qui n'ont point eſtudié, & crois que pour l'ordinaire il vaut mieux les conſulter dans les doutes de la langue, que ceux qui ſçavent la langue Greque & la Latine. La raiſon en eſt evidente. C'eſt que douter d'vn mot ou d'vne phraſe dans la langue, n'eſt autre choſe que douter de l'Vſage de ce mot ou de cete phraſe : tellement que ceux qui nous peuvent mieux eſclaircir de cet vſage, ſont ceux que nous devons pluſtoſt conſulter dans cete ſorte de doutes. Or eſt-il que*

les perſonnes qui parlent bien François, & qui n'ont point eſtudié ſeront teſmoins de l'uſage beaucoup plus fideles & plus croyables, que ceux qui ſçavent la langue Greque & la Latine: parce que les premiers ne cognoiſſant point d'autre langue que la leur, quand on vient à leur propoſer quelque doute de la langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accouſtumé de dire ou d'entendre dire, qui eſt proprement l'Uſage, c'eſt à dire, ce qu'on cherche, & dont on veut eſtre eſclairci. Au lieu que ceux qui poſſedent pluſieurs langues, particulierement la Greque & la Latine, corrompent ſouvent leur langue naturelle par le commerce des eſtrangeres: ou bien ont l'eſprit partagé ſur les doutes qu'on leur propoſe par les differens uſages des autres langues, qu'ils confondent quelquefois, ne ſe ſouvenant pas qu'il n'y a point de conſequence à tirer d'vne langue à l'autre.

OBSERVATION.

NOſtre Auteur pour eſtablir icy vn mauvais Principe, eſt contraint de l'eſtançonner de paradoxes & de propoſitions manifeſtement abſordes. I. Qu'il vaut mieux conſulter touchant les doutes de la langue, ceux qui ſont de la Cour ou qui hantent la Cour (hommes & femmes) qui n'ont point eſtudié, que ceux qui ſçavent la langue Greque & la Latine. II. Que ces meſmes perſonnes qui parlent bien François, & qui n'ont point eſtudié, ſont beaucoup plus fideles teſmoins, & plus croiables que ceux qui ſçavent la langue

gue Greque & la Latine. III. Que ceux qui poſſedent pluſieurs langues, & notamment la Greque & la Latine, corrompent ſouvent leur langue naturelle par le commerce des eſtrangers.

L'abſurdité de ces paradoxes eſt ſi evidente, que ſous le reſpect de l'Auteur, ils ſont ridicules. Les ayant deſia impugnés en mon obſervation ſur le Principe I. ie diray ſeulement icy qu'il ne nous doit plus propoſer l'autorité des plus doctes & plus celebres Eſcrivains touchant la pureté de noſtre lãgue, puis qu'il leur prefere les perſonnes qui n'ont point eſtudié : & que luy meſme eſt moins croiable que les ignorans & les femmes : parce que (ſuivant ſes propres maximes) eſtant bien verſé en la langue Greque & en la Latine, il peut corrompre la Françoiſe, qui luy eſt naturelle, par le commerce de celles là comme eſtrangeres.

En la p. 505. ſous ce titre, De quelle façon il faut demander les doutes de la langue.

PRINCIPE XVI.

CE n'eſt pas vne choſe inutile de deſcouvrir le moyen, par lequel on peut ſçavoir au vray l'Vſage que lon demande, quand on en eſt en doute, &c. Voicy donc

comme i'y voudrois proceder. Si ie parle à vne perſonne qui entende le Latin ou quelque autre langue, ie luy demanderay en Latin, ou en cete langue-là, comme il diroit en François ce que ie luy demande en Latin, ou en cete autre langue. Et s'il n'en ſçait point d'autre que la Françoiſe, il ſera beaucoup plus difficile de luy former la queſtion en ſorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté, & du poinct auquel conſiſte le doute dont on ſe veut eſclaircir: car c'eſt tout le ſecret en cecy, que de ne donner point à cognoiſtre où eſt le doute, afin qu'on deſcouvre l'vſage dans la naïfveté de la reſponſe, qui ne ſeroit plus en effet, ſi lors que lon ſçauroit dequoy il s'agit, on y apportoit le raiſonnement au lieu de la naïveté.

OBSERVATION.

L'Advis que noſtre Auteur donne icy pour deſcouvrir le vray vſage du langage, dont on eſt en doute, eſt contre-tout ordre, & contre les preceptes tant des arts, que de la prudence humaine: leſquels nous apprennent que comme le feu ſort de l'étre-heurt de deux cailloux: ainſi és queſtions douteuſes la verité ſe produit du conflict du raiſonnement. C'eſt pourquoy Democrite diſoit que la verité eſt cachée au fond d'vn puiz, pour monſtrer qu'il l'en faut retirer avec beaucoup de peine & d'adreſſe. Arriere donques ce conſeil de s'inſtruire de la verité des doutes de la

langue en surprenant ceux que lon consulte, pour s'arrester à ce qu'ils nous en diront brusquement, plustost qu'aprez y avoir pensé : contre ce beau proverbe des Grecs, δεύτεραι φρονήσεις σοφώτεραι. *les secondes pensées, sont les plus sages*, c'est à dire *les meilleures*, parce qu'elles sont mieux digerées, que celles qui nous eschappent legerement. Et pour parler precisément sur le sujet proposé, ou celuy que lon consultera sur quelque doute de la langue, en sera parfaitement instruit, ou ne le sera pas assez suffisamment pour nous en esclaircir. Au premier cas, il n'est pas besoin d'y apporter aucun artifice : parce qu'il nous en esclaircira egalement sur le champ, comme aprez y avoir bien pensé. En l'autre cas (à sçavoir s'il n'en est pas bien instruit) il peut arriver qu'il respondra plus impertinemment estant surpris, que si on luy donne temps pour y penser. Et par ce dit-on se destruit le pretendu Principe compris en cete Remarque.

En la Section XI. Article I. de la Preface.

PRINCIPE XVII.

IL n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, non pas mesmes au Souverain : de sorte que M. Pomponius Marcellus eut raison de reprendre Tibe-

re d'en avoir fait vn, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de bourgeoiſie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, ſon autorité ne s'eſtendant pas juſques-là. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit vray que ſi quelqu'vn en peut faire qui ait cours, il faut que ce ſoit vn Souverain, ou vn Favori, ou vn principal Miniſtre: non pas que de ſoy pas vn de ces trois ait le pouuoir, comme nous venons de dire auec ce Grammairien Romain: mais cela ſe fait par accident: à cauſe que ces ſortes de perſonnes aïant inventé vn mot, les Courtiſans le recueillent auſſi-toſt, & le diſent ſi ſouvent que les autres le diſent auſſi à leur imitation, tellement qu'enfin il s'eſtablit dans l'Vſage, & eſt entendu de tout le monde.

OBSERVATION.

VOicy vn Principe d'autant plus erronné & plus abſurde qu'il eſt abſolu: de ſorte qu'il m'eſt fort aiſé de l'impugner & meſmes de le renverſer par diverſes ſortes d'argumens: dont aucuns ſeront pris des Remarques meſmes de noſtre Auteur. Premierement donc il enerve ce Principe tant abſolu, *il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots*; en approuvant l'invention de pluſieurs mots nouveaux, comme celuy de *Pudeur*, qu'il dit avoir eſté introduit en la langue Françoiſe par Des-Portes, dont il le loüe *d'Intrigue* & de *Conjoncture*, qui peu de tẽps aprez ont

eſté auſſi admis dans l'vſage: & n'agueres les verbes *devouloir*, *deſhumaniſer*, *debrutaliſer*, & autres que nous rencontrerons cy-aprez en la diſcuſſion de ſes Remarques.

II. Incontinent aprez ayoir enoncé que le Souverain meſme n'a pas droit de faire de nouveaux mots, il adjouſte, *qu'il eſt vray qu'vn Souverain, ou vn Favori, ou vn principal Miniſtre d'Eſtat, en peut faire.* En quoy il y a de la contradiction manifeſte: nonobſtant qu'il taſche de la couvrir par vne diſtinction: en diſant que *ce n'eſt pas de ſoy, mais par accident.* Car cete diſtinction n'a jamais lieu que quand *de ſoy* eſt pris pour *eſſentiellement*: ce qui ne ſe peut pas dire en cet endroit. Mais ſuppoſé meſmes que cela fût ainſi, noſtre Auteur ne prend pas garde que ceux qui ont vrayement ce droit, à ſçavoir les Sages (ainſi qu'il eſt contraint de l'avoüer en la p. 452. chiffre 2. ſous ce titre *De vouloir*) ne l'ont pas de ſoy ny eſſentiellement: mais ſeulement comme tels, c'eſt à dire, en qualité de Sages, qui eſt touſiours par accident. Ioint qu'en luy accordant que les Sages ont de ſoy ce droit ce ſera encore choquer plus puiſſamment ſon pretendu principe, qui nie abſolûment qu'il ſoit permis à qui que ce ſoit de faire de ſoy ou de ſon autorité des mots nouveaux.

III. C'eſt vne maxime des Iuriſconſultes que celuy qui a droit de deſtruire, l'a pareillement d'édifier comme reſpectivement celuy qui a droit

d'édifier, l'a auſſi de deſtruire. Or il n'y a rien de plus ordinaire en toutes les lágues, & ſinguliere-ment en la noſtre que d'abolir des mots, dont ces Remarques nous fourniſſent bon nombre d'exemples. Il s'enſuit donc que ceux qui ont droit de les abolir, l'ont auſſi de leur en ſubſtituer & ſubroger d'autres. Ce qui eſt abſolûmẽt neceſſaire: afin d'éviter que la langue ne s'appauvriſſe, & en fin ne ſe deſtruiſe par la frequente abolition des mots de l'ancien ſtyle, s'il n'eſtoit pas permis de leur en ſubſtituer de nouveaux.

IV. Il y a pluſieurs choſes naturelles qu'on deſcouvre de nouveau, & pluſieurs artificielles que lon fait de nouveau: toutes leſquelles il faut marquer & ſignifier par des nouveaux termes. Et par conſequent le Principe icy propoſé ne peut pas avoir lieu, à tout le moins, en telles rencontres.

V. C'eſt vne maxime receüe en toutes les langues, que l'vſage admet de nouveaux mots, ou les abolit, comme bon luy ſemble. Noſtre Auteur le chante ainſi ordinairement, & le Poëte Horace le confirme en ces vers:

Horat. de art. Poet.

Multa renaſcentur quæ jam cecidêre, cadéntque
Quæ nunc ſunt in honore vocabula, ſi volet vſus:
Quem penes arbitrium eſt, & ius & norma loquendi.

C'eſt à dire,

Pluſieurs mots abolis de nouveau floriront,
Et les plus floriſſans ſoudain ſe fleſtriront

Si l'vsage le veut, qui a & droict & titre
De regler le langage en souverain arbitre.

Si cete maxime a lieu, elle deroge au pretendu Principe de nostre Auteur autant de fois que lon admet de mots nouveaux dans l'vsage.

VI. Il enseigne ailleurs (ainsi que j'ay desja touché cy-dessus) que le mot de *debrutaliser*, pour dire oster la brutalité, ou faire qu'vne personne brutale s'humanise, *a esté fait par vn personnage qui a droit de faire des mots, & d'imposer des noms, s'il est vray* (adjouste-t-il) *ce que les Philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux Sages d'eminente Sagesse d'avoir ce privilege.* Ya-t-il rien de plus derogeant à cet autre Principe si absolu, *Il n'est permis à qui que ce soit de faire des mots nouveaux.*

VII. Il se trompe avec cela au rapport de ce precepte des Philosophes, en ce qu'il s'imagine qu'ils entendent parler d'vne Sagesse Politique, quand ils deferent aux Sages le droit d'imposer les noms aux choses. Platon discourant excellemment bien sur ce sujet en son Cratyle, entend tousiours par ce mot de Sages (en Grec Σοφοι) ceux qui sont parfaitement versés en la cognoissance des choses. Car puis que les nos doivet exprimer les choses dont ils sont les marques, il n'appartiet qu'à ceux qui ont cognoissance de la nature des choses, de leur imposer leurs nos, afin qu'ils soient, le plus qu'il se pourra, convenables à leur nature. Aristote distinguant les cinq ha-

bitudes de l'entendement, à ſçavoir la Science, l'Intelligence, la Sageſſe, la Prudence & l'Art, enſeigne que la Science eſt la cognoiſſance d'vne choſe par ſa cauſe: l'intelligence la cognoiſſance de la cauſe meſme: & que la Sageſſe comprend en ſoy la Science & l'Intelligence enſemble. A raiſon dequoy ceux qui ſe trouvoient ornés de ces deux habitudes, eſtoient anciennement appellés σοφοὶ, *Sages*, iuſques au temps de Pythagoras, qui conſiderant que ce nom eſtoit trop arrogant & trop faſtueux, prit celui de *Philoſophe*, c'eſt à dire, *d'Amateur de Sageſſe*: & ceux de ſa profeſſion, qui vinrent aprez luy, imiterent en cela ſa modeſtie. Ie rapporte cecy pour faire voir que quand les Philoſophes ont deferé aux Sages le privilege d'impoſer les noms aux choſes, ils ont entendu parler de ceux qui avoient la cognoiſſance des choſes meſmes, non pas des Politiques, auſquels en cete qualité on n'attribue pas proprement la Sageſſe, mais bien la Prudence. Ce raiſonnement eſt conforme à l'Eſcriture Saincte, qui nous apprend qu'Adam, qui avoit vne parfaite cognoiſſance des choſes, ie dis vne Science & Intelligence infuſe dez ſa creation, *impoſa les noms à toutes les eſpeces d'animaux, à chacune ſuyuant ſa propre nature.*

En

En la page 569. sous le titre du Barbarisme.

PRINCIPE XIIX.

NON pas qu'il ne soit permis de faire quelquefois des phrases nouvelles : au lieu qu'il n'est jamais permis de faire de nouveaux mots, nonobstant cet Oracle Latin,

——— Licuit, semperque licebit
Signatum præsente nota producere nomen:

Parce que cela est bon en la langue Latine, & plus encore en la Greque : mais non pas en la nostre: où jamais cete hardiesse n'a reussi à qui que ce soit, au moins en escrivant. Outre que ce passage du Poëte ne permet qu'd'estendre les mots, qui sont dés-ja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux : qui est ce qui ne nous est pas du tout permis. Tesmoin le mauvais succez qu'en ont eu tous les mots que Ronsard, M. du Vair, & plusieurs grands personnages ont inventés pensant enrichir nostre langue. Mais en matiere de phrases c'est un barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles & visitées par tous les bons Auteurs, pour en faire à sa fantaisie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui sont de la langue & de l'usage.

OBSERVATION.

VOicy encore plus de paradoxes, & de propositions contre la raiſon & contre le commun ſentiment des hommes doctes & judicieux, qu'il n'y a de periodes. Le I. eſt en ce qu'il allegue l'autorité du Poëte Horace pour confirmer ſon principe precedent, qu'il n'eſt jamais permis de faire de mots nouveaux: quoy qu'il ſoit permis d'eſtendre ceux qui ſont deſ-ja en vſage: c'eſt à dire, d'eſtendre & r'allonger les noms primitifs pour en former de derivatifs: comme quand on forme *chevelu*, de *cheveux*: *champeſtre*, de *champ*: *terrible*, de *terreur*. En quoy il argumente fort mal, voulant inferer vne excluſion generale de tous autres mots nouveaux, de la licence particuliere que ce Poëte donne pour les derivatifs. Car en declarant qu'il a eſté touſiours permis, & qu'il le ſeroit à jamais d'eſtendre les mots primitifs pour en faire de derivatifs, il monſtre aſſez qu'vne telle licẽce n'eſt pas pour toute autre ſorte de mots nouveaux: ſans que pourtãt il en faille induire vne excluſion abſoluë. Et de fait le meſme *Poëte au meſme endroit* approuve l'invention des mots Latins nouveaux, ſingulierement, quand ils ſont extraits de la langue Greque, avec diſcretion:

Et nova, fictáque nuper habebunt verba fidem: ſi

Greco fonte cadent, parcè detorta.

C'eſt à dire,

Les mots nouveaux ſeront bien receus dans l'uſage,
S'ils ſont diſcretement extraits du Grec langage.

Or il y a beaucoup plus de raiſon que la langue Françoiſe face des mots nouveaux extraits de la Latine, que la Latine n'en tire de la Greque : dautant que la Françoiſe a ſans nulle proportion beaucoup plus d'affinité avec la langue Latine, que celle-cy avec la Greque. Mais qui plus eſt encore, Horace ſe plaint en ſuite de ce que lon envie ſon heureuſe invention en mots nouveaux : & par conſequent il s'en attribue le droit & la licence : & à ſon exemple, les hommes de rare doctrine & ſuffiſance ont le meſme privilege. Voicy ſes termes :

——— *Ego cur acquirere pauca*
Si poſſum, invideor?

C'eſt à dire,

Si i'en puis inventer quelques-uns de mon creu,
Faut-il me l'envier ?

Nous avons veu ſous le Principe precedent que noſtre Auteur defere par flaterie ce droit d'inventer de nouveaux mots au Souverain, à ſes Favoris, & aux principaux Miniſtres d'Eſtat, & meſmes aux perſonnages d'eminente Sageſſe : & j'y ay rapporté quelques exemples extraits de ſes Remarques : & neantmoins il nie icy abſolûment que cela ſoit jamais permis, qui eſt vne retractatiõ

ou vne contradiction tres-manifeſte.

Le II. paradoxe eſt en ces mots: *parce que cela* (à ſçauoir de faire de mots nouueaux) *eſt bon en la langue Latine & plus encore en la Grecque, non pas en la noſtre.* Car au contraire il eſt plus neceſſaire en la noſtre, à cauſe de ſa ſterilité & defectuoſité, qu'en ces deux-là qui ſont tres-fecondes & tres-copieuſes en termes.

Le III. paradoxe eſt la raiſon qu'il allegue en ſuite pour preuue du precedent: *Teſmoin le mauuais ſuccez qu'ont eu les mots que Ronſard, M. du Vair, & autres grands perſonnages ont inuentés, penſant enrichir noſtre langue.* Car ie m'aſſeure que cete raiſon ne ſera approuuée que de quelques Critiques Zoïles du temps, qui n'eſtiment rien que ce qui eſt de leur inuention: Mais ie ſouſtiens au contraire que Ronſard, le Cardinal du Perron, M. du Vair, Vigenaire & autres grands perſonnages du ſiecle dernier, & du preſent, ont trauaillé en cela ſi heureuſement, qu'ils ſe ſont acquis autant de loüange en enrichiſſant de nouueaux mots la langue Françoiſe, que ces nouueaux Reformateurs de langage ſe ſont chargés de blaſme par l'abolition & retrenchement de pluſieurs termes energiques & vtiles.

Ie ſouſtiens encore qu'à parler particulierement des mots eſtendus de leurs primitifs, il n'y en a pas vn dans ces Auteurs-là de ſi mal tiré, ny ſi difforme que celuy que noſtre Auteur attribue

à toutes Critiques du temps, en la Section X. de sa Preface, avec cét eloge qu'il est d'vne invention admirable, à sçavoir *plumeux* estendu de son primitif *plume* en ce distique.

Dedale n'avoit pas de ses rames plumeuses
Encore traversé les ondes escumeuses.

Les Poëtes pour marquer l'extreme vistesse de quelque chose luy donnent ordinairement l'epithete de *volante, d'ailée, ou d'emplumée*: mais *plumeuse* ne peut sembler qu'vn mot monstrueux & horrible.

Le III. paradoxe est en ce qu'il dit qu'*en matiere de phrases c'est vn barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles & vsitées par les bons Auteurs, pour en faire à sa fantaisie.* Car c'est autant que de vouloir astreindre tous les Escrivains, à vn mesme stile, ou pour le moins à celuy de peu d'Auteurs. Ce qui leur seroit (comme j'ay dit ailleurs à mesme propos) vne gehenne insupportable: tant par ce que diverses matieres requierent divers stile, qu'à cause que divers esprits ont diverses inclinations pour le stile comme pour les mœurs. Ioint que ce seroit leur interdire l'employ de plusieurs ingenieuses & riches inventions que la fecondité de leur esprit leur peut fournir au dessus de l'ordinaire: & leur oster la liberté d'imiter les plus excellens Auteurs Grecs & Latins, & mesmes des [illegible] voisines.

Le IV. paradoxe est en ce qu'on nous voulant

obliger estroitement à nous servir des phrases les plus familieres, qu'il appelle *naturelles*; il semble qu'il nous defende l'vsage des artificielles, qui sont les plus accomplies, puis que la nature est perfectionnée par l'Art: au lieu que les naturelles tiennent ordinairement du vice du pays natal, que les Grammairiens nomment *idiotisme* & luy font mal *Barbarisme*: parce que le *Barbarisme* ne se dit proprement que des simples mots, & non pas des phrases ou locutions entieres ainsi que ie monstreray plus amplement cy-aprez sous la Remarque intitulée, *du Barbarisme*.

En la p. 331 sous ce titre, *Enclliner*.

PRINCIPE XIX.

EN matiere de langage il n'y a point de consequence entre le mot formé, & celuy dont il se forme, comme par exemple on dit incliner *&* enclin, ennemi *&* inimitié, entier *&* integrité, parfait *&* imperfection.

OBSERVATION.

AV contraire c'est vne regle generale en toutes les langues que les mots Derivatifs, (c'est à dire, qui prennent leur origine & sont formés

d'autres mots) doivent estre conformes à leurs Primitifs, dont ils sont extraits & formés: comme, *bourg, bourgeois, bourgeoise; guerre, guerrier, guerroyer; marchand, marchandise, marchander*: qui ne different qu'en la terminaison. Ils sont appellés en Grec *Paronymes*, & en Latin *Conjugata*.

Il est vray que comme la plus part des regles de la Grammaire souffrent des exceptions; il se trouve quelques mots exceptés de celle-cy; mais cela arrive ordinairement en ceux qui ne sont pas purement François, mais extraits de la langue Latine: de sorte que les Derivatifs ont quelquefois de la conformité avec l'vne de ces deux langues, & les Primitifs avec l'autre; comme nous voions en tous les exemples proposés en cette Remarque, *enclaver, enclos, & inclination: ennemi & inimitié: entier & integrité, parfait & imperfection*: Tellement que tous ces mots estant Latins d'origine, & non pas purement François, ne peuvent pas servir de preuve à nostre Auteur pour establir son pretendu Principe.

En la page 373. sous ce titre *Courroucé*.

PRINCIPE XX.

Il y a plusieurs mots qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré.

OBSERVATION.

CEte proposition, choquãt la maxime indubitable des Philosophes, que *les Relatifs võt naturellement ensemble*, est manifestement fausse. Car le propre & le figuré estãt relatifs ou correlatifs (puis que *figuré* se dit au respect de *propre*, & *propre* au respect de *figuré*) il est impossible qu'ils soient separés l'vn de l'autre: de sorte que si vous croyez rejetter le propre & retenir le figuré, leur relation cesse, & l'vn n'est plus propre, ny l'autre figuré: & celuy qui est retenu ne peut plus estre consideré que comme absolu & sans aucune relation. Par exemple, le precepteur n'est plus precepteur dez-lors qu'il n'a plus de disciple: & le disciple cesse d'estre disciple dez-lors qu'il n'a plus de precepteur. L'exemple que nostre Autheur apporte de *courroux* & de *courroucé*, n'est pas à propos pour appuyer son pretendu Principe, ainsi que ie monstreray en mon observation sur la Remarque qui a pour titre *Courroucé* sous la letre C.

Page 34, sous ce titre, *De l'article du genitif.*

PRINCIPE. XXI.

CEt *article veut estre tousiours joint immediatement à son nom, sans qu'il y ait d'estranger entre-deux,*

deux, qui les separe : Par exemple, I'ay suyvi en cela l'avis de tous les Iurisconsultes, & de presque tous les Casuistes. *Je dis que* & de presque tous les Casuistes *n'est pas bien : & qu'il faut que* de *soit attaché à son nom* tous, *& que lon escrive* & de tous les Casuistes *Mais que deviendra* presque ? *où le mettra-t on ? car il le faut dire necessairement. Ie respons que ce sont deux choses, de condamner vne façon de parler comme mauvaise, & d'en substituer vne autre en sa place, qui soit bonne. Les Maistres m'ont appris que cete façon d'escrire* & de presque tous les Casuistes, *est vicieuse : je m'acquite de mon devoir en la declarant au public, sans que ie sois obligé de reparer la faute. Neantmoins il me semble qu'on la peut eviter en disant*, I'ay suyvi le sentiment de tous les Iurisconsultes, & presque de tous les Casuistes, *ou bien*, & de la pluſ-part des Casuistes, *ou* de la plus grand' part des Casuistes.

OBSERVATION.

C'Est vne lasche evasion, & non pas vne pertinente response, de dire que *ce sont deux choses, de condamner vne façon de parler, comme mauvaise, & d'en substituer vne autre en sa place, qui soit bonne.* Car quoy que ce soient deux choses differentes, elles sont pourtant consequentes l'vne à l'autre: parce que celuy qui entreprend de condamner vne locution desia receuë, luy en doit

par neceſſité ſubſtituer vne autre, qui ſoit meilleure & plus recevable : autrement il paſſera pluſtoſt pour vn deſtructeur de la langue, que pour vn correcteur du langage. Ioint qu'eſtant neceſſaire d'exprimer en quelque façon nos conceptions, il vaut mieux y employer les locutions deſia receuës, quoy qu'inelegantes & moins regulieres, que de manquer de termes.

Au reſte j'approuve ſon ſentiment en ce que ſur la fin de ſa Remarque, il dit que pour remettre dans la regularité & congruité la phraſe propoſée, il ſuffit de tranſpoſer l'adverbe *preſque*, en le mettant devant *de tous*, en cete ſorte : *J'ay ſuivi en cela le ſentiment de tous les Iuriſconſultes & preſque de tous les Caſuiſtes* : au lieu de dire, *& de preſque tous les Caſuiſtes*. Mais ie tiens auſſi que les deux dernieres locutions qu'il ſubroge à celle-là, n'en ſont pas aſſez expreſſives : à ſçavoir *& de la pluſ-part des Caſuiſtes*, ou *& de la plus grand' part des Caſuiſtes* : dautant que ce terme *preſque* doit eſtre fort proche du nombre defini : & que *la pluſ-part ou la plus grande part* ſe peut dire du moindre nombre au deſſus de la moitié. Par exemple 60, ou 55, voire meſme 51. font la pluſ-part ou la plus grand' part de cent : mais pour dire *preſque cent*, il faudroit que ce fût 95, 96, ou environ.

En la page 500. ſous ce titre, *ſi lon dit* Bon heurs *au pluriel.*

PRINCIPE XXII.

IL y a cete belle difference entre les perſonnes & les mots, que quand vne perſonne eſt accuſée, & que lon doute de ſon innocence, on doit aller à l'abſolution: mais quand on doute de la bonté d'vn mot, il faut au contraire le condamner, & ſe porter à la rigueur. A plus forte raiſon ſi non ſeulement la pluſ part en doutent, mais le condamnent, comme on fait celuy-cy, Le paſſage de Scaliger en ſa Poëtique eſt trop beau pour n'eſtre pas allegué ſur ce ſuiet. Contrà nobis (*dit-il*) atque Iuriſconſulti ſanxere, faciendum eſt: illis enim ità videtur præclariùs conſuli rebus humanis, ſi decem ſontes abſolvantur, quàm ſi vnus innocens damnetur. Etenim verò Poetæ id agendum eſt, vt potiùs centum bonos verſus jugulet, quàm vnum plebeium relinquat.

OBSERVATION.

NOſtre Auteur manquât de raiſon pour y fõder la difference qu'il met icy par maniere de Principe & d'axiome, entre la condamnation d'vne perſonne accuſée de crime, dont, par fau-

te de preuve ſuffiſante, l'innocẽce eſt en doute, & d'vn mot dont la bõté eſt revoquée en doute, taſche de l'appuyer de l'autorité de ce grãd homme Iulius Scaliger, laquelle pourtãt ne fait rien à ſon deſſein: & luy ne l'aiant rapportée qu'en ſes termes Latins, ie la veux traduire en noſtre langue, en faveur des Lecteurs qui ne ſont pas verſés en la Latine. *Il nous faut faire* (dit-il) *au contraire de ce que les Iuriſconſultes ont ordonné. Car ils ont creu de pourvoir mieux aux affaires humaines en renvoiant abſous dix criminels, que d'en condamner vn ſeul innocent. Mais vn Poëte en doit vſer en cete ſorte, que pluſtoſt il coupe la gorge à cent bons vers, que d'en retenir vn ſeul de mauvais.*

Premierement donc il faut *conſiderer*, que Scaliger parle icy d'vn vers entier, non pas d'vn ſeul mot, comme fait la Remarque, ainſi que ſon titre, *ſi lon dit bon-heurs au pluriel*, le demonſtre. En ſecond lieu Scaliger parle d'vn vers manifeſtement mauvais, en le qualifiant *plebée*, comme s'il diſoit *de la lie du peuple*, & en cete qualité l'oppoſant à cent bons vers: & la Remarque ne conſidere qu'vn ſeul mot, *non pas* abſolûment mauvais: *mais dont la bonté eſt en doute: & que meſmes des gens tres ſçauans & tres-excellens Eſcrivains en noſtre langue ſouſtiennent eſtre bon.* Ce ſont les propres termes de noſtre Auteur rapportés cy-aprez dans la meſme remarque qui a pour titre, *Du barbariſme.* C'eſt pourquoy la conſequence de l'vn à

l'autre ne vaut rien : parce qu'il eſt trop evident qu'vn mot dont la bonté eſt douteuſe, approuvé d'ailleurs de pluſieurs doctes Eſcrivains, paſſera mieux dans vn diſcours, qu'vn mechant vers entier dans vn poëme elegant.

Pour vne III. raiſon : Scaliger eſcrivant qu'*vn Poëte doit pluſtoſt eſgorger cent bons vers, que d'en laiſſer vn ſeul mauvais*, cela ſe doit entendre par exaggeration, non pas à la rigueur de la letre. Car c'eſt autant à dire qu'*vn Poëte ne doit pas produire* vn poëme (dans lequel il recognoit & remarque vn mechant vers) qu'il n'ait refait ce mechant vers, qui peut deshonorer tout ſon ouvrage.

Pour la IV. j'oſeray bien dire davantage, c'eſt que Scaliger meſme ſe meſcompte au rapport de la maxime des Iuriſconſultes par luy alleguée. Car jamais ils n'ont tenu qu'il vaille mieux abſoudre dix criminels que de condamner vn innocent. Mais leur axiome eſt, *præſtat nocentem abſolvere, quàm innocentem damnare* : c'eſt à dire, *Il vaut mieux abſoudre vn criminel que de condamner vn innocent*. Ce qui ſe doit entendre d'vne meſme perſonne prevenuë de crime, lors que les preuves induiſent de violentes preſomptions & conjectures du crime contre l'acuſé, mais qui ne ſont pas ſuffiſantes pour vne entiere conviction. Car en ce cas-là les juges ſe doivẽt porter à l'abſolution pluſtoſt qu'à la condamnation. Mais ſi les preuves ſont convainquantes contre ſes com-

plices, ils les condamneront, & ordonneront qu'il ſera plus amplement enquis contre l'autre.

En la page 375. ſous ce titre, *Vne partie du pain mangé.*

PRINCIPE XXIII.

IL n'y a point de locution, qui ait ſi bonne grace en toutes ſortes de langues, que celle que l'vſage a eſtablie contre les regles, & qui a commencé à ſecouer le joug de la Grammaire, &c. Sur quoy ce mot de Quintilien eſt excellent, aliud eſt Latinè, aliud Grámaticè loqui.

OBSERVATION.

L'Antagoniſte de noſtre Auteur rejette cete propoſition avec autant d'indignation que de raiſon. Et de fait elle choque directement l'ordre eſtabli par l'Art pour la perfection de la nature. Car à quoy ſerviroient les preceptes de l'Art, ſi vn pretendu Vſage, qui n'eſt en ce cas qu'vn pur abus, les peut deſtruire? A quoy faire noſtre Auteur meſme propoſeroit-il tant de belles regles, & tant de bons advis pour bien parler, & pour bien eſcrire, ſi on parle & ſi on eſcrit encore mieux & plus elegamment, en les meſpriſant & en prenant vn ordre tout contraire?

Certes l'autorité de Quintilien, de laquelle il pretend appuyer son paradoxe, ne fait rien à ce propos, si elle est bien conceüe. Car quand ce grand Rhetoticien escrit, qu'*autre chose est parler Latin, autre chose parler selon la Grammaire*, il ne veut pas dire que pour parler elegamment, il faille violer les loix de la Grammaire : mais bien qu'il ne suffit pas de parler congrûment, & s'attacher seulement à l'observation des regles de la Grammaire : mais que d'ailleurs il y faut adjouster le choix des termes, la liaison des parties de l'Oraison, la pureté & le relief du style, les figures, & les autres ornemens oratoires, qui embellissent & illustrent le langage : ce qu'il faut apprendre & prendre de la Rhetoriqne, comme de la Grammaire la nuë congruité. Tout ainsi qu'au bastiment d'vn superbe Palais on garde l'art de la Massonnerie & de la Charpenterie, pour bien asseoir & ajuster les materiaux : mais ce seroit peu de cas si on n'y adjouste les embellissemens & les enrichissemens les plus exquis de l'Architecture, comme Chapiteaux, Couronnes, Frises, Architraves, Bandeaux, Cimaises, & autres. Voiez cy-dessus sur ce mesme sujet mon observation sur le Principe VII.

En la page 87. ſous le titre, Qvi *au commencement d'vne periode.*

PRINCIPE XXIV.

NOus ſommes plus exacts en noſtre langue, & en noſtre ſtile que les Latins n'y que toutes les nations, dont nous liſons les eſcrits, &c. Et ſur la fin: *Tous les Latins en vſent ainſi, & Ciceron le premier. Voiez ſi i'ay raiſon de dire, que nous ſommes plus reguliers qu'eux.*

OBSERVATION.

CEte maxime teſmoigne tant de vanité de la part de nos Critiques & Raffineurs du langage François, que ſi elle eſtoit eſchappée à vn Eſpagnol, elle ſeroit receüe pour vne des plus hautes rodomontades, & ridicules ſaillies de l'arrogance de la nation. Car outre que c'eſt choſe trop cognuë que les langues Grecque & Latine ſont tres-artificielles & parfaitement eſtablies ſur des regles certaines, dont les exceptions ſont limitées & marquées comme des anomalies & varietés diſſemblables, qui ſont autant de riches ornemens des meſmes langues, ſi bien que lon n'y apporte plus de changement: la Françoiſe au contraire (ainſi que noſtre Auteur le proteſte ſouvent

ſouvent) admettant pluſieurs termes & pluſieurs locutions ſans raiſon, & bien ſouvent contre la raiſon, reçoit des changemens conſiderables dãs xxv. ou xxx ans: & luy meſmes en marque quatre dans le dernier ſiecle. Le I. au temps d'Amyot: le II. au temps du Cardinal du Perron: le III. au temps de Coeffeteau & de Malherbe: le IV. ſous le temps qu'il a eſcrit ſes Remarques. Cela eſtant ainſi, comment eſt-ce que nous pouvons eſtre plus exacts ou plus Reguliers en noſtre langue, que les Grecs ou les Latins en la leur? Certes il eût mieux dit que dans tant de changemens nous n'avons pas peu eſtre fort exacts en noſtre langue: & que ſon vſage eſtant ſouvent ſans raiſon & meſmes contre la raiſon, eſt par meſme moyen deſordonné, irregulier, vague & incertain.

Au reſte il y a icy encore vne contradiction à ce qu'il a dit ſous le Principe precedent conceu en ces termes: *Il n'y a point de locution qui ait ſi bonne grace en toutes ſortes de langues, que celle que l'vſage a eſtabli contre la regle, & qui a commencé à ſecoüer le joug de la Grammaire.* Car la locution eſtablie contre les regles de la Grammaire, eſt neceſſairement irreguliere: & icy il ſouſtient *que les François ſont* plus reguliers que les Latins, ny que toutes les nations, dont nous liſons les eſcrits. Accordez, ſi vous pouvez, *reguliers & irreguliers*: en parlant d'vn meſme ſujet.

En la page 141. ſous le titre, *Damoiſelle, Madamoiſelle.* Et en la page 512. *ſous le titre, Arondelle hirondelle, herondelle.*

PRINCIPE XXV.

L*On ne dit plus & lon n'eſcrit plus* Damoiſelle, *ny* Madamoiſelle, *il faut dire* Demoiſelle *&* Mademoiſelle *avec vn* e *aprez le* d. *C'eſt que l'*e *eſt beaucoup plus doux que l'*a: *& comme noſtre langue ſe perfectionne tous les jours, elle cherche ſa perfection en la douceur.*

On dit Arondelle, hirondelle & herondelle: mais herondelle *avec* e *eſt le meilleur. C'eſt, à mon avis, parce que noſtre langue, qui aime la douceur de la prononciation change volontiers l'*a *en* e, *n'y aiant point de doute que l'*a *eſt vne voielle beaucoup moins douce que l'*é.

OBSERVATION.

IE nie que lon ne diſe plus, & que lonn'eſcrive plus *Damoiſelle* ny *Madamoiſelle*, ſi ce n'eſt dans la coqueterie des femmes & de ceux qui les cajolent: où londit *Demoiſelle & Mademoiſelle:* d'où les Romans ont pris occaſion de l'eſcrire,

ainſi, & quelques autres Auteurs en ſuite plus par complaiſance envers les Dames (qui ont trouvé agreable cete prononciation) que par le propre ſentiment de ceux qui parlét ou qui eſcrivent ainſi. Et ſi la raiſon que la Remarque en allegue, avoit lieu (à ſçavoir que l'*e* eſt beaucoup plus doux que l'*a*, & que noſtre langue affecte la douceur en la prononciation) il faudroit dire *deme*, *eme*, *leme*, *treme*, pour *dame*, *ame*, *lame*, *trame*: *mais avec* plus de raiſon faudroit-il dire & eſcrire, *deme* que *demoiſelle*, parce qu'en ce mot *damoiſelle*, vne ſyllabe avec *a* peut mieux paſſer avec trois autres ſans *a*, qu'en *dame*, où des deux l'vne eſt en *a*.

Certes la pluſpart des hommes doctes, & ſur tous les plus judicieux trouvent cete nouveauté auſſi effeminée qu'irreguliere: & tiennent cet adouciſſement ou pluſtoſt ramolliſſement de langage pour vne preuve du relaſchement de la generoſité & vigueur maſle des François: veu meſmes que de tout temps & encore aujourd'huy les nations Martiales affectent le langage maſle & grave, qui paroit plus ſans doute avec l'*a* qu'avec l'*e*.

Le langage des premiers hommes, qui fut inſpiré de Dieu à Adam, en fait preuve: puiſ-que ce meſme grand pere de tous les hommes à ſon nom compoſé de deux ſyllabes avec *a*: & *Abraham*, le pere des croyans, de trois ſyllabes auſſi en *a*: *Eva* la femme de l'vn, a vn nom de deux ſyllabes

dont l'vne eſt avec *a*: & *Sara* la femme de l'autre, a ſes deux ſyllabes avec la meſme lettre *a*.

Par cete conſideration les Doriens changeoiét ſouvent l'*e* du langage des autres nations Greques en *a*, & diſoient τὰν ἅμαν, au lieu de τὴν ἡμέραν, *tan timan*, pour *ten timén*: & les Macedoniens les plus belliqueux des Grecs en vſoient de meſme quand ils diſoient μητάτα, νεφελαγερέτα, pour μητέτης, νεφελαγερέτης, ainſi qu'on le voit employé ordinairement dans Homere.

Pour les Romains, oiez cet hemiſtiche d'vn de leurs plus anciens Poëtes, *rapporté par Horace.*

Fortunam Priami cantabo.

Oyez Virgile, qui s'eſt acquis le titre de *divin* par l'excellence inimitable de ſa poëſie,

Arma virúmque cano.

Arma amens capio.

Quà data porta ruunt.

Certes les Eſpagnols quitteroient auſſi-toſt l'exercice des armes, que le frequent vſage de la voiele *a*, par vne affectation quaſi naturelle à leur nation.

Les Italiens meſme, quoy qu'ils ſoient fort decheus de la gloire des armes acquiſe par leurs anceſtres, ſeroiét bien marris de changer vn *a* en *e*, encore qu'ils le rencontrent en huit ſyllabes dans vn meſme vers, comme en cetuy-cy de Petrarque.

Qual vive Salamandra in fiamma ardente.

Et en ſept dans cet autre.

L'aqua cava la pietra diſtillando.

Ces vers Lyriques ſont de meſme trempe.

Armat'ava l'impreſſa
Di queſta mia Conteſſa.

Cete meſme voiele a eſté ſi agreable aux nations barbares tant Orientales qu'Occidentales qu'elle eſt employée dans vne bonne partie des mots de leur langue.

L'antagoniſte de noſtre Auteur, quoy qu'il favoriſe l'vſage de la Cour ne s'eſt peu contenir de dire ſur le changement d'*a* en *e*, en ces mots *guerir* pour *guarir*, & *herondelle* pour *harondelle*, *que cela eſt efféminé, enfant de Paris, & du franc badaudois, qui dit auſſi* merque, ſerge, merry *pour* marque, *ſarge, marri.*

Au reſte il y a encore vne haute & myſterieuſe conſideration, pour laquelle toutes les nations du monde ſe doivent plaire au frequent employ de la letre A: c'eſt que comme la premiere dans tous les alphabets ou denombrement des letres, elle eſt le ſymbole de la Divinité: puis que Dieu meſme s'eſt nómé A, en diſant *je ſuis l'A & l'O.* (La premiere & la derniere letre des Grecs,) pour nous apprendre qu'il eſt le Principe, & la Fin de toutes choſes.

En la p. 345. sous ce titre, *AFIN avec deux constructions differentes.*

PRINCIPE XXVI.

IL est presque tousiours vray de dire qu'il faut escrire comme on parle.

OBSERVATION.

CEte maxime peut recevoir double sens. L'vn est, qu'il faut vser de mesmes termes, & de mesmes phrases en escrivãt qu'é parlãt: par ce que l'escriture n'est autre chose que la parole redigée par escrit, & comme son portrait. L'autre qu'il faut escrire comme lon prononce. Le Principe icy proposé est faux en l'vn & en l'autre sens. Au premier, parce que la parole eschappe facilement & legerement de la bouche, & partant elle est souvent moins correcte que l'escriture, qui se fait tousiours avec d'autant plus d'attention qu'elle est plus lente, ainsi que j'ay monstré plus amplement sur le Principe II. Et nostre Auteur mesme choque cetuy-cy en la p. 569. sous le titre *du Barbarisme*, où il escrit ainsi: *Iamais cete hardiesse* (c'est à sçavoir de faire de noms nouveaux) *n'a reüssi à qui que ce soit, au moins en escrivant. Car*

en parlant on ſçait bien qu'il y a de certains mots que lon peut former ſur le champ, comme bruſqueté, inaction, impoliteſſe, *& d'ordinaire les verbaux qui ſe forment en* ent, *comme* criement, pleurement, ronflement; & encore n'eſt-ce que par raillerie. Et en la p. 323. il rapporte qu'en parlant on dit pluſtoſt *il n'y a rien tel*, & en eſcrivant *il n'y a rien de tel, qui eſt mieux dit.* Son contretenant n'a pas oublié de le cenſurer ſur ce ſujet

Quant à l'autre ſens de la maxime propoſée, j'avouë qu'il y a pluſieurs doctes & celebres Eſcrivains, qui taſchent d'ajuſter l'orthographe des termes de noſtre langue à leur prononciation: mais ils n'y ont pas bien reüſſi: & noſtre Auteur en la page 13. remarque qu'il faut prononcer *fou, mou, cou*, quoy que lon eſcrive *fol, mol, col.* En la p. 322. qu'il faut eſcrire Aouſt, bien qu'il faille prononcer Ouſt, & en la p. 502. que lon eſcrit *Convent* quoy que lon prononce *Convent.*

Paſſons maintenant de la diſcuſſion des Principes de la langue Françoiſe eſtablis par le ſieur de Vaugelas, à nos Obſervations ſur ſes Remarques.

Et article veut estre tousiours joint immediatement à son nom, sans qu'il y ait d'estrange entre-deux,

OBSERVATIONS SVR LES REMARQVES DE M. DE VAVGELAS. sur la langue Françoise.

Par Messire Scipion Dupleix, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Privé, & Historiographe de France.

Page 527. Absynthe. Poison.

MONSIEVR *de Malherbe dans ses vers fait Absynthe tantost masculin, & tantost feminin. il dit en vn lieu,* Tout le fiel & tout l'Absynthe, *& en vn autre,* Adoucit toutes nos Absynthes. *Pour moy, ie l'aimerois mieux faire masculin que feminin: nonobstant l'inclination de nostre langue, qui va à ce dernier genre plustost qu'à l'autre: & ie ne vois presque personne qui ne soit de cet avis.*

Poison *est tousiours masculin: quoy que M. de Malherbe l'ait fait quelquefois feminin, que d'ordinaire les Parisiens*

l'vne à l'autre: parce que celuy qui entreprend de condamner vne locution desia receuë, luy en doit

Parisiens le facent de ce genre, & dient de la poison. *I'oublois de dire qu'*absynthes *au pluriel n'est pas bon.*

OBSERVATION.

IL y a plusieurs choses à observer sur cete Remarque. La I. que le mot *Absynthe*, y est mal escrit avec vn *b*, au lieu d'vn *p*. La II. qu'il y est mal escrit encore avec vn *y* au lieu d'vn *i*: parce que le Grec, d'où il est pris, s'escrit ἀψίνθιον, & le Latin conformement au Grec, *apsinthium*. C'est pourquoy nous devons escrire *apsinthe*, & non pas *absynthe*. La III. chose que i'y trouve à observer, c'est que puis qu'il est en vsage tant au genre masculin qu'au feminin, il le faut laisser indifferemment au choix & à la liberté d'vn chacun, sans condamner absolûment l'vn pour retenir l'autre. La IV. que puis que l'Autеur de la Remarque venoit de nous produire au pluriel *absynthes*, avec l'autorité de Malherbe, duquel il fait par tout son ouvrage, vn de ses principaux Oracles pour la langue Françoise, il ne devoit pas dire si brusquemét que ce nó ne se dit point au pluriel, sans nous en donner quelque raison. Ne l'aiant dóc pas fait, ny d'aventure consideré jamais la vrave raison de cela, il faut sçavoir que c'est à l'imitation de la langue Latine (qui met entre les noms heteroclits & anomaux, qui ne sont en vsage qu'au singulier, & rarement au pluriel) *les noms d'herbe &*

I. Desp. in Heteroel. Propria plurali, &c.

d'arbrisſeau. Ainſi diſons nous *cicorée* ou *chicorée*, *ciguë*, *oſeille*, *lavãde fenouil*, *perſil*, au ſingulier: & non pas *chicorées*, *ciguës*, *oſeilles*, *lavandes*, *fenouils*, *perſils*, au pluriel, *toutefoiſon* dit *chou & choux*, *laictue & laictues*, *pourpié & pourpiés*, tant au pluriel qu'au ſingulier.

La V. obſervation eſt que *Poiſon* ſe trouvant dans l'vſage tant au genre maſculin que feminin, il le faut laiſſer auſſi à la liberté d'vn chacun: quoy qu'il y ait plus d'apparence de le faire feminin, à cauſe qu'il vient du Latin *potio*: d'où il eſt dit *poiſon*, quaſi *potion*, comme *raiſon* vient de *ratio* & *oraiſon*, d'*oratio*. Nous le faiſons feminin en Gaſcogne: ainſi que la Remarque le teſmoigne des Pariſiens, & diſons *la poſon*, comme eux *la poiſon*.

Page 383. Accouſtumance.

*CE mot commence à vieillir. Au lieu d'*accouſtumance, *on dit maintenant* Couſtume, *quoy que ce ſoit vn mot equivoque, & qu'*accouſtumance *exprime bien mieux & vniquement ce qu'il ſignifie. Mais il n'y a point de raiſon contre l'Vſage.*

OBSERVATION.

COuſtume eſt vn mot homonyme ou equivoque, qui a double ſignification, l'vne pour

de Principe & d'axiome, entre la condamnation d'vne personne accusée de crime, dont, par fau-

couſtume locale, dite en Latin *Conſuetudo*: laquelle, ſelon les Iuriſconſultes, a force de loy. L'autre ſe rapporte aux mœurs, & meſmes aux couſtumes & habitudes, bonnes & mauvaiſes de toutes ſortes d'animaux. *Acconſtumance*, a de l'analogie à cete derniere ſignification: en tant qu'elle marque des actes frequens pour ſe former & reduire en parfaite habitude, ainſi qu'*aſſuetudo* en Latin. En ce ſens Tacite eſcrit. *Degenerabat à labore miles aſſuetudine voluptatum & contemptu Ducis*: *la ſoldateſque quittoit ſes exercices ordinaires par l'acouſtumance aux voluptés & par le meſpris qu'elle faiſoit de ſon General.* C'eſt pourquoy *acconſtumance* ne ſignifiant qu'vn acheminement à la Couſtume, ce mot, *Couſtume*, qui marque vne habitude entierement formée, ne luy peut pas eſtre proprement ſubrogé: & il y a autant de difference de l'vne à l'autre que de *defaillance* à *defaut*, de *decadence à cheute*, *d'humiliation* à *humilité*, bref de *l'acheminement à quelque lieu*, *à l'arrivée au meſme lieu.* D'ailleurs *Accouſtumance* ne s'eſtend iamais à la couſtume locale, comme fait *Couſtume.*

Quintilian cap. 8 lib. 1. Inſtit. Orator.

Au reſte, puis-que par le teſmoignage de la Remarque, ce mot *Accouſtumance* exprime mieux & vniquement ce qu'il ſignifie, pourquoy eſt-ce qu'on le laiſſera vieillir & perir, par faute d'en continuer l'vſage? *Il n'y a point de raiſon contre l'Vſage* (repart noſtre Auteur:) & moy ie luy ſouſtiens que ce n'eſt pas vn vray vſage, mais bien

vn pur abus, qui taſche d'abolir vn terme fort expreſſif, energique, & avec cela vnique, & par conſequent neceſſaire. Certes ſon Antagoniſte s'y oppoſe avec tous les gens de letres, à l'exception de certains Critiques de ce temps: au caprice deſquels ie veux oppoſer auſſi l'autorité du grand Quintilien & en cet endroit & en toutes rencontres de pareils retranchemens & de ſuppreſſion de mots neceſſaires. *Poſſibile* (dit-il) *durum eſt vocabulum, ſed tamen neceſſarium, cùm aliud non habeamus*: c'eſt à dire, *ce mot* Poſſible *eſt dur & rude, toutefois neceſſaire, puis que nous n'en avons point d'autre.* Mais pourquoy eſt-ce que noſtre Auteur conclud bruſquement en ces termes, *Il n'y a point de raiſon contre l'Vſage:* puis qu'il n'eſtablit pas icy l'vſage d'vn mot, mais au contraire qu'il l'abolit ou du moins qu'il taſche de l'abolir?

Quintilian cap. 8 lib. 1. Inſtit. Orator.

Page 256. Accroire.

C'*Eſt vn excellent mot, tant s'en faut qu'il ſoit mauvais, comme ſe l'imaginent pluſieurs, qui ne s'en ſervent iamais: mais diſent touſiours* faire croire, *Car il y a cete difference entre* faire croire, *&* faire accroire, *que* faire croire *ſe dit touſiours pour des choſes vraies, &* faire accroire *pour des choſes fauſſes. Par exemple*, il m'a fait accroire qu'il ne joüoit point, *ie fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la verité: mais ſi ie dis* il m'a fait croire vne telle choſe,

lution plutoſt qu'à la condamnation. Mais ſi les preuves ſont convainquantes contre ſes com-

me donne à entendre qu'il m'a fait croire vne choſe veritable. D'autres diſent que la difference qu'il y a entre faire croire, *&* faire accroire, *n'eſt pas tant que l'vn ſoit pour le vray & l'autre pour le faux, qu'en ce que* faire accroire *emporte touſiours que celuy de qui on le dit, a eu deſſein en cela de tromper. Vn de nos plus celebres Auteurs eſtoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire *eſtoit vn barbariſme, & qu'il faloit touſiours dire* croire. *Il dit par exemple, en vn certain lieu,* qui eſt content de ſa ſuffiſance, & ſe veut faire croire qu'il eſt habile homme. *Qui doute qu'il ne faille dire en cet endroit* ſe veut faire accroire ? *On l'eſcrit ainſi avec deux* c, *& en vn ſeul mot, & non pas* à croire, *ny* acroire.

OBSERVATION.

NOſtre Auteur rapportant icy deux differences en la ſignification entre ces deux verbes *Accroire* & *Croire*, ſuyvant le ſentiment d'autruy, n'y adjouſte pas le ſien. Pour moy, ie ne trouve point que ce ſoient des differences: & au contraire j'eſtime qu'elles reviennent à vne meſme expreſſion. Car *nous vouloir perſuader la fauſſeté au lieu de la verité, & nous tromper avec des paroles*, different plus aux termes qu'en la realité de la choſe. De ſorte que *vouloir faire accroire*, & *vouloir faire croire* ſe peuvent dire indifferemment

ſant & en prenant vn verdre tout contraire?

d'vne perſuaſion contre la verité: mais mieux que d'vne choſe vraye.

Quant à ce qu'il dit qu'en cete façon de parler, *qui eſt content de ſa ſuffiſance & ſe veut faire croire qu'il eſt habile homme*, il eſt manifeſte qu'*accroire* y conviendroit mieux que *croire*, il me ſemble qu'elle n'eſt non plus elegante avec l'vn qu'avec l'autre verbe: & qu'il ſeroit mieux dit, *qui eſt content de ſa ſuffiſance & s'imagine* ou *ſe perſuade qu'il eſt habile homme.*

Il me ſouvient que René Charron Pariſien (que j'ay cognu familierement en ma ieuneſſe, luy eſtant Theologal à Condam) homme plus ſignalé par la pureté de ſon ſtyle que par celle de ſa croiance, reiettoit & conc...noit ce verbe *accroire*, & diſoit touſiours *faire croire*. Ie ne voudrois pas pourtant l'imiter en cela, non plus qu'en ces mœurs & en ſa doctrine.

Au ſurplus noſtre Auteur vſe mal icy de l'adjectif veritable, quand il eſcrit *choſe veritable*, pour dire *choſe vraye*. Car *veritable* ne ſe doit dire que des perſonnes qui aymét la verité, & des diſcours qui contiennent verité, comme en Latin *verax*: & *vray* ſe doit dire de ce qui eſt ainſi qu'on le dit.

P. 332. *Accueillir.*

MOnſieur Coeffeteau & pluſieurs autres bons Auteurs, encore aprez Amyot, ſe ſervent ordinairement de ce mot en mauvaiſe part, & diſent accueilli de la tempeſte, accueilli d'vne fievre, accueilli de la famine, accueilli de toutes ſortes de mal-heurs. *Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riviere de Loire, où lon vſe de ceſte façon de parler. Mais elle n'eſt pas ſi ordinaire à la Cour. On s'en ſert pluſtoſt en bonne part, & lon dit par exemple,* il a eſté accueilli favorablement. Accueil *ne ſe dit auſſi iamais qu'en bonne part, ſi lon n'y ajouſte* mauvais.

OBSERVATION.

IE tiens au contraire qu'à l'imitation d'Amyot, & de Coeffeteau on vſe encore en mauvaiſe part du verbe *accueillir*, & que lon peut dire avec auſſi peu de ſcrupule, *il a eſté accueilli avec iniures*, qu'*avec complimens*. Et ce que l'Auteur avance pour la confirmation de ſa Remarque en faveur des modernes, à ſçavoir *que le mot* accueil *ne s'employe iamais qu'en bonne part, ſi on n'y adjouſte* mauvais: n'eſt nullement conſiderable: parce qu'*on* ne l'employe non plus en bonne part que lon n'y

contraire (ainſi que noſtre Auteur le proteſte ſouvent

adjouſte *bon* ou *favorable*, ou quelque autre ſemblable epithete. Et partant ces façons de parler, *il a eſté accuelli d'vne furieuſe tempeſte, ou de quelque autre mal-heur*, ſont trop legerement condamnées par les Critiques de ce temps. A tout le moins les faloit-il laiſſer à la liberté d'vn chacun auſſi bien ailleurs que le long de la riviere de Loire.

Page 461. Si l'Adjectif de l'vn des genres ſe peut appliquer à l'autre dans la comparaiſon.

L'Exemple le va faire entendre. Si vn homme dit à vne fille *ie ſuis plus beau que vous*, ou qu'vne fille die à vn homme, *ie ſuis plus vaillante que vous*, on demande ſi cete façon de parler eſt bonne? *On reſpond qu'elle ne ſe peut pas dire abſolûment mauvaiſe, mais qu'elle n'eſt pas fort bonne auſſi, & qu'il la faut eviter en ſe ſervant d'vne autre phraſe; comme* j'ay plus de beauté que vous: *Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement*, ie ſuis plus beau que vous n'eſtes belle: & ie ſuis *plus vaillante que vous* n'eſtes vaillant. *Car en cete phraſe l'adjectif regardant les deux perſonnes de divers ſexes, & leur eſtant commun à tous deux il doit auſſi eſtre du genre commun, non pas d'vn genre qui ne convienne qu'à l'vn des deux. C'eſt pourquoy vn homme dira fort bien à vne femme, ou vne femme à vn homme,*

me, ie suis plus riche que vous, ie suis plus pauvre & plus noble que vous: *parce que tous ces adjectifs*, riche, pauvre, noble, *sont du genre commun, & conuiennent egalement à l'homme & à la femme.*

OBSERVATION.

CEte Remarque me semble trop scrupuleuse en ce qu'elle nous veut faire retrâcher, ou à tout le moins eviter vne façon de parler qui n'est pas mauvaise, & qui peut servir à diversifier nostre langage Tellement qu'vn homme parlant à vne fille, peut dire fort bien, *ie suis plus beau que vous*: & vne fille à vn homme, *ie suis plus vaillante que vous*: parce que l'adverbe *plus*, fait voir que l'adjectif se doit sous-entendre en la comparaison, sans qu'il soit besoin de le repeter, & dire, *ie suis plus beau que vous n'estes belle*: & *ie suis plus vaillante que vous n'estes vaillant.*

Page 461 chiffre 2. Adverbe.

CEte partie de l'Oraison veut tousiours estre proche du verbe, comme le mot le monstre, soit devant ou aprez il n'importe, quoy que dans la construction il aille tousiours aprez le verbe comme l'accessoire aprez le principal, ou l'accident aprez la substance. C'est pourquoy ie m'estonne qu'vn de nos plus fa-

meux Escrivains affecte de le mettre si souvent loin de son verbe à la teste de la periode. Par exemple, comme lon vit que presque leurs propositions n'estoient que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome, *au lieu de dire*, comme lon vit que leurs propositions n'estoient presque que celles qu'ils avoient faites à Rome, *nonobstant la cacophonie des deux* que, presque que, *qui n'est pas considerable à comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre* presque *au lieu ou il le met. Et il pouvoit eviter les deux* que, *en mettant* comme on vit que leurs propositions estoient à peu prez les mesmes, &c.

Je crois neantmoins qu'il y a quelques adverbes, comme iamais, souvent *& quelquefois* touſiours, *qui ont meilleure grace au commencement de la periode qu'ailleurs. Mais aussi ie n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux-là : ce qui me fait soupçonner, que ce sont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'est ce pas touſiours. Le mesme Auteur dont j'ay allegué l'exemple de* presque *a escrit*, quand iamais vn de leurs bien-faits ne luy devroit reussir. *Et en vn autre endroit*, il devoit faire en sorte qu'il n'y eust moien de iamais les faire sortir au iour. *Cete transposition est estrange au lieu de dire*, il devoit faire en sorte qu'il n'y eust iamais moien de les faire sortir au iour.

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt bonne & vtile. Neantmoins il me ſemble que l'Auteur ſe donne trop de peine pour trouver quelque moien d'eviter la cacophonie qui ſe fait à la rencontre de *que* aprez *preſque*, en cete locution, *comme lon vid que leurs propoſitions n'eſtoient preſque que les meſmes qu'ils avoient faites à Rome:* & l'expedient qu'il en donne, de changer l'adverbe *preſque* en cet autre *à peu prez*, & dire *comme lon vid que leurs propoſitions eſtoient à peu prez les meſmes &c.* ne me ſemble pas ſi propre, que s'il faiſoit la propoſition purement affirmative en oſtãt les deux negatiõs, qui valent autant qu'vn affirmation, & dire, *comme lon vid que leurs propoſitions eſtoient preſque les meſmes que celles qu'ils avoient faites à Rome.*

En la Preface, Section IX. Article III.

Aucunefois, Affectueuſement.

IL eſt vray qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas encore abſolûment condamnés, ny generalement approuvés, comme Affectueuſement; Au ſurplus, Aucunefois, *& pluſieurs autres ſemblables. Ie ne voudrois pas blaſmer ceux qui s'en ſervent: mais il eſt*

tousiours plus seur de s'en abstenir : puis qu'aussi bien on s'en peut passer, & faire des volumes entiers tres-excellens sans cela.

P. 329. *Au demerant.*

CE terme du temps de *M.* Coeffeteau & plusieurs années aprez sa mort, a esté en grand vsage parmy les bons Auteurs, pour dire Au reste, mais il a vieilli depuis peu, & ceux qui escrivent purement ne s'en servent plus. I'ay tousiours regret aux mots & aux termes retrenchés de nostre langue (que lon appauvrit d'autant,) mais sur tout ie regrette ceux qui servent aux liaisons des periodes, comme celuy-cy: parce que nous en avons grand besoin, & qu'il les faut varier.

P. 388. *Au surplus.*

IL n'est pas meilleur qu'Au demeurant: & encore ce dernier a cet avantage sur l'autre, qu'au moins du temps du Cardinal du Perron & de *M.* Coeffeteau il estoit fort bon, & que ce n'est que depuis quinze ou seize ans que lon commence à le mettre au rang des termes barbares: au lieu qu'Au surplus n'estoit point alors dans le bel vsage, & n'y est point encore aujourd'huy bien qu'vn de nos plus excellens Escrivains ne face pas difficulté de s'en servir en ses derniers ouvrages, mais il n'est pas à imiter en cela, comme il l'est en tout le reste. Cependant nous avons grand be-

ſoin de liaiſons pour commencer nos periodes : & Au reſte & Du reſte, n'y peuvent pas touſiours fournir : il faut quelquefois varier.

OBSERVATION.

I'Ay mis conſecutivement ces trois dernieres Remarques, à cauſe de la liaiſon & de la conformité qu'elles ont enſemble : & pour cete conſideration ie diray par vne meſme obſervation que noſtre Auteur allegue vne fort mauvaiſe raiſon pour appuyer la condamnation & abolition des adverbes, qui y ſont propoſés : à ſçavoir *qu'on s'en peut paſſer, & faire des volumes entiers tres-excellens ſans cela* : comme ſi ie diſois, qu'il ne ſe faut pas ſervir du ſatin, puis que ſans cete eſtoffe on ſe peut habiller magnifiquement, ou bien qu'il faut interdire l'vſage de la brique, parce que lon peut baſtir de tres-ſomptueux edifices ſans brique. Auſſi, comme par vne retractation evidente, il dit ſur la fin des deux dernieres Remarques qu'il regrete le retrenchement des termes qui ſervent à la liaiſon des periodes, à les commencer, & à varier le ſtyle, comme ceux dont il vient de publier la condamnation, confeſſant avec cela que noſtre langue en eſt d'autant appauvrie. Tellement que voilà de bonnes raiſons pour les retenir dans l'vſage, & non pas pour les abolir : & neantmoins contre les loix du bon raiſonnement, de

ces bonnes propoſitions, il tire de mauuaiſes concluſions: & de bons antcedens, de mauvaiſes conſequences: comme Ovide faut dire à Medée.

——— *Video meliora, probóque,*
Deteriora ſequor,

c'eſt à dire,

Ie voy ce qui eſt bon, & beaucoup ie le priſe
I'en ſuis pourtant le mal en eſtant plus eſpriſe.

Certes ſon Antagoniſte ne pouvant ſouffrir le retranchement de ces mots ſi vtiles, le cenſure aigrement en ces termes: Au ſurplus *n'eſt pas du bel vſage, ſi nous l'en croyons: bien qu'vn excellent Eſcrivain, qu'on peut imiter en tout le reſte ne face pas difficulté de s'en ſervir en ces derniers ouvrages. C'eſt choſe eſtrange qu'vn homme qui peut eſtre imité en tout le reſte merite condamnation pour ſi peu de choſe, & qu'il ſe ſoit me pris en cela ſeulement. Ie obſerve que dez le temps du Cardinal du Perron* Au ſurplus *eſtoit tenu mauvais: là où* Au demeurant *a cet avantage qu'alors il eſtoit bon, n'y ayant que quinze ou ſeize ans qu'on commence à le mettre au rang des termes barbares. Admirez vne ſi preci'e ſupputation chronologique, qui n'empeſche pas pourtant que ces termes n'aiẽt touſiours eſté employés, & ne le ſoient encore tous les iours tres-elegamment*, Voiez cy-aprez *A preſent.*

Page 299. *Aigle, Fourmy, Doute*, voyez cy-aprez, *Doute.*

Pag. 151. *Ains au contraire.* Voyez cy aprez *mainte & maintefois.*.

Page 250. *A l'encontre.*

CE terme est purement du Palais en l'vn de ses vsages : car il en a deux : en l'vn desquels il est Prepositiõ, & en l'autre cõme Adverbe. Il est Prepositiõ, par exemple quand on dit au Palais, il a son recours à l'encõtre d'vn tel: *& Adverbe en cete phrase*, je ne vay pas à l'encõtre, *où il faut entendre de cela. Mais quoy qu'il en soit, ny l'vn ny l'autre ne se dit iamais à la Cour, ny se trouve iamais dans les bons Auteurs, quoy qu'il soit eschappé à l'vn de nos plus modernes & plus excellens Escrivains de l'employer en toutes les deux façons Iamais M. Coeffeteau ne s'en est voulu servir.*

OBSERVATION.

LAntagoniste de nostre Auteur tient que ce terme d'*à l'encontre* est fort bon en cete locution, *Ie ne vais pas à l'encontre de cela* : & que l'Escrivain moderne est mal à propos & iniustement condamné en cete Remarque pour en avoir vsé

Poi on est toujours masculin: quoy que l'Vsage herbe l'ait fait quelquefois feminin, que d'ordinaire les Parisiens

en ce ſers-là. La raiſon de cete condamnation eſt auſſi impertinente que la condamnation iniuſte : à ſçavoir *parce que c'eſt vn terme du Palais:* comme ſi le Palais n'avoit point de bons termes. Ie ſouſtiens meſmes que lon dit au Palais *ſauf ſon recours contre vn tel*, plus communement, qu'*à l'encontre d'vn tel.*

Au reſte cete locution de l'Auteur *l'vn de nos plus modernes & plus excellens Eſcrivains*, n'eſt pas tolerable : car *l'vn* avec l'article ne ſe doit jamais dire que de deux : & *vn* ſans article ſe dit touſjours de plus de deux. Ie voudrois attribuer cete faute à l'Imprimeur: *veu meſme qu'au commencement de cete* Remarque l'Auteur en a vſé ſuyvant la regle, quand il eſcrit *en l'vn de ſes vſages*, car il en a deux parlant du meſme terme. Mais il en vſe ſouvent ailleurs, ainſi qu'il ſera obſervé.

Page 192. A l'improviſte, A l'impourveu.

TOus deux ſont bons, & ſignifient la meſme choſe: mais à l'improviſte, *quoy que pris de l'Italien, eſt tellement naturaliſé François, qu'il eſt plus elegant qu'à* l'impourveu.

OBSERVATION.

IE croy que comme les François ont retenu pluſieurs termes de Milice vſités en Italie : depuis les guerres qu'ils

clits & anomaux, qui ne sont en vsage qu'au singulier, & rarement au pluriel) *les noms d'herbe &* *rucl Propria plurali, &c.*

Q

qu'ils y ont faites durant les derniers siecles, aussi à *l'improviste*, qui en est vn, est plus vsité qu'*à l'impourveu*: pour signifier quelque surprise de la guerre: mais qu'ailleurs il vaut mieux se servir du terme *à l'impourveu*, purement François: le laissant neantmoins à la liberté d'vn chacun.

Page 222. Aller à la rencontre.

CEte phrase *pour dire* aller au devant, *comme* aller à la rencontre de quelqu'vn, luy aller à la rencontre, *quoy que tres-commune, n'est pas approuvée de ceux qui font profession de bien escrire. Je dis de la plus grand' part: car ie sçay qu'il y en a qui la soustiennent, & qui disent qu'*aller à la rencontre *se dit sans deference: au lieu qu'*aller au devant, *veut marquer quelque deference: qu'on ne diroit pas* aller à la rencontre du Roy, *& qu'on le dit seulement d'egal à egal. Mais en fin il faut avoüer qu'*aller à la rencontre *n'est pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.*

OBSERVATION.

I'Approuve bien cete Remarque touchant la difference qu'elle met entre *aller à la rencontre* & *aller au devant.* Mais en ce qu'elle conclud qu'*aller à la rencontre* n'est pas fort bon, en quelque façon qu'on l'employe, je ne suis pas de son

Coustume est vn mot homonyme ou equivoque, qui a double signification, l'vne pour

sentiment: & tiens qu'il est aussi bon qu'*aller à l'encontre*, dont il y a vne Remarque cy-devant: & qu'en tout cas il luy faudroit substituer vne autre locution aussi bonne où meilleure, avant que de la supprimer: attendu qu'elle est fort expressive.

Page 371. Aller au devant.

VOicy *comme il se faut servir de cete phrase. Par exemple*, il est allé au devant de luy, *& non pas* il luy est allé au devant, il luy faut aller au devant *comme parlent les Gascons, & mesme quelques Parisiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux.*

OBSERVATION

SI cete mauvaise locution que nostre Auteur impute icy aux Gascons, estoit vn Gasconisme, ils en vseroient ainsi en leur langue. Ce qu'ils ne font pas en ce sens-là. Car ils disent, *qu'ez anat au déüant d'ét, qué fail ana au déüant d'ét*, de mesme que les François: *il est allé au devant de luy, il faut aller au devant de luy.* Mais en vn autre sens ils disent *qué l'y ez anat au déüant, qué l'y fail ana au déüant*: & en François, *il luy est allé au devant, il luy faut aller au devant*, pour dire, *il l'a devancé*, ou *il le faut devancer en l'execution de quelque dessein.*

Vſage (repart noſtre Auteur:) & moy ie luy ſouſtiens que ce n'eſt pas vn vray vſage, mais bien

Pag. 346. Ambitionner.

IL y a long-temps que lon vſe de ce mot: mais ce n'eſt pas dans ce bel vſage. Ceux qui font profeſſion de parler & d'eſcrire purement, l'ont touſiours condamné: & quoy que lon ait fait pour l'introduire, ç'a eſté avec ſi peu de ſuccez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'eſtabliſſe à l'avenir. On dit affectionner, cautionner, proportionner, *& quelques autres ſemblables: mais ce n'eſt pas à dire que lon puiſſe par analogie former des verbes de tous les noms terminés en* ion, *comme d'*affection *on a fait* affectionner, *de* caution *cautionner, &c. Il y en a qui ſe diſent au participe paſſif, dont le verbe n'eſt point vſité que parmy ceux qui n'ont aucun ſoin de la pureté du langage. Par exemple, on dit* paſſionné, *qui eſt vn tres-bon mot: mais* paſſionner *actif eſt tres-mauvais: comme quand on dit* paſſionner quelque choſe, *pour dire* aimer ou deſirer quelque choſe avec paſſion. *Au neutre-paſſif* ſe paſſionner *eſt excellent. On dit auſſi* intentionné, *& jamais* intentionner, *comme* mentionné, *conditionné: & jamais* mentionner, conditionner, *ſi ce n'eſt au Palais. Mai pour* ambitionner, *il eſt ſi mauvais, que meſmes il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe rejettent auſſi* ambitionné.

rité : mais si ie dis il m'a fait croire vne telle chose,

OBSERVATION.

SI nous avions quelque autre terme meilleur, ou à tout le moins aussi bon qu'*ambitionner*, pour exprimer le Latin ambire, la suppression de celuy-cy seroit plus tolerable. Mais n'en aiant point d'autre, & *ambitionner* aiant esté receu des lógtemps dans l'vsage (ainsi que la Remarque le tesmoigne) n'est-ce pas travailler à l'appauvrissement de nostre langue de l'en vouloir retrencher, sans luy en substituer quelque autre ? Ie tiens donques (suyuant le precepte de Quintilien cy-dessus rapporté à ce propos sur le mot Accoustumance) qu'à defaut d'vn autre terme de pareille expression, il le faut par necessité retenir dans l'vsage : & par mesme moien son participe passif *ambitionné*, aussi bien que le substantif *ambition*, qui vient d'*ambitum*, supin du mesme verbe Latin *ambire* : lequel supin non plus que le participe ne peuvent subsister si le verbe duquel ils descendent ne subsiste.

Quant à *passionner*, il est fort bon, pourveu qu'il soit construit avec le pronom *se*, comme quand on dit *se passionner pour les interests d'autrry*. *Mentionné* & *conditionné*, quoy qu'ils semblent vn peu rudes, doivent estre pareillement admis dans l'vge, aussi bien ailleurs qu'au Palais, à cause de leur forte expression.

choſe. De ſorte que *vouloir faire accroire, & vouloir faire croire* ſe peuvent dire indifferemment

Pag. 389. *Amour.*

IL *eſt maſculin & feminin : mais non pas touſiours indifferemment. Car quand il ſignifie* Cupidon, *il ne peut eſtre que maſculin : & quand on parle de l'amour de Dieu, il eſt touſiours maſculin : & non ſeulement on dit* l'amour divin, *& jamais* l'amour divine *ny* la divine amour, *ſoit que nous entendions de l'amour que nous avons pour Dieu : mais on dit auſſi*, l'amour de Dieu doit eſtre gravé dans nos cœurs, *& non pas* gravée : *&* l'amour que Dieu a teſmoigné aux hommes, *& non pas* teſmoignée. *C'eſt l'opinion commune. Neantmoins vn excellent homme croit que l'on peut dire* gravée *&* teſmoignée *au feminin. Hors de ces deux exceptions il eſt indifferent de le faire maſculin, ou feminin : car on dit fort bien*, l'amour qu'vn amant a pour ſa maitreſſe, ou vn avaricieux pour les biens du monde, eſt ſi ardente & ſi violente, *ou ſi ardent* & ſi violent : *&* l'amour des peres & des meres envers leurs enfans eſt ſi pleine de tendreſſe, *ou bien* ſi plein de tendreſſe, *& ainſi de tous les autres. Il eſt vray pourtant qu'ayant le choix libre, j'uſerois pluſtoſt du feminin, que du maſculin, ſelon l'inclination de noſtre langue, qui ſe porte d'ordinaire au feminin pluſtoſt qu'à l'autre genre, & ſelon l'exemple de nos plus elegans Eſcrivains, qui ne s'en ſervent guerés autrement.* Certes du temps du Cardi-

n.l du Perron, & de M. Coeffeteau, c'euſt eſté vne faute de le faire maſculin, hors les deux exceptions que j'ay marquées.

La petite amour parle, & la grande eſt muette. *dit M. Bertaut: mais depuis quelquelques années pluſieurs de nos meilleurs eſcrivains n'ont point de difficulté de le faire maſculin, & meſme à la Cour, où on a introduit cet vſage: quoy que la pluſpart, & particulierement les femmes, le facent feminin.*

OBSERVATION.

AMour, pour *Cupidon* ou *Eros*, eſt ſans doute touſiours maſculin. Il faut tenir le meſme pour *Contr-Amour*, que les Grecs diſent *Anteros*. Car la fable poëtique raconte que venus ne peut jamais mettre en grand credit ſon fils *Cupidon* ou *Amour*, qu'elle ne luy euſt produit vn *Contr-Amour*, c'eſt à dire *vn Corrival*. En parlant de l'*amour divin*, tant activement que paſſivement, c'eſt à dire tant de l'amour que Dieu nous porte que de l'amour que nous avons pour Dieu, il eſt auſſi du genre maſculin. Hors de ces deux ſignifications on le peut faire indifferemment maſculin ou feminin. Toutefois j'amerois mieux le faire maſculin au ſingulier: & au pluriel feminin, ſuyvant le Proverbe, il *n'y eut jamais de laides amours, ny de belles priſons*. *Amores* en Latin au pluriel, eſt touſiours maſculin, auſſi bien qu'au

ne l'employe non plus en bonne part que lon n'y

ſingulier; quoy qu'au pluriel il ſignifie affection en general.

Page 322. Aouſt.

CE mot ne fait qu'vne ſyllabe Aouſt, qui eſt triphthongue, qu'ils appellent, c'eſt à dire compoſé de trois voieles. Elle ſe prononce donc comme ſi lon eſcrivoit Ouſt, & qu'il n'y eût point d'a. Car ceux qui prononcent a-ouſt, comme fait le peuple de Paris, en deux ſyllabes, font la meſme faute que ceux qui prononcent ayder en trois ſyllabes a-y-der, quoy qu'il ne ſoit que de deux.

OBSERVATION.

CE n'eſt pas ſeulement le peuple de Paris qui prononce *Aouſt* en deux ſyllabes: *mais auſſi la pluſpart des Provinces de France*, & meſmes des plus doctes hommes, & le mot *Ouſt* monoſyllabe n'eſt introduit que par ignorance. Car venant du Latin *Auguſtus*, c'eſt faire vn monſtre d'vn nom ſi auguſte & de trois ſyllabes en le reduiſant en vne ſeule. Pour moy i'en laiſſe la prononciation à la liberté d'vn chacun: mais ie ſouſtiens que c'eſt vne faute d'eſcrire *Ouſt* pour *Aouſt*.

dit fort bien à vne femme, ou vne femme à vn homme,

Page 224. A present.

IE sçay bien que tout Paris le dit, & que la plus-part de nos meilleurs Escrivains en vsent : mais ie sçay aussi que cete façon de parler n'est point de la Cour, & i'ay veu quelquefois de nos Courtisans & hommes & femmes, qui l'aiant rencontré dans vn livre, d'ailleurs tres-elegant, en ont soudain quité la lecture comme faisans par là vn mauvais iugement du langage de l'Auteur. On dit à cete heure, maintenant, aujourd'huy, en ce temps, presentement.

OBSERVATION.

IE voudrois bien que nostre Auteur eût supprimé cete extrauagance de quelques Courtisans, hommes & femmes: laquelle tesmoigne vne si extreme foiblesse d'esprit, que si tous les lecteurs estoient de leur humeur il ne se trouveroit point de livre qu'on voulût lire : estant certain qu'il n'y en a pas vn de style si espuré & si poli auquel on ne puisse remarquer quelque terme moins elegant que n'est pas celuy d'*A present*. C'est ainsi qu'en parle le grand Quintilien par maniere d'avertissement à ceux qui lisent les bõs livres. *Il ne faut pas* (dit-il) *que le Lecteur se persuade que tout ce qu'il lit dans les bons Auteurs soit parfait.*

ce. C'eſt pourquoy ie m'eſtonne qu'vn de nos plus fa-

parfait. Car ils ſe trouvent quelquefois comme affaiſſés de leur travail, & quelquefois ils ſont trop complaiſans à ce qui delecte leurs eſprits. Ils ne travaillent pas touſiours auec autant d'attention qu'il ſeroit requis, & quelquefois ſe laſſent. Ciceron dit de Demoſthene que quelquefois il ſommeille : ce qu'Horace a dit auſſi d'Homere. Car quoy qu'ils ſoient de tres-excellens hommes, touſiours ſont ils hommes. Et vn peu aprez : Il faut faire jugement de ces grands hommes avec beaucoup de modeſtie & de retenuë, de peur que (comme il arrive a pluſieurs) on ne condamne ce que lon n'entend point : & s'il faut par neceſſité faillir en penchant de l'vn ou de l'autre coſté : i'aimerois mieux que lon approuvát entierement tout ce qu'ils ont eſcrit, que d'y deſapprouver beaucoup de choſes.

L'Antagoniſte de noſtre Auteur enſuivant cet advis eſcrit ſur le ſujet de cete Remarque en ces termes : *Les Courtiſans hommes & femmes, qui pour avoir rencontré dans vn livre* A preſent, *en ont condamné la lecture, comme faiſans par là vn mauvais iugement du langage de l'Auteur, ſe ſont faits plus de tort qu'à luy : & ie le trouve fort heureux de n'avoir point eu de lecteurs ſi peu raiſonnables. En verité* (adjouſte t-il) *il faut avoir le gouſt bien depravé pour trouver* A preſent *vicieux.* C'eſt à peu prez *la meſme choſe de* Partant *dont il conſeille qu'on s'abſtienne en la p.* 225. *Il extermine* D'abondant *avec la meſme rigueur p.* 230. & meſmement *p.* 244.

P. 332. *Aprez.*

CE mot devant vn infinitif pour denoter vne action presente & continuë est François, mais bas, il n'en faut iamais vser dans le beau style. Exemple, M. de Malherbe parlant de certains vers dit, ie suis aprez de les achever: *& en vn autre endroit,* la nature est tousiours aprez à produire de nouveaux hommes: *& encore,* il estoit aprez de faire que dans peu de temps il seroit son allié. *Il en a vsé fort souvent, tantost avec la particule* de, *tantost avec la preposition* a, *& tantost aussi sans verbe en suite: comme quand il dit,* les livres n'en apprennent rien: ie m'asseure *que les Q, que vous me dites estre aprez, en sçavant aussi peu.*

OBSERVATION.

IE souscris volontiers cete Remarque contre l'vsage de Malherbe touchant ce mot d'*Aprez*: & tiens que tous les exemples rapportés icy par l'Auteur, non seulement sont du bas style, mais plustost du mauvais. Toutefois j'estime que ce mesme terme d'*aprez* employé devant vn nom substantif, comme Preposition est, fort bon. Par exemple, *il est aprez la lecture de Ciceron: il est aprez son bastiment: le Medecin est apres ses malades.*

P. 152. Aprez souper, ou *Aprez soupé.*

TOus deux *sont bons, & nos meilleurs Auteurs anciens & modernes disent l'vn & l'autre. Ils en font de mesme de l'infinitif* le manger : *car quelques-vns escrivent* le mangé, *& les autres* le manger, vn *demeslé, & vn demesler : mais i'aime mieux ce dernier avec l'*r : *parce que c'est vn infinitif, dont nous faisons vn nom substantif avec l'article* le, *à l'imitation des Grecs* τὸ ποιεῖν : *& que d'ailleurs nous n'ostons pas la lettre* r *des autres noms tirés de l'infinitif, qui ne se terminent pas en* er, *ny nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons : comme par exemple, nous disons* le dormir, *& non pas* le dormi, le boire, *& non pas le beu. Il est vray qu'il faut tousiours dire* le procedé, *& non pas* le proceder.

OBSERVATION.

POur esclaircir cete Remarque, qui me semble assez embarassée, ie voudrois tenir que lors que les infinitifs des verbes sont pris pour noms substantifs, il ne faut point reietter l'*r* non plus de ceux qui sont terminés en *er*, comme *manger*, que de ceux qui se finissent en *ir*, comme *dormir*, en les escrivant, quoy qu'en les prononçant on face sonner l'*r* en ceux-cy & non pas en ceux-là.

C'eſt pourquy noſtre Auteur eſt icy repris ſans raiſon de ſon Antagoniſte, de ce qu'il tient qu'il faut touſiours dire *le procedé*, & non pas *le proceder*. Car cela ſe pouvant entendre de la prononciation, & non pas de l'eſcriture, il n'y a rien à cenſurer. *Il eſt vray qu'en l'exemple qu'il* rapporte des Grecs, il a mal eſcrit ποιεῖν, au lieu de ποιεῖν, dont i'aime mieux imputer la faute à l'Imprimeur, qu'à vn homme de ſi rare doctrine. Au demeurant ce ne ſont pas ſeulement les Grecs qui vſent des infinitifs des verbes, comme des noms ſubſtantifs: mais auſſi les Latins: & ce vers de Perſe en eſt vn exemple aſſez commun.

Scire tuum nihil eſt niſi te ſcire hoc ſciat alter.

P. 512. Arondelle, Hirondelle, Herondelle.

ON *dit* Arondelle, Hirondelle, & Herondelle: *mais* Herondelle *avec* e *eſt le meilleur, & le plus vſité des trois. C'eſt à mon avis parce que noſtre langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a *en* e, *n'y aiant point de doute que l'*a *eſt vne voiele beaucoup moins douce que l'*e. *Nous en avons donné des exemples en dive. endroits, qu'il n'eſt pas beſoin de repeter icy. Mais quand nous dirons qu'il n'en faut pas pourtant abuſer, ny dire* merque *pour* marque, merry *pour* marry, *ny* ſerge *pour* ſarge, *ie ne crois pas que ce ſoit vne repetition*

inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, & en quelques autres ſemblables. Aprez herondelle, *le meilleur eſt* hirondelle, *quoy que ce dernier ait pluſieurs partiſans capables de l'autoriſer, & meſme de le diſputer à l'autre.*

OBSERVATION,

PVis que tous ces trois termes ſont en vſage, & qu'ils ont de bons protecteurs pour les autoriſer, ie les voudrois tenir pour indifferens, quoy que noſtre Auteur donne la preference à *Herondelle:* dont ſon contrevenant ſe mocque en ces termes: *Arondelle, Hirõdelle: Herondelle: le dernier vaut le mieux* (dit-il, en rapportant le ſentiment de l'Auteur) *Hirondelle eſt le meilleur aprez & par conſequent Arondelle eſt le pire. I'admire cete gradation de bonté,* (adiouſte-t-il) *& cet examen à la balance du raffineur.* Arondelle *eſt le vray mot François: teſmoin nos vieux livres, qui diſent* Arondes; *comme lon fait encore en Normandie.* Voilà ſon advis, & de vray *Arondelle* eſt le plus frequent dans l'vſage, quoy que ſi nous conſiderons l'origine de ces trois mots, qui viennent du Latin *Hirundo, Hirondelle* y ait plus de conformité.

Pag. 536. Aſſeoir pour eſtablir.

ASſeoir *pour* eſtablir, *comme quand on dit* on ne ſçauroit aſſeoir aucun jugement ſur cela, *ne ſe conjugue pas comme* aſſeoir *pour* ſedere, *de la conjugaiſon duquel nous auons fait vne Remarque.* Car aſſeoir *pour* eſtablir, *ou poſer, n'eſt en vſage qu'en cet infinitif ſeulement: & ce ſeroit fort mal parler que de dire, je n'aſſiez* ou *je n'ay aſſis aucun iugement là deſſus. Et il en eſt de meſme de tous les autres temps & de tous les autres modes, ſans en excepter le participe: car on ne dira pas non plus,* n'aiſſeiãt aucun jugement *Il faut ſeſervir en ſa place dit le verbe* faire *qui ſe peut employer par tout: comme* ie n'ay fait, ny ne fais, ny ne feray aucun jugement, ne faiſant aucun jugement, *& ainſi de tous les autres.*

OBSERVATION.

IE ſuis de l'avis de l'Auteur de la Remarque: excepté en ce qu'il eſcrit ſur la fin que hors de cet infinitif *aſſeoir*, il faut ſe ſervir du verbe *faire*, comme *je n'ay fait, ny ne fais, ny ne feray aucun iugement.* Car *faire iugement de quelque choſe*, eſt declarer ſimplement *le ſentiment que lon en a, ſans en exprimer le motif, la cauſe, ny la raiſon:* & *aſſeoir iugement ſur quelque choſe*, eſt y eſtablir & fonder ſon

sentiment & sa resolution, comme sur la vraye cause ou raison. Il me semble donc que hors de l'infinitif *asseoir*, on peut se servir du verbe *fonder* aussi bien & mieux que du verbe *faire*: en disant *i'ay fondé, ie fonde, ie fonderay mon iugemnt sur cela.*

Page 383. D'Aventure.

AVenture est vn fort bon mot en divers sens: mais l'adverbe qui en est composé, d'aventure *pour signifier* par hazard, par fortune *n'est plus gueres en vsage parmy les excellens Escrivains.* Par aventure *pour* peut estre, *commence aussi à devenir vieux, quoy qu'il y ait encore de fort bons Auteurs qui s'en servent dans des ouvrages d'eloquence. Ie ne le voudrois pas faire, estant bien asseuré qu'il vieillit. On dit bien* vn mal d'aventure: *mais là il n'est pas adverbe, il est nom.*

OBSERVATION.

SI *Aventure* comme nom est vn fort bon mot, pourquoy, en le faisant servir d'adverbe avec la particule *de, ne sera-t-il pas aussi bon que* par-hazard *ou de fortune*, qui ne sont receus pour adverbes que parce qu'ils sont bons comme noms? Et en effect pas vn de ces termes-là n'est proprement adverbe: mais avec la prepositiõ de *ou par*,

termes de Malice vſités en Italie : depuis les guerres qu'ils

ils tiennent lieu d'adverbes.

Au reſte pour faire voir que d'*aventure* ny *paraventure* ne vieilliſſent point (cõme dit l'Auteur) ie veux employer la meſme raiſon qu'il rapporte pour le ſentiment contraire, à ſçavoir qu'il y a encore de fort bons Auteurs qui s'en ſervent dans des ouvrages d'eloquẽce. C'eſt pourquoy il eſt blaſmé par ſon Antagoniſte de ce qu'il en veut abolir l'vſage : veu qu'il faut avoir plus d'inclination à la retention des mots vtiles qu'à leur abolition.

Page 65. Lettre 3.

Page 404. Aviſer.

AViſer *pour* appercevoir *ou deſcouvrir ne peut pas eſtre abſolûment rejetté, comme vn mot qui en ce ſens-là ne ſoit pas François: mais il eſt bas & de la lie du peuple. On n'oſeroit s'en ſervir dans le beau ſtyle, quoy qu'vn de nos meilleurs Eſcrivains en vſe ſouvent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner vn exemple. I'aviſay vn homme ſur vne tour*, ou *ſur vn arbre*, pour dire, *j'apperceus* ou *deſcouvris vn homme*, *&c.*

OBSERVATION.

POur faire voir que ce mot *Aviſer* n'eſt pas bas ny de la lie du peuple (*comme dit l'Auteur de la*

que façon qu'on l'employe, je ne ſuis pas de ſon

S

la Remarque) ſon contretenant aſſeure que les Princes & les Princeſſes en vſent tous les iours pour dire *appercevoir*, & qu'en cete ſignification il s'eſcrit auſſi: & le meſme Auteur teſmoigne icy contre ſa Remarque qu'vn de nos meilleurs Eſcrivains en vſe ſouvent. Pour moy, j'eſtime qu'*aviſer* eſt vn terme plus energique *qu'appercevoir* ny que *voir* ſimplement: parce qu'il ſignifie voir avec attention & conſiderer l'objet qu'on a apperceu.

Le vulgaire Bourdelois vſe ou pluſtoſt abuſe de ce meſme terme d'*aviſer*, pour dire *cognoiſtre* en parlant des perſonnes, *comme i'aviſe vn tel*, ou *vne telle*: parce qu'en ce ſens *cognoiſtre* eſt pris en mauvaiſe part emmy ce peuple. Ce qui n'eſt pas au reſte de la province..

Page 302. Avoiſiner.

CE *mot n'eſt gueres bon en proſe: mais la pluſpart des Poëtes s'en ſervent, comme quand ils deſcrivent quelque montagne ou quelque tour extremement haute, ils diſent qu'elle* avoiſine les Cieux. *I'ay dit* la pluſpart, *parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas ſervir.*

il le faut devancer en l'execution de quelque dessein.

OBSERVATION.

AV cõtraire par cete meſme raisõ que les Poëtes ſe ſervent du mot d'*Avoiſiner*, ie ſouſtiens qu'il doit eſtre employé en la proſe: attendu que la Poëſie fait choix des termes les plus elegans, & qu'elle ne ſouffre point de barbariſme. Ie parle de la vraye Poëſie, que les anciens appelloient le langage des Dieux: non pas de la rimaillerie d'aujourd'huy: où l'on recherche plus le contentement de l'oreille, que la ſatisfaction de l'eſprit, & la conſonance des dernieres ſyllabes des vers, que les Grecs nomment *Rithme*, que la richeſſe & les ornemens de l'elegance. D'ailleurs nous n'ayant point d'autre terme de pareille force d'expreſſion qu'*avoiſiner*, i'eſtime que c'eſt vne aſſez puiſſante raiſon pour le retenir dans l'vſage, & pour nous oppoſer à ſon abolition.

Pag. 468. Le verbe auxiliaire AVOIR, *conjugué avec le verbe ſubſtantif & avec les autres verbes.*

QVand le verbe auxiliaire Avoir *ſe conjugue avec le verbe ſubſtantif il n'aime pas à rien recevoir entre-deux qui les ſepare: non pas que ce ſoit abſolûment vne faute, mais c'eſt vne imperfection à eviter. Par*

exemple, ſi lon dit, il a pluſieurs fois eſté contraint, *il ne ſera pas ſi bon que de dire*, il a eſté pluſieurs fois contraint, *ou* il a eſté contraint pluſieurs fois, *en mettant a & eſté, immediatement l'vn aprez de l'autre. De meſme* s'il euſt eſté encore malade, eſt mieux dit, nonoſtant la cacophonie d'encore *aprez* eſté *que* s'il euſt encore eſté malade. *Mais quand ce meſme verbe* avoir, *ſe coniugue avec vn autre verbe que le ſubſtantif, il n'en eſt pas ainſi: car, par exemple,* je l'en ay pluſieurs fois aſſeuré *eſt bien mieux dit, que* ie l'en ay aſſeuré pluſieurs fois.

OBSERVATION.

IL y a en cete Remarque plus de delicateſſe & de ſcrupoloſité que d'acheminement à l'elegance: parce que bien ſouvent (nonoſtant la rencontre du verbe ſubſtantif *eſtre*) l'entrelaſſeure des mots naturellement vnis, produit vne varieté agreable. C'eſt pourquoy i'en laiſſe l'vſage à la liberté d'vn chacun. Au reſte ie ne recognois point de cacophonie du mot *encore* aprez *eſtre*, comme noſtre Auteur ſe l'imagine.

Page 392. Avoir à la rencontre.

IL *eſt traité ailleurs de tete phraſe* aller à la rencontre. *Celle-cy* avoir à la rencontre, *pour*

dire rencontrer, *eſt encore pire. Par exemple*, en revenant i'eus à la rencontre vn vieil Hermite: *au lieu de dire, en revenant ie rencontray vn vieil Hermite. Cete façon de parler eſt ſans doute de quelque province de France: car elle eſt inoüie à la Cour, & meſme il ne me ſouvient point de l'auoir ouïe dans la ville. Ie n'en aurois pas fait de remarque, comme ne croyant pas cete phraſe fort vſitée, ſi ie ne l'avois trouuée ſouuent dans les ouvrages d'vn de nos meilleurs Eſcriuains. On diroit pluſtoſt* faire rencontre, *comme* en revenant ie fis rencontre d'vn vieil Hermite: *mais* ie rencontray vn vieil Hermite *eſt beaucoup meilleur.*

OBSERVATION.

PVis qu'vn de nos meilleurs Eſcrivains vſe ſouvent dans ſes ouvrages, de cete locution *auoir à la rencontre*, ie ne ſouſcriray pas volontiers ſa condamnation: quoy que ie tienne avec la Remarque que ces deux autres ſoient plus netes, *rencontrer quelqu'vn*, ou *faire rencontre de quelqu'vn.* Mais il faut touſiours avoir plus d'inclination à retenir dans l'vſage les mots & les phrases deſ ja vſitées, qu'à les en retrancher, afin de n'appauvrir pas d'autant noſtre langue ſous pretexte de l'eſpurer. Laiſſons encore ces locutions à la liberté d'vn chacun, comme indifferentes.

ſervent guerés autrement. Certes du temps du Cardi-

B

Page 347. *Bailler, Donner.*

CE *verbe* Bailler *a vieilli, & lon ne s'en ſert plus en eſcrivant que fort rarement. On dit touſiours* donner, *au lieu de* bailler, *ſi ce n'eſt en certains endroits,* bailler à ferme, *ou bien lors que lon a eſté contraint de ſe ſervir ſouvent de* donner, *& que lon eſt obligé encore de le repeter. M. de Malherbe l'a preferé une fois à donner:*

Telle que noſtre ſiecle auiour-d'huy vous regarde
Merveille incomparable en toute qualité:
Telle ie vous promets de vous bailler en garde
Aux faſtes eternels de la poſterité.

I'ay ouy dire à l'vn des plus beaux eſprits de ce temps vne aſſez plaiſante choſe que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot de bailler, *c'eſt vn de ſes amis, qui aiant heurté à vne porte d'vn logis, demanda à celuy qui luy vint ouvrir* baille-t-on le bal ceans? *Ie dis ceci pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de* donner. *Outre que ie ſuis bien aiſe de fortifier cete remarque du ſentiment d'vne perſonne qu'on peut nommer vn des Oracles de noſtre langue, auſſi bien que de la Greque & de la Latine, & chez qui les Muſes & les Graces, qui ne s'accordent pas*

au pluriel, eſt touſiours maſculin, auſſi bien qu'au

touſiours ſont parfaictement vnies.

OBSERVATION.

DE ne mettre point de difference entre *Bailler* & *Donner*, procede d'vne ignorance trop groſſiere. Car *Donner* (à parler proprement) eſt autãt que transferer volontairem ẽt & liberalement la proprieté avec la poſſeſſion de quelque choſe en faveur d'vn autre: & *Bailler* eſt transferer ou metre quelque choſe en la main d'vn autre, ſoit volontairement ou par contrainte, & ſans qu'il ſoit neceſſaire de luy en transferer par meſme moien la propieté. Ioint que *Bailler* a lieu ſeulement entre perſonnes preſentes: & l'on peut donner auſſi bien aux abſens qu'aux preſens, & meſme à ceux qui ne ſont pas nés. Ie ſçay bien que lon prend quelquefois *donner* pour *bailler*: comme quand on dit *donne moy ce baſton, ce mouchoir, ce livre*: mais c'eſt improprement parler: & meſmes il y a des ſuiets qui ne peuvẽt pas ſouffrir telles locutions. Par exemple, on ne dit pas bien, *i'ay donné mon champ ou ma vigne à ferme*, ny *j'ay donné ma maiſon à loüage*: au lieu de dire *baillé à ferme* ou *à loüage*. Mais *Bailler* ne s'employe pas pour *Donner*: comme *j'ay baillé à mon fils vn tel fond par contract de mariage*, ou dans vn teſtament, *ie baille & legue cent eſcus à vn tel*. Car il faut dire *j'ay donné à mon fils par contract de ma-*

riage, & *ie donne & legue*. Bref la mesme difference se doit mettre en nostre langue entre *bailler* & *donner*, qu'en la Latine entre *præbere* & *donare*. C'est pourquoy l'abolition d'vn terme si necessaire que *bailler*, est insupportable, & nostre Auteur est blasmé par son Contretenant de ce qu'il y encline.

Au reste ie ne puis pas concevoir qu'vne si haute iniustice soit montée en vn des plus beaux esprits de ce temps que de condamner l'vsage de ce terme *bailler*, parce qu'vn autre en a abusé par ignorance, ou d'aventure par raillerie, en disant *baille-t-on le bal ceans?* & *cet Oracle de nostre langue aussi bien que de la Greque & de la Latine, chez qui les Muses & les Graces sont parfaitement vnies* (*ce sont les eloges dont nostre Auteur l'honore*) seroit bien ombrageux, capricieux & de fort mauuaise grace, si pour la consideration de cete locution impropre *baille-t-on le bal ceans?* il avoit commencé à avoir en horreur ce mot de *bailler*.

Page 466. Banquet.

CE mot est vieux, & n'est plus gueres en vsage que parmy le peuple. Il se conserve neantmoins dans les choses sacrées; où il est meilleur que festin. *Car on dit* le banquet des Eleus, le banqnet de l'Agneau. *On dit aussi* le banquet des sept Sages.

Mais le verbe banqueter *eſt beaucoup moins en uſage que* banquet.

OBSERVATION.

LEs exemples rapportés icy par l'Auteur font preuve que ce mot de *Banquet* eſt vrayemẽt dans le bon vſage, & aſſez ordinaire. Ie le voudrois portant diſtinguer de *Feſtin*: entant que *Feſtin* peut-eſtre avec deſbauche ou avec excez: & *banquet* eſt touſiours entendu avec moderation, ſans deſbauche, ſans luxe & ſans excez. Quant à *banqueter* ie ne le voudrois pas condamner en autruy, quoy que ie m'en abſtienne.

P. 486. Du Barbariſme

ON peut commetre un barbariſme, c'eſt à dire parler barbarement & hors des bons termes d'vne langue, ou en vne ſeule parole, ou en vne ſeule phraſe entiere. Les Barbariſmes d'vn ſeul mot, comme par exemple pache *pour* paction, lent *pour humide, & vne infinité d'autres ſemblables ſont aiſés à eviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour, ou verſés en la lecture des bons Auteurs, qui vſent d'vn mot barbare. Mais par les Barbariſmes de la phraſe, qui eſt compoſée de pluſieurs mots il eſt tres-aiſé d'y tomber. Par exemple, vn de nos meilleurs Eſcrivains*

à dit

a dit elever les yeux vers le Ciel. *Cete phraſe n'eſt point Françoiſe: il faut dire* lever les yeux au Ciel. *Quelques-uns diſent auſſi* ſortir de la vie: *cete phraſe n'eſt pas Françoiſe non plus, quoy que les Latins dient* vita excedere. *Car il n'y a point de conſequence à tirer de la phraſe d'vne langue à la phraſe d'vne autre, ſi l'vſage ne l'autoriſe.*

Ce qui fait que tant de gens ſont ſujets à commettre cete ſorte de barbariſme, c'eſt que tous les mots dont la phraſe eſt compoſée ſont François, & ainſi on ne s'apperçoit pas de la faute: au lieu qu'au barbariſme du mot l'oreille, qui n'y eſt pas accouſtumée, le rebute, & n'a garde de ſe laiſſer ſurprendre: mais au barbariſme de la phraſe, l'oreille eſtant ſurpriſe & comme trahie par les mots qu'elle cognoit luy ouvre la porte, d'où aprez il luy eſt bien aiſé de s'inſinuer dans l'eſprit.

OBSERVATION.

IE monſtreray en l'obſervation ſur la Remarque ſuyvante que c'eſt vne erreur d'eſtendre le Barbariſme aux phraſes, locutions, ou oraiſons entieres: & qu'il ne ſe dit proprement que du vice des mots, des termes & des dictions ſingulieres & conſiderées en ſoy ſeparémẽt: De cecy meſme noſtre Auteur donne vn mauvais exemple, à ſçavoir de *lent* mis pour *humide*: car puis-que *lent* eſt vn bon mot François, il ne peut pas eſtre dit barbare: mais eſtant mal employé & hors de ſa

vraye & propre ſignification, c'eſt là vne impropriété, non pas vn barbariſme.

Quant à ce qu'il condamne cete phraſe *eleuer les yeux vers* le Ciel, comme barbare: il erre doublement: tant parce que tous les termes en ſont François, que parce que ſuppoſé qu'il y en eût quelqu'vn de barbare, & que meſmes tous le fuſſent, la phraſe n'en ſeroit pas pourtant barbare: mais bien les mots.

D'ailleurs j'eſtime que *leuer les yeux vers le Ciel* n'eſt pas parler netement, & qu'il faut dire *leuer les yeux au ciel*. Neantmoins en certain ſens on pourroit dire fort bien *leuer les yeux vers le ciel*. Par exemple, ſi ie veux deſcrire ce qui arrive à vne perſonne qui revient d'vne defaillance de cœur, je diray fort bien que reprenant ſes eſprits elle commença à lever petit à petit ſes yeux vers le ciel. Ce qui explique beaucoup mieux la langueur de cete perſonne au retour de ſa ſyncope, que ſi ie diſois ſeulement qu'elle leua les yeux au ciel: dautant qu'on leue les yeux au Ciel par vne action momentanée, au lieu que ce *vers le ciel* teſmoigne qu'elle ne pouvoit pas porter encore juſques là, & que ſa debilité l'obligeoit à les arreſter en chemin. C'eſt le ſentiment de ſon Antagoniſte.

Page 568. Du Barbarisme, premier vice contre la pureté.

POur les mots *on peut commettre vn barbarisme en plusieurs façons, ou en disant vn mot qui n'est pas François. comme* pache *pour* pacte *ou* paction : *ou vn mot qui est François en vn sens, & non pas en l'autre : comme* lent *pour* humide, sortir *pour* partir : *ou qui a esté en vsage autrefois, mais qui ne l'est plus comme* ains, comme ainsi soit, *& vne infinité d'autres, ou enfin vn mot qui est encore si nouueau, & si peu estably par l'vsage, qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estre adouci par vn* s'il faut ainsi parler, si j'ose vser de ce mot, *ou quelque autre terme semblable, comme nous auons dit ailleurs. Ou bien en se seruant d'vn aduerbe pour vne preposition, comme de dire* dessus la table *pour* sur la table, *dessous le lit pour sous le lit : ou en disant au* pluriel vn nom, qui ne se dit bien qu'au singulier, comme *bon-heurs ou au contraire, comme delice* pour *delices.*

Pour les phrases, en vsant d'vne phrase qui n'est pas Françoise, comme lever les mains vers le ciel, *au lieu de dire* eleuer les mains au ciel : ie m'en suis fait pour cent pistoles, *comme disent les Gascons, pour dire* i'ay perdu cent pistoles au ieu. *Non pas qu'il ne soit permis quelquefois de faire des phrases nouuelles auec les precautions que nous auons marquées*

en quelque endroit de ce liure, au lieu qu'il n'eſt jamais permis de faire de nouueaux mots, nonobſtant cet oracle Latin.

——— Licuit, ſemperque licebit
Signatum præſente nota producere nomen.

parce que cela eſt bon en la langue Latine, & plus encore en la Greque, mais non pas en la noſtre, où jamais cete hardieſſe n'a reüſſi à qui que ce ſoit au moins en eſcriuant: car en parlant on ſçait bien qu'il y a de certains mots que lon peut former ſur le champ, comme bruſqueté, inaction, impoliteſſe, *& d'ordinaire les verbaux qui ſe terminent en* ent, *comme* criement, pleurement, ronflement, *& encore n'eſt-ce qu'en raillerie. Outre que ce paſſage du Poëte ne permet que d'eſtendre des mots qui ſont deſ-ja faits, & non pas d'en faire de tout nouueaux: qui eſt-ce qui ne nous eſt point du tout permis, teſmoin le mauuais ſuccez qu'ont eu tous les mots que Ronſard, M. du Vair & pluſieurs autres grands perſonnages ont inuentés penſant enrichir noſtre langue. Mais en matiere de phraſes c'eſt un barbariſme pour l'ordinaire de quitter celles qui ſont naturelles & vſitées par tous les bons Auteurs, pour en faire à ſa fantaiſie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui ſont de la langue, & de l'vſage.*

C'eſt auſſi vn barbariſme de phraſe que d'vſer de celles qui ont eſté en vſage autrefois, mais qui ne le ſont plus: comme vous en pouuez voir vn grand nombre dans Amyot: & encore d'vſer de celles qui ne ſont preſque que de naiſtre, & que l'vſage n'a pas encore bien autoriſées.

Pour les particules, c'est encore vn barbarisme de laisser celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraison, qui en sont capables : comme aux articles, aux pronoms, aux adverbes, & aux prepositions. *Aux Articles, si l'on dit* les peres & meres sont obligés, *au lieu de dire*, les peres & les meres sont obligés : *si lon dit* pour les aimer & cherir, *au lieu de dire* pour les aimer & les chérir : *si lon dit*, ils sont obligés de faire & dire tout ce qu'ils pourront, *au lieu de dire* ils sont obligés de faire & de dire : *si lon dit*, avant que mourir, *au lieu de dire*, avant que de mourir : *& ainsi de beaucoup d'autres.*

Aux Pronoms, *si par exemple on dit* aussi-tost cete letre receuë ne manquerez de faire telle chose, *au lieu de dire* vous ne manquerez : *si lon dit*, ses pere & mere, *au lieu de dire* son pere & sa mere : ses habits & joyaux, *au lieu de dire* ses habits & ses joyaux : *si lon dit* nos amis & ennemis, *au lieu de dire* nos amis & nos ennemis.

Aux Adverbes, *selon dit, par exemple*, il ne manquera de faire son devoir, *au lieu de dire*, il ne manquera pas, *ou il ne manquera point de faire son devoir : car c'est vne espece de barbarisme insupportable en vostre langue, que d'omettre le* pas, *&* le point, *où ils sont necessaires : si lon dit*, il est si riche & liberal, *au lieu de dire*, il est si riche & si liberal : *si lon dit*, il est plus iuste & facile de faire telle chose, *au lieu de dire*, il est plus iuste & plus facile de faire, & ainsi de plusieurs autres.

Aux Prepoſitions, *comme ſi lon dit* par avarice & orgueil, *au lieu de dire* par avarice & par orgueil: *ſi lon dit* ſe vanger ſur l'vn & l'autre, *au lieu de dire*, ſur l'vn & ſur l'autre, *& pluſieurs autres ſemblables.*

Mais c'eſt vne autre ſorte de barbariſme de mettre des particules où il n'en faut point. Il eſt vray qu'il n'arrive que tres-rarement en comparaiſon de l'autre que les obmet quand il les faut mettre: ce vice eſtant tres-commũ parmy la foule des mauvais Eſcrivains. Voicy quelques exemples des particules: comme ſi lon dit du depuis, *en aprez, ou* par aprez, *pour* aprez: *comme ſi on diſoit* il ſupplioit avec des larmes, *au lieu de dire* avec larmes. *Voilà quant au Barbariſme.*

OBSERVATION.

CEte Remarque dans ſa prolixité contient peu de bonnes inſtructions, & beaucoup d'erreurs. La I. & la plus groſſiere erreur eſt en ce que le Barbariſme y eſt diſtingué en celuy qui conſiſte ez mots ſimples, pures dictions, ou parties de l'oraiſon conſiderées ſeparément: & en celuy qui conſiſte ez phraſes, oraiſons ou locutions entieres. Car (comme j'ay touché en l'obſervation ſur la Remarque precedente) jamais le Barbariſme ne cõſiſte qu'en ſeuls mots pris ſeparément: & le vice ou impureté en la phraſe entiere eſt appellé *Soleciſme & incongruité.* Ce principe eſt ainſi eſtabli par les Gramma riens

Grecs & Latins. Theodore Gaza au livre 4. de sa Grammaire Greque sous le titre Ἀνάλογον, l'enseigne en ces termes, βαρβαρισμὸς, ἁμάρτημα περὶ λέξιν ἐστὶν, ὅτι σολοικισμὸς ἁμάρτημα περὶ λόγον : c'est à dire, *le Barbarisme est vn vice en la dilection, & le Solecisme est vn vice en l'oraison & en la locution.* Quintilien, *Barbarismus est vicium quod fit singulis vt bis.* Donat, *Barbarismus est vna pars orationis vitiosa in communi sermone. Solœcismus est vitium in oratione extu partum orationis contra regulam artis Grammaticæ factum.* Autant en disent Diomede, Despautere, & les autres. Tellement que nostre Auteur confond icy fort mal le Barbarisme avec le Solecisme.

Theod. Gaza lib. 4. Gramm.
Quintil. lib. 1 c. 4. Institut. orator.
Donat. de part. orat.
Diomed. lib. 2.
Despaut.

De cete erreur sont produits, comme d'vne mesme source, tous ces vices, & tant de diverses sortes d'impuretez en la phrase, qu'il marque en suite comme *barbarismes*, à sçavoir en vsant d'vne phrase, qui n'est pas Françoise : en vsant d'vne phrase, qui a esté autrefois en vsage, & qui ne l'est plus, ou d'vne nouvelle que l'vsage n'a pas encore bien autorisée : comme pareillement en omettant des particules (à sçavoir des Articles, des Pronoms, des Adverbes, des Coniunctions, ou des prepositions) où il les faut mettre: ou bien en les mettant où il ne les faut pas employer. Ce sont-là dis je, des Solecismes, non pas des barbarismes, ainsi que nous le verrons encore cy-aprez sous la Remarque du Solecisme.

ny de la lie du peuple (*comme dit l'Auteur de la*

Noſtre Auteur ſe trompe particulierement en ce qu'il impute aux Gaſcons cete mauvaiſe phraſe. *Ie m'en ſuis fait pour cent piſtoles*, pour dire, *j'ay perdu au jeu cent piſtoles.* Car leur idiome eſt tel *ou m'en ay huit cent piſtoles : je m'en ay fait cent piſtoles*, & non pas *je m'en ſuis fait pour cent piſtoles* : & ne diſent pas cela de la ſeule perte faite au jeu: mais de toute ſorte de perte, & de deſpenſe, comme en habits, en armes, en livrees, en feſtins. Et quand bien les Gaſcons vſeroient de cete mauvaiſe phraſe, tous les termes en eſtant François, ce ne ſeroit pas vn barbariſme, mais bien vn idotiſme, c'eſt à dire vne locution, ou façon de parler propre à certaine nation, païs, ou province, & en cet endroit vn Gaſconiſme. Au reſte voicy ce qu'il faut tenir en bonne Grammaire touchant le Barbariſme.

Les Grecs appelloient anciennement *Barbares*, ceux que nous appellons en noſtre langues *Begues*. Et dautant que les eſtrangers prononçoient mal les mots Grecs (comme encore au jour-d'huy, la prolation nous en eſt difficile & aſſez incertaine) ils les nommoient auſſi *Barbares*. Et dautant qu'ils eſtoient ſi vains, qu'ils ne ſe croyoient pas ſeulement exceller en l'elegance & en la richeſſe de la langue ſur toutes les nations de l'Vnivers : mais auſſi en la politeſſe des mœurs, ez ſciences, & en toutes conditions avantageuſes, ils qualifioient parcillement les eſtrangers

gere pour barbare en ſi haute reputation *Barbare*. A ce propos eſt remarquable ce que Plutarque rapporte de Pyrrhus Roy des Epirotes, que ce tres-illuſtre Prince & Capitaine eſtant paſſé en Italie pour faire la guere aux Romains, la premiere fois que leurs armées ſe trouverent en preſence, dit ces mots de celle de ſes ennemis, apres l'avoir bien recogneuë & conſiderée: *Voilà vne armée de Barbares: mais pourtant leur ordonnance n'eſt pas barbare.*

Les Romains, à l'imitation des Grecs commencerent au temps d'Auguſte à nommer *barbares* les termes, qui pour quelque vice ou defaut n'eſtoient pas dans la pureté de la langue Latine: & Aule-Gelle remarque qu'avant ce tépslà on diſoit de tels mots, *ce mot eſt ruſtique*, au lieu de dire *barbare*: & que de là le vice des termes corrompus & eloignés de la pureté de la meſme langue, a eſté appellé *Barbariſme*. *Gellius cap. 16. l. 13. noct. Attic.*

Il eſt vray que les Grammairiens mettent difference entre barbariſme, & vn mot barbare. Car ils appellent *barbares* tous les mots ou termes des langues eſtrangeres meſlés avec ceux d'vne langue naturelle: comme pareillement les mots ou termes abolis, encore qu'ils aient eſté autrefois en vſage, & ceux qui ſont trop nouveaux, pour n'avoir pas eſté encore autoriſés par l'vſage: & qualifient *barbariſme* le vice des mots naturels, qui ont eſté corrompus. Ce qui peut

vne faute, mais c'eſt vne imperfection à eviter. Par

arriver en la langue Françoiſe principalement en ſix façons.

La I, par l'addition d'vne lettre, ou d'vne ſyllabe, comme *guieres, naguieres, horologe*, pour *gueres, n'agueres horloge.*

La II, par le retranchement d'vne lettre, ou d'vne ſyllabe, comme *ſeurté fidel*, pour *ſeureté, fidele.*

La III, par la tranſpoſition d'vne letre, comme *formage, corcodyle, prouvoir*, pour *fromage, crocodyle, pourvoir.*

La IV, par le changement d'vne letre, comme *arſenac, merque*, pour *arſenal, marque.*

La V, par vn mauvais accent, comme en prononçant *beauté, domter, maſtin* (pour ſignifier vn gros chien) de mettre l'accent ſur la derniere ſyllabe, au lieu de le mettre ſur la premiere.

La VI, *en mettant vne apoſtrophe où il n'en faut pas mettre*, comme *d'autant que* (ſignifiant *parce que*) pour *dautant que* : ou en le retranchant & omettant où il en faut mettre : comme en ce meſme mot *dautant*, pris pour le Latin *tantò* & *quantò*: car en ce ſens il doit eſtre avec vne apoſtrophe *d'autant* : par exemple, *d'autant plus qu'il devient riche, d'autant plus il ſe rend avare*: parce qu'en cete ſignification il faudroit dire de autant, ſi la rencontre des deux voieles *e* & *a*, *ne ne nous obligeoit à retrancher* la premiere pour en eviter *la cacophonie*, c'eſt à dire mauvais ſon, & rude à l'oreille.

contre. *Celle-cy* avoir à la rencontre, *pour*

Page 485. **Beaucoup.**

CE mot estant employé pour plusieurs, *ne doit pas estre mis tout seul. Il y faut ajouster* personnes *ou* gens, *ou quelque substantif:* comme il donnoit peu à beaucoup, *n'est pas bien dit, il faut dire* à beaucoup de gens. *Il est vray que l'on dit*, nous sommes beaucoup, ils sont beaucoup, *pour dire* nous sommes beaucoup de gens: *mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom personnel le precede, lequel fait voir que ce* beaucoup, *qui suit, se rapporte au mesme pronom. De mesme quand on dit* il y en a beaucoup *cet* en *emporte avec soy la signification de* gens, *ou de* personnes, *comme il se voit par cete phrase* il y en a, *qui veut dire entre autres choses* il y a des gens.

Quand beaucoup *est aduerbe il y a vne belle remarque à faire: c'est que lors qu'on le met aprez l'adjectif, il y faut necessairement ajouster* de *deuant, & dire,* de beaucoup: *car si je dis* l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres, *ce n'est pas bien dit, quoy qu'il soit eschappé souuent à vn celebre Auteur de l'escrire ainsi: il faut dire,* l'esprit de qui la promptitude est plus diligente de beaucoup que celle des autres. *Mais quand* beaucoup *est deuant l'adjectif, il n'est pas necessaire d'y mettre le* de, *mesme il est mieux de ne l'y mettre pas:*

comme l'eſprit de qui la promptitude eſt beaucoup plus diligente, *eſt mieux dit*, que l'eſprit de qui la promptitude eſt de beaucoup plus diligente.

OBSERVATION.

EN cete Remarque il y a plus de ſubtilité imaginaire que de raiſon réelle: de ſorte que le contre-tenant (qui dit de plus qu'il n'y a rien de réel ny qui ſoit de l'vſage) ne trouve pas eſtrãge qu'elle ait eſté violée par vn Auteur celebre. Et de fait quand on met *beaucoup* avec vn pronom perſonnel, il y faut ſous-entendre *gens* ou *perſonnes*, ainſi que l'Auteur meſme l'accorde. Et s'il n'y a point de pronom perſonnel (comme *nous vous*, *ils* ou *eux*) *il* faut par neceſſité que *beaucoup* ſe rapporte à quelque ſubſtantif ou meſme à quelque adjectif, dont on ait parlé auparavant. *A quelque ſubſtantatif*, comme ſi aprez avoir parlé de *munitions de guere ou de bouche*, on diſoit il y *en a beaucoup dans la Baſtille ou dans Metz*. La Remarque ne faiſant mention que de *ſubſtantif*, j'y ay adjouſté, *ou meſme à quelque adjectif*: par ce que la relation du mot *beaucoup ſe peut faire auſſi à vn adjectif dont on aura parlé auparavant*: Par exemple, ſi aprez auoir parlé d'envieux, on diſoit, *vn tel en a beaucoup*, cela s'entendroit *d'envieux. Et ſi aprez avoir parlé de riches, de courtois, d'impies, de malheureux*, on diſoit il *y en a beaucoup en cete ville*: on

Page 83. Lettre 3.

ne pourroit rapporter cet adverbe *beaucoup* qu'à *riches*, *courtois*, *impies*, ou *mal-heureux*.

Page 409. Berlan, brelandier.

ON *a preſque touſiours eſcrit ce premier mot de cete façon : mais on l'a touſiours prononcé comme ſi lon euſt eſcrit* brelan. *Mais aujour-d'huy pluſieurs ne prononcent pas ſeulement* brelan, *ils l'eſcrivent auſſi. On a touſiours dit & eſcrit brelandier & non pas* berlandier: *qui eſt encore vne raiſon de ceux qui ſouſtienaent qu'il faut touſiours dire & eſcrire* brelan, *& non pas* berlan.

OBSERVATION.

PVis que tout le monde demeure d'accord, par le teſmoignage de la Remarque, qu'il faut dire & eſcrire *brelandier*, & que meſmes *pluſieurs tiennent qu'il faut prononcer & eſcrire ſon primitif brelan* & non pas *berlan* : il n'y a point de doute que ceux qui ont la raiſon de leur coſté avec l'Vſage partagé ne le doivent emporter ſur ceux qui s'eloignant de la regle, n'ont que l'vſage en partie, qui ne peut-eſtre qu'vn abus pluſtoſt qu'vne exception de la regle generale.

Au reſte puis-que le derivatif *berlandier* ou *brelandier*, s'eſcrit auec vn *d* en la penultieſme ſylla-

be, il s'enſuit que ſon primitif ſe doit auſſi eſcrire à la fin avec vn *d*, *berland* ou *breland*, & non pas *berlan ny brelan* : autrement il faudroit que le derivatif fût *berlann er* ou *brelanier* : & non pas *berlandier* ou *brelandier*. Voilà *comment on gehenne les eſprits des apprentifs, au lieu de les inſtruire.*

Pâge 468. chiffre 2. Bien que, quoy que, encore que.

Ces conjonctions ne doivent pas eſtre repetées dans vne meſme periode. Par exemple, bien que l'experience nous fait voir tous les iours qu'il n'y a point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie, & quoy que les plus gens de bien ſoient expoſés à la perſecution, ſi eſt-ce &c. *Je veux dire qu'aprez auoir commencé la periode par* bien que *il ne faut pas mettre* quoy que, *ny* encore que *dans le ſecond membre de la periode, mais eſcrire ainſi*, bien que l'experience nous face voir tous les iours qu'il n'y a point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien ſont expoſés à la perſecution. *Je n'eſtimerois pas auiſé de faire cete Remarque ſi je n'auois trouvé cete faute dans les œuvres d'vn bon Eſcriuain.*

l'Agneau. *On dit auſſi* le banquet des ſept Sages.

OBSERVATION.

SOus pretexte d'introduire quelque nouvelle delicateſſe au langage par cete Remarque, l'Auteur enerve la force de la locution. Car il eſt evident qu'en mettant *quoy que* ou *encore que* au ſecond membre de la periode, qui a commencé par *bien que*, en cete ſorte, *bien que l'experience nous face voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien ſoien expoſés à la perſe.ution: ſi eſt-ce, &c.* Il eſt evident, dis-je, que l'expreſſion de la periode ainſi conſtruite, eſt plus nerveuſe, & plus forte, que ſi au lieu de mettre au ſecond membre, *quoy que, ou encore que*, on ſe contentoit d'y employer, *& que* en la concevant en ces termes: *bien que l'experience nous face voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence, qui ſoit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien ſont expoſés à la perſecution: ſi eſtce, &c.* Ioint *qu'en cete ſeconde locution il ſe fait vne incongruité par le changement du mode du verbe ſubſtantif.* Car au premier membre il y a *ſoit* au ſubionctif, (*qui ſoit à couvert:*) & au ſecond il y a *ſont* à l'indicatif (*les plus gens de bien ſont expoſés:*) au lieu qu'en la premiere periode le verbe ſubſtantif eſt par tout au mode ſubiunctif, à ſçauoir *ſoit* & *ſoient. Ainſi donques ce bon Auteu qui eſt repris dans la Remarque, avoit bien & regulierement eſcrit & la*

Remarque meſme nous veut introduire icy vne incongruité pour vne elegance. L'Antigraphe n'a pas oublié d'y apporter auſſi ſa cenſure.

Page 500. ſi lon dit *bon-heurs* au pluriel.

L'Opinion commune eſt que bon-heur *ne ſe dit qu'au ſingulier, & que lon ne dit jamais* bon-heurs *au pluriel, quoy que lon dit* mal-heur & mal-heurs *en tous les nombres. I'ay dit que c'eſtoit l'opinion commune : parce que j'ay veu des gens tres-ſçavans en noſtre langue & tres-excellens Eſcrivains, qui ſouſtiennent le contraire, & alleguent des exemples, où lon ne ſçauroit dire que* bon heurs *au pluriel ne ſoit bien dit, comme* il luy pourroit arriver tous les mal-heurs & tous les bon-heurs du monde, il ne ſe hauſſe ny ne ſe baiſſe, il porte touſiours meſme viſage. *Ils donnent encore cet exemple.* Il eſt ſi heureux que pour vn mal-heur qui luy arrive, il luy arrive cent bon-heurs.

Pour moy, ie le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres ſemblables. Mais avec tout cela je n'en voudrois pas vſer, puis-que la pluſ-part du monde le condamne, & que ie me ſouviens de cete belle difference qu'il y a entre les perſonnes & les mots, qui eſt que quand vne perſonne eſt accuſée, & que lon doute de ſon innocence, on doit aller à l'abſolution : mais quand on doute

doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner, en se portant à la rigueur. A plus forte raison, si non seulement la plus-part en doutent, mais le condamnent, comme en fait celuy-cy. Le passage de Scaliger en sa Poëtique est trop beau pour n'estre pas allegué sur ce sujet. Contrà nobis, dit-il, atque Iurisconsultis sentire, faciendum est: illis enim ita videtur præclarius consuli rebus humanis, si decem noxii absolvantur, quàm si vnus innocens damnetur. Etenim verò Poëtæ agendum est, vt potiùs centum bonos versus jugulet, quàm vnum plebeium relinquat.

OBSERVATION.

TOut ce que nostre Auteur allegue en sa Remarque pour la condamnation de ce mot *bon-heurs* au pluriel, *fait* (sous son respect) contre sa resolution. Car en premier lieu il dit en termes exprez que des gens sçavans en nostre langue, & tres-excellens Efectivement soustiennent qu'il est bon contre l'opinion commune. En second lieu leur sentiment est confirmé par des exemples irreprochables. Et neantmoins aprez cela, au lieu de conclurre pour retenir ce mot dans l'vsage, il incline à l'en retrancher, & declare qu'il n'en voudroit pas vser. Il fonde sa resolution sur cete maxime, qu'*il n'en est pas de mesme des personnes que des mots: dautant que quand vne person-*

ne eſt accuſée, & que l'on doute de ſon innocence; on doit aller à l'abſolution: mais que quand on doute de la bonté d'vn mot, il faut au contraire le condamner & ſe porter à la rigueur. S'il concluoit, comme il l'a propoſé que quand on doute de la bonté d'vn mot il voudroit s'en abſtenir, ſa concluſion ſeroit tolerable au regard de ceux qui doutent: mais de le rejeter & de le condamner, & (comme il dit) de ſe porter à toute rigueur; c'eſt ce que la raiſon ne peut pas ſouffrir: parce que ce ſeroit oſter la liberté de l'vſage à ceux qui ne doutent pas de la bonté du mot, & appauvrir d'autant la langue. En quoy ie luy oppoſeray vne autre maxime des iuriſconſultes, que *in dubiis præſtat ædificare quàm deſtruere*, qu'en choſes douteuſes il vaut mieux *edifier que deſtruire*. Quant à l'autorité de Iulius Scaliger alleguée en cet endroit, i'ay fait voir cy-deſſus en meſme ſuiet ſur le Principe XIIX, qu'elle eſt mal induite: parce qu'il parle en termes exprez des vers entiers qui ſont recognus mauvais & du vulgaire: & non pas des mots ſeparés, de la bonté deſquels on eſt en doute: de ſorte que ces deux conditions font que cete allegation eſt hors de propos.

Page 31. Bref. Voiez cy-aprez. *En ſomme.*

C.

Page 303. Ce devant le verbe ſubſtantif.

QVelques-vns repetent ce *devant le verbe ſubſtantif, & d'autres ne le repetent pas. Par exemple,* ce qu'il y a de plus deplorable c'eſt *&c. M. Coeffeteau en vſe touſiours ainſi. D'autres diſent, ce qui eſt de plus deplorable eſt, &c. & aujourd'huy tout au contraire de ce qui ſe pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier eſt plus vſité, avec cete difference neantmoins que lors que le premier* ce *eſt fort eloigné du verbe ſubſtantif, il eſt meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas: comme* ce qui eſt de plus deplorable & de plus eſtrãge en tout le cours de cete vie humaine ſuiette à tant de miſeres, c'eſt, *&c. Eſt y ſeroit bien auſſi: mais c'eſt y eſt beaucoup meilleur: parce qu'il recueille tout ce qui a eſté mis entre deux, & rejoignant le nominatif au verbe fait l'expreſſion plus nete & plus forte.*

Que ſi lon n'a pas mis ce *auparavant, mais quelque autre mot, alors non ſeulement il n'eſt pas neceſſaire de mettre le* ce, *mais pour l'ordinaire il eſt mieux de ne le mettre pas. Par exemple,* la difficulté que lon y pourroit apporter, eſt, *&* non pas c'eſt, *qui neant-*

moins ne ſeroit pas vne faute, *eſt* y eſt beaucoup meilleur. *Mais ſi le nominatif, quand c'eſt vn autre mot que* ce *eſt fort eloigné du verbe ſubſtantif, alors il eſt bien mieux de dire* ce que de ne le dire pas: *comme* enfin la cauſe de tant de miſeres qui nous arrivent en ce monde les vnes ſur les autres, c'eſt, *&c. pluſtoſt* qu'eſt. Que s'il n'eſt ny trop prez, ny trop loin, on peut mettre ou laiſſer le *ce*, comme lon *veut, on dira*, la meilleure voye que lon ſçauroit prendre deſormais, eſt, *&* c'eſt: *nous deuons ſont bons: mais aujourd'huy* eſt *ſemble eſtre vn peu plus en vſage, quoy que la plus ſaine partie des Eſcrivains trouve* c'eſt *meilleur. Il n'eſt pas de cete particule* ce, *comme de la conjonction* que *dont nous auons fait vne Remarque.*

OBSERVATION.

LE divers vſage & l'employ de cete particule *Ce*, qui eſt vn pronom demonſtratif eſt d'vne ſi grande eſtenduë que noſtre Auteur en a fait ſept Remarques conſecutives: dont les deux premieres ſont du meſme mot ioint au verbe ſubſtãtif, l'vne au ſingulier, comme *eſt* ou *fut*: & l'autre au pluriel, comme *ſont* ou *furent*. Ie ne trouve point eſtrange cete varieté dans la practique de la Grammaire qui ne regarde que le nud & ſimple langage, puis-que la diverſe expreſſion de ce meſme terme *ce* ou *cecy*, ioint au verbe ſubſtantif,

pour respondre au Grec τοῦτ' ἐστι & au Latin *hoc est*, est si energique, & d'vne si haute & si mysterieuse speculation en Theologie, que les controverses que les esprits plus curieux que fideles y ont fait naistre, ont diuisé toute la Chrestienté par d'execrables heresies.

Quant à ce qui est de cete premiere Remarque, ie tiens qu'é tous les exemples que nostre Auteur y propose, il est indifferent de mettre *ce* ou *c'est*: combien que i'aimerois mieux ne repeter point *ce* deuant *est*, que de le repeter, pour les raisons que i'en deduiray sur la Remarque suyvante. Neantmoins i'approuve l'exception rapportée par le mesme Auteur: à sçavoir que si le premier *ce* mis au commencement de la periode se trouve fort eloigné du verbe substantif, la repetition en sera meilleure, que l'omission: comme en cet exemple, *Ce qui est de plus deplorable & de plus estrange en tout le cours de la vie humaine suiete à tant de miseres, c'est* &c. Que si la periode commence par vn autre mot que *ce*, ie suis aussi du sentiment de l'Auteur, sans qu'il soit besoin d'en donner des exemples.

Page 309. Ce, à ce faire, en ce faisant.

PLusieurs n'approuvent pas qu'on en vse à la place de l'article: par exemple, il m'a fait ce bien de

me dire : *ils veulent qu'on dise, il m'a fait le bien de* me dire : *neanmoins M. de Malherbe a eſcrit*, elle m'a fait cet honneur de me dire. *J'apprens que* ce bien, cet honneur, *s'eſt dit autrefois : mais aujourd'huy on ne le dit plus gueres, quoy qu'il ne le faille pas condamner abſolûment. Il eſt certain que il m'a fait* l'honneur de me dire, *eſt bien plus doux & plus regulier.*

On ne peut pas nier que ces deux façons de parler à ce faire & en ce faiſant ne ſoient fort comm. des & fort ordinaires dans pluſieurs de nos meilleurs Auteurs : mais elles ne ſont pas aujourd'huy du beau ſtile, elles ſentent celuy des Notaires.

OBSERVATION.

C'Eſt vne pure fantaiſie de croire que de ces deux phraſes *il m'a fait l'honneur de me dire*, & *il m'a fait cet honneur de me dire*, la premiere *ſoit plus douce & plus reguliere que la derniere. Car pour la douceur elle eſt manifeſtement egale. Quant à la regularité (s'il eſt à propos de ſubtiliſer ſur vn ſi vil ſujet) j'eſtime qu'à cauſe que le pronom* demóſtratif *ce* ou *cete*, ſe rapporte mieux à ce qui a eſté dit auparavant, ou qui ſe doit dire incontinent aprez, *que non pas l'article indeterminé le* ou *la*, auſſi ces locutions par *ce* ou *cete*, ſont meilleures qu'avec *le* ou *la*. Par exemple, *ſi aprez avoir dit vn tel Seigneur m'a protegé contre mon ennemi :* vn autre luy demande, *il voulla prote-*

genitive vostre ennemy) il repartira fort bien: *oüy, il m'a fait ce bien*, ou *ce fut faveur*: *mais* s'il disoit, *oüy, il m'a fait de bien*, ou *la faveur*, seroit vne locution indeterminée.

Au reste, puis qu'*à ce faire* & *en ce faisant* se trouvent dans nos meilleurs Auteurs, j'en voudrois laisser l'vsage à la liberté d'vn chacun, sans les condamner.

Page 365. Ce avec le pluriel du verbe substantif.

CE *a encore vn vsage en nostre langue, qui est fort beau & tout à fait François. C'est de le mettre avec le pluriel du verbe substantif. Par exemple*, les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cæsar, Annibal &c. *& non pas* les plus grands Capitaines de l'antiquité furent, *ny fut. Je croi neantmoins que fureus sans ce ne seroit pas mauvais: mais avec ce il est incomparablement meilleur. Pour* ce fut, *je doute fort qu'il soit bon, ou s'il l'est, c'est sans doute le moins bon de tous. Cete particule a vne merveilleuse grace en cet endroit, quoy qu'elle semble choquer la Grammaire en l'vn de ses premiers preceptes, qui est que le nominatif regit le singulier du verbe, & non pas le pluriel: & neantmoins icy on luy fait regir le pluriel, en disant* ce furent Alexandre, Cæsar, &c. *Surquoy il est à remarquer que toutes les façons de parler quel vsage a establies contre les regles de la Grãmaire,*

tageuſes, ils qualifioient pareillement les eſtrangers

tant s'en faut qu'elles ſoient vitieuſes, ny qu'il les faille eviter, qu'au contraire on en doit eſtre curieux comme d'vn ornement de langage, qui ſe trouve en toutes les langues mortes & viuantes. Quelle grace penſez vous qu'euſt parmy les Grecs cete locution & cet vſage de faire regir le ſingulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire ζῶα τρέχει, animalia currit, les animaux court, *& vne quantité d'autres ſemblables ? Et croiroit-on que dans Virgile ce fuſt vne licence poëtique d'avoir dit,* Vrbem quam ſtatuo veſtra eſt, *pluſtoſt qu'vne noble & elegante maniere de s'exprimer, dont la nobleſſe & la grace conſiſte en cela ſeulement d'eſtre affranchie de la ſeruitude Grammaticale, & de la phraſe du vulgaire ? Il n'y a point de langue eloquente qui ne ſoit enrichie de ces ſortes d'ornemens. Mais reuenons à noſtre* ce.

Ce *au commencement de la periode ſe dit encore au meſme ſens, & auec plus de grace, qu'en l'exemple que j'ay propoſé, comme* ce furent les Romains qui domterent, &c. Ce furent de grands hommes qui les premiers inventerent, &c.

Ce mot ſe met encore auec le verbe ſubſtantif, quoy que le nom ſubſtantif qui precede ce, *ſoit au ſingulier. Exemple,* l'affaire la plus faſcheuſe que j'aye, ce ſont les comptes d'vn fol, *& non pas* c'eſt les comptes. *En quoy il faut remarquer encore vne plus grande irregularité que la premiere : parce que lors qu'on dit* les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent, *au moins y a-t-il vn pluriel deuant, quoy que* ce

ſoit

naturels, qui ont esté corrompus. Ce qui peut

soit un singulier, & neantmoins ils regissent le pluriel sont, *ce qui est bien estrange: mais de dire qu'en cet exemple* sont *se rapporte au pluriel qui suit, à sçavoir* les comptes, *& non pas à aucun des singuliers, qui precedent, j'en demeure d'accord. Mais que peut-on inferer de là, sice n'est qu'au lieu d'une irregularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux. I'ay dés ja dit la premiere: & voicy la seconde, que le verbe substantif, qui selon l'ordre de la Grammaire & du sens commun, sur qui la Grammaire est fondée, doit estre regi, cõmme il l'est ordinairement, par le nom substantif qui precede: neantmoins en cet exemple est regi par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins,* domus antra fuerunt, omnia pontus erat, *reviennent à peu prez à celles que nous venons de dire.*

OBSERVATION.

CEte Remarque n'est remarquable que pour la quantité des fautes qu'il y a au langage, & des erreurs & des absurdités en ce qui est du sujet & de la matiere. La 1. faute au langage est en ces termes, *elle semble choquer l'vn des premiers preceptes de la Grammaire:* comme s'il n'y avoit en la Grammaire que deux premiers ou principaux preceptes. Car *l'vn* ne se doit jamais dire *qu'au regard de deux: au regard* d'vn plus grand nombre il faut dire *vn des*, & non pas *l'vn des*. Cete faute est assez ordinaire à nostre Auteur, quoy que je

cophonie, c'eſt à dire mauvais ſon, & rude à l'oreille

l'aye quelquefois attribuée à l'Imprimeur devant que ie l'euſſe remarquée ſi frequente.

La II. eſt en ce qu'il a vſé cinq fois improprement & abuſivement du verbe *regir* en l'appliquant activement au nom: qui, ſelon ſa doctrine, ſeroit vn barbariſme: ainſi qu'il a eſcrit cy-deſſus en parlant des diverſes eſpeces du barbariſme: entre leſquelles il comprend l'employ d'vn mot en vn autre ſens qu'il ne doit eſtre pris en noſtre langue. Ie me contente pourtant d'appeller cela *improprieté*: parce qu'à proprement parler le nom ne regit jamais le verbe: mais au contraire il eſt regi du verbe.

La III. eſt en la mauvaiſe expreſſion de ſa pretendue maxime, ou pluſtoſt paradoxe: *Toutes les façons de parler que l'vſage a eſtablies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles ſoient vicieuſes, ny qu'il les faille eviter, qu'au contraire il en faut eſtre curieux.* Cete expreſſion, diſ-je, eſt vicieuſe & contre le ſens & l'intention de l'Auteur, qui a creu propoſer vne enonciation vniverſelement affirmante: & ſi elle eſt bien examinée elle ſe trouvera particulierement niante: ainſi que j'ay demonſtré cy-deſſus en mon obſervation ſur le Principe VII.

La IV. eſt compriſe dans le paradoxe precedent en ces mots, *ny qu'il les faille eviter*, parlant des façons de parler introduites contre les regles de la Grammaire. *Car pour venir au* ſens de l'Au-

mettre le de, meſme il eſt mieux de ne l'y mettre pas.

veuril faloit dire, *ou qu'il les faille eviter*, ſans negation: comme j'ay auſſi demonſtré ſur le meſme principe VII.

La V. faute au langage eſt ſur la fin de la Remarque en ces mots, *ſelon l'ordre de la Grammaire & du ſens commun, ſur qui la Grammaire eſt fondée.* Car il faloit dire, *ſur lequel*, & non pas *ſur qui*: parce que le relatif qui ne doit eſtre jamais employé en aucun cas qu'au ſeul nominatif, quand on parle de quelque choſe que ce ſoit animée ou inanimée, autre que des perſones: ainſi que l'Auteur meſme le preſcrit en termes exprez en deux de ſes Remarques: l'vne ſous ce titré *Qvi en certain cas, &c.* pag. 55. l'autre, ſous ce titre *lequel, laquelle*, page 118.

Quant aux erreurs ou abſurdités qui regardent le ſujet de la meſme Remarque, j'y en ay obſervé deux aſſez conſiderables. L'vne eſt qu'ayant eſcrit en la Remarque precedente que *quand le pronom demonſtratif ce eſt repeté devant le verbe ſubſtantif au ſingulier* (*comme* en cete locution, *ce qui eſt de plus deplorable, c'eſt, &c.*) la phraſe en eſt moins elegante que s'il n'eſtoit pas repeté en diſant *ce qui eſt de plus deplorable, eſt &c.* Et neantmoins il ſoultient icy que la meſme particule de *ce*, eſtant miſe devant le verbe ſubſtãtif au pluriel, la phraſe en eſt incomparablement meilleure. Pour moy, ie ne ſuis pas de ce ſentiment non plus que ſon contretenant: qui n'en aiant pas rendu

raiſon, i'en veux donner deux. L'vne eſt que *ce* aiant plus de convenance avec *eſt* (comme eſtant tous deux au ſingulier) qu'avec *ſont* ou *furent*, qui ſont au pluriel: il s'enſuit que *c'eſt*, comme plus regulier & plus naturel, eſt auſſi plus elegant que *ce ſont* ou *ce furent*. L'autre raiſon eſt qu'en tous les exemples propoſés en ces deux dernieres Remarques le pronom *ce* devant le verbe ſubſtantif, tant au nombre pluriel qu'au ſingulier, eſt ſuperflu, & comme inutile: puis-que ſans luy la phraſe & le ſens y ſont auſſi accomplis qu'avec luy. Ce que lon peut juger par la conference de ces locutions: *ce qu'on trouve de plus deplorable en luy, c'eſt ſa negligence*, & *ce qu'on trouve de plus deplorable en luy eſt ſa negligence*. Pareillement de celles-cy: *les plus grands Capitaines de l'antiquité ce furent Alexandre, Ceſar, Annibal*: & *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, &c.

L'autre abſurdité eſt en ce que cete phraſe, *l'affaire la plus faſcheuſe que j'aye ce ſont les comptes d'vn tel*, luy ſemble d'autant plus elegante qu'il y remarque deux irregularités: au lieu que cela meſme la luy devroit faire condamner: autrement il s'enſuit que ceux qui parlent ou eſcrivent contre les regles, excellent ſur les autres en l'elegance du ſtyle: qui eſt vne abſurdité contre les principes de toutes langues.

landier, s'escrit auec vn *d* en la penultiesme sylla-

Page 220. C'est chose glorieuse.

L On parloit & lon escrivoit encore ainsi du temps du Cardinal du Perron, de M. Coeffeteau, & de M. de Malherbe: mais tout à coup cete locution a vieilli: & lon dit maintenant c'est vne chose glorieuse : *& point du tout* c'est *ou* ce seroit *chose glorieuse.*

OBSERVATION.

IE trouve cete locution *c'est chose glorieuse* si frequente encore aujour-d'huy dans les œuures des bons escrivains, & en la bouche des personnes, qui ont la reputation de parler des mieux, que je ne puis accorder qu'elle ait vieilli: de sorte que ie la tiens pour indifferente dans le bon vsage avec cete autre, *c'est vne chose glorieuse.*

Page 307. Ce que pour *si.*

I L est bien François, & a vne grace nompareille en nostre langue. M. Coeffeteau en vse souvent. Il l'employe par deux fois en la response de Neron à Seneque. Ce que je respons (*dit-il*) sur le champ à vne harangue que tu as premeditée, c'est premierement vn fruit de ce que j'ay appris de toy : *& vn*

peu plus bas : ce que tu tiens de moy, des jardins, des maisons, ce sont toutes choses sujettes à mille accidens. *Et M. de Malherbe* : aussi ne faut-il pas penser, que ce que Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, &c. *On voit en ces trois exemples que* ce que *se resout par si, & qu'en mettant* si *au lieu de* ce que *ce seroit tousjours le mesme sens : mais avec combien moins de grace & de beauté? Il y en a pourtant qui croyent que* ce que *est vieux, & bien moins elegans que* si : *neantmoins un de nos plus excellens Escrivains modernes s'en sert souvent.*

OBSERVATION.

IE loüe le iugement de l'Auteur touchant l'approbation des locutions proposées en cete Remarque : toutefois en ce qu'il adiouste que *ce que* se resout en *si*, ie suis du sentiment de son Antagoniste, qui le nie avec bonne raison. Car *ce que* respond au Latin *id*, ou *quod* : qui sont des pronoms demonstratifs de ce qui est & paroit effectivement : & *si* est vne coniunction hypothetique, c'est à dire, qui marque quelque condition ou supposition.

Page 519. *Cela dit.*

CEte phrase *ne vaut rien, quoy que plusieurs l'escrivent, & particulierement la plus part de ceux qui*

font des Romans. Elle ne se peut pas escrire, parce qu'elle ne se dit jamais : on dit ordinairement aiant dit cela; *& c'est ainsi qu'il faut escrire. Ce qui les a trompés c'est que lon escrit fort bien*, cela fait, *qui est bien meilleur & plus elegant que de dire*, cela estant fait: *mais ils ne considerent pas que si on l'escrit on le dit aussi, & qu'à cause qu'on ne dit pas* cela dit, *il ne faut pas aussi l'escrire.*

OBSERVATION.

IE desirerois que nostre Auteur se fût ressouvenu icy de qu'il a dit en divers lieux, qu'il faut consulter les femmes de la Cour touchant la pureté du langage. Car leur principal estude touchant cela consistant en la lecture des Romans du temps, elles luy eussent suggeré vn autre sentiment, ou bien il n'eût pas fait si grand estat de leur suffisance, comme il le tesmoigne ailleurs: puis-que par ce qu'il declare icy, la plus part des Romans manquent en la pureté du style. Mais ie suis en cet endroit d'vn sentiment contraire au sien, & conforme à celuy de son Contretenant qui soustient que *cela dit*, se prononce & s'escrit aussi bien que *cela fait*: & que puis-que luy-mesme recognoit que plusieurs Escrivains, & particulierement les auteurs des Romans (qui sans doute affectent l'elegance du style) se servent de cete locution: il n'avoit que faire de nous donner icy vne Remarque si mal fondée, en declarant

que *cela fait* eſt du bon ſtyle, & que *cela dit* ne l'eſt point.

Page 459. chiffre 2. Abus du pronom demonſtratif *celuy.*

PLuſieurs *abuſent du pronom demonſtratif* celuy *en tout genre & en tout nombre. Ce ſont particulierement les femmes & les Courtiſans, quand ils eſcrivent: & tant s'en faut qu'ils le veuillent eviter, qu'au contraire ils l'affectent comme vn ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en ſervent d'ordinaire pour paſſer d'vn diſcours à vn autre. Par exemple, ils finiront vne periode par* ioye, *en mettant vn point aprez, & en commenceront vne autre, qui n'aura rien de commun avec la premiere: diſant* celle que i'ay receuë d'vne telle choſe, &c. *voulant dire* la ioye que i'ay receuë. *Autre exemple*, j'ay parlé à vn tel de noſtre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez teſmoignée ces iours paſſés: *pour dire*, l'affection que vous m'auez teſmoignée ces iours paſſés eſt extraordinaire. *Ie dis que cete façon de parler, ou pluſtoſt d'eſcrire, eſt vicieuſe, & que iamais les bons Auteurs ne s'en ſont ſervis en aucune langue: parce que ce pronom quand il ſe rapporte à des choſes de cete nature, n'a ſon vſage que dans vne meſme periode: comme par exemple ſi je diſois*, il m'a promis de vous ſervir avec la meſme affection, que celle

celle que vous luy auez tesmoignée ces jours passés. *Mais comme j'ay dit, cete regle n'a lieu que lors que ce pronom se rapporte à des choses d'vne certaine nature, qui sont les choses morales, ou intellectuelles : comme* joye, esperance, affection, action. *Car aux materielles, ou aux personnes, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom : comme si je finis ainsi,* pour payer le cabinet que j'ay acheté, *je puis fort bien recommencer :* celuy qu'vn tel vous donna, &c. *De mesme quand il s'agit d'vne ou de plusieurs personnes,* la femme de Septimius (*dit M. Coeffeteau*) pour espouser son adultere fit proscrire & tuer son mary. Celle de Salassus alla elle mesme querir les soldats pour l'executer. *Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference : mais je ne l'ay pas encore cherchée.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur s'est trouvé si embarrassé dans les divers exemples rapportés en cete Remarque, que ne sçachant comment s'en desveloper, il a esté contraint de conclurre en ces termes: *Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference : mais ie ne l'ay pas encore cherchée.* Pour moy, ie ne l'estime pas si incurieux de ne l'avoir pas cherchée & mesmes rechrchée : mais ie me doute qu'il n'a pas esté si heureux que de la trouver. C'est pourquoy ie la luy veux declarer, afin

condoleance semble d'abord vn estrange mot, ie

de le deſchargeat de la peine qu'il pourroit encore employer à la meſme recherche. Il me ſemble donc que la difference de ces exemples, ou le pronom demonſtratif eſt mal placé au commencement d'vne periode, & de ceux où il eſt bien placé, eſt qu'en ceux-cy le principal ſuiet du diſcours eſt-ce à quoy ſe rapporte le pronom *celuy* ou *celle*, par lequel on recommence vne autre periode: & aux autres on paſſe à vn nouveau ſuiet de diſcours. Ainſi en l'exemple rapporté de Coeffeteau on void qu'il s'agit touſiours de femmes qui ont fait aſſaſſiner leurs maris pour eſpouſer leurs adulteres. *La femme de Septimius* (dit-il) *pour eſpouſer ſon adultere fit proſcrire & tuer ſon mari. Celle de Saluſſius alla elle-meſme querir les ſoldats pour l'executer.* Au contraire en cet autre exemple, *I'ay parlé à vn tel de voſtre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'auez teſmoignée ces jours paſſez, &c.* celuy qui parle quitte le diſcours de l'affaire commune, & paſſe bruſquement à l'affection que l'autre luy avoit teſmoignée.

Page 489. Celle-cy pour *letre.*

CElle-cy, *pur* letre *eſt bas. Neantmoins pluſieurs ont accouſtumé d'en vſer, commençant vne letre ainſi:* ie vous eſcris celle-cy. *Il faut dire*, ie vous eſcrit cete letre, *ou ſimplement* ie vous eſcris. *Car par*

celle-cy *deſous entendre letre, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en noſtre langue, qui n'aime pas ces ſuppreſſions. Les Latins ne ſont pas ſi ſcrupuleux en pluſieurs façons de parler, meſme en celle cy, teſmoin Ovide.*

Hanc tua Penelope lento tibi mittit Vlyſſi.

& dans les epiſtres de Ciceron on trouve ſouvent, hanc tibi redder, *ou* has tibi exaravi, *ou choſe ſemblable, ſous-entendant tantoſt* epiſtolam, *tantoſt* literas.

OBSERVATION.

DEux conſiderations rapportées icy par noſtre Auteur le devoient obliger à retenir pluſtoſt dans l'vſage cete locution *celle-cy* pour dire *letre*, que de l'en reietter. L'vne qu'il la reconnoit eſtre dans l'vſage ordinaire : l'autre eſt l'exemple des excellens auteurs Latins tant Poëtes qu'Orateurs : à l'imitation deſquels cete façon de parler a eſté introduite en noſtre langue : qui non ſeulement ſeroit bien-toſt appauvrie : mais auſſi deſtruite ſi on luy oſtoit ce qu'elle emprunte des eſtrangeres, & ſingulierement de la Latine. Ioint qu'il n'y a point en cela de ſuppreſſion : dautant que la letre réelle ſe repreſente plus effectivement que ſon nom ne le ſçauroit faire.

εἰζω, comme noſtre Auteur ſe l'imagine. Car le

Page 298. Ceſſer.

CE verbe de ſa nature eſt neutre: comme l'hyver fait ceſſer les maladies; faire ceſſer le travail *mais depuis quelques années on le fait ſouvent actif & en proſe & en vers:* comme ceſſez vos plaintes, ceſſez vos murmures *Nos bons Auteurs en ſont pleins.*

OBSERVATION.

CE n'eſt pas depuis peu d'années que lon a commencé à faire actif ce verbe *ceſſer*: car il me ſouvient bien qu'il y a environ quarante-cinq ans que lon preſenta à la Reyne Marguerite (peu de iours aprez ſon arrivée à la Cour) vn poëme qui commençoit ainſi:

Ceſſe tes pleurs, belle Vranie:

dont l'Auteur fut repris ſur le nouvel vſage de ce mot, par quelques hommes ſçavans qui s'y rencontrerent, entre leſquels eſtoit Coeffeteau, alors Iacobin, & depuis Eveſque de Marſeille. Pour moy, ie n'en voudrois pas condamner abſolûment l'vſage, puis-que les bons Auteurs en ſont pleins, mais pourtant ie ne m'en voudrois pas ſervir, puis-que le verbe eſt neutre de ſa nature.

Page 441. chaire, chaise ou chaize.

L'Vn & l'autre est bon: mais il ne s'en faut pas seruir indifferemment: car on dit la chaire de Saint Pierre, la chaire du Predicateur, chaire de droit, *& non pas chaise. Au lieu qu'on dit* vne chaise, *non pas* vne chaire, *pour s'asseoir au sermon, ou ailleurs, ou pour se faire porter par la ville.* Des chaises de paille, aller en chaise, venir en chaise, porteurs de chaise, loüeur des chaises.

OBSERVATION.

LE terme de *chaire est seul le vray & commun nom de toutes ces sortes de siege: mais l'idiome du peuple de Paris, qui change souuent* r en s, *dans les mots (*comme *mon frese, ma commese) a introduit* cet abus de dire *chaise* pour *chaire.* Pour moy *j'en vse volontiers en* parlant, quoy que ie m'en abstienne en escrivant: mais ie ne le des approuve pas en autruy.

Page 297. chez Plutarque, chez Platon.

CEte *façon de parler, qui est familiere à beaucoup de gens, pour dire* dans Plutarque, dans Platon,

Ie ne me veux pas arrester à monstrer icy, con-

ou dans les œuvres de Plutarque & de Platon, *eſt inſupportable, vn excellent eſprit auoit bonne grace de dire, que lon auoit grand tort de nous renuoier ainſi* chez Plutarque, chez Platon, & chez tous ces autres Auteurs anciens, qui n'avoient point de logis. Chez *ne vaut rien pour citer les Auteurs: il n'eſt propre qu'à denoter la demeure de quelqu'vn*, chez vous, chez moy. *Quelques vns diſent* chez les eſtrangers: *pour dire en vn païs eſtranger: mais pluſieurs le condamnent, & je crois qu'ils ont raiſon.*

OBSERVATION.

L'Antagoniſte de l'Auteur eſcrit ſur cete Remarque que *chez les eſtrangers*, n'eſt pas vne mauvaiſe locution, ſans rien dire de l'autre, qui eſt *chez Plutarque, chez Platon*: de ſorte que par ſon ſiléce il ſemble la condamner. Pour moy, i'eſtime que la meſme raiſon qui fait pour l'vne, fait pareillement pour l'autre en noſtre langue à l'imitation de la Latine, qui dit *apud Platonem*, comme *apud exteros, apud poſteros &c.* par vne meſme metaphore: n'aiant pas ſemblé rude aux plus elegans & plus polis des Latins, c'eſt trop de delicateſſe à ces Critiques François de la declarer inſupportable. Et de fait noſtre Auteur dit de certains termes qu'ils ne ſont en vſage que chez les *Notaires, pour dire, qu'il n'y a que les Notaires qui s'en ſervent. Et neantmoins il ne veut pas ici qu'il*

soit employé qu'pour la demeure de quelqu'vn. I'aimerois donques mieux retenir ces locutions dans nostre langue pour l'enrichir que de l'appauvrir d'autant en les abolissant.

Page 469. chiffre 2. *Comme ainsi soit.*

MOnsieur Coeffeteau vse souvent de cete façon de parler avec Amyot, qu'il s'estoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, & sur lequel il avoit formé son style avec les changemens & les modifications qu'il y faloit apporter. Dans ces premiers ouvrages ce terme ne fut pas mal receu. Mais bien-tost aprez il vint à vn tel descri, que l'autorité d'vn si grand homme ne le peut sauver: au contraire on le luy reprochoit comme vn crime, ou du moins comme vne tache qui soüilloit toute cete beauté de langage, en quoy il excelle. La cause de ce descry, c'est que les Notaires ont accoustumé de s'en servir au commencement de leurs contracts. Neantmoins on a souvent affaire de ces sortes de termes, & celuy-cy me sẽbloit fort graue à l'entrée d'vn discours lors qu'il est question d'entamer quelque matiere importante. Et nous n'avons pas plus de mots de cete nature en nostre langue qu'il ne nous en faut. I'avouë que dans vne letre il seroit exorbitant: mais qui ne sçait qu'il y a des paroles & des termes pour toutes sortes de styles? Les Italiens n'ont-ils pas leur concioſiacoſaché ou concioſiecoſaché, pour dire comme ainsi soit, qui est bien encore plus estrange:

Auteur, qui conseille à qui que ce soit de n'en

duquel ils ne laissent pas pourtant de se servir depuis plusieurs siecles au commencement de quelque grand discours, quand ils veulent escrire d'un stile majestueux ? Auec tout cela il faut aujourd'huy condamner comme ainsi soit, *puis-que l'vsage le condamne. Mais il n'avoit pas encore prononcé l'arrest definitif, quand M. Coeffeteau s'en seruoit : c'est pourquoy il n'est pas tant à blasmer de ne s'en estre pas abstenu. Il fait assez paroistre en tous ses escrits combien il estoit religieux & exact à ne point vser d'aucun mot, ny d'aucune phrase, qui ne fut du temps & de la Cour.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur employe icy vne page & demie pour dire que cete locutió *cõme ainsi soit*, estoit fort cómune du tẽps d'Amyot & que Coeffeteau en a souvent vsé. La raison qu'il rapporte pour la supprimer (à sçavoir que *les Notaires ont accoustumé d'en vser au commencement de leurs contracts*) est si impertinente, qu'il est contraint de la rejeter : & quoy que les Italiens se servent en mesme sens d'vne autre plus estrange, il ne laisse pas de souscrire la condamnation de la nostre. Pour moy, ie ne la condamneray iamais en autruy : mais ponrtant ie ne voudrois pas m'en servir : parce qu'elle me semble inelegante.

Page 354. *Comme ie suis.*

ON a repris, *comme plusieurs sçavent, cete façon de parler* quand ie ne serois pas vostre serviteur, comme ie suis *disans que ces dernieres paroles* comme ie suis, *sont inutiles: & qu'il suffit de dire*, quand ie ne serois pas vostre serviteur. *Mais outre que l'Vsage autorise cete façon de parler, & que cete repetition a bonne grace, comme les repetitions l'ont souuent en nostre langue, il n'est pas vray que ces paroles là soient inutiles: car pour estre inutiles il faudroit qu'on ne peût iamais dire*, quand ie ne serois pas vostre serviteur, *que necessairement & tacitement on n'entendit les paroles suyuantes comme ie suis. Or est-il que cela est faux, parce qu'aprez ces paroles*, quand ie ne serois pas vostre serviteur, *tant s'en faut qu'il faille necessairement sous-entendre les autres, on peut dire*, comme ie ne le suis pas. *Par exemple, vn homme dit à vn autre*, ie suis asseuré que vous n'estes pas mon serviteur, *ou* mon *ami: & l'autre respond*, & quand ie ne serois pas vostre serviteur *ou* vostre ami, comme en effect ie ne le suis pas, me seroit-il imputé à crime?

OBSERVATION.

L'Auteur de la remarque perd icy beaucoup de paroles pour monſtrer que cete phraſe *quand ie ne ſerois pas voſtre ſeruiteur, comme ie ſuis*, eſt fort bonne nonobſtant cete repetition *comme ie ſuis*, qui ſemble ſuperfluë. I'eſtime pourtant qu'il la faut condamner, non pas pour aucuns termes ſuperflus ou inutiles: mais comme defectueuſe: & qu'il faut dire, *comme ie le ſuis*, & non pas *cõme ie ſuis*.

Page 333. Comme, comment, comme quoy.

COmmençons par le dernier, comme quoy, *eſt vn terme nouueau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui eſt tellement viſité qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Aprez cela on ne peut pas blaſmer ceux qui l'eſcriuent meſme à l'exemple d'vn des plus excellens & des plus celebres Eſcriuains de France, qui s'en ſert d'ordinaire pour* comment: comme quoy, *dit il*, n'eſtes vous point perſuadé *pour dire*, comment n'eſtes-vous pas perſuadé? *Mais pour moy, i'aimerois mieux dire* comment, *ſelon cete regle generale*, qu'vn mot ancien qui eſt encore dans la vigueur de l'vſage, eſt incomparablement meilleur à eſcrire, qu'vn tout nouveau, qui ſignifie la meſme choſe. *Ces mots qui ſont de l'vſage ancien &*

moderne tout enſemble, ſont beaucoup plus nobles & plus graves, que ceux de la nouvelle marque. Quand ie parle des mots, j'entens auſſi parler des phraſes. Ce n'eſt pas que ie ne me vouluſſe ſervir de comme quoy, *qui a ſouvent bonne grace, mais ce ne ſeroit gueres que dans un ſtile familier.*

Comment, *&* comme *ſont deux, & il y a bien peu d'endroits, où lon ſe puiſſe ſervir indifferemment de l'un & de l'autre. Il eſt certain que par tout où lon a accouſtumé de dire* comme quoy, *on ne peut faillir de dire* comment, *au lieu que ſi on diſoit* comme, *ce pourroit bien eſtre une faute. On peut pourtant dire quelquefois* comme *&* comment, *par exemple*, vous ſçavez comme il faut faire, *&* comment il faut faire. *M. de Malherbe diſoit touſiours* comme *: en quoy il n'eſt pas ſuyvi : car il n'y a point de doute que lors que lon interroge, ou que lon ſe ſert du verbe* demander, *il faut dire* comment, *& non pas* comme. *Ce ſeroit fort mal dit*, demandez-luy comme cela ſe peut faire? *Mais* demandez-luy comment: *&* comme eſtes-vous venu, *au lieu de dire*, comment eſtes-vous venu? *& ainſi des autres.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt aſſez confuſe & embarraſſee: mais ie taſcheray de l'eſclaircir en la reduiſant à trois chefs. Le I. Quand ces termes *comme* & *comme quoy* ſont employés pour *comment*

ce mot *comment*, eſt encore meilleur que ny *comme* ny *comme quoy*. Par exemple, *vous ſçavez comme* ou *comme quoy il faut faire*, n'eſt pas ſi bien dit que *vous ſçavez comment il faut faire*. *Le II.* *Comme* employé en interrogation au lieu de *comment*, ne vaut rien. Par exemple, *comme voulez-vous faire cela?* mais il faut dire, *comment voulez-vous faire cela?* *Le III.* *Comme* employé en la reſponſe faite à l'interrogation conceuë par *comment*, eſt fort bon. Par exemple, *comment voulez-vous agir en cela?* on reſpond fort bien, *comme pere, comme tuteur, comme procureur:* qui eſt autant à dire, *qu'en qualité de pere, de tuteur, de procureur.* A cete demande, *comment viuez-vous?* on reſpond pareillement *comme Chreſtien, comme Religieux, &c.* La Remarque ne touche pas ce dernier chef.

Page 457. chiffre 2. Comme il fut arrivé, ſous ce titre *Conſtruction Grammaticale.*

PLuſieurs croyent que cete conſtruction n'eſt pas bonne, comme le Roy fut arrivé il commanda, &c. *& qu'il faut dire, le Roy, comme il fut* arrivé il commanda. *Mais ils ſe trompent fort: car au contraire l'autre eſt beaucoup meilleure & plus naturelle: parce que ſi je commençois la periode par* le Roy, *il faudroit dire*, eſtant arrivé, *& non pas*, comme il

courir ſus aux affligés: & qu'aprez avoir parlé des af-

fut arrivé. Le Roy estant arrivé commanda, *qui ne voit que cete phrase est beaucoup plus Françoise que que cete autre*, le Roy, comme il fut arrivé, commanda : A l'abord, *dit M. Coeffeteau*, comme Tiridate eut apperceu Corbulon, il descendit le premier de cheval. *On parle & on escrit ainsi.*

OBSERVATION.

CEte Remarque se reduit à ce peu de mots que cete façon de parler *comme il fut arrivé*, pour dire *en mesme temps* ou *aussi tost qu'il fut arrivé*, est fort bonne, pourveu qu'elle soit placée en son lieu, ainsi qu'il est icy prescrit. Ce qui se fait à l'imitation des Grecs, qui vsent en ce sens de leurs ὡς : & des Latins, qui le servent du mot *vt*, pour cete expression. Ainsi que Theocrite

Ὡς ἴδον, ὡς ἐμαίλευ.

Et Virgile à son imitation,

Vt vidi, vt perij.

Et Terence, ou celuy qui a fait l'argument de *son Andrie*,

Sed ex Glycerio natum vt vidit puerulum Chrem. s.

Page 424. Commencer.

CE *verbe dans la pureté du langage demande tousjours la prepositon a aprez soy, & pour bien*

parler François il faut dire par exemple, il commence à se mieux porter, *& non pas* il commence de se mieux porter: *& cela est tellement vray que mesme au preterit defini, à la troisiesme personne singuliere* commença, *il faut dire* a *aprez, & non pas* de, *comme disent les Gascons & plusieurs autres Provinciaux, & mesme quelques Parisiens, soit par contagion, ou pour adoucir la langue, ostant la cacophonie des deux* a, *ne se souvenant pas de cete maxime sans exception, qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille, lors qu'vn long vsage l'a estabi, & que l'oreille y est accoustumée: ce que nous sommes obligés de repeter souvent, selon les occasions. Il ne faut donc jamais dire* il commença de, *mais tousiours* il commença à, *mesme quand le verbe qui suit, commenceroit encore par vn* a: *tellement qu'il faut dire, par exemple, il* commença à avoüer, & *non pas* il commença d'avoüer. *Ce n'est pas qu'il ne le faille eviter tant qu'il est possible. mais si par neces-sité, comme il se rencontre quelquefois, la naïfveté de l'expression oblige aux trois* a *de suite, il n'en faut point faire de scrupule, parce que cete façon de parler estant naturelle, ne peut avoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vray qu'il y a des verbes qui regissent* a *&* de, *d'autres qui ne regissent que* de, *& d'autres qui* à, *comme celuy-cy. Je remarqueray ceux de toutes les sortes à mesure qu'ils se presenteront.*

Par occasion, puis-que nous parlons du verbe commencer, *ie diray que plusieurs Parisiens doivent prendre garde à une mauvaise prononciation de ce verbe, que*

veux, qui est *l'avarice* : & en la convoitise de la

i'ay remarquée meſme en des perſonnes celebres à la chaire & au barreau. C'eſt qu'ils prononcent commencer *tout de meſme que ſi on eſcr. voit* quemencer: *comme nous avons remarqué ailleurs qu'ils diſent auſſi* ajetter *pour* achetter, *& qu'ils prononcent l'r ſimple & douce, comme double & forte, & l'r double, comme ſimple: car ils diſent* burreau *pour* bureau, & areſt *pour arreſt. Athenes le ſiege de l'Oracle de l'eloquence Greque ne laiſſoit pas d'avoir quelque vice particulier en ſa langue, & Paris qui ne luy en doit rien dans la ſienne, n'eſt pas exent auſſi de quelques defauts par la deſtinée, & la nature des choſes humaines, qui ne ſouffre rien de parfait.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur employe icy deux pages pour dire que ce verbe *commencer* ſe conſtruit touſiours avec vn *à* en ſuite, encore qu'il s'y rencontre cacophonie de trois *a*, comme *il commença à avoüer*. Il eſt vray qu'il erre en ce qu'il qualifie *commença, preterit defini*: car il eſt indefini, & en Grec ἀόριστος. Le fini (dit autrement preterit parfait) eſt *il a commencé*. I'ay obſervé qu'il fait ailleurs la meſme faute. Le reſte de ſa Remarque eſt fort bonne en ce qu'il cenſure ceux qui prononcent *quemencer* pour *commencer*: *ajetter* pour *achetter*: *burreau* avec double r, pour *bureau*: *areſt* avec vne ſeule r, *pour arreſt* avec double r.

s'y trouvant par trois fois en ce Royaume-cy, *au lieu*

P. 357. Complaintes. Voiez cy-aprez *Corrival.*

Page 368, Comté. Voyez cy-aprez *Eveſché.*

Page 333, Se condouloir.

SE condouloir avec quelqu'vn de la mort d'vne perſonne, ou de quelque autre malheur, *eſt bien dit: & nous n'avons point d'autre terme en noſtre langue pour exprimer cet office de charité ou de civilité, que la miſere humaine rend ſi frequent dans le monde. Monſieur de Malherbe a dit* rendre le devoir de condoleance: *mais cete façon de parler n'eſt plus du bel vſage, &* condoleance *ſemble aujourd'huy vn eſtrange mot.*

OBSERVATION.

IE ſuis du ſentiment de noſtre Auteur en ce qu'il approuve cete locution *ſe condouloir avec quelqu'vn de la mort d'vne perſonne*, & meſmes en ce qu'il en fonde l'vſage ſur la neceſſité de ſon expreſſion: contre ce qu'il ſouſtient ailleurs avec tant d'obſtination touchant l'invention & introduction des mots nouveaux. Et quoy que *condo-*

noms demonſtratifs *celuy-cy* & *cetuy-cy*: où l'vſage a fort bien eſtabli *cy* (et non pas *icy*) à l'imi-

condoleance ſemble d'abord vn eſtrange mot, ie ne le voudrois pas abſolûment rejetter, puiſque la meſme raiſon luy peut donner cours qu'à ſon primitif *condouloir*.

Pag. 213. Se conjouïr, feliciter.

I'Ay veu ce premier mot en pluſieurs Auteurs approuvés: mais il ne me ſouviens point de l'avoir jamais oüi dire à la Cour. On dit pluſtoſt ſe reſiouïr, *quoy que l'autre ſoit plus propre: parce qu'il ne ſignifie que* ſe reſiouïr avec quelqu'vn du bonheur qui luy eſt arrivé, au lieu que *ſe reſioïr* eſt vn mot extremement general. *Monſieur Malherbe*, il a envoyé icy vers leurs Majeſtés vn Ambaſſadeur extraordinaire, pour ſe reſiouïr avec elles. *Depuis peu on ſe ſert d'un mot, qui auparavant eſtoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en pluſieurs Provinces de France, qui eſt* feliciter. *Mais aujourd'huy tous nos meilleurs Eſcrivains en uſent, & tout le monde le dit, comme* feliciter quelqu'vn de, &c. *ou ſimplement* ie vous viens feliciter. *C'eſt à peu prez le μακαριζειν des Grecs.* Si ce mot n'eſt François cete année, il le ſera l'année qui vient, *dit de bonne grace celuy à qui noſtre langue doit ſes nouvelles richeſſes, & ſes plus beaux ornemens, & par qui l'eloquence Françoiſe eſt aujourd'huy rivale de la Greque & de la Latine.*

ment, qui ſont *tres-utiles à diverſifier le langage. Le*

OBSERVATION.

IE ne voy pas qu'il y ait plus de raison de retenir dans l'vſage *ſe conioüir*, qui ſignifie ſe reſiouïr avec quelqu'vn de ſon bó-heur, que *ſe condouloir*, qui eſt autant que prendre part à la douleur pour quelque adverſité qui luy eſt arrivée. Et neantmoins noſtre Auteur approuve *ſe condoloir* en la Remarque precedente, & condamne *ſe conjoüir* en celle-cy; par cette ſeule raiſon qu'on ne le dit plus à la Cour. *I'employe* encore icy la meſme raiſon qu'il a alleguée pour approuver *ſe condouloir*, à ſçavoir que nous n'avons point d'autre terme pour exprimer *ſe conjoüir*, & qu'il recognoit que *ſe reſiouïr*, l'vn des termes qu'on luy ſubſtituë, n'eſt pas d'vne expreſſion ſi propre ny ſi energique. Mais ie trouve que l'autre qu'on luy ſubroge auſſi, à ſçavoir *ſ'liciter* en eſt encore plus eloigné. Car *feliciter quelqu'vn*, en matiere de complimens, ſe dit pour quelque bonheur ou fortune fort conſiderable: à laquelle pourtant celuy qui fecilite ne prend point de part, comme fait celuy qui ſe conioüit prend part en la ioye de celuy qu'il viſite pour le luy teſmoigner ainſi. C'eſt pourquoy *feliciter quelqu'vn* eſt mal à propos ſubrogé à *ſe conioüir avec quelqu'vn*.

Au reſte *feliciter*, pris au ſens de la Remarque ne reſpond pas à l'expreſſion du verbe Grec μακα-

εἰζειν, comme nostre Auteur se l'imagine. Car le terme Grec signifie rendre heureux ou beatifier: & *feliciter* est pris icy pour vn tesmoignage du contentement que reçoit de la bonne fortune d'autruy celuy qui le complimente & le visite.

Page 518. *Conjurateur* pour *conjuré.*

COniurateur *pour vn homme qui est auteur ou complice d'une coniuration n'est pas François, il faut dire* coniuré. *Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers* coniurateur, *c'est que la terminaison en estant active, & celle de* coniuré *passive, ils ont creu que le nom verbal qui avoit la terminaison active, devoit estre employé pour exprimer vne action, & non pas celuy qui a la terminaison passive, comme* coniuré. *Mais outre que l'vsage le voulant ainsi, il n'y a plus de replique, cet vsage est encore fondé sur ce que* cõiuré *vient du Latin* coniuratus, *qui signifie la mesme chose, & que les Latins le nomment ainsi, & non pas* cõiurans, *ny* conjurator. *D'ailleurs il n'est pas fort extraordinaire en nostre langue, qu'il y ait des noms auec la terminaison passive, qui neantmoins signifient vne action, comme* affectionné passionné, *& vne grande quantité d'autres: non plus qu'il n'est pas nouueau qu'il y ait des noms avec la terminaison active, qui neantmoins ont vne signification passive, comme* chemin passant, &c.

OBSERVATION.

IL n'eſt ſi chetif Grammairien qui ne voye bien que *coniuré* a la terminaiſon paſſive, comme *coniuratus* en Latin : mais ſi nonobſtant cela il a ſa ſignification ſeulement active, comme noſtre Auteur le tient, c'eſt en quoy on ſe peut tromper avec luy : parce qu'à divers reſpect ce participe *coniuré* a la ſignification active ou paſſive. Il l'a active quand il ſe rapporte & s'applique à certaine action, c'eſt à dire à certaine coniuration & conſpiration faite par ſerment : Par exemple, *Brutus fut vn des coniurés contre Cæſar*, eſt autant à dire que *Brutus fut vn de ceux qui conſpirerent par ſerment la mort de Cæſar.* Il a la ſignification paſſive ſi on conſidere que le coniuré eſt obligé par ſerment à quelque choſe. En ce ſens Ciceron rapporte ce vers d'Ennius,

Juravi lingua mentem iuratam gero.

I'ay iuré de la langue & mon ame eſt iurée.

c'eſt à dire, mon ame eſt aſtreinte & obligée par ſerment.

Noſtre Auteur ſe trompe encore touchant la ſignification de ce nom ſubſtantif *conurateur:* car il ne regarde iamais vne action particuliere, comme fait quelquefois *coniuré* : mais bien l'habitude à ſe porter aux coniurations & conſpirations.

Ie ne me veux pas arreſter à monſtrer icy, contre le ſentiment du meſme Auteur qu'*affectionné & paſſionné* ont pareillement à divers reſpect la ſignification active ou paſſive. Car eſtant employés à marquer l'affection ou paſſion envers quelqu'vn ils ont la ſignification active, & conſiderés abſolûment & ſimplement, ils l'ont paſſive. Ie pourrois dire encore ſur ce ſuiet qu'il y a vn grād nombre de verbes actifs ſelon les Grammairiens, parce qu'ils ont la terminaiſon active, qui neantmoins ont la ſignification paſſive, & pour cete conſideration ſont cenſés paſſifs entre les Philoſophes: & notamment ceux qui ſignifient recevoir quelque objet par les ſens, comme *voir, oüir, flairer, gouſter, toucher.* Car on void les couleurs, on oit les ſons & les voix, on flaire les odeurs, on gouſte les ſaveurs, & on touche les qualités ſuperficielles ou exterieures de toutes ſortes de corps, comme *chaud, froid, ſec, humide, plain, raboteux, doux, rude, dur, mol, &c.* Et au contraire les paſſifs de ces meſmes verbes quant à la terminaiſon, ſont actifs quant à la ſignification: comme *eſtre veu, eſtre ouy, eſtre flairé, eſtre gouſté, eſtre touché.* Par cete meſme raiſon *aimer* eſt actif quant à la terminaiſon, & paſſif quant à la ſignification: & *eſtre aimé* au contraire. Ce que i'ay plus amplement deduit en ma Phyſique Françoiſe en diſcourant des ſens ou ſentimens.

Page 471. chiffre 2. Consideré que.

CE terme de conionction pour veu que, n'eſt plus gueres en vſage. Neantmoins M. Coeffeteau s'en ſert ſouvent aprez Amyot, & auec pluſieurs autres bons Eſcrivains. Mais ie ne conſeillerois pas aujourd'huy à qui que ce fût de s'en ſervir, ſi ce n'eſt dans vn grand ouvrage de doctrine pluſtoſt que d'eloquence. Attendu que, *commence à ſe rendre fort commun dans le beau ſtile : mais du temps du Cardinal du Perron & de M. Coeffeteau il eſtoit banni de leurs eſcrits, & de ceux de tous les meilleurs Auteurs, qui l'auoient relegué dans le païs d'*iceluy *&* de pour & à icelle fin. *Mais l'vſage comme la Fortune, chacun en ſa juriſdiction, eleve ou abbaiſſe qui bon luy ſemble, & en vſe comme il luy plait.*

OBSERVATION.

IE coniecture que ce terme *conſideré que* eſt ſi frequent dans *l'vſage & ſingulierement dans les Requeſtes que les parties preſentent au Roy & à ſes Officiers par toutes les juriſdictions du Roiaume, que cet vſage ſi frequent & ſi ordinaire, qui le devroit faire maintenir, a donné ſujet aux Critiques trop ſcrupuleux & trop delicats, de le bannir du beau ſtyle.* C'eſt pourquoy ie n'enſuivrois pas volontiers le conſeil de noſtre

mot *poitrine*, à ſçavoir parce que lon dit *poitrine de*

Auteur, qui conseille à qui que ce soit de n'en vser point si ce n'est dans vn grand ouvrage de doctrine plustost que d'eloquence : *mais ie l'emploiray aussi franchement que veu que* & que *attendu que* : lesquels il luy substituë.

Au reste s'il eût bien consideré que c'est que la Fortune dans les affaires humaines, & l'vsage dans le langage, il n'en eût pas icy fait vn parallele si disconvenant & si mal ajusté, comme j'ay monstré cy-devant en mes observations sur les Principes de ces Remarques.

Page 112. Netteté de construction. Voyez cy-aprez sous la letre N.

Page 404. Contre-pointe. Courte-pointe.

ON *demande lequel des deux il faut dire* la contre-pointe *ou* la courte-pointe d'vn lict, *qui est proprement vne couverture piquée. Il est certain qu'au commencement on a dit* la contre-pointe, *à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couverture sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit* point contre-point, *ou* pointe contre-pointe. *Mais depuis par corruption & par abus on a dit* courte-pointe, *contre toute sorte de raison, & l'Vsage l'a ainsi estabi, & en est demeuré le maistre.*

elle est tres-basse, & nullement du langage de la

OBSERVATION.

I'Employe cõtre la reſolution de l'Auteur ce que luy-meſme avance pour l'eſtabliſſement de ce mot nouveau *courte-pointe*: c'eſt à ſçauoir que *c'eſt par corruption, par abus, & contre toute ſorte de raiſon, que depuis quelque tẽps on a dit* courtepointe *au lieu de* cõtre-pointe: *mais que l'vſage l'a ainſi eſtabli, & en eſt demeuré maiſtre.* Mais comment eſt-ce que l'vſage en eſt demeuré le maiſtre, ſi c'eſt par abus, par corruption & cõtre toute ſorte de raiſon que ce mot a eſté eſtabli? Certes il n'y a rien de plus contraire à l'vſage que l'abus? Ioint que lon dit & eſcrit encore ordinairement contre-pointe.

Page 357. Corrival. Complaintes.

COrrival, *qui ſignifie proprement, comme chacun ſçait, vn concurrent en amour, & figurément vn competiteur en toute ſorte de pourſuite, eſt devenu vieux, & n'eſt plus gueres en vſage. On ne dit plus que* rival, *qui auſſi eſt bien plus doux, & plus court. Ainſi nos Poëtes juſques au temps de M. Bertaut inclusivement on dit* complaintes, *pour* plaintes, *& ont intitulé leurs* plaintes, complaintes.

OBSER-

OBSERVATION.

C'Eſt deſtruire non pas eſpurer la langue que d'abolir les deux mots propoſés en cete Remarque, & autres ſemblables, à faute d'en bien comprendre l'expreſſion. *Corrival* donc pris abſolûment marque clairement la correlation d'entre pluſieurs rivaux: ce que *Rival* ne peut pas faire: mais ioint au pronom poſſeſſif, i'eſtime qu'il eſt mieux employé que *corrival*: comme *mon rival*, *ton rival*, *ſon rival*, *le rival de ton frere*: parce que ces pronoms-là marquent aſſez la correlation. Mais de dire que *Rival* eſt plus doux & plus court, ſont de mauvaiſes raiſons pour abolir vne diction admiſe de tout temps & avec bonne raiſon dans l'vſage.

Quant à *Complaintes* au pluriel, *ie ne croy pas qu'il ſoit* ſi propre ny ſi elegant que *plaintes*, & ſingulierement au ſens que les Poëtes le prennent: mais il ne s'enſuit pas qu'il en faille abolir l'vſage, & meſmement au ſingulier: parce qu'il y a difference entre *compl, inte* & *plainte*: entant que *complainte* eſt proprement avec douleur & avec grande triſteſſe pour des iniures conſiderables: & *plainte* peut eſtre ſans douleur & pour des iniures legeres. D'ailleurs *complainte* ſe dit en matiere beneficiale, pour l'action intentée en trouble receu par le poſſeſſeur d'vn benefice.

Page 256. Courir, courre.

TOus deux *ſont bons : mais on ne s'en ſert pas touſiours indifferemment : en certains endroits on dit* courre, *& ce ſeroit tres-mal parler de dire* courir, *comme* courre le cerf, courre le lievre, courre la poſte. *Si quelqu'vn diſoit* courir le cerf, *on ſe mocqueroit de luy. En d'autres endroits il faut dire* courir *comme* faire courir le bruit, il ne fait que courir, *parlant d'vn homme qui ne fait que voiager, &c.* Et en d'autres on peut dire *courir* & *courre, comme* courre fortune & courir fortune. *M. Coeffeteau, ce me ſemble, dit touſiours le premier. M. de Malherbe le dernier : mais ſans doute* courre fortune, *eſt le plus en vſage.*

OBSERVATION.

L'Vſage de ces deux verbes *courre* & *courir*, qui ne different qu'en la ſeule terminaiſon, doit eſtre laiſſé à la liberté d'vn chacun: & c'eſt trop de delicateſſe de preferer *courre la poſte*, & *courre fortune, à courir la poſte*, & *à courir fortune*, ainſi que l'Antagoniſte de noſtre Auteur remarque ſur ce ſujet.

Page 434. *Courir sus.*

CEte façon de parler, soit dans le propre, ou dans le figuré estoit fort elegante du temps de M. Coeffeteau : mais auiour-d'huy elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-vns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs qui s'en servent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'ẽ voudroient seruir est de ne mettre pas le datif que courre sus *doit regir devant le verbe, mais aprez. Un exemple le va faire entendre:* Il ne faut pas courir sus aux affligés, *est bien dit : mais si aprez avoir parlé des affligés, ie dis,* il ne faut pas leur courir sus, *ie parle mal: parce que ie mets* leur *qui est le datif devant* courir sus, *dont il est regi. C'est tout de meſme qu'*aller au devant: *car* aller au devant de luy *est fort bon, &* luy aller au devant, *ne vaut rien.*

OBSERVATION.

PVisque cete façon de parler *courir sus*, estoit fort elegante du *temps de M. Coeffeteau, & qu'encore aujour d'huy quelques-vns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs (ainsi que tesmoigne la Remarque) s'en servent, ioint qu'elle est d'vne belle & forte expression, il la faut retenir dans l'vsage, & non pas la laisser vieillir.* Au reste c'est vne pure imagination de tenir pour bonne cete phrase, *il ne faut pas*

courir ſus aux affligés: & qu'aprez avoir parlé des affligés, il ne ſoit pas bié dit, *il ne faut pas leur courir ſus.* C'eſt de meſme que ſi on approuvoit cete locution *il faut conſoler les affligés*, & que lon condamnât cete ſuite, & non pas *leur courir ſus. Certes l'Antagoniſte* ſe moque de cete difference imaginaire.

Page 373. Courroucé.

CE *mot dans le propre eſt vieux, & n'eſt plus gueres en vſage: car on dira rarement* il eſt courroucé contre moy; *pour dire* il eſt en colere contre moy: *mais dans le figuré il eſt fort bon: comme quand on dit que* la mer eſt courroucée, *pour dire qu'elle eſt fort agitée, & qu'il y a vne grande tourmente. Il y a ainſi pluſieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré: mais ils ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.*

OBSERVATION.

L'Antagoniſte de l'Auteur condamne cete Remarque en ces termes: *A quoy penſe-t il de fleſtrir cete façon de parler*, il eſt courroucé contre moy: *en diſant qu'on en vſe rarement: le figuré n'oſte rien icy au propre.* Auſſi eſt-ce vne mauvaiſe raiſon de noſtre Auteur *qu'il y a pluſieurs mots qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré:* ſur laquel-

le il fonde sa Remarque: comme i'ay deduit plus amplement cy-dessus en mon observation sur le Principe XVII.

Page 339. Cupidité, Convoitise.

MOnsieur Coeffeteau a tousiours dit cupidité, *& jamais* convoitise, *M. de Malherbe envsoit aussi: aujourd'huy ie ne vois plus aucun de nos meilleurs Escrivains qui en vse. Ils disent tous* convoitise, *une trop grande convoitise de regner.*

OBSERVATION.

IL y a tant d'hommes celebres & pour leur doctrine & pour l'elegance du style qui continuét l'vsage de ce mot *cupidité*, que cete proposition de nostre Auteur, *aujour-d'huy ie ne vois plus aucun de nos bons Escrivains qui en vse*, me semble leur estre iniurieuse. *Et de ce qu'il adjouste, ils disent tous convoitise, une trop grande convoitise de regner*: c'est de cela mesme que j'infere que ceux qui rejettent le mot de cupidité en ce sens, ne sont pas bons Escrivains, tels qu'il les qualifie. Car j'estime que le terme d'*ambition* y est plus propre que ny *cupidité* ny *convoitise*. Ie ne sçaurois produire vn plus asseuré garent en cet endroit que l'Apostre: *qui parlant de la convoitise* la distingue en la convoitise des

yeux, qui eſt *l'avarice* : & en la convoitiſe de la chair, qui eſt *la luxure* : & touchant en ſuite le deſir deſreglé des grandeurs & des honneurs du monde, il ne le qualifie pas *convoitiſe* mais bien *ſuperbe de la vie*, *que* nous appellons *ambition* tant en la Morale qu'en la Politique.

Page 366. Cy, ioint aux ſubſtantifs.

TOut Paris dit, par exemple, cet homme cy, ce temps-cy, cete année cy : mais la plus grand part de la Cour dit cet homme-icy, ce temps icy, cete année icy, *& trouve l'autre inſupportable : comme reciproquement les Pariſiens ne peuvent ſuffrir* icy, *au lieu de* cy. *Ce qu'il y a à faire en cela eſt, ce me ſemble, de laiſſer le choix de l'vn ou de l'autre à celuy qui parle : bien-que pour moy, ie voudrois touſiours dire* cet homme icy, *& non pas* cet homme-cy, *& ainſi des autres. Mais pour eſcrire ſi ce n'eſt dans le ſtile le plus bas, comme dans la Comedie, l'epigramme burleſque, ou la Satyre, ie ne voudrois iamais me ſervir ny de l'vn ny de l'autre. Et ce n'eſt pas vne regle que ie face moy-meſme, ie ne pretens pas avoir cete autorité : mais c'eſt vne remarque tirée de tous nos meilleurs Auteurs, qui ont touſiours evité vne locution ſi baſſe & ſi populaire. En effect* cet homme, cete année, *ne diſent-ils pas toute la meſme choſe, ſans y ajouſter ny* cy *ny* icy ? *Vne des plus eloquentes pieces de noſtre temps a eſté comme ſoüillée de cete tache,*

s'y trouvant par trois fois en ce Royaume-cy, *au lieu de dire ſimplement* en ce Royaume. *Cete particule n'eſt bonne qu'aux pronoms* celuy *&* cetuy *en tous leurs genres, & en tous leurs nombres, comme* celuy-cy, celle-cy, ceux-cy, celle-cy : cetuy-cy, cete-cy, *qui ont les meſmes pluriels que* celuy-cy, *&* celle-cy. Cetuy-cy *commence à n'eſtre plus gueres en vſage.*

OBSERVATION.

IE ſouſtiens contre la Remarque que s'il faloit faire choix de l'vne de ces deux particules *cy* ou *icy*, pour en mettre l'vne ou l'autre aprez les noms ſubſtantifs, ie prefererois *cy* à *icy* : parce qu'*icy* eſtant vne partie de l'oraiſon à ſçavoir *adverbe*, ne doit point eſtre adjouſtée aux noms, mais ſeulement aux verbes conformement à la ſignification de ſon nom, qui marque ſa fonction naturelle. Et noſtre Auteur meſme eſtant de ce ſentiment touchant certains pronoms, comme *celuy-cy, celle-cy, ceux-cy, &c.* ne devoit pas faire vn jugement contraire pour les noms ſubſtantifs. Nous diſons pareillement *cy devant* & *cy aprez*; non pas *icy devant*, ny *icy aprez*. Mais i'approuve bien ſon advis, en ce qu'il tient qu'il faut retrencher ces particules *cy* & *icy* de la fin des mots, par tout où le ſens peut demeurer auſſi entier & accompli ſans elles qu'avec elles, comme il ſe rencontre ordinairement ailleurs qu'en ces pro-

noms demonſtratifs *celuy-cy* & *cetuy-cy* : où l'vſage a fort bien eſtabli *cy* (& non pas *icy*) à l'imitation de la langue Latine, qui adjouſte à la fin de certains pronoms ces particules *met*, *te*, *ce*: comme *egomet*, *tute*, *hocce*, *ſuapte*, ſans aucune neceſſité: mais parce qu'elles y donnent quelque grace. Au reſte ie luy nie que *cetuy-cy* vieilliſſe pluſtoſt que *celuy-cy*, ſi ce n'eſt dans l'imagination de quelques eſprits capricieux & exceſſivement melancoliques.

D

Page 230. D'abondant.

CE terme adverbial ou, pour mieux dire, cet adverbe, qui ſignifie de plus *a vieilli; & on ne s'en ſert plus dans le beau ſtyle.*

OBSERVATION.

L'Antagoniſte de noſtre Auteur trouve bien eſtrange qu'il veüille exterminer de l'vſage cet adverbe *d'abondant*, comme il fait pareillement ces autres (d'aucuns deſquels nous avons parlé cy-deſſus ſous la letre A) *au demeurant*, *au ſurplus*, *à preſent*, *aucunefois*, *meſmement*, *affectueuſement*

ment, qui ſont *tres-vtiles à diverſifier le langage.* Ie ſouſcris volontiers cete cenſure, & trouve inſupportable l'abolition de tant de mots.

Page 383. D'aventure, paraventure. Voyez cy-devant *d'aventure* ſous la letre A.

Page 332. Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux ſont bons: *& il ſemble qu'en parlant on dit pluſtoſt* il n'y a rien tel, *que l'autre: mais qu'en eſcrivant on dit pluſtoſt* il n'y a rien de tel. *Pour moy, ie voudrois touſiours eſcrire ainſi.*

OBSERVATION.

L'Auteur de la remarque choque icy la maxime par luy propoſée en la page 395. *Qu'il faut eſcrire comme lon parle.* Mais pour moy, ie tiens que tãt en parlãt qu en eſcrivãt ilfaut dire *il n'y a rien de tel*: parce que ce terme *rien* en ce ſens là deſire aprez ſoy l'article *de*: comme *rien de bon: rien de mal.*

Page 435. De façon que, de maniere que, de mode que, ſi que.

CEs *deux premieres façons de parler* de façon que, de maniere que, *ſont Françoiſes à la verité, mais ſi peu elegantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en ſerve: & pour ces deux autres* de mode que *&* ſi que, *elles ſont tout à fait barbares, particulierement* ſi que, *bien que tres-familier à pluſieurs perſonnes, qui ſont en reputation d'une haute eloquence. Il faut dire* ſi bien que, de ſorte que, *ou* tellement que. *Il n'y a que ces trois qui ſoient employés par les bons Eſcrivains.*

OBSERVATION.

LE nombre des bons Auteurs ſeroit bien petit ſi tous ceux qui ſe ſervent de ces deux façons de parler *de façon que, de maniere que*, en eſtoient retrenchés. Car il n'y a que les trop ſcrupuleux qui s'en abſtiennent. Quant aux deux autres, ie ne voudrois pas condamner en autruy *de mode que*, ny pourtant m'en ſervir: mais *ſi que* m'a touſiours ſemblé inelegant & intolerable.

Page 376. De la façon que i'ay dit.

C'*Eſt ainſi qu'il faut dire*, & *non pas* de la façon que i'ay dite, *quoy que, ſelon la regle, il le faudroit faire feminin. Il y en a toutefois qui croyent que l'un & l'autre eſt bon : mais i'apprens qu'ils ſe trompent. En cet exemple, ces paroles* de façon que, *ſont comme adverbiales, & ont le meſme ſens que ſi l'on diſoit,* comme j'ay dit. *Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cete nature, dont ie ne me ſouviens pas maintenant, où il en faut uſer de meſme.*

OBSERVATION.

IApprouve la diſtinction de noſtre Auteur : à ſçavoir que quand en cete phraſe *de la façon que j'ay dit*, ces mots *de la façon que* tenant lieu de l'adverbe, *comme* il faut que le participe *dit* demeure abſolu, & non pas mis au feminin *dite*, *pour faire relation à façon*, comme à ſon ſubſtantif. Mais que quand le mot *façon y eſt placé* comme ſubſtantif, il faut dire *de la façon que j'ay dite*. Il eſt vray qu'en ce ſens je me voudrois expliquer plus clairement en diſant *en la meſme façon que j'ay deduite* ou *declarée*. *Nous en pouvons dire* autant de ces termes (eſchappés de la memoire à noſtre Auteur) *de la ſorte, de la maniere, de la forme.*

Page 426. Demain matin, Demain au matin.

TOus deux ſont bons: *mais il faut dire* juſques à demain matin, *& non pas* juſques à demain au matin, *quoy que lon die bien* iuſques à demain au ſoir.

OBSERVATION.

IVſques à ce que les fleſtriſſeurs de mots (des ſentimens deſquels noſtre Auteur eſt le compilateur) m'aient fait voir pourquoy il faut dire *juſques à demain au ſoir*, & non pas *juſques à demain au matin*, je n'approuveray iamais cete Remarque. Moins me payeray-ie de leur raiſon ordinaire que *l'vſage le veut ainſi*: parce que ce n'eſt dire autre choſe que *noſtre caprice l'ordonne ainſi*: car leur caprice n'eſtablit pas l'vſage: Et de fait cete Remarque ſe deſtruit par la raiſon alleguée en la ſuyvante: où les meſmes Critiques approuvent ces locutions *quant à nous*, & *quant à luy*, & reiettent *quant à moy*. Sur quoy noſtre Auteur s'eſcrie, *Et pourquoy ne dira-t'on pas auſſi bien* quant à moy?

Page 193. De moy, pour moy, quant à moy.

CE dernier ne ſe dit ny ne s'eſcrit preſque plus, ſans doute à cauſe de cete façon de parler proverbiale, il ſe met ſur ſon quant à moy. *Et qu'ainſi ne ſoit, on dit fort bien*, quant à luy, quant à vous, quant à nous, *pourquoy ne diroit on pas auſſi* quant à moy? De moy, *eſt fort bon & fort elegant: mais j'eviterois de le mettre ſouvent en proſe, & me contenterois de l'avoir employé vne fois, ou deux dans vn juſte volume. Mon vſage ordinaire ſeroit* pour moy, *comme c'eſt celuy de tout le monde, ſoit en parlant ou en eſcrivant.* De moy, *ſemble eſtre conſacré à la Poëſie, &* pour moy *à la proſe. Auſſi ne l'ay-ie jamais veu en vers, mais* de moy *ſe met en proſe dans le beau ſtyle, quoy qu'il en faille vſer tres-rarement.*

OBSERVATION.

L'Auteur de la Remarque teſmoigne aſſez ouvertement qu'elle eſt fondée ſur le caprice des Critiques du temps, comme j'ay dit de la precedente. Car les perſonnes iudicieuſes ne trouvent pas moins ridicule la raiſon par laquelle ils veulent abolir cete façon de parler *quant à moy*, à ſçavoir parce que lon dit *il ſe met ſur ſon quant à moy*: que celle par laquelle ils condamnent le

mot *poitrine*, à ſçavoir parce que lon dit *poitrine de veau*. Et noſtre Auteur recognoiſſant aſſez combien cete raiſon eſt impertinente, eſt contraint de s'eſcrier ainſi: *ſi on dit fort bien quant à luy, quant à nous, quant à vous, pourquoy ne dira-t-on pas quant à moy?* Certes ce ſeroit pecher contre le principe fondamental de noſtre langue qu'il a propoſé en la preface de cet œuvrage, à ſçavoir *qu'elle eſt fondée ſur l'vſage & ſur l'Analogie*: car l'analogie regarde la conformité & (comme parlent les Philoſophes) l'identité des raiſons: & perſonne ne peut ignorer que ſi on dit bien *quant à nous* & *quant à luy*, on ne puiſſe dire auſſi bien & par meſme raiſon, *quant à moy*.

Au reſte luy-meſme ayant dit icy que *de moy eſt fort bon, fort elegant, & qu'il ſe peut mettre en proſe dans le beau ſtyle*, pourquoy eſt-ce que nonoſtant ces excellentes qualités, il eſcrit en ſuite qu'il *en faut vſer tres-rarement, & que luy meſme ne le voudroit pas employer plus d'vne fois ou deux dans vn juſte volume?* Voilà des raiſonnemens qui s'entre-choquent par vne contradition manifeſte.

Page 123. Des mieux.

IL *n'y a rien ſi de commun que cete façon de parler*, il danſe des mieux, il chante des mieux, *pour dire*, il danſe fort bien, il chante fort bien: *mais*

elle est tres-basse, & nullement du langage de la Cour, où lon ne la peut souffrir. Car il ne faut pas oublier cete maxime, que jamais les honnestes gens ne doivent en parlant vser d'vn mot bas, ou d'vne phrase basse, si ce n'est par raillerie. Et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas, comme il arrive souvent, que ce mauvais mot a esté dit tout de bon & par ignorance plustost que par raillerie. Il ne faut laisser aucun doute, que lon ne l'ait dit en raillant.

OBSERVATION.

IAvoüe que cete phrase *il danse des mieux*, & autres semblables, n'est pas si reguliere que de dire il *danse fort bien*: mais pourtant lon expression marque quelque chose de plus excellent. C'est pourquoy ie ne tiens pas qu'elle soit du bas style: au contraire ie soustiens qu'elle est du plus haut, & familiere aux Courtisans: quoy que nostre Auteur asseure qu'on ne la peut souffrir à la Cour. I'ay pour moy le tesmoignage de son Antagoniste, qui est de la Cour, tres-sçavant & & tres-habile homme. *C'est pourtant à la Cour* (dit-il) *où lon chante & où lon danse des mieux. Il feroit croire que lon n'y parle pas de mesme, si son observation estoit vraye. Mais je voy des premiers de ce pais-là qui n'en tombent pas d'accord.*

Page 247. Dependre, depenſer.

IL y a long-temps que j'ay ouy diſputer de ces deux mots, non pas pour ſçavoir lequel eſt le meilleur, mais lequel eſt le bon: car il y en a qui condamnent l'vn, & d'autres qui condamnent l'autre. Neantmoins tous deux ſont bons, & ſe diſent & s'eſcrivent tous les jours, avec cete difference pourtant que deſpenſer autrefois eſtoit plus en vſage à la Cour que dependre; & qu'aujourd'huy tout au contraire on y dit pluſtoſt dependre que deſpenſer, qui eſt maintenant plus vſité dans la ville. L'vn & l'autre eſt donc fort bien dit, j'ay dependu ou j'ay depenſé cent piſtoles en mon voiage, je depens ou je depenſe mille eſcus par an. Quelques-vns diſent qu'il y a des endroits où lon ſe ſert pluſtoſt de l'vn que de l'autre: & cela pourroit bien eſtre, puis-que la meſme choſe arrive à certains autres mots: mais pour moy j'avoüe que ie ne l'ay pas remarqué. Au reſte ceux qui condamnent dependre, parce qu'il eſt equivoque, & que l'autre ne l'eſt pas, ont grand tort, ne regardant pas la conſequence & où cela iroit, s'il eſt queſtion de bannir des langues les mots equivoques & de les reſtreindre tous à vne ſignification. Pour ce qu'ils ajouſtent qu'en ſe ſervant de dependre, & de dependu, les deux dernieres ſyllabes repreſentent vn faſcheux object, c'eſt vne trop grande delicateſſe, qui ne merite point de reſponſe. Si cete conſideration

ſideration avoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en noſtre langue, & en toutes les autres.

OBSERVATION.

IE tiens avec noſtre Auteur, que ces deux mots *dependre* & *depenſer* ſont fort bons : mais ie trouve eſtrange qu'il n'ait point obſervé aucune diſtinction entre l'vn & l'autre pour l'employ, veu qu'elle eſt tres-familiere aux Grammairiens : à ſçavoir que *dependre* comme verbe poſitif, ſe doit dire d'vne depenſe ordinaire ou petite ou mediocre ; & *deſpenſer* comme frequentatif doit eſtre employé pour vne deſpenſe magnifique, ou extraordinaire & profuſe. Par cette meſme raiſon *opprimer*, eſt moins qu'*oppreſſer*, *agir* qu'*agiter*, *voir* que *viſiter* *tranſferer* que *tranſlater*, *conquerir* que *conqueſter*, *dire* que *dicter*, *tourner* que *tournoyer*, *parler* que *parlementer*, *frire* que *fricaſſer*, *reſver* que *reſvaſſer*, *tirer* que *tiraſſer*, *trembler* que *trembloter*, & ainſi de mille autres ſemblables. I'ay voulu en rapporter ce grand nombre d'exemples en faveur de ceux qui n'eſtant pas Grammairiens, ne prendroient pas aiſément garde à la diſtinction & difference de l'expreſſion de ces deux ſortes de verbes.

Page 513. *Detteur.*

IL ſembleroit que ce mot, dont s'eſt ſerui vn de nos plus celebres Eſcriuains, deuroit eſtre plus François que debiteur: *parce qu'il s'approche plus du François* dette *ou* debte, *d'où* detteur *eſt formé: mais il n'en eſt pas ainſi. Detteur eſt vn vieux mot, qui n'eſt plus guere en vſage. Il faut dire & eſcrire* debiteur.

OBSERVATION.

PAr les raiſons alleguées icy par l'Auteur, il devoit conclurre à retenir ce mot *Detteur* en noſtre langue, *pluſtoſt que* debiteur: *puis qu'il eſt ancien, encore en vſage, meſmes employé par vn de nos plus celebres Eſcrivains; qu'il approche plus du François, & que ſon etymologie le dicte ainſi, entant qu'il vient de* dette *ou* debte. *Si ces raiſons ne ſuffiſent pas pour preferer* detteur *à* debiteur, *en voicy vne invincible. C'eſt que* debiteur *eſt vn mot equivoque, qui vient du verbe* debiter, *qui ſignifie* rendre *ou* diſtribuer: *& en ce ſens on dit fort bien* vn debiteur de bagatelles, *pour ſignifier celuy qui débite, diſtribuë, vend, ſeme, ou publie des bagatelles. Car encore que les mots equivoques ne ſoient pas à rejetter parce qu'ils ſont tels: ſi eſt ce que leur ſignification eſtant double & douteuſe, les univoques leur doivent eſtre preferés, parce que leur expreſſion eſt certaine.*

Page 172. Devers.

CEte preposition a esté tousiours en vsage dans les bons Auteurs, par exemple, il se tourna devers luy ; *cete ville est tournée* devers l'Orient, devers le Midy, *& ainsi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieilli, & nos modernes Escrivains ne s'en servent plus dans le beau langage. Ils disent tousiours* vers: *comme se tournant vers luy, vers l'Orient, vers le Midy.*

OBSERVATION.

EN tous les exemples proposés en cete Remarque, & autres semblables, les Escrivains modernes ont parlé regulierement & elegamment en l'vsage & employ de la preposition *vers*, & non pas de *devers* : parce qu'il s'y agissoit de mouvement. Et c'est par cete meſme consideration qu'il faut dire *deputer vers le Roy, & marcher vers le Midy : & non pas deputer devers le Roy*, ny *marcher devers le Midy*. Mais *devers ne laisse* pas pourtant d'estre aussi bon & aussi elegant quand il est employé en sa propre signification, comme quand il s'agit de repos, ou pour le moins qu'il n'y a point de mouvement. Par exemple, *i'ay vn bon relief de cete obligation devers moy : les pieces du procez sont devers le Rapporteur. Le contract est devers*

le Notaire : & *vers* ſeroit là mal employé au lieu de *devers* : comme ſi on diſoit *j'ay le contract vers moy, &c.* Cela ſe dit à l'imitation des Latins qui mettent la meſme difference entre *ad* & *apud*, que nous faiſons entre *vers* & *devers*: comme *ire ad patrem*, & *eſſe apud patrem*. Voiez cy-aprez *vers* & *envers*.

Page 349. Die, dient. Quoy que lon die, quoy qu'ils dient.

A l'*ſingulier* quoy que lon die *eſt fort en vſage, & en parlant, & en eſcrivant, bien que* quoy que lon diſe *ne ſoit pas mal dit : mais* quoy qu'ils dient *au pluriel ne ſemble pas ſi bon à pluſieurs que quoy qu'ils diſent. Je voudrois vſer indifferemment de l'vn & de l'autre. Il y en a qui diſent*, quoy que vous dizez, *pour dire* quoy que vous diſiez, *mais il eſt inſupportable.*

OBSERVATION.

I'*Ay bonne ſouvenance qu'on diſoit autrefois preſque indifferemment die & dient*, ou *diſe & diſent*: mais depuis quelques années on employe tant en eſcrivant qu'en parlant *diſe & diſent*, & peu ſe ſe ſervent de *die* & de *dient*. Ie ne voudrois pas pourtant les condamner en autruy, encore que

ie m'en abſtienne depuis quelque temps & ſingulierement en eſcrivant. Mais l'Antagoniſte de noſtre Auteur ſe monſtre icy fort rigide cenſeur de cete Remarque en ces termes: *Il preſere* die *à* diſe. *Meſſieurs nos Maiſtres, pour parler aveque luy, ne ſeront pas de ſon advis. Preſque tous les livres portent* diſe *au ſingulier*, diſent *au pluriel*, & iamais *dient. Le compoſe* meſdire *a ſes temps qui favoriſent leur opinion.* Et de vray les compoſés de dire n'ont iamais ſouffert le retrãchement de la letres, pour dire *meſdie* ou *contredie*, *meſdient* ou *contredient*, au lieu de *meſdiſe* & *meſdiſent*, *contrediſe* & *contrediſent.*

P. 456. chiffre 2. *Diſcord* pour *diſcorde.*

DIſcord *pour* diſcorde *ne vaut rien en proſe: mais il eſt bon en vers,*

Et ſi de nos diſcors l'infame vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont auſſi uſé deuant & aprez luy. C'eſt vn de ces mots que lon employe en vers, & non pas en proſe, dont le nombre n'eſt pas grand. Neantmoins ie ſuis bien trompé ſi vn de nos plus excellens Eſcrivains ne l'a employé vne fois dans la Paraphraſe qui luy a acquis tant de reputation.

OBSERVATION.

DE la façon que noſtre Auteur nous expoſe ſa Remarque, il ſemble qu'il ne conſidere point d'autre difference que du genre entre ces mots *diſcord* & *diſcorde: quoy qu'elle conſiſte principalement en leur etymologie.* Car diſcorde *vient du mot Latin diſcordia, dont l'adjectif eſt diſcors*, qui ſignifie proprement differer de cœur & de volonté, ou de ſentiment & d'avis: *& diſcord, ſignifie proprement vn defaut d'accord, ou mauvais accord en la Muſique: & par metaphore tirée des inſtrumens de Muſique montés de cordes, il ſe prend pour different ou diſſenſion entre des perſonnes, que nous avons deſia dit en ſa propre ſignification* diſcorde. Ainſi donques *diſcord* ſe prend en ſens metaphorique pour *diſcorde*: mais *diſcorde* ne ſe peut pas dire du diſcord en la Muſique ſoit des voix ou des inſtrumens. La meſme conſideration eſt en ces deux mots *accord* & *concorde*. Car *concorde* ſe dit ſeulement & proprement *des perſonnes*: & *accord* ſe dit proprement des voix & des *inſtrumens de Muſique*, & par metaphore, *des perſonnes*.

Page 488. Et donc, donc.

PLusieurs croyent que de commencer vne periode par Et donc, ne soit pas parler François, mais Gascon: comme en effet les Gascons ont souvent ce terme à la bouche. Mais M. Coeffeteau, & M. de Malherbe en ont usé: & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent le mieux. Il se pourroit faire que les Gascons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils estoient en regne. Et ce qui m'en feroit douter, c'est qu'il ne me souvient point de l'avoir leu dans Amyot, où j'ay trouvé beaucoup de phrases, que nous croyons nouvelles. Quoy qu'il en soit l'vsage l'a estabi.

On peut aussi commencer vne periode par Donc: & il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son vsage: car la plus commune façon d'en vser, & qui a le plus de grace, est à la seconde, ou à la troisiesme ou quatriesme parole de la periode.

OBSERVATION.

NOstre Auteur attribuë avec verité aux Gascons cete façon de parler, par laquelle on commence vne periode, ou vn discours par *Et donc?* comme quand ils disent, *Et donc, b'as trobat qui t'a heit cara? Et donc, b'as heit de les tues?* c'est

à dire, *Et donc, tu as trouvé qui t'a fait taire? Et donc tu as fait des tiennes?* Mais il y pouvoit adjouſter que c'eſt à l'imitation des Poëtes Latins qui debutent ainſi bruſquement par le mot *Ergo*: comme ils font aſſez ſouvent en ces termes,

Ergo erat in fatis.

L'exemple en eſt illuſtre en ce poëme attribué à l'Empereur Auguſte qui commence ainſi:

Ergo ne ſupremis potuit vox improba verbis
Tam dirum mandare nefas?

Et celuy-cy de Virgile en ſes Bucoliques,

Fortunate ſenex ergo tua rura manebunt?

Mais comme chaque langue a ſes graces & ſes ornemens particuliers, ce terme, *Et donc* a beaucoup plus de grace en la Gaſconne, que ſi on diſoit ſimplement *Donc* ou *Donques*, & tout au cõmencement d'vn diſcours, plus qu'en la ſeconde, troiſieſme, ou quatrieſme parole, comme il ſe fait (ſelon noſtre Auteur) en la Françoiſe.

Page 299. Doute, Aigle, Fourmy.

LEs deux premiers ſont encore de ces ſubſtantifs hermaphrodites: car on dit vn grand aigle, *&* vne grande aigle, à l'aigle noir, *&* à l'aigle noire. *De meſme on dit* vn fourmy, & vne fourmy. *Il eſt vray qu'on le fait plus ſouuent feminin que maſculin. Mais* doute *qui eſtoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre,*

juſques-là

juſques-là, que M. Coeffeteau & M. de Malherbe l'ont preſque touſiours fait feminin.

Nos doutes ſeront eſclaircies,
Et mentiront les propheties,

dit M. de Malherbe, n'eſt plus aujourd'huy que maſculin. Il faut touſiours dire le doute, je ne fais nul doute, *& non pas* je ne fais nulle doute, *comme l'ont eſcrit ces Meſſieurs que j'ay allegués. Vn de nos anciens Poëtes dans vn Rondeau l'a fait feminin.*

Mais eſpoir vient ma doute reformer.

OBSERVATION.

IE ſuis du ſentiment de l'Auteur de la Remarque touchant le genre de ces deux noms *Aigle* & *Fourmy*, à ſçavoir qu'ils ſont du genre douteux, & indifferemment maſculins ou feminins: toutefois qu'on les fait plus ordinairement feminins.

Quant au mot *doute*, puis-que luy-meſme teſmoigne que les plus doctes Eſcrivains l'ont fait feminin & en vers & en proſe, il ne luy faloit pas faire chãger de genre ſi legerement & ſans quelque cõſideration. Ie dis bien mieux: c'eſt qu'il eſt equivoque & qu'en divers ſens il demande divers genre: a quoy peu de perſonnes prennent garde: mais il ſera aiſe à comprendre par l'exemple de la langue Latine. Les Latins donques diſtinguent *dubitatio* de *dubium*, comme l'abſtrait doit eſtre diſtingué du concret. Le nom abſtrait ſignifie la

qualité, proprieté, ou quelque autre accident cõsideré cõme separé de son sujet: Cõcret signifie la mesme qualité ou accident ioint à son suiet Par exẽple, *justice, asprete, dureté, mollesse*, sont abstraits: & ce qui est *iuste, aspre, dur, mol*, sont cõcrets: parce que ces termes comprennent l'accident avec son sujet. Ainsi donc *dubitatio* (que nous pourriõs traduire *doutance*, à faute de meilleur mot) *est l'action de l'esprit qui doute, & hesite dans l'incertitude & irresolution*; & *dubium*, est le sujet dont on doute, cõme vne question problematique de Theologie, de Philosophie, ou de quelque discipline, & à nostre propos, vn terme François dont la bonté & pureté est en doute & irresoluë. Mais dautant que le mot *doutance* n'est pas dans l'vsage pour respondre au Latin *dubitatio*, & que nous ne pouvons l'exprimer que par le mot equivoque *doute*, qui signifie aussi *dubium*: il faut dire *la doute* pour exprimer *dubitatio*: & *le doute*, pour exprimer *dubium*. Car sans cete distinction *doute* estant fait seulement masculin, ou seulement feminin, ou indifferemment de l'vn & de l'autre genre, on confondra deux choses fort differentes.

E

Page 391. De certains mots terminés en e *feminin, & en* es.

ON *dit tousiours* Charles, Iaques, Iules, *& jamais* Charle, Iaque, Iule. *C'est pourquoy Iules Scaliger en l'vne de ses Exercitations contre Cardan dit de bonne grace*, An tibi videtur pulchrum nomen Iulius? *At Galli*, cùm illùd pronunciant, quasi ego non vnus, sed plures homines sim, in pluralis flexus sonum corrupêre. *Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre* Iules, *qui agissant par tout l'Vnivers pour la gloire de la France, paroit tout seul plusieurs hommes. Quelques-vns attribuent cela à l's du mot Latin: mais je ne puis estre de cet advis, à cause de la quantité des noms propres tirés du Latin où il y a vne s, qui neantmoins en François n'en ont point. Mais on dit* Philippe *&* Philippes, Flandres *&* Flandre, *avec cete difference neantmoins, qui est assez bizarre, que lon dit* en Flandres, *& non pas* en Flandre, *& qu'il faut dire* la Flandre, *& non pas* la Flandres, *comme l'a escrit nouuellement vne des meilleures plumes de France. On dit* jusqu'à, jusqu'aux,

& jusques à, & non pas jusque sans cliſion, & ſans s, mais on dit touſiours aveque, *quand on le fait de trois ſyllabes, & jamais* aveques: *non pas meſme en vers. Au lieu que lon dit touſiours* donques, *& jamais* donque *ſans s, quand on le fait de deux ſyllabes, nonobſtant le* donque *des Italiens: d'où quelques uns croyent que vient noſtre* donques: *mais quand cela ſeroit, la conſequence eſt mauvaiſe.*

OBSERVATION.

IL n'y a point de regle certaine ny d'vſage abſolûment receu qui nous oblige à dire pluſtoſt *Charles, Iaques & Iules*, que Charle, Iaque & Iule: *& noſtre Auteur ſe trompe quand il eſcrit, qu'on* dit touſiours *Charles, Iaques & Iules. Car il y en a qui aiment* mieux eſcrire *Charle, Iaque & Iule*: & entre autres le ſieur de Flavigny qui a eſcrit l'hiſtoire des deux premieres lignées de nos Rois. C'eſt pourquoy je voudrois laiſſer cela à la liberté de ceux qui eſcrivent: comme lon dit *Philippe* ou *Philippes, Eude* ou *Eudes, Gille* ou *Gilles*: quoy que pour moy j'aime mieux enſuyvre le plus commun vſage en eſcrivant *Charles, Jaques, Iules.*

Quant au nom de *Flandre* ou *Flandres*, l'vſage ordinaire en eſt tel qu'il eſt porté par la Remarque: mais quand quelqu'vn eſcrira *en Flandre* au lieu d'*en Flandres*, je ne voy pas qu'il y ait lieu de le reprendre, puis-que ſuyvãt la meſme Remarque

il faut dire *la Flandre*. Mais aprez tout j'eſtime qu'il vaut mieux s'affranchir de ces bizarreries (ainſi les qualifie noſtre Auteur) & gehennes de langage, ge de s'y ſouſmettre & aſtreindre.

Pour le regard de *juſque* & de *juſques*, j'approuve auſſi la Remarque: neantmoins avec cete exception, que ſi aprez *juſqu'à* ſuyvoit vn mot qui commençât par *q*, ou par *c* prononcé comme K, *juſques à y* ſeroit mieux employé que *juſqu'à*: par exemple, *juſques à condamnation*, *juſques à quereler*, me ſemble mieux dit que *juſqu'à condamnation*, *juſqu'à quereler*: à cauſe de la cacophonie & rude rencontre de ces letres *q* & *c*, pour K. Voyez cy-prez *juſques à aujourd'huy* ſous la letre *I*.

Touchant *aveque* & *aveques*, je me tiens à l'obſervation que j'en ay faite ſous la letre *A*: & quant à *donques* je le trouve meilleur que *donque*.

Au reſte noſtre Auteur loüe icy le Cardinal Iules Mazarin avec vne flaterie infame

---

Page 302. *Eminent* pour *imminent*. Voiez cy-aprez *Peril eminent*.

Page 331. *Encliner.*

QVelques-vns, & meſmes à la Cour, diſent encliner, *au lieu d'incliner, fondés ſur ce que lon dit* enclin. *Mais il ne s'enſuit pas que lon doive dire* encliner.

En matiere de langues il n'y a point de conſequence entre le mot formé, & celuy dont il ſe forme : comme, par exemple, on dit ennemi *avec vn* e, *&* inimitié *avec vn* i: *entier & integrité, parfait & imperfection, & ainſi de pluſieurs autres. M. Coeffeteau a touſiours eſcrit* encliner, *& M. de Malherbe auſſi : en quoy ils n'ont pas eſté ſuyvis : parce que preſque tout le monde dit & eſcrit* incliner.

OBSERVATION.

I'Eſtime qu'il eſt indifferẽt de dire *incliner* en le prenant du Latin *inclinare*, d'où vient auſſi *inclination* : ou bien *encliner*, comme lon dit *enclin* : & de laiſſer cela à la diſcretion & à l'arbitre d'vn chacun veu meſmes qu'il y a raiſon & autorité de part & d'autre.

Quant à la regle que l'Auteur de la Remarque propoſe, *qu'il n'y a point de conſequence entre le mot formé, & celuy dont il ſe forme*, j'en ay monſtré cy-devant l'invalidité en impugnant ſon Principe XVI. Il me ſuffira de luy oppoſer icy la regle generale en ce vers de I. Deſpautere.

Derivata patris ſervabit dictio normam.

Et par meſme moien luy faire voir que ce n'eſt pas parler en termes de l'art, de dire *entre le mot formé & celuy dont il ſe forme* : mais qu'il faut dire *entre le primitif & le derivatif.*

Page 457. En Cour, en Parlement.

CEte façon de parler, qui eſt ſi comune, eſt inſupportable. Tant de gens diſent & eſcrivent & dans les Provinces, & dans la Cour méſme, il eſt en Cour, il eſt allé en Cour, il eſt bien en Cour : au lieu de dire, *il eſt à la Cour, il eſt allé à la Cour, il eſt bien à la Cour. C'eſt bien aſſez que lon ſouffre* en Cour, *ſur les paquets.* De meſme il faut dire *Advocat au Parlement, Procureur au Parlement, & non pas* Advocat en Parlement, ny Procureur en Parlement, *comme lon dit, & comme lon eſcrit tous les iours.*

OBSERVATION.

IE ſouſcris volontiers le ſentiment de noſtre Auteur en ce qu'il cendamne cete façon de parler, *il eſt en Cour, il eſt allé en Cour, il eſt bien en Cour* ; pour dire, *à la Cour*, en parlant de la Cour de France: parce qu'en parlant de la Cour de Rome, on dit ordinairement *envoyer en Cour de Rome, la diſpenſe a eſté obtenuë en Cour de Rome*: & non pas *à la Cour de Rome*. Mais je croy qu'il ſe trõpe en diſãt qu'il faut dire *Advocat au Parlement*, cõme lon dit *Procureur au Parlement*: ne prenant pas garde à la difference de ces deux

dependre, & de dependu, *les deux dernieres syllabes representent vn facheux object, c'eſt vne trop grande delicateſſe, qui ne merite point de reſponſe. Si cette conſideration*

charges. Car *celle de Procureur, qui eſt en titre formé, aiant ſa fonction attachée à vn ſeul & certain Parlement*, il ne faut jamais dire en general *Procureur en Parlement* ny *au Parlement* : mais y adiouſter touſiours le nom du Parlement où il fait ſa fonction : comme au Parlement de Paris, de Roüen, de Bourdeaux, &c. Mais la charge d'Advocat n'eſtant pas attachée à certain Parlement (parce qu'elle n'eſt pas en titre d'Office, mais vague illimitée, cõme pouvant eſtre exercée en tous Parlemens aprez la preſtation du ſerment) on dit fort bien *Advocat en Parlement*, & non pas *au Parlement*, ſi ce n'eſt que lon y adiouſte le nom du Parlement auquel il exerce à preſent ſa fonction.

I'obſerveray encore ici à ce propos, que par vne plus grande erreur on dit ordinairement à Paris, Conſeiller ou *Preſident du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes &c.* au lieu de dire *Conſeiller* ou *Preſident au Parlement, en la Chambre des Comptes, en la Cour des Aydes, &c.*

Page 319. En mon endroit, à l'endroit d'vn tel.

CEs *façons de parler; par exemple*, ie ne ſeray iamais ingrat en voſtre endroit, en ſon endroit &c. il faut eſtre charitable à l'endroit des pauvres, *ne ſont plus du beau langage, comme elles l'eſtoient du temps de M. Coeffeteau.*

OBSER-

OBSERVATION.

L'Employ de cete locution *en mon endroit*, à l'endroit d'vn tel, est si frequent entre ceux qui parlent le mieux, & qui escrivent le plus elegamment, que c'est temerité de la vouloir bannir du beau langage, ainsi que le tesmoigne le Contretenant de la Remarque. Il est vray que i'aimerois mieux dire *charitable en vers les pauvres*, qu'*à l'endroit des pauvres*.

Page 31. En somme, bref, finalement.

CE mot *est vieux, & ceux qui escrivent purement ne s'en servent plus. Nous avons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaisons, & pour les commencemens des periodes, qu'il faut souvent diversifier. Puis-que lon ne veut plus recevoir* en somme, *on recevra encore moins* somme, *pour* en somme, *dont nos meilleurs Escrivains se servoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore* somme toute. *Nous n'avons qu'*enfin, en vn mot, aprez tout: *car ny* finalement, *ny* bref *ne s'employent plus gueres dans le beau stile, quoy que lon s'en serve dans le stile ordinaire.*

teuſe, les vniuoques leur doivent eſtre preferés, parce que leur expreſſion eſt certaine.

OBSERVATION.

VOilà vn retranchement de trois termes, *en ſomme, bref, & finalement*, quoy que l'Auteur meſme de la Remarque teſmoigne qu'ils ſont fort vtiles pour les liaiſons & pour les commencemens des periodes: & que meſmes ils ſoient dans l'vſage. Il eſt vray que par quelque ſorte de ſeſtriſſeure il adjouſte que c'eſt dans le bas ſtyle: qui n'eſt qu'vne raiſon imaginaire, & les autres trois precedentes eſtant réelles & manifeſtes, ſont ſuffiſantes pour les retenir dans l'vſage. C'eſt pourquoy ſon Contretenant vſe d'vne fort ſevere cenſure ſur cete Romarque. *Il eſt ſi peu vray* (dit-il) *que* bref & en ſomme *ſoient vieux, que nous n'avons point de termes qui ſoient plus dans la bouche de ceux qui parlent bien, ny plus employés par ceux qui eſcrivent le mieux.*

Page 542. Entaché.

CE *mot eſt dans la bouche de preſque tout le monde, qui dit par exemple*, entaché d'vn vice, *pour dire taché ou ſouillé d'vn vice: mais il eſt extremement bas: & jamais M. Coeffeteau, ny qui que ce ſoit, qui aime la pureté du langage, n'en a vſé. Il eſt vray qu'vn de nos plus excellens Poëtes modernes s'en eſt ſervi, ſe-*

n'y a point de mouvement. Par exemple, *I'ay vn bon relief de cete obligation devers moy: les pieces du procez ſont devers le Rapporteur. Le contract eſt devers*

ſtant laiſſé aller au torrent du peuple, qui parle ainſi: ou bien ayant eu beſoin d'vne ſyllabe pour faire ſon vers: mais auſſi on l'en a repris, comme d'vn mot indigne d'avoir place en cete belle piece, où il l'employe. Entaché *ſe dit en Anjou des fruits.*

OBSERVATION.

IE pourrois alleguer les meſmes raiſons que ſur la Remarque precedente pour impugner celle-cy. Mais ie me contenteray de rapporter la cenſure de l'Antagoniſte de noſtre Auteur: *Entaché* (dit-il) *luy ſemble extremement bas: ie prie Dieu qu'il le releve: car il eſt tres-ſignificatif, & comme il l'accorde, dans la bouche de preſque tout le monde. Ainſi voilà tout le monde dans vne extreme baſſeſſe.* I'adjouſteray ſerieuſement à cete raillerie que ces deux termes *taché* & *ſouille* ſubſtitués en la Remarque *à entaché*, n'ont pas la meſme expreſſion: parce que *taché* eſt moins, & *ſouillé* plus qu'entaché.

Page 167. La particule *és* bannie du beau langage ſous la Remarque. *Tomber aux mains.*

CEte phraſe tomber aux mains eſt ſi familiere à pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, qu'il eſt neceſſaire de faire cete Remarque, afin que lon ne ſe trompe pas en les imitant. Auant que la particule és pour aux fût

se servent de *die* & de *dient*. Ie ne voudrois pas pourtant les condamner en autruy, encore que

bannie du beau langage, on disoit tomber és mains *depuis on a dit* tomber aux mains: *mais ny l'vn ny l'autre ne valent rien, & il faut tousiours dire* tomber entre les mains de quelqu'vn. *L'vsage moderne le veut ainsi.* Tomber és mains *est particulierement de Normandie.*

OBSERVATION.

CEte particule *és*, qui respond à la preposition Latine *in* avec vn pluriel (*comme in cœlis*, és cieux; *in provincijs*, *és provinces*) est si necessaire dans nostre langue, qu'il est impossible de l'en retrancher, sans y faire vne breche irreparable: car *aux* ny *dans*, que les Raffineurs de style & retrancheurs de mots veulent subroger en sa place, ne sçauroient suppléer à son defaut, dont voicy trois puissantes raisons.

La I, c'est qu'il s'en ensuyvroit des absurdités tres-enormes. Par exemple si en la traduction de cete enonciation *Gloria in excelsis Deo, Patri, Filio, & Spiritui sancto*, on disoit, *Gloire soit aux hauts lieux, à Dieu, le Pere, le Fils, & le sainct Esprit*, il sembleroit que lon donnât premierement gloire aux hauts cieux, qui sont les cieux, & aprez à Dieu: ce qui seroit idolatrer avec vne impieté execrable. Pareillement si au lieu de dire, *on ne parle pas ainsi és montagnes*, ou bien *és barreaux des Cours souveraines*: & cete action *est in-*

decente és Egliſes, ou bien *és compagnies des Dames*, on diſoit, *on ne parle pas ainſi aux montagnes*, ou bien *aux barreaux : & cete action eſt indecente aux Egliſes*, ou bien *aux compagnies des Dames* : l'abſurdité en ſeroit trop evidente. Car on ne parle pas aux montagnes, ny aux barreaux des Cours ſouveraines : & l'in decente action d'vn tiers ne doit pas eſtre imputée ny aux Egliſes ny aux compagnies des Dames.

La II. raiſon eſt qu'*és* fait eviter vne infinité d'abſurdités, qui ſe feroient par les equivoques avec *aux*. Par exemple, ſi au lieu de dire *les Anges ſont és cieux*; *les vertus Morales eſtoient és anciens Romains*, on diſoit *les Anges ſont aux cieux* : *les vertus Morales eſtoient aux anciens Romains* : il ſembleroit qu'on voulût dire que les Anges appartenoient aux cieux, & que les vertus Morales appartenoient aux anciens Romains.

Nos retrencheurs de mots ſe voiant convaincus de tant d'abſurdités, les plus obſtinés d'entr'eux repartent qu'il faut vſer de la prepoſition *dans*, au lieu d'*aux*, pour éuiter telles abſurdités, pluſtoſt que d'*es*, qu'ils ne peuuent ſouffrir en aucune locution. Mais outre que la queſtion n'eſt pas icy s'il faut mettre *dans* au lieu d'*aux* : mais ſi *és* doit eſtre entierement banni du langage : les meſmes abſurdités peuvent arriver avec *dans* qu'avec *aux*. Par exemple, *on parle ainſi dans les*

montagnes. Dieu est dans les Cieux: nostre ame est dans nostre corps : sont des locutions ou inepties, ou pleines d'erreur. *Car parler dans les montagnes*, au lieu de dire *és montagnes*, est manifestement ridicule: & de dire *Dieu est dans les Cieux*, au lieu d'*és Cieux*, c'est borner son immensité, comme s'il estoit contenu dans les Cieux, erreur tres-execrable. Et l'on ne peut dire non plus que l'ame soit contenuë dans le corps, mais bien qu'elle informe tout le corps, sans pourtant y estre contenue.

Telles absurdités ne pouvant donc estre evitées qu'en rerenant la proposition *és* dans l'vsage, comme tres-necessaire: & nos Critiques s'obstinant en l'abolition de ce mot: ils se trouuent extremement empechés en la traduction de cette phrase Latine *incidere in manus alicuius*. Car (ainsi que la Remarque le porte) ils avoüent qu'avant l'abolition de la proposition *és*, on disoit *tomber és mains de quelqu'vn*. Et que depuis qu'elle est bannie du beau langage on a dit *tomber aux mains*. Mais voiant que cete expression estoit louſche avec *aux*: ils ont eu recours à vne traduction plus eloignée de la vraye expression que la precedente, à sçavoir *tomber entre les mains de quelqu'vn*: qui est aussi impropre qu'en Latin, *incidere inter manus alicuius*. Au reste quand les susdites absurdités ne s'y rencontrent point, ie ne trouve pas mauvais que lon vse indifferemment de ces deux prepositions *aux* & *és*.

donc? comme quand ils disent, *Et donc, b'as trouvat qui t'aheit cara? Et donc, b'as heit de las aues?* c'est

Page 337. Eschapper, Esquiver.

CE verbe eschapper *a trois regimes differens pour vne mesme signification. On dit* eschapper d'vn grand danger, *&* eschapper vn grand danger, *qui est plus elegant que l'autre: & lon dit aussi* eschapper aux ennemis, eschapper aux embusches, *qui est encore vne fort bonne façon de parler.*

OBSERVATION.

I'Estime, contre cette Remarque, qu'*eschapper d'vn grand danger* est plus net & mieux dit qu'*eschapper vn grand danger*: encore que lon dise fort bien *euiter vn grand danger*. I'aimerois mieux aussi dire *eschapper des embusches* qu'*eschapper aux embusche*: & *eschapper des mains des ennemis*, qu'*eschapper aux ennemis*. C'est mon sentiment sans pourtant condamner le contraire. Ie voudrois adiouster icy vne quatrieſme signification du meſme verbe *eschapper*, que la Remarque ne touche point: à ſçavoir *s'eschapper*: comme quand pour marquer vne paſſion extraordinaire on dit *il s'eschappa fort auant & iuſqu'aux iniures & à la violence.*

Au reſte noſtre Auteur n'aiant pas fait mention du verbe *Esquiver*, qui en quelque ſens approche fort de la ſignification d'*eschapper*, je diray

qu'on le fait plus souuent feminin que masculin. Mais doute qui estoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là

icy qu'*esquiver* signifie destourner le corps pour eviter quelque coup, quelque heurt, ou quelque autre semblable danger : ce que les Latins disent *parva corporis declinatione ictum vitare*. Virgile en cete belle description qu'il fait d'vn combat à coups de cæste (qui estoit vne espece de ganteler) exprime *esquiver* par cete locution *elabendo cedere celeri corpore*.

Ostendit dextram insurgens Entellus, & alte
Extulit : ille ictum venientem à vertice velox
Prævidit, celerique elapsus corpore cessit.

Page 403. Esclavage, esclavitude.

MOnsieur de *Malherbe* disoit & escrivoit tousjours esclavitude, & ne pouvoit souffrir esclavage. Neantmoins esclavage *est beaucoup plus usité que l'autre : & si j'avois besoin de ce mot je le dirois plustost qu'*esclavitude. *Vn homme tres-eloquent m'a dit qu'il ne feroit point de difficulté de se servir d'*esclavage *dans les hautes figures. Mais il faut eviter l'vn & l'autre, tant qu'il est possible : & je ne suis pas seul de cet advis.*

OBSERVATION.

Esclavitude me semble vn mot aussi rude & aussi barbare que *craintitude*, *chastitude*, & autres semblables

dubitatio de *dubium*, comme l'abſtrait doit eſtre diſtingué du concret. Le nom abſtrait ſignifie la

ſemblables, que l'oreille ne peut ſouffrir. Mais *eſclavage* au contraire eſt ſi naïf & ſi vſité en parlant & en eſcrivant, qu'il ne peut eſtre banny de noſtre langue ſans vne extreme injuſtice: dans laquelle l'Auteur de la Remarque tombe entant qu'aprez avoir declaré qu'il le prefereroit volontiers à *eſclavitude* s'il en avoit beſoin, & qu'vn hóme tres-eloquent le trouvoit bon, il les condamne tous deux egalement. Certes ſon Antagoniſte le blaſmant en cela dit gaillardement que *le mot d'eſclavage eſt auſſi noble que ſa ſignification eſt miſerable, & qu'il eût mieux fait de croire cet homme eloquent qui le trouvoit bon.*

Page 514. Eſtant & ayant. De la ſituation de ces deux Gerondifs. Voyez cy-aprez *Gerondifs.*

Page 34'. Eſtre avec *pour.*

PAr *exemple*, ils eſtoient pour avoir encore pis, *dit vn de nos plus fameux Eſcrivains, c'eſt à dire*, ils couroient fortune d'avoir encore pis. *Il eſt certain que cete façon de parler eſt tres-Françoiſe, mais baſſe. On s'en ſert encore en vn autre ſens, qui n'eſt pas ſi vſité ny ſi bon*, je ſuis pour ſouſtenir cete propoſition, *ainſi qu'l a eſcrit vn de nos Auteurs modernes, c'eſt à dire*, i'oſe ſouſtenir, *ou* i'oſeray ſouſtenir cete propoſition.

OBSERVATION.

IE tiens avec noſtre Auteur que ces deux façons de parler *ils eſtoient pour auoir encore pis*, & *je ſuis pour ſouſtenir cete propoſitiõ*, ſont baſſes, & qu'on les doit eviter dans le beau ſtyle. Mais luy n'en ayant pas rendu raiſon, ie veux ſuppléer à ce defaut. Ce qui les fait donc paroiſtre baſſes, eſt qu'elles ſont abbregées: car en l'vne il faut ſous-entendre *en eſtat* ou *en termes*: comme ſi on diſoit *ils ſont en eſtat* ou *en termes pour auoir encore pis*: & en l'autre il faut ſous entendre *aſſez ſuffiſant* ou *aſſez capable*: comme ſi on diſoit *ie ſuis aſſez ſuffiſant* ou *aſſez capable pour ſouſtenir cete propoſition*. Ainſi en celle-cy, *ie ſuis pour le chaſtier*, ſe doit ſous-entendre *aſſez puiſſant*, pour dire *ie ſuis aſſez puiſſant pour le chaſtier*.

Page 181. Eſtude.

CE *mot en toutes ſignifications eſt feminin tant au plurier qu'au ſingulier. Car s'il veut dire* l'application de l'eſprit aux letres, *on dira, par exemple*, aprez avoir longtemps eſtudié aux bonnes letres, il s'eſt adonné à vne eſtude plus ſerieuſe. *S'il ſignifie ſoin, on le fait feminin auſſi, comme* ſa principale eſtude eſtoit de ſemer des querelles. *En fin ſi*

Flandres, *comme l'a escrit nouuellement vne des meilleures plumes de France.* *On dit* jusqu'à, jusqu'aux,

on le prend pour le lieu où les Procureurs & les Notaires trauaillent & reçoiuent les parties, il est encore feminin: *comme* il a fait faire encore vne fenestre pour rendre son estude plus claire. *Au pluriel de mesme: comme* il auoit grand regret à ses estudes qu'il n'auoit pas achevées : les estudes des Notaires ne sçauroient estre trop claires *Pour* soin, *ie ne donne point d'exemple au pluriel: parce qu'il ne se dit jamais en ce sens là qu'au singulier.*

OBSERVATION.

IE sçay bien qu'aujourd'huy la complaisance est si grande à la Cour & à Paris envers le sexe feminin, qu'elle passe iusques là que de faire feminins plusieurs mots extraits du Latin & mesmes du Grec, qui en leur langue originaire sont masculins ou neutres, & en la nostre (qui confond le masculin avec le neutre) estoient autrefois masculins. Cet vsage est encore assez ordinaire dans les provinces pour ce mot *estude* pris pour l'exercice des letres, & pour soin: & quoy que ie ne le vouluſſe pas practiquer à la Cour, ie ne croirois pas pourtant faillir de dire & d'escrire, *les estudes en Theologie sont tres-bons à Paris*, & *les estudes en Droit sont tres-bons à Toulouse*: comme pareillement *tout son estude* (parlant du soin) *consiste à acquerir des richesses.* Bref il me semble qu'en ce sens-là il est fort indifferent de faire masculi-

reprendre, puis-que ſuyvãt la meſme Remarque

lin ce mot d'*eſtude* : quoy que le prenant pour *cabinet à tenir des liures ou des papiers*, on le face touſjours feminin.

Page 293. Exemple d'vne conſtruction eſtrange auec la copulative Et

VN de nos plus celebres Auteurs a eſcrit, l'aventure du lion & de celuy qui vouloit tuer le tyran ſont ſemblables. *Comment ſe conſtruit cela* l'aventure ſont ? *C'eſt qu'il y a deux nominatifs l'vn exprez, & l'autre tacite ou ſous-entendu qui regiſſent le pluriel, comme s'il y avoit* l'aventure du Lion & l'aventure de celuy qui vouloit &c. ſont ſemblables. *La queſtion eſt ſi cete expreſſion eſt vicieuſe ou elegante. Les opinions ſont partagées. Pour moy, je ne m'en voudrois pas ſervir.*

OBSERVATION.

EN cete Remarque & aux deux ſuyvantes il y a plus de ſubtilité que de raiſon de douter: & la difficulté & le doute ceſſeront ſi on prend garde que ce ſont des façons de parler, qui ſemblent defectueuſes, & qui neantmoins doivent eſtre conſiderées & priſes pour accomplies & entieres, par la figure appellée des Grammairiens Grecs σύλληψις, & des Latins *conceptio*: laquelle

clin. *Mais il ne s'ensuit pas que lon doive dire* encliner.

nous fait concevoir & comprendre les mots sous-entendus, comme s'ils estoient exprimés. Ainsi donc en concevant cete enonciation, *l'aventure du lion & de celuy qui vouloit tuer le tyran, sont semblables*, avec la repetition du mot *aventure* (qui y est sous-entendu) comme s'il y avoit *l'aventure du lion & l'aventure de celuy qui vouloit tuer le lion tyran, sont semblables* : la construction avec le verbe pluriel *sont*, en est egalement reguliere, bonne & elegante. Mais si on exprimoit le nom de celuy qui vouloit tuer le tyran, par exemple Mutius Scævola, il suffiroit de dire *celle*, sans repeter *l'aventure*, en cete sorte : *l'aventure du lion & celle de Mutius sont semblables.* Mais sans l'expression de ce nom propre, la phrase seroit trop rude & fort estrange, *l'aventure du lion & celle de celuy qui voulut tuer le tyran, sont semblables* C'est pourquoy il la faut concevoir aux termes qu'elle est proposée en la Remarque : & ne craindre pas d'en vser, nonobstant que nostre Auteur soit de sentiment contraire.

Page 209. Si cete construction est bonne, *En vostre absence & de madame vostre mere.*

La plus part tiennent, qu'ouy : & que tant s'en faut que la suppression de ces paroles & celle, qui sont sous-entendues, soit vicieuse, qu'elle a bonne grace. Car,

diſent-ils, qu'elle oreille delicate ne ſera pas plus ſatisfaite d'ouir dire en voſtre abſence & de Madame voſtre mere, *qu'en voſtre abſence & en celle de madame voſtre mere?*

Quelques-uns neantmoins condamnent cete conſtruction, non ſeulement comme contraire à la neteté du ſtyle, mais comme barbare. Ils trouvent auſſi l'autre trop languiſſante. C'eſt pourquoy ils croyent qu'il eſt bon de les eviter toutes deux & de prendre vn autre tour. Pour moy, ie ſuis de cete opinion, quoy que ie n'approuve gueres cet expedient en des endroits où lon ne peut gauchir, ſans perdre la grace de la naïfveté, & des expreſſions naturelles, qui ſont vne grande partie de la beauté du langage.

OBSERVATION.

PAr faute d'appliquer la figure *ſyllepſis* ou *conception*, dont i'ay parlé en la remarque precedente, noſtre Auteur & ceux de ſon ſentiment condamnent vne phraſe reguliere, bonne & elegante, ſans qu'il ſoit beſoin de repeter plus amplement leur erreur.

I'obſerveray ſeulement icy qu'il y à deux fautes en cete meſme remarque: l'vne eſt au langage, à ſçavoir *la pluſpart tiennent*: parce que ſelon la maxime du meſme Auteur (ſous la remarque de ce mot *la pluſpart*) ce nom ſingulier la pluſpart quoy que collectif, ne doit point eſtre conſtruit avec vn verbe pluriel, ſi ce n'eſt qu'aprez *la pluſ-*

part, il y ait vn genitif auſſi pluriel : comme s'il eût dit icy, *la pluſpart des Courtiſans, des Eſcriuains, des Auteurs, ou autre ſemblable, tiennent.*

L'autre faute eſt vne erreur en la Grammaire en ce qu'il qualifie *barbare* cete phraſe *en voſtre abſence & de madame voſtre mere.* Car le barbariſme n'eſt iamais qu'en vn mot pris ſimplement & conſideré ſeparément, & non pas aux phraſes : ainſi que j'ay monſtré cy-deſſus ſous le titre *du Barbariſme.*

Page 378. Deux ou pluſieurs pluriels ſuyvis d'vn ſingulier avec la conjonction ET *devant le verbe, comment ils regiſſent le verbe.*

L'*Exemple le vu faire entendre* : Non ſeulement tous ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'eſvanouïrent. *Quelques-vns ont ſouſtenu que c'eſtoit bien dit, à cauſe des pluriels & de pluſieurs choſes qui precedent le verbe : car quand il n'y auroit que des ſinguliers, eſtant de diverſe nature & joints par la conjonction &, ils regiroient touſiours le pluriel : & à plus forte raiſon y aiant des pluriels. Neantmoins la pluſpart ne ſont pas de cet advis, & tiennent qu'aſſeurément il faut dire* non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'eſvanoüit, *non pas à cauſe de* vertu *qui eſt au ſingulier & le plus proche du verbe*

&c. il faut eſtre charitable à l'endroit des pauvres, *ne ſont plus du beau langage, comme elles l'eſtoient du temps de M. Coeffeteau.*

OBSER-

s'evanouït: *car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire* ſes honneurs, ſes richeſſes & ſa vertu s'evanouïrent, *& non pas* s'eſvanouït, *quoy que* vertu *en cet exemple ſoit au ſingulier, & proche du verbe comme en l'autre. Mais cela procede, ſi ie ne me trompe, de deux raiſons: l'une que l'adjectif* tout, *comme c'eſt un mot collectif, & qui reduit les choſes à l'unité, quand il eſt immediatement devant le verbe au ſingulier, demande neceſſairement le ſingulier du verbe, qui le ſuit nonobſtant tous les pluriels qui le precedent; & pour le faire voir plus clairement, ſervons nous du meſme exemple, & diſons* tous ſes honneurs toutes ſes richeſſes & toute ſa vertu s'eſvanouïrent: *il eſt certain que preſque tous ceux qui ſont ſçavans en noſtre langue, condamnent cete façon de parler, & ſouſtiennent qu'il faut dire* s'evanouït, *quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple il ne faille dire* ſes honneurs, ſes richeſſes & ſa vertu s'evanouïrent. *Il n'y a donc que l'adjectif* toute, *qui cauſe cete difference. La ſeconde raiſon meilleure encore que la premiere eſt, que la particule* mais, *qui eſt au premier exemple, ſepare en quelque façon ce nombre de celuy qui le precede, & rompant la premiere conſtruction des pluriels, en demande une particuliere pour elle, qui eſt le ſingulier: ce* mais *ſervant comme d'une barriere entre-deux, & d'un obſtacle pour empecher la communication & l'influence des pluriels ſur le verbe. Quoy qu'il en ſoit & à quelque cauſe qu'on l'attribuë, l'uſage le fait ainſi dire preſque à tout le monde: &*

les

beau ſtyle, quoy que lon s'en ſerve dans le ſtyle ordinaire.

les femmes que j'ay conſultées là deſſus, à l'imitation de Ciceron, ſont toutes de cet advis, & ne peuvent ſouffrir non ſeulement toutes ſes richeſſes, & tous ſes honneurs, mais toute ſa vertu s'evanoüirent *Que ſi lon demande qu'eſt-ce que deviendront ces pluriels*, tous ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes, *ſans aucun verbe qu'ils regiſſent : il faut reſpondre que lon y ſous-entend le meſme verbe au pluriel* s'evanoüirent *: lequel neantmoins on n'exprime pas, pour n'eſtre pas obligé de le repeter deux fois, quand on le met aprez* toute la vertu *: car ſi on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien*, non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, s'evanoüirent, mais toute ſa vertu : *& alors aprez* vertu *il faudroit ſous entendre* s'evanoüit. *Mais il eſt beaucoup plus elegant de le ſous-entendre en tel exemple aprez les pluriels, qu'aprez le ſingulier.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur ſe forme icy des monſtres à dóter, en ſe propoſant deux façons de parler monſtrueuſes: à l'examen deſquelles il s'embarraſſe ſi fort, qu'il ne travaille pas moins l'eſprit des lecteurs que le ſien. L'vne eſt cellecy : *non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes: mais toute ſa vertu s'evanoüirent.* L'autre, *non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'evanoüit.* Il conclud enfin que la derniere eſt

las: & jamais M Coeffeteau, ny qui que ce soit, qui aime la pureté du langage, n'en a vsé. Il est vray qu'vn de nos plus excellens Poetes modernes s'en est servi, se-

bonne, & condamne l'autre par deux raisons. L'vne est que *toute* est vn mot collectif, qui reduit à l'vnité: & que partát il ne se peut pas accommoder ny construire avec le verbe pluriel. L'autre est que *mais* est vne diction qui separe la phrase en deux & servant comme d'vne barriere entre-deux, empeche la communication & l'influence des pluriels sur le verbe.

Quant à la premiere raison, elle est evidemment faulse: car *tout* estant vne marque d'vniversalité, non pas vn mot collectif, tant s'en faut qu'il reduise les choses à l'vnité, *quel induit tousiours pluralité*. Par exemple, *Tout homme est mortel*, est autant à dire que *tous les hommes sont mortels*: & voilà cete raison destruite par le renversement de son fondement.

L'autre raison n'est que du galimatia fondé sur des influences imaginaires & inouïes. Et quand ce qu'il veut dire seroit ainsi, que la particule *mais* separe la phrase en deux, il seroit absurde & contre tout ordre naturel & artificiel de laisser la premiere sans verbe, pour en pourvoir la derniere. Aussi l'Auteur considerant que ces deux raisons estoient sans solidité, les a voulu appuyer de l'autorité des femmes, qu'il avoit consultées (dit-il) sur ce sujet: comme si à la Cour & à Paris il n'y avoit point d'hommes assez capables de donner advis touchant la regularité & pureté d'vne locution Françoise. Ce qui me fait croire que tout son

Cſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, qu'il eſt neceſſaire de faire cete Remarque, afin que lon ne ſe trompe pas en les imitant. Auant que la particule és pour aux fût

diſcours n'eſt icy que raillerie.

Cela ainſi preſuppoſé, ie tiens que ny l'vne ny l'autre des deux phraſes icy propoſées n'eſt bonne ny reguliere. La premiere, parce que le nom ſingulier *vertu*, ne peut iamais conuenir avec le verbe pluriel *s'evanouirent*. L'autre eſt encore pire, parce que le verbe *s'evanouït* eſtant exprimé en la derniere partie de la phraſe ne peut pas eſtre ſous-entendu en la premiere. Car ce qui eſt ſous-entendu aiant touſiours relation à ce qui a eſté exprimé auparavant, & non pas à ce qui eſt à exprimer en ſuite, ce ſeroit contre la nature de la relation, de ſous-entendre le verbe en la premiere partie de la phraſe, & de l'exprimer en la derniere.

Par cete meſme raiſon la premiere de ces deux phraſes pourroit ſubſiſter pour bonne & elegante (contre le ſentiment de l'Auteur) en adjouſtant ſeulement vne virgule aprez *vertu*, en cete ſorte: *non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu, s'evanouïrent*: parce que la phraſe ainſi couchée, *s'evanouirent* au pluriel ſe rapportera fort bien aux nominatifs pluriels precedens, à ſçavoir *tous ſes honneurs et toutes ſes richeſſes*: & le meſme verbe au ſingulier *s'evanouït*, ſera ſous-entendu aprez *vertu*, qui eſt auſſi au ſingulier par la figure declarée en mes obſervations ſur les deux Remarques precedentes.

Au reſte c'eſt vne erreur en la Grammaire re-

on ne parle pas ainsi és montagnes, ou bien *és barreaux des Cours souveraines*: & *cete action eſt in-*

petée deux fois en cete Remarque, & trop frequente aſſleurs, d'eſcrire que les noms regiſſent les verbes. Car au contraire les verbes regiſſent touſiours les noms tant devant qu'aprez eux: comme *Cæſar a vaincu les Gaulois*: où le verbe *vaincu* regit devant ſoy le nom *Cæſar*, au nominatif, & aprez ſoy *les Gaulois* en l'accuſatif.

Noſtre Auteur a erré icy encore en l'ortohgraphe autant de fois qu'il a eſcrit *s'evanouït* ou *s'evanoüirent* au lieu de *s'evanoüit* ou *s'evanoüirent*: parce que c'eſt vne regle infaillible, qu'il ne faut point mettre d'*s* aprez *e*, en la premiere ſyllabe des mots François extraits du Latin, ſi en leur langue originaire ils n'en ont point en la meſme place, comme *evaneſcere*, *evigilare*, *evitare*: car il les faut traduire *evanouir*, *eveiller*, *eviter*. Mais nous eſcrivons fort bien *eſteindre*, *eſtendre*, *reſtreindre*: parce qu'ils viennent du Latin, *extinguere*, *extendere*, *reſtringere*: car *x* vaut autant que *cs*. Ie ſuis laſſé de tant Grammatizer, & meſmes contre des hommes qui meſpriſent ordinairement les preceptes de la Grammaire, & contre les femmes de leur conſeil, leſquelles les ignorent.

mesmes absurdités peuvent arriver avec *dans* qu'avec *aux*. Par exemple, *on parle ainsi dans les*

Page 239. Exact, & exactitude.

PLusieurs disent exacte *au masculin, pour* exact, *& tres-mal.* Exacte *ne se dit qu'au feminin.* Vn homme exact, vne exacte recherche. *Pour* exactitude, *c'est vn mot que j'ay veu naistre comme vn monstre, contre qui tout le monde s'escrioit : mais en fin on s'y est apprivoisé : & dez-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire de mesme de beaucoup d'autres mots, qu'a cause qu'on en avoit besoin, & qu'il estoit commode, il ne manqueroit pas de s'establir. Il y en a qui disent* exaction : *mais il est insupportable pour son equivoque : car encore que les equivoques soient frequens en nostre langue, comme en toutes les langues du monde, si est ce que lors qu'il est question de faire vn mot nouveau, dont il semble qu'on ne se peut passer, comme est celuy d'*exactitude, *la premiere chose à quoy il faut prendre garde, est qu'il ne soit point equivoque : car dez-là faites estat qu'il ne sera jamais bien receu. Quelques-vns ont escrit depuis peu* exacteté, *qui est sans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction : *mais comme il n'est point cognu, & qu'il vient vn peu tard, aprez qu'*exactitude *a desia le droit d'vne longue possession acquis, je ne vois pas quelque autorité que luy donne la reputation de son Auteur, qui est assez cognu, qui est aujourd'huy celebre, & qu'il n'y a que luy encore qui en ait usé, je ne crois pas, dis-je, qu'il*

s'y rencontrent point, ie ne trouve pas mauvais que lon vſe indifferemment de ces deux prepoſitions *aux* & *és*.

*puiſſe jamais prendre la place de l'autre. S'il fuſt venu le premier, peut eſtre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude: *quoy que tous deux aient des terminaiſons, qui ne ſont pas nouvelles en noſtre langue, puiſque nous diſons* ſolitude, habitude, incertitude, ingratitude, *&c. &* neteté, ſainteté, honeſteté. *Ie marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté, *afin que lon ne trouve pas eſtranges ces deux dernieres ſyllabes* teté, *puis-qu'il y a deſia d'autres mots de cete nature, qui ſe terminent ainſi. Quelque-uns adjouſtent qu'il a encore vn autre avantage ſur* exactitude, *qui eſt que celuy-ci à vne ſyllabe de plus qu'*exacteté, *& qu'en cela la regle vulgaire des Philoſophes a lieu, de n'allonger point ce qui ſe peut racourcir. Mais cela eſt frivole: & l'vſage, qui eſt pour* exactitude *l'emporte. Auſſi ay-je ouy dire que l'Auteur qui avoit dit* exacteté *en ſes premiers livres, a dit* exactitude *dans les derniers, & s'eſt corrigé.*

OBSERVATION.

IE ſouſtiens au contraire qu'*exacte* au maſculin eſt mieux dit qu'*exact*: puis-qu'ayant deſia l'approbation de pluſieurs (ainſi que la Remarque le témoigne) il a d'ailleurs la raiſon pour eſtre preferé a *exact*. Cete raiſon eſt tirée de deux regles que j'ay extraites des preceptes de l'Art. Pour les faire cõprendre aux moins intelligens; il faut rapporter icy en peu de mots le premier chef des Rudi-

Au reſte noſtre Auteur n'aiant pas fait mention du verbe *Eſquiver*, qui en quelque ſone approche fort de la ſignification d'*eſchapper*, je dis y

mens de la Grãmaire; qui eſt que toutes les letres ſont diſtinguées en voieles, & en conſones ou conſonantes. Les voieles ſont ainſi appellées de ce qu'elles ont d'elles-meſmes quelque voix & quelque ſon, & ſont cinq, a, e, i, o, u, auſquelles on adjouſte y, qui a meſme ſon qu'i: mais il le faudroit employer ſeulement aux mots derivés du Grec, quoy que nous l'employons en certaines diphthongues Françoiſes, & à la fin des mots terminés en i. Les conſones ou conſonantes ſont ainſi nommées, de ce que ne rendant point de *ſon* d'elles-meſmes, elles en rendent pourtant conjoinies aux voieles, & ſe diviſent en liquides & en muetes. Les liquides ſont quatre, l, m, n, r, ainſi dites, parce qu'elles ont quelque fluidité en leur prononciation. Toutes les autres ſont nommées muetes, parce qu'elles n'ót ny ſon ny fluidité aucune en leur prononciation, à ſçavoir, b, c, d, f, g, k, p, q, s, t, x, z.

Cela ainſi entendu, l'vne de mes regles eſt que les noms adjectifs (ſous leſquels il faut comprendre les participes) qui ont deux conſones muetes devãt la terminaiſon feminine e, ont le maſculin ſemblable au feminin: comme *exacte, chaſte, bruſque, docte, mixte, apte, inepte, robuſte, auguſte, iuſte, funeſte, leſte, celeſte, vaſte, viſte, poſte* pour *vagabond*: car on ne dit pas *bruſq, honeſt, leſt, celeſt, dact, vaſt, &c.* au maſculin, ny par meſme raiſon analogique *exact.*

Et *Sclavitude* me ſemble vn mot auſſi rude & auſſi barbare que *craintitude*, *chaſtitude*, & autres ſemblables

L'autre regle a deux chefs: l'vn eſt tel: Les noms adjectifs ou participes qui ont vne conſone liquide avec vne ou deux muetes devant la terminaiſon feminine *e*, ſi la liquide ſe trouve immediatement devant l'*e*, ont le maſculin ſemblable au feminin conformement à la premiere regle, *double, triple, loüable, terrible, comble, ſouffle, illuſtre, foible, flexible: trouble, aigre, celebre, aſpre, ſobre, enorme, difforme, moindre, maigre, tendre.* Car on ne dit pas au maſculin *doubl, illuſtr, flexibl, &c.*

L'autre chef de la ſeconde regle eſt tel: ſi devant l'*e* final de la terminaiſon feminine des adiectifs ou des participes il y a immediatement vne conſone muete aprez vne liquide, le maſculin aura ſa terminaiſon propre & differente de celle du feminin: comme *blanc, blond, court, couvert, deſert, diſert, eſpars, expert, fort, franc, long, gaillard, lourd, ouvert, rebours, retors, rond, vagabond, &c.* Car leurs feminins ſont *blanche, blonde, courte, &c.* Il y en a peu d'exceptés, comme *adulte, occulte, inculte, mince*, qui s'accommodent à la premiere regle: & cela meſme la confirme davantage contre le ſentiment de ceux qui tiennent qu'il faut dire *exact*, & non pas *exacte*.

Ces regles ſont fondées ſur vne bonne raiſon: c'eſt à ſçavoir, qu'vne conſone liquide ſe rencontrant avec vne muette à la fin du mot, empeche la rudeſſe qui s'y rencontre neceſſairement, quand les conſones ſont toutes deux muetes. Par exemple, *blanc*

proposition, *ainsi que l'a escrit vn de nos Auteurs modernes, c'est à dire*, i'ose soustenir, *ou* i'oseray soustenir cete proposition.

blanc, blond, mort, rebours &c. ne sont pas rudes, cõme *exact, inept, honneſt &c.* & plus encore au pluriel, *exacts, ineptis, honeſts &c.* C'est pourquoy on adjouste vn *e* au masculin, pour le faire semblable au feminin en ceux cy : & non pas en ceux-là. Voilà pour les adjectifs.

Quant à ces substantifs *exacteté, exactitude, & exaction*, il est assez evident que les deux premiers sont des mots assez rudes : neantmoins necessaires à l'vsage : car *exaction* n'a jamais esté employé *en la signification de ces deux-là :* mais bien pour *extortion* & en mauvaise part, excepté en fait de Finances, & en matiere de payement, entre les Iurisconsultes.

Or quoy que nostre Auteur prefere en bonté *exactitude* à *exacteté*, comme font la pluspart de ceux qui se piquent du beau langage : j'estime pourtant que ces deux termes sont egalement bons : mais qu'il les faut considerer avec quelque distinction : parce qu'*exactitude* exprime quelque chose de plus qu'*exacteté*, & en est differente comme l'abitude de la simple action : & cõme *servitude* de *service*. Aule-Gelle met cete mesme difference entre ces termes Latins, *sanctitudo, sanctitas, sanctimonia*. *Sanctitas* (dit il) *& sanctimonia non minùs Latinè dicuntur : sed nescio quid majoris dignitatis est verbum* sanctitudo : *sicuti M. Cato in L. Veturium* duritudinem *quàm* duritiem *dicere gravius putat*. C'est ainsi qu'il faut faire jugement de la

S'il ſignifie ſoin, *on le fait feminin auſſi, comme* ſa principale eſtude eſtoit de ſemer des quereles. *En fin ſi*

bonté des mots, & de la difference de leur expreſſion, non pas par caprice, & bien ſouvent par vn eſprit de contradiction.

Page 369. Expedition.

IE ſçay bien que depuis quelques années nos meilleurs Auteurs non ſeulement ne font point difficulté d'vſer de ce mot pour dire vn voyage de guerre en pays eſloigné : comme l'expedition d'Alexandre *ou* de Cæſar : *mais le prefrent meſme à toute autre expreſſion, qui puiſſe exprimer cela. Tant d'excellens hommes l'emploient dans leurs plus belles pieces d'eloquence, que ie ne ſuis pas ſi temeraire que de le condamner. Mais avec le reſpect qui leur eſt deu, je diray qu'aux ouvrages, qui doivent voir la Cour, & paſſer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre : parce que ny elles, ny les Courtiſans qui n'auront point eſtudié, n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais* expedition, *qu'au ſens ordinaire, & auquel tout le monde a accouſtumé de s'en ſervir. Ie n'ay pas remarqué que M. Coeffeteau l'ait mis en aucun de ſes eſcrits : mais j'ay bien pris garde que des Dames d'excellent eſprit liſant vn livre, où ce mot eſtoit employé en ſens dont nous parlons, s'eſtoient arreſtées tout court au milieu d'vn des plus beaux endroits du livre, perdant ou du moins interrompant par l'obſcurité d'vn ſeul mot le plaiſir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en ſervois i'y voudrois touſiours*

fiſte à acquerir des richeſſes. Bref il me ſemble qu'en ce ſens-là il eſt fort indifferent de faire maſcu-

adiouſter militaire, *& dire* vne expedition militaire des expeditions militaires: *car cete epithete l'explique en quelque façon, quoy que la plus part des Dames entendent auſſi peu* militaire *qu'*expedition.

OBSERVATION.

SOus le reſpect de noſtre Auteur & des Dames de la Cour, c'eſt vne tres-mauvaiſe raiſon de dire, qu'à cauſe qu'elles n'entendent pas ce mot *expedition* pris du Latin, il ne le faut pas employer dans les ouvrages qui doivent voir la Cour. Car ſi cela avoit lieu il faudroit ſupprimer les deux tiers des mots pour eſtre extraits de la langue Latine. Mais quand i'oy dire aux Dames de la Cour, *veſtibule, inſulter, inſidieux, mutuel, trans fuge, fedifrage*, & pluſieurs autres termes empruntés du Latin, plus mal aiſés à entendre, outre ceux qui ſont purement Grecs, comme *ſyndereſe, ſymmetrie, ſympathie*, je trouve fort eſtrange qu'*expedition* leur ſemble vn terme ſi odieux & ſi horrible, qu'à la ſeule rencontre elles quitent vn bon livre & la lecture d'vn diſcours agreable. L'advis de noſtre Auteur en ce qu'il trouve bon d'adjouſter *militaire* aprez *expedition*, afin de rendre ce terme plus intelligible, me ſemble encore plus eſtrange: puis-que luy-meſme tient que la plus part des Dames entendent auſſi peu l'vn que l'autre: de ſorte que ce ne ſeroit pas y don-

res, par la figure appellée des Grammairiens Grecs συλλήψις, & des Latins *conceptio*: laquelle

ner de l'eſclairciſſement : mais pluſtoſt adjouſter difficulté ſur difficulté. Mais quoy : il a dit ailleurs que les Dames de la Cour contribuent tant au beau langage avec les hommes qu'il les conſulte quelque-fois ſur les difficultés du langage : & icy il les produit pour tres-ignorantes. Voilà de grandes repugnances.

F

Page 60. Face. Voiez cy-aprez *Poitrine. Face.*

Page 322. Il m'a dit de faire.

Cette façon de parler eſt venuë de Gaſcogne, & s'eſt introduite à Paris : mais elle ne vaut rien. Il faut dire, il m'a dit que je fiſſe. *Ce qui a donné lieu à cete erreur vray-ſemblablement, c'eſt que l'on a accouſtumé de dire*, il m'a commandé de faire, il m'a prié de faire, il m'a chargé de faire; *car ce ſeroit mal dit*, il m'a commandé que je fiſſe, il m'a prié que je fiſſe, *& ainſi des autres.*

OBSERVATION.

IE ſuis d'accord avec noſtre Auteur que c'eſt mieux parler *il m'a* dit *que je fiſſe*, que non pas *il*

que la suppression de ces paroles & celle, qui sont sous-entendues, soit vicieuse, qu'elle a bonne grace. Car,

m'a dit de faire. Toutefois quand *dire* signifie commander ou ordonner, il peut avoir aussi la meſme conſtruction: comme, *il m'a dit de le faire ainſi, il m'a ordonné de le faire ainſi.*

Au demeurant noſtre Auteur s'abuſe en ce qu'il attribue aux Gaſcons cete mauvaiſe façon de parler, *il m'a dit de faire.* Car au contraire ils diſent conformement à ſon ſentiment *qué m'a dit que héſſi*, & non pas *qué m'a dit de ha*: c'eſt à dire, *il il m'a dit que je fiſſe*, & non pas *il m'a dit de faire.*

Page 484. chiffre 2. Repetition de mots. Faire. Voiez-le cy-aprez, ſous la letre *R.*

Page 464. Fatal.

CE *mot le plus ſouvent ſe prend en mauuaiſe part*, cõme le iour fatal, l'heure fatale, le tiſon fatal, le cheveu fatal à la Republique, Scipion fatal à l'Afrique, Hannibal fatal à l'Italie. *Mais il ne laiſſe pas de ſe prendre quelquefois en bonne part, comme M. de Malherbe a dit* dans le fatal accouplement: *& vn autre* c'eſtoit vne choſe fatale à la race de Brutus de delivrer la Republique.

quoy que collectif, ne doit point estre construit avec vn verbe pluriel, si ce n'est qu'aprez *la pluſ-*

OBSERVATION.

FAtal (*fatalis* en Latin) qui vient du mot *fatum*, c'est à dire *destin* ou *destinée*, se prend egalement tant en bonne qu'en mauvaise part, quoy qu'en veuille dire nostre Autheur. Que si on m'objecte qu'il est pris souvent pour la mort qui est (selon Aristote) la plus horrible de toutes les choses horribles, & iamais pour la vie, ie respons que bien souvent aussi il se prend pour la nature, & iamais pour ce qui est contre-nature, ainsi que remarque Aule-Gelle allegant à ce propos ces mots de Ciceron, *multa accidere soleni præter naturam, præterquam fatum*: c'est à dire, *plusieurs choses arrivent autrement que par nature & que par destinée*. En ce sens se doit prendre aussi le mesme terme dans Virgile parlant de la mort de Didon en ce vers.

Sed quia nec fato, merita nec morte peribat.

Page 213 Feliciter. Voiez cy-devant se conjouïr sous la letre C.

Page 254. Fors, hors, hors-mis.

FOrs *se disoit autre-fois en proſe & en vers pour dire* hors-mis: mais aujour d'huy il est tout à

mais toute la vertu s'evanouit, *non pas à cause de* vertu *qui est au singulier & le plus proche du verbe*

fait bánni de la prose, & n'y a plus que les Poëtes qui en vsent ; parmy lesquels non seulement il n'est pas mauvais, mais il passe pour noble, & est beaucoup meilleur que *hors*, dont la prose se sert. Les exemples en sont frequens dans M. de Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

OBSERVATION.

IE ne sçaurois comprendre qu'vn mot simple, & non composé, pris en sa propre signification, & non pas figuré, soit mauvais en prose, s'il est noble & excellent en vers : puis-qu'il faut que les Poëtes (qui parlent le langage des Dieux) façent choix des termes les plus purs & les plus elegans. C'est pourquoy ie ne laisserois pas d'vser en prose du mot *fors*, aussi franchement que de *hors* ou de *horsmus*, nonobstant que les Critiques du temps taschent de l'abolir.

Page 313. Fort, Court.

CEs deux adjectifs ont vn vsage assez estrange : mais qui est bien François. C'est qu'vne femme parlant dira tout de mesme qu'vn homme, ie me fais fort de cela, *& non pas* ie me fais forte. *Elle dira aussi*, en parlant ie suis demeurée court, *& non pas* courte. *Il est du nombre pluriel, comme du gen-*

verbe *Quoy qu'il en ſoit & à quelque cauſe qu'on l'attribuë, l'vſage le fait ainſi dire preſque à tout le monde : & les*

re feminin. Car il faut dire auſſi, ils ſe ſont fort de cela, *& non pas* ils ſe ſont forts : ils ſont demeurés court, *& non pas* courts. *En ces deux phraſes ces deux mots ſont indeclinables, & mis comme adverbialement. Voiez* Incognitò.

OBSERVATION.

C'Eſt icy vne poinctillerie ou caprice à gehener les eſprits, de vouloir faire paſſer ce nom *fort* pour adverbe, ou pour indeclinable avec force d'adverbe, au ſens que la Remarque le propoſe, pour ſignifier *puiſſant* : comme en ces exemples, faiſant parler ainſi vne femme au ſingulier, *ie me fay fort de cela*, ou pluſieurs au pluriel, *nous nous faiſons fort de cela*, au lieu de dire *forte*, ou *fortes*. Ie nie que *fort* ſoit adverbe ou nom indeclinable en cete locution : encore qu'il le puiſſe eſtre en d'autres & en autre ſens, quand il ſignifie autant que *valde* ou *multùm* en Latin : comme en ces phraſes, *ie ſuis fort affligé : elle eſt fort gentile, nous ſommes fort perſecutés.* Mais au ſens de la Remarque *fort* eſt nom adjectif, & declinable en tous les genres, & en tous les nombres : de ſorte qu'il faut coucher en ces termes les exemples icy propoſés, *ie me fais fort de cela : nous nous faiſons forts ou fortes de cela* : qui eſt autant à dire que *ie me ſens aſſez puiſſante*, & *nous nous tenons pour aſſez puiſſans* ou *puiſſantes pour faire* ou *pour executer cela.*

Quant

ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'evanouit. Il conclud enfin que la derniere eſt

Quant au mot *court*, il eſt vrayement adverbe dans les exemples allegués, *elle eſt demeurée court, ils ſont demeurés court*: en parlant de ceux qui n'ont point eu dequoy repartir, ou qui ſe ſont arreſtés dans leurs diſcours. Mais c'eſt en vn autre ſens qu'és exemples precedens.

Page 349. *Fortuné.*

TAntoſt Fortuné *ſignifie* heureux, *& tantoſt* mal heureux. *Quand il ſignifie* heureux, *il eſt plus noble que le mot* d'heureux, *& n'eſt pas tant du langage familier.* On dit vn Prince fortuné, vn amant fortuné, les iſles fortunées. *Mais dans la ſignification de* mal heureux, *il eſt bas, comme* ce pauvre fortuné.

OBSERVATION.

IAmais François tant ſoit peu poli n'a vſé du mot de fortuné pour dire *mal heureux*: non plus que les Latins du mot de *fortunatus* pour *infelix*: & ie ne l'ay iamais ouï dire ny employer en ces sés là qu'à des miſerables gueux eſtropiés ou perclus de quelque membre. Voire meſmes les Grãmairiens mettent cete difference entre *fortunatus & felix*, que *felix* ſignifie heureux de naiſſance, d'origine, ou naturellement: & *fortunatus* par

advis touchant la regularité & pureté d'vne locution Françoise. Ce qui me fait croire que tout son

quelque heureuse aventure. Et pour monstrer que *fortuné* se prend tousiours pour *heureux*, c'est qu'*infortuné* signifie tousiours le contraire. Que si on dit *bonne & mauvaise fortune* : c'est pour les opposer plus energiquement, comme lon dit pareillement *bien-heureux & mal-heureux* : encore qu'*heureux* simplement signifie tousiours *bien-heureux*.

Page 320. Fournir.

IL y a trois constuctions differentes : car on dit la riviere leur fournit le sel, leur fournit du sel, & les fournit de sel, *qui est le meilleur & le plus elegant des trois.*

OBSERVATION.

CEst encore icy vne pointillerie scrupuleuse de faire la derniere des trois phrases proposées, plus élegante que les deux autres : car elles le sont toutes egalement. L'Antagoniste de nostre Auteur raille sur cete Remarque en ces termes. *Les trois fournitures de sel sont semblables: & c'est se moquer de nommer la derniere meilleure & plus elegante. Il y a autant de sel spirituel en l'vne qu'en l'autre.*

sur les deux Remarques precedentes.

Au reste c'est vne erreur en la Grammaire re-

Page 543. Jnonder, Frapper.

MOnsieur Coeffeteau & *quelques autres de son temps se servent de ce verbe d'vne façon qui n'est pas commune: & c'est comme ie crois, à l'imitation d'Amyot. Ils s'en seruent avec la preposition* sur: *& neutralement, comme par exemple, M. Coeffeteau dit en la vie d'Auguste,* le Po qui avoit inondé sur les terres voisines, *& je n'ay pas remarqué qu'il en vse jamais autrement. Neantmoins l'vsage ordinaire d'aujour-d'huy est de faire* inonder *actif, & de s'en servir sans preposition, comme de dire,* le Po, qui avoit inondé les terres voisines. *Peut-estre en est-il de ce verbe, comme de* frapper *& de quelques autres, qui s'employe activement & neutralement avec la preposition* sur: *car on dit par exemple* frapper la cuisse, *&* frapper sur la cuisse: *& ce dernier est beaucoup plus elegant & plus François que l'autre.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur tasche d'excuser icy vne faute de M. Coeffeteau en cete locution, *le Po, qui avoit inondé sur les terres voisines,* au lieu de dire, *qui avoit inondé les terres voisines*: & cependant il ne prend pas garde qu'il en commet luy-meisme vne autre, en disant que *frapper sur la cuisse*

eſt beaucoup plus elegant & plus François que *frapper la cuiſſe*. Car s'il eût conſideré la difference de la ſignification du verbe *frapper* en ces deux diverſes phraſes, il eût jugé qu'elles ſont, chacune en ſon ſens, egalement bonnes: par ce que *frapper ſur la cuiſſe* (ſuyvant la cenſure de ſon contretenant) *ſe dit proprement d'un coup donné pour faire mal: & frapper la cuiſſe eſt un terme d'amouretes.* Mais ie trouve *que frapper ſur la cuiſſe* ſe dit encore en deux autres ſignifications: l'vne, *pour un ſigne de paſſion*: l'autre *pour une eſpece d'obligation par ſerment: comme quand l'Eſcriture Sainte rapporte qu'Abraham fit faire ſerment à ſon ſerviteur de ne choiſir point de femme de la race des Chananéens pour ſon fils Iſaac, en touchant de ſa main la cuiſſe de ſon Maiſtre.*

Page 338. Fratricide. Voyez cy-aprez *Parricide.*

Page 451. Si Fuïr *à l'infinitif & aux preterits defini & indefini de l'indicatif eſt d'vne ſyllabe ou de deux.*

I'*Ay veu pluſieurs fois agiter cete queſtion parmy d'excellens eſprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent intereſt, & qui voudroient tous que* fuïr *à l'infinitif, &* j'ay fuï *au preterit indefini,* & ie fuis *au preterit defini, ne fuſſent que d'vne ſyllabe: parce qu'ils ont*

luy encore qui en ait vſé, je ne crois pas, dis-je, qu'il

ſouuent beſoin de ce mot-là, & que de le faire de deux ſyllabes, il eſt languiſſant, & fait vn mauuais ſon appelé des Latins hiatus *qui eſt vn ſi grand defaut parmy la beauté & la douceur de la verſification, qu'ils aimeroient mieux eviter l'employ de tels mots, que de les faire de deux ſyllabes: c'eſt pourquoy ils ſouſtiennent opiniaſtrement qu'il n'eſt que d'vne ſyllabe. Car pour ceux qui parlent ou eſcrivent en proſe, il leur importe peu qu'il ſoit diſſyllabe ou monoſſyllabe.*

Le ſentiment de tous les bons Grammairiens eſt que fuïr, j'ay fuy, ie fuis, *ſont de deux ſyllabes. Outre le rapport general que les verbes ont entr'eux, il y a encore vne particuliere analogie entre ce verbe* fuir *& deux autres verbes de la meſme conjugaiſon, & compoſés de meſme nombre de letres: ce qui confirme entierement noſtre opinion, & ne laiſſe plus aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes ſont* ouïr & haïr: *qui ſont de deux ſyllabes à l'infinitif, au preterit defini, & au preterit indefini, ne ſont que d'vne ſyllabe au preſent de l'indicatif. Car on dit* ouïr, j'ay oüy, i'ouïs, haïr, i'ay haï, ie haïs, &c. C'eſt le ſommaire de cete Remarque beaucoup plus longue.

OBSERVATION.

POur reſoudre ſi le verbe *fuïr* à l'infinitif, *j'ay fuï* au preterit defini, & *ie fuis* au preterit

indefini, ſont d'vne ou de deux ſyllabes, encore que quand on dit *ie fuis* au preſent de l'indicatif *fuis* ne ſoit que d'vne ſyllabe : noſtre Auteur a employé cinq pages & demie, que i'ay reduites en ces deux ſections precedentes. Mais (qui pis eſt) d'autant plus que cete Remarque eſtoit prolixe & eſtenduë, d'autant plus eſtoit elle confuſe, & difficile à comprendre : à cauſe qu'il a pris par tout (c'eſt à ſçavoir dix fois) *le preterit defini*, que les Grammairiens appellent *Parfait*, pour *l'indefini*, que les Grecs nomment *Aoriſte*: & au contraire *l'indefini* pour *le defini*: de ſorte que ces termes ne convenant pas aux exemples qu'il donne, il eſt impoſſible d'y rien entendre. I'attribuë ces fautes à inadvertance : comme il arrive ſouvent que les plus excellens Eſcrivains manquent pluſtoſt és choſes legeres & familieres, qu'és difficiles & importantes : parce qu'ils ſont attentifs à celle-cy, & negligent celles-là. *Il eſt vray que i'ay obſervé ailleurs la meſme faute dans* ces Remarques, & entre autres ſur le mot *commencer*.

Or pour mieux comprendre ce qu'il faut recueillir de cete Remarque, je repreſenteray icy les trois verbes ouïr, haïr, & fuïr, enſemble, à cauſe de l'analogie & conformité qu'ils ont entr'eux touchant leur inflexion és temps & modes qui y ſont propoſés.

D'vne ſyllabe. { *Preſent indicatif* l'ois, je hais, je fuis, ou l'oy, ie hay, ie fuy:

exact.

De deux syllabes. { Infinitif Ouïr, haïr, fuïr.
Preterit defini ou parfait I'ay oüy, i'ay haï, i'ay fuy.
Preterit indefini I'ouïs, ie haïs, ie fuïs.

Page 449. *Fureur, furie.*

QVoy que ces deux mots *signifient vne mesme chose, si est-ce qu'il ne les faut pas tousiours confondre; parce qu'il y a des endroits où l'on vse de l'vn, & où l'on n'vseroit pas de l'autre. Par exemple, on dit* fureur poëtique, fureur divine, fureur martiale, fureur heroïque: *& non pas* furie poëtique, furie divine, &c. *Au contraire on dit* durant la furie du combat, la furie du mal, courre de furie, donner de furie: *& l'on ne diroit pas*, la fureur du cõbat, la fureur du mal, courre de fureur, donner de fureur. *Il semble que le mot de fureur denote davantage* l'agitation violente du dedans, *& le mot de furie* l'agitation violente du dehors. *Il y a aussi cette difference, que* fureur *se prend quelquefois en bonne part, comme* fureur poëtique, fureur divine, *& les autres deux epitheres que nous avons nommées en suite: &* furie *se prend ordinairement en mauvaise part. On dit pourtant l'vn & l'autre en parlant des animaux, & mesmes des choses inanimées: comme* le lion se lance en fureur *ou* en furie, la fureur & la furie des bestes farouches, la fureur & la furie de la

consones sont toutes deux muetes. Par exemple, *blanc*

tempeste, des vens, de la mer, & de l'orage.

La lecture attentive des bons Auteurs suppléera au defaut de cete Remarque, & apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'vn, & non pas de l'autre, & où l'on se peut servir de tous les deux. Il suffira d'advertir qu'on y prenne garde.

OBSERVATION.

PAr la derniere periode de cete Remarque l'Auteur declare assez qu'elle est defectueuse en nous renvoiant à la lecture des bons Escrivains, afin de suppléer à son defaut Quant aux exemples qu'il donne pour distinguer *fureur* de *furie*, ils ne font pas tous preuve de son intention. Car (comme son Antogoniste l'a observé) on dit aussi bien *la fureur du combat, & la fureur du mal*, que *la furie du combat, & la furie du mal.*

Pour moy, i'estime que pour establir la vraye & essentielle difference d'entre ces deux mots *fureur* & *furie*, il faut dire que *fureur* est comme l'habitude, & *furie* comme l'action de la personne furieuse: & que ces deux termes different autant l'vn de l'autre qu'*yvroignerie* & *yvresse*. Car comme *l'yvroigne* n'est pas tousiours *yvre*: aussi le *furieux* n'est pas tousiours actuellement en *furie*, encore qu'il ait tousiours en soy la *fureur*. Ce que l'Auteur de la Remarque a voulu exprimer par ces mots : *Il semble que* fureur *denote davantage l'agita-*

putat. C'eſt ainſi qu'il faut faire jugement de la

l'agitation violente du dedans, & le mot de furie les actions violentes du dehors. En quoy pourtant il ſe trompe: dautant que la *fureur* peut eſtre quiete & ſans agitation: parce qu'elle a des intervalles: mais la *furie* eſt comme l'eſclat ou l'effort & l'effect de la *fureur*.

Cete diſtinction priſe de la Logique pluſtoſt que dé la Grammaire eſt ſouvent neceſſaire en pareilles rencontres. I'accorderay neantmoins que ces deux termes ſont quelquefois confondus, & pris indifferemment l'vn pour l'autre: & particulierement pour les animaux farouches, & metaphoriquement touchant les choſes inanimées, comme *la mer, les vens, & l'orage*: Car on dit egalement, bien *le lion eſt en fureur* ou *en furie*: & la *fureur* ou *la furie de la mer agitée*, ou *de la tempeſte*, ſuivant la Remarque.

Page 463. Futur.

CE *mot pris du Latin, pour dire à-venir eſt plus de la Poeſie que de la bonne proſe: car en ſtyle de Notaire on dit bien* futur eſpoux, *&* future eſpouſe, futurs conjoints, *& les Grammairiens diſent bien* le temps futur, *pour dire à-venir: mais je ne ſçache point d'endroit dans le beau langage où il puiſſe eſtre employé. Les Poëtes s'en ſervent magnifiquement, comme M. de Malherbe.*

Que direz vous races futures.

OBSERVATION.

LE Contretenant de noſtre Auteur ſouſtient que lon dit auſſi bien en proſe qu'en vers *races futures, aſſemblées futures*, & autres ſemblables. Pour moy, (cóme j'ay deſia dit ſouvent en pareilles rencontres) je tiens pour vne maxime certaine qu'vn terme (& meſmes quand il eſt pris en ſa propre ſignification) eſtant elegant en poëſie, ne peut eſtre mauvais en proſe; parce que les Poëtes ne doivent jamais vſer de termes inelegans. Ce mot de *futur* eſt particulierement vſité & comme neceſſaire en la Grammaire, qui dit touſiours le temps *futur*, & non pas *à-venir*: & *le temps preterit* au lieu de *paſſé*. Mais ailleurs ie me contenterois de l'employer pour diverſifier le langage avec *à-venir*.

Page 514. *Gerondifs*. De la ſituation des gerondifs *Eſtant* & *Aiant*.

IL faut que les Gerondifs eſtant & ayant, *ſoient touſiours placés aprez le ſubſtantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire vn de nos plus celebres Eſcrivains. Par exemple, il a eſcrit,* eſtant le bien-fait de cete nature, *au lieu de dire,*

que l'autre : de ſorte que ce ne ſeroit pas y don-

le bien-fait eſtant de cete nature. *I'ay marqué les Gerondifs* eſtant *& aiant, parce que c'eſt en cela principalement que cet Auteur renommé commet cete faute, qui pourroit eſtre un piege à ceux qui ſe propoſent de l'imiter, & qui ſe forment en tout ſur ce modele, s'ils n'eſtoient advertis par cete Remarque, que cete façon de parler eſt ancienne, & qu'elle n'eſt plus en vſage que chez les Notaires. Il en eſt de meſme du gerondif* aiant, *comme* aiant ce bon homme fait tout ſon poſſible, *au lieu de dire*, ce bon homme aiant fait tout ſon poſſible. *Ie ne crois pas qu'aux Gerondifs des autres verbes cete faute ſe puiſſe commettre.*

OBSERVATION.

LA cenſure, dont noſtre Auteur vſe icy envers vn Auteur celebre, ſans le nommer, eſt certainement trop ſevere pour vn ſujet ſi delicat; & ſon Antagoniſte a creu qu'elle choque ſi fort la raiſon & l'vſage meſme, qu'il eſcrit bruſquement qu'en cete phraſe *eſtant le bien-fait de cete nature*, il n'y a point de faute: & qu'au contraire il y a ſouvent de l'elegance à placer les gerondifs *eſtant* & *aiant* devant le ſubſtantif, en diſant: *aiant ce bon homme fait tout ſon poſſible, & eſtant le bien-fait de cete nature: qui ſont* (adjouſte-t-il) *les exemples que l'Auteur de la Remarque a choiſis pour decrediter cete façon de parler: & ſeront de tres-bonnes locutions, ſelon les lieux où lon s'en ſervira, quoy qu'il diſe*

mieux parler *il m'a dit que je fisse*, que non pas *il*

qu'aller ne sont plus en vsage que chez les Notaires. Pour moy ie suis de ce mesme sentiment.

Au surplus nostre Auteur a fait deux fautes en cete periode: *il faut que les gerondifs* estant *& aiant soient tousiours placés aprez le nom substantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire vn de nos plus celebres Escrivains.* L'vne est au langage, en ce qu'aprez avoir vsé du verbe passif en disant, *il faut que les gerondifs soient tousiours placés* il change la construction par vn verbe actif en adjoustant *comme fait vn de nos Escrivains*, au lieu de dire, *comme il est practiqué* ou *comme il a esté fait par vn de nos plus celebres Escrivains.* L'autre faute est en la *matiere*, en ce qu'il escrit *que le nom substantif regit le gerondif*: comme il a dit souvent ailleurs que *le nom regit le verbe*: ce qui est contre les principes de la Grammaire, qui veulent que le *nom substantif* soit regi & du verbe & du gerondif: sans que iamais le substantif les regisse.

Page 450. Gestes.

Ce mot au pluriel pour dire les faits memorables de guerre, *commence à s'apprivoiser en nostre langue, & l'vn de nos celebres Escrivains l'a employé depuis peu en vne tres-belle Epistre liminaire qu'il adresse à vn grand Prince. Que si lon s'en sert en ces endroits-là qui sont si esclatans, & où lon ne s'emancipe*

pas comme dans le cours d'vn grand ouvrage, d'vſer de mots encore douteux; il y a apparence que dans peu de temps il s'eſtablira tout à fait. Ce n'eſt pas tant vn mot nouveau, qu'vn vieux mot que lon renouvelle & que lon remet en vſage: car vous le trouuerez dans Amyot, & dans les Auteurs de ſon temps: mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que lon ne l'a dit que par raillerie, ſes faits & geſtes. On mettoit touſiours faits *devant, comme pour l'expliquer & luy ſervir de paſſeport. Il n'en faudroit pas vſer ainſi maintenant, ſi ce n'eſt que lon repetaſt le pronom, en diſant* ſes faits & ſes geſtes, *& non pas* ſes faits & geſtes, *qui paſſeroit encore pour raillerie.*

Au reſte ceux qui s'en voudront ſervir deſormais pour les faits remarquables de guerre, *ſe ſouuiendront qu'il eſt plus du haut ſtyle, que de l'ordinaire,* les geſtes d'Alexandre le grand. *Ie ſuis obligé d'adjouſter ce que j'ay veu: que la pluſ-part ont de la peine à approuuer ce mot-là: & ainſi ie ne voudrois pas me haſter de le dire, juſqu'à ce que le temps & l'vſage nous l'aient rendu plus familier.*

OBSERVATION.

SI la pluſ-part des mots de noſtre langue n'eſtoient extraits de la Latine, ie ferois ſcrupule d'y admettre ſans bonne conſideration, les termes qui en ſont empruntés de nouveau: mais quand c'eſt pour l'enrichir, ou par la neceſſité

dire hors-mis : mais aujourd'huy il eſt tout à

d'vne meilleure ou plus puiſſante expreſſion, & qu'ils ont eſté cy-devant dans l'vſage, ie ſeray encore plus volontiers des premiers qui s'en ſerviront, & en loüeray l'invention & l'inventeur tout enſemble.

Quant au nom de *geſtes*, ie ſouſtiens hardiment (ſous le reſpect de l'Auteur) que l'vſage n'en a eſté iamais diſcontinué depuis le temps d'Amyot: & que partãt il ne faut pas attendre qu'il ſoit plus familier. Certes il n'y a point d'Eſcrivain de reputation, & ſingulierement des Hiſtoriens du dernier ſiecle iuſqu'auiour-d'huy, qui n'aime mieux vſer de ce terme *geſtes*, que de repeter à tous propos cete longue periphraſe & circonlocution de mots *les glorieux & heroïques exploits d'armes des illuſtres Princes & Capitaines*: ou de dire ſimplement *les faits d'Alexandre, de Ceſar &c.* par lequel terme de *faits* on peut entendre pluſtoſt des actions ordinaires que des plus glorieuſes. Le contretenant de noſtre Auteur n'a pas laiſſé paſſer cete Remarque ſans la choquer, en ſouſtenant que *geſtes a eſté touſiours vn tres-beau mot & qui ſignifie autant tout ſeul que hautes, ou grandes & heroïques actions.*

Page 526. Gracieux.

CE mot ne me semble point bon, quelque signification qu'on luy donne : la plus commune & la meilleure est de signifier doux, courtois, civil: *& de fait quand on dit* gracieux, *on le met d'ordinaire aprez* doux & gracieux, courtois & gratieux : *& en cete compagnie il passe plus aisément. Un de nos plus celebres Escrivains a dit*, ils lui avoient apporté des responses les plus gracieuses du monde, *pour dire*, les plus honnestes, les plus civiles. *Ie ne voudrois pas m'en servir. Il y a de certaines Provinces, où l'on s'en sert pour dire qu'une personne a bonne grace à faire quelque chose.* Il est gratieux, *disent-ils*, quand il fait ce compte-là. *Mais il ne vaut rien du tout, & ce n'est point parler François. On dit bien* mal-gracieux, *comme* vous estes bien mal-gracieux ; *qui est opposé au premier & au vray sens de* gracieux, *& qui veut dire* rude : *mais il est bas, & ie ne le voudrois pas escrire dans le style noble.*

OBSERVATION.

LEs raisons pour lesquelles l'Auteur de la Remarque allegue pour l'abolition de ce mot Gracieux *font pour son establissement : de sorte que j'estime qu'on s'en peut servir pour signifier* honneste & courtois,

sante, & nous nous tenons pour assez puissans ou puissantes pour faire ou pour executer cela.

Quant

comme de mal-heureux *pour* incivil *&* discourtois. *Et c'est le sentiment de son Antagoniste*

H

Page 554. S'il faut dire *hampe* ou *hante.*

ON demande s'il faut dire la hampe *ou* la hante d'vne halebarde. *On dit l'vn & l'autre : mais* hampe *est incomparablement meilleur & plus usité. Il est tellement en vsage que quelques-vns de la compagnie où ce doute a esté proposé, s'estonnoient qu'on le demandast. Mais on a fait vne response qui peut servir en tous les doutes de cete nature. C'est que lon demeure bien d'accord que là où l'vsage est certain & declaré, il ny a point de question à faire ny à hesiter, il le faut suyvre: mais toutes les fois que lon doute d'vn mot, c'est vn signe infaillible que lon doute de l'vsage. Il est donc vray, puis-que lon demande lequel est le meilleur* hampe *ou de* hante, *que l'vsage en est douteux. Et ce doute, comme plusieurs autres, qui se voient dans ces Remarques, ne procede d'autre chose, que de ce que l'oreille ne discerne pas aisément si lon prononce* hampe *ou* hante. *I'ay esté tout de nouueau confirmé dans ce sentiment en vne celebre compagnie, où lon a proposé cete question : parce qu'encore que chacun, lors qu'il opinoit, prononçast bien distinctement & bien hautement ou* hampe *ou* hante, *& que*

tous

& *felix*, que *felix* ſignifie heureux de naiſſance, d'origine, ou naturellement : & *fortunatus* par

tous les autres fuſſent bien attentifs à recueillir lequel des deux il diſoit, neantmoins il le luy faloit repeter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre : de ſorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, hampe, avec vn p eſt le meilleur. *On dit auſſi* hante *avec vn* t. *Si donc il eſt vray qu'il n'eſt pas aiſé à l'oreille de diſtinguer* hampe *de* hante, *ſans qu'on y adjouſte ces paroles* avec vn p, *ou* avec vn t, *il ne faut pas s'eſtonner ſi l'vſage en eſt douteux : veu meſmes que ce n'eſt pas vn mot dont l'vſage ſoit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit eſcrit tantoſt d'vne façon & tantoſt de l'autre : mais les Auteurs qui ont plus hanté la Cour, eſcrivent* hampe *& non pas* hante.

OBSERVATION.

VOilà bien des paroles perduës pour rechercher s'il faut dire *la hampe* ou *la hante d'vne halebarde* & conclurre enfin que tous les deux ſont dans l'vſage : toutefois que *hampe* eſt le mieux receu. Mais ie trouve bien eſtrange les moiens dont on s'eſt ſervi pour en tirer cete concluſion : à ſçavoir le ſon & la prolation de ces deux mots repetés : comme s'il eût eſté queſtion de iuger de la bonté de la matiere d'vn vaſe de metal : & ie ne puis m'imaginer que les iuges ne fuſſent tres-durs d'oreille, puis-qu'il leur faloit repeter deux & trois fois vn meſme mot, afin de leur faire diſtin-

guer ſi celuy qui le prononçoit diſoit *hampe* ou *hante*.

Ie trouve encore plus eſtrange que noſtre Auteur qui s'eſt propoſé de monſtrer en cet ouvrage la pureté du langage, erre luy-meſme en vne phraſe aſſez commune en ce qu'il dit ſur la fin de cete Remarque, *on le void eſcrit tantoſt d'vne façon, & tantoſt de l'autre*. Car ne parlant icy que de deux façons, il faloit dire, *tantoſt de l'vne façon & tantoſt de l'autre*: & s'il en eût propoſé plus de deux, il faloit eſcrire *tantoſt d'vne façon, & tantoſt d'vne autre*.

Page 1. Heros, heroïne, heroïque,

EN *ce mot* Heros *la letre* h *eſt aſpirée, & non pas muette: c'eſt à dire que lon dit* le heros, *& non pas l'heros, contre la regle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par* h, *& qui viennent du Latin, où il y a auſſi vne* h *au commencement, n'aſpirent point leur* h. *Par exemple*, honneur *vient* de honor, *on dit donc* l'honneur *& non pas* le honneur: heure *vient* de hora, *on dit donc* l'heure *& non pas la heure, & ainſi des autres. Par cete regle il faudroit dire* l'heros, *& non pas* le heros, *parce qu'il vient du Latin qui l'eſcrit avec vne* h, *& il n'importe pas que les Latins l'aient pris des Grecs: il ſuffit que les Latins le diſent ainſi, auſſi bien que* ho-

ra, *qui est Grec & Latin tout ensemble. Neantmoins cete regle infaillible en presque tous les autres mots souffre exception en celuy-cy, & il faut dire* le heros. *La curiosité ne sera pas peut-estre desagreable de sçavoir d'où peut proceder cela : car bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien de si bizarre que l'vsage, qui est le maistre des langues vivantes : si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses avec raison, & où il n'y a point de raison : comme icy, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est, à mon advis, que ce mot* heros, *quand on a commencé à le dire, n'estoit guere entendu que des sçavans : & parce qu'il a vne grande ressemblance avec* heraut, *qui est vn mot de tout temps fort vsité, on a pris aisément l'vn pour l'autre. Ainsi tout le monde aiant accoustumé de prononcer* le heraut, *& non pas* l'heraut, *il y a grande apparence que ceux qui ne sçavoient pas ce que c'estoit que* heros, *& qui faisoient sans doute le plus grand nombre, ont pris le change & ont prononcé* heros *comme* heraut, *croiant que ce n'estoit qu'vne mesme chose, ou qu'il luy ressembloit si fort, qu'il n'y faloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait il se trouve des gens, qui parlant du Heros d'vn Roman, ou d'vn poëme heroïque, l'appellent* le heraut. *Ce qui confirme fort cete coniecture, c'est qu'*heroïne *&* heroïque, *se prononcent d'vne façon toute contraire, & comme lon dit* le heros, *on dit* l'heroïne *&* l'heroïque, *la mesme lètre h estant aspirée en* heros, *& muete en* heroïne *&* heroïque. *Cete*

rit defini, ne fuſſent que d'vne ſyllabe : parce qu'ils ont

contrarieté ſi eſtrange procede apparemment de ce que la reſſemblance que heraut *a avec* heros, *ne s'eſt pas rencontrée avec* heroïne *&* heroïque : *qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur reſſemblent, auſquels l'*h *ſoit aſpirée, comme le mot de* heraut *reſſemble à celuy de* heros.

Il s'eſt rencontré encore vne choſe aſſez plaiſante pour autoriſer la prononciation irreguliere de heros, *c'eſt qu'au pluriel, ſi on le prononçoit ſelon la regle & que lon ne fiſt pas l'*h *aſpirante, on feroit vne faſcheuſe & ridicule equivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations,* les heros *de l'antiquité, &* les zeros *de chiffre.*

OBSERVATION.

I'Euſſe bien deſiré, pour la reputation d'vn homme ſi celebre qu'eſt l'Auteur de ces Remarques, qu'il eût debuté mieux & plus heureuſement en commençant ſon ouvrage par celle-cy: où il a employé deux pages & demie pour nous dire des choſes ſi baſſes & des raiſons ſi frivoles contre vne regle generale. Premierement donc la reſſemblance de ces deux mots *le heraut* & *le heros* en leur prononciation, n'eſt pas vne bonne raiſon pour dire pluſtoſt l'*heros* que *le heros*. Car outre que l'vn finit par *t*, & l'autre par *s*, on ſçait bien que la prononciatiõ de la diphthongue *au* ſe r'allonge vn peu, & que celle d'*o* eſt bruſque: par

exemple *laus* & l'*os*. Mais ſuppoſé que la prolation de ces deux mots *le heraut* & *le heros*, fuſſent vniformes, ie voudrois tirer de là meſme vne reſolution contraire à celle de la Remarque; à ſçavoir que pour les diſtinguer il faudroit dire *l'heros*, ſuyvant la reglè generale, & non pas *le heros*.

La II, raiſon, à ſçavoir qu'*heroïne* & *heroïque* ſe prononcent ſans aſpiration, eſt pareillement vn argument qui choque le ſentiment de l'Auteur: parce qu'eſtant derivés de *heros*, ils doivent ſuyvre l'vſage de leur primitif.

La III, qui tend à eviter la mauvaiſe rencontre qui ſe feroit de *les heros* avec *les zeros* de chiffre, eſt tout à fait ridicule.

Que s'il faut alleguer en cet endroit quelque coniecture pour laquelle on doive dire pluſtoſt *le heros* que *l'heros*, *ie croy* que c'eſt pour le diſtinguer de *l'Eros*, qui eſt *l'Amour*. Car quoy qu'en Grec & en Latin *heros* s'eſcrive & ſe prononce avec vne *h* aſpirante: neanmoins ſi nous les prononçons en François avec vne *h* muette (qui eſt comme s'il n'y en avoit point du tout) il n'y aura point de difference en la prononciation de ces deux mots *l'heros* & *l'Eros*. C'eſt pourquoy i'eſtime ou qu'il faut prononcer *l'heros* avec vne *h* muette, comme *l'heroine* & *l'heroique*, ſuyvant la regle generale: ou que s'il l'en faut excepter, que ce ſoit pour la conſideration que ie viens d'en rapporter, à ſçavoir

syllabe. } *Present indicatif* I'oy, ie hay, ie fuy:

pour le diſtinguer de l'*Eros*.

Ie diray encore ſur ce ſuiet, que d'aventure *heroide* ſeroit auſſi bien dit qu'*heroine*, pour ſignifier vne femme de courage heroïque, puis qu'Ovide en vſe ainſi dans vne elegie qu'il eſcrit à ſa femme.

Prima locum ſanctas, heroïdas inter haberes:
Tu ſerois la premiere entre les heroïdes.

I

Page 543. Faillir.

IAllir *pour* rejallir, *n'eſt pas fort bon, quoy que l'vn de nos plus fameux Auteurs en ait vſé, diſant* il a fait iaillir de l'ordure ſur vous, *au lieu de dire* il a fait reiaillir de l'ordure. *Peut-eſtre que c'eſt vn defaut du pays, où lon ſe ſert de pluſieurs verbes ſimples au lieu des compoſés dont on vſe par tout ailleurs. I'en ay fait vne Remarque, où* taſſer *&* ſieger *ſont marqués pour dire* entaſſer *&* aſſieger. *Il y a des verbes ſimples qui ne ſont gueres en vſage, & lon ſe ſert des compoſés en leur place, qui ne laiſſent pas de retenir de la ſignification du ſimple & non pas du compoſé: comme par exemple* refroidir *eſt beaucoup mieux dit que* froidir: *dont ie doute meſme s'il eſt bon, quoy que pluſieurs le dient: &*

rie des beſtes farouches, la fureur & la furie de la

ce re, bien qu'il denote vne repetition ou reiteration, ne luy donne point vne autre ſignification que celle du ſimple. Il en eſt de meſme de reiaillir: *il y en a quelques autres de cete nature, qui ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.*

OBSERVATION.

I'Approuuerois fort cete Remarque ſi l'Auteur eût parlé plus franchement & plus hardiment, en diſant que quand les verbes ſimples ne ſont pas en vſage, noſtre langue ſe ſert des compoſés, comme de *retentir, reſumer, reſulter, retrograder, reſpecter, reſtaurer*, & d'autres ſemblables. Car *tentir, ſumer, ſulter, grader, ſpecter, ſtaurer*, ne ſont point en vſage. Il en eſt de meſme, d'*affoler, affliger, alligner, allicter &c.* Car nous ne diſons pas *foler, fliger, ligner, licter.* Mais quand les verbes ſimples ſont en vſage, il les faut employer comme tels, en leur propre ſignification: & par cete *raiſon ie tiens* que cete phraſe, *il a fait jaillir de l'ordure ſur vous*, eſt fort bonne & fort expreſſive d'vne action ſimple, abſoluë, & directe: & que *rejaillir* marque vn redoublement de la meſme action, & vne eſpece de reflexion: de ſorte qu'il y a autant de difference entre *jaillir* & *rejaillir*, qu'en Latin entre *ſalire* & *reſilire*: & qu'entre *ſonner* & *reſonner.*

ces mots : *Il semble que* fureur *denote davantage l'agita-*

Page 170. Il a esprit : il a esprit & cœur.

C'*Est depuis peu que cete façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville, & s'est mesmes insinuée dans la Cour : mais elle n'y a pas esté bien receuë, comme aiant mauvaise grace & trop d'affectation. Nos bons Escrivains l'ont condamnée d'abord, & s'opposent tous les jours à son establissement, qu'il ne faut pourtant plus apprehender dans le decri où elle est. Nostre langue à l'imitation de la Greque aime extremement les articles: il faut dire* il a de l'esprit, il a de l'esprit & du cœur. *je ne sçay si lon ne dira point encore*, il a sang aux ongles. *Ce n'est pas qu'en certains endroits on ne se dispense des articles avec une grace merveilleuse : mais c'est rarement, & il faut bien les sçavoir choisir. M.* Coeffeteau, il fit main-basse & tua femmes & enfans. *Mais* il a esprit *ne se peut dire ny selon le bon usage, ny selon la Grammaire.*

OBSERVATION.

L'Auteur de la Remarque infére mal de cet exemple, *il a de l'esprit & du cœur*, que telles locutions avec les articles sont plus elegantes que si on disoit sans article, *il a esprit & cœur*. Il tasche de confirmer cela par l'exemple de la langue Greque : & aprez tout il avouë qu'*en certains endroits*

endroits on ſe diſpenſe des articles avec vne grace merveilleuſe, mais rarement, & qu'il faut bien les ſçavoir choiſir. Mais dautant qu'il n'a parlé que par enygmes & qu'il n'a marché que comme à taſtons en cete Remarque, ie la veux reduire en preceptes & regles aſſeurées.

Regle I. Les noms ſubſtantifs pris ſimplement & abſolûment ſont employés fort bien & fort elegamment ſans article, avec le verbe *avoir*, quand il ſignifie *poſſeder*. Par exemple, *Il a eſprit, cœur, iugement, nais, bouche, oreilles, or, argent, richeſſes, autorité, credit, puiſſance &c.*

Regle II. Quand le ſubſtantif (qui eſt le nom de la choſe poſſedée) eſt ioint à quelque adiectif, il doit eſtre mis en l'accuſatif avec ſon article. Par exemple, *il a l'eſprit ſubtil, le cœur bon, la memoire heureuſe, les enfans bien elevés, le nais aquilin, le regard hideux, vn geſte orgueilleux, vne ſcience infuſe.*

Regle III. Il faut obſerver la meſme conſtruction quand le meſme ſubſtantif en regit vn autre aprez ſoy au genitif: comme en ces exemples: *il a l'eſprit de prophetie, le genie de Pythagoras, la ſubtilité d'Ariſtote, l'eloquence de Demoſthene, l'obſtination d'vn diable.*

Regle IV. Quand on parle d'vne choſe poſſedée particulierement, & comme diſtributivement, non pas totalement & abſolûment, il faut mettre le ſubſtantif (qui ſignifie la choſe poſſedée) au genitif avec ſon article: comme *il a de l'eſ-*

prit, du jugement, de la memoire, de l'or, des richesses, de l'autorité, du credit, de la subtilité, de l'ambition, &c.

Au reste il n'est pas à propos d'alleguer icy l'vsage de la langue Greque pour appuyer les erreurs de cete Remarque touchant l'employ des articles. Car elle observe les mesmes regles que je viens de proposer. Ainsi en parlant absolûment & de totalité, elle dit δός μοι τὸν ἄρτον, *donne moy le pain*: & en parlant partiellement, δός μοι τοῦ ἄρτου, *donne moy du pain.*

Voicy vne observation bien plus estrange, & tres-singuliere, que jamais Homere ne s'est servi d'aucun article en sujet quelconque: si ce n'est qu'il l'employe pour pronom demonstratif, comme en cet hemistique ou hemistiche, si souvent repeté dans ses œuvres, τὸν δ' ἀπαμειβόμενος, pour dire τοῖσιν, *parlant à cetuy-cy à son tour.*

Page 125. Incendie.

DV *temps du Cardinal du Perron, & de Monsieur Coeffeteau, ceux qui faisoient profession de bien escrire n'eussent pas voulu vser de ce mot: on disoit tousiours* embrasement: *mais aujourd'huy* incendie *s'est rendu familier, & les bons Escrivains se servent indifferemment de l'vn & de l'autre. Il est vray que les plus exacts observent encore de dire plustost* embrasement *qu'*incendie. *Mais si le sujet qu'ils traitent les oblige à exprimer la mesme chose deux fois, ils ne*

font point de difficulté de mettre à la ſeconde incendie: *Ie dis* à la ſeconde, *parce qu'il faut obſerver cela, de mettre touſiours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il eſt vray que i'ay appris d'vn des Oracles de noſtre langue, qu'il y a cete difference entre* incendie *&* embraſement, *qu'*incendie *ſe dit proprement d'vn feu qui a eſté mis à deſſein: &* embraſement *convient mieux au feu qui a eſté mis par cas fortuit que lon ne nommeroit pas ſi proprement* incendie. *Cete difference eſt tres delicate & tres-vraye.* Incendiaire *a eſté touſiours reçeu lors meſmes qu'*incendie *ne l'eſtoit pas.*

OBSERVATION.

L'Auteur de la Remarque avoit bien dit que la difference qu'vn des oracles de noſtre langue (ainſi le qualifie-t'il, ſans le nommer) met entre *incendie* & *embraſement*, eſt tres-delicate: mais il n'y devoit pas adiouſter cete autre qualité, *& tres-vraye.* Car il eſt certain qu'*incendium* en Latin, d'où nous avons extrait le nom *d'incendie*, ſe dit indifferemment de toute ſorte d'embraſement, ſoit-il arrivé pas cas fortuit, ou par deſſein. Et à ce propos les Iuriſconſultes tiennent qu'*incendium oriri non poteſt ſine culpa*: c'eſt à dire, *qu'il n'arrive point d'incendie ou d'embraſement qu'il n'y ait de la faute de quelqu'vn*: comme pour avoir laiſſé du feu en des endroits où il y a de la matiere aiſée à le concevoir & à bruſler, ou

bien par quelque autre negligence ou imprudence. Mais ſi c'eſtoit à deſſein ou par malice, ce ſeroit crime, non pas ſimplement coulpe ou faute.

Noſtre Auteur ſe meſcompte auſsi en ce qu'il adiouſte, que le mot d'*incendiaire*, a eſté touſiours receu, lors meſme qu'*incendie* ne l'eſtoit pas. Car par l'ordre de nature *incendie*, comme le primitif doit preceder *incendiaire* comme ſon derivatif, ainſi que le pere eſt devant ſon fils, & la cauſe devant ſon effect : Que ſi on les veut conſiderer comme correlatifs, ils ont pris leur eſtre enſemble : & en cete conſideration l'vn ne peut eſtre jamais ſans l'autre. Et partant comme vn criminel eſt ainſi qualifié pour eſtre coulpable ou accuſé de crime : auſsi *incendiaire* prend ſa denominaiſon de ce qu'il eſt prevenu du crime d'incendie, *ou à tout le moins qu'il en eſt la cauſe.*

Page 126. *Intrigue.*

LA pluſpart font ce mot feminin : ie dis la pluſpart, *parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre. Il faut dire* intrigue *avec vn* g, *& non pas* intrique *avec vn* q, *comme force gens le diſent & l'eſcrivent. C'eſt vn nouveau mot pris de l'Italien, qui neantmoins eſt fort bon, & fort en vſage.*

OBSERVATION.

IE ſuis du ſentiment de l'Autcur, tant en ce qu'il tient que ce mot *intrigue* eſt pluſtoſt feminin que maſculin, & qu'il le faut eſcrire avec vn *g*, *& non pas avec vn* q: *mais ie* tiens qu'il vient du Latin *intricare*, qui ſignifie *embroüiller* & *embarraſſer*, & non pas de l'Italien Latiniſé, *intrigo*.

Page 119. Invectiver.

INvectiver *pour* faire des invectives *n'eſt pas du bel vſage: & il n'eſt pas permis de faire des verbes à ſa fantaiſie, tirés & formés des ſubſtantifs. Beaucoup de gens neantmoins ſe donnent cete autorité: mais il n'y a que les verbes que l'vſage a receus, dõt on ſe puiſſe ſervir, ſans qu'il y ait en cela ny regle ny raiſon. Parexemple, on dit* affectionner, ſe paſſionner, d'af-fection, & paſſion *& pluſieurs autres ſemblables: & neantmons ſi lon veut bien parler, on ne dira pas* ambitionner, occaſionner, *d'*ambition *&* d'occaſion: *non plus que* pretexter, *pour* prendre pretexte, *&* ſe medeciner, *pour* prendre medecine. *Ie ſçay bien qu'ils ſont en la bouche de la plus-part du monde: mais non pas dans les eſcrits des bons Auteurs.*

OBSERVATION.

IE conſidere bien qu'aucuns de ces verbes formés des noms ſubſtantifs, *comme ambitionner*, & les autres eſtalés en cete Remarque, ont moins de douceur que beaucoup d'autres de pareille derivation: toutesfois ie n'en voudrois pas condamner l'vſage en autruy: & particulierement i'employe, à l'imitation de pluſieurs doctes Eſcrivains, le meſme verbe *ambitionner*, d'autant plus franchement que nous n'en avons point d'autre qui reſponde en force d'expreſſion au Latin *ambire*: faiſant eſtat que telles dictions contribuent beaucoup à l'enrichiſſement de noſtre langue, & qu'elles doivent eſtre preferées aux periphraſes, qui marquent ſouvent l'indigence & le defaut qu'elle a de termes propres à vne claire & naïfve expreſſion de nos coneeptions.

Ie tiens auſſi que *ſe medeciner* eſt vne bonne locution: & que noſtre Auteur la condamnant (afin que je rapporte icy la raillerie de ſon Contre-tenant) n'aura pour luy ny les ſains ny les malades. I'y veux adjouſter *medicamenter*, qui ſe dit plus proprement de l'application des remedes aux playes ou aux douleurs des parties exterieures, comme *medeciner* ſe dit des remedes ordonnés par les Medecins aux douleurs ou infirmités des parties interieures.

Page 521. *Iusques à aujourd'huy.*

I'Ay veu disputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire iusques-à aujourd'huy, *ou* iusques aujoud'huy. *Ceux qui croyent qu'il faut dire* iusques à aujoud'huy, *alleguent pour leur raison que la preposition* iusques, *soit qu'elle designe le temps ou le lieu (car elle sert à l'vn & à l'autre) regit d'ordinaire l'article du datif, soit au singulier ou au pluriel: comme* iusques à l'année prochaine, iusques aux longs iours, iusques à Rome, iusques aux eufers, *excepté en ces deux phrases seulement;* iusques icy *ou* iusqu'icy, *&* iusques-là, *qui se disent toutes deux, & pour le temps & pour le lieu, sans que* iusques, *soit suivi du datif, ou de la preposition* à: *car ceux qui disent* iusques à-icy, *&* iusques à là, *comme ie l'ay souvent ouy dire, parlent barbarement. Cela presupposé ils inferent qu'il faut dire iusques* à auiourd'huy, *comme lon dit* iusques à demain, iusques à hier, iusques à ce iour.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire les combatent avec la mesme raison, & de leurs propres armes, disant qu'à cause que iusques *doit estre suivy du datif, ou de la preposition* à, *il faut dire* iusques auiourd'huy, *parcequ'*auiourd huy *est vn mot qui commence par l'article masculin du datif* au: *& ainsi selon la propre regle des adversaires il faut dire* iusques aujour d'huy, *& non pas* iusques à auiour-d'huy, &c.

ment & bien hautement ou hampo *ou* hante, *& que tous*

OBSERVATION.

APrez vne longue & ennuyeuſe deduction de quatre pages (que i'ay reduites à vne) touchant les raiſons des deux partis, à ſçavoir de ceux qui tiennent qu'il faut dire *iuſques* ou *iuſqu'à auiourd'huy*, & de ceux qui aiment mieux dire *iuſques* ou *iuſqu'auiourd'huy*, i'attendois quelque notable & ſolide reſolution de noſtre Auteur. Mais voiant qu'il avoit laiſſé indeciſe la queſtion propoſée & examinée de part & d'autre, i'en veux dire, ce qui m'en ſemble pour la ſatisfaction du Lecteur curieux.

Pour eſclaircir donques toutes les doutes & difficultés deduites en cete Remarque, il faut ſçavoir que cet adverbe *auiourd'huy* ſe peut prendre en trois diverſes ſignifications. En la I. abſolûment & determinément, pour dire *ce iourd'huy*, comme en Latin *hodie*, qui eſt autant que *hoc die*. En la II. avec extenſion de temps, pour ſignifier *maintenant*, & en Latin, *nunc*, qui marque auſſi le temps preſent avec extenſion: cõme dans Terence, *vt nunc ſunt mores*, c'eſt à dire, *comme lon vit auiour-d'huy*: En la III. quand il ſignifie continuation de temps limité & defini: ce qui arrive quand il eſt mis aprez la prepoſition *iuſques*: comme quand on dit, *depuis la recepion en ſon office iuſques* ou *iuſqu'auiour d'huy*: & en ce ſens la premiere

trois fois vn meſme mot, afin de leur faire diſtin-

miere ſyllabe *au* n'eſt pas conſiderée comme article (contre la Remarque) mais bien pour vne prepoſition, qui reſpond à celle des Latins, ad, *ou in*: car *iuſques auiourd'huy* ou *iuſqu'auiour-d'huy* eſt autant à dire qu'en Latin *vſque ad hunc* ou *in hunc diem*. Cela ainſi bien conceu, il eſt aiſé à iuger qu'il faut dire *iuſques auiourd'huy*, ou *iuſqu'auiour-d'huy*, & non pas *iuſques à auiourd'huy*, ny *iuſqu'à auiour-d'huy*. Voilà pour la queſtion propoſée au commencement de la Remarque.

Quant à l'autte queſtion adjouſtée incidemment ſur la fin de la meſme Remarque, s'il faut dire *il m'a aſſigné aujourd'huy*, ou bien *à aujourd'huy*: il eſt evident (ſuivant le ſentiment de l'Auteur) que pour ſignifier *que j'ay eſté aſſigné cy-devant* à ce iourd'huy, il faut dire, *il m'a aſſigné à aujourd'huy*: & que diſant *il m'a aſſigné auiourd'huy* ſignifie que i'ay eſté aſſigné auiourd'huy pour me preſenter cy-aprez à vn autre iour. Mais pour eviter la cacophonie & rude rencontre des deux *a a*, je voudrois dire en la premiere phraſe, *il m'a aſſigné à ce iour-cy*, & non pas *à aujourd'huy*.

Au reſte, noſtre Auteur ſe meſcópte en ce qu'il écrit que ceux qui diſent *iuſques à icy* & *iuſques à là*, parlent barbaremét: car il eſt bien vray qu'ils parlent incongrûment, en ce qu'ils adjouſtent l'article *à* devant *icy* & devant *là* contre les preceptes de la Syntaxe & conſtruction de la phraſe: mais ce n'eſt pas pourtát vn barbariſme, puis-que tous

ſuffit que les Latins le diſent ainſi, auſſi bien que ho-

les mots ſont de bons termes François: & que *le barbariſme* ne ſe dit jamais que des termes eſtrangers, & non pas de l'incongruité qui ſe rencontre en la conſtruction, comme i'ay ſouvent remonſtré.

L

Page 27. *La* pour *le.*

C'*Eſt une faute que ſont preſque toutes les femmes & de Paris & de la Cour. Par exemple, ie dis à une femme,* quād ie ſuis malade i'aime à voir compagnie: *elle me reſpond,* & moy quand je la ſuis ie ſuis bien aiſe de ne voir perſonne. *Ie dis que s'eſt une faute de dire* quand je la ſuis, *& qu'il faut dire* quand je le ſuis. *La raiſon de cela eſt, que ce* le *qu'il faut dire, ne ſe rapporte pas à la perſonne (car en ce cas-là il eſt certain qu'une femme auroit raiſon de parler ainſi:) mais il ſe rapporte à la choſe. Et pour le faire mieux entendre, c'eſt que ce* le *vaut autant à dire que* cela: *lequel* cela *n'eſt autre choſe que ce dont il s'agit, qui eſt* malade *en l'exemple que i'ay propoſé. Et pour faire voir clairement que ce que ie dis eſt vray, & que ce* le *ne ſignifie autre choſe que* cela *ou* dont il s'agit: *pro-*

rée en heros, *& muete en* heroïne *&* heroïque. *Cete*

poſons vn autre exemple, où ce ſoient pluſieurs qui parlant, & non pas vne femme. Ie dis à deux de mes amis, quand ie ſuis malade, je fais telle choſe : *& ils me reſpondent,* & nous quand nous le ſommes, nous ne faiſons pas ainſi. *Qui ne voit que ſi la femme parloit bien en diſant,* quand je la ſuis, *il faudroit auſſi que ces deux hommes diſſent,* & nous quand nous les ſommes? *ce qui ne ſe dit point. Ainſi M. de Malherbe dit,* les choſes ne nous ſuccedent pas comme nous le deſirons, *& non pas,* les deſirons. *Cet exemple n'eſt pas tout à fait comme l'autre : mais il y a beaucoup de rapport, & eſt dans la meſme regle. Neantmoins puis-que toutes les femmes, aux lieux où lon parle bien, diſent* la *& non pas* le, *peut eſtre que l'vſage l'emportera ſur la raiſon, & ce ne ſera plus vne faute. Pour* les *au pluriel, il ne ſe dit point, ny par la raiſon, ny par l'vſage.*

OBSERVATION.

C'Eſt choſe bien eſtrange que noſtre Auteur (apreznous avoir donné vne bonne & iudicieuſe Remarque) conclue que ſi cet abus (que contre la raiſon & contre ſon ſentiment il qualifie *l'vſage)* continuë come il l'augure, ce ne ſera plus faute: parce qu'il l'emportera ſur la raiſon. Pour moy, ie veux augurer & croire au contraire, que la flaterie ny la complaiſance des hommes doctes envers les femmes ne ſera iamais ſi dereglée, qu'ils

leur deferent si laschement en ces choses qu'ils veuillent passer pour aussi sots que complaisans. Et quand bien cela arriveroit à toute la Cour & à toute la ville de Paris (ce que ie tiens impossible) cet abus ne seroit iamais practiqué en escrivant.

Page 45. L'à où.

L'à ou *pour* au lieu que, *n'est pas du beau langage, quoy qu'on le die communement, & qu'Amyot s'en serve tousiours. Mais M. Coeffeteau ne s'en sert jamais, ny aprez luy aucun de nos excellens Escrivains. Il est vray neantmoins qu'vn d'entr-eux, & des plus celebres, en a vsé en son dernier ouvrage: ce qu'il n'avoit pas fait en tous les autres. Il semble mesmes qu'il ait eu dessein de le mettre en voge, aiant affecté de le dire ie ne sçay combien de fois en peu de pages, sans se servir vne seule fois d'au* lieu que, *qui est le vray terme dont il faut vser, & qu'il avoit accoustumé d'employer en ses autres œuvres. Ce qui a impesché les bons Auteurs de s'en servir, est l'equivoque qui se rencontre souvent en cete façon de parler. Il ne s'en presente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve assez dans les escrits de ceux qui en vsent.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur, aprez avoir declaré que lon dit communement *là où*, pour *au lieu de:*

lideration que ie viens d'en rapporter, à ſçavoir

condamne cete locution contre ſon grand & quaſi vniverſel principe, *qu'il faut deferer à l'vſage contre la raiſon*: & de fait il en allegue deux raiſons, qui me ſemblent fort legeres. L'vne que M. Coeffeteau n'en a iamais vſé: laquelle ſon Antagoniſte rejette avec tant d'aigreur, que meſmes il invective contre M. Coeffeteau. Auſſi n'eſt-elle pas moins abſurde que ſi on reſonnoit ainſi: *Annibal ne s'eſt jamais ſervi de ce ſtratageme : par conſequent il ne vaut rien.* Ie ne voudrois pas pourtant blaſmer M. Coeffeteau en cela: parce que d'aventure n'a-t-il pas iamais penſé à eviter cete locution. Ce que ie conicture par moy-meſme, qui ne m'en ſuis iamais ſervi, & neantmoins ie tiens qu'elle eſt bonne. L'autre raiſon que noſtre Auteur allegue pour la condamner, eſt auſſi peu ſolide que la precedente: en ce qu'il dit qu'il s'en pourroit enſuyvre quelque equivoque. Car ſi cete conſideration avoit lieu il faudroit abolir la pluſ-part des termes des langues, & meſmes des principales & des plus excellentes: puis-que (comme Quintilien le teſmoigne) il y a peu de mots qui ne ſoient equivoques.

Page 41. La plus-part, la plus grand' part.

LA plus-part *regit touſiours le pluriel comme* la plus-part ſe laiſſent emporter à la couſtume:

& la plus-grand' part *regit touſiours le ſingulier, comme* la plus-grand' part ſe laiſſe emporter. *Mais pour monſtrer ce qui ſera dit en la Remarque* vne infinité, *que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif* (*ce qui eſt bien extraordinaire & à remarquer*) *on dit* la pluſ part du monde fait, *quoy que lon die touſiours* la plus part font: *parce que ce genitif ſingulier* du monde *donne auſſi le regime au nombre ſingulier du verbe. Et ſi vous dites* la pluſ-part des hommes, *vous direz auſſi* font *& non pas* fait.

OBSERVATION.

L'Vſage ne nous oblige point à donner vn divers regime, ny vne diverſe conſtruction de verbe quant au nombre à ces deux termes, *la plus-part & la plus grand' part*: & la raiſon ne le permet pas, puis-qu'ils ne different nullement en nombre eſtant tous deux au ſingulier. Que s'il y faloit eſtablir quelque difference touchant le nombre, il y a plus d'apparence que ce terme de *la plus grand' part*, devroit eſtre ſuyvi d'vn verbe du nombre pluriel, comme marquant vne plus grande pluralité, que ne fait pas cet autre *la plus-part*: & c'eſt contre la Remarque: laquelle eſtant d'ailleurs aſſez obſcure, ie la veux eſclaircir en la reduiſant à cette regle: que *quand le genitif exprimé* ou *ſous-entendu* (car cela eſt indifferent) mis aprez l'vn de ces termes *la pluſpart* ou *la plus grand' part*,

eſt du nombre ſingulier, il faut que le verbe ſuyvant ſoit auſſi du nombre ſingulier: & ſi le meſme genitif eſt du nombre pluriel, le verbe ſuyvant doit eſtre auſſi du nombre pluriel: Par exemple, *la pluſpart* ou *la plus grand' part du peuple fait ainſi*: & non pas, *font ainſi*: *la plus grand part des Religieux vivent ainſi*, & non pas *vivre ainſi*. Cela eſt encore à remarquer que quoy que le genitif ſingulier qui ſuit ces termes *la pluſpart* ou *la plus grand' part*, ſoit collectif, c'eſt à dire, *ſignifiant multitude & pluralité*, comme *peuple, ville, nation, region*: le verbe qui ſuit s'accommode touſiours au nombre exprimé, & non pas à la ſignification. Par exemple, *la pluſpart de la ville de Paris eſt tres-peuplée*: *la plus grand' part du Clergé eſt riche*. I'ay rapporté cy-deuant cete meſme diſtinction ſur meſme ſuiet.

En la meſme page 33. Les pronoms *le, la, les*, tranſpoſés.

IL y a vne petite Remarque à faire ſur la tranſpoſition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire ie vous le promets, *& non pas* ie le vous promets, *comme le diſent tous les anciens Eſcriuains, & pluſieurs modernes encore. Il faut touſiours mettre le pronom relatif auprez du verbe, meſme lors qu'il y a repetion du pronom perſonnel: comme*, il n'eſt pas ſi méchant que vous vous le figurez, *& non pas* que vous le vous figurez,

gue Greque : & aprez tout il avoüe qu'*en certains endroits*

nonobſtant la cacophonie des deux vous. *Pour les vers, quelques-vns ſe ſeruent de l'vn & de l'autre, & diſent auſſi,* vous le vous figurez : *mais non pas* ie le vous aſſeure, *pour* ie vous l'aſſeure.

OBSERVATION.

PVis-que tous les anciens Eſcriuains, pluſieurs des modernes, & meſmes quelques Poëtes (comme l'Auteur de la Remarque l'advoüe) *diſent ie le vous promets*, par quelle raiſon, ou de quelle autorité peut-il condamner cete phraſe? Ie n'ay à dire icy autre choſe, que ce que ſon Contretenant y dit en ces termes : *Voicy vne de ſes plus grandes erreurs, de blaſmer ce qu'il appelle tranſpoſition des pronoms* le, la, les : *ce qui n'eſt point. Et ſi ſa regle eſtoit vraye, qui condamne* ie le vous promets, *& ſubſtituë* ie vous le promets, *il faudroit dire neceſſairement* ie luy le diray, *& non pas* ie le luy diray, *encore que le premier ne vaille rien. On dit indifferemment* ie le vous diray, *&* ie vous le diray. *Toutes les langues ont cete varieté de locution pour ornement, & c'eſt vne pure fantaiſie de le vouloir oſter à la noſtre. Auſſi ne peut-il nier que ceux qu'il loüe ſi haut, & qui veritablement ont le plus merité de noſtre langue, ne combattent ſon precepte dans toutes leurs œuvres. Il n'a donc pas ici l'vſage pour luy, ny beaucoup moins la raiſon, & l'analogie des autres langues.*

Page

Page 316. S'il faut dire *Landy* ou *Landit*.

IL faut eſcrire landit *avec vn* t *à la fin, quoy qu'il ne ſe prononce pas: ce qui a eſté cauſe que pluſieurs ont creu qu'il faloit eſcrire* landy. *C'eſt ce que le diſciple paye tous les ans à ſon Precepteur, en recognoiſſance de la peine qu'il a priſe à l'enſeigner, & vient de ces deux mots Latins* annus dictus, *ou comme d'autres croyent, d'*indictum: *d'où il s'enſuit qu'il faut eſcrire* landit *avec vn* t. *Car c'eſt ordinairement au bout de l'an, c'eſt à dire, de l'an ſcholaſtique, que ce preſent ce fait au precepteur, &c.*

OBSERVATION.

CEte Remarque qui eſtoit tres prolixe, a eſté par moy reduite à ce peu de paroles, le reſte eſtant inutile: Car c'eſt ſans nulle apparence de raiſon, que noſtre Auteur s'imagine que ce mot *Landit* ou *Landy* ſoit cõpoſé de ces deux Latins *annus dictus*: parce qu'apres l'an fini & revolu les Eſcoliers de l'Vniuerſité de Paris payét à leurs le Regens leur ſalaire, que de là ils appellent *Landit* ou *Lendy*. Ce n'eſt pas de là (diſ-je) que le mot de *Lendit* a pris ſon origine: mais bien du Latin *indictum*, ainſi que le meſme Auteur a touché legerement en paſſant: & s'eſt arreſté à l'autre

etymologie priſe *d'annus dictus*, par vne erreur populaire. Et voicy la preuve de mon ſentiment.

Charlemagne Empereur d'Occident & Roy de France, ſe plaiſoit tant à Aix la Chapelle qu'il y faiſoit ſon ſejour ordinaire en ſa vieilleſſe : & pour preuve de ſon affection envers cete ville, il la decora de pluſieurs magnifiques ornemens : & entre autres il y eſtablit vne foire tres-celebre tant par le concours des marchans qui y venoient de toutes les regions voiſines, qu'à cauſe que lon y monſtroit aux pelerins les Reliques des Saincts, qui eſtoient en tres-grande quantité dans la Chapelle Imperiale. Cete Foire avec toute ſa celebrité fut depuis trans-ferée à ſainct Denys prez de Paris par Ordonnance de Charles le Chauve fils de Louïs le Debonnaire fils de Charlemagne. Et dautant qu'elle eſtoit indite & aſſignée à certain jour, elle fût appellée *Indictum*, duquel fut fait par ſucceſſion de temps le mot François *Endit* & par l'addition de l'article *Lendit*, & par vne plus grande corruption du meſme mot, on a dit depuis *Lendy* ou *Landy* : Or nos Rois aiant donné au Recteur de l'Vniverſité de Paris le privilege de faire l'ouverture de cete Foire le lendemain de la feſte de ſainct Barnabé, XI. iour de Iuin, il y va accompagné des quatre Procureurs, & de grand nombre de Maiſtres és arts à cheval : & eſt gratifié d'vn preſent de

de la matiere aisée à le concevoir & à brusler, ou

cent escus de la part des Marchans. Il y a de l'apparence que les Escoliers ont pris de là occasion de faire aussi quelque present à leurs Regens en recognoissance de leur [illegible] vail: & d'appeller *Lendit ou Lendy* ce salair [illegible] present honoraire: & non pas (comme di[illegible] uteur des Remarques) de ce qu'il est fait *anno dicto*, comme qui diroit à la fin de l'année qu'il qualifie scholastique, par vne denominaison imaginaire, comme si à ce iour-là on faisoit la closture des estudes aux escoles ou colleges de l'Vniversité de Paris: laquelle pourtant ne se fait qu'environ deux mois aprez cete Foire & celebrité du Landy. Outre que mon observation & censure sur cete Remarque est fondée sur les raisons que ie viens de deduire, elle est autorisée du sentiment des plus curieux compilateurs des antiquités Françoises: & entre autres de Claude Fauchet au chapitre dernier du livre X. des Antiquités Françoises: & d'Estienne Pasquier au chapitre XXII. du livre IX. des Recherches de la France.

Page 92. Liberal arbitre.

C'Est vne façon de parler dont Amyot, & tous les anciens Escriuains ont vsé, & dont plusieurs modernes vsent encore. Rien ne la defend que le long vsage qui continüe tousiours: car liberal *ne veut pas*

dire libre, *qui eſt ce que lon prétend dire, quand on dit* liberal arbitre. *Quelques vns ont voulu rendre raiſon d'vne phraſe ſi eſtrange, diſant que* liberal *ſe prend là, comme les Latins le prennent, quand ils appellent* ingenium liberale, indolem liberalem, *vne ame bien née, comme ſi* liberal *en ce ſens eſtoit oppoſé à* ſervile, *& que lon voulût dire que le franc arbitre eſt convenable à vne ame bien née, au lieu que les ames ſerviles, qui n'agiſſent que par contrainte, ſemblent eſtre privées de l'vſage de leur liberté. D'où eſt venu, ajouſtent-ils, qu'encore en François nous appellons* les arts liberaux, *ceux qui appartiennent aux perſonnes d'honneur, comme ſi ces arts eſtoient opposés aux arts mecaniques, qui ne ſont exercés que par gens du commun. Ie ne voudrois pas abſolûment rejetter cete penſée: mais elle me ſemble bien ſubtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avouër franchement, que l'vſage l'a ainſi voulu; comme en pluſieurs autres façons de parler contre toute ſorte de raiſon. D'autres diſent, qu'au lieu de* libre arbitre, *qui neanmoins eſt tres-François, on a dit* liberal arbitre, *pour eviter la dureté des deux* b, *& des deux* r, *qui ſe rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots* libre arbitre: *mais c'eſt vne mauvaiſe raiſon. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'eſcrit encore aujour-d'huy: mais le plus ſeur & le meilleur eſt de dire & d'eſcrire* le franc arbitre.

OBSERVATION.

L'Auteur de la Remarque, aprez avoir formé divers doutes ſur cete locution *liberal arbitre* (dans laquelle l'adiectif *liberal*, pris pour *libre* ou *franc*, luy ſemble eſtre eloigné de ſa ſignification) conclud que le plus ſeur & le meilleur eſt de dire & d'eſcrire, *le franc arbitre*. Cete concluſion eſt pourtant contre ſa maxime ordinaire, qui veut que l'vſage prevaille ſur la raiſon & ſur la regle. Ce qui devroit avoir lieu icy : parce que *liberal arbitre* eſt incomparablement *plus frequent* & plus ordinaire dans l'vſage que *franc arbitre*. Mais ie voy bien qu'il n'a pas obſervé que l'adiectif *liberal*, s'eſtend, non pas indirectemẽt ou par relation, mais proprement à ce qui eſt de la liberté auſſi bien que *franc & libre*. *Et de fait les Iuriſconſultes* qualifient *liberalem cauſam*, la queſtion ou inſtance qui regarde la liberté des perſonn es, *pour ſçavoir ſi elles ſont de condition libre ou de condition ſervile*, c'eſt à dire, *ſi elles ſont eſclaves*, ou bien *franche* ou à tout le moins *affranchies*. Pour cete meſme conſideration la vertu Morale, qui conſiſte en vne deſpenſe honorable, & bien ordonnée, eſt appellée *liberalité*, & denommeé de la *liberté : & celuy qui donne ou deſpenſe profuſément, n'eſt pas pourtant liberal, s'il n'agit avec vne volonté libre & franche, & non pas par neceſſité, ou à l'induction d'autruy, ou par*

contrainte. Concluons de tout cela que *liberal arbitre* eſt auſſi François que *franc arbitre.*

Page 242. Loiſible. Voyez cy-aprez ſous la lettre N, *Nonchalamment, Loiſible.*

Page 9. & ſuyvantes. Lon, & On. Voyez cy-aprez, *Si on, ſi lon, &c. ſous la letre O.*

Page 170. Le long, du long, au long.

PAr exemple, *les vns diſent* le long de la riviere, *les autres*, du long de la riviere: *les autres*, au long. *Tous les trois eſtoient bons autrefois, mais aujourd'huy il n'y en a plus qu'vn qui ſoit en vſage, à ſçavoir*, le long de la riviere.

OBSERVATION.

IE ſuis du ſentiment de l'Auteur qu'en l'exemple par luy propoſé il eſt plus elegant de dire *le long de la riviere*, qu'*au long* ny *du long de la riviere.* Mais ie luy ſouſtiens qu'il y a d'autres locutions, dans leſquelles *du long* & *au long*, ſont auſſi bons ou meilleurs que *le long*, comme en celles cy: *il*

s'y eſt eſtendu au long & au large, il luy en a donné du long & du large, il en a receu tout du long de l'aune.

Page 57. Longuement.

CE mot n'eſt plus en vſage à la Cour, où il eſtoit ſi vſité il n'y a que vingt-ans : c'eſt pourquoy on ne s'en oſeroit plus ſervir dans le beau langage. On dit long-temps, *au lieu de* longuement.

OBSERVATION.

I'Admire que noſtre Auteur puiſſe quoter ſi preciſément le temps auquel ce mot *longuement* a ceſſé d'eſtre en vſage : comme ſi c'eſtoit la fin d'vne monarchie, ou d'vn regne, & neantmoins ie ſuis bien aſſeuré que pluſieurs doctes Eſcrivains en ont ſouvent vſé depuis ce temps-là, & qu'ils en continuent encore l'vſage.

Son Contretenant demonſtre clairement que meſmes il y a des endroits où *longuement* eſt preferable à *long temps*: (que l'Auteur luy ſubſtituë) & en rapporte cet exemple: *au meſme temps qu'ils s'eſtoient promenés longuement enſemble.*

Ie paſſe bien plus outre, & luy ſouſtiens que *long temps* ne doit pas eſtre ſubrogé à *longuement*: parce que bien ſouvent ils ſe prennent en diverſe ſignification. Car on dira bien elegamment,

iusques ou iusqu'auiourd'huy : & en ce sens la premiere

il y a long-temps qu'il est de retour: mais non pas *il y a longuement qu'il est de retour*. Ioint que *longuement* marque vne continuation de temps sans intermission : ce que *long-temps* ne fait pas : à tout le moins avec pareille energie. Ainsi on dit mieux, *longuement puissiez-vous exercer vostre charge*, que *long-temps puissiez-vous exercer vostre charge*. Au contraire, *il y a long-temps que vous travaillez à cela*, est mieux dit que *il y a longuement que vous travaillez à cela*. Voilà comment ces retrencheurs de mots appauvrissent & destruisent nostre langue, sous pretexte de l'espurer.

Page 114. Lors avec vn genitif.

LOrs *avec vn genitif, par exemple*, lors de son election, *pour dire*, quand il fut éleu, *n'est gueres bon : ou du moins gueres elegant : plusieurs neantmoins le disent & l'escrivent, parce qu'il abbrege souvent vn grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.*

OBSERVATION.

L'Antagoniste de nostre Auteur ne peut soufrir la condamnation de cete phrase, *lors de son élection*. Pour moy, ie n'en veux non plus souscrire la condamnation : mais au contraire i'en vserois franchement & sans scrupule : & mes-

mes

ce n'eſt pas pourtat vn barbariſme, puis-que tous

mes la prefererois à cete autre, *quand il fut éleu*, qui luy eſt ſubſtituée en la Remarque: en laiſſant pourtant le choix à la liberté d'vn chacun.

M

Page 141. Madamoiſelle, Damoiſelle.

'On ne parle plus, ny lon n'eſcrit plus ainſi: il faut dire Demoiſelle *&* Mademoiſelle, *avec vn* e *aprez* d. *C'eſt que l'*e *eſt beaucoup plus doux que l'*a: *& comme noſtre langue ſe perfectionne tous les iours, elle cherche vne de ſes plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui eſcrivent* Madmoiſelle, ſans *aucune voiele entre le* d *&* l'm: *mais cela eſt tres mal.*

OBSERVATION.

CE n'eſt que dans la coqueterie des femmes avec ceux qui les cajolent, dans les letres d'amour, & dans les nouveaux Romans que cete Remarque a eſté bien receuë, quoy qu'en diſe noſtre Auteur: encore a ce eſté plus par complaiſance envers les femmes, que par le propre ſentiment de ceux qui diſent ou eſcrivent

demoiſelle pour *damoiſelle*. Mais la plus-part des hommes doctes l'ont reiettée, & auroient honte de la mettre en practique.

Si la raiſon que le meſme Auteur rend du changement de la letre *a* en *e* (*à* ſçavoir la douceur du langage) avoir lieu, il faudroit dire & eſcrire *eme*, *deme*, *treme*, *leme*, pour *ame*, *dame*, *trame*, *lame*: mais cete conſideration nous obligeroit particulierement à dire & eſcrire pluſtoſt *Deme* que Demoiſelle: tant parce que *Damoiſelle* eſt vn mot derivatif & diminutif de *Dame*: que parce qu'en *Madamoiſelle* deux ſyllabes *en a* peuvent mieux paſſer avec trois ſans *a*, qu'en *Madame*: où de trois ſyllabes les deux ſont en *a*.

Certes les hommes iudicieux trouvent ce changement auſſi effeminé que ridicule: & tiennent cet adouciſſement ou pluſtoſt ramolliſſement de langage pour vne preuve du relaſchement de la generoſité & vigueur maſle des François: ainſi que i'ay monſtré plus amplement à ce meſme propos ſur le Principe XXIV. où i'ay fait voir que les nations les plus Martiales ont de tout temps affecté & affectent encore auiourd'huy l'vſage de la voicle *a*, tant s'en faut qu'elles la changent en *e*.

Page 128. *Magnifier.*

CE mot est excellent, & a vne grande emphase pour exprimer vne loüange extraoedinaire. Monsieur Coeffeteau en vse souvent aprez Amiot, & tous les anciens. Encore tout de nouveau vn de nos plus celebres Escrivains ne fait point de difficulté de s'en servir, Mais avec tout cela il faut avouer qu'il vieillit, & qu'à moins d'estre employé dans vn grand ouvrage il auroit de la peine à passer. I'ay vne certaine tendresse pour tous ces beaux mots que ie vois ainsi mourir, opprimés par la tyrannie de l'vsage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui aient la mesme signification & la mesme force.

OBSERVATION.

VOilà vn raisonnement bien irregulier. Vn mot excellent, *qui a vne grande emphase, employé par Amyot & par tous les anciens, par Monsieur Coeffeteau, & mesmes tout de nouveau par vn de nos plus celebres Escrivains, vn mot beau, aura de la peine à passer, sans qu'on en substituë d'autre en sa place.* I'attendois de tous ces antecedens ioints ensemble vne consequence toute contraire. Aussi ne voudrois-ie pas laisser pour cela de m'en servir en toutes rencontres comme d'vn mot aussi elegant que necessaire.

Page 151. Maint & maintefois. Mins au contraire.

POur maint & mainte, *on ne le dit plus en parlant: mais on dit* maintefois *à la Cour en raillant, & de la meſme façon que lon dit* ains au contraire. *Neantmoins on ne l'eſcrit plus on proſe, non-plus que* maint *adiectif. L'vn & l'autre n'eſt que pour les vers, & encore y en a t'il pluſieurs qui n'en voudroient pas vſer. Je crois qu'à moins que d'eſtre employé dans vn poeme heroïque, & encore bien rarement, il ne ſeroit pas bien receu. Du temps de Monſieur Coffeteau on l'eſcrivoit & en vers & en proſe. Il dit en vn certain endroit qu'vn Legiſlateur avoit fait maintes belles loix.*

OBSERVATION.

EStant certain que les Poëtes qui (hors du burleſque) ſe vantent de parler le langage des Dieux, doivent eſtre plus curieux de la pureté & de l'elegance du ſtyle (& ſingulierement pour les termes) que ceux qui eſcrivent en proſe, ie ne ſçaurois condamner des termes dont les Poëtes ſe ſervent dans les poëmes heroïques. Au contraire pour cete meſme conſideration il les faut recevoir & retenir dans l'vſage en la proſe, ſans ſcrupule. Toutefois parce que *maint* & *mainte*

plus-part se laissent emporter à la coustume:

adjectif, & *maintefois* adverbe *ont commencé à vieillir, & que nous les pouvons* exprimer par d'autres termes, *maint* par *plusieurs*, & *maintefois* par *souvent*, j'en voudrois vser sobrement, sans les condamner absolûment.

Quant à *Ains au contraire*, j'estime que couché en cete façon il ne vaut rien: parce que ces deux mots *au contraire*, y font vn pleonasme ou vicieuse superfluité de paroles. Mais *ains* pris separément & seul est vn mot fort energique, expressif, propre & vnique: & par consequent il est necessaire suyvant le precepte de Quintilien cy-dessus rapporté sous le mot *Accoustumance*.

Or dautant que ceux qui veulent abolir ce mot *ains* luy substituent ordinairement *au contraire*, ou bien *mais*: il faut observer que la signification de ces trois termes, *ains*, *au contraire*, & *mais*, est fort differente: à quoy ces retrécheurs de mots n'ont pas pris garde. Car en l'opposition de sujets vrayement contraires, il faut employer *au contraire*: comme si on demande, *vn tel est-il homme de bien*? on respond *au contraire il est mechant*, & non pas *ains* ou *mais il est mechant*. Si on ne parle que de choses simplement repugnantes ou differentes, & non pas vrayement contraires, il se faut servir du mot *ains*, comme font les Latins du mot *imò*: par exemple, *il n'a pas fait cela par ignorance: ains par malice. Ce n'est pas vn soldat qui a fait cete violence, ains vn bourgeois:*

Ie ſçay bien que ceux qui condamnent *ains*, vſent en ces phraſes-là du mot *mais*. Toutefois ſi on le conſidere bien on trouvera que *mais* n'eſt pas aſſez expreſſif pour ſignifier energiquement l'oppoſition des ſujets repugnans, comme fait *ains* en François, & *imò* (& non pas *ſed*) en Latin. Ce mot *mais* doit avoir ſon propre & particulier employ, és exceptions, modifications, & attenuations. Par exemple, *il eſt ſçavant, mais avec cela fourbe : il eſt pauvre, mais homme de bien : il eſt riche, mais avare* : & *ains* n'y viendroit pas bien au lieu de *mais*.

Ains eſt encore fort proprement mis en vſage, comme l'*imò* des Latins, *dans les phraſes qui ſignifient exaggeration* & rehauſſement. Par exemple, ſi quelqu'vn dit, *vn tel eſt ſage* : On peut reſpondre, *ains tres-ſage : c'eſt vn ſcelerat, ains tres-ſcelerat*. Et dautant que tous contraires ſont repugnans, & que tous repugnans ne ſont pas contraires (car repugnant eſt le genre, & contraire eſt vne de ſes eſpeces) le terme *ains*, qui eſt propre à marquer repugnance, eſt employé quelquefois à marquer auſſi contrarieté : comme *il n'eſt pas civil, ains ruſtique : il n'eſt pas beau, ains laid*. Mais vn Philoſophe employera en telles locutions *au contraire* pluſtoſt & mieux qu'*ains*. Par ces diſtinctions on peut apprendre le vray & propre vſage de ces trois termes *au contraire*, *ains*, & *mais*.

Page 142. N'en pouvoir mais.

CEte façon de parler eſt ordinaire à la Cour: mais elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en eſcrivant: ſi ce n'eſt en Satyre, en Comedie, ou en Epigramme, qui ſont les trois genres d'eſcrire les plus bas: & encore faut-il que ce ſoit dans le Burleſque. Neantmoins M. de Malherbe en a ſouvent vſé, parce qu'il affectoit en ſa proſe toutes ces phraſes populaires, pour faire eſclater dauantage, comme ie crois, la magnificence de ſon ſtile poëtique, par la comparaiſon de deux genres ſi diſſerens. Ceux qui n'en pouvoient mais (*dit-il*) furent mis à la queſtion. *Iamais M. Coeffeteau ne s'en eſt ſervi*: Ce mais *vient de* magis.

OBSERVATION.

QVand bien cete phraſe *il n'en peut mais*, ſeroit du ſtyle bas & populaire: il la faudroit pourtant tenir pour fort bonne par les trois conſiderations que l'Auteur de la Remarque en rapporte. La I, qu'elle eſt ordinaire à la Cour. La II, que Malherbe docte & celebre Eſcrivain de noſtre temps en a vſé. La III, que *mais*, qui pourroit ſembler vn mot barbare, vient du Latin *magis*. Car (ainſi que i'ay remarqué dans les Principes) noſtre langue eſtant extraite en partie de

la Grecque & de la Latine, ne tient pas celles-cy pour barbares. Ioint que leur excellẽce les exempte de ce titre. I'y veux adjouſter cete quatrieſme conſideration que ce mot *mais* eſtant neceſſaire en cete locution, *n'en pouvoir mais*, il faut auſſi le retenir par neceſſité dans l'vſage, puiſque nous n'en avons point d'autre pour le luy ſubroger. Car de dire, *il n'en peut plus*, ſignifie defaut de pouvoir, ou de forces : & *il n'en peut mais*, deſcharge de coulpe & de crime, & marque innocence.

Page 240. Manes.

ON ſe ſert de ce mot en vers & en proſe, touſiours maſculin, & touſiours au pluriel. Mais il faut prendre garde à ne l'employer iamais comme les Latins pour les dieux infernaux. *Car* dijs manibus, & dijs inferis *n'eſt qu'vne meſme choſe, quoy que les Latins le diſent auſſi de l'ame d'vne ſeule perſonne. Les François ne s'en ſervent jamais ny en proſe, ny en poëſie qu'en cete derniere ſignification, c'eſt à dire, pour l'ame d'vne perſonne.*

OBSERVATION.

IL y a deux erreurs en cete Remarque. L'vne eſt en ce que l'Auteur tient que *Manes* ne s'employe

s'employe jamais en François que pour l'ame d'vne perſonne treſpaſſée, & neantmoins il le fait touſiours pluriel avec les Latins, qui tenoient anciennement durant le paganiſme que chaque perſonne à ſa naiſſance eſtoit accompagnée de deux demons qu'ils appelloient Genies, l'vn bon, l'autre mauvais: & qu'aprez le treſpas de la meſme perſonne, ils demeuroient avec ſes cendres. De là vient que le nom de *Manes* eſt du nombre pluriel: ce qui ne ſeroit pas quand on parleroit d'vne ſeule ame ſeparée de ſon corps. L'autre erreur eſt en ce qu'il dit, que les Dieux Manes, & les dieux infernaux ne ſont qu'vne meſme choſe. Car les Genies (dont ie viens de parler) eſtoient dieux Manes, & ſi n'eſtoient pas dieux infernaux. Si les dieux *Manes* (comme noſtre Auteur ſe l'imagine) eſtoient les meſmes que les dieux infernaux, Pluton Prince de ceux-cy ſeroit auſſi des dieux Manes: ce qui n'eſt pas receu ny dans la verité ny dans la fable.

Page 151. Matineux, matinal, matinier.

DE *ces trois*, matineux *eſt le meilleur: c'eſt celuy qui eſt le plus en vſage, & en parlant, & en eſcrivant, ſoit en proſe, ou en vers.* Matinal *n'eſt pas ſi bon, il s'en faut beaucoup: les vns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau: & l'vn*

& l'autre ne procede que de ce que lon ne l'entend pas dire ſouvent. Matineux *&* matinal *ſe diſent ſeulement des perſonnes. Il ſeroit ridicule de dire* l'eſtoile matineuſe *ou* matinale. *Pour* matinier *il ne ſe dit plus ny en proſe, ny en vers, ny pour les perſonnes, ny pour autre choſe, ſur tout au maſculin : car il ſeroit inſupportable de dire* vn aſtre matinier : *mais au feminin* l'eſtoile matiniere *pourroit trouver ſa place quelque part.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt fort curieuſe. Toutefois ie tiens que *matinal* eſt autant ou plus elegant que *matineux* : & en ce qu'elle rejette de l'vſage l'adiectif *matinier* au maſculin, & neantmoins l'approuve au feminin, ie la trouve fort irreguliere. Que ſi on ne dit pas *l'aſtre matinier*, comme *l'eſtoile matiniere*, ce n'eſt pas que *matinier* ne ſoit auſſi bon : mais c'eſt que noſtre langue aime mieux ſe ſervir du mot *d'eſtoile* que de celuy d'*aſtre* en certaines locutions : comme en celle-cy, & quand nous diſons *l'eſtoile du Nord* & *l'eſtoile polaire* pluſtoſt que *l'aſtre du Nord*, ou *l'aſtre polaire.*

Page 422. *Mercredy, Arbre, Marbre, Plus.*

TOus ceux qui ont tant ſoit peu eſtudié, & qui ſçavent l'etymologie de ce mot, qui vient de Mercure, *ont de la peine à l'eſcrire & à le prononcer autrement que* Mercredy, *avec vn* r *aprez l'*e. *Il y en a d'autres qui tiennent qu'à cauſe de cete etymologie il faut bien eſcrire* Mercredy, *mais qu'il faut prononcer* Mecredy *ſans* r, *tout de meſme que lon eſcrit* arbre, & marbre, & *neantmoins on prononce* abre & mabre, *pour vne plus grande douceur. A quoy je reſpons qu'il eſt vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour* abre & mabre, *pour* arbre & marbre, *mais mal: aujourd'huy cela eſt changé, on prononce l'*r *: comme à* plus, *on ne prononçoit pas l', aujourd'huy on la prononce. La plus ſaine opinion, & le meilleur vſage eſt donc non ſeulement de prononcer, mais auſſi d'eſcrire* mecredy *ſans* r, & *non pas* mercredy.

OBSERVATION.

PAr *les meſmes raiſons que l'Auteur allegue pour monſtrer qu'il faut dire & prononcer* Mecredy & *non pas* Mercredy *avec vne* r *devant le premier* e, *ie conclus au contraire que lon doit eſcrire & prononcer* Mercredy, & *non pas* Mecredy : *puis-que (comme il l'accorde) l'etymologie du mot le requiert,*

avec ce qu'il eſt ainſi en vſage auſſi bien que Mecredy : *car il vient de* Mercure : *& par meſme raiſon on dit* Mardy, *derivé de* Mars, *& non pas* Mady. *Il eſt vray que les deux* r, *qui ſe rencontrent dans le mot* Mercredy, *peuvent ſouſtenir la prononciation de* Mecredy *avec vne ſeule* r : *ce qui n'a pas lieu en ces deux mots* arbre *&* marbre, *pour en tirer vne meſme conſequence. De ſorte que je voudrois laiſſer la prononciation de* Mecredy *ou de* Mercredy *comme indifferente : & neantmoins eſcrire pluſtoſt* Mercredy *que* Mecredy.

Page 119. *Se Medeciner.* Voyez cy-devant Inuectiver, ſous la lettre I.

Page 171. *Meshuy & des-meshuy.*

CE mot n'eſt plus en vſage dans les bons Eſcriuains, ny meſmes parmy ceux qui parlent bien. Il faut neantmoins accorder qu'il eſt tres-doux & tres-agreable à l'oreille. Au lieu de meshuy *ou* dez meshuy *on dit* deſormais, tantoſt : *comme* il eſt tantoſt-temps, *pour* il eſt meshuy temps.

OBSERVATION.

I'Avoüe que *meshuy* n'eſt pas auiourd'huy ſi frequent dans l'vſage qu'autre fois, & que *dez-meſhuy* en eſt tout à fait banni : mais ie vois bien auſsi que *deſormais* & *tantoſt* qu'on leur veut ſubroger, n'ont pas la force de leur expreſsion. Par exemple, quand on dit, *il eſt meſhuy temps que vous ſoyez ſage*, lon marque ſimplement le temps auquel il faut commencer à eſtre ſage : comme en parlant à quelque ieune garçon qui entre dans l'adoleſcence: Mais quand on dit à quelqu'vn, *il faut deſormais eſtre ſage*, on fait cognoiſtre, que iuſqu'icy il ne l'a pas eſté, & qu'il le faut eſtre à l'avenir: & cela s'adreſſe ordinairement aux perſonnes qui par le paſsé ont eſté deſbauchées.

Pour le regard de *tantoſt*, ſa ſignification eſt bien differente de celle de *meshuy*, qui eſt autant à dire que *de ce iour* ou *de cete heure*: & *tantoſt* marque vn temps à venir indeterminé, quoy qu'il ne ſoit pas fort éloigné : & par cete raiſon ce mot *meshuy*, outre qu'il eſt tres-doux & tres-agreable à l'oreille (ainſi que la Remarque le teſmoigne, ne doit point eſtre aboli.

Page 23. Meſme & meſmes, adverbe.

TOus deux ſont bons, & avec S *& ſans* S *: mais voicy comme je voudrois uſer tantoſt de l'vn & tantoſt de l'autre. Quand il eſt proche d'vn ſubſtantif ſingulier je voudrois mettre* meſmes *avec* S, *& quand il eſt proche d'vn ſubſtantif pluriel, je voudrois mettre* meſme *ſans* S, *& l'vn & l'autre pour eviter l'equivoque, & pour empecher que* meſme *adverbe ne ſoit pris pour* meſme, *pronom. Vn exemple de chacun le va faire entendre.* Les choſes meſme que je vous ay dites, me iuſtifient aſſez, *&* la choſe meſmes que ie vous ay dite, &c. *Car encore que pour l'ordinaire le ſens face aſſez cognoiſtre quand* meſme *eſt adverbe, ou quand il eſt pronom: ſi eſt-ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des endroits, où l'eſprit d'abord eſt ſurpris & heſite pour en iuger. Le moien de le diſcerner, c'eſt de le tranſpoſer, & de le mettre devant le nom: car s'il fait le meſme effet devant le nom, qu'aprez le nom, c'eſt vne marque infaillible qu'il eſt adverbe, comme aux deux exemples que nous avons donnés. Ceux qui n'obſerveront pas cete Remarque ne feront point de fautes: mais ceux qui l'obſerveront ſeront plus reguliers, ſoulageront l'eſprit du Lecteur, & contribueront quelque choſe à la netete du ſtyle.*

long de la riviere de Loire, où lon dit encore ne vous ne

OBSERVATION.

NOſtre Auteur voulant nous apprendre le moién d'eviter vne equivoque fort peu conſiderable, puis-que (comme luy-meſme l'avoüe) pour l'ordinaire le ſens meſme la fait cognoiſtre, nous propoſe des moiens qui apportent plus de confuſion à l'eſprit du Lecteur, que l'equivoque meſme. Dans quelles tranſes ſe ſeroit-il trouvé s'il eût conſideré que ce mot *meſme* ou *meſmes*, ne reçoit pas vne ſeule equivoque, mais bien autant que de diverſes ſignifications ſoús trois diverſes parties d'oraiſon, dans leſquelles il entre, à ſçavoir Pronom, Adverbe, & Conjonction: quoy que la Remarque ne face aucune mention de cete troiſieſme.

Comme Pronom donques *meſme* ou *meſmes* reçoit trois diverſes ſignifications. La I, entant qu'il reſpond au pronom demonſtratif Latin *ipſe* comme *ipſi liberi oderant illum*, *ſes enfans meſmes le haiſſoient*. La II, quand il eſt pris pour *ſemblable*, ainſi que le pronom Latin *idem*. Par exemple, *habent eadem arma, eadem inſignia, eundem veſtitum: Ils ont meſmes armes, meſme livrée, & meſme veſtement*. Car *meſme* ſignifie icy *ſemblable*: & non pas vne meſme choſe: eſtant certain qu'en meſme temps ils n'ont pas meſmes armes: & que celles de l'vn ne ſont pas celles de l'autre. La III. quand

il eſt pris réelement pour vne meſme choſe, ainſi que le meſme pronom *idem* : comme *Cæſar a domté derechef la meſme nation* : ce qu'on diroit en Latin, *Cæſar eandem gentem domuit.* Sa IV. ſignification eſt quand il eſt employé pour vne Conionction copulatiue, qui eſt en Latin *etiam* : comme *amici & conſanguinei, etiam fratres illum deſpiciunt : ſes amis, & ſes parens, & meſmes ſes freres, le mépriſent.* Sa V. ſignification eſt quand il eſt pris pour l'adverbe Latin *præſertim, potiſſimùm, præcipuè*, c'eſt à dire, *principalement, notamment, ſingulierement, principalement* : & en ce ſens i'eſtime qu'il faudroit vſer du terme *meſmement*, au lieu de *meſme* ou *meſmes*, & lon éviteroit toutes ſes equivoques. Par exemple, *omnes gentes, ſed potiſſimùm Franci, Reges ſuos colunt : Toutes nations, & meſmement les François, ont en veneration leurs Rois.* Et cet adverbe *meſmement* aiant ainſi vne expreſſion plus propre & plus forte, ſans nulle equivoque, que *meſme* ou *meſmes*, ne doit point eſtre banni de l'vſage, comme il l'eſt en la Remarque ſuivante.

Cela ainſi bien entendu, & ces diſtinctions du mot *meſme* ou *meſmes*, bien conſiderées, ſelon qu'il eſt Pronom, Adverbe, ou Conionction, le ſuiet auquel il ſera employé en fera diſtinguer les equivoques.

Quant à ces deux exemples qui ſont propoſés en la Remarque, à ſçavoir, *Les choſes meſme que ie vous ay dites, iuſtifient aſſez : & la choſe meſmes que ie vous*

vous ay' dite, iuſtifie aſſez : ils obſcurciſſent plus l'expreſſion qu'ils n'eſclairciſſent l'equivoque : mais le ſens en ſera plus clair & plus accompli s'ils ſont reduits en ces termes : *Ces choſes, & meſmes* (ou *meſmement*) *celles que je vous ay dites, iuſtifient aſſez.*

Page 244. Meſmement.

CEt adverbe paſſoit deſia pour vieux il y a plus de vingt ans : & jamais les bons Eſcrivains ne s'en ſervoient : ils diſoient touſiours meſmes. *Ie ne vois pas que depuis ce temps-là il ſe ſoit renouvellé, ny que ceux qui eſcrivent purement, en vſent.*

OBSERVATION.

I'Ay deſia fait voir ſur la Remarque precedente que l'adverbe *meſmes*, n'eſt pas d'vne expreſsion ſi forte ny *ſi claire à cauſe des* equivoques, que *meſmement*, pour ſignifier *principalement, notamment & ſingulierement*. & que partant il le faut retenir dans l'vſage: & l'Antagoniſte de noſtre Auteur eſt de ce ſentiment.

Page 363: Mien, tien, ſien.

CEs trois pronoms ne ſe mettent plus dans le beau ſtyle de la façon qu'on avoit accoutumé d'en vſer: par exemple, on diſoit autre fois, comme le diſent & eſcrivent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas ſoin de la pureté du langage, vn mien frere, vne tienne ſœur, vn ſien amy. *Mais on ne s'en ſert plus ainſi: & ſi lon demande, comme il faut donc dire, on reſpond que s'il y a pluſieurs freres, il faut dire*, vn de mes freres, *& s'il n'y en a qu'vn*, mon frere: *de meſme* vne de tes ſœurs, *ou* ta ſœur, vn de tes amis, *ou* ton amy.

OBSERVATION.

L'Auteur demeure vn peu court en ce qu'il ne nous apprend pas comment il faut dire quãd on ne ſçait pas determinement le nombre des freres, des ſœurs, des enfans &c En quoy il me ſemble qu'il faut vſer de cete diſtinction. *Si on ſçait le nom* de la perſonne dont on parle, il la faut nommer, comme *Pierre ton frere, Caterine ta ſœur, &c* Il en eſt de meſme des qualités qui les font diſtinguer: comme *ton frere le Prebſtre, le Conſeiller, le Cavallier, ta ſœur la Religieuſe, la vefve.* Mais ſi les noms & les qualités qui les peuvent faire diſtinguer ſont ignorés, il faut dire par ne-

ceſſité, *vn tien frere, vne ſienne ſœur.* Si on ſçait qu'il n'y en a que deux, Il faut dire *l'vn* ou *l'vne.*

Que ſi on parle de quelqu'vn des parens, alliés, amis ou voiſins, dont on ignore le nom, la qualité ou les conditions qui le peuvent faire remarquer, il faut dire *vn de ſes parens, vn de ſes alliés, vn de ſes amis*, ou *vn de ſes voiſins* : parce que lon preſuppoſe touſiours qu'il y en a plus de deux.

Au reſte, hors de ces locutions, les pronoms *mien, tien, ſien*, ſont fort bons: comme *il ne ſe contente pas de ſon partage : il voudroit avoir le mien & le tien avec le ſien.*

Page 392. Mille, milles.

CEs *nombres* vingt, cent, milliers, million, *ont vn pluriel : & lon dit* ſix vingts, cinq cens, cinq milliers, cinq millions: *mais* mille *n'a point de pluriel: ou pourmieux dire ne prend point d's au pluriel: & lon dit par exemple*, deux mille, *& non pas* deux milles, cinquante mille eſcus, *& non pas* cinquante mille ſeſcus.

Mais quand mille *ſignifie vne eſtenduë de chemin, laquelle* fait vne partie d'vne lieuë Françoiſe, *alors il faut mettre vne* s. *au pluriel, & dire* deux milles, trois milles, *quoy qu'il ſoit vray que ce mot vienne du nombre* mille, *qui eſt la meſure de mille pas : dont cete eſtenduë de chemin, qui fait vne partie d'vne lieuë, a pris ſa denominaiſon.*

OBSERVATION.

L'Eſcriture ſainte parlant des Anges qui aſſiſtent devant le Throne de Dieu, nous apprend que *millia millium miniſtrabant ei, & decies centena millia aſſiſtebant ei :* & parlant des lignées deſcendues d'Abraham, de Cham, deſquelles il y avoit dix mille perſonnes d'eleuës, *duodecim millia ſignati.* Dont nous colligeons que les Latins à l'imitation des Grecs & des Hebreux ont au pluriel *millia* : mais les François ne peuvent pas dire en meſme ſignification *mi'e* ce qui monſtre la defectuoſité de noſtre langue.

Page 78. Sur le minuit.

C'*Eſt ainſi que depuis neuf ou dix ans la Cour parle, & que tous les bons Auteurs eſcrivent. C'eſt pourquoy il n'y a plus à deliberer, il faut dire & eſcrire* ſur le minuit, *bien qu'vne infinité de gens trouvent cette façon de parler inſupportable. Il eſt vray que depuis peu j'ay eſté ſurpris de trouver* ſur la minuit, *dans la traduction d'Arrian faite en noſtre langue, par vn des meilleurs Eſcrivains de ce temps là, & imprimée à Paris fort correctement par Federic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il eſt certain que* ſur la minuit *eſt comme l'on a touſiours dit, & comme la raiſon veut*

que lon die: parce que nuit *eſtant, feminin, l'article qui va devant doit eſtre feminin auſſi, ſans que l'addition de* mi *puiſſe changer le genre. (On dit neantmoins* minuit ſonné.) *Ainſi on dit* ſur le midy, *parce que* dy *ſignifiant* iour, *eſt maſculin, comme ſi on diſoit* my iour. *Que ſi on repart que ce n'eſt pas le mot qui ſuit* mi, *comme fait* nuit *en ce mot* minuit, *qui doit regler le genre du mot entier & composé: & que pour preuve on allegue qu'on dit* à la my-Aouſt, *quoy qu'Aouſt ſoit maſculin: on reſpond qu'en ce lieu-là on ſous-entend vn mot feminin, qui eſt* feſte, *comme qui diroit* à la feſte de my-Aouſt. *Et pour moy je croirois que* ſur le midy *a eſté cauſe que lon a dit* ſur le minuit, *comme* à la my-Aouſt *a eſté cauſe que lon a dit de tous les autres mois,* à la my-May, à la my-Iuin, *&c. Monſieur Malherbe.* On croit (*dit-il*) que lon partira à la my-Iuin. *Mais toutes ces conjectures importent peu.*

OBSERVATION.

VOilà ſous le reſpect de l'Auteur vn diſcours tiſſu d'auſſi mauvais raiſonnemens que de belles paroles. Et pour faire voir que les concluſions & les conſequences n'en valent rien, ie veux monſtrer que les principes & les antecedens dont elles ſont tirées ſont faux ou abſurdes. Premierement donc ie dis que cete regle, *L'article qui eſt devant* mi, *doit ſuyvre le genre du mot qui ſuit, ſans conſiderer* mi, eſt faulſe: ou bien

il faut dire *ſur la minuit*, & non pas *ſur le minuit*; contre la Remarque; & contre l'vſage nouvellement introduit à la Cour. Par la meſme regle il faudroit dire auſſi le *mi-Iuin*, & *le mi-Aouſt*, & non pas *la mi-Iuin* & *la mi-Aouſt*, contre le commun vſage.

En ſecond lieu il eſt faux de dire que par cete meſme regle, par laquelle *minuit* eſt feminin, *midy* eſt maſculin, parce que *dy*, qui vient du Latin, *dies*, c'eſt à dire jour *eſt maſculin*. Car il n'en eſt pas de *midy* comme de *my-nuit*. Midy eſt vn mot entier & indiviſible, ainſi qu'il appert de ce que ſes parties ſeparées (à ſçavoir *mi* & *dy*) ne ſignifient rien: & *my-nuit* eſt vn mot compoſé de deux pieces: dont l'vne (qui eſt *nuit*) ſeparée de l'autre a ſa ſignification, comme vn mot entier. A raiſon dequoy il faut lier ſes deux parties au compoſé par vn tiret (quoy que noſtre Auteur ne l'obſerve pas) & eſcrire *my-nuit*, comme lon fait *my-Iuin*, *my-Aouſt* &c.

En troiſieſme lieu cete propoſition, *on dit my-nuit ſonné, & jamais my-nuit ſonnée*, eſt captieuſe, & ne fait rien à ce ſujet: parce qu'elle n'eſt pas abſolüe: mais vne reſponſe à la demande ſous entenduë, *my-nuit eſt-il ſonné?* de ſorte qu'eſtant faite par le maſculin *eſt-il ſonné?* il faut reſpondre auſſi par le maſculin, *il eſt ſonné*: par la meſme raiſon que lon dit, *il eſt dix heures* & non pas *elles ſont dix heures*: à ſçavoir que c'eſt vne reſ-

ponſe à la demande *quelle heure eſt il* ? ſoit elle exprimée ou ſous-entendue.

Pour le IV., c'eſt vne pure reſverie d'avancer que nous diſons *à la my-Aouſt*, parce que lon ſous-entend *feſte*, qui eſt l'Aſſomption noſtre-Dame. Car jamais on ne ſous entend *feſte* en general, mais on exprime ſon nom propre: comme *à la Noël, à la S. Iean, à la Touſſains*: qui eſt autant à dire qu'*à la feſte de Noël, à la feſte de Sainct Jean &c.*

En V. & dernier lieu c'eſt vne propoſition auſſi imaginaire que la precedente, qu'on ait dit *à la my-May, a la my-Iuin*, & ainſi des autres mois, à l'exemple de ce qu'en diſoit *à la my-Aouſt*, en ſous-entendant le mot *feſte*. Car aiant deſia fait voir en l'article precedent que cela eſt faux, la conſequence n'en peut eſtre que fauſſe.

Au ſurplus je diray icy pour toute concluſion que *My* ſe peut prendre en deux façons. L'vne, pour l'adjectif Latin *medius*, & en ce ſens, il ſe doit accommoder au genre du ſubſtantif qui ſuit, comme *vers le my Iuin, ſur la my-nuit*, ou *à la my-nuit* : ainſi qu'en Latin *circa mediam noctem, circa medium Auguſtum*. Mais ſans article, on dit fort bien à *my-nuit, a my-Iuin, à my-Aouſt*. En l'autre ſignification *my* peut eſtre pris pour *mi...* adverbe : & en ce ſens cete locution *ſur le my-nuit* ſeroit aucunement ſupportable : *parce que* c'eſt autant à dire que *ſur le milieu de la nuit*. Mais

par meſme raiſon il faut touſiours dire en l'vne & en l'autre ſignification, *le my-Juin*, *le my-Aouſt*, & ainſi des autres où le nom qui ſuit *my* eſt maſculin: encore que ie ne veüille pas condamner en autruy, *la my-Juin*, *la my-Aouſt &c.* afin de laiſſer chacun dans la liberté du langage, qui eſt aucunement receu dans l'vſage.

Page 193. De moy, pour moy, quant à moy.

CE *dernier ne ſe dit, ny ne s'eſcrit preſque plus, ſans doute à cauſe de cete façon de parler proverbiale*, Il ſe met ſur ſon quant à moy. *Et qu'ainſi ne ſoit, on dit fort bien* quant à luy, quant à vous, quant à nous: *pourquoy donc ne diroit-on* pas auſſi quant à moy? De moy *eſt fort bon, & fort elegant: mais i'eviterois de le mettre ſouvent en proſe, & me contenterois de l'avoir employé vne fois ou deux dans vn juſte volume. Mon vſage ordinaire ſeroit* pour moy, *comme c'eſt celuy de tout le monde, ſoit en parlant, ou en eſcrivant.* De moy *ſemble eſtre conſacré à la Poeſie, &* pour moy, *à la proſe. Auſſi ne l'ay-je jamais veu en vers: mais de* moy *ſe met en proſe dans le beau ſtyle, quoy qu'il en faille vſer tres-rarement.*

OBSER-

OBSERVATION.

VOilà vne bien delicate & legere conſideration : qu'à cauſe que lon dit en commun proverbe, *il ſe met ſur ſon quant à moy*, il faille ſupprimer vne locution de ſoy fort elegante & fort expreſſive. Car ſi ce proverbe vient du frequent vſage de cete locution-là, le proverbe meſme (ou à tout le moins ſa pointe) ceſſera, par la ſuppreſſion de la phraſe à laquelle il fait alluſion. Tant s'en faut donc que ie la condamne, qu'au contraire j'eſtime qu'il s'en faut ſervir en toutes rencontres auſſi franchement que de *pour moy* & pluſtoſt que de cete autre *de moy*. C'eſt le ſentiment de l'Auteur de la Remarque, quoy qu'il n'en donne pas vne reſolution abſoluë en eſcrivant, *On dit fort bien* quant à luy, quant à vous, quant à nous, *pourquoy donc ne dira-t-on pas auſſi* quant à moy ?

Page 393. Mutuel. Voyez cy-apres *Reciproque, mutuel*, ſous la lettre R.

N

Page 130. Navire, Erreur.

Navire estoit feminin du temps d'Amyot: & lon voit encore aux enseignes de Paris cete inscription A la Navire, *& non pas* au Navire. *Neantmoins aujour-d'huy il est absolûment masculin, & ce seroit une faute de le faire des deux genres. C'est la metamorphose d'Iphis.*

Vota puer solvit quæ foemina voverat Iphis.

Au contraire, Amyot a tousiours fait erreur *masculin: & aujour-d'huy il n'est que feminin.*

OBSERVATION.

I'Ensuis depuis quelques années, ce dernier vsage touchant le genre de ces deux noms Navire & Erreur, plustost par compagnie que par raison: considerant que les Escrivains modernes les plus celebres en vsent ainsi. Mais pour tant ie ne sçaurois condamner l'ancien vsage, voiant qu'il n'est changé que par la bizarrerie & caprice du siecle: & particulierement ie tiens pour indifferent de mettre *erreur* au masculin ou

au feminin. Quant à *Navire* ie trouve que les anciens l'employoient au feminin pour dire vne flote, & au maſculin pour vn ſeul vaiſſeau : mais la premiere ſignification eſt depuis long temps incognuë.

Page 513. Quelque vſage de la negative Ne.

NOus *avons fait vne Remarque, où il ſe void qu'avant* pas *ou* point, *il eſt libre de mettre la negative* ne *ou de ne la mettre pas : comme on peut dire*, avez-vous point fait cela, *&* n'auez-vous point fait cela? *Mais voicy vne addition à la Remarque, qui eſt importante, & qui merite elle meſme vne Remarque. C'eſt que lors que lon ne parle pas par interrogation, il faut touſiours mettre la negative* ne, *& ce ſeroit vne faute de ne la mettre pas : par exemple, il faut dire*, il veut ſçauoir s'ils n'ont point eſté mariés: *& non pas*, il veut ſçavoir s'ils ont eſté mariés. *Au lieu qu'en interrogation on peut dire tous les deux*, n'ont-ils point eſté mariés, *&* ont-ils point eſté mariés?

OBSERVATION.

IL y a plus de caprice que de ſubtilité en la regle propoſée en cete Remarque, à ſçavoir: *Il faut touſiours mettre la negative* ne *devant* pas *ou* point, *quand on ne parle point par interrogation: mais en parlant par interrogation il eſt libre & indifferent d'employer cete particule negative* ne, *ou de ne l'employer pas.* Car pour moy, ie tiens que cete liberté & indifference doit avoir lieu auſſi bien ſans interrogation qu'avec interrogation: puis-qu'en l'vne & en l'autre locution on recherche egalement la verité d'vne choſe incertaine & incognuë. Or dautant que ſi l'affirmative ſe trouve vraye, la negative eſt neceſſairement faulſe: & au contraire, ſi la negative eſt vraye, l'affirmative eſt neceſſairement faulſe, auſſi bien ſans interrogation qu'avec interrogation: il s'enſuit auſſi neceſſairement qu'il eſt indifferent d'employer *ne* ſans interrogation qu'avec interrogation: & en la langue Greque & en la Latine, l'vſage en eſt indifferent: & meſmes plus ordinaire ſans negation.

Que ſi on me reſpond qu'en matiere de langage on n'a pas touſiours eſgard à la raiſon ny aux preceptes de la Logique: ie repartiray que la raiſon eſtant eſſentielle à l'homme, & le faiſant diſtinguer de toutes les autres eſpeces des

animaux, ne deferer point à la raiſon, eſt degenerer en beſte, & vouloir paſſer pour beſte. I'accorderay bien que l'invention des mots & des termes eſt ſouvent ſans deliberation & ſans raiſon, voire contre la raiſon, mais la conſtruction des phraſes, & meſmes des enóciations qui ſignifient vray ou faux, doit eſtre touſiours ordonnée par raiſon, & non pas par caprice. Voyez cy-aprez, *N'ont-ils pas fait, & ont-ils pas fait?* ſous cete meſme lettre N.

Page 142. *N'en pouvoir mais.* Voyez cy-deſſus la meſme Remarque ſous la lettre M.

Page 36. Ne plus ne moins.

POur *ſignifier* comme *ou* tout ainſi que, *il faut dire* ne plus ne moins, *& non pas* ny plus ny moins, *qui eſt bon pour exprimer exactement la quantité d'vne choſe: comme* il y a cent eſcus, ny plus ny moins. *Ie ne vous dis que ce qu'il m'a* dit, ny plus ny moins. *Mais quand c'eſt vn terme de comparaiſon, il faut dire & eſcrire* ne plus ne moins, *comme le Cardinal du Perron, Monſieur Coeffeteau, & Monſieur de Malherbe l'ont touſiours eſcrit. Et bien que par tout ailleurs cete negative, ſe nomme* ny, *& non pas* ne, *qui eſt vn vieux mot, qui n'eſt plus en vſage que le*

long de la riviere de Loire, où lon dit encore ne vous ne moy. *pour* ny vous, ny moy: *ſi eſt-ce que l'ancien* ne *s'eſt conſervé entier* en ne plus ne moins: *car lon ne dit point* ny plus ny moins, *ny* ne plus ny moins. *L'vſage le veut ainſi: quoy qu'à le bien prendre, & ſelon que les mots ſonnent, ce terme de comparaiſon ne ſignifie autre choſe, ſinon que les deux choſes que lon compare ont vn rapport ſi parfait, qu'il ſemble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'vne qu'en l'autre.*

J'ay dit comme il faloit vſer de ce terme, quand on s'en ſert, parce que pluſieurs y manquent. Mais il eſt bon que [illegible] *ſçache qu'il n'eſt preſque plus en vſage parmy ceux qui parlent & eſcrivent bien.*"

OBSERVATION.

APrez que noſtre Auteur s'eſt donné beaucoup de peine à eſtablir cete particule *ne* en cete locution *ne plus ne moins*, faite par comparaiſon, il ſemble qu'il la reiette & la condamne ſur la fin de la Remarque; quand il eſcrit *qu'elle n'eſt preſque plus en vſage parmy ceux qui parlent & eſcrivent bien.* Pour moy je prefereray volõtiers, *ny plus ny moins*, à *ne plus ne moins*: & ſouſtiendray conſtamment que c'eſt vne fort bonne locution introduite pour diverſifier & enrichir noſtre langage: à l'imitation des Latins qui diſent *non aliter, non ſecus, haud aliter, haud ſecus*: non autrement, pour dire, *ainſi*, ou *de meſme.*

Page 210. *N'ont-ils pas fait, & ont ils pas fait?*

TOus deux ſont bons pour exprimer la meſme choſe. Car comme noſtre langue aime les negatives, il y en a qui croyent que lon ne peut pas dire, ont-ils pas fait? & qu'il faut touſiours mettre la negative ne devant, & dire n'ont-ils pas fait? *Mais ils ſe trompent: & il eſt d'ordinaire plus elegant de ne la pas mettre. Depuis m'en eſtant informé de diverſes perſonnes tres-ſçavantes en noſtre langue je les ay trouvé partagées. Tous conviennent que l'vn & l'autre eſt bon: mais le partage eſt en ce que les vns le tiennent plus elegant ſans la negative, & les autres avec la negative.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt comme vne dependance de celle que nous avons cy-deſſus diſcutée ſous ce titre, *Quelque vſage de la negatine*: de ſorte que ſans chanceller (comme fait icy noſtre Auteur) ie tiens pour indifferent l'vne & l'autre locution: quoy que i'vſe plus volontiers de celle-cy, *N'ont-ils pas fait?* à cauſe que la langue Fráçoiſe ſe plaît à la double negation, qui eſt icy *ne* & *pas*, & que la Latine, qui tient la double negation pour vne affirmation, employe icy vn mot compoſé de double negation, *nonne*, comme *nonne fecerunt?*

Page 112. Netteté de construction.

LOrs qu'en deux membres d'vne periode ioints par la Conionction &, le prémier membre finit par vn nom à l'accusatif, & l'autre membre commence par vn nom qui est au nominatif, on croit d'abord que le nom qui suit la conionction, est au mesme cas que celuy qui precede : parce que le nominatif & l'accusatif sont toûiours semblables, & ainsi l'on est trompé : on entend tout autrement que ne le veut dire celuy qui escrit. I'n exemple le va faire voir clairement. Germanicus (en parlant d'Alexandre) a egale la vertu, & son bonheur n'a jamais eu de pareil : Le mot que n'est pas d'escrire nettement que de cette sorte, comme celuy egale la vertu, & son bonheur, &c. parce que la vertu est accusatif regi par le verbe egale, & son bonheur est nominatif : & le commencement d'vne autre construction, & de l'autre membre de la periode. Neanmoins il semble que estant ioints par la conionction & ils aillent ensemble, ce qui n'est pas, comme il se void en achevant de lire la periode entiere. On appelle cette faute contre la netteté d'escrire [illegible] que elle semble regarder [illegible] de l'autre. Plusieurs excellens [illegible] ont pas events de cete faute. Ie ne me souviens pas de l'avoir jamais remarquée en M. [illegible] Ie croy bien qu'il y aura assez de gens [illegible] scrupule, & non pas vne

faute

faute: parce que la lecture de toute la periode fait entendre le sens, & ne permet pas d'en douter. Mais tousjours ils ne peuvent pas nier que le lecteur & l'auditeur n'y soient trompés d'abord: & quoy qu'ils ne le soient pas long temps, il est certain qu'ils ne sont pas bien aises de l'avoir esté, & que naturellement on n'aime pas à se mesprendre. Enfin c'est vne imperfection qu'il faut eviter, pour petite qu'elle soit, s'il est vray qu'il faille tousjours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut: sur tout lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expression.

OBSERVATION.

L'Auteur employe icy vn assez long discours pour faire paroistre l'oulche la construction de cete periode, *Germanicus a egalé la vertu d'Alexandre, & son bon-heur n'a jamais eu de pareil.* Son Antagoniste ne pouvant supporter vne si mauuaise censure, escrit par raillerie *qu'il n'y a que [illegible] que cete locution puisse blesser.* Pour moy, je trouve estrange qu'il ait voulu perdre tant de paroles pour faire trouver quelque defaut en la construction de cete periode, la fin de laquelle (comme il l'avoue luy-mesme) en fait entendre le sens. Mais j'y veux adiouster vne raison invincible prise de la Grãmaire: à sçavoir qu'en cete periode il y a deux regimes, & par consequent deux diverses constructions: & cela estant, la connoissance

ne conjoint pas divers cas, mais bien diverſes choſes : & cete obſervation leve toute difficulté. Il y eût eu plus d'apparence de faute en cete periode ſi elle eût eſté fondée ſur ces mots *ſon bon heur* : dont l'equivoque regarde également Alexandre & Germanicus.

En cete Remarque noſtre Auteur penſant corriger vne mauvaiſe conſtruction de Grammaire, peche contre les preceptes de la Logique, en eſcrivant ainſi : *Mais touſiours ils ne peuvent pas nier, &c.* Car s'ils ne le peuvent pas touſiours *nier*, ils le peuvent donc nier quelquefois : & *touſiours ce la n'arrive pas*, eſt autant à dire *qu'il peut arriver quelquefois* Ce qui ſemble excuſer cete locution, eſt que *touſiours* y eſt employé au lieu de *pourtant* : comme s'il y avoit, *mais pourtant ils ne peuvent pas nier*. Toutefois il eſt encore à remarquer qu'en ce ſens *touſiours* doit eſtre employé dans les enonciations affirmatives, comme *touſiours faut-il qu'il recognoiſſe ſon devoir* : & non pas dans les negatives, comme *touſiours ne devoit il pas eſtre deſobeiſſant aux commandemens du Roy*. De ſorte qu'en quelque ſens que *touſiours* ſoit icy employé, la phraſe ne laiſſera pas d'eſtre rude, ambigue, & meſmes contre la neteté du ſtyle, qui eſt le principal ſujet de ſa Remarque.

Page 66. Noms propres.
Page 143. Noms propres & autres terminés en EN.
Page 392. De certains mots terminés en e feminin & en es.

SOit que les noms propres ſoient Grecs ou Latins, il les faut nommer ou prononcer ſelon l'vſage: tellement qu'il n'y a point de regle certaine pour cela, &c.

OBSERVATION.

LEs trois Remarques icy quotées regardent les noms tant propres qu'appellatifs des hommes & des femmes, & principalement des Grecs & des Latins, afin de nous inſtruire à leur traduction en noſtre langue. L'Auteur nous propoſant d'abord l'incertitude de l'vſage, conclud neantmoins qu'*il faut ceder à la mode*: comme ſi la mode eſtoit autre choſe que l'vſage du temps preſent, & ſingulierement de la Cour. Augmentant par là l'incertitude propoſée ſur ce ſuiet, il taſche neantmoins à nous en donner des regles. En quoy aiant employé onze pages de ſon livre avec beaucoup de confuſion, ie les ay reduites au ſommaire ſuyuant avec quelque ordre, avec quelques corrections, & meſmes avec des obſer-

vations qui n'avoit pas touchées.

Premierement donc les noms de deux syllabes terminés en *us* en Latin, encore qu'ils soyent terminés en *os*, selon les Grecs) retiennent la terminaison Latine en nostre langue: comme *Cyrus*, *Rhemus*, *Crœsus*, *Pyrrhus*. Il en faut excepter les noms des Saincts, comme *Petrus*, *Paulus*, *Marcus*, que nous traduisons *Pierre*, *Paul*, *Marc*.

Regle II. Les noms de trois syllabes terminés en *us*, changent cet *us* en *e*, & neantmoins gardent le mesme nombre de syllabes en leur traduction Françoise: comme *Homerus*, *Plutarchus*, *Tacitus*, que nous disons, *Homere*, *Plutarque*, *Tacite*. Toutefois ceux qui sont premierement nommés, quoy que d'ailleurs celebres demeurent ordinairement sans changement: comme *Proculus*, *Rosalus*, *Marcellus*: mais nous disons *Saint Marcel*.

III. Les noms Romains terminés en *ius*, qui sont d'ordinaire des surnoms ou noms de familles, comme *Servius*, *Fulvius*, *Quintius*, *Tullius*, *Cornelius*, *Porcius*, sont immuables. La tres frequente mention que l'on fait du nom plus illustre des Romains *Julius Cæsar* a changé *Julius* en *Jules*. Mais si on y adiouste son nom propre *Caius*, il faut dire *Caius Julius Cæsar*, sans aucun changement, comme en Latin. Le familier vsage du nom du Poete *Statius* dans les escoles fait aussi que l'on dit *Stace*.

IV. Les noms de quatre syllabes terminés en

ius, soient-ils des ancrennes familles de Rome, comme les precedens, ou des noms propres des hommes qui ont vecu jusqu'icy dans le Christianisme, s'ils sont celebres & illustres, admettent le changement de leur termination Latine *ius* en *e*. Ainsi de *Virgilius*, *Petronius*, *Ovidius*, on fait *Virgile*, *Petrone*, *Ovide*. Mais s'ils sont terminés en *antius* ou *entius*, ils changent en François *ius* en *ce*: comme, *Lactantius*, *Constantius*, *Magnentius*, *Maxentius*: dont nous faisons, *Lactance*, *Constance*, *Magnence*, *Maxence*: ou bien nous en retranchons tout à fait ius, comme en disant *Laurent*, *Vincent*, *Innocent*, au lieu de, *Laurentius*, *Vincentius*, *Innocentius*, Si ces noms sont terminés en *tius*, sans *n* devant le *t*, comme *Horatius*, *Curtius*, *Propertius*, ils changent en leur traduction Françoise *tius*, en *ce*: *Horace*, *Curce*, *Properce*. D'*Antonius* se fait *Antoine*, d'*Ambrosius*, *Ambroise*, de *Gregorius*, *Gregoire*, de *Caprasius*, *Caprais*; d'*Anastasius*, *Anastase*; d'*Orosius*, *Orose*, par quelque sorte d'irregularité en la traduction. Ceux qui sont terminés en *eus* ne reçoivent point de changement: comme *Virgilius*, *Carmentalis*, *Vendicius*, *Cocceius*.

V. Les noms propres d'hommes terminés en *a*, qui anciennement estoient comme des sobriquets adjoustés au nom des ta familles Romaines, demeurent en leur origine: comme *Dolabella*, *Merula*, *Sylla*, *Nerva*, *Galba*, *Agrippa*, *Na-*

ſica. Quant aux noms des femmes, ils changent *a* en *e*: comme *Cleopatre*, *Agrippine*, *Oreſtille*, au lieu de *Cleopatra*, *Agrippina*, *Oreſtilla*. Quelques-vns retiennent l'*a*, comme *Julia*, *Tullia*, *Cornelia*: encore que lon die auſſi *Cornelie*.

VI. Les noms propres d'hommes terminés en *o* en Latin ſont faits François en y adjouſtant vne *n*, comme *Scipion*, *Caton*, *Varron*, *Ciceron* de *Scipio*, *Cato*, *Varro*, *Cicero*. Les Grecs en vſent de meſme en la traduction de ces mots Latins en leur langue. Et les Latins au contraire traduiſent l'*on* des Grecs en *o*: & au lieu de *Platon*, *Pluton*, *Strabon*, diſent *Plato*, *Pluto*, *Strabo*. Quant aux noms des femmes, ils ne reçoivent point de changement en la traduction Françoiſe: comme *Clio*, *Sappho*, *Alecto*. Toutefois on dit indifferemment *Didon*, ou *Dido*.

VII. Les noms propres d'homme terminés en *as* ſont rares en Latin, & retiennent leur terminaiſon en François, comme *Mecoenas*. Les Hebreux & les Grecs ſont en grand nombre & demeurent immuables en noſtre langue, comme *Ioſias*, *Ionathas*, *Ananias*; ou bien changent *as* en *e* dans leur traduction: comme *Annas*, *Caiphas*, *Anne*, *Caïphe*, qui ſont Hebreux. De meſme eſt-il des Grecs: comme *Pauſanias*, *Epaminondas*, *Pelopidas*, *Phidias*, qui ne changent point leur terminaiſon: mais *Æneas*, & *Pythagoras*, ſont traduits, *Enée*, *Pythagore*. *Olympias* mere d'Alexan-

dre retient touſiours ſon nom immuable, comme *Herodias*, nom d'vne femme Hebraïque.

IIX. Les noms de femme terminés en *e* (qui ſe prononce en Grec & en Latin, comme s'il eſtoit maſculin) le changent en vn *e* feminin, comme *Calliope*, *Penelope*: mais quelques vns ſont prononcés comme ſi l'*e* eſtoit maſculin & fermé: ainſi que *Daphné*, *Phryné*: leſquels noſtre Auteur a qualifiés *noms appellatifs pour* noms propres.

IX. Les noms propres terminés en *der* en Latin (& en Grec en δης) changent quelquefois cete terminaiſon en la Françoiſe *dre*, comme *Alexander*, *Leander*: *Alexandre*, *Leandre*: d'autres retiennent la Latine, comme *Lyſander*, *Periander*, *Anaximander*.

X. Les noms Latins propres d'homme finiſſant en *es* (*qui* reſpond à l'ης des Grecs) n'ont pas certaine regle, non plus que ceux de l'article precedent. Car les vns retiennent leur terminaiſon originaire, comme *Agathocles*, *Themiſtocles*, *Apelles*, *Eumenes*, *Empedocles*, *Theophanes*: & les autres admettent la Françoiſe en *e*: comme *Anchiſe*, *Philoctete*, *Philoſtrate*, *Demoſthene*, *Hippocrate*, *Socrate*, *Iſocrate*. Nous diſons indifferemment *Calliſthenes* ou *Calliſthene*. Le tres-celebre nom d'*Ariſtoteles* ſe racourcit en François *Ariſtote*. Les noms des Perſes & des autres barbares demeurent ordinairement en leur origine, comme *Xerxes*, *Artaxerxes*, *Menes*, *Atizies*, &c. peu

s'accommodent à la terminaison Françoise: comme *Tyridates*, *Mithridates*, & *Arsaces*: car nous disons aussi *Tyridate*, *Mitridate*, & *Arsace*.

XL. Les noms propres qui finissent en *aüs* en deux syllabes, s'ils sont anciens, gardent leur terminaison en François, comme *Amphiaraus*, *Menelaus*, *Agesilaus*: mais les noms anciens & les modernes changent *aüs* en *as*: comme *Venceslaus*, *Ladislaus*, *Venceslas*, *Ladislas*.

XII. Les noms propres tant d'homme que de femme terminés en *is*, retiennent leur terminaison en toutes langues: comme *Adonis*, *Omphis*, *Briseis*, *Isis*, *Sisygambis*, *Thalestris*, Toutefois nous disons *Martial* pour *Martialis*.

XIII. Les noms tant propres qu'appellatifs Latins terminés en *anus*, admettent diverses terminaisons en François. *I.* Si la voiele i, se rencontre immediatement devant *anus*, comme *Domitianus*, *Diocletanus*, *Maximilianus*, *Cyprianus*, *Tertullianus*, *Pretorianus*, *Nestorianus*, *Arrianus*: il les faut traduire en *en*, *Domitien*, *Diocletien*, *Maximilien*, *Cyprien*, *Tertullien*, *Pretorien*, *Nestorien*, *Arrien*. Mais on dit plus ordinairement *Appian*, *Ammian*, *Herodian*, *Arrian*, tous quatre noms d'Historiens. Il est vray qu'il faut dire icy *Arrian* pour le distinguer d'*Arrien* Sectateur d'Arrius heretique. *II.* Quand devant la terminaison *anus* immediatement il y a vne consonne aux noms propres, il ne faut que rejetter *us*, pour les faire

François : comme de *Vulcanus*, *Triſtanus*, *Sejanus*, *Trajanus* : *Vulcan*, *Triſtan*, *Sejan*, *Trajan*. Toutefois parlant du poëte *Lucanus*, nous diſons ordinairement *Lucain* : & le nom de *Montanus* heretique demeure en ſa terminaiſon Latine. *III.* Si ces noms terminés en *anus* avec vne conſonne immediatement devant *anus*, ſont appellatifs, les François les traduiſent en *ain*, comme *Romanus*, *Germanus*, *Africanus*, *Neapolitanus*. *Romain*, *Germain*, *Africain*, *Neapolitain ou Napolitain* : parce que nous traduiſons *Neapolis*, *Naples*. De là vient que certains nós propres eſtãt equivoques avec des appellatifs, reçoivent auſſi la meſme terminaiſon, comme *Germain*, *Romain*, noms de Saincts. De *Mantuanus*, nous faiſons *Mantoüan*, & non pas *Mantoüain*.

XIV. I'adjouſteray à tout cela que les noms propres tant d'hommes que de femmes, terminés en l, m, n, r, *Hebreux, Grecs*, ou barbares, *ſont invariables en noſtre langue : comme Annibal, Gamaliel, Tanequil, Michol, Saul, Adam, Nathan, Damon, Agar.*

C'eſt tout ce que j'ay peu dire de plus certain ſur vn ſujet ſi incertain, & ſi variable : ſans toutefois que j'entende choquer la liberté de ceux qui en voudront vſer autrement.

Page 242. Nonchalamment. Loiſible.

LE premier eſt encore vn vieux mot : pour lequel on dit negligemment, peu ſoigneuſement. *Car pour* nonchalance *&* nonchalant, *ils ſont bas. Loiſible n'eſt pas meilleur que les autres deux, & meſmes il ſent encore davantage le vieux.*

OBSERVATION.

C'Eſt vn pur abus de retenir dans l'vſage le ſubſtantif & l'adjectif, & d'en rejetter l'adverbe qui s'en forme neceſſairement: tous trois eſtant *Paronymes*, comme parlent les Grecs, ou, ſelon les Latins, *Conjugués :* de tous trois leſquels la nature eſt commvne, & les fait marcher ordinairement enſemble : comme ſont icy nonchalance, *nonchalant*, & *nonchalamment :* De ſorte que quand bien cet aduerbe *nonchalamment* n'auroit eſté jamais receu dans l'vſage, il l'y faudroit admettre, puis-qu'on y admet *nonchalance* & *nonchalant* : tant s'en faut qu'aprez l'y avoir admis, il l'en faille retrencher. D'ailleurs *negligemment*, & moins encore peu *ſoigneuſement* qu'on luy ſubroge n'ont pas vne pareille expreſſion. *Peu ſoigneuſement* parce que c'eſt vne periphraſe, non pas vn mot ſimple, entier, abſolu, comme negligem-

ment : la perte duquel ne peut pas eſtre reparée par vne periphraſe ou circonlocution : & *negligemment* marque ſeulement le meſpris qu'on fait de la choſe negligée : au lieu que *nonchalamment* demonſtre vne pareſſe, lenteur & faitardiſe naturelle de la perſonne.

Quant au mot *Loiſible*, voiez-le cy-deſſus ſous la letre I.

Page 210. N'ont-ils pas fait ? & ont-ils pas fait ?

TOus deux ſont bons pour exprimer la meſme choſe. Car comme noſtre langue aime les negatives, *il y en a qui croyent que lon ne peut pas dire*, ont ils pas fait ? *& qu'il faut touſiours mettre la negative* ne *devant, & dire*, n'ont-ils pas fait ? *Mais ils ſe trompent, & il eſt d'ordinaire plus elegant de ne la pas mettre.*

OBSERVATION.

IE ſouſtiens au cõtraire de la Remarque qu'il eſt mieux dit, *n'ont-ils pas fait*, avec la negative, qu'*ont-ils pas fait ? ſans la negative*, & que les Latins meſmes, qui n'abuſent jamais de la negation, en vſent ainſi, comme Virgile, *Nonne ego te vidi &c. Ne t'ay-je pas veu deſrober vn chevreau ?*

Et l'Escriture sainte en vse de mesme, en Iob 14. *N'est-ce pas toy seul qui peux faire net celuy qui est conceu de semence immonde?* Ce qui doit estre d'autant mieux observé en nostre langue, qu'elle se plait si fort aux negations qu'elle en employe ordinairement deux ensemble pour nier plus puissamment: comme, *je n'en veux rien faire: je ne le souffriray point: cela ne me plait nullement.* Et neantmoins ce seroient-là autant d'affirmations en Latin: parce que la negation d'vne negation y est tenuë pour equivalante à vne affirmation. Ie ne voudrois pas pourtant condamner absolûment l'autre locution sans negative.

Page 364. Notamment.

CEt *adverbe n'est pas du bel vsage: il faut plustost dire* nommément: *les meilleurs sont* particulierement, principalement, sur tout &c.

OBSERVATION.

L'Antagoniste de l'Aüteur soustient icy que les doctes Escrivains vsent souvent de l'adverbe *notãment*. I'adjousteray à cela que ce terme estãt fort energique pour denoter vne chose fort remarquable, il ne doit pas estre supprimé pour luy subroger ces autres adverbes *nommément, par:*

ticulierement, principalement, ſur tout, & autres ſemblables, qui n'ont pas vne pareille energie & force d'expreſſion. Car *nommément* ſignifie bien que la choſe eſt declarée par ſon nom: mais il ne s'enſuit pas pourtant qu'elle en ſoit plus notable & plus conſiderable. Le meſme eſt de *particulierement* & de *principalement*: car ils n'inferent pas touſiours *notamment*. Quant à *ſur tout*, c'eſt vne periphraſe qui ne peut pas egaler vn terme ſimple & abſolu.

Page 66. Nu-pieds.

CE *mot ſe dit ordinairement en parlant: mais jamais les bons Auteurs ne l'eſcrivent: ils diſent* les piedsnuds, ſe trouvant les pieds nuds, *dit Monſieur Coeffeteau en la vie de Neron. Il faut dire* nu-pieds *au pluriel, & non pas* nu-pied, *au ſingulier: comme* il eſt nu-pieds.

OBSERVATION.

AV commencement de cete Remarque noſtre Auteur condamne cete façon de parler *nu-pieds*, & à la fin il l'approuve, du moins au nombre pluriel. Pour moy, ie tiens que c'eſt vne bonne & elegante locution; qui ſemble pourtant moins reguliere que *pieds-nuds*, qu'il luy ſubroge: *parce que nu-pieds* ſe dit par la figure ſyneedoche

fort frequente en la langue Greque & en la Latine, & singulieremẽt dans les Poëtes. Ainsi l'epithete ordinaire d'Achille est dans Homere πόδας ὠκὺς *pedes celer*, & Virgile parlant de la bonne mine d'Enée dit, *Os humeróſque deo ſimilis.* Mais plus à nostre propos, *Nuda genu*, parlant de Venus.

Page 150. Ny la douceur, ny la force n'y peut rien, ou *n'y peuvent rien.*

TOus deux ſont bons, ny peut rien & *n'y peuvent rien* : *parce que le verbe ſe peut rapporter à l'vn des deux ſeparé de l'autre, ou à tous les deux enſemble. I'aimerois mieux neantmoins le mettre au pluriel qu'au ſingulier.*

OBSERVATION.

CEtte Remarque est fort bonne : toutefois elle me semble vn peu courte en ce que preferant le pluriel au singulier touchant la locution proposée, il n'en rend point de raison : qui est, à mon advis, que la conionction negagative ou disionctive *ny* separãt les choses, conioint neantmoins les termes : de sorte que faisãt de deux singuliers vn pluriel, il faut aussi que le verbe qui les regit soit mis au pluriel. Voyez cy-devant la Re-

marque *l'vn & l'autre* : & cy-aprez, *Ou la douceur* ou la force le fera.

Page 37. Ny devant le second epithete d'vne proposition negative.

CEte Remarque est assez curieuse, & peu de gens y prennent garde. Ie parle des meilleurs Escrivains: mais Monsieur Coeffeteau n'y manque iamais. Je dis dõc que ny *ne se doit pas mettre devant la secõde epithete*, ou le second adiectif d'vne proposition negative, quand cete seconde epithete *n'est que le synonyme de la premiere. Exemple*, il n'est point de memoire d'vn plus rude & plus furieux combat, *dit Monsieur Coeffeteau : ie dis qu'il n'a pas mis* d'vn plus rude ny plus furieux combat, *parce qu'icy* rude *&* furieux *sont synonymes : quoy que ce ne seroit pas vne faute d'y mettre le* ny, *comme font quelques-vns : mais il seroit moins bon que* &. Ny *se doit mettre seulement quand les deux epithetes sont tout à fait differentes, comme* il n'y eut iamais de Capitaine plus vaillant ny plus sage que luy : *car vaillant & sage sont deux choses bien differentes; & il ne seroit pas si bien dit*, il n'y eut iamais de Capitaine plus vaillant & plus sage que luy. *A plus forte raison on doit mettre* ny, *si ce sont des choses contraires.*

OBSERVATION.

LE Contretenant de noſtre Auteur dit que cete Remarque eſt purement Chimerique, & non pas curieuſe. Ie la trouve pourtant fort bonne & notable pour l'elegãce & pour la neteté du ſtyle : quoy que ie ne voudrois pas condamner les phraſes, où elle n'eſt pas obſervée. Au reſte l'Auteur fait maſculin *Epithete* au titre de ſa Remarque, & feminin dans ſon diſcours.

O

Page 353. Mes obeïſſances.

VNe infinité de gens diſent & eſcrivent ie vous iray aſſeurer de mes obeïſſances. *Cete façon de parler n'eſt pas Françoiſe, elle eſt venue de Gaſcogne: il faut dire* obeïſſance *au ſingulier, & iamais au pluriel,* ie vous iray aſſeurer de mon obeïſſance : *car ce mot au ſingulier ſignifie &* l'habitude, *&* tous les actes reïterés de l'obeïſſance.

OBSER-

OBSERVATION.

IE n'ay ouy cete locution *ie vous iray asſeurer de mes obeiſſances*, que depuis peu d'années, que ceux qui viennent de la Cour ou des armées ont apportée en Gaſcogne : & je puis bien aſſeurer que ce n'eſt pas vn Gaſconiſme. Mais de quelque Province ou de quelque part qu'elle vienne, elle ne vaut rien.

Page 98. Quand la dyphtongue OI. *doit eſtre prononcée comme elle eſt eſcrite, ou bien en* AI.

A *La Cour on prononce beaucoup de mots eſcrits avec la dyphtongue* oi, *comme s'ils eſtoient eſcrits avec la dyphtongue* ai : *parce que cete derniere eſt incomparablement plus douce & plus delicate. A mon gré c'eſt vne des beautés de noſtre langue à l'ouir parler que la prononciation d'*ai *pour* oi. Ie faiſais *prononcé comme il vient d'eſtre eſcrit, combien a-t-il plus de grace que* je faiſois, *en prononçant à pleine bouche la dyphtongue* oi, *comme lon fait d'ordinaire au Palais ? Mais parce que pluſieurs en abuſent & prononcent* ai *quand il faut prononcer* oi, *il ne ſera pas inutile d'en faire vne Remarque. Vne infinité de gens diſent* mains, *pour dire* moins, *& par conſequent* neantmains *pour* neantmoins ; ie dais, tu dais, il

dait, *pour dire* ie dois, tu dois, il doit : *ce qui eſt inſupportable. Voicy quelques regles pour cela.*

Premierement dans tous les monoſyllabes on doit prononcer oi, *& non pas* ai, *comme* moins *auec ſon compoſé* neantmoins, loy, bois, dois, toy, moy, ſoy, quoy, mois, foy, *& tous les autres dont le nombre eſt grand. Il y en a peu d'exceptés, comme* froid, crois, droit, ſoit, ſoient, *que lon prononce en* ai, fraid, crais, drait, ſait, ſayent, *ſi ce n'eſt quand on dit* ſoit, *pour approuver quelque choſe : car alors il faut dire* ſoit, *& non pas* ſait : *& quand il ſignifie* ſive : *par exemple on dira,* ſoit que cela ſait ou non, *en prononçant ces deux* ſoit *de la façon qu'ils viennent d'eſtre eſcrits. Dans tous les mots terminés en* oir, *comme* mouchoir, parloir, recevoir, mouvoir, &c. *ſans exception on prononce touſiours* oi, *& jamais* ai.

On prononce touſiours auſſi oi, *& non pas* ai *aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif des verbes qui ſe terminent en* çois, *comme* cõçois, reçois, apperçois : *car on ne dit jamais* ie conçais, je reçais, j'apperçais.

Tantoſt on prononce oi, *tantoſt* ai, *aux ſyllabes qui ne ſont pas à la fin des mots, comme on dit* boire, memoire, gloire, foire, &c. *& non pas* baire, memaire, glaire, faire : *qui ſeroit vne prononciation bien ridicule : & lon prononce* craire, accraire, creance, craiſtre, accraiſtre, cognaiſtre, paraiſtre, *&c. pour* croire, accroire, croyance, &c. *Quelques vns diſent* veage *pour* voyage, *mais il ne ſe peut ſouffrir, non plus*

quelques corrections, & meſmes avec des obſer-

que reaume pour royaume. *On peut neantmoins aſſeurer que preſque par tout* oi, *ne finiſſant pas le mot, ſe prononce en* oi, *& non pas en* ai. *Ainſi il faut dire* avoine, *avec toute la Cour, & non pas* aveine *avec tout Paris.*

Le grand uſage donc de la dyphtongue ai *pour* oi, *c'eſt au ſingulier du preterit imparfait de l'indicatif,* ie faiſais, tu faiſais, il faiſait, *pour* je faiſois, tu faiſois, il faiſoit : j'eſtais, j'avais, j'allais, *en toutes les trois perſonnes de meſme, & en la troiſieſme perſonne du pluriel* ils faiſoient. *Cete regle eſt ſans exception.*

L'ai*ſe prononce encore pour* oi *aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif, comme je* cognais, tu cognais, il cognait : *mais ce n'eſt qu'en certains mots, qui ſont en fort petit nombre. Car les verbes qui ſont compoſés d'un verbe monoſyllabe, comme* je prevois, je revois, j'entre-vois, j'entr-ois, *& autres ſemblables, n'y ſont pas compris, à cauſe qu'ils ſont compoſés d'un verbe ſimple monoſyllabe* vois *&* ois, *dont la dypthongue ſe prononce en* oi, *& non pas en* ai.

Ai *ſe prononce encore pour* oi *à la fin des noms nationaux & provinciaux, ou des habitans des villes, comme* Français, Anglais, Hollandais, Milanais, Polonais, *&c. pour* François, Anglois, Hollandois, Milanois, &c. *On dit pourtant* Genois, Suedois, & Liegeois, *& non pas* Genais, Suedais, *ny* Ligeais. *Il ſe prononce auſſi à l'optatif & au ſubjontif en toutes les trois perſonnes du ſingulier, comme* ie vou-

drais, tu voudrais, il voudrait, *pour* ie voudrois, tu voudrois, il voudroit, *& en la troiſieſme du pluriel*, ils voudrayent: *& ainſi des autres dont le nombre eſt infini.*

OBSERVATION.

AVant que d'entrer dans le ſujet propoſé il faut obſerver deux choſes. L'vne eſt que tant au tiltre de cete Remarque, qu'en tout le diſcours ſuyvant ce mot Grec *diphthongue* eſt mal orthographié *dyphtongue* par noſtre Auteur: ainſi que lon peut apprendre de ſon etymologie: car il eſt compoſé de δὶς, qui ſignifie en Latin *bis*, c'eſt à dire, *deux fois*: & de φθόγγος ou φθογγὴ, qui eſt autãt que *ſon*, comme qui diroit *double ſon*: parce que toute voiele rend quelque ſon de ſoy: & que la diphthongue eſtant compoſée de deux voicles, rend comme vn double ſon, en participant de toutes le deux enſemble. La faute touchant l'orthographe en cete Remarque conſiſte donc en ce que ce mot *dyphtongue* y eſt eſcrit avec vn *y* en la premiere ſyllabe π au lieu d'vn i: & qu'en la ſeconde *ton* eſt eſcrit ſans *h*, au lieu de *thon*.

En ſecond lieu je trouve que les Regles contenuës en cete Remarque ſont vn peu confuſes en quelques endroits, quoy que fort eſtenduës. C'eſt pourquoy ie les ay reduites de trois pages à ce petit ſommaire avec autant d'ordre que le ſujet le peut permettre.

Premierement donc, la maxime la plus certaine eſt en ceci, qu'il n'y a point de régle abſolûment certaine pour determiner preciſément les mots où la diphthongue Françoiſe *oi* ou *oy* doit eſtre changée en cete autre *ai* ou *ay*. Car ſi on le practique ainſi en certains mots monoſyllabes, comme, *froid*, *crois*, *droit*, *ſoit*, en prononçant *fraid*, *crais*, *drait*, *ſait*; on oppoſera à ces exemples-là, que *noir*, *voir*, *loy*, *bois*, *croix*, *dois*, *quoy*, *toy*, *moy*, *ſoy*, *foy*, *mois*, ne ſouffrent point ce changement.

II. Si lon peut dire *craire*, *accraire*, *creance*, *craiſtre*, *accraiſtre*, *cognaiſtre*, *paraiſtre*, pour *croire*, *accroire*, *croiance*, *croire*, *cognoiſtre*, *paroiſtre*: on ne peut pas faire pareil changement en ces mots, *memoire*, *gloire*, *foire*, *Loire*, *noire*.

III. Si on dit fort bien *Rayne*, ou *Reyne*, pour *Royne*, on ne dit pas pourtant *Rayne*, *Rayauté*, *Rayaume*, *Layauté*, au lieu de *Roy*, *Royauté*, *Royaume*, *Loiauté*. *Mains*, *Neantmains*, *Avaine*, ne ſont pas ſi bien receus, que *Moins*, *Neantmoins*, *Avoine*.

IV. Les mots finis en *oir*, comme *moucboir*, *monſoir*, *promenoir*, *parloir*, *vouloir*, *recevoir*, *mouvoir*, *douloir*, n'admettent iamais ce changement de la diphthongue *oi*, en *ay*, en la prononciation. Car on ne dit pas *mouchair*, *voulair*, *mouvair*, &c.

V. Le plus commun vſage de ce changement eſt en certains temps & modes des verbes actifs:

comme au preſent de l'indicatif, *ie cognais, tu cognais, il cognait*. Au preterit imparfait *ie cognoiſſais, i'aimais, ie diſais*. Au futur *ie cognaiſtray, ie paraiſtray*. Au Gerondif & au Participe, comme *cognaiſſant, paraiſſant*. En cela meſmes il y a des exceptions: car on ne dit pas, *ie vais, ie revais, ie prevais*, pour *ie vois, ie revois, ie prevois*, quand ces verbes reſpondent aux Latins, *video, revideo, pravideo*. Mais quand ils ſignifient *aller & retourner*, il faut dire *je vais, ie revais*: & non pas comme aucuns diſent *je va, je rva*.

VI. Il y a encore quelque vſage du changement de cete diphthongue *oi*, en *ay*, en la derniere ſyllabe des noms des nations: comme *Françaiſ, Anglais, Hollandais, Milanais, Portugais, Polonais*. Mais on ne dit pas *Suedais, Genais, Liegais*. Tellement qu'il eſt tres-mal-aiſé, voire impoſſible d'eſtablir en cecy vne regle certaine: de ſorte que i'en voudrois laiſſer l'vſage à la liberté d'vn cun.

Page 9. Si on & ſi l'on.

A cauſe de la rencontre des deux voieles en ces deux petits mots, ſi on, *&c.*

Page 10. L'on & t'on.

On & l'on ſe mettent deuant le verbe, &c.

Page 12. En quels endroits il faut dire *on*, & en quels endroits *l'on*.

Au commencement d'vn diſcours il faut dire on, *pluſtoſt que* l'on, *&c.*

Page 14. *Que* deuant *on*, & deuant *l'on*.

Il faut qu'on ſçache, & il faut que l'on ſçache, *ſont tous deux bons.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur a employé icy vn diſcours aſſez confus, quoy que bien long eſtendu en

4. remarques touchãt le diuers vſage de ces particules *on*, *lon*, & *t-on* qui ne sõt qu'vne meſme choſe, & ne different en rien, ſi ce n'eſt en ce que nous diſons quelquefois *lon* & *t-on*, au lieu d'*on*: afin d'eviter la cacophonie & deſagreable ſon qui ſe fait à la rencontre de deux voieles en diuers emplois: ainſi que je mõſtreray dans les regles ſuyvantes, contenuës en neuf articles, aprez avoir dit quelque choſe de l'etymologie (l'Auteur eſcrit mal ethymologie avec vn *h*) du meſme mot, *on*.

On donques (ainſi qu'il le remarque) eſt tiré, ſelon quelques vns, du Latin *homo*: & en ce ſens les Italiens diſent, *huomo*, *huom-teme*; *on crie*, *on craint*. D'autres avec moins d'apparence (adjouſte-t-il) le font venir du mot *omnis*, qui ſignifie *tout* en Latin: de ſorte qu'*on fait*, *on dit*, *on chante*, *on publie* &c. eſt autant à dire que *tous font*, *tous diſent*, *tous chantent*, *tous publient*, ou tout le monde fait, dit, chante, publie. Mais ce qui me fait croire qu'au contraire cete etymologie eſt la meilleure, c'eſt que les Gaſcons diſent *om hé*, *om dits*, &c. au meſme ſens que les François *on fait*, *on dit*: & que cete particule *om* marque mieux la derivation d'*omnis* qu'*on*. Cela ainſi obſervé paſſons aux regles touchant l'vſage de ces particules *on*, *lon*, & *-ton*

1. On ſe met generalement aprez quelque conſonne que ce ſoit: comme *quand ie l'ordonne-*

rois

rois, on n'en feroit rien: & aprez l'*e* feminin, comme *quoy que tu puiſſes dire on ne le fera pas*. La raiſon eſt qu'en cet employ l'*e* feminin ſe mange devant *on*: & ainſi il ne s'y fait pas rencontre de voicles.

II. Par la raiſon contraire *lon* eſt employé au lieu *d'on* devant *é* maſculin: parce (dis ie) que n'eſtant pas mangé à la rencontre d'vne autre voiele, il rendroit vn ſon rude, ſans l'*l*, en mettant *lon* pour *on*. Par exemple, *en cete extremité lon ne ſçauroit faire autre choſe*: & non pas *on ne ſçauroit*.

III. Aprez les mots qui en eſcrivant finiſſent en *ol*, & neantmoins ſe prononcent par *ou*, comme *fol*, *mol*, *col*, il faut mettre *lon* & non pas *on*. Par exemple *c'eſt vn fol* (mais on prononce *fou*) *lon ſe moque de luy*: de ſorte que nous avons pluſtoſt eſgard à la prononciation (parce que d'elle vient la cacophonie) qu'à l'eſcriture.

IV. Apres la Conjonction *&* (parce qu'on la prononce comme vn ſimple *e* ſans *t*, il ſe faut ſervir auſſi de *lon*, & non pas d'*on*: par la meſme raiſon de la regle precedente, que nous avons eſgard à la prolation, & non pas à l'eſcriture. Et partant il faut dire & eſcrire, *lon dit & lon fait & lon publie*: & non pas *on dit & on fait & on publie*.

V. Aprez le mot *Si*, il eſt indifferent d'vſer de *lon* ou d'*on*: comme *ſi on veut*, *ſi on peut*: ou *ſi lon veut*, *ſi lon peut*. Toutefois ſi aprés *on* ou *lon*, ſe rencontroit vn mot qui commençat par la letre

l, il vaudroit mieux employer *on* que *lon*, à cauſe de la rencontre des deux *ll*. Par exemple, il faut dire, *ſi on le veut, ſi on l'envoye*: & non pas *ſi lon le veut, ſi lon l'envoye*.

VI. Au commencement de la periode il eſt indifferent de dire ou d'eſcrire *on* ou *lon*: comme, *On dit de tout temps*, ou *lon dit de tout temps*. Toutefois *on dit* eſt meilleur que *lon dit*: parce que rien ne nous oblige à y adjouſter la letre *l*, qui n'eſt empruntée que pour eviter les cacophonies & ſons deſagreables.

VII. Aprez vn mot terminé en *que*, comme *barque*, *marque*, *Exarque*, il faut dire & eſcrire *qu'on*, & non pas *que lon*. Par exemple, *la barque qu'on deſchargea hier*: & non pas *la barque que lon deſchargea hier*: *la marque qu'on a faite*, & non pas *que lon a faite*; afin d'eviter la rencontre de *que* aprez vn autre *que*.

IIX. La meſme conſideration qu'en la regle precedente, c'eſt à ſçavoir, d'eviter la rencontre de deux meſmes ſyllabes, nous oblige à mettre *que lon*, & non pas *qu'on*, devant les mots qui commencent par *com* ou *con*. Ainſi faut il dire *que lon continuë*, & non pas *qu'on continuë*: *que lon comprenne*, & non pas *qu'on comprenne*.

IX. Quand le verbe qui precede immediatement *on* finit par vne voiele, comme *prie-il Dieu? alla-on au devant du Roy?* il faut interpoſer vn *t*, & non pas vne *l*, entre les deux: & pour faire

voir que ce n'eſt pour les lier enſemble, on met le *t* entre deux petis tirets en cete forme *-t-*: comme dans les meſmes exemples, *prie-t-il Dieu? alla-t on au devant du Roy?* Et quand bien le *t* n'y ſeroit pas eſcrit ou imprimé (car quelques vns l'omettent) il ne faut pas laiſſer de le prononcer comme s'il y eſtoit en effet.

Au reſte quand nous eſcrivons *lon* & *-t-on*, pour *on*: l'*l*, ny le *t*, ne ſe doivent pas marquer avec apoſtrophe *l'on* & *t'on*: parce que ces deux letres ne ſont adjouſtées devant *on*, que pour eviter les cacophonies & les deſagreables ſons *de deux ſyllabes ſemblables*: & l'apoſtrophe eſt la marque d'vne voiele retrenchée, comme en ces mots *l'homme*, *l'ame*: pour *le homme*, *la ame*. Noſtre Auteur eſt icy tombé dans la commune erreur en eſcrivant touſiours *l'on*, avec vne apoſtrophe, comme ſi *l'on* s'eſcrivoit au lieu de le *on*, & que *l'*, tint lieu d'vn article.

Page 458. chiffre 2. *Onguent* pour *parfum*.

VN *fameux Auteur eſt repris, & avec raiſon, d'avoir eſcrit* onguent, *en parlant de la Magdeleine, & dit* vn precieux onguent, *au lieu d'*vn precieux parfum. *Nous avons encore pluſieurs de nos Eſcrivains, & de nos Predicateurs, qui font cete faute. Ce qui les trompe c'eſt que les Latins diſent* vnguen-

tum *en cete ſignification : parce que les anciens ſe ſervoient de certains parfums, comme il y en a encore de pluſieurs ſortes parmy nous : dont le vray vſage eſtoit de s'en oindre quelques parties du corps : tellement qu'il ſemble qu'on avoit raiſon de l'appeller* onguent. *Mais parce que ce mot ſe prend touſiours pour medicament, il ne s'en faut iamais ſervir pour* parfum : *l'vſage le veut ainſi.*

OBSERVATION.

CE n'eſt pas vne faute de nos Predicateurs, ny des Traducteurs de l'Eſcriture ſainte d'appeller *onguent*, ce que les Euangeliſtes appellent en Grec μύρον, & les Latins *vnguentum*. Car quoy que cet onguent fût ſi odoriferant & doux-flairant, que la boite dans laquelle il eſtoit enclos, *aiant eſté rompuë*, toute la maiſon eût eſté emplie de ſon odeur: neãtmoins puis qu'il ne fut employé que pour oindre les pieds de I. CHRIST (ainſi que les Euangeliſtes en font foy) & qu'il ſeroit ridicule de dire *parfumer les piés*, au lieu d'*oindre*, la traduction Latine *vnguentum* & *vngere*, & la Françoiſe *onguent* & *oindre*, ſont tres-bonnes, & *parfum* & *parfumer* ne vaudroient rien en cet endroit : non plus qu'*onguent* & *oindre*, s'il s'y agiſſoit de parfum & de parfumer. La ſuite de l'hiſtoire Evangelique confirme aſſez cete traduction, quand elle adiouſte

que la Magdelene *ne cessa point durant tout le temps qu'elle fut en la maison du Pharisien Simon, où* IESVS disnoit, *d'oindre les piés du Seigneur, & de les essuyer avec ses cheueux*: car on n'essuye pas les parfums: mais bien les onguens, & mesmes quand ils sont liquides, comme celuy là: puis que la mesme histoire rapporte que la Magdeleine espancha son onguent sur la teste du mesme Seigneur.

Page 367. Ordres pour *vn Sacrement.*

ON demande s'il le faut faire masculin, ou feminin. On respond qu'il est l'vn & l'autre, non pas indifferemment: mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coeffeteau & tous les bons Auteurs escriuent les saintes Ordres, *& cependant tout le monde dit & escrit* les Ordres sacrez, *& (non pas* sacrées. *Cete bizarerie n'est pas nouvelle en nostre langue, car nous disons tout de mesm*, ce sont de fines gens, & ces gens-là sont bien fins, *& non pas* bien fines.

OBSERVATION.

POur moy, ie tiens qu'*Ordres* pour vn des Sacremens est touſiours masculin: & que c'est vrayement vne bizarrerie (comme parle nostre Auteur) d'approuuer pour vne bonne locution

Ordres sacrez: & neantmoins de dire *saintes Ordres*, & reietter *saints Ordres*. L'autorité de Coeffeteau m'eſt d'autant moins conſiderable, qu'vn perſonnage ſi celebrẽ pour l'elegance du ſtyle, ne doit iamais introduire de telles irregularités.

Page 112. Orthographe, Orthographier.

QVoy *qu'en Grec & en Latin on die* Orthographia, *nous diſons pourtant* orthographe : *& quoy que nous diſions* orthographe, *nous ne laiſſons pas de dire* orthographier, *& non pas* orthographer. *Au reſte* orthographe *eſt feminin* : vne bonne orthographe. *Quelques-vns eſcriuent la derniere ſyllabe des deux façons* phe *&* fe, comme Philoſophe *&* Philoſofe : *mais ie voudrois touſiours eſcrire* orthographe *&* Philoſophe *auec* ph.

OBSERVATION.

L'Erreur & l'abvs qui font dire *orthographe* pour *orthographie*, eſt venu des Maiſtres d'eſcriture, qui igorent que c'eſt vne diction purement Grecque, ſignifiant *eſcriture correcte* : & de fait quoy que les hommes doctes parlent ainſi auec le vulgaire ignorant qnand il ne s'agit que de la peinture des letres, des ſyllabes & des mots : neantmoins en termes de l'art, & conſiderant *l'Ortho-*

parce, *ou* pource, *ſelon qu'il s'accommode à ce qui pre-*

graphie comme vne partie de la Grammaire, ils disent & escrivent *Orthographie* aussi franchement que *Cosmographie, Geographie, Topographie, Hydrographie, &c.* & mon sentiment seroit de tenir l'vn & l'autre pour indifferent en attendant que cet abus cesse.

Page 149. Ou la douceur, ou la force le fera.

ON demande *s'il faut dire* le fera, ou le *feront. Sans doute il faut dire* le fera *au singulier. Car comme c'est vne alternative, ou vne disionctive, il n'y a que l'vne des deux qui regisse le verbe, & ainsi il ne peut estre mis qu'au singulier. Neantmoins vn de nos plus celebres Auteurs a escrit*, peut-estre qu'vn iour ou la honte, ou l'occasiõ, ou l'exẽple, leur dõneront vn meilleur avis. *Surquoy aiant cõsulté diuerses personnes tres-sçavantes en la langue, quelques-vns ont creu qu'il faloit dire* donnera *au singulier, à cause de la disionctive : les autres que l'on pouvoit dire egalement bien* donnera *&* donneront *au singulier & au pluriel, qui est la plus commune opinion : & les autres, que* donneront *au pluriel estoit plus elegant que* donnera, *à cause de cete accumulation de choses, qui presentant tant de faces differentes à la fois, porte l'esprit au pluriel plustost qu'au singulier : quoy que dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire* donnera. *Mais quand il n'y a que deux disionctives, il faut tousiours*

mettre le singulier sans exception, & iamais le pluriel: soit qu'elles soient opposees, ou qu'elles ne le soient pas: car leur opposition n'est icy nullement considerable.

OBSERVATION.

TOut ce long raisonnement ne tend qu'à conclure qu'il est mieux dit, *ou la douceur ou la force le fera* par le verbe singulier, que *le feront*, par le pluriel: auec cete exception que s'il y auoit plus de deux sujets, il seroit mieux de les mettre avec vn verbe pluriel. Cete conclusion me semble erronée tant aux termes qu'en l'art. *Aux termes*, parce que l'Auteur suppose que la conjonction *ou* est alternative ou disionctive, quoy qu'elle ne soit que disionctive: mais nullement alternative. Car tout alternatif a relation à quelque autre alternatif, auquel il succede, chacun à son tour. Ce qui n'est pas en cete conjonction *ou*. Il y a erreur en l'art, entant que la Grammaire Françoise ne distingue point le nombre duel du pluriel, comme fait la Greque: mais les confond ensemble sous le pluriel, comme la Latine. De sorte que *deux* faisant aussi bien vn nombre pluriel, que *trois*, *cent*, *mille*, *&c.* il doit estre aussi tousiours construit avec vn verbe pluriel.

Voicy donc vne meilleure, plus subtile, & mesmes plus solide distinction dans la regularité. La conjonction *ou*, quoy qu'elle disioigne & separe

disent mains, *pour dire* moins, *& par conſequent* neantmains *pour* neantmoins: ie dais, tu dais, il

pare les choſes (à raiſon dequoy elle eſt appellée *Diſionctive*) conjoint neantmoins les termes: & pour cet effect elle retient le nom de *Conjonction*: ainſi que nous auons dit cy-deuant de la Conjonction *ny*. Si donques nous la conſiderons entant qu'elle diſtingue & ſepare les choſes, il la faut conſtruire avec vn verbe ſingulier: comme *ou la douceur, ou la force le fera*. Car c'eſt autant à dire que *ou la douceur le fera, ou la force le fera*. Mais ſi nous conſiderons les ſeuls termes liés par la meſme conjonction *ou*, nous les mettrons avec vn verbe pluriel en diſant *ou la douceur, ou la force le feront*. De ſorte qu'à divers reſpect cete locution eſt egalement bonne avec le verbe ſingulier & avec le pluriel. C'eſt mon ſentiment: ſans toutefois condamner celuy de la Remarque: en laiſſant l'vſage à la liberté d'vn chacun.

Page 308. Outre ce. Voyez-le cy-deſſus ſous a lettre C.

Page 445 Ouvrage.

SOit que lon ſe ſerve de ce mot pour ſignifier quelque production de l'eſprit ou de la main, ou de la nature, ou de la fortune, il eſt touſiours maſculin: comme il a compoſé vn lóg ouvrage, vn ouvrage exquis, c'eſt

veage *pour* voyage: *mais il ne ſe peut ſouffrir, non plus*

le plus bel ouvrage de la nature, c'eſt vn ouvrage de la fortune. *Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font touſiours feminin & diſent*, voilà vne belle ouvrage, mon ouvrage n'eſt pas faite. *Il ſemble qu'il leur doit eſtre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'eſt que de leur vſage: ie ne crois pas pourtant qu'il nous fuſt permis de l'eſcrire ainſi.*

OBSERVATION.

VOicy vne bien eſtrange & fort extraordinaire deference & complaiſance envers les femmes, *qu'il leur doit eſtre permis de nommer comme elles voudront ce qui n'eſt que de leur vſage*. Ie la trouve avec cela hors depropos, *puis que ce nom ou vrage* (qui eſt le ſuiet de cete Remarque) n'y eſt pas mis en cõtroverſes: mais ſeulemẽt ſon genre. Et quoy que les femmes errent en le faiſant feminin, noſtre Auteur taſche neantmoins de les excuſer, & de plus leur permet de nommer comme elles voudront les choſes qui ſont de leur vſage. Il leur devoit encore permettre d'avoir à cet effect vn Dictionaire particulier pour elles. Mais ſi elles ont ce privilege, que deviendra cet avis qu'il nous a donné ailleurs (& qu'il dit avoir pratiqué luy-meſme) de conſulter les femmes touchant la pureté du langage, s'il eſt different de celuy des hommes en certaines choſes.

Ligeois. *Il ſe prononce auſſi à l'optatif & au ſubjontif en toutes les trois perſonnes du ſingulier, comme* ie vou-

Page 242. *Oüy* pour *Ita*.

IE ne ſçaurois deviner pourquoy ce mot veut que lon prononce celuy qui le precede, tout de meſme que s'il y avoit vne h *conſonante devant* oüy, *& que l'on eſcriviſt* hoüy, *excepté que l'*h *ne s'aſpireroit point, comme nous avons remarqué au mot de* huit, *qui ſe gouverne tout ainſi que les mots qui commencent par vne* h *conſonante, ſi ce n'eſt qu'il ne s'aſpire pas. On prononce donc vn* oüy, *& non pas* vn noüy, *comme lon prononce* vn nomme, vn nobſtacle, *quoy que l'on eſcrive* vn homme, vn obſtacle. *Ainſi quoy que lon eſcrive* cet oüy *on prononce neantmoins* ce oüy, *comme s'il n'y avoit point de* t, *& ces* oüy, *comme s'il n'y avoit point de* s *à* ces. *Que ſi l'on dit qu'il ne ſe preſente iamais ou fort peu d'occaſions de dire* vn oüy, *ny* cet ouy, *ny* ces ouy, *ny de mettre rien devant : ie reſpons que lon ſe trompe, & que non ſeulement on peut dire, par exemple,* il ne faut qu'vn ouy d'vn Roy pour rendre vn homme heureux: *ou* il y a long-temps que ie travaille pour obtenir cet ouy : *mais qu'il n'y a rien qui puiſſe venir plus ſouvent en vſage que de dire, par exemple,* il diſoit ouy de tout, ils diront ouy, ie prie Dieu qu'ils diſent ouy. *Et en ces trois exemples, comme en tous les autres ſemblables, il ne faut pas prononcer le* t *qui eſt devant* ouy, *quoy qu'on ait accouſtumé de le prononcer devant toutes les autres voieles.*

jet le peut permettre.

OBSERVATION.

CEte Remarque ne ſert qu'à produire de nouveaux ſcrupules au langage. Ie tiens qu'il n'y a que le vulgaire ignorant qui prononce groſſierement *vn noüy*, *vn nomme*, *vn nobſtacle*, pour dire *vn oy*, *vn homme*, *vn obſtacle*: & c'eſt ſans doute que les doctes ne le prononcent pas ſi bruſquement qu'ils ſemblent lier l'*n* du mot *vn*, avec la premiere letre du mot ſuivant, qui commence par vne voiele. Au reſte, il me ſemble que puis qu'il faut touſiours eſcrire *cet ouy*, & que le *t* eſt adiouſté apres *ce*, pour eviter la rencontre de deux voieles, ſi on eſcrivoit *ce oy*, qu'on le doit prononcer comme il eſt eſcrit: ou du moins en laiſſer la prolation à la liberté d'vn chacun.

est en certains temps & modes des verbes actifs:

P

Page 82. Par ainsi, Pour-ce ou *Pourtant.* Voyez cy-aprez. *Partant & Pour-ce*, pour *à cause de cela.*

Page 106. Parallele.

CE *mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre, selon que les Geometres le definissent, on ne le met gueres tout seul que lon ne die* ligne *en mesme temps, vne* ligne parallele, deux lignes paralleles, *& alors il est adjectif, comme il se voit clairement. Mais dans le figure il arrive à ce mot deux choses assez extraordinaires, & si je ne me trompe, sans exemple. L'vne, que l'adjectif qu'il estoit au propre, il devient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose que* comparaison. *L'autre, qu'au propre on l'escrit* parallele, *selon son origine Greque suyvie des Latins, & au figuré il change d'orthographe, & s'escrit* paralelle, *par l'ignorance ou la bizarrerie de l'vsage*: le paralelle d'Alexandre & de Cæsar, faire le paralelle, *ou* vn paralelle de deux Capitaines ou de deux Orateurs.

Il y a grande apparence que cet abus d'escrire paralelle *avec les* l *ainsi transposées, est venu de ce que tous noms substantifs ou adjectifs terminés en* l, *ont tous* l l *redoublée, & jamais simple, comme* pucelle, belle, modelle, fidelle &c. *Car pour ceux qui ont une* s *entre l'e & l'*l, *ils ne sont pas de ce nombre, ny de cete nature, comme* gresle *adjectif & substantif,* fresle *ou* fraile. *Je ne parle que des noms où l'*l *est entre deux* e, *à la fin du mot. Et ie ne parle point des verbes non plus: car il y en a qui finissent avec une* l *seule, comme* cele, decole, revele. *Cependant les Doctes accuseront d'ignorance ceux qui escrivent* paralelle *ainsi, comme si lon ne sçavoit pas qu'en Grec* ἄλληλον, *d'où il vient, dispose les* l, *ou les* lambda *tout au contraire. Mais il faut prier ces Messieurs de se resouvenir, que l'usage ne s'attache point aux ethymologies, & qu'il n'en depend qu'autant qu'il luy plait. D'aller au contraire, ce seroit vouloir monstrer que lon ne sçait pas la langue maternelle, mais que lon sçait la Greque: & il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'une que l'autre. Ajoustez que nous auons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où lon s'escarte bien davantage de leur origine. Mesmes ce mot* ἄλληλον *n'a qu'une* l, *ou un* lambda *à la derniere syllabe, quoy que les Ethymologistes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'*ἄλλον ἀλλῶ, aliud alij, *comme qui diroit une chose qui a du rapport à une autre changeant l'*α *en* η, *dans la composition, & ostant un* λ *pour rendre le mot plus doux.*

OBSERVATION.

COmme vne mauvaiſe cauſe ne peut eſtre defenduë par de bonnes raiſons : ainſi vne faulſe concluſion ne peut eſtre appuyée par des principes & des antecedens erronnés. Noſtre Auteur s'eſtant propoſé d'eſtablir icy vn mot corrompu & barbare, par ie ne ſçay quelle complaiſance qu'il affecte ſouuent envers les Courtiſans (pour leſquels j'auray touſiours du reſpect, là où il ne s'agira pas de choquer la raiſon & la verité) taſche d'introduire icy ou d'appuyer vn erreur & vn abus ſoubs l'apparence de l'vſage. Voicy donc la demonſtration des erreurs ſur leſquelles il a fondé cete Remarque.

En premier lieu il erre en ce qu'il s'imagine que ce mot *parallele dans le propre*, c'eſt à dire en ſa propre & primitive ſignification, ne convient qu'aux lignes paralleles : & que *dans le figuré*, c'eſt à dire en la metaphore ou tranſlation de ſignification, il eſt pris pour *comparaiſon* : comme quand on dit *le parallele d'Alexandre avec Cæſar*. Car au contraire ne pouvant convenir que comme epithete & adjectif (ainſi qu'il le teſmoigne luy-meſme) *à ces lignes droites proches l'vne de l'autre touſiours à egale diſtance, quand bien on les tireroit d'vn pole à l'autre* : il convient fort proprement comme ſubſtantif, à la comparaiſon & au rap-

port que lon fait de la vie, des mœurs, & des gestes de l'vn de ces deux Heros, à ceux de l'autre. C'est en cesés que Plutarque a intitulé παραλλελα, *paralleles*, les comparaisons qu'il a faites des vies des hommes illustres Grecs avec celles des Romains.

II. Il erre en ce qu'il parle icy d'vne ligne parallele, sans relation à vne autre ou à plusieurs: parce qu'il n'y en a iamais vne seule : mais bien deux pour le moins: parce que toute leur nature consiste en cete relation. C'est pourquoy il faut dire *l'vne des lignes paralleles, quand il y en a deux:* ou *vne des lignes paralleles*, quand il y en a plus de deux. Et le mesme se doit dire des cercles paralleles, qui sont contenus l'vn dans l'autre, & dont les circonferences sont tousiours à egale distance entr'elles.

III. C'est encore vne faute plus grossiere d'avancer qu'vn mot passant de sa propre signification à la metaphore, change d'orthographe: & qu'on puisse dire en l'vne *parallele*, & en l'autre *paralelle*. Car cóme vn portrait cesse d'estre pourtrait lors qu'il ne ressemble plus à la chose portraite & à son original: ainsi le terme figuré n'est plus tel, c'est à dire n'est plus la figure du propre, quand il cesse de luy ressembler.

IV. L'Auteur recognoissant bien que cete transposition de la letre *l* en ce mot *parallele* en *paralelle*, est contre l'orthographe Greque gardée en

en la version Latine, est contraint d'avoüer qu'*elle vient de l'ignorance ou de la bizarrerie de l'vsage.* Que si cela est ainsi, pourquoy est-ce qu'il la veut faire passer pour bonne? Certes c'est tout de mesme que si on vouloit introduire dans l'vsage le mot *celulle* pour *cellule*. Car quand bien il n'y auroit que deux habiles hommes qui s'y opposeroient, leur opposition suffiroit pour en faire paroistre l'abus, & le condamner.

V. L'Auteur mesme qualifiant en suite *abus*, ce qu'il vient d'appeller *vsage* (*il y a apparence*, dit-il, *que cet abus de dire paralelle*) comment est-ce qu'il peut estre admis pour vsage, puis-qu'estans contraires, l'vn est la destruction de l'autre?

VI. Pour appuyer encore ce mesme abus & le faire passer pour vn legitime vsage avec la transposition de la lettre *l*, il forge vne nouvelle regle: à sçavoir que *tous noms adjectifs ou substantifs terminés en* le, *ont tousiours l'* l *double, & jamais ne s'escrivent avec vne seule* l: *comme pucelle, belle, modelle, fidelle.* Car cete regle est erronnée & fausse: & l'erreur procede de l'ignorance de l'orthographe des mots Latins, dont les François sont extraits. Car on escrit bien *pucelle & belle*, avec double *l*: par ce que le Latin s'escrit aussi *puella, bella*, avec deux ll: mais il ne faut pas escrire *modelle*, ny *fidelle*, mais bien *modele, fidele*, parce que le Latin est *modulus & fidelis*, avec vne seule *l*. Sur quoy ie veux donner vne meil[illegible]re & plus asseurée regle pour l'or-

thographe. *Si le nom François eſt terminé en* el *au genre maſculin de l'adjectif, le feminin s'en formera par l'addition de cete ſyllabe* le. *Ainſi de* temporel, eternel, criminel, materiel, ſpirituel, *ſe font temporelle, eternelle, criminelle, materielle, ſpirituelle.* Mais quand le maſculin adjectif eſt terminé en *al, il, ol,* ou *vl,* il ne faut qu'ajouſter vn *e* pour faire le feminin. Ainſi de *brutal, civil, Eſpagnol, ſeul,* ſe forment *brutale, civile, Eſpagnole, ſeule, ſans* iamais doubler l'*l.* Quand l'adjectif maſculin a meſme terminaiſon que le feminin en *le,* ny l vn ny l'autre ne doit doubler l'*l,* non plus que le nom Latin, dont ils ſont derivés : comme *fidele, habile, labile, freſle, greſle* (que lon peut eſcrire auſſi *fraile, graile*) qui viennent du Latin *fidelis, habilis, labilis, fragilis, gracilis.* Il en eſt de meſme des ſubſtantifs extraits du Latin avec vne ſeule l, comme *querele, voiele, modele,* qui viennent *de querela, vocalis, modulus.* Mais par la raiſon contraire l'adjectif *mol,* fait *molle* au feminin avec double l : *parce* que le Latin fait *mollis.* Pourſuyvons maintenant les fautes de la meſme Remarque.

VII. Noſtre Auteur recognoiſſant que la corruption du mot *parallele,* eſt inſouſtenable, fait ſon reduit, ſelon ſa couſtume, dans l'vſage, qu'il vient d'avoüer pour vn pur abus : & l'oppoſe, comme vn rempar inexpugnable, aux raiſons des hommes doctes, avec vn reproche de ce qu'ils

ne se veulent pas soufmettre aveuglement à sa tyrannie.

IIX. Il avance encore pour vn fondement solide, qu'il y a mille exemples de mots Latins derivés du Grec, où (dit-il) on s'escarte bien plus loin de leur origine, sans pourtant nous en produire vn seul. Aussi luy seroit-il impossible: puisqu'il avoüe luy mesme sur le commencement de cete Remarque en termes exprés que *la transpoſition de la letre* l, *pour faire* paralelle *de* paralle*le eſt vne choſe extraordinaire & ſans exemple.*

IX. *Il erre fort lourdement au rapport de l'etymologie du mot Grec* ἄλλος, *eſcrivant qu'il eſt compoſé,* ἄλον.ἄλλω. *En quoy il y a trois fautes fort conſiderables. La I.* en ce qu'il escrit ἄλον au neutre pour ἄλλο. *Les deux autres ſont en l'orthographe du mot* ἀλῶ, *pour* ἄλλω. Et voilà trop de fautes pour les imputer aux Imprimeurs ou aux copistes.

X. Enfin parlant de l'etymologie il orthographie mal ce mot, comme il fait ailleurs avec vn *th*, au lieu d'vn simple *t*, *etymologie*.

Page 223. Par aprez, enaprez.

CEs façons de parler ont vieilli: lon dit aprez *tout ſeul. Neantmoins ces particules* par & en *n'y eſtoient pas inutiles: parce qu'elles ſervent à diſtinguer*

l'adverbe aprez *d'avec* aprés *prepoſition : car il eſt l'vn & l'autre. Au lieu qu'aujour-d'huy ne diſant* qu'aprez *ſimplement, le Lecteur ſe trouve ſouvent en peine de diſcerner d'abord s'il eſt prepoſition ou adverbe : & il faut avoir ſoin de mettre touſiours vne virgule entre ce mot, & le nom qui ſuit, s'il n'eſt pas prepoſition: comme* d'abord parurent cinq cens chevaux aprez, deux mille hommes de pied ſuyvoient.

OBSERVATION.

VOilà comment les retrencheurs des termes vtiles, & meſmes quelquefois neceſſaires à l'expreſſion, ſe trouvent en peine de reparer les breſches qu'ils font à noſtre langue par leurs caprices: comme en cet endroit, où ils nous veulent obliger à mettre vne virgule immediatement apres l'adverbe *apres*, ſi mal à propos qu'elle diviſe les termes neceſſairement vnis dans vne meſme conſtruction. Noſtre Auteur recognoit fort bien & avoüe ce defaut, & neantmoins il l'approuve. C'eſt pourquoy j'aimerois mieux vſer de l'adverbe *par-apres*, que de m'aſſujetir à ces gehennes, les pouvant eviter. Mais en apres, me ſemble inſupportable.

Page 383. *Paraventure.* Voyez cy-devant *d'Aventure*, ſous la letre A.

Page 47. *Parce que, & Pource que.*

TOus deux ſont bons: *mais* parce que *eſt plus doux, & plus vſité à la Cour & preſque par tous les meilleurs Eſcrivains.* Pource que *eſt plus du Palais, quoy qu'à la Cour quelques-vns le dient auſſi, particulierement ceux de la Province de Normandie. M.* Coeffeteau *eſcrit ordinairement* parce que, *& ſe ſert tres-rarement de l'autre. Mais M. de Malherbe au contraire met preſque touſiours* pource que, *iuſques à auoir eſté ſur le point de condamner* parce que, *qui eſt dans la bouche & dans les eſcrits de la pluſpart du monde. Car i'oſerois aſſeurer que pour vne perſonne qui dira ou eſcrira* pource que, *il y en a mille qui diront & eſcriront l'autre. Sa raiſon eſtoit que* pource que *a vn rapport exprez ou tacite à l'interrogation* pourquoy, *ſelon lequel (diſoit-il) il eſt plus conuenable de reſpondre* pource, *que parce, afin que celuy qui interroge, & celuy qui reſpond s'accordent. Mais cete raiſon eſt plus ingenieuſe que puiſſante contre l'vſage de* parce que, *qui l'emporte de preſque toutes les voix.*

Par vne conſideration approchante de celle-là il ſemble que le meſme M. de Malherbe obſerue de mettre

parce, *ou* pource, *selon qu'il s'accommode à ce qui precede, ou qui suit. Exemple, Non que ie dispute de leurs preseances par vanité simplement de marcher devant: mais parce qu'en cet avantage consiste la decision de tout le fait. Vous voyez clairement que* par vanité, *&* parce que *se rapportent. Et en vn autre endroit* il a fallu (*dit-il*) faire ce discours, pource que faire plaisir est l'office de la vertu. Pour *se rapporte à ce qui precede: & il croyoit que* par *ne s'y rapportoit pas, à cause que naturellement apres avoir dit*, il a fallu faire ce discours, *on ajouste* pour, *comme* pour faire, *ou* pour tel & tel sujet.

OBSERVATION.

Pag. 41. *Lettre* 2. LE Contre-tenant de nostre Auteur censure cete Remarque en ces termes: *Il abandonne icy iniustement Malherbe pour suyvre Coeffeteau. C'est vne moquerie de preferer* parce que *ou* pource que *l'vn à l'autre. Ils n'ont nul avantage que selon les lieux, où lon s'en sert: hors de cete consideration ils sont indifferens.*

I'eusse bien desiré que le Censeur nous eût declaré cete diversité ou distinction des lieux. Mais ne l'aiant pas fait assez clairement, ie les reduiray en vn petit sommaire, qui servira à l'esclaircissement & à la resolution de la question proposée. Ie dis donc que comme *pource que* respond à l'interrogation qui se fait par *pourquoy*: ainsi faudroit-

il que *parce que* reſpondît à l'interrogation faite par *parquoy* ou *par quelle raiſon*. Mais dautant que *parquoy* en ce ſens n'eſt pas receu dans l'vſage, on employe en ſa place *pourquoy* : auquel la reſponſe faite par *parce que* s'accommode auſſi naifvement & auſſi proprement que ſi elle eſtoit faite par *parquoy*. Par exemple, *Pourquoy eſt-ce qu'il eſt ſi triſte* ? On reſpond tres-bien, *Parce qu'il a perdu ſon pere*, ou *ſon fils*, ou *vn grand procez*. Mais ſi la demande eſtoit faite en ces termes : *Par quelle raiſon fait-il cela* ? Cete reſponſe, *Parce qu'il eſt fondé en la Couſtume du païs*, y ſatisferoit regulierement.

Or comme *pourquoy* eſt employé en l'interrogation au lieu de *parquoy*, qui n'eſt pas vſité en ce ſens : ainſi *parce* en la reſponſe eſt employé au lieu de *pource*, par ceux qui reiettent ce terme, & meſmes le condamnent. Pour moy, ie ne voudrois pas eſtre abſolûment de leur ſentiment : mais auſſi aime-ie mieux m'en abſtenir, que de m'en ſervir: puis-que *parce* luy peut eſtre ſubſtitué avec l'approbation generale. Neantmoins il faut icy obſerver que *pour* ſimplement & ſans *ce*, mis avec vn verbe de l'infinitif eſt fort elegant & fort commun dans l'vſage, entant qu'il declare vne cauſe finale, & qu'il ſignifie autant qu'*afin de*. Par exemple, ſi on demande, *Pourquoy eſt-ce qu'il eſtudie nuit & iour*? On reſpond fort bien, *Pour ſe rendre capable d'exercer quelque belle charge*. Mais lors qu'à la demãde eſt faite par *pourquoy eſt-ce*? on em-

de la premiere condition, & les feminins de l'autre. Il ne

La conjonction *ou*, quoy qu'elle diſioigne & ſe-

pare

ploye pour reſponſe *parce que*, on conſidere la raiſon, ou vne cauſe efficiente ou formelle *pluſtoſt* que la finale. Exemple, *Pourquoy eſt-ce que ce ieune homme eſt ſi incivil?* on reſpond mieux en diſant, *Parce qu'il a eſté mal elevé*, que ſi on diſoit, *Pour avoir eſté mal elevé*. Ie ne veux pas pourtant condamner ceux qui aimeront mieux ſe ſervir de *pource*, en reſpondant, *Pource qu'il a eſté mal elevé*: mais ſans doute l'autre eſt meilleur.

Page 338. Parricide, Fratricede.

ON ne ſe ſert pas ſeulement de ce mot pour ſignifier celuy qui a tué ſon pere, comme la compoſition du mot le porte: mais pour tous ceux qui commettent des crimes enormes & deſnaturés de cete eſpece: tellement qu'on le dira auſſi bien de celuy qui a tué ſa mere, ſon Prince, ou trahy ſa patrie, que d'vn autre qui auroit tué ſon pere: car tout cela tient lieu de pere. Il y en a meſme qui s'en ſervent pour vn frere, ou pour vne ſœur: car ceux qui diſent fratricide *parlent mal, & compoſent vn mot qui n'eſt pas François. Ainſi l'on dit* Patrimoine, *du bien meſme qui vient de la mere. Il n'eſt pas queſtion de s'attacher à l'origine de* parricide, *pour ne s'en ſervir qu'au pere: l'vſage l'a eſtendu à tout ce que ie viens de dire.*

OBSER-

OBSERVATION.

LA diſete de noſtre langue paroît icy, comme ſouvent ailleurs. Car elle ne ſçauroit dire que par vn meſme terme *parricide*, pour ſignifier le crime & le *criminel qui a tué ſon pere* : au lieu qu'en Latin on dit *parricida* pour le criminel, & pour le crime *parricidium*. On dit auſſi en Latin *matricida, fratricida, & ſororicida*, & meſmes Ciceron s'eſt ſervi de ces trois termes, pour ſignifier ſeparément celuy qui a tué ſa mere, ſon frere, & ſa ſœur. Mais les François ne ſçauroient exprimer en leur langue pas vn de ces trois mots. *Cicero or. pro domo ſua.*

Quant au crime de *parricide*, qui ſe dit proprement de celuy qui a tué ſon pere, il s'eſtend auſſi à celuy qui a fait mourir quelqu'vn de ſes proches parens ou alliés, comme *ſon aieul, ſon aieule, ſon mary ou ſa femme, ſon fils ou ſa fille, ſon petit fils ou ſa petite fille, ſon frere ou ſa ſœur, ſon gendre, &c. ſon Prince, ou trahi ſa patrie : parce qu'ils tiennent lieu de pere & de mere. Ainſi en parlent les Juriſconſultes.* *Let. D. ad L. Pompeia. de parric.*

Page 256. Par ſus tout.

CEte façon de parler eſt vieille, & n'eſt plus aujourd'huy en vſage parmy les Eſcrivains. Neantmoins vn des plus celebres a eſcrit, par ſus tout i'admi-

re. *Et c'eſt ce qui eſt cauſe que i'en fais vne Remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il eſt à imiter en d'autres choſes.* Sus, *comme nous avons dit en ſon lieu, n'eſt iamais prepoſition, mais adverbe: la prepoſition c'eſt* ſur *avec l'r à la fin, &* deſſus *encore, quand il y a* par *devant, comme* par deſſus la teſte, par deſſus le ventre, *mais* par ſus *ne ſe dit point.* Il faut dire par deſſus tout i'admire, *ou pluſtoſt encore*, par deſſus tout cela i'admire.

OBSERVATION.

Pag. 82. Lettre 3. L'*Antagoniſte de noſtre Auteur ſouſtient au contraire, que puis-que lon dit fort bien* ſur tout, *on peut bien dire* par ſus tout *: dautant qu'on ne fait que changer l'r de* ſur *en* s, *en diſant* ſus: *comme lon dit* deſſus, *au lieu de* deſſur. *Pour moy ie tiens l'vne & l'autre locution indifferemment bonne, & vtile pour diverſifier noſtre langage.*

Page 225. *Partant.*

CE *mot qui ſemble ſi neceſſaire dans le raiſonnement, & qui eſt ſi commode en tãt de rencontres, cõmence neãtmoins à vieillir, & à n'eſtre plus gueres biẽ receu dãs le beau ſtile. C'eſt le ſentimẽt de nos plus purs & plus delicats Eſcrivains. C'eſt pourquoy ie m'en voudrois abſtenir, ſans neantmoins condamner ceux qui en vſent.*

OBSERVATION.

LEs deux raisons rapportées icy par nostre Auteur, à sçavoir que ce mot *partant* est necessaire dans le raisonnement, & commode en plusieurs rencontres, le devoient obliger à soustenir qu'il le faut continuer dans l'vsage, & non pas à s'en abstenir. Aussi ne se resouvenant pas d'vne si mauvaise resolution ou s'en departant, il en prendra vne contraire cy-aprez en le subrogeant à d'autres termes qu'il condamne. Voiez *l'ource* pour *à cause*.

Page 153. Participe mis apres deux substantifs de divers nombre : comme *c'est vne des plus belles actions qu'il ait iamais faites.*

I'Ay appris que c'estoit ainsi qu'il faloit escrire, & non pas au singulier qu'il ait iamais faite, *parce que ce participe se rapporte à* plus belles actions, *& non pas à* vne. *La preuve en est claire en ce que le participe* faite *ou* faites, *se rapporte de necessité absoluë au pronom* que, *qui est apres* actions : *& il n'y a point de Grammairien, qui n'en demeure d'accord. Il reste donc à sçavoir auquel des deux ce* que *se rapporte ou à* actions, *ou à* vne. *Deux choses font voir que c'est à* actions *& non pas à* vne. *La premiere est que ces mots* des plus belles

actions *demandent neceſſairement le pronom* qui, *ou* que *apres eux, autrement on ne les ſçauroit conſtruire. Car* plus *eſt vn terme de comparaiſon qui preſuppoſe vne relation à ce qui precede, ou à ce qui ſuit, comme en cet exemple,* des plus belles actions *a ſa relation aux paroles ſuivantes,* qu'il ait iamais faites. *L'autre raiſon eſt que* iamais *comprend toutes les actions precedentes, & ne ſe peut pas dire d'vne ſeule action: tellement qu'eſtant placé dans cet exemple entre* que *&* faites, *il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent eſtre entendus ny pris d'vne autre façõ que* iamais, *c'eſt à dire, qu'ils ne ſe peuvent rapporter qu'à actions, & non pas à vne. Outre que* iamais *eſtant adverbe ioint à* faites *ou* ait faites, *il eſt impoſſible & contre la nature de l'adverbe que* iamais *ſe rapporte à* actions, *&* ait faite *à* vne. *L'adverbe & le verbe vont touſiours d'vne meſme ſorte, & ont touſiours vne meſme viſee, comme inſeparables dans le ſens, auſſi bien que dans la conſtruction, ainſi que le mot d'*aduerbe, *c'eſt à dire* attache au verbe *le teſmoigne.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt bonne & vtile, mais ſi claire de ſoy, qu'il n'eſtoit pas beſoin de la confirmer par vn ſi long & inutile raiſonnement. Car il ſuffiſoit de dire que l'action particuliere exprimée par ce mot *vne*, eſtant icy relevée au deſſus de toutes les autres que la meſme perſon-

ne avoit faites, il faut par necessité dire *faites* & *non pas faite.*

Page 426. Des participes actifs. Aiant & Estre.

DAns la Remarque des Gerondifs il a fallu necessairement parler des participes, à cause qu'vne infinité de gens les confondent l'vn avec l'autre. Mais aprez avoir fait voir que l'vsage des gerondifs est beaucoup plus frequent en François que celuy des participes, nous avons promis vne Remarque particuliere sur ces derniers, pour en traiter à plein fond: car j'ose dire que c'est vne des parties de nostre Grammaire, qui a esté aussi peu cognuë jusqu'icy, & qui merite autant d'estre esclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires avoir *&* estre. *Iamais ils ne sont participes quand ils font leur fonction de verbe auxiliaire, & qu'ils sont joints à vn autre verbe, comme* aiant esté, aiant mangé, estant contraint, estant aimé. *Ils sont tousiours gerondifs: & par consequent ils ne reçoivent jamais d's, & ne peuvent avoir de pluriel, parce que les gerondifs sont indeclinables. D'où il s'ensuit que ceux qui escrivent, par exemple,* les hommes aians veu, les hommes estans contrains, *comme font la plus-part, n'escrivent pas bien. Il faut dire,* les hommes aiant veu, les hommes estant contrains, *sans* s aprez aiant *&* estant, *à cause qu'ils sont gerondifs, comme*

il ſe void clairement par la conformité des autres langues vulgaires avec la noſtre : car l'Italienne & l'Eſpagnole diſent havendo viſto, eſſendo coſtretti: haviendo viſto, ſiendo forcados, *ainſi que nous avons deſia dit en la Remarque des gerondifs. Et cete façon de parler par le gerondif eſt inconnuë à la langue Greque, & à la Latine, & n'appartient qu'aux langues vulgaires.*

Ces meſmes mots ayant & eſtant *doivent encore eſtre conſiderés ſans participe aprez eux. Donnons-en des exemples, & parlons premierement d'*ayant, *ſous lequel eſtant ainſi employé, tous les autres participes actifs ſeront compris, parce qu'ils ſe gouvernent tout de meſme.* Ayant *eſt donc gerondif de cete façon*, les hommes aiant cete inclination, *& participe de cete autre ſorte*, ie les ay trouvés aians le verre à la main. *Mais voicy une Remarque nouvelle & fort curieuſe : dont ie dois la meilleure partie aux Oracles de noſtre langue, que j'ay conſultés là deſſus, C'eſt que le participe* aiant *n'a jamais de feminin, & que les autres participes actifs n'en uſent gueres. L'exemple en eſt une preuve convaincante*, ie les ay trouvées aiantes le verre à la main. *Cete façon de parler ſeroit barbare & ridicule. Auſſi de dire* aians le verre à la main, *cela ne ſe peut non plus, parce qu'*aians *eſt maſculin, & ne peut eſtre feminin, n'y aiant point d'adjectif en noſtre langue, comme preſque tous les participes ſont, qui ſe termine en* ant, *dont le feminin au pluriel ne ſe termine en* antes. *Il faut donc neceſſaire-*

ment avoir recours au gerondif, quand il s'agit du feminin, ſoit au ſingulier, ſoit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons propoſé, je les ay trouvées aiant le verre à la main ; *nonobſtant l'equivoque d'ayant, qui ſe pourroit rapporter auſſi bien à* ie *qu'au femmes, ſi le ſens ne ſuppleoit à ce defaut, comme il fait ſouvent en toutes les langues, & dans les meilleurs Auteurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes,* je les ay trouvées mangeantes & beuvantes. *Qui a iamais ouï parler comme cela ? il faut dire,* ie les ay trouvées mangeant & beuvant, *au gerondif, nonobſtant l'equivoque, qui eſt oſté par le ſens, & ne peut meſme eſtre rapporté à* ie, *qu'en luy faiſant violence, parce que* mangeant & beuvant *eſtant proches de* trouvées, *ſe doivent rapporter naturellement à* trouvées, *pluſtoſt qu'à* ie, *qui en eſt fort eſloigné.*

Mais on objecte que lon dit changeante, concluante, effrayante, remuante, *& une infinité d'autres de cete ſorte : donc le participe actif, comme* changeant, concluant, effrayant, remuant, *&c. a ſon feminin.*

On reſpond que tout participe actif & paſſif doit eſtre conſideré en deux façons, ou comme adjectif & participe tout enſemble, ou comme adjectif ſeulement. Or il n'eſt jamais participe au feminin, au moins de bel Vſage, mais ſeulement adjectif, quoy que lon confeſſe qu'il vient du participe. Car s'il eſtoit participe au feminin, il regiroit ſans doute le meſme cas que regit le

verbe, dont il eſt participe, comme il fait au maſculin: par exemple, on dit fort bien, ie les ay trouvés mangeans des confitures, beuvans de la limonade: *mais on ne dira jamais en parlant de femmes*, ie les ay trouvées mangeantes des confitures, & beuvantes de la limonade, *ny* ayantes le verre à la main, *comme nous auons* dit.

Que ſi on replique qu'il y a pluſieurs de ces feminins qui regiſſent le meſme cas que leurs verbes, comme ces eſtoffes ne ſont pas fort belles, ny approchantes de celles que ie vis hier: *&* ſon humeur eſt tellement repugnante à la mienne, que &c. *Car le verbe* approcher *regit* de, *comme* il n'approche pas de la vertu d'vn tel, *& le verbe* repugner *regit* à, *comme* cela repugne à mon humeur, *& ainſi d'vn grand nombre d'autres. On reſpond, qu'il ne s'enſuit pas pour cela qu'*approchantes, repugnantes, *& leurs ſemblables ſoient participes: parce qu'il y a pluſieurs noms adjectifs, & particulierement les verbaux, c'eſt à dire, ceux qui ſont formés des verbes, qui gardent le meſme regime des verbes, dont ils ſont formés, ou dont ils approchent, quoy qu'ils ne ſoient pas participes, & qu'ils n'en ayent aucune marque: comme par exemple,* libre, vuide, conforme, ſemblable, &c. *Car on dira* libre de tous ſoins, libre de faire, ou *de ne* pas faire: vuide d'argent, vuide de tous ſoins, conforme *ou* ſemblable à ſon modele: *qui ſont des regimes des verbes, d'où ils viennent, ou dont ils approchent.*

Il

Il y en a pourtant qui ſouſtiennent que ce participe actif feminin ne doit pas eſtre entierement banni de noſtre langue, quoy que neantmoins ils demeurent d'accord que l'vſage en eſt tres-rare, & que le gerondif mis en ſa place ſera meilleur ſans comparaiſon. Quand on leur accorderoit ce participe feminin de la façon qu'ils le propoſent, il me ſemble qu'il n'y auroit guere à dire entre ces deux propoſitions, qu'il n'eſt point du tout de la langue, *ou* qu'il en eſt de ſorte, que l'vſage en eſt tres-rare, & qu'encore en ce cas-là le gerondif eſt beaucoup meilleur. *Voicy l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien (diſent-ils)* cete femme eſt ſi preſſante & ſi examinante toutes choſes. *Or* examinante *en cet exemple ne peut eſtre que participe, puis qu'il regit aprez ſoy le meſme cas que le verbe, qui eſt (comme nous avons dit) la marque infaillible du participe. On reſpond premierement que l'vſage n'eſt pas de parler ainſi, & que lon dira pluſtoſt* cete femme eſt ſi preſſante, & examine tellement toutes choſes. *Secondement, on ne demeure pas d'accord, que cela ſoit bien dit, & tous ceux à qui ie l'ay demandé, & qui en ſont bons juges, condamnent abſolument cete façon de parler.*

Voicy vn exemple contraire, qui le ſera voir encore plus clairement par la comparaiſon du participe maſculin avec le participe feminin, ce ſont tous argumens concluans vne meſme choſe. *Cela eſt fort bien dit, &* concluans *icy eſt participe: mais* ce ſont toutes raiſons concluantes vne meſme choſe, *ce ſera fort*

mal dit : & l'vſage eſt de ſe ſervir du gerondif, & de dire ce ſont toutes raiſons concluant vne meſme choſe ; *ou, ce qui ſeroit beaucoup mieux,* ce ſont toutes raiſons qui concluent vne meſme choſe. *Car c'eſt avec ce pronom relatif, que noſtre langue ſupplée au defaut du participe actif feminin, comme il ſe voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, & en celuy-cy encore,* ie les ay trouvées qui mangeoient & beuvoient, *& ainſi en tous les autres.*

Ce n'eſt pas que de dire, ce ſont toutes raiſons concluantes, *ne ſoit tres-bien dit : parce que là il eſt adjectif, & l'vſage parle ainſi : mais ſi on penſe en faire vn participe qui regiſſe le nom, comme ſon verbe, & dire* ce ſont toutes raiſons concluantes vne meſme choſe, *il ne vaut rien.*

*Il reſte à parler d'*eſtant, *quand il n'eſt pas auxiliaire. La plus part tiennent qu'il n'eſt iamais participe, & touſiours gerondif, & qu'ainſi il faut dire par exemple, les François* eſtant devant Perpignan, *& non pas* eſtans. *Quelques-vns au contraire eſtiment qu'*eſtans *ſe peut dire comme participe, quoy qu'ils ne nient pas qu'*eſtant, *comme gerondif, n'y ſoit bon auſſi. De meſme ils ſouſtiennent que l'vn & l'autre eſt bien dit,* les ſoldats eſtans ſur le point, *&* eſtant ſur le point. *Que ſi cela eſt vray, au moins il n'a lieu qu'au cas de ces exemples : car* eſtant *ne peut eſtre employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxiliaire, lors qu'il eſt joint au participe paſſif, par exemple,* eſtant aſſeuré : *ou comme verbe ſubſtantif regiſſant vn nom aprez ſoy,*

par exemple, eſtant malade : *ou ſans participe, & ſans nom; comme* eſtant ſur le point. *Quand il eſt auxiliaire, nous avons deſia fait voir qu'il ne peut eſtre que gerondif. Quand il regit vn nom, il eſt auſſi gerondif, & il n'eſt pas beſoin de dire* eſtans, *pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque aſſez, comme lors que lon dit* eſtant malades, *l's de malades monſtre bien qu'il eſt pluriel ſans mettre* eſtans. *Il n'y a donc qu'vn ſeul cas, où lon puiſſe mettre* eſtans, *qui eſt lors qu'il n'a point de nom, ny de participe aprez ſoy, comme quand on dit,* eſtant ſur le point. *Pour moy, je le trouve bon: parce qu'il ſert touſiours à eſloigner l'equïvoque qui ſe peut rencontrer entre le pluriel & le ſingulier : mais quand il ne fera point d'equivoque j'aimerois mieux dire* eſtant *au gerondif.*

Au moins il eſt bien certain qu' eſtant *participe n'a point de feminin, & que jamais on n'a dit* eſtante, *non plus qu'* aiante *au feminin : ce qui n'eſt pas vn petit indice que les participes actifs naturellement n'ont point de feminin, & que tous les feminins que nous voyons tires de ces participes ſont purement adjectifs, & ne tiennent rien de la nature des participes actifs que leur formation.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt fort curieuſe & fort vtile. Neantmoins ie diray ſous le reſpect de l'Auteur que lon y peut obſerver pluſieurs erreurs &.

absurditez insoustenables. La I. est en ce qu'ayãt donné à sa Remarque cete inscription, *Des participes actifs*, il debute en ces termes: *Il faut commencer par les verbes auxiliaires* avoir *&* estre: comme s'ils estoient actifs: car en effect ils ne sont ny actifs ny passifs, en cete qualité d'auxiliaires, c'est à dire, entant que joints aux preterits passifs des autres verbes: & singulierement *estre* est tousiours verbe substantif vnique en nostre langue, comme *esse* en la Latine: mais la Greque en a deux εἶναι, & γενέσθαι. Quant à *avoir*, si nous le considerons sepaté du preterit passif auquel il est auxiliaire & concourant en l'expression qu'ils produisent ensemble, il peut estre actif. Par exemple, *i'ay pere & mere; nous avons des forces: vous auez des richesses, des amis &c.*

La II. faute est en ce qu'il soustient qu'aiant & *estant* sont tousiours Gerondits, & jamais Participes. Il fonde cete assertion sur deux raisons. L'vne, qu'ils sont indeclinables, & invariables tant au nombre singulier qu'au pluriel, sans distinguer le masculin du feminin: comme *le Roy estant venu à Lyon: la Reyne aiant visité les Eglises: les Anglois estant armés contre leur Roy: les armees estant en presence.* L'autre raison est prise de l'exemple des autres langues vulgaires, & mesmes de l'Italienne & de l'Espagnole, qui se servent des Gerondifs en telles locutions.

Quant à la premiere raison elle conclud

fort bien que ces termes *aiant* & *eſtant*, ſont invariables en ces phraſes-là : mais il ne s'enſuit pas pourtant qu'ils ſoient Gerondifs : dautant que par meſme raiſon lon pourroit dire qu'vn participe paſſif devant vn infinitif ſeroit Gerondif, parce qu'il y eſt indeclinable . comme il le monſtrera luy-meſme en la Remarque ſuyuante. Par exemple, *les bateaux que i'ay fait aborder : la letre que i'ay fait rendre :* & neantmoins ce mot *fait* demeurant ainſi indeclinable ne laiſſe pas d'eſtre touſiours Participe. Pour *l'exemple des* autres *langues vulgaires, il ne peut point eſtre tiré en conſequence* pour la noſtre ioint que quand on accorderoit qu'*aiant* & *eſtant*, comme auxiliaires, ſont indeclinables, il eſt aſſez evident que hors de cete conſideration ils ſont variables, du moins au maſculin : comme en ces locutions : *le Roy eſtant devant Perpignan : les François eſtans les plus forts.* Que ſi nous ne pouvons pas dire, *eſtante, eſtantes, ayante & ayantes, au feminin*, C'eſt vn defaut en noſtre langue : *comme és autres vulgaires* : & meſmes en la Latine pour le participe *ens*, & non pas pour *habens*.

Voicy encore vne claire & evidente diſtinction & difference entre les Participes & les Gerondifs dans noſtre langue : c'eſt que tous nos Gerondifs ont au devant d'eux cete particule *en* expreſſe ou tacite. Par exemple, *en diſcourant, en mangeant, en combatant, &c.* Mais les Participes n'admettent nullement la meſme particule, ſi ce n'eſt par cela-

tion à quelque autre terme precedent : comme, *il receut vn affront, & en voulant tirer raison, il fut batu.* Il eſt aiſé à voir qu'*en* ſe rapporte icy à affront, & non pas au Participe *voulant*. Quand donc *eſtant* & *aiant* admettront la particule *en* au devant d'eux, ils ſeront vrayement Gerondifs : & quand elle ne s'y aiuſtera pas, ils ſeront Participes.

III. Il y a *auſſi* de l'abſurdité en ce que noſtre Auteur eſcrit ſur ce ſuiet, que la façon de parler des langues vulgaires par le Gerondif auec le Participe (comme de l'Italienne, *havendo viſto, eſſendo coſtretti* : & de l'Eſpagnole, *haviendo visto, ſiendo forcados*) eſt incognuë à la langue Greque & à la Latine : parce que la Greque n'a point de Gerondif : & cete propoſition eſt auſſi abſurde que de dire que le lion ne ſe ſert point de ſes ailes, où vn brochet de ſes piés. Il ſuffiſoit donc de dire, que la Latine ne s'en ſert pas, quoy qu'elle ait trois ſortes de Gerondifs, comme *amandi, amando, amandum*, qui ſignifient, *d'aimer, en aimant, il faut aimer.* La Françoiſe n'en a qu'vn qui reſpond au ſecond de la Latine : comme *amando, legendo, edendo*, c'eſt à dire, *en aimant, en liſant, en mangeant.*

IV. Voicy encore vne erreur en Grammaire, en ce que noſtre Auteur inſiſtant à vouloir faire paſſer les Participes feminins pour purement & ſimplement adiectifs, avance cete diſtinction. *Les Participes* (dit-il) *tant adiectifs que paſſifs peuvent eſtre conſiderés comme Participes & adjectifs tout enſemble, ou comme adjectifs ſeulement : les maſculins ſont*

ne. C'eſt vn mot conſacré à ce ſeul vſage, où il eſt ſer-

de la premiere condition, & les feminins de l'autre. Il ne se peut dire rien de plus absurde : veu que les Participes cessent d'estre Participes, s'ils ne sont que simples adiectifs. Car c'est destruire l'essençe du Participe, qui consiste à tenir de la nature du verbe & de celle de l'adiectif tout ensemble, comme le mot le signifie. Il tient de celle du verbe, en ce qu'il marque temps present, ou passé, ou futur : Ainsi *aimant* marque vn temps present : *aimé* vn temps passé, & en quelque sens le present : & en Latin *amandus*, c'est à dire *qui sera*, ou *doit estre aimé*, marque le futur ou à venir, mais nostre langue est defectueuse en ce troisiesme. Le Participe tient aussi de l'adjectif entant qu'il est declinable & variable en genres & en nombres. Mais le pur & simple Adjectif ne marquant iamais distinction de temps, ne peut estre aussi pris iamais pour Participe.

V. Cete absurdité est suyvie d'vne autre dans la mesme Remarque : à sçavoir qu'vn mesme mot soit seulement adjectif au feminin, & neantmoins qu'il soit participe au masculin ? Cete proposition, dis ie, est erronnée & absurde puis-que l'Adjectif & le Participe considerés separément sont differens en nature & essence, & constituent deux diverses parties d'Oraison differentes & repugnantes : comme deux especes *d'oiseau*. Par exemple, *l'Aigle & le Vautour*, ne peuvent iamais se confondre l'vn avec l'autre. C'est icy trop arresté. Passons à l'vsage des Participes passifs.

est assez difficile d'en faire vne regle generale. Voi-

Page 175. De l'vſage des Participes paſſifs dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoiſe il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Ie dis, de plus important, *à cauſe du frequent vſage des participes dans les preterits, &* de plus ignoré: *parce qu'vne infinité de gens y manquent. Ne laiſſons rien à dire en ce ſujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent eſtre employez, mais par ordre. Notez que participes & preterits ne ſont icy qu'vne meſme choſe.*

Premierement le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand ie dis, i'ay receu vos letres: *alors* receu, *qui eſt le Participe, eſt indeclinable, & voilà le premier vſage où perſonne ne manque. Qui a iamais dit* i'ay receues vos letres, *comme diſent les Italiens depuis peu* ho ricieute la voſtre letteré.

Son ſecond vſage eſt, quand le nom va devant le Preterit, comme quand ie dis, les letres que i'ay receuës: *car alors il faut dire*, que i'ay receuës, *à peine de faire vn ſoleciſme. Cela eſt paſſé en regle de Grammaire, non ſeulement auiourd'huy, mais du temps meſmes d'Amyot, qui l'obſerve inviolablement, comme on faiſoit deſia du temps & avant le temps de Marot, qui en a fait cete Epigramme à ſes diſciples,*

Enfans oyez vne leçon;
Noſtre langue a cete façon,

Que

Quanty en vsage parmy les Escrivains. Neant-
moins vn des plus celebres a escrit, par sus tout i'admi-

Que le terme qui va devant
Volontiers regit le suyvant.
Les vieux exemples ie suivray
Pour le mieux : car à dire vray
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit, *m'amour vous ay donnée*,
Voilà la force que possede
Le feminin, quand il precede.
Or prouveray par bons tesmoins,
Que tous pluriels n'en font pas moins.
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits :
Faut dire en paroles parfaites
Dieu en ce monde les a faites :
Ne nous a fait pareillement,
Mais nous a faits tout rondement.
L'Italien, dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langage a ainsi basti,
En disant *Dio noi a fatti*, *&c.*

Neantmoins ie m'estonne de plusieurs Auteurs modernes, qui faisant profession de bien escrire, ne laissent pas de commettre cete faute.

En troisiesme lieu, le preterit peut estre placé entre deux noms : comme les habitans nous ont rendu maistres de la ville. *Car* ont rendu *est vn preterit situé entre deux noms à sçavoir* nous *(que i'appelle nom, quoy qu'il soit pronom, parce que cela n'importe)* & maistres *qu'il regit tous deux à l'accusatif. Alors le*

nir, ſans neantmoins condamner ceux qui en vſent.

participe eſt indeclinable, & il faut dire nous ont rendu maiſtres, non pas rendus, comme on devroit dire ſelon le ſecond vſage que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne ſommes pas icy dans les termes de ce ſecond vſage, où nous n'avons conſideré le preterit apres le nom, que lors que le ſens finiſſoit avec le preterit: au lieu qu'icy le preterit ont rendu, ne finit pas la periode, ny le ſens, car il y a encore aprez maiſtres de la ville. C'eſt pourquoy l'vſage du preterit eſtant different, il ſe gouverne d'vne autre façon, & maiſtres qui le ſuit, marque aſſez le pluriel, ſans qu'il ſoit beſoin que le participe le marque encore.

En quatrieſme lieu, le preterit eſtant placé entre deux noms, le dernier eſt ou ſubſtantif comme maiſtres, dont nous venons de parler: ou adiectif, qui fait le quatrieſme vſage: Par exemple, le commerce nous a rendu puiſſans, & ſi nous parlons d'vne ville, le commerce l'a rendu puiſſante. Car en ces exemples il eſt indeclinable, & ne ſuit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquieſme vſage eſt quand le preterit eſt paſſif (car iuſqu'icy aux quatre premiers vſages nous l'avons touſiours conſideré comme actif:) Par exemple, nous nous ſommes rendus maiſtres, ou rendus puiſſans: alors il faut dire rendus, & non pas rendu: ce participe dans le preterit paſſif n'eſtant plus indeclinable: mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le ſuyvent.

Cete regle qui diſtingue les actifs & les paſſifs eſt fort belle, & ie la tiens d'vn de mes amis, qui l'a appriſe de

vne. *La premiere eſt que ces mots* des plus belles

M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que ſi lon objecte que M. de Malherbe luy-meſme ne l'a pas touſiours obſervée, c'eſt ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-meſme n'y prenoit pas touſiours garde, ou pluſtoſt qu'il n'a fait cete Remarque, comme dit encore cet amy, qu'à la fin de ſes iours, & aprez l'impreſſiõ de ſes œuvres.

Il y a pourtant vne exception, quand aprez le preterit paſſif il y a vn participe paſſif, comme en cet exemple de M. de Malherbe, la deſobeïſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point de l'inſolence: *car il faut dire* s'eſt trouvé montée, *& non pas* s'eſt trouvée montée. *Et que lon ne croye pas que ce ſoit à cauſe de la cácophonie, que feroient ces deux mots* trouvée montée: *car quand au lieu de* montée *il y auroit vne autre terminaiſon, comme* guerie, *il le faudroit dire de meſme: Par exemple*, elle s'eſt trouvé guerie tout à coup, *& non pas* trouvée guere.

Son ſixieſme vſage eſt quand les preteritis actifs ou paſſifs, au lieu d'vn nom ont vn verbe en ſuite: car alors ils ſont touſiours indeclinables ſans exception, comme ſi ie parle d'vne fille ie diray ie l'ay fait peindre, *& non pas* ie l'ay faite peindre, *&* elle s'eſt fait peindre, *& non pas* elle s'eſt faite peindre. *De meſme au pluriel*, ie les ay fait peindre, ils ſe ſont fait peindre, *& iamais* faite *ny* faits peindre. *Monſieur de Malherbe dit, parlant à vne femme*, le mauvais eſtat où ie vous ay veu partir, *non* veuë partir: *& peu de lignes aprez*, iuſques icy vous euſſiez moins fait, que ce que ie vous ay veu faire.

Et en vn autre endroit, la Reyne la plus accomplie que nous euſſions iamais veu ſeoir dans le throſne des fleurs de Lys, *non* veuë ſeoir.

Ce meſme vſage s'eſtend encore aux phraſes, où entre le preterit & le verbe infinitif qui ſuit, il y a quelque mot, comme c'eſt vne eſpece de fortification que i'ay appris à faire en toutes ſortes de places, *& non pas* que i'ay appriſe à faire. *La raiſon de cela, que nous avons deſia touchée, eſt qu'il faut aller en ces ſortes de phraſes, iuſqu'au dernier mot qui termine le ſens, & par conſequent que c'eſt touſiours le dernier mot des phraſes entieres, qui a rapport au ſubſtantif precedent, & non pas le participe, qui eſt entre deux, ſi ce n'eſt au preterit paſſif, où nous avons donné l'exemple,* nous nous ſommes rendus maiſtres, *ou* nous nous sómes rendus capables. *Car ſelon la raiſon que ie viens de rendre, il faudroit dire auſſi*, nous nous ſommes rendu maiſtres, nous nous ſommes rendu capables *& non pas* rendus. *C'eſt pourquoy force gens n'admettent pas la difference de M. de Malherbe, pour cete ſeule raiſon, qu'ils croyent avoir lieu par tout.*

Voilà tout ce que j'ay creu pouvoir dire ſur ce ſujet: mais pour rendre la choſe plus claire & plus intelligible, il me ſemble à propos de mettre de ſuite tous les exemples des divers vſages, & de marquer ceux où tout le monde eſt d'accord, & ceux où les vns ſont d'vne opinion, les autres d'vne autre.

I. I'ay receu vos letres.

II. Les letres que i'ay receües.

III. Les habitás nous ont rédu maiſtres de la ville.
IV. Le commerce (*parlant d'vne ville*) l'a rendu puiſſante.
V. Nous nous ſommes rendus maiſtres.
VI. Nous nous ſommes rendus puiſſans.
VII. La deſobeïſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point.
IIX. Ie l'ay fait peindre; ie les ay fait peindre.
IX. Elle s'eſt fait peindre: ils ſe ſont fait peindre.
X. C'eſt vne fortification que i'ay appris à faire.

Le premier & le ſecond exemple ſont ſans contredit. Le troiſieſme, quatrieſme, cinquieſme, ſixieſme, & ſeptieſme, ſont conteſtés : mais la plus commune & la plus ſaine opinion eſt pour eux. Le huitieſme, neufvieſme, & dixieſme, ne reçoivent point de difficulté : toute la Cour & tous nos bons Auteurs en vſent ainſi.

OBSERVATION.

LEs regles que noſtre Auteur donne icy touchant l'vſage des Participes paſſifs dans les Preterits, ſont fort belles, curieuſes & vtiles, & meſmes appuyées d'vn plus fort raiſonnement que celles de la Remarque precedente touchant les Participes actifs. Toutefois il y en a quelques vnes, où ie trouve plus de ſubtilité & de delicateſſe que de raiſon. I'eſtime donc que

les deux premieres ſont generalement receües dans l'vſage, conformement aux deux exemples qu'il en propoſe : *I'ay receu vos letres : Les letres que i'ay receües.*

La III. IV. V. & VI, qu'il accorde eſtre debatuës & combatuës, me ſemblent apporter trop degehenne au langage: & ie ne trouve pas eſtrange que ceux-là meſmes, qui les ont introduites (ainſi que la Remarque le teſmoigne) ne les aient pas touſiours obſervées. La III. donques declarée en cet exemple, *les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville*, ne me ſemble pas ſi naïve ny ſi reguliere, que celle qui fait accorder le participe avec les noms & les pronoms precedens, en diſant, *les habitans nous ont rendus maiſtres de la ville*. La difficulté ſeroit plus grãde au genre feminin. Par exemple, *les habitans ont rendu les armes du Roy maiſtreſſes de la ville*. Neantmoins, quoy cete locution ſoit fort rude, ie la prefererois touſiours à cete autre qui eſt incongrue par vn manifeſte ſolecifme, *les habitans ont rendu les armes du Roy maiſtres de la ville*. Et bien que ie ne voudrois pas me ſervir de l'vne ny de l'autre, ie condamnerois abſolûment la derniere. Car d'alleguer icy qu'en diſant *ont rendu maiſtres les armes du Roy* : ce participe *rendu* eſt indeclinable, c'eſt vne exception Chimerique, comme il a eſté dit d'*aiant* & d'*eſtant* en la Remarque precedente. Auſſi y a-t-il des locutions au feminin de pareille conſtru-

ction, fort elegantes & ſans nulle rudeſſe, comme *les fideles habitans ont rendu les armes du Roy victorieuſes des rebelles*: mais l'incongruité & irregularité paroiſtroit touſiours avec le maſculin, en diſant *les fideles habitans ont rendu les armes du Roy victorieux des rebelles.*

La meſme obſeruation eſt pour la IV. regle ſur ces exemples, *le commerce l'a rendu puiſſante*, parlant d'vne ville: *& le commerce nous a rendu puiſſans.* Car ie nie abſolûment que *rendu* y ſoit indeclinable: & ſouſtiens qu'il eſt variable & pour les genres & pour les nombres. Et partant qu'il faut dire & eſcrire netement & regulierement: *le commerce l'a renduë puiſſante*, parlant d'vne ville: & *le commerce les a rendus puiſſans*, parlant des habitans.

La diſtinction que noſtre Auteur apporte touchant la V. regle, ne me ſemble nullement conſiderable, à ſçavoir que *quand aprez le preterit paſſif, il y a vn autre participe paſſif, le preterit eſt indeclinable*: comme (dit-il) en cet exemple de M. de Malherbe: *la deſobeiſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point de l'inſolence*: & tient qu'il ne faut pas dire *s'eſt trouvée montée.* Mais ie luy ſouſtiens encore que cete locution de Malherbe eſt irreguliere: & que bien que l'autre ſoit vn peu rude par la rencontre de ces deux mots trouvee *montée*, elle a neantmoins cet avantage qu'elle eſt congruë & reguliere en ſa conſtruction. Le Contre-

tenant les condamnant toutes deux croit qu'il faut dire, *la desobeïssance s'est trouvée avoir monté.* Mais cete troisiesme locution, quoy que congruë, *me semble avoir aussi de la rudesse:* de sorte que j'aimerois mieux dire, *la desobeïssance estoit montée à un si haut degré d'insolence.*

Pour le regard de la regle VI. j'en approuve l'vsage en tous les exemples proposés en la Remarque.

Page 492. chiffre 2. Belle & curieuse remarque à la Regle des preterits participes.

I'Ay fait vne Remarque bien ample sur les preterits participes, où ie croyois avoir traité de tous les vsages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en faut servir: car c'est vne des choses de toute nostre Grammaire que lon sçait le moins, & dont mesmes les plus sçavans ne conviennent pas, si ce n'est aux vsages que nous avons marqués comme indubitables parmy eux. Mais i'ay oublié vne des façons d'employer ces preterits participes. C'est quand le nominatif, qui regit le preterit participe, ne va pas devant ce preterit, mais aprez. Par exemple, la peine que m'a donné cete affaire, ou que m'a donnée cete affaire. *La regle generale, comme nous avons fait voir en la Remarque alleguée, est que la preterit participe mis aprez le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre, & son nombre: com-*

me

me la letre que j'ay receüe, *& non pas* que j'ay receu: *parce que le ſubſtantif* letre *eſtant devant le preterit participe* receüe, *il faut que ce preterit ſe rapporte au genre du ſubſtantif precedent. Que ſi le ſubſtantif eſtoit aprez, il faudroit dire* j'ay receu la letre, *& non pas j'ay receuë la letre. Ainſi pour le nombre, il faut dire,* les maux qu'il a faits, *& non pas* les maux qu'il a fait. *Neantmoins voicy vne exception à cete regle: car encore que le ſubſtantif ſoit devant, & le participe preterit aprez en cet exemple,* la peine que m'a donné cete affaire, *ſi eſt-ce qu'à cauſe que le nominatif qui regit le verbe, eſt aprez le verbe, ce preterit n'eſt point ſujet au genre ny au nombre du preterit qui le precede: & il faut dire,* la peine que m'a donné cete affaire, *& non pas* la peine que m'a donnée. *De meſme au pluriel,* les ſoins que m'a donné cete affaire, les inquietudes que m'a donné cete affaire: *& non pas,* les ſoins que m'a donnés, *ny* les inquietudes que m'a données. *Il faut donc ajouſter à la regle generale, que* le nominatif qui regit le verbe ſoit devant le verbe, & non pas aprez.

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt certainement & belle & curieuſe, ainſi que dit noſtre Auteur, mais ie trouve qu'elle eſt mal conceüe en deux choſes. L'vne eſt qu'il la produit comme vne exception de la regle generale contenuë en la Remar-

que precedente en ces termes : *Le preterit participe mis aprez le ſubſtantif, auquel il ſe rapporte, ſuit ſon genre & ſon nombre.* Par exemple, *la letre que j'ay receuë*, & non pas *que j'ay receu : les maux qu'il a faits*, & non pas *qu'il a fait*. Et la pretendüe exception produite en cete Remarque eſt telle : *Quand le ſubſtantif qui regit le verbe eſt aprez le verbe, le preterit participe n'eſt point ſujet au genre ny au nombre du ſubſtantif qui le precede.* Par exemple, *la peine que m'a donné cete affaire* & non pas *donnée : les ſoins que m'a donné cete affaire, & non pas donnés : les inquietudes que m'a donné cete querele* : & non pas *données*. Les exemples meſmes font voir que ce ſont deux regles differentes : entant qu'en l'vne il n'y a qu'vn ſeul ſubſtantif, & en l'autre il y en a deux, qui font la conſtruction fort differente. L'autre erreur choque la Grammaire, en ce qu'il dit que *le ſubſtantif ſuyvant regit le verbe.* Car jamais le nom, quel qu'il ſoit, ne regit le verbe avec lequel il eſt conſtruit : au contraire il en eſt touſiours regi : comme *le Roy ordonne : la Reyne prie Dieu : les ſujets obeiſſent*. C'eſt pourquoy il faut concevoir cete nouvelle regle en la diviſant en deux chefs. L'vn eſt *tel : Quand dans vne meſme clauſe il y a deux noms ſubſtantifs, l'vn deſquels precede le preterit participe, & l'autre ſuit le verbe duquel il eſt regi : le preterit participe n'eſt point aſſujeti au genre ny au nombre du ſubſtantif qui le precede : mais ſe tient invariable :* ainſi que lon peut voir dans les exéples propoſes. L'au-

lu, *mais il a failli : comme il a failli à me bleſſer, &*

tre chef de cete regle est ainsi conceu : *Mais si le substantif regi par le verbe est mis devant le mesme verbe qui le regit (comme s'est sa place naturelle) le preterit participe s'accommode au genre & au nombre du substantif qui le precede* : comme, en nous servant des mesmes exemples, *la peine que cete affaire m'a donnée, les soins que cete affaire m'a donnés : les inquietudes que cete querele m'a données* : & non pas donné. Cete Remarque conceüe en ces termes est manifestement mieux ordonnée & mieux esclaircie qu'en la Remarque.

Page 187. Si dans vne mesme periode on peut mettre deux Participes, ou deux Gerondifs, sans la Conjonction &.

PAr *exemple*, l'aiant trouvé fort malade j'ay plustost appellé le Confesseur que le Medecin, aimant plus son ame que son corps. *Ie dis que dans les termes de la question, on ne peut pas mettre ny deux participes, ny deux gerondifs : mais que l'vn est gerondif, & l'autre participe. Ce qui se peut fort bien faire, & dont on ne se sçauroit passer dans le stile historique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné*, ayant trouvé *est le gerondif : car jamais* aiant *n'est employé avec le participe passif, qu'il ne soit gerondif : &* aimant *est le participe : tellement que si i'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'eusse dit*, l'ayant

la Grammaire *à tout le moins en escrivant*. Voiez cy-

trouvé fort malade, nous avons pluſtoſt aplé le Confeſſeur que le Medecin ; *il euſt fallu mettre* aymans (*avec une* s) plus ſon ame que ſon corps. *Car les participes ont ſingulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'eſt ainſi qu'en a uſé M.* Coeffeteau, la choſe (*dit-il*) paſſa ſi avant que les vainqueurs aiant rencontré la litiere d'Auguſte, croyans qu'il fuſt dedans, la fauſſerent. *Il dit encore en un autre lieu*, dont Auguſte ayant eſté adverti, ſe reſolut ainſi malade qu'il eſtoit de ſe faire porter à l'armée, craignant que durant ſon abſence Antoine ne hazardaſt la bataille. *Tous les Hiſtoriens en ſont pleins : & lon ne ſçauroit, comme j'ay dit, faire de narration ſans cela. En faiſant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'eſt point vicieuſe, & la conſtruction n'a pas beſoin d'eſtre liée par la conjonctive &, mais ſans cela elle ne pourroit ſubſiſter.*

OBSERVATION.

CEte Remarque ne ſert qu'à gehenner les apprentifs de noſtre langue: & n'eſt fondée que ſur de faux principes. Car (quoy qu'en diſe noſtre Auteur) dans les trois exemples icy propoſés *aiant* eſt pluſtoſt Participe que Gerondif, par les raiſons cy devant deduites en l'obſervation ſur la penultieſme Remarque: & en ce ſens il faut mettre *aians*, & non pas *aiant* au ſecond exemple,

une choſe, quand on s'en peut aſſeurer. Il y a encore une

afin de l'accorder avec le pronom *nous*, qui ſuit. Mais ſuppoſé meſmes qu'en ces trois exemples, & en tous les autres ſemblables que lon pourroit donner, *aiant* ſoit Gerondif, & que l'autre terme ſoit Participe, la Conjonction *&*, s'y trouvera touſiours vtile, & quelquefois neceſſaire, ſi elle y eſt placée comme il faut. Preuve au I. Exemple: *L'aiant trouvé fort malade, & aimant plus ſon ame que ſon corps, i'ay pluſtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin.* Ainſi au II. *La choſe paſſa ſi avant que les vainqueurs aians rencontré la litiere d'Auguſte, & croyans qu'il fût dedans la faucerent.* De meſme au III. *Dont Auguſte aiant eſté adverty ſe reſolut, ainſi malade qu'il eſtoit, de ſe faire porter à l'armée.*

Apres tout il eſt fort indifferent de tenir que l'vn de ces termes-là ſoit Gerondif, & l'autre Participe, ou tous deux Gerondifs, ou tous deux participes, *& qu'on les lie par la conjonction* &, *ou qu'on l'omette. Toutefois ſi on y prend bien garde, elle n'y eſt pas inutile.*

Page 537. *Pas* pour *Paſſage.*

IL *n'eſt pas permis de dire* pas *pour* paſſage, *que pour exprimer quelque deſtroit de mõtagne, ou quelque paſſage difficile, comme* le Pas de Suze, *tant de l'ancienne* Suze, *que de celle des Alpes, & d'vne infinité d'autres deſtroits, que lõ appelle* Pas: gaigner le pas de la móta-

cellente que la croyent ceux qui en penſent orner leur lan-

gne. C'eſt vn mot conſacré à ce ſeul vſage, où il eſt ſi excellent, que ce ne ſeroit pas bien ny proprement parler, que de n'en vſer point, & de vouloir dire passage, *pluſtoſt que* pas. Le Pas des Termopyles.

OBSERVATION.

PAſſage pour *pas* n'eſt pas abſolûment mauvais, comme noſtre Auteur ſe l'imagine : car on dit fort bien *le Paſſage des Alpes*, & meſmes *le Paſſage du Mont Olympe : mais quand il eſt queſtion de marquer vn deſtroit particulier de certaine montagne : on dit* mieux *le pas* que *le paſſage*, comme *le pas de Suze*, *le pas des Termopyles*, contre le ſentiment de ſon Antagoniſte.

Page 405. Pas & Point.

CEs particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou miſes là où elles ne doivent pas eſtre, rendent vne phraſe fort vicieuſe. Par exemple, ſi lon dit, pour ne vous ennuyer, ie ne ſeray pas long : *comme parlent & eſcrivent preſque tous ceux de delà Loire, c'eſt tres-mal parler : il faut dire,* pour ne vous point ennuyer : *& ſi lon dit,* il fera plus qu'il ne promet pas, *ce n'eſt pas encore bien parler : car il faut oſter* pas, *& dire* il fera plus qu'il ne promet. *Or de ſçavoir abſolûment quand il faut le mettre, ou ne le mettre pas, il*

gnoiſſent aux bonnes figures, & aux belles manieres de

eſt aſſez difficile d'en faire vne regle generale. Voicy ce que i'en ay remarqué.

On ne met iamais ny pas, *ny* point *devant les deux* ny : *Par exemple, on dit,* il ne faut eſtre ny avare ny prodigue : *& non pas,* il ne faut pas eſtre, *ou* il ne faut point eſtre ny avare, ny prodigue.

On ne les met auſſi iamais devant le que, *qui s'exprime par* niſi *en Latin, & par* ſinon *en François. Exemple,* ie ne feray que ce qu'il luy plaira, *on voit bien que ce* que *ſe reſout par* niſi, *par* ſinon que, *comme ſi ie diſois,* ie ne feray ſinon ce qu'il luy plaira : ie n'ay eſté qu'vne fois à Rome : ie ne ioüe qu'avec des gens de bien : ie ne mange qu'vne fois le iour. *On voit qu'en tous ces exemples le* que *vaut autant à dire que* ſinon que, *& ie n'ay point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cete regle. Mais cela ſe doit entendre, comme i'ay dit, devant le* que, *qui ſignifie* ſinon que : *parce que cela n'eſt pas vray devant les autres* que, *qui ſignifient autre choſe : comme par exemple, on dira fort bien,* ie ne penſe pas que vous le faciez : ie ne veux pas dire que vous ayez tort : ie ne blaſme pas ce que i'ignore.

On ne le met point encore devant iamais : *comme* il ne ſera iamais ſi meſchant qu'il a eſté.

Ny devant plus : *comme* ie ne feray plus comme i'ay fait. *Ny aprez* plus, *ſi vne negative ſuit : comme* il a eſté plus riche que n'a eſté celuy qui, *&c. Ie parle de* plus, *& non pas de* non plus, *qui n'eſt pas de meſme : car on dit fort bien,* ie ne veux pas non plus que vous alliez là.

OBSERVATION

On ne les met point auſſi devant aucun *ou* nul : *comme* il ne fait aucun mal : il ne fait nul mal : *Ny devant* rien, *comme* il ne peut rien faire, il ne veut rien faire.

Les raiſons que lon pourroit rendre de cela (car les Regles ont quelquefois des raiſons, & quelquefois n'en ont point) ſeroient, ce me ſemble, que les deux ny, iamais, rien, nul, aucun, *nient aſſez d'eux-meſmes, ſans y adiouſter ny* pas *ny* point, *& que le* que, *qui ſignifie* ſinon que, *eſtant vn mot de reſtriction, on ne nie pas abſolûment : & ainſi on ne ſe ſert ny de l'vn ny de l'autre de ces negatifs : ny devant* plus *auſſi, parce que ce mot a encore plus de vertu que* pas *ny que* point, *en ce qu'il n'exprime pas ſeulement qu'il ne fera pas vne choſe, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le paſſé.*

On ne les met pas encore devant ſans, *comme* ſans nuage, *& non pas*, ſans point de nuage, *comme l'a eſcrit vn de nos plus celebres Eſcrivains par deux fois de ſuite dans la meilleure piece qu'il ait iamais faite en proſe : en quoy il a eſté iuſtement repris de tout le monde. En cela il a ſuyvi la plus ancienne façon de parler, qui eſt abolie il y a long temps : car on diſoit autrefois* ſans point de faute, *& lon dit maintenant* ſans faute.

On ne les met point encore, ny avant que lon parle de quelque temps, ny aprez qu'on en a parlé, comme ie ne le verray de dix iours. Il y a dix iours que ie ne l'ay veu. *Et toutes les fois qu'il eſt fait mention du temps, i'ay trouvé cete regle ſans exception : ce qui procede, comme ie crois, de la meſme raiſon que i'ay alleguée à* ſinon que, *qui*

maistres *qu'il regit tous deux à l'accusatif.* *Alors le*

qui est que toutes les fois qu'il est question de temps, il y a tousiours restriction de ce mesme temps-là qui empeche que lon ne nie absolûment ce qu'ont accoustumé de faire le pas & le *point.*

On les supprime d'ordinaire avec le verbe pouvoir: *comme* il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher. *Ce n'est pas que lon ne peût dire,* il ne le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire, il ne peut pas marcher. *Mais il est incomparablement meilleur & plus elegant sans* pas.

On les supprime encore auec le verbe sçavoir, *quand il signifie* pouvoir, *comme* il ne sçauroit faire tant de chemin en vn iour, il n'eust sceu arriver plûtost. *On y pourroit mettre* pas: *mais l'autre est beaucoup meilleur.*

Et avec le verbe oser, *comme* il n'oseroit avoir fait cela: il n'oseroit dire mot. *Rarement il se dit avec* pas, *sur tout au participe, ou au gerondif: comme* n'osant luy contredire en quoy que ce fust: *mesme quand il y a vn autre Gerondif devant avec* pas: *comme* n'osant pas le flater, & n'osant luy contredire: *car si on disoit,* & n'osant pas luy contredire, *ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup.*

Au reste il est tres-difficile de donner des regles pour sçavoir quand il faut plustost dire pas *que* point: *il le faut apprendre de l'vsage, & se souvenir que* point *nie bien plus fortement que* pas.

Il y a encore cete difference entre pas *&* point, *que* point *ne se met iamais devant les noms qu'il ne soit sui-*

vi de l'article indefini de: *comme* il n'a point d'argent, il n'a point d'honneur. *C'eſt vne faute ordinaire à ceux de delà Loire*, il n'a point de l'argent, *avec l'article defini, au lieu de dire*, il n'a point d'argent: *comme ils diſent auſſi*, i'ay d'argent, *pour dire*, i'ay de l'argent. *Mais parmy ceux qui parlent le mieux, meſme à la Cour & à Paris, il y en a qui font vne faute toute contraire, & qui diſent*, il n'y a point moien, *pour dire* il n'y a point de moien, *ou* il n'y a pas moien.

Il eſt à noter qu'avec les infinitifs pas *&* point, *ont beaucoup meilleure grace eſtant mis devant qu'aprez: Par exemple*, pour ne pas tomber dans les inconveniens, *ou* pour ne point tomber dans les inconveniens, *eſt bien plus elegant que de dire* pour ne tomber pas, *ou* pour ne tomber point dans les inconveniens.

OBSERVATION.

IL y a ſi peu de perſonnes, meſmes des plus doctes, qui aient gardé iuſqu'à preſent certaine regle, ſoit en parlant ou en eſcrivant pour la difference de l'vſage de ces deux particules negatives *Pas* & *Point*, que cete Remarque qui l'a iudicieuſement diſtingué, eſt vne des plus vtiles de tout cet ouvrage. C'eſt pourquoy ie ne puis que l'approuver & loüer en tous ſes chefs, excepté en vn ſeul, où il eſt dit qu'on les ſupprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*: comme en ces exem-

fiez moins fait, que ce que ie vous ay veu faire.

ples, *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher.* Il est vray qu'il adiouste immediatemét aprez: Ce n'est pas que lon ne peût dire *il ne le peut pas faire, il ne peut pas mieux faire, il ne peut pas marcher:* mais il est incomparablement meilleur & plus elegant sans *pas.* Son Antagoniste soustient au contraire que ces locutions sont meilleures avec *pas:* & c'est aussi mon sentiment.

N'aiant à observer autre chose sur cete Remarque i'y adiousteray quatre articles touchant la difference de l'employ de ces deux petis mots, que l'Auteur n'a pas touchées. La I. que *pas* ne s'employe iamais seul, si fait bien *point.* Par exemple, si on demande, *ne veut-il pas me satisfaire?* on respondra fort bien, *point:* quoy que la demande soit faite avec *pas.*

II. Au contraire *pas* s'employe plus elegamment devant l'infinitif des verbes, que *point:* comme *ie ne le veux pas faire, ie ne le veux pas voir* est sans doute plus elegant que *ie ne le veux point faire, ie ne le veux point voir.*

III. *Pas* est pareillement plus vsité & meilleur que *point* devant *pour:* comme *ce n'est pas pour vous: cela n'est pas pour les ignorans.* Toutefois devant *pour tout,* ou *du tout, point* est mieux placé que *pas:* comme *il ne le peut point pour tout,* ou *il ne le veut point du tout.*

IV. *Pas* est encore plus en vsage que *point,* devant ces quatre mots monosyllabes, *peu, moins,*

plus, & mieux. Par exemple, *il n'a pas peu de moiens pour y parvenir : ie n'ay pas moins de puiſſance que de volonté : tu n'as pas plus de ſcience que de vertu, tu n'as pas mieux eſtudié que ton frere.*

Page 302. Peril eminent,

VOicy vn exemple de ce que l'vſage fait ſouvent contre la raiſon. Car perſonne ne doute (i'entens de ceux qui ſçauvent la langue Latine) que peril-eminent, *ne ſoit pris du Latin qui dit,* periculum imminens, *pour ſignifier la meſme choſe, & toutefois nous ne diſons pas* peril imminent, *pour eviter (comme ie crois) le mauvais ſon des trois* i, *mais* eminent, *qui ne veut nullement dire cela, ny meſmes il n'eſt pas poſſible de concevoir comme on peut donner cete epithete au* peril. *Au lieu qu'*imminent *voulant dire* vne choſe preſte à tomber ſur vne autre, *l'epithete convient fort bien au peril qui eſt ſur le point d'accabler vne perſonne. Pour cete raiſon i'ay veu vn grãd perſonnage, qui n'a iamais voulu dire autrement que* peril imminent : *mais avec le reſpect qui eſt deu à ſa memoire, il en eſt repris non ſeulement comme d'vn mot qui n'eſt pas François : mais comme d'vne erreur qui n'eſt pas pardonnable ſà qui que ce ſoit, de vouloir en matiere de langues vivantes, s'opiniaſtrer pour la raiſon contre l'vſage.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur eſt contraint d'avoüer que cete epithete eminent, ne ſignifie rien moins que ce qu'on luy fait ſignifier avec *peril*. Neantmoins il taſche d'appuyer cet abus par deux raiſons tres-legeres, l'vne, que lon a dit *peril eminent*, afin d'eviter la cacophonie de trois i qui ſe rencontrent *de ſuite en ces deux mots, à ſçavoir en ces trois* ſyllabes *il, im, mi*. L'autre eſt cete vague reſponſe, ou pluſtoſt eluſion priſe de l'abus, non pas de l'vſage, dont les Critiques de ce temps ſe ſervent ordinairement pour eſtablir leurs inventions & nouvelles modes inſouſtenables contre la raiſon. Quant à la premiere, il n'eſt perſonne ſi peu intelligente, qui ne voye bien que ſi la rencontre de trois i, en deux divers mots devoit eſtre conſiderée comme vicieuſe, elle ſeroit encore plus cõſiderable en vn ſeul mot, où il y auroit quatre i de ſuite, cõme *inimitié, infinitif*, avec d'autãt plus de raiſon *que* l'*in* des Latins ſe chãge d'ordinaire en *en* quand il eſt fait *ſi François*, ce qui n'eſt pas d'*em*. Ioint qu'en faiſant *eminent* d'*imminent* on ne change pas ſeulement *i* en *e*: mais avec cela on en retrenche vn *m*: ce qui n'eſt pluspour eviter vne cacophonie, mais vne vraye corruption du mot *imminent*. Tant s'en faut donc que je vouluſſe ſouſcrire la condamnation de nos

eſt ſous-entendu ſans qu'il ſoit beſoin de l'expri-

Critiques contre ce grand personnage, ainsi est il qualifié dans la Remarque avec suppression de son nom qui n'a iamais voulu dire que *peril imminent:* qu'au contraire ie le loüe de ce qu'il s'est roidi à le retenir & à le maintenir contre l'abus. Ie ne voudrois pas pourtant paroistre si rigide que de condamner absolûment *peril eminent*, puis qu'il est en vogue, mais laisser l'vn & l'autre à la liberté d'vn chacun, à tout le moins en parlant: car en escrivant il faut estre plus regulier.

Page 6. Personne.

CE mot a deux significations, & deux genres differens: & cete difference, pour estre ignorée de quelques vns, fait qu'ils n'osent s'en servir, & qu'ils l'evitent comme vn escueil, ne sçachant s'il le faut faire masculin, ou feminin. Il signifie donc l'homme & la femme tout ensemble, comme fait homo *en Latin: & en ce seul sens il est tousiours feminin, & a* personnes *au pluriel, se gouvernant en tout & par tout comme les autres substantifs reguliers. Par exemple,* j'ay veu la personne que vous sçauez: Il faut porter du respect aux personnes constituées en dignité: C'est vne belle personne: de mauvaises personnes. *Il signifie aussi le nemo des Latins, le* nadié *des Espagnols, & le* rissuro, *des Italiens: & ce que les vieux Gaulois disoient* nully, *c'est à dire,* nulle personne, ny hom-

damner tous les mots des choses qui sont communes aux

me ny femme. *En ce sens il est indeclinable, & n'a point proprement de genre, ny de pluriel: mais il se sert tousiours du genre masculin, à cause de la regle, qui veut que les mots indeclinables n'aiant point de genre de leur nature, s'associent tousiours d'vn adjectif masculin, comme de celuy qui est le plus noble. Par exemple, on dit* personne n'est venu, *& non pas* personne n'est venuë. *De mesmes on dira parlant à vn homme:* ie ne vois personne si heureux que vous. *& non pas,* ie ne vois personne si heureuse. *Neantmoins si lon parle à vne femme, ou d'vne femme on dira,* Ie ne vois personne si heureuse que vous, *ou* si heureuse qu'elle, *& cela se dit ainsi eu esgard* à la femme, *& non pas eu esgard* à personne, *qui en ce lieu-là n'est point feminin, comme nous avons dit, & comme il se voit clairement en l'autre exemple lors qu'en parlant à vn homme on dit,* ie ne vois personne si heureux que vous. *Que si lon parle à vne femme ou d'vne femme, sur quelque qualité qui soit en elle, & qui ne puisse pas estre en vn homme, comme par exemple, d'vne femme grosse, on est encore plus obligé d'vser du feminin, & de dire,* ie n'ay jamais veu personne si grosse qu'elle: *& si* lon *disoit* si gros qu'elle, *cela seroit estrange & ridicule. Mais aprez tout, cela n'est pas encore bien parler de dire* si grosse, *parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre langue ne se sert pas de* personne? *mais on le dit d'vne autre façon, comme* ie n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle *De mesmes vous ne direz pas à vne fille,* ie ne vois

pas doctes, mais qui ont seulement vne once de

perſonne ſi beau, *ny* ſi belle que vous: *ce n'eſt pas là ſon vſage: parce que vous tirez* perſonne *du general, pour en faire vn rapport particulier à vne fille: on dira*, ie ne vois rien de ſi beau que vous, *ou* ie ne vois point de fille ſi belle que vous. *L'vſage de* perſonne *pour* nemo *n'eſt proprement que pour les choſes qui regardent l'vn & l'autre ſexe conjointement, comme* perſonne n'a eſté faſché de ſa mort. *Icy* perſonne *comprend l'homme & la femme ſans les ſeparer, & ainſi il a le genre maſculin. Mais quand vous ſortez du general, qui comprend les deux ſexes conjointement, pour faire que perſonne ſe rapporte particulierement à vn ſexe, ou à vne perſonne ſeule, alors ce n'eſt pas le lieu d'employer* perſonne *pour* nemo.

Il y a encore vne Remarque à faire pour perſonne *de la premiere ſignification. I'ay dit qu'il eſt touſiours feminin, & que lon dit* vne perſonne, les perſonnes devotes, les perſonnes qualifiées, *& ainſi des autres: mais aprez qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſmes plus elegamment que le feminin. Par exemple, M. de Malherbe dit*, j'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'vne infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me teſmoigner le deſplaiſir qu'ils en ont eu. Qu'ils *eſt plus elegant que ne ſeroit* qu'elles: *parce que lon a eſgard à la la choſe ſignifiée, qui ſont* les hommes *en cet exemple, & non pas à la parole qui ſignifie la choſe: ce qui eſt ordinaire en toutes les langues.*

OB-

tre de ces deux mots *preſentant tant.*

OBSERVATION.

IL n'y auroit rien à obſerver ſur cete Remarque, ſi l'Auteur, pour trop deferer aux caprices de Malherbe, n'eût voulu ſur la fin faire paſſer vn ſale ſolœciſme pour vne locution elegante en cet exemple : *I'ay eu cete conſolation en mes ennuis qu'vne infinité de perſonnes qualifées ont pris la peine de me teſmoigner le deſplaiſir qu'ils en ont eu.* Car qui ne void qu'*ils*, aiant relation à *perſonnes qualifiées*, doit eſtre de meſme genre, & qu'il faut dire *elles* ? Et d'alleguer que ce relatif *ils* ſe rapporte à ce mot *hommes* ſignifié par *perſonnes*, quoy qu'il n'y ſoit pas exprimé, c'eſt vne raiſon tres-impertinente. Car ſi *perſonnes* eſt icy pris pour *hommes*, que ne diſoit-il *perſonnes qualifiés* ? & en ſuite il eût peu dire *ils*, par la relation à *hommes* ?

Page 310. Peu s'en eſt fallu.

C'*Eſt ainſi que l'vſage veut que lon parle : mais la raiſon ne le voudroit pas : elle voudroit que lon diſt* peu s'en eſt failli : *car il eſt certain qu'en ce terme* peu s'en eſt fallu, fallu *ne veut dire autre choſe que* manqué, *tout de meſme que ſi lon diſoit* peu s'en *eſt* manqué ; *comme faillir à l'infinitif veut dire* manquer. *Or eſt il que* faillir *ne fait point au preterit parfai* il a fal-

de la famille à ſon depart de Rome pour s'en al-

lu, *mais* il a failli: *comme* il a failli à me blesser, & fallu *est le preterit de l'infinitif falloir, qui n'est pas en vsage, & qui signifie en Latin* oportere: il a fallu (*dit-on*) ceder à la force: il a fallu faire cela: *mais il est arrivé à ce mot toute la mesme chose qu'à* recouvert *pour* recouvré: *& ie ne doute point que lors que lon commença à dire* peu s'en est fallu, *pour* peu s'en est failli, *les Grammairiens de ce temps-là ne fissent les mesmes exclamations & le mesme bruit qu'ont fait ceux de nostre temps quand on a dit* recouvert *pour* recouvré: *mais on a eu beau invoquer Priscien, & toutes les puissances Grammaticales, la Raison a succombé, & l'vsage est demeuré le maistre.* Communis error facit jus, *disent les Iurisconsultes. Quand deux verbes se ressemblent, il est aisé de confondre les conjugaisons, si lon n'a appris à les demesler: & pour en donner vn exemple dans le mesme verbe de* faillir, *on dit en Normandie* il faillira, il failliroit, *pour dire* il faudra, *il faudroit, qui est vne faute toute contraire à celle-cy,* peu s'en est fallu.

OBSERVATION.

SI l'ignorance a introduit cet abus (comme tous les doctes en demeurent d'accord) de dire *fallu* pour *failli* en cete locution *peu s'en est fallu,* de mesme que *recouvert* pour *recouvré:* mon sentimẽt est de ne deferer point à cet abus si manifeste contre la raison & contre les preceptes de

siste principalement en la prononciation, si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer chouse *avec* jalouse, *mais*

la Grammaire *à tout le moins en eſcrivant.* Voiez cy-aprez ce que ie diray ſur la Remarque *Recouvert & Recouvré.* Au reſte, à la regle des juriſconſultes alleguée icy, *communis error facit ius* : i'oppoſe cete autre regle, *Quæ per errorem introducta ſunt, ne vlteriùs protrahantur* : ainſi que i'ay amplement deduit ſur le Principe IX.

Page 384. Le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné.

ON diſputoit *s'il faut dire* le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné, *ou* le peu d'affection qu'il m'a teſmoignée. *Quelques vns eſtoient d'avis du ſecond, & de dire teſmoignée au ſeminin, les rapportant à* affection ; *mais la pluſ-part le condamnerent tout à fait ſouſtenant qu'il falloit dire* teſmoigné *au maſculin, qui ſe rapporte à* le peu: *& certainement il n'y en a gueres à qui ie l'aye demandé, qui n'ayent eſté de cete opinion. Il en eſt de meſme de tous les adverbes de Quantité* plus, moins, beaucoup, autant, *&c. comme* i'ay plus perdu de piſtoles en vn iour, que vous n'en auez gaigné en toute voſtre vie, *& non pas* gaignées, *parce que* gaigné *ſe rapporte à* plus, *& non pas à* piſtoles. *Il en eſt de meſme des autres, que j'ay marqués. Ceux meſmes qui croyent que* teſmoignée *ſoit bien dit, demeurent d'accord que l'autre eſt bon auſſi. C'eſt pourquoy on ne peut manquer de dire* teſmoigné : *& ce ne ſeroit pas ſagement fait de riſquer*

rer ces exemples, ſi en la queſtion propoſée le

vne chose, quand on s'en peut asseurer. Il y a encore vne raison conuainquante par laquelle il faut dire teſmoigné *& non pas* teſmoignée *que ie deduiray en vne autre Remarque dont le tiltre eſt* l'article indefini ne reçoit iamais aprez ſoy le pronom relatif, *ſous la letre. P.*

OBSERVATION.

C'*Eſt* icy introduire vne nouvelle gehenne au langage, au lieu d'y laiſſer la liberté touchant deux façons de parler indifferentes. Car ſelon la diverſe relation ou à l'adverbe *le peu*, ou au nom *affection*, on peut dire *le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné & le peu d'affection qu'il m'a teſmoignée:* parce que *teſmoigné* ſe rapporte fort bien à *le peu*, & *teſmoignée* à *affection*. Le Contre-tenant de noſtre Auteur eſt de ce ſentiment, & cenſure la concluſion de cete Remarque en ces termes, *On ne riſque rien (comme il penſe) en diſant le peu d'affection qu'il m'a* teſmoignée, *quoy qu'on diſe fort bien* teſmoigné.

Page 316. Faire piece.

C*Ete façon de parler, qui eſt ſi fort en vogue depuis quelques annees à Paris d'où elle s'eſt repanduë par toutes les provinces de la France, bien loin d'eſtre ſi ex-*

cellente que la croyent ceux qui en pensent orner leur langage, & affectent d'en vser à tous propos comme d'vn terme de la Cour, qu'au contraire ie leur declare de la part de tous ceux qui sçavent bien parler & bien escrire, qu'il n'y en a point de plus mauvaise en toute nostre langue, ny qui leur soit plus desagreable. Je dis mesmes que la Cour en sa plus saine partie ne la peut souffrir, & qu'entre tous le mots & toutes les phrases qu'elle condamne, celle-cy se peut dire l'objet principal de son aversion. Mais voyons si cete aversion est de la nature de celles qui sont bien souvent sans fondement, & examinons la chose avec equité, bien qu'en matiere de langage il suffit que plusieurs des meilleurs juges de la langue reiettent vne façon de parler, pour nous obliger à ne nous en servir plus, sans qu'il soit besoin d'en rechercher les raisons. Piece *en cete phrase veut dire deux choses, si ie ne me trompe: l'vne, c'est* vne malice inventée contre quelqu'vn pour luy nuire; *& l'autre* vn tour que lon fait ingenieusement à quelqu'vn, non pas pour luy nuire, mais pour se ioüer. *En tous les deux vsages c'est vne signification figurée qu'on a tirée, comme ie crois,* d'vne piece de theatre: *comme si on vouloit dire, que tout de mesme qu'on invente des suiets de Tragedie ou de Tragicomedie, de Comedie, & mesmes de Farce, pour divertir le monde: & que ces inventions-là s'appellent des pieces de theatre: aussi ce que lon invente contre vne personne, soit pour luy faire du mal, ou pour s'en ioüer & s'en divertir, s'appelle* vne piece: *& inventer ces choses-là s'appelle faire* vne piece. *De là ie laisse à iuger à ceux qui se co-*

fois d'autres celebres Escrivains n'ont pas esté si scrupuleux que de s'en abstenir. Pour moy, con-

gnoissent aux bonnes figures, & aux belles manieres de parler, si celle-cy est du nombre, & si elle n'est pas tirée de bien loin. Vne piece de theatre s'appelle piece, *parce que* piece *veut dire* ouvrage, *comme qui diroit* vn ouvrage de theatre; *car tous les ouvrages soit des mains, soit de l'esprit, s'appellent* pieces: *& pour dire* voilà vn bel ouvrage, *on dit* voilà vne belle piece, voilà vne riche piece: *de sorte que* piece *mesmes en matiere de theatre, ne veut dire qu'ouvrage. Il ya donc vne grande violence à transferer ce nom-là au sens qu'on luy donne lors que lon dit* faire piece: *& ie m'asseure que Quintilien n'auroit pas trouvé en cete metaphore toutes les conditions qu'il demande, & que nos Maistres ont observées. Mais ce qui acheve de la rendre insupportable, c'est la phrase* faire piece: *au lieu de deux maux il n'y en auroit qu'vn: parce qu'on se tiendroit au moins dans les termes d'vne construction reguliere: mais vne personne de grande condition & qui parle parfaitement bien a accoustumé de dire que cete phrase* faire piece *est le plus grand supplice qui ait esté encore inventé en ce genre-là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celuy qui a dit le premier,* il a esprit, il a cœur, il a esprit & cœur, *d'avoir enrichi nostre langue de cete belle locution* faire piece, *sur tout dans la construction qu'on luy donne en disant* il m'a fait piece, *qui est comme le comble & le couronnement d'vn si bel ouvrage. Mais c'est trop s'arrester à vne chose qui n'en vaut pas la peine.*

n'est pas vn vice formé, mais seulement vn acheminement au vice, s'il n'est pas encore tourné en habitude: puis que la Morale nous apprend que

OBSERVATION.

NOstre Auteur perd bien icy des paroles pour dire que cete façon de parler *faire piece* est à vne extreme aversion à tous ceux qui parlent bien, tant parce que la metaphore, au sens qu'elle est prise & tirée de trop loin: qu'à cause que pour parler regulierement il faudroit dire *faire vne piece*. Il luy suffisoit d'en parler ainsi.

Si nous considerons bien la metaphore ou translation de cete façon de parler prise du theatre, soit pour nuire, soit pour se moquer, nous trouverons qu'elle est naïfve & bien tirée: parce qu'anciennement on representoit dans les pieces de theatre, & singulierement dans le chœur des Tragedies, les mœurs des personnes sous des noms inventés ou changés pour les offenser, ou pour s'en moquer. Ce qui ne se pratique encore auiourd'huy que trop licentieusement en toute sorte de poëmes, & mesmes dans les Romans en prose. C'est pourquoy ie tiens contre la Remarque que cete phrase *faire piece*, au sens qu'elle est employée est fort bonne: parce que comme les pieces de theatre sont artificielles, aussi *faire piece*, est autant à dire que se servir de quelque mauvais artifice; & quoy que pour parler congrûmẽt & regulieremẽt il faille dire *faire vne piece*: neantmoins prise proverbialement *faire piece* a meilleure gra-

ce que *faire vne piece* : parce que lon ne peut pas dire *faire vne piece* sans y adjouſter quelque choſe comme *vne piece qui le poindra iuſqu'au vif* : & y adjouſtant cela, ou autres termes ſemblables, c'eſt manifeſtement oſter la pointe proverbiale. Ioint que cete locution ſans article n'eſt pas ſans exemple en noſtre langue : tant en mauvaiſe part, comme quand on dit, *faire querele*, *faire procez*, *partir paille*, *tailler de la beſoigne* : qu'en bonne part, comme *faire entrée*, *faire accueil*, *faire feſtin à quelqu'vn*. Certes ſi Malherbe ou M. Coeffeteau, ou quelque autre de ceux que noſtre Auteur qualifie ordinairement vn des plus celebres & plus excellens Eſcrivains de ce temps, avoit vſé de cete phraſe, il l'approuveroit avec loüange comme fort elegante : ainſi qu'il a fait *rames plumeuſes* : dont Malherbe a vſé par vne metaphore auſſi inepte que l'epithete *plumeuſes*, pour dire propres à faire aller viſte vn vaiſſeau ſur l'eau : comme ſi la plume eſtoit vne matiere propre à faire des rames ou des avirons. Il auroit plus d'apparence d'attribuer cete epithete aux voiles : parce qu'elles ſervent d'ailes aux vaiſſeaux.

Page 355. Plaire.

CE verbe ſe met quelquefois avec de, & quelquefois ſans de, & en certains lieux il eſt indifferent de le mettre

mettre, ou de le laisser. Je dis comme indifferent, *parce qu'aux endroits où on a le choix de l'vn ou de l'autre, il semble qu'il est mieux de le laisser. Par exemple, on dit fort bien*, la faveur qu'il vous a pleu me faire, & qu'il vous a pleu de me faire : *mais l'opinion la plus commune est que* il vous a pleu me faire, *est beaucoup mieux dit. Ce seroit vne faute de ne mettre pas le* de *aux phrases suivantes*; il me plaist de faire cela, il me plaist d'y aller, il ne luy plaist pas d'y aller. *car on ne dira iamais* il me plaist faire cela, *ny* il me plait y aller, *ny* il ne luy plait pas y aller. *Et cependant il faut dire, par exemple*, afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer, *& non pas* afin qu'il luy plaise de me faire l'honneur de m'aimer: *non seulement à cause de la repetition des deux* de, *mais par la nature mesme du verbe, qui en cet endroit & en vne infinité d'autres semblables, aime à se passer de cete particule: car nous disons tout de mesme*, afin qu'il luy plaise me faire cete grace, *quoy qu'il n'y ait pas lieu de repeter deux fois* de. *Il est vray que pour l'ordinaire on est obligé de se servir de la particule* de, *soit avec le nom, ou avec le verbe, comme* s'il luy plaisoit m'honorer de ses commandemens, s'il luy plait me faire l'honneur de me commander : *tellement que si on mettoit encore vn* de *aprez le verbe* plaire, *cela seroit bien rude, & c'est peut estre la cause pour laquelle le plus souvent on n'y met point* de, *parce que son plus grand vsage est en ces phrases. Et de fait lors qu'il n'y a plus lieu d'y mettre vn autre* de, *ie remarque qu'on le*

met aprez plaire : *comme* s'il vous plaiſt de m'ouïr, *eſt fort bien dit : & ie doute vn peu que* s'il vous plaiſt m'ouïr, *ſoit fort bon.*

Quant à ce qui eſt de ces phraſes il me plait de le faire, il me plait d'y aller, *& autres de cete nature, où le* de *ne peut eſtre omis, peut-eſtre que c'eſt pour la meſme raiſon, qui eſt qu'il n'y a point d'autre* de *qui ſuive. Mais ie crois qu'on le peut attribuer encore à vne autre cauſe : à ſçavoir à la difference qu'il faut faire entre* plaire, *quand il ſignifie vne volonté abſoluë* (*comme quand on dit*, il me plait de le faire, il me plait d'y aller) & plaire, *quand on s'en ſert en termes de civilité, de reſpect, & de courtoiſie : comme quand on dit*, s'il luy plaiſt me faire l'honneur, il luy a pleu me faire vne grace. *Car quand il exprime vne volonté abſoluë, il faut touſiours mettre* de : *& quand on l'employe par honneur, ſouvent on ne le met pas. Il eſt vray que cete difference peut-eſtre ne procede que de ce qu'on ne repete point le* de *aprez l'vn, & qu'on le repete preſque touſiours aprez l'autre.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur embrouïlle & confond plus icy les eſprits des lecteurs qu'il ne les inſtruit, par tant d'exemples differens, & la pluſpart indefinis. Pour moy ie voudrois comprendre tout le ſujet de cete Remarque en ces deux Regles. *Quand la particule* de *n'eſt pas employée ailleurs dans la clauſe, il la faut mettre immediatement aprez le*

verbe plaire. Par exemple, il me plait de vous interdire ma maiſon: il me plait de lire cete letre: il plait au Roy de m'ouïr. *Mais ſi la particule* de *eſt employée en quelque autre endroit de la clauſe, il ne la faut pas mettre aprez le verbe* plaire: *comme* s'il vous plait m'honorer de vos commandemens: pourveu qu'il luy plaiſe s'inſtruire de ma vie. *Quand on contreviendra à ces regles, on ne parlera pas abſolûment mal: mais la locution en ſera moins nete & plus rude.*

Quant à ce qui eſt avancé en la Remarque, cete phraſe, la faveur qu'il vous a pleu me faire; *eſt meilleure que celle-cy avec* de, la faveur qu'il vous a pleu de me faire, *ie ſuis de ſentiment contraire, ſi ce n'eſt que lon y adiouſte ou ſous-entende quelque ſuite avec* de: *comme* la faveur qu'il vous a pleu me faire de ſolliciter mon procez. *Mais en preferant touſiours la locution reguliere, ie ne voudrois pas condamner abſolûment l'autre.*

Page 461. Plus au comparatif, ſous ce titre, *Si l'adjectif de l'vn des deux genres ſe peut appliquer à l'autre dans la comparaiſon.*

L'*Exemple le va faire entendre. Si vn homme dit à vne fille*, ie ſuis plus beau que vous, *ou qu'vne fille die à vn homme*, ie ſuis plus vaillante que vous, *on demande ſi cete façon de parler eſt bonne. On reſpond, qu'elle ne ſe peut pas dire abſolûment mauvaiſe: mais*

fie *l'vn des meilleurs Auteurs Grecs*, comme s'ils n'e-

qu'elle n'eſt pas fort bonne auſſi, & qu'il la faut éviter en ſe ſervant d'vne autre phraſe, comme i'ay plus de beauté que vous: i'ay plus de courage que vous. *Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement*, ie ſuis plus beau que vous n'eſtes belle, & ie ſuis plus vaillante que vous n'eſtes vaillant : *car en cete phraſe l'adjectif regardant les deux perſonnes de divers ſexe, & leur eſtant commun à tous deux, il doit auſſi eſtre du genre commun, & non pas d'vn genre qui ne convienne qu'à l'vn des deux. C'eſt pourquoy vn homme dira fort bien à vne femme, ou vne femme à vn homme*, ie ſuis plus riche que vous, ie ſuis plus pauvre & plus noble que vous, *parce que tous ces adjectifs* riche, pauvre, noble, *ſont du genre commun, & conviennent egalement à l'homme & à la femme.*

OBSERVATION.

I'Eſtime que la regularité & l'elegance des deux phraſes icy propoſées, ſe peuvent ſouſtenir par vne bonne maxime de Grammaire, à laquelle noſtre Auteur n'a pas pris garde : c'eſt à ſçavoir que quand l'adjectif de l'vn des deux genres eſt appliqué par comparaiſon à deux ſubſtantifs de divers genres, l'vn maſculin, l'autre feminin, il ſuffit qu'il convienne en genre auec le premier, parce qu'il eſt ſous-entendu pour l'autre. Ainſi donc quand vn homme dit à vne femme, *ie ſuis plus beau que vous*, *beau* convient à l'homme qui parle, & *belle*

Ces deux mots *preallable* & *preallablement*, qui d'a-

eſt ſous-entendu, ſans qu'il ſoit beſoin de l'exprimer aprez le mot *vous*, qui ſe rapporte à la féme Et pareillement quand vne femme dit à vn hóme, *ie ſuis plus vaillante que vous*: la force lade cóparaiſó faite par l'adverbe *plus*, emporte & induit la repetition de l'adiectif, ſans qu'il ſoit beſoin de l'exprimer. Car qui ne void qu'il ſeroit inſupportable de dire, *ie ſuis plus beau que vous n'eſtes belle*: & *ie ſuis plus vaillante que vous n'eſtes vaillant*? Mais de recourir à la periphraſe (ſuivant le ſentiment de la Remarque) en diſant *j'ay plus de beauté que vous*, & *j'ay plus de courage que vous*, c'eſt pluſtoſt monſtrer la diſete de noſtre langue, *que pourvoir à l'elegance du langage.*

Page 136. Pluſtoſt pour *Auparavant.* Voiez cy-aprez, *Quel & quelle*, pour *quelque.*

Page 527. Poiſon. Voiez cy-devant, *Abſynthe.*

Page 60. Poitrine, Face.

POitrine *eſt condamné dans la proſe, comme dans les vers, pour vne raiſon auſſi injuſte que ridicule: parce (diſent-ils) que lon dit* poitrine de veau. *Car par cete meſme raiſon il s'enſuyvroit qu'il faudroit con-*

mais pour diverſifier, il ſe faut ſervir de tous les deux.

damner tous les mots des choſes qui ſont communes aux hommes & aux beſtes, & que lon ne pourroit pas dire. la teſte d'vn homme, *à cauſe que lon dit,* vne teſte de veau. *Comme auſſi on a condamné* face, *quand il ſignifie* viſage, *pour vne raiſon encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neantmoins ces raiſons-là tres-impertinentes pour ſupprimer vn mot, ne laiſſent pas d'en empeſcher l'vſage: & l'vſage du mot ceſſant, le mot vient à s'abolir peu à peu: parce que l'vſage eſt comme l'ame & la vie des mots. On ne laiſſe pas pourtant de dire encore* poitrine *aux maladies: comme* la fluxion luy eſt tombée ſur la poitrine, il eſt *bleſſé à la poitrine, & en d'autres rencontres. On dit,* auſſi la face toute defigurée, la face de noſtre Seigneur, voir Dieu face à face: *mais il ſemble que ce ne ſoit qu'en ces phraſes conſacrées. Pour les perſonnes on dit encore,* regarder en face, reprocher en face, ſouſtenir en face, reſiſter en face: *mais touſiours ſans l'article* la.

OBSERVATION.

SAns doute cete averſion à ce mot *poitrine*, par-ce que lon dit *poitrine de veau*, vient de quelque femme groſſe, qui avoit en horreur la poitrine de veau. Quelque autre qui aura en horreur la teſte de veau, & quelque autre encore les piés de mouton, fera que lon ne dira plus ny teſte ny piés Eſt-il poſſible que des perſonnes, ie ne dis

pas doctes, mais qui ont ſeulement vne once de iugement, approuvent de ſi eſtranges reſveries? Noſtre Auteur declare netement que la cauſe de la condamnation de ce mot *poitrine* eſt auſſi iniuſte que ridicule: & neantmoins il ne laiſſe pas de la ſouſcrire, au lieu de declamer contre vn abus ſi infame, comme il a fait cy deſſus contre ceux qui n'admettent point dans l'vſage ces deux mots *dependre* & *dependu*, à cauſe de l'horrible object qui eſt ſignifié par les deux dernieres ſyllables: & comme il a fait encore avec moins de raiſon contre ceux qui diſent *faire piece*.

Auec pareille foibleſſe d'eſprit, luy-meſme s'accommodant aux trenchées de cerveau de nos Critiques, aprez avoir avoüé que la cauſe de l'abolition de ce mot *face* pour *viſage*, eſt encore plus ridicule & plus extravagante, luy donne neantmoins ſon approbation. Mais la vraye raiſon conuainquant d'erreur ſon iugement, ou pluſtoſt ſon imagination bleſſee, il ſe ſert quelquefois du meſme mot *face* en ſa ſignification metaphorique, aſſez familiere & ordinaire à ceux qui meſpriſent tels decrets Chimeriques. En voicy vne preuve, quand il eſcrit ainſi en la page 150. de cete œuvre ſous le titre, *ou la douceur ou la force le fera*. *Cete accumulation de choſes* (dit-il) *preſentant tant de faces differentes à la fois porte l'eſprit au pluriel pluſtoſt qu'au ſingulier &c.* Et crois-ie qu'avec cela il n'a pas pris garde à la deſagreable rencon-

du vers pour la commodité de la rime. M. de Mal-

tre de ces deux mots *preſentant tant*.

Quant à ce qu'il ſubſtituë *viſage* à *face* : cete ſubſtitution ou ſubrogation eſt impertinente, comme fort defectueuſe, en ce que la ſignification de *viſage* eſt de beaucoup moindre eſtenduë que celle de *face*. Car *face* (ainſi que *facies* en Latin) ſe dit de tous les animaux, comme *la face du Lion : & meſmes des corps* inſenſibles tant naturels, comme le ciel, la terre, la mer : *qu'artificiels*, comme d'vn baſtiment. Il eſt vray que pour les corps naturels inſenſibles on dit mieux *ſurface*, c'eſt à dire face exterieure : & des cieux on dit *ſurface* tant exterieure qu'interieure : parce que ce ſont des corps circulaires, contenus les vns dans les autres. D'vn baſtiment on dit *façade*. Des meubles & des habits on dit *façon* : & tout cela par des mots derivés de *face*. Ce qui ne ſe peut pas dire de *viſage*, qui ne ſe dit propremẽt que de la face de l'homme : *quoy que les Poëtes en vſent* quelquefois metaphoriquement pour les choſes inanimées, comme Ovide du Latin vultus,

Ouid. 12. Metamorph.

Vnus erat toto natura vultus in orbe,
Quem dixêre chaos. c'eſt à dire,
Tout l'vnivers n'avoit qu'vn meſme & ſeul viſage,
Qu'on appella chaos.

Mais *face* admet auſſi la metaphore, & meſmes en des ſignifications où *viſage* ſeroit ridicule. Ainſi le meſme Poëte deſcrivant la deſolation de

Idem 1. Triſtinus.

tres temps qui ſe reſſemblent encore. Il eſt vray qu'ils ont vn accent different : mais l'accent n'y fait rien : car

de sa famille à son depart de Rome pour s'en aller en exil au païs des Sarmates, la compare à la desolation de Troye en ce petit vers,

Hæc facies Trojæ, cùm caperetur, erat.
Sa face ressembloit celle de Troye prise

D'ailleurs on dit fort bien *voir Dieu face à face, resister en face, soustenir en face*: mais *visage* ne peut pas entrer en telles locutions. De sorte que *face* estant vn terme d'vne *expression fort energique & fort estendüe*, à laquelle ny *visage*, ny autre mot ne peut atteindre, tant s'en faut qu'il le faille abolir par caprice, qu'il le faut retenir & continuer dans l'vsage par raison & par necessité.

Page 340. Portrait, pourtrait.

IL *faut dire* portrait, *& non pas* pourtrait, *avec vn* u, *comme la plus-part ont accoustumé de le prononcer, & de l'escrire. Il est vray qu'on a fort long temps prononcé en France l'*o *simple, comme s'il y eust eu vn* u *aprez, & que c'eust esté la diphthongue*, ou, *comme* chouse *pour* chose, fousse *pour* fossé, arrouser *pour arroser, & ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans ceux qui parlent bien disent* arroser, fossé, chose, *sans* u, *& ces deux particulierement* fousse *&* chouse *sont devenus insupportables aux oreilles delicates. Les Roëtes sont bien aises que lon ne prononce plus* chouse: *parce qu'encore que la rime con-*

II. Les verbes dont l'infinitif est terminé en *ir*, *sont de trois sortes. La I. est de ceux qui re-*

ſiſte principalement en la prononciation, ſi eſt-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer chouſe, *avec* jalouſe, *mais touſiours avec les mots terminés en* oſe *comme* roſe: *tellement quë toutes les fois que* choſe *finiſſoit le vers & faiſoit la rime, s'il eſtoit employé le premier, & que* roſe *ou quelque autre mot de cete terminaiſon s'enſuyviſt, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer* chouſe, *qui ne rimoit pas aprez avec* roſe, *& cela eſtoit egalement importun au Lecteur, & au Poëte.*

OBSERVATION.

PVis-que la pluſpart ont accouſtumé de dire & d'eſcrire *pourtrait* & non pas *portrait*, i'eſtime qu'il ſe faut tenir à ce qui eſt du plus commun vſage eſtabli par la pluralité des ſuffrages, qu'au ſentiment du moindre nombre, veu meſme que la Remarque le nous propoſe ainſi ſans aucune diſtinction, & ſans l'appuyer d'aucun avantage, non plus que de raiſon aucune, qui luy ſerve de contre-poids. Car les exemples de ces mots *chouſe, fouſſé, & arrouſer*, icy rapportés, que lon ſouloit dire autre fois pour *choſe, foſſé, & arroſer*, ne font rien à ce ſujet: où il ne s'agiſt pas de l'addition de la letre *u* aprez *o* au milieu d'vn mot, comme là, mais ſeulement de la traduction ou verſion de la prepoſition Latine *pro*, en la langue Françoiſe, quand elle ſe rencontre en vn mot compoſé. C'eſt pourquoy ſans conſide-

perſonne de l'indicatif: comme *voir, devoir, ſçavoir, concevoir*: dont ſe forment *ie voy, ie doy, ie*

rer ces exemples, ſi en la queſtion propoſée le plus grand nombre eſt encore fortifié d'vne bonne raiſon, qui pourra douter que *pourtrait*, & par conſequent *pourtraire*, ne l'emportent ſur *portrait* & ſur *portraire*, contre la reſolution de noſtre Auteur. Voicy donques la raiſon qui fait pour le plus grand nombre.

Le *pro* des mots Latins compoſés, ſe traduit ordinairement & regulierement en *pour* dans la langue Françoiſe, comme en ceux-cy, *providere, providentia, proſequi* : que nous traduiſons, *pourvoir, pourvoiance, pourſuyvre* : ou bien la meſme particule *pro*, demeure en ſon eſtat originaire, comme en ces autres mots, *promouvoir, promotion, proſterner, proſtituer, propoſer*, qui viennent du Latin *promovere, promotio, proſternere, proſtituere, proponere*. Mais nous n'avons point d'exemple où *pro* ſoit traduit en *por*. Et par ainſi *pourtrait* eſtant dans vn plus frequent vſage, ſuyvant la Remarque, & comme la pluſpart des Dictionaires en font foy, & avec cela eſtant plus regulier que *portrait*, quelle voye reſte-t-il pour retenir celuy-cy dans l'vſage, & en bannir celuy-là ? Le plus ſevere iugement que noſtre Auteur pouvoit prononcer ſur cete controverſe, eſtoit, de laiſſer l'vn & l'autre mot à la liberté d'vn chacun.

ne du preſent de l'indicatif, il y faut touſiours adjouſter l's en ſuite, quelque terminaiſon qu'ait

Page 149. ***Possible*** pour ***peut estre.***

LEs vns l'accusent d'estre bas : les autres d'estre vieux. Tant y a que pour l'vne raison, ou pour l'autre, ceux qui veulent escrire poliment, ne feront pas mal de s'en abstenir.

OBSERVATION.

CE mot *possible*, se prend en François pour vn Nom adjectif, ou pour vn Adverbe. Nostre Auteur donnant pour inscription à sa Remarque, *Possible* pour *peut estre*, fait assez voir qu'il n'entend point parler icy, que de l'adverbe, *Possible*, qui vaut autant à dire que *d'aventure* ou *paraventure* : & qu'en *Latin forte*, *forsan*, *forsitan*, *fortassis* ou *fortasse*. Mais *possible* comme adjectif signifie ce qui peut estre, vne chose qui peut estre & n'estre pas : que les Philosophes disent autrement, mais en mesme sens, *Contingente*. Tellement que nostre Auteur ne parlant icy que de l'adverbe *possible* comme adjectif, c'est vn mot elegant, & pareillement *impossible* : & ainsi nous disons, *c'est chose possible*, & *c'est chose impossible*. Mais *possible* en Latin n'est iamais adverbe : & neantmoins comme adjectif il a esté trouvé si rude que Ciceron ne s'en est iamais voulu servir. Toute-

pedient que ie propose pour eviter tant d'equivoques.

Au surplus, pour faire passer ces equivoques-

fois d'autres celebres Escrivains n'ont pas esté si scrupuleux que de s'en abstenir. Pour moy, considerant que c'est vn terme de belle & forte expression en nostre langue, tant comme adverbe que comme adjectif, ie tiens qu'il le faut retenir dans l'vsage.

Page 82. *Pource*, pour *à cause de cela*, ou *Partant*, *Par ainsi.*

VN de nos plus celebres Auteurs a escrit, le vice gaigne tousiours, & pource il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude. *Ie dis que ce* pource *pour dire* partant, *ou* à cause de cela *n'est pas bon, & qu'il ne doit estre iamais employé à cet vsage. Il se disoit autrefois, mais il ne se dit plus.*

De mesme, par ainsi, *dont M. Coeffeteau & M. de Malherbe se servent si souvent en ce mesme sens n'est presque plus en vsage. On dit simplement* ainsi *sans* par.

OBSERVATION.

CE celebre Auteur allegué dans la Remarque, merite d'estre censuré plustost au sujet & au sens de son discours qu'aux termes, quād il escrit ainsi, *le vice gaigne tousiours, & pource il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude.* Car ce

ne condamneroient pas tout à fait le pluriel à tesmoins: *mais que l'autre estoit incomparablement meilleur & plus François. Celuy qui proposa le doute trouvant tout*

n'eſt pas vn vice formé, mais ſeulement vn acheminement au vice, s'il n'eſt pas encore tourné en habitude : puis que la Morale nous apprend que tout vice auſſi bien que toute vertu eſt habitude. Ainſi vn homme n'eſt pas appellé *yvrongne* pour s'enyvrer quelquefois, mais parce qu'il s'enyvre d'ordinaire. Car l'habitude ſe forme des actions frequentes & continuées. Voilà comment les plus beaux eſprits de ce temps s'amuſent ordinairement aprez les feuïlles, & laiſſent les fruits : ie veux dire qu'ils s'arreſtent aux termes ſans conſiderer les choſes.

Ainſi donc noſtre Auteur paſſant par deſſus cete erreur contre la Philoſophie, s'arreſte à impugner l'vſage de ces deux mots *pource* & *par ainſi*: pour dire *partant*, ou *à cauſe de cela*. Quant à *pource*, ie le trouve court & defectueux, au lieu de dire *pour cete raiſon*, ou *pour cete conſideration*. Mais *par ainſi* me ſemble bon, & i'en vſeray touſiours auſſi franchement qu'ont fait M. Coeffeteau & Malherbe.

Au reſte noſtre Auteur ſubroge icy *partant*, comme vn mot elegant à *pource*. qu'il condamne: *ne ſe reſouvenant pas qu'en la page 225.* ſous le meſme mot *partant*, il eſcrit qu'il ſe faut abſtenir de *partant*, qui eſt ſe retracter ouvertement & ſe contredire ſoy-meſme.

me nous en avons pluſieurs exemples en noſtre langue, qui ſont ſemés dans ſes Remarques, & entre autres celuy-cy, elle ſe fait fort de cela. *&* ils ſe font fort. *& non*

Page 17. *Pour que.*

Ce terme eſt fort vſité, particulierement le long de la riviere de Loire, & meſme à la Cour: où vne perſonne de tres-eminente condition a bien aidé a le mettre en vogue. On s'en ſert en pluſieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premierement, ils en vſent pour dire afin que, *comme* ie luy ay eſcrit pour qu'il luy pleuſt avoir eſgard, *au lieu de dire* afin qu'il luy pleuſt.

Secondement en vn autre ſens, par exemple, il eſt trop honneſte homme pour qu'il me refuſe cela, *au lieu de dire* pour me refuſer cela.

En troiſieſme lieu, ils s'en ſervent d'vne façon ſi commode & ſi courte, que ſi on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fuſt que de cete ſorte: comme ils ſont trop de gens pour qu'vn homme ſeul les attaque. *On ne ſçauroit bien exprimer cela que lon ne change le verbe actif en paſſif, & que lon ne die avec moins de grace, ce ſemble,* ils ſont trop de gens pour eſtre attaquez par vn homme ſeul. *Mais on ne le peut pas touſiours reſoudre par le paſſif: comme ſi ie dis,* ie parlois aſſez haut pour qu'il m'entendiſt, *pour dire* ie parlois ſi haut qu'il me pouvoit bien entendre: *ie ne le dirois pas ſi bien par le paſſif en diſant,* ie parlois aſſez haut pour eſtre entendu de luy. *Et quand on dit,* ie ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit, *il faut*

OBSERVATION.

prendre vn grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que lon parle de deux personnes comme ie ſuis aſſez mal-heureux pour qu'il paſſe icy, *il eſt mal-aiſé de dire cela en ſi peu de mots ſans changer la phraſe. Du moins il faut adjouſter* faire *aprez* pour, *& dire*, ie ſuis aſſez mal-heureux pour faire qu'il paſſe icy : *mais il n'a gueres de grace. On s'en ſert encore d'vne autre façon bien eſtrange : comme* vn pere ſera-t-il deshonoré pour que ſes enfans ſoient vicieux? *au lieu de dire*, vn pere ſera-t-il deshonoré ſi ſes enfans ſont vicieux? *ou de l'exprimer de quelque autre ſorte. En l'autre exemple*, ie ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit, *on pourroit exprimer la meſme choſe en adiouſtant vn ſeul verbe*, eſperer ou croire: *& dire*, ie ne ſuis pas aſſez heureux pour eſperer, *ou* pour croire que cela ſoit. *Mais c'eſt touſiours allonger l'expreſſion. C'eſt pourquoy il y a grande apparence que* pour que *eſtant court & commode s'eſtablira tout à fait, & alors nous nous ſervirons de cete commodité comme les autres : mais en attendant ie m'en voudrois abſtenir, ſelon le ſentiment general de nos meilleurs Eſcrivains.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur aprez avoir employé deux pages à faire voir par divers exemples la force & commodité de ce terme *pour que*, nonobſtant que d'abord il l'eût condamné en toutes les façons

façons dont on s'en ſert, conclud enfin qu'eſtant court & fort commode, il y a apparence qu'il s'eſtablira : mais en attendant il nous conſeille de nous en abſtenir. Pour moy, i'aymerois mieux en laiſſer l'vſage à la liberté d'vn chacun, pour les meſmes conſiderations qu'il allegue, & meſmes qu'il eſt deſia en vogue à la Cour. Ioint qu'on peut inferer de ſon long diſcours, & par les exemples qu'il nous en propoſe, qu'il eſt mal-aiſé de l'employer plus elegamment dãs les periphrales.

Page 146. Pouvoir.

ON ſe ſert de ce verbe d'vne façon bien eſtrange, mais qui neantmoins eſt ſi ordinaire à la Cour, qu'il eſt certain qu'elle eſt tres-Françoiſe. On dit en parlant d'vne table ou d'vn carroſſe, il y peut huit perſonnes, *pour dire,* il y a place pour huit perſonnes, *ou* il y peut tenir huit perſonnes. *Car aſſeurément quand on dit* il y peut huit perſonnes, *on ſous-entend le verbe* tenir. *Ainſi on dit,* autant qu'il en pourroit dans mon œil, *c'eſt à dire,* rien. *Il eſt vray que cete phraſe eſt bien extraordinaire, & que dans les Provinces de delà Loire on a de la peine à la comprendre : mais elle eſt priſe des Grecs qui ſe ſervent de leur δυναται au meſme ſens, & i'en ay veu des exemples dans l'vn de leurs meilleurs Auteurs, qui eſt Lucien. Neantmoins encore que lon le dit en parlant, on ne l'eſcrit point dans*

le beau ſtyle : mais ſeulement dans le ſtyle bas.

OBSERVATION.

IE trouve cinq chefs d'obſervation à faire ſur cete Remarque. Le I. que cete phraſe, *il y peut huit perſonnes*, parlant d'vne table ou d'vn carroſſe, ſoit ordinaire à la Cour & tres-Françoiſe, & meſme tirée des Grecs (ainſi que noſtre Auteur le teſmoigne) & neantmoins que nonobſtant des conditions ſi avantageuſes, il concluë qu'elle eſt du bas ſtyle. Le II. qu'il l'approuve dans la langue vivante, c'eſt à dire en parlant, & non pas pour l'eſcrire que dans le bas ſtyle. Car les trois conditions qu'il vient de luy donner, meritent bien qu'elle ſoit admiſe dans le ſtyle le plus elegant. Le III. que ſi en cete meſme phraſe *il y peut huit perſonnes dans ce carroſſe*, il faut ſous-entendre (ainſi qu'il le preſuppoſe) le verbe *tenir*, cóme s'il y avoit *il y peut tenir huit perſonnes* : elle ſera encore defectueuſe, ſi on n'y adiouſte le pronom, *ſe* en diſant, *dans ce carroſſe il ſe peut tenir huit perſonnes.* Mais i'eſtime qu'il vaut mieux ſe ſervir de la premiere ſocution, & dire *il y peut huit perſonnes*, ou ſi on la trouve rude ou irreguliere, dire, *ce carroſſe peut contenir huit perſonnes.* Le IV. qu'il ne ſe trouvera pas que les Grecs vſent de leur δύναται au meſme ſens que nous diſons icy *il y peut huit perſonnes.* Le V. eſt que parlant de Lucien il le quali-

fie *l'vn des meilleurs Auteurs Grecs*, comme s'ils n'eſtoient que deux, au lieu de dire *vn des meilleurs Auteurs Grecs.*

Page 484.. Aupreallable, preallablement.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots en noſtre langue. C'eſtoit l'averſion d'vn grand Prince, qui n'entendoit iamais dire l'vn ou l'autre ſans froncer le ſourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque choſe de monſtrueux en ce qu'ils eſtoient moitié Latins & moitié François, quoy qu'en toutes langues il y ait beaucoup de mots ibrides, *qu'ils appellent, ou* metifs. *Et il eſtoit encore plus choqué de ce qu'*allable *entroit dans cete compoſition pour* qui doit aller. *Nous avons* auparavant, premierement, avant toutes choſes, *& pluſieurs autres termes ſemblables. Il faut laiſſer ces autres deux pour les Notaires, & pour la chicane.*

OBSERVATION.

QVi voudroit examiner de prez les termes propres à certaines diſciplines, arts, meſtiers, ou fonctions, il en trouveroit pluſieurs fort eſtranges. Mais pourtant il ſeroit obligé de les ſouffrir, & meſmes de les approuver, & de s'en ſervir au beſoin, à cauſe de la force & de la commodité de leur expreſſion dans le commerce du peuple.

Ces deux mots *preallable & preallablement*, qui d'abord ſemblent groſſiers & barbares, ſont neantmoins fort vſités (comme fort expreſſifs) dans les Barreaux tant des Cours ſouveraines, où l'eloquence florit, que des ſubalternes & des ordinaires, pour ſignifier vn chef qu'il faut vuider avant que d'entrer au principal de la cauſe, comme ſont les Fins de non recevoir & de non proceder. C'eſt pourquoy ie ne ſuis pas d'avis de les laiſſer avec meſpris aux Notaires & à la chicane, ſuyvant le ſentiment de noſtre Auteur: mais bien à l'vſage forenſe, & à l'exercice de la Iuſtice, qui eſt la principale fonction des Rois, & le lien de la ſocieté humaine.

Il ne faut pas oublier vn bon mot de raillerie que ſon Antagoniſte dit icy ſur l'averſion qu'vn grand Prince avoit à ces deux mots propoſés en cete Remarque, n'en aiant iamais ouï prononcer ny l'vn ny l'autre ſans froncer le ſourcil. *Mais qu'eût-il fait* (dit il) *s'il eût veu les ennemiss?*

Page 104. Précipitément, ou *Precipitámment; Armés à la legere, Legerement armés*

PRecipitément *eſt bon: mais* precipitamment *eſt beaucoup meilleur: & i'en voudrois touſiours vſer.*

On dit auſſi armés à la legere, *&* legerement armés. *Neantmoins le premier eſt vn peu plus en vſage:*

mais pour diverſifier, il ſe faut ſervir de tous les deux.

OBSERVATION.

LA Remarque touchant cet adverbe *precipitément* ou *precipitamment*, n'eſtant fondée que ſur l'incertitude, ne peut pas ſatisfaire: mais voicy vne regle qui ſatisfera entierement. *Quand l'adverbe Latin eſt terminé en* anter, *le François, qui en deſcend, eſt terminé en* amment *& non pas en* ément. Par exemple, il faut dire *conſtamment, abondamment, precipitamment*, parce qu'ils ſont extraits des Latins *conſtanter, abundanter, præcipitanter*: & non pas *conſtément, abondément, precipitément.*

Quant à ces locutions *armés à la legere*, & *legerement armés*, elles ſont egalement bonnes: mais c'eſt en divers ſens: ce que noſtre Auteur n'a pas remarqué. Car *armés à la legere* ſe dit proprement d'vn Ordre de Milice, que les Latins appellent *levis armaturæ milites*: comme nous pourrions dire *des Chevaux legers*: & *legerement armés* ſont ceux qui portent des armes legeres, encore qu'ils ne ſoient pas de la Milice de ceux qui ſont armés à la legere.

Page 131. Premiere perſonne du preſent de l'Indicatif.

EXemple, ie crois, ie fais, ie dis, ie crains, & *ainſi des autres. Quelques-uns ont creu qu'il falloit oſter l's finale de la premiere perſonne, & eſcrire* ie croy, ie fay, ie dy, ie crain, &c. *Changeant l'i en y, ſelon le genie de noſtre langue, qui aime fort l'uſage des y-Grecs à la fin de la pluſpart des mots terminés en i: & qu'il falloit eſcrire ainſi la premiere perſonne pour la diſtinguer d'avec la ſeconde,* tu crois, tu fais, tu dis, tu crains, &c. *Il eſt certain que la raiſon le voudroit, pour oſter toute equivoque, & pour la richeſſe & la beauté de la langue: mais on pratique le contraire: & lon ne met point de difference ordinairement entre ces deux perſonnes. Auſſi eſt-il mal-aiſé qu'il en arrive aucun inconvenient, le ſens eſtant incontinent entendu par le moien de ce qui precede, & de ce qui ſuit. Ce n'eſt pas que ce fuſt vne faute quand on oſteroit l's: mais il eſt beaucoup mieux de la mettre touſiours dans la proſe. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Sienois, diſent en parlant* io credevo *à la premiere perſonne du preterit imparfait, pour la diſtinguer de la troiſieſme* egli credeua: *mais les bons Auteurs, ſoit en proſe ou en vers, n'obſervent point cela.*

Nos Poëtes ſe ſervent de l'vn & de l'autre à la fin

du vers pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait defini couvry *avec* Yvry.

N'ay-je pas le cœur aſſez haut,
Et pour oſer tout ce qu'il faut,
Vn auſſi grand deſir de gloire
Que j'avois lors que ie couvry
D'exploits d'eternelle memoire,
Les plaines d'Arques & d'Yvry?

C'eſt contre l'vſage de noſtre langue, qui ne le permet qu'à la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Auſſi ne faut-il pas en cela ſuyvre ſon exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l's, c'eſt qu'on a voulu eviter la frequente cacophonie que cete premiere perſonne faiſoit avec tous les mots, qui commencent par vne voiele: car pour ceux qui commencent par vne conſone, l's, qui precede ne ſe prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raiſon ou non, il ſuffit d'alleguer l'vſage, qui ne ſouffre point de replique. On peut pourtant ajouſter pour la defenſe de cet vſage, que c'eſt l'ordinaire de toutes les langues, & que les Grecs avec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au prix de laquelle toutes les autres ſont pauvres ou retenües, ne laiſſent pas d'avoir ce meſme defaut, & plus ſouvent que nous, puis que les duels du preſent de l'indicatif ſont ſemblables τύπτετον, τύπτετον: *& que la premiere perſonne ſinguliere de l'imparfait eſt ſemblable auſſi à la troiſieſme pluriele* ἐτύπτετον, ἐτυπτέτην, *outre beaucoup d'au-*

tres temps qui se ressemblent encore. Il est vray qu'ils ont vn accent different : mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demosthene on ne le marquoit point, & ie doute fort qu'à parler, cela fust si sensible, que par la prononciation seule on evitast l'equivoque.

OBSERVATION.

NOstre *Auteur, ne pouvant pas icy faire passer contre la raison, & au prejudice de la beauté & de la richesse de la langue (comme il le reugnoit) vne fascheuse equivoque qui se fera generalement en tous les verbes actifs & neutres, par la ressemblance ou plustost identité* de la premiere & de la seconde personne du present de l'indicatif, si toutes deux ont à la fin vne *s, a recours, selon sa coustume, à vn pretendu Vsage : lequel pourtant n'aiant lieu qu'en certaine sorte de verbes, il ne le devoit pas proposer comme general. Tellement que nous aiant laissé par là plus de scrupule & de difficulté que d'instruction, ie tascheray d'y apporter quelque eſclaircissement par les regles suyvantes.*

Premierement donc il est certain que les verbes dont le present de l'infinitif est terminé en *er*, rejettent l'*s de la fin de la premiere personne du present de l'indicatif : & en cela elle est distinguée de la seconde*, contre la Remarque. Par exemple, *de chanter, aimer, honorer, fortifier*, on dit, *ie chante, tu chantes : j'aime, tu aimes : j'honore, tu honores : je fortifie, tu fortifies* : & ainsi d'vne infinité d'autres.

II.

II. Les verbes dont l'infinitif est terminé en *ir*, *sont de trois sortes*. La I. est de ceux qui rejettent l's, de la fin de la premiere personne du present de l'indicatif : comme *souffrir*, *couvrir*, *ouvrir*, *offrir*, *cueillir* car on dit *je souffre*, *ie couvre*, *j'ouvre*, *ie cueille* : & non pas *je souffres ie couvres*, *&c.* comme en la seconde personne, *tu souffres*, *tu couvres*, *&c.* I'y voudrois adjouster *i'oy*, qui vient d'*ouïr* : *encore que nostre* Auteur escrive ordinairement *j'ois*. Ceci est aussi contre sa Remarque. La II. sorte des verbes en *ir*, est de ceux qui retiennent l's, suyvant la mesme Remarque : comme *ie cours*, *ie dors*, *ie sars*, *ie peris*, *ie sers*, *ie meurs*, *ie mens*, *ie sens* : qui viennent des infinitifs *courir*, *dormir*, *sortir*, *perir*, *servir*, *mourir*, *mentir*, *sentir*. La III. est de ceux desquels on peut indifferemment vser avec *s* ou sans *s*, à la fin de la premiere personne du present de l'indicatif. Ainsi de *venir*, *repentir*, *tenir*, *attiedir*, *rougir*, *blanchir* : on peut dire *ie vien*, *ie me repen*, *ie tien*, *i'attiedy*, *ie rougy*, *ie blanchi* ; ou bien, *ie viens*, *ie me repens*, *ie tiens*, *i'attiedis*, *ie rougis*, *ie blanchis*, comme lon dit en la seconde personne, *tu viens*, *tu te repens*, *tu rougis*, *&c.* mais cete derniere façon de coniuguer me semble la meilleure, si ce n'est qu'il s'y face equivoque avec l'aoriste ou preterit indefini, comme nous dirons vn peu aprez.

III. Les verbes terminés à l'infinitif en *oir* *rejettent ordinairement* l's de la fin de la premiere

perſonne de l'indicatif: comme *voir, devoir, ſçavoir, concevoir*: dont ſe forment *ie voy, ie doy, ie ſçay, ie conçoy*: mieux que *ie vois, ie dois, ie ſçais, ie conçois*: cõtre la Remarque. Il eſt vray que de *mouvoir*, on dit mieux *ie meus*, que *ie meu*. Il y a auſſi certains verbes anomaux & irreguliers qui ont vne inflexion particuliere; comme *avoir, vouloir, pouvoir*. Car nous diſons *j'ay, tu as*: *ie veux, tu veux*: *ie puis, tu peux*.

IV. Les verbes qui ont leur infinitif terminé en *re*, retiennent ou reiettent preſque indifferemment l'*s* de la premiere perſonne du preſent de l'indicatif. Par exemple, *de faire, dire lire, conduire defendre, craindre, enſuyvre*, nous diſons *ie fay* ou *ie fais, ie dy*, ou *ie dis, ie ly* ou *ie lis, ie conduy*, ou *ie conduis, ie defen*, ou *ie defens, ie crain* ou *ie crains, i'enſuy* ou *i'enſuis*. Il me ſẽble pourtãt que l'inflexiõ en eſt meilleure, ſur tout en proſe, avec la retẽtion de l'*s*, comme en la ſeconde perſonne. Mais ie ne ſçaurois ſupporter *ie crois* pour *ie croy* de l'infinitif *croire*, quand ce ne ſeroit que pour le diſtinguer de *ie crois*, tiré de *croiſtre*. Ce qui me confirme en ce ſentiment, c'eſt que ces elegans Eſcrivains qui nous donnent aujour-d'huy des admirables traductions de l'Eſcriture ſacrée & des Saincts Docteurs, en vſent ainſi, contre la Remarque.

V. I'ay obſervé pour vne regle particuliere que s'il y a vne *r* à la fin de la premiere perſon-

ne du preſent de l'indicatif, il y faut touſiours adjouſter l'*s* en ſuite, quelque terminaiſon qu'ait le verbe en ſon infinitif. Ainſi diſons nous *ie meurs, ie ſors, ie ſers, ie dors, ie cours, ie pers, ie pars, ie tors, ie requiers, ie ſours*, des infinitifs *mourir, ſortir, ſervir, perdre, partir, tordre, requerir, ſourdre* : ce que i'avois deſia touché cy-deſſus.

VI. Dautant qu'il arrive à certains verbes qu'outre l'equivoque qui eſt entre la premiere & la ſeconde perſonne du preſent de l'indicatif, il s'y en rencontre encore vne autre avec celles de l'aoriſte ou preterit indefini : ie penſe que pour eviter toutes ces equivoques il ſeroit bon d'oſter l'*s*, de la fin de la premiere perſonne du preſent de l'indicatif. Par exemple ces verbes *dire, rire nourrir, patir, rougir, mouvoir*, font en la premiere & en la ſeconde perſonne du preſent de l'indicatif, *ie dis, tu dis : ie ris, tu ris : ie nourris, tu nourris : ie patis, tu patis : ie rougis, tu rougis : ie meus, tu meus*. Ils font pareillement en la premiere & en la ſeconde perſonne de l'aoriſte ou preterit indefini, *ie dis, tu dis & ie ris alors, tu ris alors : ie nourris* en ce temps-là, *&c.* en parlant du paſſé, comme du preſent. *C'eſt* pourquoy il me ſemble que pour y apporter quelque diſtinction il faudroit oſter l'*s*, de la fin de la premiere ſyllabe du preſent de l'indicatif & dire *ie dy, ie ry, ie nourry, ie paty ie rougy, ie meu*. Ce que ie laiſſe pourtant à la liberté d'vn chacun. Ce n'eſt qu'vn ex-

pedient que ie propose pour euiter tant d'equivoques.

Au surplus, pour faire passer ces equivoques-là, nostre Auteur nous en apporte vn exemple pris de la langue Greque, qui est tel qu'il l'allegue. Mais en ce qu'il adiouste, *outre beaucoup d'autres temps qui se ressemblent : il est vray qu'ils ont vn accent different*, il se trompe. Car les temps qui se trouvent semblables & equivoques en la langue Greque, ne sont iamais differens en accent, s'il n'y a difference de quelque lettre. Par exemple, au Duel de l'imperatif de τύπτω, il y a au temps present & preterit imparfait τυπτετον, τυπτέτην : *au preterit parfait & plus-que parfait, à l'aoriste* I. τύψατον, τυψάτην. Avec divers accent : *à l'aoriste* 2. τύπετον, τυπέτην : mais aussi il y a par tout changement d'vn ο en ω. τετύφετον, τετυφέτην. Il nous allegue rarement la langue Greque sans y errer.

Page 563. Prendre à tesmoin.

ON *demande s'il faut dire*, ie vous prens tous à tesmoin, *ou* ie vous prens tous à tesmoins *avec vne* s *au pluriel. Cete question fut faite dans vne celebre compagnie, où tous d'vne voix on fut d'avis, qu'il falloit dire*, ie vous prens tous à tesmoin *au singulier. Quelques-vns seulement ajousterent, qu'ils*

ne condamneroient pas tout à fait le pluriel à teſmoins: *mais que l'autre eſtoit incomparablement meilleur & plus François. Celuy qui propoſa le doute trouvant tout le monde d'vne opinion, comme d'vne choſe indubitable, fit bien voir neantmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour luy la regle ordinaire, qui veut qu'aprez* tous *au pluriel, le ſubſtantif qui s'y rapporte, ſoit pluriel auſſi. Et de fait on ne diroit iamais* ie vous reçois tous pour teſmoin, *mais* pour teſmoins. *A cela on reſpondoit qu'il n'eſtoit pas icy queſtion de la regle ny de l'exemple, mais de l'vſage, qui vouloit que lon dit* à teſmoin, *& non pas* à teſmoins. *Sa replique ſembloit encore plus forte: car il diſoit que ſi c'eſtoit l'vſage, il donnoit les mains. Mais que c'eſtoit là le nœud de la queſtion, de ſçavoir ſi c'eſtoit l'vſage ou non: parce que l's finale n'aiant gueres accouſtumé de ſe prononcer en noſtre langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le ſingulier & le pluriel; car* vn faux teſmoin *&* les faux teſmoins *ſe prononcent tous deux egalement ſans* s, *on ne pouvoit pas determiner ſi l'vſage eſtoit pour* teſmoin *ou pour* teſmoins. *Et par conſequent l'vſage n'en eſtant point declaré, il s'en falloit tenir à la Grammaire & à l'analogie, auſquelles on a accouſtumé d'avoir recours dans ces incertitudes:* in dubiis vocibus (*dit vn grand homme*) analogiam loquendi magiſtram ac ducem ſequemur: *& ainſi il falloit dire* à teſmoins, *& non pas* à teſmoin. *A ceſte replique on repartis qu'*à teſmoin *ſe prenoit là adverbialement & indeclinablement, com-*

me nous en avons plusieurs exemples en nostre langue, qui sont semés dans ces Remarques, & entre autres celuy-cy, elle se fait fort de cela, & ils se font fort, *& non pas* elle se fait forte, *ny* ils se font forts. *Et pour ne sortir pas mesme de la phrase dont il s'agit, on allegua pour vne preuve convaincante de cete adverbialité, s'il faut vser de ce mot que nous disons*, ie vous prens tous à a partie *au singulier, & non pas* ie vous prens tous à parties *au pluriel: & que cela est si vray qu'il n'y a personne qui en doute. On y en adjoustoit encore vn autre, qui est* ie vous prens tous à garent, *& non pas* à garens. *Sans ces deux exemples, i'aurois esté d'avis d'vne chose dont ie ne m'avisay pas alors ny personne, mais qui m'est tombée depuis dans l'esprit, qui est que* tesmoin *en cet endroit-là signifie tesmoignage. Et il ne faut point d'autre preuve pour faire voir qu'il se prend quelquefois pour cela, que cete clause si ordinaire* en tesmoin de-quoy i'ay signé la presente: *où l'on ne peut pas dire que* tesmoin *ne signifie* tesmoignage, *si lon veut que ces mots aient quelque sens. Mais ces autres deux* à partie *&* à garent *me ferment la bouche. Ce mot* tesmoin *est encore indeclinable & comme adverbe en cete phrase*, tesmoin tous les anciens Philosophes, tesmoin tous les Peres de l'antiquité: *car asseurément il faut dire* tesmoin, *& non pas* tesmoins, *comme lon dit* excepté *ou* reservé cent personnes, *& non pas* exceptées *ou* reservées cent personnes. *Ce qui confirme extremement qu'en cete phrase* les prendre tous à tesmoin, tesmoin *est adverbial & indeclinable.*

OBSERVATION.

VOicy vne eſpece de procez verbal d'vne conference de pluſieurs perſonnes celebres ſur le ſujet de cete Remarque, à ſçavoir s'il faut dire, *ie vous prens tous à teſmoin*, au ſingulier, ou bien *ie vous prens tous à teſmoins* au pluriel : & l'Auteur de cete Remarque rapporte que la reſolution fut pour la locution au ſingulier, fondée ſur les trois raiſons ſuyvantes.

La I. qu'*à teſmoin* eſt employé icy adverbialement, c'eſt à dire avec force & expreſſion d'adverbe, & non pas de nom : & que par conſequent il eſt indeclinable, & ſert tant au pluriel qu'au ſingulier.

La II. eſt fondée ſur l'analogie, & ſur la conformité d'exemples : parce qu'on dit au ſingulier, *ie vous prens à partie*, & *à garent*, & non pas *à parties* & *à garens*, quoy qu'on parle à pluſieurs enſemble. Par meſme raiſon on dit, *nous nous faiſons fort*, & non pas *forts* : & vne femme pour bien parler dit, *ie me fais fort*, & non pas *forte*, comme il faudroit dire ſi *fort* eſtoit icy nom adiectif & non pas adverbe.

La III. raiſon eſt que *teſmoin* peut eſtre icy employé pour *teſmoignage* : comme quand on eſcrit *en teſmoin dequoy i'ay ſigné* : qui eſt vne façon de parler aſſez ordinaire pour dire *en teſmoignage*, & *en aſſeurance dequoy*.

Or cela ainsi supposé que plusieurs beaux esprits & bien versés en la langue Françoise sont de ce sentiment, ie ne veux pas m'y opposer contradictoirement : mais ie diray fort franchement, sous leur respect, que ie trouve plus d'ingeniosité & de subtilité, que de solidité en leur raisonnement. Car par quelle regle, & moins par quelle necessité faut-il faire adverbes contre leur nature ces noms, *tesmoin*, *partie*, *garent*, *fort*, puis qu'en les employant comme noms declinables & de leur inflexion naturelle tant au pluriel qu'au singulier, & tant au feminin qu'au masculin, on s'affranchit de toutes ces gehennes & perplexités de langage : & que l'on dit aussi netement, *ie vous prens à tesmoins*, *à parties*, *à garens*, que *ie vous prens à tesmoin*, *à partie*, *à garent* ? & qu'vne femme dira aussi bien *ie me fais forte*, qu'vn homme *ie me fais fort* : & que plusieurs ensemble pourront dire aussi bien & plus clairement *nous nous faisons forts*, que *nous nous faisons fort*. Marot dans ses sales rimailleries a dit contrecete Remarque.

De cecy ie prens à tesmoins
Trois pots à pisser pour le moins.

Aussi n'y a-t-il que les ignorans qui escrivent *en tesmoin dequoy* : mais le habiles escrivent *en foy dequoy*.

D'ailleurs cete consequence n'est pas bonne, il faut dire *ie vous prens à tesmoin*, parlant à plusieurs, parce qu'en parlant aussi à plusieurs on dit

ie

ie vous prens à partie : dautant que pluſieurs perſonnes enſemble peuvent tenir lieu d'vne partie, comme quand ce ſont des coheritiers, garens, oppoſans, ou obligés conjointement. Et de fait en ce cas ils ſont ainſi inſtanciés (c'eſt vn terme de Palais.) *De la partie de Ioan, Pierre, Robert, &c coheritiers, oppoſans, ou garens, &c.* Mais les teſmoignages eſtant ordinairement differens au fait, ou en ſes circonſtances, & couchés ſeparément : on ne dira iamais *le teſmoin* pour *les teſmoins* : ny *ils ſont ouïs* ou *pris à teſmoin*, pour *à teſmoins*. Bref pluſieurs teſmoins ne ſont iamais pris pour vn ſeul teſmoin.

Voyez encore ſur ce ſujet mes Obſervations ſur les Remarques *ſe faire fort*, ſous la lettre F, & *demeurer court*, ſous la lettre C.

Page 370. Previ, Preveut.

ON *demande s'il faut dire* il previt, *ou* il preveut. *Il faut dire* previt, *quoy qu'il y en ait aucuns qui diſent* preveut. *Leur raiſon de douter eſt que* pourvoir *eſt vn compoſé de* voir, *& neantmoins on dit* il pourveut, *& nõ pas* il pourvit. *Outre qu'il y a des verbes ſimples qui ſe coniuguent d'vne façon, & leurs compoſés ſe conjuguent d'vne autre. Par exemple, on conjugue* nous diſons, vous dites, &c. *& au compoſé on dit* nous meſdiſons, vous meſdiſez, *& non pas* vous meſdi-

tes : *& de meſme* nous predifons, vous predifez, *& non pas* vous predites. *Ainſi nous diſons au ſimple* quoy qu'il die, *& nous ne dirons pas au compoſé* quoy qu'il meſdie, *ny* quoy qu'il predie : *mais* quoy qu'il meſdiſe, quoy qu'il prediſe. *Ainſi au participe ſimple on dit* decidé, *& au compoſé on dit* indecis, *& non pas* indecidé. *Il y en a encore d'autres qui ne ſe preſentent pas touſiours à la plume. Ainſi encore pour la prononciation on dit* reſpondre, *ſans prononcer l'ſ. & au compoſé on dit* correſpondre, *en prononçant l'ſ.*

OBSERVATION.

L'Antagoniſte de noſtre Auteur tient contre la Remarque que *preuent* eſt plus vſité que *previt* : mais eſt certain que *previt* eſt le meilleur & le plus vſité : comme lon dit auſſi *vit* au ſimple, & *revit* en vn autre compoſé, & non pas *vent* ny *revent* : encore que lon diſe *pourvent* & non pas *pourvit*. Car vn des compoſés n'induit pas touſiours vn pareil vſage pour les autres : non plus que le ſimple celuy des compoſés : parce que ce ſont des exceptions de la regle generale : Ainſi nous diſons *fondre* au ſimple, & *refondre* & *confondre* en ces deux compoſés : & neantmoins nous diſons *infuſer*, & non pas *infondre*.

Page 450. chiffre 2. Abus du pronom demonſtratif.

PLuſieurs abuſent du pronom demonſtratif celuy en tout genre & en tout nombre. Ce ſont particulierement les femmes & les Courtiſans quand ils eſcrivent: & tant s'en faut qu'ils le veüillent eviter, qu'au contraire ils l'affectent comme vn ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en ſervent d'ordinaire pour paſſer d'vn diſcours à vn autre. Par exemple, ils finiront vne periode par ioye, en mettant vn point aprez, & en commenceront vne autre qui n'aura rien de commun avec la premiere, diſant celle que i'ay receuë d'vne telle choſe, &c. voulant dire la ioye que i'ay receuë. Autre exemple, I'ay parlé à vn tel de noſtre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez teſmoignée ces iours paſſés: pour dire l'affection que vous m'avez teſmoignée ces iours paſſés, eſt extraordinaire *Ie dis que cete façon de parler, ou pluſtoſt d'eſcrire eſt vicieuſe, & que iamais les bons Auteurs ne s'en ſont ſervis en aucune langue: parce que ce pronom ſe rapporte à des choſes d'vne certaine nature, qui ſont* les choſes morales *ou* intellectuelles, *comme* ioye, affection, eſperance, action, &c. *Car aux* materielles, *ou aux* perſonnes, *il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom: comme ſi ie finis ainſi*, pour payer le cabinet que i'ay achete: *ie puis fort bien recõmencer*, celuy qu'vn tel vous dõna, &c.

De meſme quand il s'agit d'vne ou de pluſieurs perſonnes, la femme de Septimius, *dit M. Coeffeteau,* pour eſpouſer ſon adultere, fit proſcrire & tuer ſon mary. Celle de Salaſſus alla elle-meſme querir les ſoldats pour l'executer. *Il y a bien ſans doute quelque belle raiſon de difference, mais ie ne l'ay pas encore cherchée.*

OBSERVATION.

LA diſtinction que noſtre Auteur donne icy pour ſçavoir quand eſt-ce que la relation du pronom demonſtratif *celuy* ou *celle* mis au commencement d'vne periode en ſuite d'vne autre eſt bõne ou vicieuſe, eſt vne pure reſverie, entãt qu'il dit qu'elle n'a pas lieu lors qu'elle ſe rapporte à des choſes morales ou intellectuelles: mais bien pour les choſes materielles ou pour les perſonnes. Ce n'eſt pas la diverſité du ſujet auquel le pronom ſe rapporte qui fait que ſa relation eſt bonne ou vicieuſe: mais elle eſt bonne lors qu'elle ſe rapporte au principal ſujet de la periode precedente: & eſt vicieuſe lors que quittant le principal ſujet de la periode precedente, elle regarde quelqu'vne de ſes conditions ou circonſtances. Par exemple, *i'ay diſpoſé voſtre couſin à vous rendre compte des ſommes d'argent que vous luy avez fournies pour la pourſuite de ſon procez. Celuy que i'ay contre mon voiſin n'eſt pas en eſtat d'eſtre iugé.* Le pronom ce-

luy pour se rapporter à procez, est icy mal placé au commencement de la seconde periode. Mais s'il eût esté question de sommes d'argent que celuy qui escrit ou qui parle eût aussi prestées de sa part: il pouvoit fort bien dire ainsi. *Celles que ie luy ay aussi prestées à mesme effect, me seront bientost payées.*

Page 384. Le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné.
Du pronom relatif avec l'article indefini.

ON *disputoit s'il falloit dire* le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné; *ou* le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée. *Quelques vns estoient d'avis du second, & de dire* tesmoignée *au feminin, les rapportant à* affection: *mais la pluſ-part le condamnerent tout à fait, ſoustenant qu'il falloit dire* tesmoigné *au maſculin, qui ſe rapporte à* le peu: *& certainement il n'y en a gueres à qui ie l'aye demandé depuis, qui n'ayent eſté de cete opinion. Il en eſt de meſme de tous les adverbes de quantité* plus, moins, beaucoup, autant, &c. *comme* i'ay plus perdu de piſtoles en vn iour que vous n'en auez gaigné en toute voſtre vie: *& non pas* gaignées: *parce que* gaigné *ſe rapporte à* plus, *& non pas à* piſtoles: *Il en eſt de meſme des autres que i'ay marqués. Ceux meſmes qui croyẽt que* tesmoignée *ſoit bien dit, demeurent d'accord que l'autre eſt bon auſſi. C'eſt pourquoy on ne peut manquer de dire* tesmoigné:

& ce ne ſeroit pas ſagement fait de riſquer vne choſe quand on s'en peut aſſeurer. Il y a encore dans la prochaine Remarque vne raiſon conuaincante, par laquelle il faut dire teſmoigné *& non pas* teſmoignée.

OBSERVATION.

L'Vne & l'autre locution eſt indifferemment bonne & en vſage: & quoy que noſtre Auteur en vueille dire, la relation de l'adjectif *teſmoignée* ſe peut faire à ſon ſubſtantif *affection* plus regulierement & plus naturellement que de *teſmoigné à le peu*, qui eſt vn adverbe. Ioint que *le peu*, ſans y adjouſter *affection* ou quelque autre nom ſubſtantif, ne ſignifieroit rien: & le joignant neceſſairement à *affection*, la relation de l'adjectif ne ſe peut pas mieux faire qu'à ſon ſubſtantif.

Il en eſt de meſme de l'autre exemple. *I'ay plus perdu de piſtoles en vn iour que vous n'en auez gaigné en voſtre vie.* Car qui ne void que *gaigné* ne ſe rapporte pas ſimplement à l'adverbe *plus*, mais *à plus de piſtoles*: & par conſequent qu'il ſera auſſi bien ou mieux dit *gaignées* que *gaigné*. Tant y a que chacun *peut vſer auec liberté & indifferemment de celle que bon luy ſemblera de ces deux locutions, ſans condamner l'autre: & c'eſt le ſentiment de l'Antagoniſte.*

Page 385. L'Article indefini ne reçoit iamais apres soy le pronom relatif: ou, le pronom relatif ne se rapporte iamais au nom qui n'a que l'article indefini.

EXemple, il a esté blessé d'vn coup de fleche, qui estoit empoisonnée. *Ce seroit mal parler: parce que* fleche *n'est regi que d'vn article indefini qui est* de: *& à cause de cela le pronom relatif* qui *ne sçauroit se rapporter à* fleche. *Mais s'il y avoit*, il a esté blessé de la fleche qui estoit empoisonnée, *alors ce seroit fort bien dit: parce qu'en cet exemple* fleche *a vn article defini, qui est* de la, *auquel le pronom* qui *en tous les cas, & en tous les nombres se rapporte parfaitement bien. A quoy il faut ajouster que le pronom* vn *ou* ce, cete, ces, *& autres semblables avec l'article indefini, valent autant que l'article defini: comme* il a esté blessé d'vne fleche qui estoit empoisonnée, *se dit tout de mesme que* il a esté blessé de la fleche qui, &c. *le pronom* vne *equipollant l'article* la. *Donc suyvant cete regle, qui ne souffre iamais d'exception, on ne peut pas dire* le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée, *parce que* tesmoignée *&* que (*qui est devant* il) *se rapporteroient necessairement à* affection: *&* tesmoignée *ne s'y peut rapporter que par la liaison & l'entremise du pronom* que, *lequel ne se peut rapporter à* affection, *à cause que ce nom en cet exemple*

n'a que l'article indefini, à ſçavoir de. *Il faut donc de neceſſité qu'il ſe rapporte à ces mots* le peu, *où il y a un nom accompagné d'un article defini. La Remarque ſuyvante fortifiera encore celle-cy.*

OBSERVATION.

LE Contre-tenant de noſtre Auteur dit tout net que la regle icy propoſée eſt fauſſe & imaginaire. Pour la faire paroiſtre telle il ne faut que l'appliquer & accommoder à l'exemple meſme de la Remarque, *il a eſté bleſſé d'vn coup de fleche qui eſtoit empoiſonné*. Car ſelon la regle il faut parler & eſcrire ainſi : puiſque le pronom *qui* ne ſe peut pas rapporter à *fleche*, mais à *coup*. Et ſi cela eſt ainſi que ſe peut-il concevoir de plus ridicule que cete locution, *il a eſté bleſſé d'vn coup de fleche, lequel coup eſtoit empoiſonné* ? Diſons donc ſans plus diſputer, il *a eſté bleſſé d'vn coup de fleche, qui eſtoit empoiſonnée.*

Page 386. Le pronom relatif ne ſe peut rapporter à vn nom qui n'a point d'article.

COmme nous venons de dire que le pronom relatif ne ſe rapporte iamais au nom qui n'a qu'vn article indefini : de meſme nous monſtrons qu'à plus forte raiſon il ne ſe rapporte point au nom qui n'a point d'article.

ticle. On peut exprimer cela d'vne façon qui ſera peut-eſtre plus claire, & dire ainſi. Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir aprez ſoy vn pronom relatif, qui ſe rapporte à ce nom-là. L'exemple le fera encore mieux entendre : comme ſi lon dit, il a fait cela par auarice, qui eſt capable de tout. *C'eſt mal parler, parce qu'*avarice *n'a point d'article, & ainſi ne ſe peut aider du pronom relatif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne luy peut eſtre appliqué ou rapporté en aucun des ſix cas, ny en aucun nombre. Il en eſt de meſme du mot* dont, *qui tient la place du pronom relatif : car on ne dira point*, il a fait cela par avarice, dont la ſoif ne le peut eſteindre.

On pourroit objecter que cete regle eſt veritable en tous les cas de la declinaiſon des noms, excepté au vocatif : car, par exemple, on dira fort bien par apoſtrophe, Avarice, qui cauſes tant de maux : Hommes, qui vivez en beſtes, &c. *Et il eſt vray que c'eſt en ce ſeul cas, où lon trouvera vn nom ſans article, avec vn pronom qui ſe rapporte au nom : mais il y a double reſponſe : la premiere, que cete exception n'empecheroit pas que la regle ne fuſt veritable en tout le reſte. La ſeconde, que meſme la regle ſubſiſte encore au vocatif, & n'y ſouffre point d'exception : parce que l'article du vocatif ô y eſt ſous-entendu : mais l'article n'eſt pas ſous-entendu aux autres cas.*

Que ſi lon avoit la curioſité de demander pourquoy le nom, qui n'a point d'article, ou qui n'en a qu'vn indefini, ne peut avoir aprez ſoy vn pronom relatif, on

pourroit ſe deffaire de cete queſtion par la reſponſe commune que l'uſage le veut ainſi. Ce ne ſeroit pas mal respondu. Mais quoy que l'uſage face tout en matiere de langue, & qu'il face beaucoup de choſes ſans raiſon, & meſme contre la raiſon, comme nous ſommes obligés de dire ſouvent: ſi eſt-ce qu'il en fait beaucoup plus encore aveque la raiſon: & il me ſemble que celle-cy eſt du nombre, bien que la raiſon en ſoit aſſez cachée. Ie crois, pour moy, que c'eſt à cauſe que le pronom relatif s'appellant ainſi pour la relation & le rapport qu'il a à quelque choſe qui a eſté nommée, il faut que les deux, & le nom & le pronom ſoient de meſme nature, & ayent une correſpondance reciproque, qui face que l'un ſe puiſſe rapporter à l'autre. Or eſt il que cela ne peut arriver entre deux termes, dont l'un eſt touſiours defini, qui eſt le pronom relatif, & l'autre indefini, qui eſt le nom ſans article, ou ſans un article defini. Le pronom eſt comme une choſe fixe & adherente, & le nom ſans article ou avec un article indefini eſt comme une choſe vague & en l'air, où rien ne ſe peut attacher. Ie ne ſçay ſi ie me ſeray fait entendre, ou quand on m'entendra, ſi lon ſera ſatisfait de ce petit raiſonnement, & s'il ne ſera point trouvé trop ſubtil & trop metaphyſique: mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de ſi beaux raiſonnemens ſur la Grammaire Latine m'a donné en la noſtre cete hardieſſe, que le Lecteur prendra, s'il luy plait, en bonne part.

OBSERVATION.

VOicy vn raisonnemẽt que nôtre Auteur propose pour appuïer les regles establies és deux Remarques precedẽtes: mais quoyqu'il le qualifie *subtil & metaphysiq*, il paroist trahi grossier, & mémes aussi faux quẽ ces regles-là, aprez vn leger examé. En premier lieu donc il suppose que le nõ substãtif sans article ou avec vn article indefini est vague & comme en l'air. Ce qui est manifestement faux & contre les principes de la Grammaire, qui nous enseignent que le nom substantif est ainsi appellé parce qu'il subsiste par soy mesme, & demeurant fixe (dont il est aussi qualifié *fixe*) il est susceptible de toutes sortes d'adjectifs. Cete condition luy est si naturelle, si essentielle & si propre, que c'est comme vne heresie en la Grammaire de s'imaginer que l'article ou fini & determiné, ou indefini & indeterminé la puisse alterer: & en voicy vne raison invincible: c'est que *la langue Latine n'a point d'article ny pour les noms substantifs ny pour les adjectifs: mais pourtant les noms substantifs ne sont point vagues, & ne laissent pas d'estre susceptibles & de l'application des adjectifs & de la relation des pronoms relatifs. D'ailleurs la langue Greque, qui a des articles comme la nostre, ne laisse pas d'admettre l'application des adjectifs, & la relation du pronom relatif, envers les noms substantifs, encore qu'ils*

ſoient denués d'article : & pour vne tres-ample preuve de ceey il faut que les auteurs de ces erreurs apprennent (ſi tous ne l'ont pas obſervé) que dans toutes les œuvres d'Homere il n'y a pas vn article appliqué à ſubſtantif ny à adjectif comme article : mais ſeulement comme pronom demonſtratif. Ainſi en cet hemiſtiche ſi ſouvent repeté.

Τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη.

l'article τὸν eſt pris pour τοῦτον.

En ſecond lieu c'eſt vne erreur auſſi lourde & auſſi groſſiere d'avancer que le pronom relatif eſt *comme vne choſe fixe & adherente* : que de dire que *le nom ſubſtantif ſans article ou avec vn article indefini eſt vague & comme en l'air.* Car le pronom eſtant de tout genre comme le nom adjectif, a auſſi cela de commun avec luy, qu'il s'accommode & s'ajuſte à toute ſorte de ſubſtantif : & partant il eſt vague & mobile, & non pas fixe.

Enfin pour faire voir que le nom ſubſtantif ſans article reçoit auſſi bien la relation qu'avec article, en voicy des exemples, qui ſont autant de preuves irreprochables. *Il a fait cela par charité, qui eſt vne vertu tres-digne du Chreſtien. Il a fait cet excez par amour, qui eſt vne dangereuſe paſſion Ie ſçay cela par experience, qui ne s'acquiert que par vne longue pratique. Tu as eſté creé magiſtrat par election, qui eſt vne voye legitime pour parvenir aux dignités : & luy par corruption, qui eſt vn moien honteux & infame. On gouverne ainſi Paris, qui eſt la*

plus belle ville de l'Europe. Aristote fut enrichy par Alexandre qui auoit esté son disciple. Sur le modele de ces exemples il est aisé d'en former vne infinité d'autres, contre la pretenduë regle proposée en la Remarque.

Page 403. Proüesse.

CE mot est vieux, & n'entre plus dans le beau style qu'en raillerie: cõme par exẽple si ie dis sa vanité est insupportable, il ne cesse de parler de ses proüesses: *ou* ie n'aime point ceux qui se vantẽt tousiours de leurs proüesses. *Car alors, cõme on mẽspriſe la vanité & l'humeur de ces gens là, ce mot est dit par mespris & par raillerie se trouue employé de bonne grace en ce sujet, tant s'en faut que celuy qui en vsera ainsi, puisse estre repris. Mais si i'escrivois serieusement,* que plusieurs grands hommes ont celebré les proüesses d'Alexandre, *ie me seruirois mal à propos de ce mot, qui n'estant plus en vsage, ne peut estre employé que de la façon que ie viens de dire.*

OBSERVATION.

LE mot de *proüesse*, pour dire vn haut & insigne exploit d'armes cesse d'estre en vsage dans les bons Auteurs depuis environ vn siecle, comme aussi son adiectif *preux*: car auparavant on

disoit & escrivoit *les Chevaliers preux* avec beaucoup d'emphase. Ie regrete ces termes, parce que descendans du Grec πρῶος & πρωτος, ils avoient vne expression fort energique. Leur abolition procede (comme de plusieurs autres semblables termes) d'vne capricieuse ignorance, qui mespriſe ce qu'elle n'entend pas, & cependant elle appauvrit d'autant nostre langue.

Page 133. Prouver, esprouuer, pleuuoir. Voiez cy-aprez, *Trouuer, treuuer.*

Q

Page 52. Quant-& moy, pour *avec moy.*

N le dit ordinairement: mais les bons Auteurs ne l'escriuent point: quoy que M. de Malherbe s'en soit servi d'vne façon encore moins approuvée. La volóté (*dit-il*) doit aller quant-& la chose, & la chose quant-& la volonté. *Que si lon avoit à en vser, il faudroit escrire* quand *avec vn* d, *& non pas avec vn* t. *Car qui ne voit que cete façon de parler*, il est venu quand-& moy, *ne signifie autre chose sinon*, il est venu quand ie suis venu? *Il est vray*

que le d *devant vne voiele, lors que le* d *finit vn mot, & que la voiele commence celuy qui ſuit, ſe prononce en* t: *Par exemple,* grand homme, grand eſprit, *ſe prononce, comme ſi lon eſcrivoit* grant homme, grant eſprit. *Et c'eſt ce qui eſt cauſe ſans doute, que lon a eſcrit* quant- & moy *auec vn* t.

OBSERVATION.

IE ne croy pas qu'il y ait Auteur ſi peu verſé en la langue Latine qui ne ſçache diſtinguer *quando* de *quantùm*, & par meſme moyen *quand* de *quant*: dont le premier ſignifiant proprement *temps*, & l'autre *quantité en general*, on ne peut que par ignorance, ou par vne extreme negligence écrire *quant-&-moy* au lieu de *quand-&-moy*, pour dire *en meſme temps que moy*, ou *auec moy*. Au reſte cete locution *quand-&-moy* ſe peut eſcrire avec autant d'elegance que dire, quoy que la Remarque la veuille bannir de l'eſcriture.

Page 53. *Quand à moy*

LEs autres font vne faute toute contraire eſcriuant quand à moy *auec vn* d, *au lieu d'eſcrire*, quant à moy *auec vn* t: *& cete erreur, quoy que groſſiere, a tellement gaigné le deſſus parmy les copiſtes, & meſmes parmy les Imprimeurs, que depuis quelque temps ie ne le vois*

presque plus escrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me semble plus estrange est que ceux mesme qui ont estudié, & qui ne peuvent ignorer que ce quant *ne vienne du Latin* quantùm, *y manquent comme les autres, & le souffrent dans l'impression de leurs ouvrages.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur condamne icy l'orthographe de ce mot *quand* escrit avec vn *d*, en cette locution *quand à moy*, & sa condamnation est tres iuste. Mais ailleurs il condamne la locution entiere (quoy que dans la bonne orthographe) *quant à moy*, & ce, sous son respect, par vne consideration ridicule, à sçavoir, parce que lon dit ordinairement, & par vne façon de parler proverbiale, *il se met sur son quant à moy* Voiez cy-devant, *De moy, pour moy*, sous la lettre D.

Page 53. Quant & quant moy, Quant & quant.

QVant & quant moy, *pour dire* avec moy, *ou* aussi tost que moy, *ne vaut rien ny à dire ny à escrire. Et s'il estoit bon, il faudroit escrire les deux* quant *avec des* d *& non pas des* t, *pour la mesme raison que i'ay dite à* quant & moy.

Quant & quant, *pour dire* en mesme temps, &

tout

meſdiſons, vous meſdiſez, & *non pas* vous meſdi-

tout quant & quant, pour incontinent *ſe diſent, mais les bons Autheurs ne l'eſcriuent point.*

OBSERVATION.

C'Eſt icy vne ſuite de la Remarque *quant & moy*, qui eſt la premiere ſous cete letre Q, l'obſervation de laquelle ſe doit icy appliquer, tãt pour l'orthographe que pour la locutiõ. *I'y adjouſteray ſeulement* que cõme ce mot *quãd* eſt repeté en *quand & quãd moy* & nõ pas en *quand & moy*: auſſi la premiere locution ſemble exprimer plus preciſément vn meſme temps que l'autre: de ſorte que *ie partiray quand & quand vous*, ſoit autant à dire *qu'en meſme temps, & au meſme moment que vous partirez*: & *ie partiray quand & vous*, ſoit dire ſimplement *ie partiray auec vous.*

Page 480. Quantes fois.

CE *mot pour dire* combien de fois, *eſt beau & agreable à l'oreille ſelon l'avis de beaucoup de gens, tellement que ie m'eſtonne qu'il ait eu vne ſi mauuaiſe deſtinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il eſt tres-commode, meſme aprez l'exemple de M. de Malherbe, qui l'a ſi bien mis en œuure,*

Quantesfois lors que ſur les ondes
Ce nouueau miracle flotoit, &c.

Car pas vn de nos Poëtes n'en vendroit vſer aujourd'huy: & pour la proſe ie ne penſe pas qu'il ait eſté iamais en vſage, ny meſme que M. Malherbe s'en ſoit ſeruy.

OBSERVATION.

ON dit fort bien *toutes fois & quantes*: mais *quantes fois* ſans relation ne vaut rien, ny en vers, ny en proſe: nonobſtant que Malherbe l'ait employé aux vers icy rapportés: où (quoy qu'en veüille dire noſtre Auteur) il a tres-mauvaiſe grace. C'eſt vn pur Gaſconiſme *quantes cops*: comme *quantes cops t'ay jou endréi it?* c'eſt à dire, *combien de fois t'ay ie corrigé? & (pour le mieux exprimer) remis au droit chemin?*

Page 24. Quaſi.

CE mot eſt bas, & nos meilleurs Eſcrivains n'en vſent que rarement. *Ils diſent d'ordinaire* preſque. *Ce n'eſt pas que* quaſi *en certains endroits ne ſe puiſſe dire, meſme avec quelque grace, comme quand on dit,* il n'arrive quaſi iamais que, &c. *Quelques-vns qui ont le gouſt tres-delicat, trouvent qu'en cet exemple,* preſque, *n'y vient pas ſi bien que* quaſi.

fort bien recõmencer, celuy qu'vn tel vous dõna, &c.

OBSERVATION.

LE Contre-tenant de noſtre Auteur ſouſtient au contraire que ce mot *quaſi* eſt vn fort bon terme tant en parlant qu'en eſcrivant. Ce que ie veux confirmer par des exemples familiers. Il y a donques des endroits où ce terme de *quaſi* egale en elegance d'expreſſion le mot *preſque*, qui luy eſt ſubſtitué dans la Remarque, comme en cete phraſe, *ie ſuis quaſi auſſi âgé*, ou *auſſi fort que vous*. Il y en a encore d'autres où l'expreſſion de *quaſi* eſt meilleure que de *preſque*: comme quand on dit, *ie fus quaſi ſurpris*, qui eſt autant à dire que *comme ſurpris*. De meſme *eſtant quaſi ſur mon depart*: ce qu'Ouide a dit en Latin,

Et quaſi diſcedens oſcula ſumma dedi.

Mais *preſque* ne viendroit pas bien à ce ſens.

L'vſage de ce terme *quaſi* eſt encore tres frequent en matiere de comparaiſon & de ſimilitude dans la langue Latine: dont il y a vn exemple tres-illuſtre en la ſaincte Eſcriture: où il eſt dit de la Vierge Mere de Dieu, *quaſi Aurora conſurgens, quaſi cedrus, quaſi cypreſſus, quaſi palma, quaſi plantatio roſæ, quaſi oliua, quaſi platanus, quaſi cinnamomum & balſamum*. En François on diroit mieux *à guiſe de cedre, de cyprez, de palme, &c.* que *quaſi*: mais *preſque* eſt encore plus eſloigné de cete ſignification.

Page 123. *Quatre* pour *quatrieſme & autres ſemblables.*

QVand on cite vn livre ou vn chapitre, ou que lon nomme vn Pape, ou vn Roy, ou quelque autre choſe ſemblable, il faut ſe ſervir du nombre adjectif ou ordinant, & non pas du ſubſtantif ou primitif qu'ils appellent, comme on fait d'ordinaire dans les chaires, & dans le barreau. Ils diſent par exemple, au chapitre neuf *pour* neufieſme, Henry quatre *pour* Henry quatrieſme. *Quelle Grammaire & quel meſnage de ſyllabes eſt cela? Le grand vſage ſemble en quelque façon l'autoriſer: mais puis que tous demeurent d'accord que l'adjectif eſt meilleur, pourquoy ne le dire pas pluſtoſt que l'autre?*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt fort bonne : toutefois en ce qu'elle attribuë aux Chaires & aux Barreaux cete mauvaiſe diction de *Quart* ou de *Quint* pour *Quatrieſme* ou *Cinquieſme*, il la faut reſtreindre aux Predicateurs & aux Advocats peu curieux de l'elegance du langage. Car il y en a bon nombre qui en feroient leçon aux Critiques les plus ſeveres.

C'eſt pourquoy on ne peut manquer de dire témoigne:

l'adjouſteray icy vne exception à la regle generale de l'avis de l'Antagoniſte de noſtre Auteur: c'eſt à ſçavoir que lon dit fort bien *Charles Quint*, pour *Charles Cinquieſme* en parlant de l'Empereur, afin de le diſtinguer de noſtre Roy Charles Cinquieſme, ſurnommé *le Sage*.

Page 480. Que non pas.

QVelques-vns de nos modernes Eſcrivains le condamnent, & ne veulent pas par exemple que lon die, comme l'a eſcrit vn excellent Auteur, ils tiennét plus de l'architecte & du maſſon que non pas de l'Orateur: *mais* ils tiennent plus de l'architecte & du maſſon, que de l'Orateur. *Il eſt vray que bien ſouvent ils ont raiſon: mais bien ſouvent auſſi* non pas *y a fort bonne grace, & rend l'expreſſion plus forte. Il faut en cela conſulter l'oreille: car il ſeroit mal-aiſé d'en faire vne regle certaine: ſans doute il eſt plus elegant pour l'ordinaire de le ſupprimer.*

OBSERVATION.

LEs Gaſcons diſent touſiours *que non pas*, au ſens de cete Remarque; comme *j'aime mieux parler franchement que non pas me taire*, ou lieu de dire, *j'aime mieux parler franchement que me taire*: &

ie ſuis plus riche que non pas vous, pour dire, *ie ſuis plus riche que vous*. Mais cet idiotiſme Gaſcon eſt vicieux en la langue Françoiſe. Il eſt vray que cete double negation *non pas*, eſt fort vſitée en d'autres locutions, comme en celles cy, *il faut vivre en homme d'honneur, & non pas en vilain: il faut eſtre modeſte, & non pas inſolent*: & autres ſemblables.

Page 173. Que c'eſt.

ON ne dit gueres maintenant *que c'eſt, comme lon diſoit autrefois, On dit* ce que c'eſt. *Par exemple, M. de Malherbe dit.* Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'eſt que l'ingratitude. *Aujour-d'huy lon dit* qui nous apprenne ce que c'eſt que l'ingratitude.

OBSERVATION.

LAiſſant pour indifferentes ces deux locutions propoſées en cete Remarque, ie leur en voudrois preferer vne troiſieſme, à ſçavoir, *il n'y a point de loy qui nous apprenne qu'eſt-ce que l'ingratitude*, parce qu'elle exprime mieux ce que les Philoſophes diſent en Latin *quid ſit*, quand ils recherchent l'eſſence & la nature de la choſe par ſa definition.

porter à affection, à cauſe que ce nom en cet exemple.

Page 557. Qu'ainſi ne ſoit.

NOus avons remarqué de certaines façons de parler, qui ſemblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait ſignifier. Celle-cy eſt de ce nombre : car lors qu'il eſt queſtion d'entrer en preuve d'une propoſition, ſi ie dis & qu'ainſi ne ſoit, vous voyez telle & telle choſe, qui eſt comme on a accouſtumé de parler, n'eſt il pas vray qu'à l'examiner de prez il n'y a point de raiſon de dire, & qu'ainſi ne ſoit? & qu'au contraire il faut dire, & qu'ainſi ſoit. Cela eſt tellement vray, que tous les anciens l'eſcrivoient ainſi, & ces iours paſſés ie le voyois encore dans Joachin du Bellay. Neantmoins il y a plus de cinquante ans que cete phraſe eſt changée, & que lon dit & qu'ainſi ne ſoit, ou & qu'il ne ſoit ainſi: & non pas & qu'ainſi ſoit, ou & qu'il ſoit ainſi, qui aujour-d'huy ne ſeroient pas receus parmy ceux qui ſçavent parler François. Il ſeroit mal aiſé d'en rendre aucune raiſon, puis que c'eſt contre la raiſon que cela ſe dit de cete ſorte. Se peut-il voir un plus bel exemple de la force, ou de la tyrannie de l'uſage contre la raiſon? Cependant ce ſont ces choſes-là, qui font d'ordinaire la beauté des langues.

raiſon il ne ſe rapporte point au nom qui n'a point d'article.

OBSERVATION.

PVis que les bons Auteurs au deſſus d'environ cinquante ans, ont eſcrit iudicieuſement & avec raiſon *qu'il ſoit ainſi*, & que la negation adjouſtée en diſant *qu'il ne ſoit ainſi*, change le vray ſens, voire meſme exprime le contraire de ce que l'on veut dire, par le teſmoignage de noſtre Auteur: n'eſt ce pas vne pure freneſie de rejetter l'ancienne locution ſi authentiquement conditionnée, pour en introduire vne nouvelle ſi extravagante, & de laquelle tant d'abſurdités s'enſuyvent? Neantmoins luy-meſme deferant plus à vne nouvelle mode irreguliere, qu'il appelle *vſage*, qu'à tant de fortes conſiderations que la raiſon luy a dictées, conclud qu'il faut dire *& qu'il ne ſoit ainſi*, & non pas *& qu'il ſoit ainſi*.

Pour moy, ie ne ſçaurois approuver pour vſage vn abus ſi manifeſte: ny pour regle, vne ſi enorme irregularité: & ne puis aſſez admirer que des hommes doctes tombent en vn ſens ſi reprouvé, que d'exprimer vne affirmation par la negation. Recherchant la cauſe de cete erreur i'ay trouvé (dumoins la conjecture en eſt fort apparente) que ces Critiques qui ont deſia condamné cete locution, *comme ainſi ſoit*, ſous pretexte qu'elle eſt familiere aux Notaires, ont eſté obligés de condamner pareillement celle-cy, *& qu'ainſi ſoit*, ou

qu'il

defini, ne peut avoir aprez ſoy vn pronom relatif, on

qu'il ſoit ainſi, l'analogie & la conformité ne ſouffrant pas qu'on retienne l'vne, & qu'on rejette l'autre.

Page 139. Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il eſtoit, marri qu'il eſtoit.

TOutes ces façons de parler ne valent rien, quoy qu'vne infinité de gens s'en ſervent & en parlant & en eſcrivant. *Au lieu de dire* arrivé qu'il fut, arrivé qu'il eſtõit, *il faut dire* eſtant arrivé: *il exprime tous les deux: ou bien,* comme il fut arrivé, comme il eſtoit arrivé. *Et au lieu de* marri qu'il eſtoit, *il faut dire* eſtant marri, *ou* marri *tout ſeul. Ce qui apparemment eſt cauſe d'vne phraſe ſi mauvaiſe, c'eſt que nous en avons d'autres en noſtre langue fort approchantes de celle-là, qui ſont tres-bonnes & tres-elegantes. Par exemple,* tout malade, tout affligé qu'il eſtoit, il ne laiſſa pas d'aller: *& au feminin,* toute affligée qu'elle eſtoit, &c. *de meſme au pluriel. Tellement qu'avec ce mot* tout, *en tout genre & en tout nombre, & ſon adjectif, qui le ſuit immediatement, cete façon de parler eſt extremement pure & Françoiſe.*

On s'en ſervoit encore d'vne autre façon avec ainſi: *comme* il *receut quantité de coups: & ainſi bleſſé qu'il eſtoit, ſe vint preſenter au Senat. Il eſt vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, où meſme il eſt neceſſaire, comme en l'exemple que ie viens de*

donner : mais il y en a d'autres où l'on s'en peut paſſer, quoy que rarement : ce que lon ne peut pas dire de tout *avec l'adjectif : car il faut neceſſairement en ce ſens-là adjouſter* qu'il eſtoit, *ou* qu'il fut, *ou d'autres temps ſelon ce qui precede, ou ce qui ſuit.*

Il ſe dit auſſi quelquefois avec comme : *par exemple,* il s'informoit ſi Alexandre, & comme ieune Prince, & comme vainqueur, n'avoit rien attenté contre les Princeſſes. *Quelques-uns neantmoins croyent qu'il eſt encore plus elegant de ſupprimer* qu'il eſtoit, *& de dire*, ſi Alexandre & cõme vainqueur, & cõme ieune Prince, n'auoit rien attẽté. *On dit encore fort elegamment,* le malheureux *qu'il eſt, la malheureuſe qu'elle eſt, n'a pas ſeulement, &c. Mais il faut que ce ſoit touſiours avec le preſent du verbe ſubſtantif : car on ne dira gueres,* le malheureux qu'il eſtoit, *ou le* malheureux qu'il fut.

OBSERVATION.

CEte Remarque contient de bons avis touchant la pureté & l'elegance du ſtyle. Mais ſi vne infinité de perſonnes (comme noſtre Autẽur l'accorde) diſent & eſcrivent *arrivé qu'il fut, marri qu'il eſtoit*, & vſent de pareilles locutions, ie ne les voudrois pas condamner ſi abſolûment qu'il *le* fait, & me contenterois de dire que ces autres *comme il fut arrivé, eſtant marri,* ſont meilleures & plus elegantes.

nom relatif, envers les noms ſubſtantifs, encore qu'ils

Il y a encore moins d'apparence d'approuver *le malheureux qu'il eſt*, & de rejetter *le malheureux qu'il eſtoit*, ou *le malheureux qu'il fut*, ainſi que ſon Contre-tenant a obſervé avec cenſure.

Page 136. *Quel & quelle*, pour *quelque. languir, pluſtoſt, ſortir, Reſter.*

C'Eſt vne faute familiere à toutes les Provinces, qui ſont delà Loire de dire, par exemple, quel merite que lon ait, il faut eſtre heureux, *au lieu de dire* quelque merite que lon ait. *Et c'eſt vne merveille, quand ceux qui parlent ainſi, s'en corrigent, quelque ſejour qu'ils facent à Paris, ou à la Cour. Ce qui eſt cauſe qu'ils ne s'en corrigent point, c'eſt que le mot de ſoy eſt bon, & qu'ils ne penſent pas faillir d'en vſer, ne conſiderant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit-là. Pour la meſme raiſon ceux du Languedoc, aprez avoir eſté pluſieurs années à Paris, ne ſçauroient s'empeſcher de dire*, vous languiſſez, *pour dire* vous vous ennuyez : *parce que* languir *eſt vn mot François, qui eſt fort bon, pour ſignifier vne autre choſe : mais qui ne vaut rien pour ſignifier cela. Ils ne ſçauroient non plus s'empeſcher de dire* pluſtoſt *pour* auparavant : *comme* ie vous conteray l'affaire, mais pluſtoſt ie me veux aſſeoir. *Et cela leur arrive, parce que* pluſtoſt *eſt François, & ainſi ils croyent bien parler, ne ſongeant pas que* pluſtoſt *n'eſt point François au ſens auquel ils l'employent. De*

meſme vn Bourguignon, qui aura eſté toute ſa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas ſortir, *pour* partir : *comme* ie ſortis de Paris vn tel iour, pour aller à Dijon, *au lieu de dire*, ie partis de Paris : il eſt ſorti, *pour* il eſt parti. *Et cela, parce que* ſortir *eſt vn bon mot François, mais non pas en cete ſignification. Ainſi les Normans ne ſe peuvent deffaire de leur* reſter, *pour* demeurer : *comme* ie reſteray icy tout l'Eſté, *pour dire*, ie demeureray : *à cauſe que* reſter *eſt vn bon mot pour dire* eſtre de reſte, *mais non pas en ce ſens-là. I'en dirois autant de toutes les autres Prouinces, & rapporterois de chacune pluſieurs mots François, dont ceux qui en ſont, deſtournent le vray vſage. Mais il ſuffira des exemples que ie viens de donner, pour les aduertir de ne ſe pas tromper en certains mots, dont ils ne ſe deffient point, parce que ces mots-là ſont François. Car quand ils en diſent vn qui ne l'eſt pas, en quelque ſens que ce ſoit, on les reprend auſſi-toſt, & ils s'en corrigent : mais on leur laiſſe paſſer les autres, ſans que la pluſpart meſmes des François y prennent garde.*

Or il eſt encore plus aiſé de ſe tromper à mettre quel *ou* quelle *pour* quelque, *qu'en tous les autres : parce que* quel *ou* quelle *ſemble reſpondre au* qualis *Latin, que lon croyoit beaucoup plus propre pour ſignifier ce que lon veut dire en l'exemple que i'ay rapporté en ſes ſemblables, que non pas* quelque, *qui paroit d'abord* l'aliquis *des Latins : lequel* aliquis *ne conuient nullement à exprimer ce que lon entend, quand on dit* quelque merite que lon ait il faut eſtre heureux.

comme auſſi ſon adiectif *preux*: car auparavant on

Mais outre que l'vſage le veut ainſi, & qu'il n'y a point à raiſonner, ny à repliquer à cela, il y a encore vne raiſon à quoy on ne ſonge point, qui autoriſe cet vſage. C'eſt que le quelque *dont nous parlons, n'eſt pas ſimplement le* qualis *ou l'*aliquis *des Latins: mais le* qualiſcunque, *d'où noſtre* quelque *a eſté tiré ſans doute en ce ſens-là.*

Il y a vne exception digne de remarque. C'eſt qu'il faut mettre quel *ou* quelle, *quand il y a vn* que *immediatement aprez* quelque, *comme il faut dire* quelle que puiſſe eſtre la cauſe de ſa diſgrace, *& non pas* quelque que puiſſe eſtre la cauſe. *Neantmoins vn de nos meilleurs Eſcrivains & vn des plus eloquens du barreau, ſouſtient que* quelque que puiſſe eſtre la cauſe, *eſt auſſi biẽ dit que* quelle que puiſſe eſtre, &c. *& trouve meſmes que* quelque *eſt plus fort que* quelle: *mais bien que ie defere beaucoup à ſes ſentimens, & que i'aye appris force choſes de luy, dont i'ay enrichy ces Remarques: ſi eſt-ce qu'en ceci ie vois peu de gens de ſon opinion. D'ailleurs il demeure d'accord que* quelle *eſt bon, qui eſt touſiours vne exception conſiderable à la regle. Que ſi entre* quelle *&* que *il y a quelques ſyllabes qui les ſeparent, alors il faut dire* quelque, *& non pas* quelle: *comme* quelque enfin que puiſſe eſtre la cauſe, quelle enfin que puiſſe eſtre la cauſe. *De meſme* quelque, *dit-il*, que puiſſe eſtre la cauſe, *& non pas* quelle.

OBSERVATION.

LEs fautes que les nations eloignées de la Cour font au langage, consistent ou aux termes pris separément, ou aux phrases entieres. Aux termes considerés separément en deux façons : l'vne, quand le terme n'est pas François, mais barbare, par exemple, pur Gascon (afin que ie ne parle que des fautes de ma nation :) comme quand nous disons *le figot du col*, pour *le chinon du col*. L'autre, quand le mot est François, mais pris improprement & hors de la signification Françoise : comme quand nous disons *le pont*, pour *vn escalier à contours*. Nous faillons aussi quand à la phrase en deux façons : l'vne, quand elle est mal construite, ce qui s'appelle incongruité : comme quand nous disons *il s'offense contre de moy*, pour dire *contre moy*. L'autre, quand la locution est tout à fait estrangere & nullement Françoise, encore que tous les termes en soient François : comme quand nous disons, *faites moy lumiere*, au lieu de dire, *esclairez moy*. Telles fautes se peuvent corriger en prenant garde au langage de ceux qui parlent bien François, & par la lecture des Auteurs celebres en l'elegance de la langue Françoise.

Quant à l'employ de ces deux mots *quelque*, & *quel* ou *quelle*, dans ces exemples, *quelque merite que*

my les Imprimeurs, que depuis quelque temps ie ne le vois

lon ait, & quel merite que lon ait, pour le bien determiner, il faut sçavoir la vraye expression de ces deux mots. *Quelque* donques (quoy que porte la Remarque) ne respond pas icy au Latin *quidam*, ny à *aliquis*, c'est à dire *quelqu'vn*: ny à *qualiscumque*, c'est à dire, *quel qu'il soit*: mais bien à *quicunque* & à *quantuscunque*, c'est à dire *qui que ce soit*, & *tant soit il grand*, avec marque de quantité: & *quel* ou *quelle*, respond au Latin *qualis*, qui regarde la qualité.

Cela ainsi distingué il est aisé à comprendre qu'en parlant de quelque quantité, & mesme par exaggeration, il faut vser du terme *quelque*: comme *quelque pouvoir qu'il ait*, *quelques honneurs qu'il possede*, *quelque riche qu'il soit*: qui est autant à dire que *tant soit il puissant*, *tant soit il avancé dans les honneurs*: *tant soit il riche*, &c. Mais quand on fait relation à quelque qualité, dont on ait fait mention auparavant, tant pour les sujets animés que pour les inanimés, il se faut servir de ce terme *quel* ou *quelle*. Par exemple, quand quelqu'vn a dit: *C'est vn Prince du sang*: *C'est vn Cavallier de singulier merite*: *C'est vn cheval d'Espagne*: *C'est vne maison d'excellente symmetrie*: vn autre repartira fort bien, *Quel Prince que ce soit du sang ou estranger*: *Quel merite qu'ait ce Cavallier*: *De quelle region que soit ce cheval*: *De quelle symmetrie que soit cete maison.*

Quant & quant, *pour dire* en meſme temps, &

tout

Page 4. Quelque.

CE mot eſt quelquefois adverbe: & par conſequent indeclinable. Il ſignifie alors environ. *Il n'y faut donc point adjouſter d's quand il eſt joint avec des pluriels: comme il faut dire*, ils eſtoient quelque cinq cens hommes, *& non pas* quelques cinq cens: car là il n'eſt point pronom, mais adverbe.

OBSERVATION.

NOſtre Auteur enſuyvant les nouvelles modes des Critiques de ce temps, taſche d'eſtablir icy vn nouvel adverbe, comme il a voulu faire paſſer ailleurs pour adverbes, *Teſmoin*, *Partie*, *Garent*, *Fort*, *Tout*, en la Remarque *prendre à teſmoin*, ſous la letre P: & comme il veut faire pareillement en cette cy & en la ſuyvante le pronom *Quelque*.

Quant à l'exemple qu'il en donne, *ils ſont quelque cinq cens hommes*: cete locution peut eſtre priſe en deux divers ſens. En l'vn, quand on entend parler d'vn nombre, que lon ne peut pas preciſément determiner: & en ce ſens on peut dire auſſi bien & meſme mieux, *ils ſont quelques cinq cens hommes*, que *ils ſont quelque cinq cens hommes*. Et ſi le pronom *quelque* ſemble trop rude, on pourra vſer de

l'aduerbe

l'adverbe *environ*, & dire *ils ſont environ cinq cens hommes.*

En l'autre ſens on conçoit avec meſpris ou par attenuation le nombre exprimé : comme dans le meſme exemple ſi on veut donner à entendre que cinq cens hõmes ne ſuffiſent pas pour attaquer vne bonne place, dont la garniſon eſt auſſi forte que les aſſaillans, on dira fort bien, *ils ſont quelques cinq cens hommes, & qu'eſt cela pour l'execution d'vne telle entrepriſe?* Pareillement pour monſtrer qu'vn hõme n'eſt pas fort accõmodé, on dira fort bien, *il a quelques deux mille eſcus en fond de terre, dont les charges emportent la pluſ part du reuenu*, qu'eſt-ce qui empeſche que lon n'employe en ces phraſes, le pronom *quelques* au pluriel, pour convenir avec ſes ſubſtantifs, *hommes, eſcus &c.* au lieu d'y mettre vn adverbe imaginaire & monſtrueux qui ne repreſente qu'vn nombre ſingulier en parlant de pluſieurs? Pourquoy, diſ-ie, introduire cete monſtrueuſe deformité ſans beſoin? Il en eſt de meſme en la Remarque ſuyvante.

Page 359, Quelque riches qu'ils ſoient.

Il faut eſcrire ainſi & non pas quelques *auec vne* S. *parceque* quelque *eſt là aduerbe & non pas pronõ: & ſignifie* encore que, *ou propremẽt le* quantumlibet *des Latins. Neantmoins il faut remarquer qu'il*

n'eſt adverbe qu'avec les adiectifs, comme en l'exemple propoſé: & non pas avec les ſubſtantifs: car on ne dira pas quelque perfections qu'il ait, *mais* quelques perfections: *parce que là* quelques *n'eſt pas adverbe, mais pronom: & ainſi il prend l's au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de* quelque *adverbe auſſi en une autre ſignification, qui eſt* environ.

OBSERVATION.

VOicy encore vne phraſe de caprice cóme la precedente, & où il y a moins de raiſon de transformer le pronom *quelque* en adverbe qu'en celle-là. Car à quoy ſert cete diſtinction de le faire adverbe avec les adiectifs pluſtoſt qu'avec les ſubſtantifs? L'Antagoniſte de noſtre Auteur cenſurant cete Remarque, ſouſtient qu'au contraire il faut eſcrire *quelques riches qu'ils ſoient*; & que la meſme choſe ſe doit pratiquer avec les adjectifs qu'avec les ſubſtanſtifs: de ſorte que lõn dit auſſi bien *quelques riches qu'ils ſoient*, comme *quelques richeſſes qu'ils aient*. Et de fait cete locution eſt ainſi toute naturelle & familiere: & l'autre gehenne les eſprits, & meſmement ceux des apprentifs & des eſtrangers.

gnification.

Page 464. chiffre 2. *Quelque choſe*, quel genre il demande.

ON *demande ſi* quelque choſe *veut touſiours vn adjectif feminin ſelon le genre de* choſe, *ou bien vn adjectif maſculin qui reſponde à* l'aliquid *des Latins, & à ce qu'il ſignifie. Par exemple, il faut dire*, il y a quelque choſe dans ce livre qui eſt aſſez bonne, *ou* quelque choſe qui eſt aſſez bon : quelque choſe qui eſt aſſez plaiſante, *ou* qui eſt aſſez plaiſant. *Les ſentimens ſont divers : car i'ay oüi agiter cete queſtion en la compagnie du monde qui la pouvoit le mieux decider. Les vns croyent que l'vn & l'autre eſt bon : les autres qu'il le faut touſiours faire feminin : les autres touſiours maſculin. Et quelques-vns ſont d'avis d'eluder la difficulté & de dire*, il y a dans ce livre quelque choſe d'aſſez bon, quelque choſe d'aſſez plaiſant. *Ceux qui croyent que tous deux ſont bons, ſe fondent ſur ce que lon le peut faire feminin par la regle generale qui veut que l'adjectif ſoit du genre du ſubſtantif & que* choſe *eſtant vn mot feminin, l'adjectif le ſoit auſſi : & que lon le peut faire maſculin, non pas eu eſgard au mot, mais à ce qu'il ſignifie, qui eſt l'*aliquid *des Latins, & vn neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le maſculin, qui fait l'office du neutre. Ceux qui le font touſiours feminin, ne peuvent comprendre ny conſentir que* choſe, *qui eſt feminin, puiſ-*

se iamais estre ioint avec vn adiectif masculin. Et ceux au contraire qui le font tousiours masculin disent que ce n'est pas chose *simplement qu'ils considerent en cete question : mais ces deux mots ensemble* quelque chose, *qui font tout vn autre effect estant ioints, que si* chose *estoit seul, ou qu'il fust accompagné d'vn autre mot, comme* vne: *car avec* vne, *il n'y a point de doute, & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire* vne chose qui est assez bonne, & qui est assez plaisante, *& non pas* assez bon, *ny* assez plaisant. *Or ils soustiennent que* quelque chose, *se doit prendre neutralement, & tout de mesme que l'*aliquid *des Latins. Mesmes quelques-vns de cete opinion passent iusques là que de dire que* quelque chose *ne doit estre pris que comme vn seul mot composé de deux, qui voudroit estre orthographié ainsi* quelque-chose *avec vn tiret & vne marque de composition : & qu'alors* quelque-chose *n'est plus feminin, mais est vn neutre selon les Latins, & vn masculin selon nous.*

Et quant à ceux qui pensent eschapper la difficulté auec la prepositon ou la particule de *devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples, comme sont les deux que nous auons proposés. Mais cet expedient ne sert pas tousiours. Car si ie dis,* il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas bon, *ou* qui n'est pas plaisante, *on ne sçauroit employer le* de *en cete phrase, ny en toutes les negatives, ou cet eschappatoire ne vaut rien. De mesme si ie dis,* il y a quelque chose dans ce livre qui merite d'estre leu, *ou* leuë, *on ne sçauroit euiter*

dire, *j'aime mieux parler franchement que me taire : &*

ce doute avec la particule de, *ny en une infirmité d'autres phraſes ſemblables.*

On en demeura là : mais depuis aiant medité ſur ce ſujet, il me ſemble qu'il y a des endroits, où le feminin ne ſeroit pas bien, & d'autres, où le maſculin ſeroit mal : par exemple, il y a quelque choſe dans ce livre qui merite d'eſtre leüe : *ie ne puis croire que ce ſoit bien dit, & qu'il ne faille dire,* quelque choſe qui merite d'eſtre leu, quelque choſe qui merite d'eſtre cenſuré, *& non pas* cenſurée. *Et ſi ie dis,* il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas tel que vous dites, *ou il* y a dans ce livre quelque choſe qui n'eſt pas tel que vous dites, *quoy que quelques uns l'approuvent, i'ay neantmoins peine à croire que ce ſoit bien dit, & qu'il ne faille dire,* il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas telle que vous dites. *D'ou lon peut former une quatrieſme opinion differente des trois autres, à ſçavoir qu'il y a des endroits où il faut neceſſairement mettre le maſculin, & d'autres où il faut mettre le feminin, comme ſont les deux que nous venons de propoſer. Mais pour diſcerner ces endroits là, ie ne ſçay point de regle, ou du moins d'autre regle que l'oreille. Seulement ie diray qu'il eſt beaucoup plus frequent, plus François & plus beau de donner un adiectif* maſculin à quelque choſe, *qu'un feminin.*

C'eſt une belle figure en toutes les langues, & en proſe auſſi bien qu'en vers, de regler quelquefois la conſtruction, non pas ſelon les mots qui ſignifient, mais ſelon les choſes qui ſont ſignifiées. Par exemple, nous avons

la definition.

fait une Remarque de personne : *où lon voit qu'encore que* personnes *soit feminin, neantmoins parce qu'il signifie* hommes & femmes, *quand on dit* personnes *dans vn membre de periode, on peut dire* ils *au masculin dans vn autre membre de la mesme periode : à cause que cet* ils *se rapporte, non pas au mot signifiant, qui est personnes, mais au mot signifié, qui est* hommes. *Mais y a-t-il vn plus bel exemple que celuy que nous avons dessus allegué ailleurs, & qui est tout propre pour cete Remarque.*

Ogni cosa distrage era repieno,

& non pas ripiena, dit le Tasso dans sa Hierusalem. Voilà vn exemple pour le genre : en voicy vn autre pour le nombre. I'en ay veu vne infinité qui meurent, *&c.* Infinité *est singulier, &* meurent *est pluriel : & cependant il faut dire ainsi, & non pas,* i'en ay veu vne infinité qui meurt, *qui seroit tres-mal dit. Et cela, parce que* meurent *se rapporte non pas au mot signifiant, qui est* infinité *& singulier : mais a la chose signifiée, qui est* quantité de personnes *ou* d'animaux, *qui comme vn terme collectif, equipolle le pluriel : tellement qu'on n'a pas esgard au mot, mais à la chose.*

OBSERVATION.

L'Auteur de la Remarque, aprez avoir employé plus de quatre pages à discuter & agiter cete question de Grammaire, *quelque chose*

quel genre il demande? diſtingue fort bien l'expreſſion de ſujet, qui eſt *quelque choſe* : mais pourtant il en tire vne mauvaiſe conſequence & concluſion. Ainſi donques ie dis avec luy que noſtre langue n'aiant point de terme qui ſeul puiſſe exprimer *l'aliquid* des Latins, eſt contrainte de ſe ſervir de cete periphraſe *quelque choſe : & ie tiens qu'*en ce ſens il le faut conſtruire avec vn adjectif au genitif: comme *il y a en ce liure quelque choſe de bon, quelque choſe de mal, de plaiſant, de facetieux &c.* de meſme que les Latins diſent *aliquid boni, aliquid mali, &c.* Mais quand nous conſiderons *quelque choſe*, comme deux termes ſeparés & au ſens qu'on pourroit dire *vne choſe* ou *certaine choſe*: ie voudrois conſtruire *choſe* avec vn adiectif feminin, pour parler regulierement, & non pas avec vn maſculin : & en cela ie ne ſuis pas du ſentiment de la Remarque. Par exemple, *il y a quelque choſe en ce livre qui merite d'eſtre leüe.*

Les trois exemples que noſtre Auteur rapporte icy pour confirmer ſa reſolution, ne ſont pas conſiderables. Le premier eſt pris de ce mot *perſonnes* au pluriel, apres lequel, quoy que feminin, on met fort bien *ils*, qui eſt maſculin. Par exemple, *cela aiant eſté rapporté à pluſieurs perſonnes, ils n'en firent que rire.* D'où pourtant il ne faut pas inferer (comme parle le meſme Auteur) qu'il eſt plus beau de donner vn maſculin, qu'vn feminin à *quelque choſe* : & ce par deux bonnes conſidera-

qu'il

tions: *l'vne, que ces deux mots pris ſeparément ſont feminins*: & que par conſequent ils ne ſe peuvent pas ajuſter au maſculin. L'autre que *perſonnes* comprenant en ſoy autant les hommes que les femmes, il y a plus de raiſon de leur donner vn relatif maſculin, comme le genre le plus excellent, que le feminin.

Le II. exemple extrait du Taſſo ne fait rien à ce propos: tant parce qu'il eſt emprunté d'vne langue eſtrangere, qu'à cauſe que ce Poëte a choiſi le maſculin pluſtoſt pour faciliter ſa rime, que par raiſon.

La III. Tend à monſtrer qu'vn nom du nombre ſingulier peut eſtre conſtruit avec vn verbe pluriel: comme, *i'en ay veu vne infinité qui meurent*. Car *infinité* eſtant vn nom collectif, & ſignifiant pluralité, quoy qu'au ſingulier, ce n'eſt pas merveille qu'il ſoit conſtruit avec vn verbe pluriel: & notamment quand vn nom du pluriel y eſt ſous entendu, comme icy. Car *i'en ay veu vne infinité* eſt autant à dire que *i'ay veu vne infinité de perſonnes, de gens, de chevaux* ou d'autres choſes animées dont on vient de parler, & auſquelles ces mots, *i'en ay veu vne infinité*, font relation. Ce qui ne ſe peut pas dire de quelque choſe, qui ne peut exprimer que le ſingulier.

il eſt neceſſaire, comme en l'exemple que ie viens de

Page 220. Quelque choſe.

CEs deux mots ſont comme vn neutre, ſelon leur ſignification, quoy que choſe, *ſelon ſon genre, ſoit feminin. C'eſt pourquoy il faut dire, par exemple,* Ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait? *& non pas,* que vous n'ayez faite? *Et c'eſt comme le Poëte Latin a dit* Triſte lupus ſtabulis.

OBSERVATION.

LA langue Fráçoiſe ne recognoiſſant point de genre neutre c'eſt à dire, vn tiers genre, qui n'eſt ny maſculin ny feminin, comme font la Greque & la Latine, l'exemple rapporté de Virgile *triſte lupus ſtabulis*, ne fait rien à propos pour confirmer le ſentiment de nôſtre Auteur, en ce qu'il tient qu'il faut conſtruire ces deux mots *quelque choſe* avec vn maſculin, & non pas avec vn feminin, quoy que *choſe* ſoit femin: comme en cete phraſe, *Ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait?* & non pas *que vous n'ayez faite?* Son Antagoniſte au cõtraire ſouſtient qu'elle eſt auſſi bonne par le feminin que par le maſculin. Mais puis-que par le feminin elle a cet avantage qu'elle eſt reguliere, ie la prefererois volontiers à l'autre: ſans toutefois condamner celle qui eſt conceüe par le maſculin.

Page 55. Qui en certains cas, & comment il en faut vſer. Quoy.

QVi au genitif, datif, & ablatif, en l'vn & en l'autre nombre, ne s'attribue jamais qu'aux perſonnes. Par exemple, c'eſt vn cheval de qui i'ay reconnu les defauts: vn cheval à qui i'ay fait faire de grandes traites: pour qui i'ay penſé avoir querele. *Ie dis qu'en tous ces trois cas au ſingulier & au pluriel, c'eſt vne faute de dire* qui, *parce qu'on ne parle pas d'vne perſonne, & qu'il faut dire* vn cheval dont i'ay reconnu les defauts: auquel i'ay fait faire des grandes traites: & pour lequel i'ay penſé auoir querele. Ce n'eſt pas que quelques-vns *n'approuvent* qui *en ces exemples: mais c'eſt contre l'opinion commune.*

Il en eſt de meſme ſi lon parle d'vne choſe inanimée, *comme* table, lit, chaiſe, *& autres ſemblables. Car on ne dira pas,* c'eſt la table de qui ie vous ay donné la meſure, *ny* à qui ie me ſuis bleſſé, *ny* pour qui on a fait tant de bruit: *mais* la table, dont ie vous ay donné la meſure, à laquelle, *ou bien*, où ie me ſuis bleſſé, & pour laquelle on a fait tant de bruit. *Tout de meſme au pluriel.*

Cete remarque eſt encore vraye aux choſes Morales, comme magnificence, courtoiſie, bonté, *& ainſi des autres: car on ne dira point* c'eſt vne courtoiſie, *ou* magnificence, *ou* bonté de qui ie vous

n'eſt point François au ſens auquel ils l'employent. De

ay tant parlé, *ny* à qui vous eſtes obligé, *ny* pour qui vous auez tant d'eſtime : *mais* dont ie vous ay parlé, *à laquelle vous* eſtes obligé, pour laquelle vous auez tant d'eſtime. *De meſme au pluriel. Si neantmoins on parle de* Gloire, *de* Victoire, *de* Vertu, *de* Renommée, *& d'autres choſes de cete nature, par proſopopée, comme on les repreſente ſouvent, ſur tout dans la Poëſie, qui en fait des Diuinités, ou des perſonnes celeſtes, le* qui *n'y ſera pas mal, puis qu'il eſt propre aux perſonnes, ſoit veritables ou feintes : comme* la gloire à qui ie me ſuis devoüé *(ce qu'Alexandre avoit accouſtumé de dire) & ainſi des autres.*

Il en eſt de meſmes des choſes, auſquelles on donne des phraſes perſonnelles : comme ie diray fort bien. Voilà vn cheval, à qui ie dois la vie : voilà vne porte, à qui ie dois mon ſalut : voilà vne fleur, à qui i'ay donné mon cœur, *& autres ſemblables, où lon ſe ſert des phraſes, qui ne conviennent proprement qu'aux perſonnes. Au reſte, ie dois ces deux obſervations, comme pluſieurs autres choſes qui ſont dans ces Remarques, à l'vn des plus grands Genies de noſtre langue, & de noſtre Poëſie Heroïque.*

On ſe ſert ſouvent de quoy *pour* lequel *aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple*, c'eſt le cheval avec quoy i'ay couru la bague : *c'eſt le cheval ſur quoy i'ay eſté bleſſé, pour dire* avec lequel, *&* ſur lequel, *& ainſi des autres.*

Au reſte, i'ay dit que ce n'eſtoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cete Remarque avoit

quand on dit quelque merite que l'on ait il faut eſtre heureux.

lieu : parce qu'au nominatif & à l'accuſatif il n'en eſt pas ainſi : qui *au nominatif ſingulier & pluriel, s'attribuant aux perſonnes & aux choſes indifferemment : comme fait* que *auſſi en l'accuſatif des deux nombres : les exemples en ſont ſi frequens, qu'il n'eſt pas beſoin d'en donner.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt bonne touchant les perſonnes : mais touchant les autres choſes tant animées qu'inanimées, elle n'eſt pas approuvée de pluſieurs, entant qu'elle porte qu'en certains ſujets elles peuvent eſtre referées par le pronom *Qui au genitif, datif, & ablatif,* auſſi bien que les perſonnes. Par exemple, *voilà vn cheval à qui ie dois la vie : voilà vne porte à qui ie dois mon ſalut : voilà vne fleur à qui i'ay donné mon cœur :* ne leur ſemble pas ſi bien dit que *voilà vn cheval, auquel ie dois la vie : vne porte, à laquelle ie dois mon ſalut : vne fleur, à laquelle i'ay donné mon cœur.* Pour moy, i'eſtime que ces deux façons de parler ſont bonnes & comme indifferentes : quoy que i'aime mieux y employer le relatif *lequel* & laquelle, que le relatif du genre commun, *Qui.*

Quant à l'vſage de *Quoy* pour *lequel* ou *qui* : ie le trouve fort rude, comme en ces locutions, *c'eſt le cheval avec quoy i'ay couru la bague,* ou *ſur quoy i'ay eſté bleſſé :* & aimerois mieux dire, *avec lequel, & ſur lequel.*

Page 51. QVI *repeté plusieurs fois*, pour dire *les vns, les autres.*

C'*Est vne façon de parler qui est fort en vsage : mais non pas parmy les excellens Escrivains. En voicy vn exemple*, qui crioit d'vn costé, qui crioit de l'autre : qui s'enfuyoit sur les toits, qui dans les caves, qui dans les Eglises. *Mais les bons Autheurs expriment cela de cete façon*, les vns crioient d'vn costé, les autres de l'autre : les vns s'enfuyoient sur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Eglises. *Et tant s'en faut que* les autres *repetés si souvent soient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainsi: C'est cete grande regle, qui regne par toutes les langues, & que ie suis obligé d'alleguer souvent*, Qu'il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoy que ce puisse estre, qui offense l'oreille, quand elle y est accoustumée.

OBSERVATION.

CEte Remarque est contraire au sentiment des plus excellens Escrivains, & de ceux qui parlent le plus elegamment. L'Antagoniste de nostre Auteur tesmoigne d'y avoir tant d'aversion, qu'il s'escrie, *I'ay pitié de luy voir condamner*

quel ou quelle, dans ces exemples, quelque merite que

une façon de parler des plus elegantes de nostre langue: où qui est repeté plusieurs fois. Celle qu'il luy prefere est bonne: mais elle n'est pas meilleure.

Page 54. Quoy pronom.

CE mot a un usage fort elegant & fort commode pour suppleer au pronom lequel *en tout genre, & en tout nombre: comme fait* dont *d'une autre sorte. Car* lequel, laquelle, lesquels, *& son feminin avec leurs cas, sont des mots assez rudes: s'ils ne sont bien placés selon les regles que nous en donnerons en son lieu. On dit donc fort bien,* le plus grand vice à quoy il est sujet, *au lieu de dire* auquel il est sujet: *& il y a bien à dire que ce dernier ne soit si bien: &* la chose du monde à quoy ie suis le plus sujet, *plustost qu'* à laquelle. *Voila deux exemples pour les deux genres au singulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel.* Les tremblemens de terre à quoy ce païs est sujet: Ce sont des choses à quoy il faut penser. Ausquels *&* ausquelles *n'y seroient pas si bons de beaucoup. Ainsi ce mot est indeclinable.*

Il n'est pas necessaire d'ajouster que l'on ne se sert iamais de ce mot en parlant des personnes, comme on ne dira point, ce sont les hommes du monde à quoy nous devons le plus de respect, *mais* à qui. *Il n'y a que les estrangers qui puissent avoir besoin de cet avis.*

OBSERVATION.

CE terme *à quoy* accommodé au ſingulier, comme quand on dit *le vice à quoy il eſt ſujet*, pour dire, *auquel* eſt approuvé de pluſieurs : mais ſans doute *auquel* eſt meilleur, plus vſité, plus regulier & plus doux à l'oreille. Le meſme terme avec vn pluriel (comme *les tremblemens de terre à quoy ce païs eſt ſujet*) eſt encore plus rude & ſi repugnant à la conſtruction, que peu de perſonnes le peuvent ſouffrir. Voyez cy-devant la Remarque Qui *en certains cas, & comme il en faut vſer.*

R

Page 192. Rais.

RAis *pour* Rayons *ne ſe dit plus de ceux du Soleil, ny en proſe ny en vers: mais il ſe dit de ceux de la Lune & en vers & en proſe. Vn de nos plus excellens Auteurs en ce dernier genre en a ainſi vſé Hors de là eſtant ainſi eſcrit, il ne ſignifie que les rais d'vne roüe, qui neantmoins ne s'appellent ainſi que figurément, pour la reſſemblance qu'ils ont avec les rayons.*

l'aduerbe

OBSERVATION.

IL n'y a que certains Critiques du temps, & les inventeurs de nouvelles modes au langage qui nient que *rais* ne ſe dit plus des rayons du Soleil: mais ſeulement de ceux de la Lune. Car ie voy que les plus doctes & les plus celebres Eſcrivains en vſent auſſi franchement que iamais: & meſmes avec l'adjectif on dit mieux *les rais Solaires* que *les rayons du Soleil*. Cete nouvelle mode eſt d'autant plus à rejetter qu'elle n'eſt fondée que ſur le caprice de ſes inventeurs, & qu'avec cela elle choque la nature de ces deux grands Luminaires celeſtes. Car puis que la Lune n'a point d'autre lumiere que celle qu'elle reçoit du Soleil, & que par conſequent ſes rais en prennent auſſi leur origine: pourquoy eſt-ce que le meſme nom ne conviendra pas auſſi bien à la ſource qu'à ce qui en derive? Ioint que le nom de *rayons* eſtant le diminutif de *rais*, il y a plus d'apparence qu'on le doit dire de ceux de la Lune, comme moindre luminaire, que de ceux du Soleil, qui eſt qualifié *le plus grand Luminaire* dans l'Eſcriture ſaincte.

Pags

Page 393. Reciproque. Mutuel.

REciproque *ſe dit proprement de deux, & mutuel de pluſieurs : comme* le mary & la femme ſe doivent aimer d'vne amour reciproque, & les Chreſtiens ſe doivent aimer d'vne affection mutuelle. *Il y a encore cete difference que* reciproque *ne ſe dit iamais de pluſieurs : car pour bien parler on ne dira pas*, les Chreſtiens ſe doivent aimer d'vne affection reciproque, *mais* d'vne affection mutuelle: *au lieu que* mutuel, *quoy qu'il ne ſe die proprement que de pluſieurs, ne laiſſe pas de ſe dire auſſi de deux ſeulement: comme* le mari & la femme ſe doivent aimer d'vne amour mutuelle: *c'eſt fort bien dit, mais* d'vne amour reciproque *eſt beaucoup meilleur. On dit auſſi* don mutuel *d'vne donation faite entre deux perſonnes.*

OBSERVATION.

L'Antagoniſte de noſtre Auteur dit beaucoup ſur cete Remarque en ce peu de mots: *L'vſage eſt contre tout ce qu'il dit du mutuel & du reciproque.* Pour moy, quoy que ie ſois auſſi de contraire ſentiment à la Remarque, ie n'en veux pas vſer ſi bruſquement, ny la condamner ſans rendre raiſon de mon iugement: que ie fonderay ſur la dif-

ference de la signification & force expreſſive de ces deux mots. *Mutuel* donques ſe dit d'vne correlation qui naît reſpectivement de part & d'autre en meſme temps. Ainſi *l'affection entre freres & ſœurs eſt mutuelle : l'amour entre le mari & la femme eſt mutuel : le don qu'ils ſe font reſpectivement par leur contract de mariage eſt pareillement mutuel.* Mais *reciproque* marque & preſuppoſe alternation, & neantmoins priorité & poſteriorité de temps. Par exemple, celuy qui a receu quelque bien-fait de ſon voiſin, luy rend aprez le reciproque par quelque autre bien-fait à ſon tour. Vn Prince qui a eſté ſecouru de ſon allié, luy donnant pareillement ſecours au beſoin, luy rend le reciproque : mais *mutuel* ne convient pas à l'vn ny à l'autre de ces deux exemples : dont on peut inferer que *reciproque* ſe peut dire de pluſieurs auſſi bien que de deux, contre la Remarque. Car qui empeſche que pluſieurs voiſins ne ſe puiſſent obliger reciproquement les vns les autres ? comme pareillement pluſieurs Princes alliés donner ſecours à vn ou à pluſieurs, ou pluſieurs à pluſieurs, ſelon les occaſions qui s'en preſentent ? Voilà comment cete Remarque eſt erronnée en tous ces chefs.

Page 15. Recouvert, & recouvré.

RECouvert *pour* recouvré *est vn mot que l'vsage a introduit depuis quelques années contre la regle & contre la raison. Ie dis depuis quelques années : parce qu'il ne se trouvera point qu'Amyot en ait iamais vsé: & que Des Portes semble avoir esté le premier Auteur qui s'en est servy à la fin de quelques vns de ses vers, y estant invité par la rime. Ie dis qu'il est contre la regle, parce que ce participe se formant de l'infinitif* recouvrer, *il ne faut qu'oster l'r d'où se fait* recouvré, *comme de* manger, mangé : *de* prier, prié, *& ainsi des autres. I'ajouste qu'il est contre la raison : parce que* recouvert *veut dire vne autre chose, & que la raison ne veut pas que lon face des mots equivoques, quand on s'en peut passer.*

L'vsage neantmoins a estably recouvert *pour* recouvré : *c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon : car l'vsage est le Roy des langues, pour ne dire pas le tyran. Mais parce que ce mot n'est pas encore si generalement receu, que la pluspart de ceux qui ont estudié ne le condamnent, & ne le trouvent insupportable, voicy comme ie voudrois faire : ie voudrois tantost dire* recouvré, *& tantost* recouvert : *i'entens dans vne œuvre de longue haleine où il y auroit lieu d'employer l'vn & l'autre : car dans vne letre, ou quelque autre petite picce, ie mettrois plustost* recouvert, *comme plus vsité. Ie dirois donc* recouvré *avec les gens de letres, pour satisfaire à*

la regle & à la raiſon, & pour ne paſſer pas parmy eux pour vn homme qui ignoraſt ce que les enfans ſçavent, & recouvert *avec toute la Cour, pour ſatisfaire à l'vſage qui en matiere de langues, l'emporte par deſſus la raiſon.*

A cauſe de recouvert *pluſieurs diſent* recouvrir *pour* recouvrer, *& penſent avoir raiſon : mais il n'eſt pas encore eſtably comme* recouvert, *& il ne le faut pas ſouffrir. Car ſi au commencement deux ou trois perſonnes d'autorité ſe fuſſent oppoſées à* recouvert, *quand il vint à s'introduire à la Cour, on en euſt empeſché l'vſage: auſſi bien que M. de Malherbe l'a empeſché de quelques autres mots tres-mauvais, qui commençoient à avoir cours.*

OBSERVATION.

I'Admire la peine que noſtre Auteur ſe donne à faire paſſer vn mot tres-mauvais & tres-corrompu, pour bon & pur : & qu'il employe à cela tant de paroles inutiles ſans autre fondement que le pretendu vſage, ou pluſtoſt abus. Car ce ne peut eſtre qu'abus, puis-que luy-meſme eſcrit que c'eſt contre la regle, contre la raiſon, & contre le ſentiment de la pluſpart de ceux qui ont eſtudié. Ioint que *recouvert* en ce ſens fait equivoque : ce qu'il a condamné cy-deſſus en ce mot exaction, ſous le titre *Exact*, *Exactitude*. Si *recouvert* pour *reçouvré* ſe dit à la Cour, c'eſt entre

ceux qui n'ont point de letres, & qui l'ont ainſi appris des artiſans de Paris. Et pour en parler franchement, il faut imiter les Courtiſans en la politeſſe & en l'entre-gent, & meſmes, ſi vous voulez, en la mode des habits, & de la danſe: mais en l'elegance des termes, laquelle ne peut eſtre ſans doctrine, il n'appartient qu'à leurs eſclaves de les imiter quand ils s'eloignent ſi fort des regles & de la raiſon.

Au reſte, ie trouve bien eſtrange ce que noſtre Auteur eſcrit ſur la fin de ſa Remarque en ces termes: *Si deux ou trois perſonnes d'autorité ſe fuſſent oppoſées à* recouvert, *quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eût empeché l'vſage: auſſi bien que M. de Malherbe l'a empeché de quelques autres mots tres-mauvais, qui commençoient à avoir cours.* Et quoy? tant d'excellens Auteurs ne s'y oppoſent-ils pas aſſez ouvertement, en evitant l'vſage dans leurs ouvrages, & en le condamnant dans ceux d'autruy, & en la bouche de ceux qui s'en ſervẽt. Mais noſtre Auteur meſme, qui n'eſt inferieur à Malherbe ny en la cognoiſſance des ſciences, ny en l'elegance de noſtre langue, pourquoy ne joint-il icy ſes ſuffrages à ceux de ces Meſſieurs-là, pour la condamnatinn de ce mot corrompu, au lieu de taſcher à l'eſtablir en nous en propoſant l'abus pour vn vray vſage?

Page 414. Certains regimes de verbes vſitez par quelques Auteurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela.

IL y a des Auteurs celebres qui font regir à de certains verbes (*comme* ſe reconcilier, prier, s'acquiter, s'offenſer) *des cas qui ne leur conuiennent point: & il eſt bon d'en donner auis, afin que ceux qui les imiterons en vne infinité d'autres choſes excellentes, ne s'abuſent pas en celles-cy. Il y a apparence que ces verbes autrefois ont eu ce regime: mais ils ne l'ont plus aujourd'huy,* ſe reconcilier à quelqu'vn qui ne ſoit point en peine, *dit l'vn d'eux,* de ſe reconcilier à perſonne, *il faut dire* avec perſonne: prier aux Dieux, *autrefois on le diſoit: il faut dire maintenant* prier les Dieux: s'acquiter aux Grands, *pour dire,* s'acquiter envers les Grands: s'offenſer de quelqu'vn, *au lieu de dire,* s'offenſer contre quelqu'vn. *Il eſt vray que lon dit fort bien* s'allier avec quelqu'vn, *&* s'allier à quelqu'vn: *& meſme ce dernier paſſe pour plus elegant.*

OBSERVATION.

IL y a trop de gehenne en la pluſpart de ces cenſures. Pour moy, ie tiens indifferent (avec ces celebres Auteurs dont la Remarque fait

mention) de dire & d'escrire *se reconcilier à quelqu'vn* ou *avec quelqu'vn*: comme aussi *s'allier à quelqu'vn*, ou *avec quelqu'vn*: & mesmes on dit fort bien, *s'allier d'vne puissante maison*. Quant au verbe *offenser*, ie voudrois dire *s'offenser contre quelqu'vn*, & *s'offenser des actions ou des discours de quelqu'vn*: & non pas *s'offenser de quelqu'vn*, ny *s'offenser contre les actions* ou *contre les discours de quelqu'vn*. Au surplus cete Remarque faisant relation aux Autheurs celebres, vse de ces mots *l'vn d'eux*, comme s'ils n'estoient que deux, au lieu de dire *vn deux*: faute assez ordinaire dans cet ouvrage.

Page 79. Regime. Verbes regissans deux cas mis avec vn seul.

EXemple, ayant embrassé & donné la benediction à son fils. *Nos excellens Escrivains modernes condamnent cete façon de parler: parce, disent ils, qu'embrassé regit l'accusatif, & donné regit le datif: tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder ensemble pour regir vn mesme cas: & ainsi lon n'en sçauroit faire la construction avec le nom qui suit: car* embrasse *veut que lon die* embrasse son fils, *& neantmoins en l'exemple proposé il y a* à son fils. *De mesme si lon changeoit l'ordre des verbes en ce mesme exemple, & que lon dist* aiant donné la benediction, & embrassé son fils, *on feroit encore la mesme*

faute : parce que donné regit le datif, & neanmoins il y a son fils, *qui eſt accuſatif. Cete regle eſt fort belle, & tres-conforme à la pureté & à la neteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes aient le meſme regime, comme aiant embraſſé & baisé ſon fils :* ayant fait des careſſes & donné la benediction à ſon fils : *car en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'vne meſme conſtruction.*

Il y a fort peu que lon commence à practiquer cete regle : car ny Amyot, ny meſme le Cardinal du Perron, ny M. Coffeteau ne l'ont iamais obſervée. Certes en parlant on ne l'obſerve point : mais le ſtyle veut eſtre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faiſoient point ce ſcrupule, fondés ſans doute ſur ce que le cas regi par le premier verbe eſt ſous-entendu, comme en l'exemple proposé, ayant embraſſé & donné la benedion à ſon fils, *on ſous-entend* ſon fils, *aprez* aiant embraſſé. *C'eſt pourquoy ie ne condamne pas abſolúment cete façon de parler : mais parce qu'en toutes choſes il faut tendre à la perfection, ie ne voudrois plus eſcrire ainſi, & j'exhorte à en faire de meſme ceux qui ont quelque ſoin de la neteté du ſtile.*

OBSERVATION.

EN cet exemple, *aiant embraſſé & donné la benediction à ſon fils*, *embraſſé* doit regir vn accuſatif, à ſçavoir *ſon fils*, qui n'eſt pas exprimé : & *aiant donné* regit vn datif, à ſçavoir *à ſon fils*

toutefois condamner celle qui eſt conceuë par le maſculin.

fils, qui eſt exprimé. C'eſt pourquoy cete façon de parler eſt irreguliere: parce qu'il ſemble qu'*aiant embraſſé & aiant donné*, regiſſent le meſme cas, qui eſt exprimé. Pour parler donc regulierement & netement, il faut dire, *aiant embraſſé ſon fils il luy donna la benediction*: ou bien, *il donna la benediction à ſon fils, aprez l'avoir embraſſé.*

Qu'ant à ce qu'il dit que les Grecs ny les Latins ne faiſoient point ſcrupule de commetre ces irregularités, il en devoit donner quelque exemple: mais il luy ſeroit impoſſible d'en donner dans les meſmes circonſtances.

Page 222. A la reſervation.

Par exemple, ils ſont preſque tous morts de maladie, à la reſervation de ceux qui ſe ſont noyés. *Ie dis que cete phraſe eſt barbare, quoy qu'uſitée par certains Auteurs, qui eſtant d'ailleurs eſtimés ne le ſont pas en cecy: mais qui pourront faire faillir par leur exemple ceux qui ſont encore novices dans la langue. Il y a peu de gens qui ne ſçachent qu'il faut dire* à la reſerve de *&c. Ie me doute que cete mauvaiſe façon de parler ne ſoit particuliere à une certaine province de France: car i'ay veu deux Eſcrivains d'un meſme païs, qui en uſent.*

OBSERVATION.

IE ſouſtiens au contraire que *Reſervation employé* en ſa propre *ſignification, eſt vn auſſi bon mot, & auſſi François que Reſerve:* mais que leur expreſſion eſt bien differente : parce que *reſervation* marque ſimplement action, & *reſerve* quelque choſe d'abſolu & de permanent, comme habitude : de ſorte qu'ils different autant l'vn de l'autre que *fortification* & *forteresſe*, *edification* & *edifice*, *reformation* & *reforme*, *preſentation* & *preſence*, *reception* & *recepte*, *continuation* & *continuité*, *aſſociation* & *ſocieté*, *liaiſon* & *lien*, *rançonnement* & *rançon*, *mixtion* & *meſlange*, *variation* & *varieté*, *humiliation* & *humilité*, & autres ſemblables : à quoy peu de gens prennent garde : & c'eſt la cauſe pourquoy *reſervation* eſt ſi peu en vſage, & que *reſerve* comme plus cognu eſt pris en l'vne & en l'autre ſignification.

Ie dis bien davantage, c'eſt que ny *reſervation* ny *reſerve* ne doivent point eſtre employés en l'exemple icy propoſé : au lieu deſquels ie me voudrois ſervir de l'adverbe *reſervé* ou *excepté*, & dire *ils ſont preſque tous morts de maladie, reſervé* ou *excepté ceux qui ſe ſont noyés.* Ma raiſon eſt *qu'à la reſervation* ou *à la reſerve*, fait relation à la cauſe qui a fait perir les vns & reſervé les autres : ce que ne fait pas l'adverbe *reſervé* ou *ex-*

cepté : parce qu'il ne ſignifie pas action. Ce qui eſt plus evident en cet autre exemple, *ils furent tous tués de ſang froid, à la reſervation* ou *reſerve de ceux qui furent retenus, pour eſtre mis à rançon*: parce que ceux qui les ont reſervés les pouvoient tuer avec leurs compagnons. Mais il ne ſeroit pas bien dit *à la reſervation* ou *à la reſerve de ceux qui ſe ſauverent à la nage* : parce qu'ils n'ont pas eſté reſervés par les ennemis qui ont maſſacré les autres. *De ſorte qu'en telles rencontres il ſe faut ſervir* de l'adverbe *reſervé* ou *excepté.*

Page 61. Reſoudre conjugué.

CE verbe ne garde le d qu'au futur de l'indicatif, où lon dit aux trois perſonnes, & aux deux nombres reſoudray, *reſoudras, reſoudra, reſoudrons, &c. Mais au preſent, à l'imparfait, & aux preterits il prend l'l, & lon dit* nous reſolvons, vous reſolvez, ils reſolvent : *& non pas* reſoudons, reſoudez, reſoudent, *comme diſent quelques-uns. De meſme lon dit* ie reſolvois, ie reſolus, i'ay reſolu. *Lon dit auſſi* reſolvant, *au participe, & non pas* reſoudant: *parce que ces participes ſe forment de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif* reſolvons, reſolvant: voulons, voulant: allons, allant.

Page 61. Resoudre neutre & actif.

REsoudre *pour* prendre resolution *est vn verbe, qui a tousiours esté neutre, & qui n'a jamais esté employé autrement en ce sens-là par le Cardinal du Perron, par M. Coeffeteau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont iamais escrit*, taschez à resoudre vostre amy à faire ce voyage: *mais* taschez à faire resoudre vostre amy. *Neantmoins depuis quelque temps ie vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment*, ie l'ay resolu à cela. *Pour moy, i'ay vn peu de peine à me donner cete licence: la phrase ne me semble pas encore assez bien establie: mais il y a apparence qu'elle le sera bien-tost, suyvant ce que i'ay dit au verbe* sortis, *de la nature des Neutres, qu'il n'y a rien si aisé que de les faire passer en Actifs, pour la brieveté de l'expression.*

OBSERVATION.

LA premiere Remarque touchant la conjugaison du verbe *resoudre* est fort bonne. Mais pour la phrase proposée en l'autre, *taschez à resoudre vostre amy*, quoy que ce verbe *resoudre* semble y estre mal employé comme actif, ie ne voudrois pas pourtant la condamner: & sans attendre l'e-

venement de la Prophetie de noſtre Auteur, à ſçavoir *qu'il y a apparence qu'elle ſera bien-toſt eſtablie*, ie dirois ſans nul ſcrupule par le verbe actif, *ie me reſous à mieux vivre, il ſe reſout à la bataille.*

Page 111. Reſouvenir, ſe reſouvenir.

CE *verbe a un certain uſage aſſez extraordinaire, qui neantmoins eſt extremement François & elegant: par exemple*, ſes ſoldats (*dit M. Coeffeteau*) voyant ce triſte ſpectacle, *c'eſt à dire, voians mourir Brutus devant leurs yeux*, & ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de chef. *On ſe reſouvient des choſes paſſées & eloignées, & celle-cy eſtoit toute preſente: comment eſt ce donc qu'il dit*, & ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de chef? *C'eſt que* ſe reſouvenant *ſe prend là tres-elegamment pour* conſiderant *ou* ſongeant.

OBSERVATION.

NOſtre Auteur, aprez avoir deduit les raiſons par leſquelles on peut monſtrer que M. Coeffeteau a uſé improprement du mot *ſe reſouvenir* pour *conſiderer*: neantmoins au lieu de le condamner, conclud contre tout bon raiſonnement que *c'eſt une locution extremement Françoiſe & tres elegante*. Pour moy, ie ne doute pas que les ter-

mes n'en ſoient tres-bons & très-purs : mais au ſens qu'il les a pris, ils ſont manifeſtement impropres.

Page 136. *Reſter.* Voiez cy-deſſus *Quel & Quelle, languir, reſter* : ſous la letre Q.

Page 478. *Reuſſir.*

ON *ſe ſert plus elegamment de ce verbe au ſens actif, ou auec le verbe auxiliaire* avoir, *qu'au ſens paſſif, ou auec le verbe auxiliaire* eſtre. *Par exemple, il eſt beaucoup mieux dit*, ce deſſein luy a reuſſi, *que non pas* luy eſt reuſſi : cete entrepriſe luy a reuſſi, *que non pas* luy eſt reuſſie, *quoy qu'vn de nos plus celebres Eſcrivains l'ait eſcrit de cete derniere façon. Nous auons fait vne remarque de la faute contraire que lon fait en certains verbes, où lon employe le verbe auxiliaire* eſtre : *comme* il a entré, il a ſorti, il a paſſé, *pour* il eſt entré, il eſt ſorti, il eſt paſſé.

OBSERVATION.

IE ſuis du ſentiment de noſtre Auteur, en ce qu'il tient que *cete entrepriſe luy a reuſſi* eſt mieux dit que *cete entrepriſe luy eſt reuſſie*, contre la cenſure de ſon Antagoniſte, qui tient que l'vne & l'au-

tre façon de parler eſt egalement bonne. Mais la Remarque a mal mis *au ſens actif*, au lieu de mettre *neutre*: car en cete phraſe, *cete entrepriſe luy a reuſſi*, ce verbe *a reuſſi* eſt neutre: comme il ſera dit cy-aprez du verbe *ſucceder*, ſous la letre S.

I'approuve la meſme Remarque en ce qu'elle condamne ces locutions *il a entré, il a ſorty*, en employant *entrer* & *ſortir*, avec le verbe auxiliaire *avoir* au lieu d'*eſtre*: car il faut dire *il eſt entré, il eſt ſorti*. Quant au verbe *paſſer*, i'eſtime qu'on dit mieux *il a paſſé par icy, par là, en cete ville*, &c. en le faiſant neutre, qu'avec le verbe auxiliaire *eſtre*, qui marque vn ſens paſſif, comme *ie ſuis paſſé icy*, ou *par icy*.

Mais il faut obſerver qu'en vne autre ſignification *paſſer* eſt verbe actif, comme quand on dit, *i'ay paſſé la riviere à la nage, ou dans vn bateau, ou à cheual. Ce Regiment paſſera cete campagne en garniſon.*

Page 321. Rien autre choſe.

PLuſieurs *croyent que cete façon de parler, quoy que familiere à quelques excellens Auteurs, ne vaut rien. Par exemple, ſi l'on dit*, les paroles ne ſont rien autre choſe que les images des penſées, *ils ſouſtiennent que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire*, les paroles ne ſont autre choſe que les images des penſées,

ou les paroles ne sont rien que &c. *qu'il suffit de l'vn ou de l'autre : & que si on les met tous deux, l'vn est redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exaggerer, il est necessaire de dire*, rien autre chose : *par exemple, nous dirions*, mais quand il parle ainsi, que veut-il lire ? Rien autre chose, Messieurs, sinon, &c. *Il est donc emphatique en certains endroits, mais pour l'ordinaire il est bas, & en l'autre façon de parler, sans dire* rien *est elegant.*

OBSERVATION.

POur moy, ie ne voudrois pas condamner absolûment cete locution *rien autre chose* : mais estant trop evident (ainsi que la Remarque l'observe) qu'il y a de la redondance, c'est à dire, superfluité de mots, veu que *rien* ou *autre chose*, l'vn sans l'autre y peuvent suffire, ie n'en voudrois pas vser, mesmes en parlant par exaggeration (où il seroit plus tolerable) & moins encore en escrivant.

Page 323. Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux *sont bons, & il semble qu'en parlant on dit plustost*, il n'y a rien tel, *que l'autre : mais qu'en escriuant on dit plustost* il n'y a rien de tel : *Pour moy ie voudrois tousiours dire ainsi.*

OBSER-

OBSERVATION.

IL nous faloit donner quelque raiſon pourquoy il faille dire en parlant *il n'y a rien tel*. Mais la Remarque n'en rendant pas, & (à mon advis) n'en pouvant rendre aucune, ie veux apporter icy vne bonne diſtinction, qui eſt qu'en parlant diſtributivement, ou par comparaiſon, il faut dire & eſcrire, *il n'y a rien de tel, il n'y a rien de bon, ie n'y trouve rien de mauvais*. Mais qu'à parler abſolûment, il faut dire & eſcrire, *il n'y a rien tel : ie ne trouve rien bon : vous ne trouvez rien mauuais*. Il eſt vray qu'en ces deux dernieres phraſes le verbe *trouuer* s'accommode mieux à la conſtruction qu'*auoir*.

Page 235. Rimes dans la proſe.

IL *faut avoir vn grand ſoin d'euiter les rimes en proſe, où elles ne ſont pas vn moindre defaut, qu'elles ſont vn des principaux ornemens de noſtre poëſie. Et ce n'eſt pas aſſez de les euiter dans la cadence des periodes, ou des membres d'vne periode, elles ſont meſmes à fuir fort proches l'vne de l'autre: comme* il entend pourtant avant toutes choſes. *Et ſi dans vne meſme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme* conſideration, reception, affection, *ou comme* delivrance, ſouffrance, abondance, *encore que pas vn de trois ne ſe recon-*

tre à la fin de la periode, n'y à aucune cadence des membres qui la composent, si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire vn tres-mauuais effet, & de rendre la periode vicieuse. Cependant ie m'estonne que si peu de gens y prennent garde, & que plusieurs de nos meilleurs Escriuains, qui par la douceur de leur style charment tout le monde, ne s'apperçoiuent pas de la rudesse de ces rimes. Il y en a qui ne font pas difficulté de dire, par exemple, d'avantage le courage, &c *& de faire d'autres rimes semblables, comme s'ils n'auoient ny yeux ny oreilles, pour voir en lisant, ou pour ouïr en escoutant la difformité & le mauuais son qui procede de cete negligence.*

Mais ce n'est pas encore assez d'euiter les rimes, il faut mesmes se garder des consonances, comme amertume *&* fortune, Soleil, immortel, *& vne infinité d'autres de cete nature. Il ne faut gueres moins fuir les vnes que les autres.*

Au reste, il y a apparence que si nostre Poësie se fust faite sans rime, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux euité la rime dans la prose, où tant s'en faut que ce soit vn vice parmy eux, qu'au contraire ils l'affectent souuent comme vne espece de grace & de beauté, appellant ces consonantes ὁμοιοτέλευτα, & similiter desinentia. *Il y en a vn bel exemple dans Ciceron,* in magna sum solicitudine de tua valetudine. *Mais celuy que ie viens de voir fraischement dans vn Auteur estimé l'vn des plus polis de toute l'antiquité en doit valoir mille, pour servir de preuue conuaincante, qu'ils en faisoient sans doute vn des ornemens de leur*

proſe. Le voicy: Brancidæ eius incolæ erant. Miletо quondam iuſſu Xerxis, cùm è Græcia rediret, tranſierant, & in ea ſede conſtiterant, quia templũ, quod didymæon appellatur, in gratiã Xerxis violaverant. Mores patrij nondum exoleverant, ſed iam bilingues erant. *Voilà ſix rimes de ſuite: nous n'auons aucune ſorte de rime en François, qui en reçoiue ou qui en ſouffre tant. C'eſt pourquoy ie ne doute point que ſi la rime n'euſt pas eſté vn des partages de noſtre poëſie, lequel il n'eſt pas permis à noſtre proſe d'vſurper, y aiant de grandes barrieres qui les ſeparent l'vne de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainſi que Ronſard les appelle dans ſon Art Poëtique, nous aurions ſouuent cherché la rime au lieu que nous l'euitons. Car pour en parler ſainement, comment ſe peut il faire, que la rime dans nos vers contente ſi fort l'oreille, & que dans noſtre proſe elle la choque, iuſqu'à luy eſtre inſupportable? Il faut neceſſairement auoüer que de ſa nature la rime n'eſt point vne choſe vicieuſe, ny dont le ſon offenſe l'oreille, & qu'au contraire elle eſt delicieuſe & charmante: mais que le Genie de noſtre langue l'aiant vne fois donnée en appanage, s'il faut ainſi parler, à la Poëſie, il ne peut plus ſouffrir que la proſe, comme i'ay dit, l'vſurpe, & paſſe les bornes qu'il leur a preſcrites, comme à ſes deux filles: qui neantmoins ſont ſi contraires l'vne à l'autre, qu'il les a ſeparées, & ne veut pas qu'elles aient rien à demeſler enſemble. Et cela ſe voit clairement en la meſure des vers: laquelle faiſant leur principale beauté pource qui eſt du ſon, eſt neantmoins vn grand defaut*

dans la proſe, comme nous l'auons remarqué. Ce ne peut pas eſtre ſans doute, parce que cete meſure choque l'oreille, puis qu'au contraire elle luy plait, & la flate en la Poeſie. c'eſt donc ſeulement à cauſe des partages faits entre ces deux ſoeurs qui ne peuuent ſouffrir que l'vne vſurpe & ſ'approprie ce qui appartient à l'autre.

OBSERVATION

VOilà vn bien long diſcours pour dire que les François aiant choiſi la Rime pour la Poëſie, la doivét eviter en la Proſe: & que les Latins à l'imitation des Grecs aiant choiſi la meſure & la cadence nombreuſe en la Poëſie, affectent ſouvent la rime en la Proſe, comme vne eſpece d'ornemét & de grace.

Ainſi donc cete Remarque contient deux chefs. L'vn qui preſcrit d'eviter la rime en la proſe Françoiſe. L'autre qui teſmoigne que les Grecs & les Latins la condamnent en leur Poeſie. Mais qu'en leur Proſe tant ſ'en faut que ce ſoit vn vice parmy eux, comme parmy nous (dit noſtre Auteur) qu'au contraire ils l'affectent ſouvent, comme vne eſpece de grace & de beauté, & les appellent ὁμοιοτέλευτα, *ſimiliter deſinentia, mots ſemblables en terminaiſon ou cadence.*

Quant au premier chef, le precepte en eſt aſſez cogneu: mais il eſt trop rigide en ce qu'il y adjouſte que *meſmes il ſe faut garder des conſonances,*

comme amertume, & Fortune: Soleil, *&* immortel.

Pour le regard de l'autre chef, il eſt bien vray que les Latins vſent quelquefois de la figure *homœoteleute*, c'eſt à dire, des mots de meſme terminaiſon & cadence en leur proſe : mais pourtant ils ne l'affectent pas pour en vſer ſouvent (comme dit noſtre Auteur) eſtant certain que l'vſage d'vne meſme figure ſeroit vicieux, tant s'en faut qu'il apportât de la grace & de la beauté au diſcours: ny plus ny moins que ſi vn corps eſtoit tout parſemé d'yeux, tant s'en faut qu'il en receût plus de grace, qu'il en ſeroit difforme. Aule-Gelle paſſe bien plus outre quand il dit *que cela eſt ſot, inſipide & puerile.*

L'exemple que la Remarque en rapporte avec eloge de l'Auteur qu'elle dit *eſtre eſtimé l'vn* (pour dire *vn*) *des plus polis de toute l'antiquité*, eſt certainement vicieux: tant s'en faut qu'il en doive valoir mille (cõme elle adjouſte) pour ſervir de preuve convaincante de ſa propoſition: Le vice eſt en ce qu'il ne conſiſte qu'en vn entaſſement de verbes de meſme terminaiſon; à ſçavoir *erant, tranſierant, conſtiterant, violaverant, exoleverant, & erant* derechef: ſans nulle cadence de quelque autre partie d'oraiſon. Mais en voicy vn qui ſans doute en vaut mille de tels que celuy là. Ie l'ay extrait du pere de l'eloquence Latine en l'oraiſon qu'il a faite pour la defenſe de Milon meurtrier de l'infame Clodius. Voulant donc là

monſtrer que la loy naturelle permet aux hommes de repouſſer la violence par la violence, & d'oſter la vie à ceux qui la leur veulent ravir, il l'exprime tres-elegamment en ces termes: *Eſt enim hæc, Judices, non ſcripta ſed nata lex: quam non didicimus, accepimus, legimus: verùm ex natura ipſa arripuimus, hauſimus, expreſſimus: ad quam non docti, ſed facti: non inſtituti, ſed imbuti ſumus.*

Au demeurant les Poëtes Latins ne fuyent pas tant la rime en leurs vers meſurés, que font les François en leur proſe. Car outre qu'elle leur eſt ordinaire en la concordance de l'adiectif avec le ſubſtantif, comme en ce vers d'Horace.

Spectatum admiſſi riſum teneatis amici?

ils ne l'evitent pas avec beaucoup de ſoin ailleurs: comme és deux derniers de ces trois vers de Virgile,

Impius hæc tam culta novalia miles habebit?
Barbarus has ſegetes? en quò diſcordia cives
Perduxit miſeros: en queis conſevimus agros.

Et du meſme Poëte en ſon Eeneïde,

Trojanas ut opes & lamentabile regnum
Eruerint Danai: quaque ipſe miſerrima vidi,
Et quorum pars magna fui.

S

Page 44. Sans deſſus deſſous.

C'Eſt comme ie crois qu'il le faut eſcrire, comme qui diroit que la confuſion eſt telle en la choſe dont on parle, & l'ordre tellement renverſé, qu'on n'y reconnoit plus ce qui devroit eſtre deſſus ou deſſous. D'autres eſcrivent c'en deſſus deſſous, *comme qui diroit*, ce qui eſtoit, ou devroit eſtre en deſſus, ou au deſſus, eſt au deſſous. *D'autres encore eſcrivent* ſens deſſus deſſous, *comme qui diroit, que ce qui eſtoit ou devoit eſtre en un ſens, c'eſt à dire en une ſituation, à ſçavoir* deſſus, *eſt en un ſens tout contraire, à ſçavoir* deſſous.

OBSERVATION.

IE tiens qu'il ne faudroit point eſcrire *ſans deſſus deſſous*, ny *c'en deſſus deſſous*, & moins encore *ſens deſſus deſſous* : mais ſimplement *en deſſus deſſous*. Mais parce qu'en diſant il *l'a mis en deſſus deſſous*, il ſemble que lon joigne la derniere letre du mot *mis*, qui eſt *s*, avec l'*e* du mot ſuyvant, qui eſt *en*, on adit tout à fait *il l'a mis s'en ou ſens, deſſus*

dessous. La mesme rencontre se fait en disant, *il a mis les affaires en dessus dessous.* Quoy qu'il en soit on entend par cete locution vn renversement si desordonné que ce qui estoit dessùs se trouve dessoùs, & ce qui estoit dessoùs se trouve dessùs.

Page 157. Satisfaire, satisfaction.

C'Est depuis peu de temps que plusieurs personnes prononcent ainsi, au lieu de prononcer satisfaire, *satisfaction, avec l's devant l'f, comme on doit aussi l'orthographier. Jusqu'icy sans doute c'est vne faute de dire* satisfaire *&* satisfaction *: & la plus saine partie de la Cour & des Auteurs s'y oppose, & ne le peut souffrir : mais ie crains bien que dans peu de temps cete mauvaise prononciation ne l'emporte : parce qu'il est plus doux de dire* satisfaire *&* satisfaction *sans* s, *qu'avec vne* s *: & la prononciation en est beaucoup plus aisée. Que si maintenant elle nous semble rude, c'est que l'oreille n'y est pas encore accoustumée. La mesme chose est arrivée à plusieurs mots que nous avions en nostre langue escrits avec l's, qui se prononçoit au commencement, & qu'on a supprimé depuis, pour les rendre plus doux.*

OBSERVATION.

PVis-que la plus saine partie de la Cour & des Auteurs vse de ces termes *satisfaire & satis-*

satisfaction, avec vne *s*, & condamne *satifaire* & *satisfaction* sans *s* : ie ne voy pas qu'il y ait sujet de craindre que sous pretexte d'vne plus douce prononciation, ces derniers mots ainsi corrompus l'emportent sur les premiers, qui sont entiers, bons, & reguliers. Et si cete consideration imaginaire avoit lieu l'Auteur ne doit pas approuver (comme il fait) que lon die & escrive *ie vois, ie crois, ie crains*, & non pas *ie voy, ie croy, ie crain* : la prononciation de ces mots sans *s*, estant plus douce qu'avec *s* : outre qu'ils ostent l'homonymie ou equivoque qui se rencontre avec la seconde personne des mesmes verbes, *tu vois, tu crois, tu crains*.

Page 101. Le verbe Sçavoir suyvi d'vn infinitif.

EXemple, il marcha contre les ennemis, qu'il sçavoit avoir passé la riviere, & fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit avoir aimé son fils. *Cete façon de parler & plusieurs autres semblables sont fort en vsage : parce qu'elles sont fort commodes, & qu'elles abbregent l'expression. Outre qu'elles ostent la rudesse qu'il y avoit à dire*, il marcha contre les ennemis qu'il sçavoit qui avoient passé la riviere, qu'il sçavoient qui avoient aimé son fils. *Car ce sont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité, ie ne voudrois iamais me*

ſervir de la derniere, & rarement de l'autre : non pas que ie la croye mauvaiſe, puiſque tous nos meilleurs Auteurs s'en ſervent, qui me doivent oſter tout ſcrupule, & me donner la loy : mais parce que ie ſçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates : & de fait ie ſens bien qu'il y a quelque choſe de rude en cete conſtruction. Ie tascherois de l'eviter le plus adroitement que ie pourrois.

OBSERVATION.

IL arrive icy à noſtre Auteur, comme ſouvent ailleurs, qu'aprez avoir allegué pluſieurs bonnes raiſons pour eſtablir vn terme, ou vne façon de parler, il les condamne bruſquement ſous quelque legere conſideration ou enſuyvant le caprice des nouveaux Critiques. Il propoſe donques icy que cete phraſe *il marcha contre les ennemis qu'il ſçavoit avoir paſſé la riviere*, eſt fort en vſage, meſmes dãs tous les meilleurs Auteurs, fort commode, qu'elle abbrege l'expreſſion, & qu'elle oſte la rudeſſe d'vne autre, dont la conſtruction eſt plus familiere: aprez tout cela, diſ-ie, il conclud qu'il ne s'en voudroit pas ſervir, parce qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates. Mais qu'elle delicateſſe d'oreille faut-il chercher par deſſus celle des meilleurs Auteurs? Et pourquoy ne luy en ſubroge-t-il pas vne meilleure en nous conſeillant d'eviter ce-le-là, qui eſt ſi vtile, ſi commode, & ſi vſitée?

Page 43. Securité.

M. Coeffeteau *n'a iamais vsé de ce mot: mais M. de Malherbe & ses imitateurs s'en servent souvent.* N'avez-vous point de honte de vous plonger, *dit-il*, en vne securité aussi profonde que le dormir mesme? *& en vn autre endroit*, jamais la fin d'vne crainte n'est si douce, qu'vne securité solide ne soit plus agreable. *C'est quelque chose de different de* seureté, d'asseurance, *&* de confiance: *mais il me semble qu'il approche plus de confiance, & que* securité *veut dire comme vne* confiance seure, *ou* asseurée, *ou bien* vne confiance que lon croit estre seure, encore qu'elle ne le soit pas. *Il faut voir comme les bons Auteurs Latins s'en servent: car nous nous en servirons au mesme sens. Ie prevoy que ce mot sera vn iour fort en vsage, à cause qu'il exprime bien cete confiance asseurée, que nous ne sçaurions exprimer en vn mot que par celuy-là. Ie l'ay desia ouy dire mesme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pourtant pas en vser encore, sans y apporter quelque adoucissement, comme,* pour vser de ce mot, *ou quelque autre semblable à l'imitation de Ciceron, qui ne se sert iamais d'vn mot fort significatif, lors qu'il n'est pas encore bien receu, qu'il n'y apporte cete precaution.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur taſche d'eſtablir icy dans l'vſage vn terme produit par le caprice de Malherbe, qui l'a écorché du Latin, ſans nul beſoin: veu que *ſeureté* (quoy qu'en die la Remarque) a la meſme ſignification & la meſme force d'expreſſió que *ſecurité*. Si ce mot fût échappé à quelque autre, & Malherbe & ſes imitateurs euſſent crié *au pedant*: & ce avec bonne raiſon. Car puiſque nous avons ce mot *ſeureté* naturaliſé François, nous n'avons que faire de *ſecurité*, qui hors de la terminaiſon eſt purement Latin, *ſecuritas*. Ainſi pouvans dire *joyeuſeté*, & *oiſiveté*, nous n'avons garde de latiniſer en diſant *jucondité* & *ocioſité*, de *jucunditas* & *ocioſitas*: dont le dernier n'eſt pas bon Latin, mais bien extrait du pur Latin *ocioſus*. Il eſt vray que nous empruntós du Latin, *eternité*, *ſocieté*, *ſolidité*, *ſerenité*, & cent ſemblables termes: parce que nous n'en avons point d'autres de pareille expreſſion, noſtre langue eſtant en cela defectueuſe & indigente.

Au reſte, noſtre Auteur ſe fait grand tort de fonder ſes profeties ſur l'imagination des femmes de la Cour, quand il dit, *ie prevoy que ce mot ſera vn jour fort en vſage. Ie l'ay deſia ouy dire, meſme à des femmes de la Cour.*

Page 420. Septante, octante, nonante.

Septante n'eſt François qu'en certain lieu, où il eſt conſacré, qui eſt quand on dit la traduction des Septante, *ou* les Septante Interpretes, *ou ſimplement* les Septante, *qui n'eſt qu'vne meſme choſe. Hors de là il faut touſiours dire* ſoixante-dix, *tout de meſme que lon dit* quatre-vingts, *& non pas* octante, *&* quatre vingts-dix, *& non pas* nonante.

OBSERVATION.

I'Accorde volontiers à noſtre Auteur que ces termes numeraux *Septante, Octante, Nonante,* ne ſont pas aujourd'huy dans l'elegance Françoiſe : mais ie luy ſouſtiens auſſi qu'ils ne laiſſent pas pourtant d'eſtre François : & que meſmes outre ce lieu (qu'il qualifie conſacré) des *Septante interpretes,* nous diſons fort bien les *ſeptante-deux diſciples de* IESVS-CHRIST. Ie luy ſouſtiens pareillement que ces trois meſmes termes *ſeptante, octante, nonante* s'employent mieux & plus commodement en l'Arithmetique, que *ſoixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix:* & quand on en vſera ailleurs ſobrement en eſcrivant, ils ne ſeront pas inelegans. Ce qui doit eſtre laiſsé à la liberté d'vn chacun, afin de con-

ſerver dans noſtre langue ces termes vniques ſans periphraſe.

Page 254. Serioſité.

CE mot juſqu'icy ne s'eſt dit qu'en raillerie, & ie l'ay veu ſouvent condamner tout d'vne voix à pluſieurs perſonnes ſçavantes en noſtre langue, qui s'eſtoient rencontrées enſemble. Ils ne croyoient pas qu'on le peuſt eſcrire dans le beau ſtyle, & ne le ſouffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burleſque. Neantmoins ſi lon faiſoit l'horoſcope des mots, on pourroit, ce me ſemble, predire de celuy-cy, qu'vn iour il s'eſtablira: puiſque nous n'ẽ avõs point d'autre qui exprime ce que nous luy faiſons ſignifier. Car puis qu'il a deſia tant fait que de naiſtre, & que d'avoir cours dans la bouche de pluſieurs, & d'eſtre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'vn peu de temps joint à la commodité, ou à la neceſſité qu'il y aura d'en vſer, pour l'eſtablir tout à fait, datur venia novitati verborum, *dit Apulée*, rerum obſcuritatibus ſervienti. *Deſia vn de nos plus fameux Eſcrivains s'en eſt ſervi dans ſon nouveau recueil de letres, I'ay veu* exactitude *auſſi reculé que* serioſité, *& depuis il eſt parvenu au point où nous le voyons, par la conteſtation & le grand aſcendant qu'ont tous les mots qui expriment ce que nous ne ſçaurions exprimer autrement: tant c'eſt vn puiſſant ſecret en toutes choſes de ſe*

rendre necessaire. Mais en attendant cela, ne nous hastons pas de le dire, & moins encore de l'escrire: laissons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin: vsitatis tutiùs vtimur (*dit Quintilien*) nova non sine quodam periculo fingimus. *Mais, comme il ajouste de Ciceron,* quæ primò dura visa sunt, vsu molliuntur. *Au reste* serioſité *a de l'analogie avec* curioſité: *car comme* curioſité *se forme de l'adjectif* curieux, *aussi* serioſité *se forme de l'adjectif* serieux. *Il y en a qui au lieu de* serioſité *font* serieux *substantif, & disent par exemple,* il est dans vn serieux, ie l'ay trouvé dans vn serieux: *mais quoy que cette façon de parler soit tres-frequente à Paris, elle ne laisse pas de desplaire à beaucoup d'oreilles delicates.*

OBSERVATION.

N'Est-ce pas vne profanation estrange que l'influence des astres, que les Astrologues ont accoustumé de considerer en tirant les horoscopes des personnes les plus illustres, soit icy employée pour la naissance, le progrez, & l'establissement d'vn mechant mot nouveau. Ne suffisoit-il pas de dire que nostre langue n'aiant point de terme pour exprimer *serioſité*, il faut par necessité l'admettre dans l'vsage, ou pour mieux dire, l'y retenir: puisque (comme la Remarque le tesmoigne) vn de nos plus fameux Escrivains s'en est desia servi?

Quant à *exactitude*, ie le trouve bien plus rude: neantmoins à defaut d'autre, & par la meſme neceſſité, j'eſtime qu'il doit eſtre naturaliſé François. Il eſt vray que ie luy voudrois preferer ou pour le moins egaler *exacteté*, ainſi que i'ay dit cy-devant ſous le mot *Exact*.

Pour le regard de *ſerieux*, pris pour ſubſtantif au meſme ſens que *ſerioſité*, ie ne l'improuve pas non plus, à l'exemple de *foible* qui ſe prend fort elegamment pour *foibleſſe*: comme quand on dit *i'ay deſcouuert ſon foible*. Car cela ſert beaucoup à l'enrichiſſement de noſtre langue, à l'imitation de la Greque & de la Latine, qui ſe ſervent fort elegamment, mais plus energiquement du concret, que de l'abſtraict. Les Philoſophes appellent *concret* l'accident joint à ſon ſujet: & *abſtraict* le meſme accident conſideré comme ſeparé de ſon ſujet: quoy qu'effectivement il n'en ſoit iamais ſeparé. Ainſi donc pouuons nous dire *le beau, l'honeſte, l'vtile, le droit, le blanc*, au lieu de *beauté, honeſteté, vtilité, droiture, blancheur*: mais ces concrets-là ſont plus emphatiques & plus energiques en leur expreſſion: parce qu'ils marquent les abſtraits en leur ſujet: par exemple, *la beauté en la choſe belle, la bonté en la boane, &c.*

pouvois prendre, eſtoit de ne refaire pas le carton: mais

Page 88. S'il faut dire, *Si c'eſtoit moy qui euſſe fait cela*, ou *ſi c'eſtoit moy, qui eût fait cela.*

LA *pluſpart aſſeurent qu'il faut dire*, ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela, *& non pas*, qui eût fait cela. *Car pourquoy faut-il que* moy *regiſſe vne autre perſonne que la premiere. Cete raiſon ſemble conuaincre: mais outre la raiſon, voions l'vſage de la langue en la premiere perſonne du pluriel, & a-t-on jamais dit*, ſi c'eſtoient nous qui euſſent fait cela? *Or ſi on parloit ainſi au pluriel, il faudroit parler de meſme au ſingulier. Mais ſans doute tout le monde dit*, ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela. *En vn mot, les perſonnes du verbe doivent reſpondre par tout à celles des pronoms perſonnels, & il faut dire*, ſi c'eſtoit moy, qui euſſe fait cela; ſi c'eſtois toy qui euſſes fait, luy qui euſt fait, nous qui euſſions fait, &c. *Neantmoins je viens d'apprendre d'vne perſonne tres-ſçauante en noſtre langue, qu'encore que la Regle veuille que l'on die* euſſe *auec* moy, *le plus grand Vſage dit* euſt. *Il ajouſte, ce qui eſt tres-vray, que l'Vſage fauoriſe ſouvent des ſolecíſmes, & qu'en cet endroit il ne condamne pas* euſt, *quoy qu'il condamne ce meſme diſoit, abus en beaucoup d'autres rencontres: cõme ſi l'on* ce n'eſt pas moy qui l'a fait, *il faut ſans doute dire*, qui l'ay fait. *Pour moy, j'ay quelque opinion que ceux*

fondée) i'y en adiouſteray vne autre priſe d'Ori-

qui prononcent qui euſt, *pour* qui euſſe, *ou* qui euſſes, *en la premiere & en la ſeconde perſonne, ne le font pas pour ſe ſeruir de la troiſieſme*, qui euſt: *mais qu'ils mangent cete derniere ſyllabe par abbreuiation, comme quand on dit communement en parlant*, avous dit, avous fait, *pour* auez-vous dit, auez-vous fait. *Mais comme* avous *ne s'eſcrit jamais, quoy qu'il ſe die, auſſi il ſe pourroit faire que lon dirait* euſt *en parlãt, mais qu'il faudroit touſiours eſcrire* euſſe *&* euſſes *aux deux perſonnes. Et c'eſt le plus ſeur d'en vſer ainſi, puis que meſme ceux qui approuuent* euſt, *ne deſapprouuent pas l'autre. Outre qu'eus eſtant la premiere perſonne du preterit de l'indicatif, peut eſtre que ceux qui diſent*, ſi c'eſtoit moy qui euſt fait cela, *penſent dire, qui* eus fait cela, *le diſant à l'indicatif, au lieu de le dire au ſubionctif.*

OBSERVATION.

NOſtre Autheur oppoſe icy à vne bonne regle, vn mauvais vſage, lequel incontinent apres il qualifie *abus*, & adjouſte encore que l'vſage fauoriſe ſouvent des ſoleciſmes: condition qui le doit rendre d'autant plus odieux, que tout ſoleciſme eſt vne mauvaiſe conſtruction du langage appellée en Latin *incongruité*. Son Antagoniſte le reprend bien à propos en cela: & tient neantmoins que contre la regle propoſée il faut dire, *ſi c'eſtoit nous qui euſſions fait cela,*

On dit pourtant ſortir le Roiaume, *pour* du Roiau-

& non pas *ſi c'eſtoient nous*, par le verbe pluriel. Toutefois pour ne ſembler pas choquer vne regle ſi raiſonnable, il veut faire paſſer pour indeclinable *c'eſtoit*, afin que par ce moyen il s'ajuſte & s'accommode tant au pluriel qu'au ſingulier. Il y a en cela plus de ſubtilité que de raiſon. C'eſt pourquoy i'aimerois mieux me tenir à la regle & dire, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela : & ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela.*

Page 449. Si pour *avec tout cela, & outre tout cela.*

ON *ſe ſervoit autrefois de cete particule* ſi *avec beaucoup de grace, ce me ſemble: par exemple, on diſoit*, i'y ay fait tout ce que i'ay peu, i'ay remué ciel & terre, & ſi ie n'ay peu en venir à bout: *pour dire*, & avec tout cela ie n'ay peu en venir à bout. *Mais aujourd'huy on ne s'en ſert plus ny en proſe, ny en vers,*

On en uſoit encore en vn autre ſens vn peu different du premier, pour dire, non pas avec tout cela, *mais* outre cela: *comme il ſe voit encore dans les eſcriteaux des chambres garnies de Paris, où lon adiouſte d'ordinaire à la fin*, & ſi lon prend des penſionnaires, *c'eſt à dire*, & outre cela lon prend des penſionnaires. *Mais aujourd'huy ce terme eſt encore plus bas & plus vieux que l'autre.*

OBSERVATION.

LE Contre-tenant de noſtre Auteur teſmoigne que ce mot *ſi* eſt encore en vſage en toutes les deux ſignifications qui ſont propoſées dans la remarque : ce que ie puis auſſi aſſeurer. Il eſt vray que l'exemple pris des eſcriteaux des chambres garnies à loüer, où lon adiouſte *& ſi lon prend des penſionnaires*, me ſemble bien rude. Mais en voicy de plus recevables : *Il n'aura pas ce qu'il demande & ſi ſera batu Il ſera le voyage, & ſi ſera eſconduit de ſa requeſte.*

Page 539. Il ſied.

CE *verbe eſt anomal en ſa conjugaiſon. Il ne ſe conjugue qu'aux temps que ie vais remarquer* : Il ſied *au preſent de l'Indicatif : comme* il ſied bien, il ſied mal: cet habit luy ſied bien *ou* luy ſied mal: il ſeïoit *à l'imparfait : comme* cela luy ſeïoit bien, *ou* luy ſeïoit mal. *Il n'a point de preterit parfait, ny definy ny indefiny, ny de preterit plus que parfait. Mais il a le futur* il ſeïera : *comme* cela vous ſeïera bien : *à l'Imperatif* ſeïe : *comme* qu'il luy ſeïe bien, qu'il luy ſeïe mal, *& non pas* ſie. *Et en l'Optatif & Subjonctif* ſeïeroit : *il n'a point d'Infinitif. Au Participe il a* ſeant. *Mais comme ce verbe* il ſied *a deux vſages, l'vn pour les*

faut laiſſer à la lie du peuple, bien que deux ou trois de

mœurs, l'autre pour les habits, ou pour les choſes qui ont du rapport aux perſonnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, il ſied mal à vn pauvre d'eſtre glorieux: *& pour les habits, ou ce qui concerne la perſonne,* cet habit luy ſied bien: *les grands* cheveux luy ſient mal: *il faut remarquer qu'au participe,* ſeant *ne s'employe iamais que pour les mœurs, & non pas pour les habits. Car on dira fort bien,* ce qui eſt ſeant *ou* bien-ſeant *à l'vn ne l'eſt* pas à l'autre: *mais c'eſt touſiours pour les mœurs, & iamais pour les habits, ny pour aucune choſe qui donne bonne ou mauvaiſe grace à la perſonne. Et qu'ainſi ne ſoit, ſi ie dis,* les grands cheveux vous ſient bien, & à luy, ils luy ſient mal, *& qu'en ſuite j'adiouſte dãs le meſme ſens* ce qui eſt ſeãt à l'vn, ne l'eſt pas à l'autre, *ie parle tres-mal, & ne diray point ce que ie veux dire, qui ſe doit dire en ces termes,* ce qui ſied bien à l'vn, ſied mal à l'autre: Sied *emporte les deux ſignifications, &* ſeant *n'en a qu'vne.* Seant *eſt participe ſeulement, & non pas gerondif, puis qu'il ne s'employe qu'avec le verbe auxiliaire ſubſtantif,* il eſt ſeant, eſtant mal-ſeant, *& iamais* ſeant *tout ſeul, ſelon l'vſage ordinaire des gerondifs. Car on ne dira pas par exemple,* certaines choſes ſeant bien en vn âge, qui ne ſient pas bien en vn autre. *Si lon pouuoit parler ainſi, ſans doute* ſeant *en cet exemple ſeroit gerondif: mais ce ne ſeroit pas parler François de dire,* certaines choſes ſeant bien, *pour dire, eſtant bien-ſeantes. Au reſte il eſt à remarquer pour la ſatisfaction de ceux qui entendent les deux langues, que les Latins*

ont vſé du mot de ſedere en cete ſignification. Pline en ſon Panegyrique, quàm bene humeris tuis ſederet imperium. *Et Quintilien, nam & ita ſedet melius roga, &c. On ne ſe ſert gueres de ce verbe qu'ẽ troiſieſme perſonne: mais on ne laiſſe pas de dire*, ie luy ſeois bien, vous luy ſeiez bien, *pour dire*, ie luy eſtois, vous luy eſtiez vtile *ou* neceſſaire: *mais ce n'eſt que dans le ſtile bas.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt trop prolixe pour ne nous apprendre que la coniugaiſon du verbe *ſied*: & nous dire que ſa ſignification ne s'eſtẽd qu'aux perſonnes, & à ce qui a du rapport aux perſonnes comme ſont les mœurs & les habits. En quoy elle eſt fort bonne. Mais en ce qu'elle reſtreint la ſignification *de ſeant* aux perſonnes & aux mœurs: elle peche contre la nature du Participe, qui tient touſiours de la nature de ſon verbe. Auſſi eſt elle cenſurée fort aigrement par l'Antagoniſte de ſon Auteur, en ces termes. *Contre ſa maxime* ſeant *ſe dit fort bien des habits: comme vn ſi court manteau n'eſt pas ſeant à vn homme de ſa ſorte. C'eſt eſtre ingenieux à ſe faire de la peine, & à ſe trõper, d'eſtablir des regles ſans fondement.* Ie veux adiouſter à cela vn autre exemple, *l'eſcarlate n'eſt pas ſeãte* ou *bien-ſeante au deüil.*

Page 572. Du ſoleciſme, ſecond vicē contre la pureté.

ET *pour le* ſoleciſme, *qui a lieu* dans les declinaiſons, dans les conjugaiſons & dans la conſtruction, *voicy des exemples de tous les trois. Aux declinaiſons, par exemple, ſi on dit les* eſventaux, *au lieu de dire* les eſventails, *ou* les eſmails, *au lieu de dire les* eſmaux: *mais il eſt tres-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.*

Aux conjugaiſons, *il a bien plus d'eſtenduë: car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des* i *pour des* a, *& des* a *pour des* i, *comme on a fait en pluſieurs endroits du preterit ſimple, quand on dit, par exemple,* i'alla, *pour* i'allay: il allit *pour* il alla: *& en vn autre temps* nous allissions, *pour nous allaſſions: J'ay dit en parlant, parce qu'en eſcrivant, ie n'ay point encore veu de ſi monſtrueux Eſcrivain, qui face des fautes ſi enormes. Combien y en a-t-il qui diſent,* i'ay ſentu, *pour* i'ay ſenti: cueillit & recueillit, *pour* cueille & recueille: *conduit, reduit, au preterit defini pour* conduiſit, reduiſit: faiſions *à l'optatif & au ſubjonctif pour* facions: vous meſdites, *pour* vous meſdiſez: il faillira faire, *pour* il faudra faire. *Toute la Normandie dit ce dernier.* Reſoudons *pour* reſolvons: *car le* d *du verbe* reſoudre, *ne ſe garde point dans la conjugaiſon que là où il y a vne* r *aprez, comme* re-

ces choſes ſont indifferentes: & ces choſes de ſoy ſont in-

soudray, resoudrois, &c. *& vne grande quantité d'autres de cete nature, qu'on trouvera semés par cy, par là dans mes Remarques.*

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage. Quelques vns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes : mais n'estant question que du nom ; il importe peu : car que ce soit l'vn, ou que ce soit l'autre, il le faut egalement eviter pour parler & escrire purement, quoy que selon mon avis on doive plustost appeller solecismes que barbarismes des fautes dans les declinaisons, & dans les conjugaisons, puis qu'elles sont vne partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher que ce ne soit proprement vn solecisme.

Quant au solecisme qui se fait dans la construction, *il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les regles de la syntaxe*, aux articles, aux noms, aux pronoms, aux verbes, aux participes, & aux propositions : *mais il faut noter que ce n'est qu'en tant qu'vn mot a de rapport à vn autre, parce qu'estant consideré seul en soy mesme, c'est vn solecisme d'vn mot ou mal decliné, ou mal conjugué, & non pas vn solecisme de construction ou de syntaxe.*

Aux articles, *en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit* la riviere de la Loire, *pour dire* la riuiere de Loire : ie n'ay point de l'argent, *au lieu de dire*, ie n'ay point d'argent : *ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit* i'ay d'argent, *au lieu de dire*, i'ay de l'argent.

Aux

vn y, comme en la [illegible]. La faute est bien

Aux Noms, *comme de faire maſculin vn nom qui eſt feminin : par exemple, ſi on dit* vn grand erreur, *au lieu de dire* vne grande erreur : *ou de faire feminin vn nom qui eſt maſculin, comme de dire,* la navire, *que lon diſoit autrefois, au lieu de dire* le navire.

Aux Pronoms, *de meſme, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville, diſent à Paris en parlant des femmes,* ils y ont eſté, ils y ſont, *au lieu de dire,* elles y ont eſté, elles y ſont, *&* i'iray avec eux, *au lieu de dire,* auec elles : *ou bien quand on met vn pronom ſingulier avec vn pluriel, comme quand on dit,* il faut que ces gens-là prennent garde à ſoy, *au lieu de dire,* prennent garde à eux : *ou bien quand on ſe ſert du relatif* qui, *en certains cas au lieu du pronom* lequel : *comme quand on dit* c'eſt vn ouvrage à qui lon donne de grandes loüanges : c'eſt vne table ſur qui ie me couche : *au lieu de dire,* c'eſt vn ouvrage auquel on donne de grandes loüanges: c'eſt vne table ſur laquelle ie me couche, *& mieux encore,* où ie me couche.

Aux Verbes : *par exemple, quand le participe paſſif du preterit ne reſpond pas au genre & au nombre du ſubſtantif qui le precede : comme ſi lon dit,* la letre que i'ay receu, *au lieu de dire,* la letre que i'ay receüe: *&* les maux que vous m'avez fait, *au lieu de dire,* les maux que vous m'auez faits. *Ou quand on manque dans ces preterits composés en quelqu'vne des façons que i'ay remarquées en ſon lieu, i'entens de celles qui ne ſont point conteſtées, & qui paſſent pour fautes ſans*

ſoit ne regit le verbe ſubſtantif, ny autre verbe:

le, ſi commode, & ſi vſitée?

contredit. Ou quand on met le verbe au ſingulier aprez un nom collectif qui eſt ſuyvi d'un genitif pluriel : comme ſi lon dit vne infinité de gens ſe perd, *& en beaucoup d'autres façons encore, qui ſeroient trop longues à mettre icy, & dont pluſieurs ont eſté touchées dans ces Remarques.*

Aux Participes, *comme quand on les employe au lieu de Gerondifs : par exemple ſi ie dis*, les hommes aians reconnu, *au lieu de dire* ayant reconnu, *au gerondif, qui eſt indeclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminés en* ans, *qui ſont maſculins, avec des feminins: comme* les femmes aians leurs maris. *En cet exemple* aians *au pluriel ne peut convenir avec* femmes, *qui eſt feminin : & lon ne peut dire* ayantes, *qui n'eſt pas François. Il faut dire* ayant *au gerondif. Il en eſt le meſme d'*eſtant: *car il ne faut pas dire*, les hommes eſtans marris, *mais* eſtant marris: *ny* les femmes eſtans marries, *mais* eſtant marries. *Et aux verbes actifs il ne faut pas ſe ſervir pour les feminins, du participe maſculin, comme par exemple il ne faut pas dire*, c'eſt vne femme ſi ponctuelle, & ſi examinant toutes choſes : *car aſſeurément le participe preſent actif, comme* examinant, *n'eſt point du genre commun, mais ſeulement maſculin, & ne convient point à la femme. Voiez la Remarque que i'en ay faite, où lon trouvera comme il faut dire. Ou enfin quand on ne donne pas au participe le regime de ſon verbe : comme ſi en ces verbes* prier, favoriſer, *qui ne regiſſent plus maintenant que l'accuſatif, on ſaiſoit*

ce & de la pureté du langage. C'eſt le ſentiment de ſon Antagoniſte.

vegir le datif à leurs participes, & que lon dist par exemple, priant à Dieu, *&* favorisant à son amy.

Et enfin aux Prepositions, *quand on leur donne des articles qui ne leur conviennent pas: comme quand on dit* au travers le corps, *au lieu de dire,* au travers du corps, *ou* à travers le corps. *Et c'estoit encore vn solecisme du temps de M.* Coeffeteau *de dire* à travers du corps: *mais aujourd'huy l'vsage commence à l'autoriser, quoy que les meilleurs auteurs ne s'en servent point encore, & que ie ne voudrois pas estre des premiers à m'en servir. C'est encore vn solecisme dans les prepositions de dire, par exemple,* auprez le Palais, *pour dire* auprez du Palais. *Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel aprez la preposition* en: *comme par exemple de dire,* en les affaires du monde, *au lieu de dire,* aux affaires du monde: *ce qui est pourtant familier à vn Escrivain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommandation.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur confond icy en plusieurs chefs le Barbarisme avec le Solecisme: comme il a fait cy devant le Solecisme avec le Barbarisme en traitant de cetuy-cy: le tout par vn mauvais principe qu'il avance icy en ces termes. *Quelques-vns disputent s'il les faut appeller Solecismes ou Barbarismes* (parlant de certaines locutions vi-

cieuſes :) *mais n'eſtant queſtion que du nom il importe peu : car que ce ſoit l'vn ou que ce ſoit l'autre, il le faut egalement eviter, pour parler ou eſcrire purement, &c.* Par vn pareil raiſonnement on pourroit dire qu'*il n'importe point en matiere de crimes les plus atroces de les diſtinguer par leurs noms propres, puis qu'il les faut egalement eviter.* Abſurdité extreme. *Car puiſ-que les noms ſont imposés aux choſes pour les ſignifier, & pour les diſtinguer les vnes des autres : il eſt impoſſible d'errer en leurs noms, ſans errer quand & quand aux choſes meſmes par eux ſignifiées, ainſi qu'enſeigne Platon en ſon Craty'e.*

Or aiant deſia remarqué ſous le titre du Barbariſme, en quoy il eſt different du Soleciſme, ie diray ſeulement icy que leur principale differẽce cõſiſte en ce que le Barbariſme a proprement lieu és ſeuls mots, ou pour eſtre barbares, eſtrangers, corrompus, ou hors d'vſage : & que le Soleciſme regarde vne locution mal conſtruite, c'eſt à dire, contre les regles de la Grammaire : dont noſtre Auteur produit divers exemples en cete Remarque, touchant les Articles, les Noms, les Pronoms, les Verbes, les Participes, & les Prepoſitions. Mais n'en aiant point donné des Adverbes, ny des Conjonctions, i'y en ajouſteray deux de chacune de ces deux parties d'Oraiſon. Pour le regime de certains adverbes, c'eſt vn Soleciſme de dire, *il y met autant ſel, autant ſucre:* pour dire *autant de ſel, autant de ſucre*, ou *autant de ſel que de ſucre. Beaucoup ambition, peu largeſſe :* au lieu de dire, *beaucoup d'ambition, peu de largeſſe.*

fenſes : & meſmes *ſupplier*, en telles locutions teſ-

Quant aux Conjonctions, en voicy deux exemples: *luy & son frere est suspect*, au lieu de dire, *luy & son freres sont suspects: La guerre & la paix luy est indifferente*, pour dire, *la guerre & la paix luy sont indifferentes.*

Or le solecisme se fait en quatre principales façons. La I. par l'addition d'vn mot (tant soit il petit) superflu ou inutile: comme *i'ay prié à Dieu pour mes parens trespassés*; au lieu de dire, *i'ay prié Dieu pour mes parens trespassés*: La II. par l'omission ou retranchement d'vn mot necessaire: comme *ie marche la campagne*, pour dire, *ie marche par la campagne*. La III. par la transposition d'vn mot hors de sa place, dont la construction de la phrase est troublée ou desreglée: comme *pourquoy c'est que i'ay fait cela*, au lieu de *c'est pourquoy i'ay fait cela*. La IV. par le changement qui se fait en quelque mot contre les preceptes de la Grammaire: comme au Genre des noms, en mettant le masculin pour le feminin, ou au contraire le feminin pour le masculin: aux declinaisons des mesmes noms, pronoms, & participes: aux conjugaisons des verbes: aux regimes des prepositions, adverbes & conjonctions: dont il y a cy-dessus des exemples dans la Remarque & dans l'Observation. La mesme faute ou vice se fait en abusant des autres accidens des parties de l'Oraison, comme les plus curieux le pourront observer dans les Grammaires Latines & Greques.

puis-que tous deux sont receus, il faut vser tantost de l'vn

Page 57. Solliciter.

SOlliciter *pour* ſervir, ſecourir & aſſiſter vn malade, *comme on le dit ordinairement à Paris, eſt du plus bas vſage: au lieu qu'aux autres ſignifications il eſt fort bon & fort noble. Ie n'euſſe pas creu que les Auteurs Latins les plus elegans s'en fuſſent ſervis au meſme ſens, que nos bons Auteurs condamnent. Neantmoins Quintilien entre autres l'a fait en cete admirable Preface de ſon ſixieſme livre:* vt ille (*dit-il*) mihi blandiſſimus ſuis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus, qui ſollicitare ſolent illas ætates anteferret.

Quintil. cap. 9. l. 1. inſt. or. Gell. c. 20 l. 5. Tho. Gazal 4 Gram gr.

Page 472. Solliciter.

I'Ay deſia fait vne Remarque ſur ce mot, où i'allegue vn paſſage de Quintilien, qui m'oblige à faire encore celle-cy. C'eſt que i'ay dit que ce grand homme avoit employé le verbe ſollicitare *au meſme ſens que le vulgaire l'employe en noſtre langue pour dire* avoir ſoin de quelqu'vn, *comme on dit tous les iours à Paris parmy le peuple*, qu'il faut donner vne garde à vn malade pour le ſolliciter, *c'eſt à dire*, pour en avoir ſoin, & pour le ſervir. *Voicy le paſſage*, illud verò inſidiantis, quò me validiùs cruciaret, fortunæ fuit, vt ille mihi blandiſſimus me ſuis nutricibus, me aviæ

educanti, me omnibus qui ſollicitare ſolent illas ætates, anteferret. *Ie ne ſçay ſi ie me flate : mais il me ſemble que le ſens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que ie luy dõne, & que c'eſt leur faire violẽce, & les tirer comme lon dit par les cheveux, de les interpreter autrement. En effet* ſollicitudo, *qui ſignifie* ſoin, *venant ſans doute de* ſollicitare, *eſt vn grand indice que* ſollicitare *en bon Latin veut dire auſſi* avoir ſoin, *& que c'eſt vne de ſes ſignifications : car il en a pluſieurs. Neantmoins vne perſonne, qui ſçait auſſi bien la langue Latine & ſa pureté, qu'homme du monde, n'eſt pas de cet avis, & liſant devant moy ma Remarque deſia imprimée, m'a conſeillé de refaire le carton, comme aiant avancé vne choſe qui ne ſe pouvoit ſouſtenir. Son opinion fut encore ſuivie le meſme iour par deux autres perſonnes, qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme i'eſtois ſur le point de ſuyvre leur conſeil, i'ay trouvé vn homme conſommé dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur ſens aux paſſages les plus difficiles, qui maintient que* ſolliciter *en cet endroit de Quintilien ſe doit entendre ſelon la Remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Meſſieurs, pour ſignifier* ſe ioüer avec les enfans, *qui eſt vn ſens bien forcé au prix du mien, & qui sẽble ne s'accorder gueres biẽ avec* illas ætates. *Cela m'ayãt obligé à conſulter encore d'autres Oracles, i'en ay rencontré pluſieurs du meſme ſentiment ; de ſorte que demeurant en ſuſpens, & ne m'appartenant pas de decider entre tant de grands hommes, i'ay creu que le meilleur parti que ie*

pouvois prendre, estoit de ne refaire pas le raison, mais de refaire une Remarque pour en laisser le iugement au Lecteur.

OBSERVATION.

IE suis marri que nostre Auteur ait icy descouvert trop manifestement vne lasche complaisance envers ses confreres pour ne dire pas la foiblesse de son jugement. Car aprez avoir appuyé solidement sa premiere Remarque sur l'autorité d'vn si grave Auteur que Quintilien, il ne devoit pas se laisser esbranler par l'avis contraire de cet autre Grammairien de ce temps, auquel il donne ces eloges (que peu d'autres approuveront) *vne personne qui sçait aussi bien la langue Latine, & la pureté qu'homme du monde.* Mais, qui pis est, aiant rencontré encore vn autre homme consommé (*dit-il*) dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que son premier sentiment est fort bon, & aprez avoir encore consulté d'autres Oracles, dont plusieurs l'y confirmoient, sa resolution a esté l'irresolution, en laissant tout au iugement du Lecteur.

Pour moy (sans m'arrester à ce long procez verbal de Grammairien qu'il fait en sa seconde Remarque) ie souscris la premiere: & pour confirmer l'autorité de Quintilien (sur laquelle elle est fondée)

reprendre & blasmer avec raison, iustice, ordre

fondée) i'y en adjouſteray vne autre priſe d'Ovide, lequel parlant des herbes qui naiſſent ſans nul ſoin ny culture des hommes, vſe en meſme ſens du verbe *ſollicitare*.

Panis erant primis virides mortalibus herbæ.
Quas Tellus nullo ſollicitante dabat.

Page 38. Sortir.

CE verbe eſt neutre & non pas actif. C'eſt pourquoy ſortez ce cheval, *pour dire*, faites ſortir ce cheval, *ou* tirez ce cheval, *eſt tres-mal dit, encore que cette façon de parler ſe ſoit renduë fort commune à la Cour & par toutes les Provinces. On accuſe les Gaſcons d'en eſtre les Autheurs, à cauſe qu'ils ont accouſtumé de convertir pluſieurs verbes neutres en adjectifs, comme* tomber, exceller, &c. *iuſques-là qu'ils diſent meſmes* entrez ce cheval, *pour dire*, faites entrer ce cheval: *ce que i'ay ouy dire auſſi à des Courtiſans nés au cœur de la France Surquoy il faut remarquer que de toutes les erreurs qui ſe peuvent introduire dans la langue, il n'y en a point de ſi aiſée à eſtablir, que de faire vn verbe actif d'vn verbe neutre: parce que cet vſage eſt commode, en ce qu'il abbrege l'expreſſion: & ainſi il eſt incontinent ſuyvi & embraſſé de ceux qui ſe contentent d'eſtre entendus ſans ſe ſoucier d'autre choſe: or a bien pluſtoſt dit*, ſortez ce cheval, *ou* entrez ce cheval, *que* faites ſortir ce cheval, *ou* faites entrer ce cheval.

avec le ſingulier, & le pluriel avec le pluriel. Vn de nos

On dit pourtant sortir le Roiaume, *pour* du Roiaume, *qui me semble bien meilleur: & sortez-moy de cete affaire. I'espere qu'il me sortira d'affaire. Il est vray qu'en terme de Palais on dit*, la sentence sortira son plein & entier effet: *mais c'est en une signification si differente de l'autre, qu'il est mal-aisé de iuger d'où vient cete façon de parler, qui d'ailleurs n'est vsitée qu'au barreau, quoy qu'vne de nos meilleures plumes ait escrit* sortir son effect, *en vne matiere qui n'est pas de la jurisdiction du Palais. Je ne voudrois pas l'imiter en cela, comme en tout le reste, au moins dans le beau langage.*

OBSERVATION

I'Ay cinq petites Obſervations à faire ſur cete Remarque. La I. que le verbe *ſortir*, en tant qu'il reſpond au Latin *exire* eſt touſiours neutre, & n'eſt iamais actif en cete ſignification.

La II. que bien que les Gaſcons corrompent ſouvent les locutions Françoiſes en les accommodant à leur idiome, ils ne ſont pas pourtant auteurs de celles cy *ſortez ce cheval* pour dire *faites ſortir ce cheval*, & *entrez ce cheval*, pour *faites entrer ce cheval*: & meſmes ie n'ay iamais ouï dire la ſeconde ny en Gaſcogne, ny ailleurs.

La III. que l'Autcur de la Remarque ſe trompe en ce qu'il tient que ces mauvaiſes phraſes, dont nous venons de parler, ont eſté inventées pour eſtre plus commodes à abbreger l'expreſ-

A parler ſelon la Grammaire, qui ne regarde

ſion du langage. Car celles-cy, *mettez ce cheval dans l'eſtable, & tirez ce cheval de l'eſtable*, ſont auſſi courtes que celles-là, *entrez ce cheval dans l'eſtable, & ſortez ce cheval de l'eſtable.*

La IV. que ie trouue eſtrange cete aſſertion, on dit pourtant *ſortir le Roiaume*, pour *du Roiaume*: car cete locution eſt du tout inſupportable.

La V. eſt, que ie ſouſtiens que *ſortir ſon effet*, eſt vne phraſe fort bonne & fort neceſſaire, en tant qu'elle eſt introduite à l'imitation du Latin *ſortiri effectum*, & que nous n'en avons point d'autre de cete expreſſion. En ce ſens *ſortiri* eſt vn verbe deponent, c'eſt à dire, qui en Latin a la terminaiſon paſſive, & la ſignification active: mais en François il eſt purement actif. Son compoſé *aſſortir* eſt encore plus dans l'vſage.

Page 241. Souloit.

CE mot eſt vieux: mais il ſeroit fort à ſouhaitter qu'il fût encor en vſage: parce que lon a ſouvent beſoin d'exprimer ce qu'il ſignifie: & quoy qu'on le puiſſ dire en ces trois façons, il avoit accouſtumé, il avoit de couſtume, il avoit couſtume: *leſquels il faut placer differemment ſelon le conſeil de l'oreille: ſi eſt-ce qu'ils reſſemblent ſi fort l'vn à l'autre que c'eſt preſque la meſme choſe. Car pour dire* il avoit appris, *pour dire* il avoit accouſtumé, *c'eſt vne façon de parler qu'il*

faut laiſſer à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus celebres Eſcrivains, mais non pas des plus modernes, en aient vſé auſſi ſouvent que de l'autre.

OBSERVATION.

CE verbe *ſouloit* eſtant encore aſſez ordinaire en la bouche de tout le monde, & dans les eſcrits des hommes doctes, noſtre Auteur ne devoit pas aſſeurer qu'il eſt vieux, & qu'il ſeroit à deſirer qu'il fût encore en vſage. Mais ſuppoſé meſme qu'il ſoit vieux & dans la decadence, qu'eſt-ce qui nous empeſche de le renouveller, ou pluſtoſt de le retenir & continuer dans l'vſage, puis-que (comme ajouſte le meſme Auteur) on a ſouvent beſoin d'exprimer ce qu'il ſignifie, & que les autres expreſſions ne ſe font que par periphraſes aſſez rudes : comme *il avoit appris, il avoit accouſtumé, c'eſtoit ſa couſtume. &c.*

Page 160. Souvenir.

IE me ſouviens & il me ſouvient, *ſont tous deux bons : mais* ie me ſouviens *me ſemble vn peu plus vſité à la Cour. Nos bons Auteurs en vſent indifferemment.*

ne peut proceder que d'ignorance. Ioint que ie ſçay bien que les Courtiſans qui ont eſtudié, di-

Page 363. Souvenir.

LEs vns diſent par exemple, il faut faire cela pour eux, afin de les faire ſouvenir de, *&c. Les autres diſent*, il faut faire cela pour eux, afin de leur faire ſouvenir de, &c. *Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que* leur faire ſouvenir *eſt l'ancienne, qui n'eſt plus dans le bel vſage, &* les faire ſouvenir *eſt la nouvelle, vſitée aujourd'huy par tous ceux qui font profeſſion de bien parler, & de bien eſcrire.*

OBSERVATION.

NOſtre Auteur a fait deux Remarques ſur ce mot *Souvenir*, & n'ayant *pas ſouvenance de la premiere, a condamné en la derniere ce qu'il avoit tenu pour indifferent en l'autre. Pour moy, i'ay remarqué* aſſez ſouvent que vrayement ces deux locutions, *il ſe ſouvient* & *il luy ſouvient*, *nous nous ſouvenons* & *il nous ſouvient*, ſont dans l'vſage. Mais ie tiens que *il me ſouvient, il nous ſouvient*, eſt mieux & plus regulierement dit, que *ie me ſouviens*, *nous nous ſouvenons*: parce que noſtre locution Françoiſe (à quoy l'Auteur n'a pas pris garde) eſt tirée du Latin *ſubvenire*, comme qui diroit *il vient* ou *tombe ſous la memoire*. Et de fait les Latins vſent auſſi du verbe *ſubire*, en ce meſme ſens, comme Ovide.

Cùm ſubit illius triſtiſſima noctis imago. *Ovidius lib 1. Triſt*

Page 166. Soy, de ſoy.

BEaucoup de gens & de nos meilleurs Eſcrivains diſent, par exemple, ces choſes ſont indifferentes de ſoy. *On croit que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire* ſont indifferentes d'elles meſmes. *Et là deſſus i'ay ouy faire cete obſervation, qui eſt, comme ie crois, veritable : que lors que* de ſoy *eſt aprez l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il eſt vicieux : mais quand il eſt devant, il eſt tres-bien dit. Car nous diſons tous les iours*, de ſoy ces choſes ſont indifferentes, & ces choſes ſont indifferentes de ſoy, *la pluſpart condamnent cete locution. En quoy il faut avoüer que c'eſt vne bizarre choſe que l'vſage, & qu'en voicy vn bel exemple. J'ay dit* la pluſpart, *à cauſe qu'il y en a qui ne condamnent pas* indifferentes de ſoy : *mais ils confeſſent que* d'elles meſmes *eſt mieux dit : c'eſt pourquoy il faut touſiours choiſir le meilleur.*

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt ſcrupuleuſe. Car il n'y a point d'apparence que la tranſpoſition de ces deux petis mots *de ſoy* rende vicieuſe cete locution *ces choſes ſont indifferentes de ſoy* : & que ces deux autres ſoient bonnes & elegantes : *de ſoy*

OBSERVATION.

ces choſes ſont indifferentes ; & ces choſes de ſoy ſont indifferentes. Ie ne nie pas pourtant que lon ne puiſſe dire auſſi bien ou mieux, *ces choſes ſont indifferentes d'elles meſmes.* Voyez cy-aprez, *Soy pronom*, dans les Remarques vtiles.

Page 567. Qu'il y a vne grande difference entre *la pureté & la netteté du ſtyle.*

La plûpart du monde confond ces deux choſes : Leſquelles neanmoins ſont fort differentes, & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du ſtyle conſiſte aux mots, aux phraſes, aux particules, & en la ſyntaxe. *Et la netteté ne regarde que l'*arrangement, la ſtructure, ou la ſituation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'expreſſion. *Examinons maintenant par le menu l'vn & l'autre, & pour commencer par la pureté, voyons les quatre parties qui la compoſent. Mais auparavant diſons, qu'il n'y a qu'à eviter le barbariſme, & le ſolecifme pour eſcrire purement. Le Barbariſme eſt aux mots, aux phraſes & aux particules : & le Solecifme eſt aux declinaiſons, aux conjugaiſons & en la conſtruction.*

OBSERVATION.

IL faut icy obſerver d'abord que le mot *ſtyle* venant purement Grec, doit eſtre eſcrit avec

non pas tu veſcus, il veſquit & il veſcut ; nous veſ-

vn *y*, comme en ſa langue naturelle. La faute eſt bien plus importante en ce que noſtre Auteur eſtend le Barbariſme aux phraſes auſſi bien qu'aux mots ſeparés. Car il n'eſt conſideré qu'és mots *eſtrangers* non receus en noſtre langue, & és François meſmes *corrompus*, ainſi que i'ay monſtré ſous le titre du Barbariſme : & le Soleciſme ne tombe qu'en la conſtruction irreguliere des termes dont vne phraſe eſt compoſée, comme i'ay deduit cy-devant ſous le titre *du Soleciſme*.

Page 342. Verbe ſubſtantif mal placé.

LE verbe ſubſtantif eſtre ne ſe doit iamais mettre en aucun de ſes temps devant le nom qui le regit. Par exemple, & fut ſon avis d'autant mieux receu : *il faut dire*, & ſon avis fut d'autant mieux receu. *Il ne faut pas dire non plus*, eſtant ce broüillars ſi eſpais, (*comme eſcrit ordinairement vn de nos plus celebres Eſcrivains*) mais les broüillars eſtant ſi eſpais.

OBSERVATION.

CEte Remarque eſt bonne : mais elle eſt tres-mal conceuë en ce qu'elle contient que le verbe ſubſtantif ne doit iamais eſtre mis devant le nom qui le regit. Car iamais nom quel qu'il ſoit

OBSERVATION.

soit ne regit le verbe substantif, ny autre verbe: mais en est tousiours regi & devant & aprez. *Nostre Auteur erre ordinairement en ceci.*

Page 31. Superbe.

CE mot est tousiours adjectif, & iamais substantif: quoy qu'vne infinité de gens, & particulierement les Predicateurs disent, la superbe *pour dire* l'orgueil. *Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots qui sont substantifs & adjectifs tout ensemble, comme* colere, adultere, chagrin, sacrilege, &c. *mais* superbe *n'est pas de ce nombre.*

OBSERVATION.

PVis qu'vne infinité de gens, & particulierement les Predicateurs, font ce mot *superbe* substantif en le prenant pour *orgueil*, l'Auteur ne peut pas dire que le mesme mot soit tousiours adjectif, & iamais substantif. Car quand il n'y auroit que les seuls Predicateurs qui envseroient en ce sens, ces venerables hommes faisant aussi bien vne bonne partie des plus eloquens Orateurs, que des meilleurs Philosophes & Theologiens, ie les mettrois volontiers en parangon avec tous le reste de ceux qui font profession de l'eloquen-

laisse cela à la liberté d'vn chacun.

ce & de la pureté du langage. C'eſt le ſentiment de ſon Antagoniſte.

Page 33. Letre. 2. Mais pour confirmer, & meſmes faire voir que le mot d'*orgueil* ne peut pas reſpondre ny fournir à la force de l'expreſſion de *ſuperbe* ſubſtantif, i'en veux rapporter icy vn exemple pris de Tite-Live. Les Rhodiens ou Rhodiots aiant fait vne reſponſe trop hardie aux Ambaſſadeurs Romains, & craignant d'en eſtre chaſtiés, deputerent vers le Senat de Rome pour s'en excuſer, & le chef de leur Ambaſſade repreſenta entre autres choſes: *Iunius lib. 45.* *Superbiam verborum iracundi oderunt, prudentes irridēt, vtique ſi inferioris adverſus ſuperiorem, capitali pœna nemo vnquam dignam judicavit*: c'eſt à dire, *Les hommes coleres s'offenſent de la ſuperbe des paroles: mais les prudens s'en moquent, meſmement quand elles ſont dites de l'inferieur au ſuperieur: & iamais perſonne ne l'a iugée digne du dernier ſupplice.* Il n'y a celuy qui ne voye bien que *l'orgueil des paroles* ne ſeroit pas ſi bien dit que *la ſuperbe des paroles*. Ioint que l'orgueil peut eſtre ſans faſt, & la ſuperbe eſt touſiours faſtueuſe. Certes l'Apoſtre S. Iean par- *Ioan. epiſt 1. cap. 2* lant de la vanité du monde, l'appelle *ſuperbe de vie*. De ſorte que contre l'autorité, contre la raiſon, & contre l'vſage, vouloir condamner ce mot de *ſuperbe*, eſt vn effet de caprice ou de temerité inſupportable.

demandant ſans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence que pour aiouſter encore vn à vint & augmen-

Page 221. Supplier.

Bien que ce terme soit beaucoup plus respectueux & plus soumis que celuy de prier, *& que nous n'oserions dire* prier le Roy, *ny aucune autre personne fort elevée au dessus de nous : mais* supplier le Roy, supplier nos Superieurs : *si est-ce qu'il ne faut iamais dire* supplier Dieu, *ny* supplier les Dieux, *comme disent quelques-uns de nos bons Escrivains en la traduction des livres anciens, pensant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de reverence. Il faut dire* prier Dieu, prier les Dieux : *ce mot estant particulierement consacré à Dieu en cete façon de parler.*

OBSERVATION.

IL condamne icy trop absolûment, comme il a desia fait en sa Preface, cete locution *supplier Dieu*, pour dire *prier Dieu* : soustenant que ce terme de *prier* est particulierement consacré à Dieu. En quoy il est repris de son Antagoniste, *Page 51.* & de plusieurs autres doctes hommes. Et de fait, *Lettre 2.* quoy qu'on ne dise pas *suppliez Dieu, Qu'il faut supplier Dieu*. mais bien, *priez-Dieu, & il faut prier Dieu*: on ne laisse pas de dire, *Mon Dieu ie vous supplie d'avoir pitié de moy* : ou *de me pardonner mes of-*

OBSERVATION

fenſes : & meſmes *ſupplier*, en telles locutions teſmoigne plus d'ardeur que *prier*. Mais c'eſt bien choſe tres-abſurde de dire que *prier* eſt particulierement conſacré à Dieu, puiſ que nous en vſons ordinairement envers les perſonnes, tant ſuperieures, qu'egales, & meſmes envers les inferieures.

Entre les Latins *ſupplicare Deo*, eſt plus vſité que *precari Deum* : & *ſupplicationes indictæ*, que *preces*.

Page 78. Sur le minuit. Voiez le ſous la lettre *M*.

Page 396. Sur les armes, & ſous les armes.

Par exemple, on dira l'armée demeura toute la nuit ſur les armes, & l'armée demeura toute la nuit ſous les armes. *Tous deux ſont bons & egalement vſités pour dire que* l'armée fut toute la nuit en armes. *C'ar c'eſt ainſi que lon parloit autrefois. On ne laiſſe pas de le dire encore, & il n'y a pas long temps qu'on a introduit ces nouveaux termes avec vne infinité d'autres, que la pratique & l'exercice des armes a mis en vſage depuis ces dernieres guerres. Il y a de nos meilleurs Eſcrivains qui affectent de ne le dire iamais que d'vne façon, les vns eſcrivant touſiours* ſur les armes, & *les autres ſous* les armes : *mais*

puiſ-que tous deux ſont receus, il faut vſer tantoſt de l'vn & tantoſt de l'autre ; afin qu'il ne ſemble pas que lon condamne celuy dont on ne ſe ſert iamais : en quoy lon auroit tort, & pour conſerver d'ailleurs tout ce qui contribuë à la richeſſe de noſtre langue, comme eſt de pouvoir dire vne meſme choſe de deux façons pluſtoſt que d'vne ſeule.

OBSERVATION.

MOn ſentiment eſt qu'il y a difference entre ces trois locutions, *eſtre ſur les armes, eſtre ſous les armes*, & *eſtre en armes*. Car *eſtre ſur les armes*, eſt eſtre auprez des armes, & en eſtat de les prendre au beſoin, comme on peut dire de ceux qui ſont dans vn corps de garde. *Eſtre ſous les armes* eſt plus dire, à ſçavoir, eſtre deſia armé, & comme couvert de ſes armes: ce que lon diſoit en termes de la milice Romaine, *eſſe in procinctu*. Mais *eſtre en armes* ſe dit en termes generaux des deux premieres locutions, & on en vſe encore auſſi elegamment & auſſi ordinairement que iamais : comme quand on dit *qu'vne region, vne nation, vne province, ou vne ville eſt en armes.*

T

Page 35. Tant plus.

CE terme n'eſt plus gueres en vſage parmy ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien eſcrire. On ne dit que plus. *Par exemple,* tant plus il boit, tant plus il a ſoif : *c'eſt à la vieille mode. Il faut dire,* plus il boit, plus il a ſoif. *Qui ne void combien ce dernier eſt plus beau ?*

OBSERVATION.

IE me contenteray de rapporter icy pour toute Obſervation la cenſure que l'Antagoniſte de noſtre Auteur y fait en ces termes : *De condamner* tant plus, *parce que* plus *tout ſeul ſuffit en pluſieurs endroits, c'eſt une mauvaiſe raiſon, & une dangereuſe rigueur, qui va à la ruine de noſtre langue. Le* tant *adjouſte quelquefois à la ſignification de* plus : *outre qu'il peut ſervir à la perfection d'une periode. C'eſt à tort qu'il ſe veut prevaloir icy de l'vſage.*

eloquens hommes de ce ſiecle l'employent fort à propos.

Page 221. *Taxer.*

CE mot employé par tant d'excellens Auteurs anciens & modernes, pour dire blasmer, noter, reprendre, *n'est plus receu aujourd'huy dans le beau langage. Il me semble fort significatif pour exprimer ce que* blasmer *&* reprendre, *ne semblent dire qu'à demy. L'equivoque de ce mot vsité dans le Palais & dans les Finances, est à mon avis ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-injustement, puis qu'à ce conte il faudroit donc bannir tous les mots equivoques.*

OBSERVATION.

IE conclus au contraire qu'il faut retenir dans le beau langage ce verbe *taxer*, par les mesmes considerations que nostre Auteur rapporte icy pour l'en bannir: & singulierement à cause qu'il est fort significatif pour exprimer ce que *blasmer* & *reprendre* (qu'on luy substituë) ne semblent dire qu'à demy. Mais luy ne nous aiant pas declaré en quoy *taxer* est plus expressif que *blasmer* & *reprendre*, ie veux suppléer à son defaut. C'est donc que *blasmer* & *reprendre* sont des termes generaux, soit qu'on blasme & reprenne avec raison ou à tort: & mesmes *blasmer* suppose ordinairement injure. Mais *taxer* signifie plus communement

ures sont pleins de ces façons de parler, vomir des injures, vomir des blasphemes, &c. autres semblables

reprendre & blasmer avec raison, iustice, ordre & sans malice. Aussi *taxer* vient du verbe Grec τάσσω, τάξω, qui est autant qu'*ordonner*, & τάξις autant qu'*ordre*.

Son Contre-tenant censure encore plus severement cete remarque qu'il n'a fait la precedente, en disant: *C'est vne imagination de dire que taxer pour noter & mesme pour accuser, n'est plus receu aujourd'huy dans le beau langage: & l'equivaque du Palais, où l'on dit taxer des despens, des fraix, des essotes, qu'on veut qui l'ait rendu mauvais, est vne chose ridicule.*

Page 167. *Tomber aux mains de quelqu'vn.* Voiez ci-devant, *La particule* Es *pour* aux, *bannie du beau langage*, Sous la letre E.

Page 130. *Toute sorte, & toutes sortes.*

TOute sorte *se met d'ordinaire avec le singulier: comme* ie vous souhaite toute sorte de bonheur: *&* toutes sortes *avec le pluriel: cõme* Dieu vo⁹ preserve de toutes sortes de maux. *On peut y prendre garde, quoi que ie ne croye pas que ce soit vne faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le singulier. Mais i'ay remarqué que M. Coeffeteau & plusieurs autres mettent tousiours le singulier*

avec

avec le singulier, & le pluriel avec le pluriel. Vn de nos plus celebres Escriuains a dit, toutes autres sortes d'avantages, *mais il est bien rude*: & toute autre sorte d'avantage, *eust esté, ce me semble, bien meilleur.*

OBSERVATION.

LA regle generale proposée icy par nostre Auteur, à sçavoir que *toute sorte se met avec le singulier, & toutes sortes avec le pluriel*, est erronnée & trompeuse, nonobstant qu'il l'appuye de l'autorité de M. Coesseteau. La modification mesme qu'il y adjouste le fait cognoistre quand il dit, *quoy que ie ne croye pas que ce soit vne faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le singulier.* Mais en cela mesme il parle confusement, & laisse le Lecteur en suspens, & dans l'incertitude.

Pour oster donques toute confusion, & pour esclaircir les difficultés de cete Remarque, il faut observer cete distinction. A parler selon les preceptes de la Logique, & conformement à la realité des choses, il faut dire *toutes sortes d'animal, toutes sortes de vertu, de vice, de couleur, de maladie, &c.* parce que *sortes* signifiant icy *especes*, & que tout autant qu'il y a d'especes d'vn genre, sont compriſes sous ce mesme genre, il faut qu'elles soient mises au pluriel, & le genre au singulier: l'vnité du genre egalant la pluralité de ses especes.

Cic. 1. Off.

Virg. 2. Æneid.

A parler selon la Grammaire, qui ne regarde que la reguliere conſtruction des termes, ſans s'arreſter à la reguliere conception des choſes comme elles ſont, on dit plus communement, *toute ſorte d'animaux, toute ſorte de maladies, de vertus, de vices, de couleurs, &c.* & ce tant en vers qu'en proſe, *à l'imitation des Latins.* Exemple dans Ciceron, *omni generi animantium eſt à natura tributum, vt ſe, vitam, corpuſque tueatur, declinetque ea quæ nocitura videantur :* c'eſt à dire, *toute ſorte d'animaux tient cela de la nature qu'il defend ſa vie & ſon corps, & s'eſloigne de ce qui luy ſemble nuiſible.* Exemple pris de Virgile, deſcrivant l'attaque du Palais de Priam à la priſe de Troye,

Cic. 1. Off.

Virg. 2. Æneid.

. . . . *nullum*
Telorum interea ceſſat genus. c'eſt à dire,
Cependant on continuë de laſcher toute ſorte de traits.

Au reſte de mettre au ſingulier tant les eſpeces que le genre en diſant, *toute ſorte d'animal, toute ſorte de maladie, toute ſorte de de vertu, &c.* ne vaut rien: parce qu'il y a touſijours pluſieurs ſortes ou eſpeces de chaque genre. La faute eſt auſſi groſſiere de mettre au pluriel tant le genre que les eſpeces: comme *toutes ſortes de vertus, de bon-heurs, &c.* parce qu'vn ſeul genre contient pluſieurs eſpeces: & partant il ne peut pas eſtre mis au pluriel avec les eſpeces ſans confuſion: laquelle ceſſe quand l'vn ou l'autre eſt au ſingulier.

V

Page 27. Ie vais, ie va.

TOus ceux qui sçavent escrire, & qui ont estudié, disent ie vais: *& disent fort bien selõ la Grammaire, qui conjugue ainsi ce verbe,* ie vais, tu vas, il va *: car lors que chaque personne est differente de l'autre en matiere de conjugaison, c'est la richesse & la beauté de la langue, parce qu'il y a moins d'equivoques dont les langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit* ie va, *& ne peut souffrir* ie vais, *qui passe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.*

OBSERVATION.

NOstre Auteur mettant d'vn costé la regularité de l'art l'autorité des doctes Escrivains, & le cómun vsage: & de l'autre l'abus des Courtisans, n'a pas osé determiner cete question s'il faut dire *ie vais*, ou *ie va* cóme si cet abus contrepesoit la regle, l'autorité & le cómun vsage: tant il veut paroistre cóplaisant aux Courtisans. Mais ie ne le veux pas estre en cecy ny à luy ny aux Courtisans: parce que ie trouve ce terme *ie va* si barbare qu'il

ne peut proceder que d'ignorance. Ioint que ie ſçay bien que les Courtiſans qui ont eſtudié, diſent *ie vais*, ou *ie vay*, & non pas *ie va*.

Page 185. Va croiſſant, va faiſant, &c.

CEte façon de parler avec le verbe aller, *& le geron-dif eſt vieille, & n'eſt plus en uſage aujourd'huy ny en proſe, ny en vers, ſi ce n'eſt qu'il y ait un mouvement viſible, auquel le mot d'*aller *puiſſe proprement convenir: par exemple, ſi en marchant une perſonne chante, on peut dire,* elle va chantant: *ſi elle dit ſes prieres,* elle va diſant ſes prieres. *De meſme d'une riviere on dira fort bien* elle va ſerpentant, *parce qu'en effet elle va, & ainſi des autres. Mais pour les choſes où il n'y a point de mouvement local, il ne ſe dit plus: en quoy les vers ont plus perdu que la proſe, à cauſe de pluſieurs petis auantages qu'ils en receuoient. Vn grand Poëte a eſcrit,*

Ainſi tes honneurs floriſſans
De iour en iour aillent croiſſans.

On ne l'oſeroit dire aujourd'huy: parce qu'on ne ſe ſert plus du verbe aller, *de cete façon: & ſi lon s'en ſervoit, il faudroit dire* aillent croiſſant, *& non pas* croiſſans: *à cauſe qu'il faut neceſſairement que ce ſoit un Gerondif, qui en François eſt indeclinable, & different du participe, qui a divers genres & divers nombres. On ne dira donc* point ces arbres vont croiſſant, ſa vigueur alloit diminuant, *& autres ſemblables phraſes, comme on diſoit autrefois.*

OBSERVATION.

I'Approuverois cete Remarque ſi l'Auteur ne l'avoit reſtreinte à vn mouvement viſible. Car il me ſemble que pour bien employer ce terme *va* avec vn gerondif, *il ſuffit que le mouvement ſoit perceptible par la raiſon : & partant que lon peut dire auſſi bien, ſon vlcere va croiſſant, ſa fievre va diminuant* ; que dans vn mouvement viſible, *il va chantant, la riviere va ſerpentant.* Et c'eſt auſſi le ſentiment de ſon Antagoniſte.

Page 35. Valant pour *vaillant.*

Page 37. Leur. 2.

IL *eſt vray que ſelon la raiſon il faudroit dire* cent mille eſcus valant, *& non pas* cent mille eſcus vaillant : *parce qu'outre l'equivoque de* vaillant, *& la regle qui veut qu'on ne face point d'equivoque ſans neceſſité,* valoir *fait* valant, *comme vouloir fait* voulant, *& non pas* vaillant. *Auſſi lon dit* equivalant, *& non pas* equivaillant. *Mais l'vſage plus fort que la raiſon dans les langues, fait dire à la Cour, & eſcrire à tous les bons Auteurs,* cent mille eſcus vaillant, *non pas* valant. *C'eſt en Poictou principalement, où lon dit* valant.

OBSERVATION.

PVis-que ceux qui disent *valant* sont fondés sur la raison, & qu'à la Cour on dit *vaillant* en la signification proposée dans la Remarque, j'aimerois mieux laisser l'vsage de ce terme à la liberté d'vn chacun, que de condamner l'vn en retenant l'autre. Que s'il faloit prendre en cela vne resolution absoluë, ie voudrois employer *vaillant* quand on parle de tous les biens & facultés de quelqu'vn, comme, *il a vaillant cent mille escus*: & i'aimerois mieux vser de *valant*, en parlant d'vne partie de ses biens: comme *il a dix mille escus valant en meubles.* Cete distinction est prise du Contretenant de nostre Auteur. *Mais aprez tout ie ne condamne point* l'vsage de l'vn ny de l'autre terme.

Page 37. Leit. 2.

Page 108. Vesquis, vescut.

CE *preterit se conjugue par la pluspart de cete sorte*, ie vesquis, tu vesquis, il vesquit, & il vescut, nous vesquimes, vous vesquites, ils vesquirent, & ils vescurent. *I'ay dit par la pluspart, à cause qu'il y en a d'autres, dont le nombre à la verité est beaucoup moindre, qui tiennent qu'il le faut conjuguer ainsi*, ie vesquis & ie vescus, tu vesquis, &

non pas tu veſcus, il veſquit & il veſcut; nous veſquimes & veſcumes, vous veſcuſtes, *non pas* veſquiſtes, ils veſquirent, & veſcurent.

Il y en a encore qui le conjugent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois perſonnes, & du ſingulier & du pluriel les deux ſont bons: & que lon peut dire ie veſquis & ie veſcus, tu veſquis & tu veſcus, & *ainſi au pluriel. Tant y a que la diverſité des opinions eſt ſi grande ſur ce ſujet, que quelques vns n'ont point pris d'autre parti, que d'eviter tant qu'il ſe peut ce preterit, & de ſe ſervir de l'autre que les Grammairiens appellent indefini ou composé,* i'ay veſcu. *Il eſt vray que pour la tierce perſonne du ſingulier & du pluriel, preſque tous conviennent que lon peut dire* veſquit & veſcut, veſquirent & veſcurent: *M. de Malherbe dit* ſurveſquit,

Seulement on peut advertir ceux qui eſcrivent exactement, & qui aſpirent à la perfection, de prendre garde à employer veſquit *ou* veſcut, *ſelon qu'il ſonnera mieux à l'endroit où il ſera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire* il veſquit & mourut Chreſtiennement, *que non pas* il veſcut & mourut, *à cauſe de la rudeſſe de ces deux terminaiſons: comme au contraire ie voudrois dire,* il veſcut & ſortit de ce monde, *pluſtoſt qu'*il veſquit & ſortit. *Mais ces petites obſervations ne ſont que pour les delicats. Neantmoins puis qu'il ne couſte pas plus de mettre l'vn que l'autre, il faut ce me ſemble, choiſir le meilleur, & celuy qui contente plus l'oreille.*

OBSERVATION.

L'Auteur avec toute ſa prolixité s'eſt ſi fort embarraſſé dans cete Remarque qu'il a eſcrit en la II. ſection le contraire de ce qu'il vouloit expoſer par ces termes: *quelques vns n'ont point pris d'autre parti que d'eviter tant qu'il ſe peut ce preterit, & de ſe ſervir de l'autre que les Grammairiens appellent indefini, ou composé*, i'ay veſcu. Car il faloit eſcrire ainſi ſelon ſon ſentiment. *Quelques vns n'ont point pris d'autre parti que d'eviter ce preterit indefini* (*que les Grecs appellent Aoriſte*) ie veſquis: *& de ſe ſervir de l'autre que les Grammairiens appellent defini, parfait ou composé* i'ay veſcu. *Mais il a pris icy l'vn pour l'autre.*

Or nonobſtant que ces deux Aoriſtes ou preterits indeterminés *ie veſquis* & *ie veſcus* aient leurs partiſans, & qu'ainſi l'vſage en ſoit partagé, il ſemble pourtant qu'il y a plus de raiſon de dire, *ie veſquis* que *ie veſcus*: parce que *ie veſcus* ne ſe diſtingue pas tant du preterit parfait *i'ay veſcu*, que fait *ie veſquis*. Ioint que cete variation *eſt fondée en* l'exemple d'autres verbes: comme de *vaincre* qui fait *i'ay vaincu* au preterit parfait, & *ie vainquis* en l'aoriſte: de *fondre* qui fait *i'ay fondu* & *ie fondis*: de *voir* qui fait *i'ay veu* & *ie vis*. Il eſt vray que *courir* fait *i'ay couru* & *ie courus*: & paroiſtre *i'ay paru* & *ie parus*. C'eſt pourquoy ie laiſſe

laiſſe cela à la liberté d'vn chacun.

Page 147. Si aprez *vingt & vn* il faut mettre vn pluriel ou vn ſingulier.

PAr *exemple, on demande ſi* vingt & vn ſiecles *eſt bien dit, où s'il faut dire* vingt & vn ſiecle. *J'ay veu agiter cete queſtion dans vne grande compagnie tres-capable d'en iuger. Les vns au commencement eſtoient pour le ſingulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il faloit dire* ſiecle, *alleguoient vn exemple qui fermoit la bouche au parti contraire, à ſçavoir que lon dit, & que lon eſcrit aſſeurément* vint & vn an, *& non* pas vint & vn ans, *ny* vint & vne années. *Les autres oppoſoient vn autre exemple à celuy-cy, & qui n'eſt pas moins fort, que lon dit & que lon eſcrit,* il y a vint & vn chevaux, *& non pas* il y a vint & vn cheval. *Ces deux exemples formerent vn tiers parti: auquel enfin les autres deux ſe rangerent, qui eſt que tantoſt on met le ſingulier, & tantoſt le pluriel, ſelon que l'oreille qu'il faut conſulter en cela, le iuge à propos. Neantmoins ny les vns ny les autres ne revinrent pas ſi abſolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il faloit touſiours mettre le ſingulier, ne creuſſent encore qu'il le faloit mettre plus ſouvent que le pluriel: & que les autres qui eſtoient pour le pluriel, ne creuſſent le contraire. Ceux-cy ſe vantoient d'avoir la raiſon de leur coſté: parce que vint*

demandant ſans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence que pour aiouſter encore vn à vint *& augmenter le nombre, il prenne vne nature ſinguliere, que cela repugne au ſens commun. Les autres allegant l'vſage Souverain des langues, ne laiſſoient plus rien à dire à la Raiſon, ſi ce n'eſt qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cet vſage.*

Et voicy comme ceux qui eſtoient pour le ſingulier prouvoient que l'vſage eſtoit pour eux. On ne dit point en parlant vint & vn hommes, vint & vne femmes, cent & vne perles. *Les autres repliquoient que ce n'eſtoit pas qu'*hommes, femmes, & perles, *ne fuſſent là au pluriel: mais que l's finale ne ſe prononce point en noſtre langue: & que c'eſt ce qui les trompoit. C'eſt veritablement la ſource & la cauſe du doute, qui a donné lieu à la diſpute: car ſi on eſtoit bien aſſeuré de l'vſage, il n'y auroit point à douter, ſes arreſts eſtant deciſifs: mais tout conſiſte en la queſtion de fait, de ſçavoir ſi c'eſt l'vſage, ou non. Or eſt il que ce qui empeche certainement de le ſçavoir, c'eſt que les s finales, qui ſont nos pluriels, ne ſe prononçant point, les deux nombres ſe prononcent d'vne meſme façon; & par ce moien l'oreille ne peut diſcerner l'vn d'avec l'autre, ny recognoiſtre l'vſage. Il y a plaiſir quelquefois d'examiner & de deſcouvrir, pourquoy on eſt en doute de l'vſage en de certaines façons de parler.*

OBSERVATION.

APrez vne ſi longue diſcuſſion de la queſtion propoſée, i'euſſe deſiré que noſtre Auteur nous en eût donné quelque reſolution pour l'eſcriture. Mais ne l'aiant pas fait, ie diray franchement (ſans m'attacher à pas vn des ſentimens par luy deduits) que i'aimerois mieux employer le nombre ſingulier que le pluriel en cete locution vingt & vn & autres ſemblables, & dire & eſcrire *vingt & vn homme, trente & vne femme, cent & vne perle:* que non pas *vingt & vn hommes, trente & vne femmes, cent & vne perles:* par ce que l'adjectif *vn & vne*, eſtant au nombre ſingulier, il faut que les ſubſtantifs *homme, femme, perle*, qui luy ſont conjoints & ſuyvent immediatement aprez, ſoient mis au meſme nombre: conformement à la regle generale touchant la conſtruction & concordance de l'adjectif avec ſon ſubſtantif: à laquelle il faut avoir recours, quand on n'eſt pas bien d'accord de l'vſage, comme icy. *Au reſte i'eſtime qu'il eſt indifferent d'eſcrire vingt-vn, trente-deux, cent-trois, mille-quatre-vingts;* ou bien *vingt & vn, trente & deux, cent & trois, mille quatre-vints*, & ainſi des autres.

Page 42. Voire meſme.

I'Avoüe que ce terme eſt comme neceſſaire en pluſieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement que nous n'en avons point d'autre à mettre en ſa place, qui face le meſme effet. Neantmoins il eſt certain qu'on ne le dit plus à la Cour: & que tous ceux qui veulent eſcrire purement n'en oſeroient vſer. Pour moy, ie ne le condamne point aux autres, mais ie ne m'en voudrois pas ſervir, à cauſe qu'il y a deux ſortes d'vſages, le commun, & l'excellent, & que ie ne voudrois pas vſer d'vne façon de parler, que l'excellent vſage euſt condamnée. Et lon a beau ſe plaindre de l'iniuſtice de cet vſage, il ne faut pas laiſſer de s'y ſoumettre, encore qu'on le croye iniuſte. J'adjouſteray que ceux qui ont accouſtumé de s'en ſervir, ne penſent pas s'en pouvoir paſſer, & que ceux qui ne s'en ſervent iamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent beſoin. Et meſmes *tout ſeul il fait à peu prez le meſme effet: comme ſi lon dit* ce remede eſt inutile voire meſmes pernicieux, *on peut dire auſſi* ce remede eſt inutile, & meſmes pernicieux. *Il eſt vray qu'il eſt vn peu plus foible.*

OBSERVATION.

PAr les meſmes conſiderations que l'Auteur deduit en ſa Remarque, ie voudrois retenir dans l'vſage ce terme de *voire-meſme*, au lieu de le rejetter: à ſçavoir, *qu'il eſt neceſſaire en pluſieurs rencontres: qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe, que nous n'en auons point d'autre pour le mettre en ſa place qui face le meſme effect: que pluſieurs ont accouſtumé de s'en ſervir.*

Neantmoins aprez de ſi puiſſantes raiſons qui nous obligent à nous ſervir de ce terme, il conclud que lon n'oſeroit s'en ſervir à la Cour: où lon employe *meſmes* tout ſeul, c'eſt à dire ſans *voire* au devant: quoy que luy-meſme avoüe que *meſmes* tout ſeul eſt plus foible: dont la raiſon (qu'il ne touche pas) eſt que *voire*, qui vaut autant que *vrayement* ou *en verité*, ſignifie aſſertion ou affirmation avec quelque ſorte de ſerment: parce que Dieu, qui eſt la verité eſſentielle, y eſt pris à teſmoin.

Or ſuppoſé que les Courtiſans ne ſe veüillent plus ſervir de ce terme d'aſſertion, ce n'eſt pas à dire que les doctes Eſcrivains ne l'employent aux rencontres neceſſaires. Mais ſon Contre-tenant, qui eſt des doctes de la Cour, luy nie formellement que ce terme en ſoit banni: & teſmoigne au contraire que les derniers livres des plus

eloquens hommes de ce ſiecle l'employent fort à propos.

Au reſte cete enonciation de noſtre Auteur, *tous ceux qui eſcriveut purement n'en oſeroient vſer*, priſe comme elle eſt couchée, ne ſignifie pas par les loix du bon raiſonnement ce qu'il veut dire: car il la produit pour vniverſelle, comme ſi on diſoit, *nul* ou *pas vn de tous ceux qui eſcrivent purement n'en oſeroit vſer*: & toutefois elle n'a que la force d'enonciation particuliere, & reſpond à *omnis non*, qui eſt autant que *quelqu'vn*: de ſorte que c'eſt de meſme que s'il eût dit, *quelques-vns de ceux qui eſcrivent purement n'en oſeroient vſer*: dont il s'enſuyvroit contre ſon intétion que *quelques autres d'entr'eux en oſeroient vſer*: de meſme que ſi on diſoit *tous les criminels n'oſeroient pas ſe preſenter*, c'eſt autant à dire, *qu'aucuns d'entr'eux ne s'oſeroient pas preſenter*, & *qu'aucuns oſeroient*. Voilà comment la Grammaire a beſoin de la Logique, qui eſt l'inſtrument de toutes les ſciences & de tous les arts liberaux.

Page 127. Vomir des injures.

CEte phraſe ne paſſe pas ſeulement pour bonne parmy les bons Eſcrivains, mais auſſi pour relegante, à l'imitation des Latins, qui ſe ſervent figurément du mot vomir, comme nous. Car tous nos meilleurs li-

ures ſont pleins de ces façons de parler, vomir des injures, vomir des blaſphemes, *& autres ſemblables. Neantmoins ie ſuis obligé de dire qu'à la Cour ce mot eſt fort mal receu, particulierement des Dames à qui vn ſi ſale objet eſt inſupportable. Et certainement il ſemble qu'elles ont d'autant plus de raiſon, que leur ſentiment eſt conforme à celuy de Quintilien, & de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores ſe tirent des images les plus nobles, & des objets les plus agreables. Ie ſçay qu'on repliquera que cela eſt vray aux choſes agreables & indifferentes: mais que dans les choſes odieuſes, ou qu'on veut rendre odieuſes, on ſe peut ſervir de metaphores de choſes odieuſes & deſagreables: & qu'ainſi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot* lenocinia *& pluſieurs autres mots de cete nature en beaucoup d'endroits hors de leur ſignification naturelle.*

Mais ie reſpons que tout cela n'empeche pas que nos Dames n'ayent vne grande averſion à ces façons de parler incomparables avec la delicateſſe & la propreté de leur ſexe, ny que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque ſoin de leur plaire, ne s'en doivent abſtenir. Au moins en le faiſant ils ſont aſſeurés de ne deſplaire à perſonne. Mais ſoit qu'elles ayent raiſon ou non, de hair ces phraſes, ie rapporte ſimplement la choſe, comme vne verité dont ie ſuis bien informé.

OBSERVATION.

SI en consideration de la delicatesse des Dames de la Cour, il faut bannir du langage ce mot *vomir*, mesmes dans le figuré & metaphorique, il en faudra bien bannir d'autres, qui dans leur propre signification sont manifestement plus sales. Et ie ne sçay en quels termes les Medecins leur pourront parler lors qu'elles seront malades, s'il leur faut ordonner vn vomitoire. Certes il y a trop d'iniquité au bannissement d'vn terme si expressif & si necessaire: & cete complaisance envers les Dames ne peut tomber que dans les esprits des hommes effeminés. Ce n'est pas que ie n'approuve la deference que les galans hommes & polis ont de tout temps rendue aux Dames, avec vn respect civil, tant en leurs paroles qu'en leurs actions & mesmes en leurs gestes : mais cela ne se doit pas estendre iusqu'à l'abolition des mots necessaires à l'expression des choses. Et pleût à Dieu que nous fussions tous fermement resolus à bannir de nostre langage (ce que plusieurs y tiennent à ornement) toute sorte de blasphemes, de iuremens, d'imprecations, d'iniures, de detraction, de medisance, & de paroles scandaleuses contre la pieté & contre le charité Chrestienne.

Page

mesme raison il faut escrire aussi *treze* & *seze*, *Se-*

Page 442. Vouloir pour *volonté,*

C'*Est vne chose ordinaire en nostre langue, aussi bien qu'en la Greque de substantifier les infinitifs, comme* le boire, le manger, &c. *Mais de dire* le vouloir *pour* la volonté, *est vn terme qui a vieilly, & qui n'estant plus receu dans la prose, est neantmoins encore employé dans la poësie, par ceux mesme qui excellent aujourd'huy en cet art.*

OBSERVATION.

LA Poësie (comme i'ay dit ailleurs sur mesme sujet) estant plus exacte en l'elegance des termes que la prose, on ne peut pas dire avec raison qu'elle admette *vouloir* pour *volonté*, si ce mot est rejetté, *comme inelegant de la prose.* Le Contretenãt de nostre Auteur soustiẽt que *vouloir* est autãt vsité que iamais encore aujourd'huy & en vers & en prose. En approuvant son sentiment i'y veux ajouster que ce mot est d'autant plus necessaire qu'il se rapporte ordinairemẽt à l'actiõ de la volonté, & que la volonté est l'habitude. Si l'vn ou l'autre de ces deux mots *volition* ou *velleité*, dõt se servẽt les Philosophes & les Theologiẽs Scolastiques, pour dire *action de volonté*, estoient receus, nous n'aurions pas besoin en ce sens du verbe in-

qu'és mots Grecs d'origne, comme *Cylindre*

finitif *vouloir*. La meſme choſe ſe peut dire de *ſçauoir* eu eſgard à *ſcience*, & de *pouvoir* eu eſgard à *puiſſance*.

Page 550. Si eſcrivant on peut meſler vous *avec* voſtre Majeſté, *ou* voſtre Eminence, *ou* voſtre Alteſſe, *& autres ſemblables.*

SI vous eſcrivez vne letre qui ne ſoit pas fort longue, il faut mettre voſtre Majeſté, *& iamais* vous. *Ie ſçay bien les inconveniens qu'il y a de s'aſſujetir à cela, & de parler touſiours en la troiſieſme perſonne, ſoit en diſant* voſtre Majeſté, *ſoit en diſant* elle: *mais en vne letre courte il ſe faut vn peu contraindre, & il n'y a point d'apparence de s'emanciper dans vn ſi petit eſpace.* Elle *doit eſtre repeté beaucoup plus ſouvent que* voſtre Majeſté, *quoy que ce dernier le doive eſtre ſouvent: mais auec vne certaine meſure iudicieuſe, qui empeche qu'on ne ſe rende importun en voulant eſtre reſpectueux.*

Que ſi c'eſt vne longue letre, ou vn diſcours de longue haleine, il n'y aura point de danger de meſler l'vn auec l'autre, & de dire tantoſt vous *& tantoſt* voſtre Majeſté. *Les plus ſcrupuleux avoüeront, qu'il y a meſmes des endroits où il faut neceſſairement dire* vous, *comme* vous eſtes, Madame, la plus grande Reyne du mõde. *Il eſt certain qu'il faut neceſſairement dire ainſi, & non pas* voſtre Majeſté, Madame, eſt la plus grande Reyne du monde: *qui ſeroit vne expreſſion*

comme *vaſes ſacrés, pains mangés:* parce qu'ils ſont

impertinente : tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre vous, dans une letre de douze lignes, & en quelques autres cas semblables qui se pourroient presenter.

Quant aux autres titres de grandeur moindre que la Roiale, on ne doit faire aucune difficulté de mesler l'une auec l'autre, nostre langue s'estant reseruée cete liberté, que l'Italienne ny l'Espagnole n'ont pas, à cause que vous en ces deux lãgues est vn terme incompatible auec la ciuilité, sur tout vos en Espagnol, ce qui n'est pas en la nostre. Les Latins sont bien encore moins ceremonieux, qui disent tousiours tũ à qui que ce soit, & il semble que nous auons pris vn milieu & vn temperament bien raisonnable entre ces deux extremités, en donnant par honneur le nombre pluriel à vne seule personne, quand nous luy disons vous, & en euitant dans le commerce continuel de la vie, la frequente & importune repetition des termes dont les Italiens & les Espagnols se seruent en sa place.

OBSERVATION.

L'Antagoniste de nostre Auteur a trouvé si peu de fondement en cete remarque qu'il dit que ses regles sont sans raison & sans vsage, ou plustost contre la raison & contre l'vsage. Pour moy ie tiẽs qu'il n'y a point de regle certaine pour les deferẽces respectueuses dont il s'agit en cete Remarque. Mais que les inferieurs & les sujets parlant ou escriuant à leurs superieurs, à leurs Seigneurs ou Princes, doiuent bien

position, & regit le pronom vous. Ie n'entens

prendre garde à n'employer point de termes que de ſoumiſſion : laquelle eſtant de diuers degrés, ſelon l'eminence de ceux à qui on parle, ou à qui on eſcrit, il s'y faut auſſi comporter auec beaucoup de diſcretion & de prudence.

Des fautes qui ſe font ordinairement en l'Orthographe de certains mots, par ignorance, ou par negligence.

ORTHOGRAPHIE (que nous diſons en François *Orthographe* par la corruption du mot) ſignifie ſelon la force de l'expreſſion du terme Grec, *eſcriture droite*, c'eſt à dire *reguliere* : & eſt vne partie de la Grammaire, qui nous enſeigne à eſcrire correctement. Ce qui conſiſte à placer (chacune en ſon propre lieu) les letres, les poincts, les virgules, les liaiſons, les diviſions, les accens, les apoſtrophes, & les parentheſes. Pour tout cela il y a des regles certaines en toutes les langues, qui ont l'orthographe certaine & vniforme. Mais l'orthographe eſtant de trois ſortes en noſtre langue, il les nous faut declarer auant que de toucher les fautes qui y ſurviennent.

La I. ſorte d'Orthographe eſt ceile par laquelle on eſcrit comme lon prononce, ou à peu prez. Par exemple, *il répondit fredement qu'en ce tans-*

plus grande facilité ie les ay redigées, ainſi que

là nôtre comte n'eſtet pas clos. La II. garde & retient les letres, qui ſemblent ſuperflues, entant qu'elles ne ſe prononcent pas, & n'oblige pas à eſcrire tout à fait comme lon prononce: ainſi qu'on peut voir au meſme exemple avec quelque changement: *il reſpondit qu'en ~~ce temps-là~~ noſtre compte n'eſtoit pas clos.* La III. ſorte d'Orthographe eſt comme moyenne entre ces deux-là: parce qu'elle reiette volontiers les letres ſuperflues, quoy qu'au ſurplus elle n'oblige pas à eſcrire tout à fait comme lon prononce. Par exemple, elle eſcrit *doute, ſujet, bors, toit, ſaint*, comme la premiere: & non pas *doubte, ſubjet, bords, toict, ſainct*, comme la ſeconde. Mais pourtant elle n'eſcrit *pas fredement, etet, diſét, nôtre*, comme la premiere: mais *froidement, eſtoit, diſoit, noſtre*, comme la ſeconde.

Or celuy qui a fait choix de quelqu'vne de ces trois ſortes d'orthographe, eſt obligé de la continuer par toute la piece qu'il eſcrit, & meſmes tout le long d'vn ouvrage de longue haleine: & aiant ainſi ſon orthographe vniforme par tout, ce ſeroit temerité à ceux qui approuvent plus l'vne ou l'autre des deux premieres, de condamner celle-cy: parce que le choix en eſtat indifferent, l'vſage en doit eſtre laiſſé à la liberté de l'Eſcrivain. Pour moy, ie me ſers touſiours de la III. ie dis de la moyenne, comme font auſſi la pluſpart des Eſcrivains François, & meſmes le

ple l'adjectif barbares *a ſon article* les *au nominatif,*

ſieur de Vaugelas Auteur des Remarques : parce qu'elle marque mieux que la I. l'origine des mots Grecs & Latins, dont pluſieurs des noſtres ſont tirés : & neantmoins retrenche les lettres ſuperflues retenuës en la II. leſquelles rendent la lecture mal-aiſée, & meſmement aux eſtrangers. Mais dautant que ceux qui ne ſont pas verſés en la langue Latine, & moins encore en la Greque, font vn grand nombre de fautes en l'orthographe des mots François, qui en ſont extraits : i'ay voulu faire icy vn denombrement des plus communs, ſelon l'ordre alphabethique, ou faveur de ceux qui s'eſtudient à eſcrire correctement.

A age avec double *a*, en trois ſyllabes, ny *eage*, ne valent rien : il faut eſcrire *âge*.

Amniſtie s'eſcrit ainſi par ignorance, au lieu d'*amneſtie* : car eſtant vn mot purement Grec ἀμνηστία, qui ſignifie *oubli*, il faut que la lettre *n*, ſoit traduit en *e*, comme lon fait en ces noms Θησεὺς & Δημοσθένης, Theſeus & Demoſthenes.

Aſſiſtance, Conſiſtance, Reſiſtance, Subſiſtance, ne ſont pas ſi bien eſcrits avec *a* en la penultieſme ſyllabe qu'avec *e*, *aſſiſtence, conſiſtence, reſiſtence, ſubſiſtence*, ſuyvant l'orthographe du Latin *aſſiſtentia, conſiſtentia, reſiſtentia, ſubſiſtentia* des verbes, *adſiſtere, conſiſtere, reſiſtere, ſubſiſtere*. Mais on eſcrit fort bien *Inſtance, Conſtance, Subſtance*, parce que le Latin eſt *inſtantia, conſtantia, ſubſtantia*, des verbes *inſtare, conſtare, ſubſtare*.

L'vne que quand le ſecond infinitif eſt proche du pre-

Autheur, Authoriſer, Authorité, ſe doivent eſcrire ſans *h* apres le *t*, comme en Latin *autor, auctoritas.* Il ſeroit plus tolerable d'eſcrire *auctorité, auctеur:* comme venant du verbe *augere*, qui fait *auctum* au ſupin: ou du Grec αὐτουργὸς: mais l'vn & l'autre ſans *h*.

C'eſt & *ceſte* avec vne *ſ*, ou *cette* avec double *t* au feminin, ſe trouvent ainſi eſcrits par erreur, au lieu de *cet* au maſculin ſans *s*, & *cete* au feminin avec vn ſeul *t*. Car il eſt bien vray qu'à la rencontre d'vne voiele, ou d'vne diphthongue nous adjouſtons vn *t* au pronom demonſtratif *ce*, comme *cet arbre, cet oiſeau, cet enfant*: & meſmes au devant d'vne *h* non aſpirée, comme *cet homme, cet honneur.* Nous eſcrivons auſſi *cete* au feminin, non pas *cet*: mais *cette* avec double *t*, & *ceſte*, ſont des termes barbares.

Cognoiſſance & cognoiſtre, ou *connoiſſance & connoiſtre* avec double *n*, ſe pouvent eſcrire indifferemment: parce que venant du Latin *cognoſcere*, on peut retenir le *g* en la verſion Françoiſe, ou bien le changer en *n* devant vne autre *n*: mais *conoiſtre & conoiſſance* avec vne ſeule *n*, ne valent rien.

Commander & Condamner enſuyvent les verbes ſimples *mandare & damnare*, au lieu de ſe conformer à leurs compoſés *commendare & condemnare*, en eſcrivant *conimender & condemner*: & par meſme raiſon il faut eſcrire *recommandation & condamnation.*

allée viſiter: *& de meſme au nombre pluriel*, mes fre-

Confidence & *Confsence*, suyvent la regle ordinaire, en se conformant au Latin *confidentia*, comme nous avons dit cy dessus d'*assistence* & de *resistence*, & que lon peut dire de *decence*, *licence*, *magnificence*, & autres semblables.

Consommer pour *consumer*, est vne faute qui procede d'ignorance. Car leur signification est fort differente & comme contraire, aussi bien que celle des deux verbes Latins *consummare* & *consumere*, desquels ils sont derivés. *Consommer* signifiant accomplir, comme *consommer vn mariage*: & *consumer* destruire, comme quand nous disons que *le feu consume le bois*, & *que l'humide radical est consumé par la chaleur naturelle dans nos corps*.

Dautant sans apostrophe signifie *parce*: & *D'autant* avec apostrophe s'employe en comparaison, comme le *tantò* des Latins. Par exemple, *fit tantò deterior quantò ditior*, *d'autant plus riche il devient, d'autant plus mechant devient-il aussi*: & en ce sens *d'autant* se dit pour *de autant*: l'apostrophe representant la voiele *e*, qui est mangée pour faire vn son plus agreable.

Deffaut & *Deffaillir* avec double *ff*, ou avec *sf*, *sont* mal orthographiés: parce que venant du Latin *defectus* & *deficere*, il les faut escrire *defaut* & *defaillir*.

Delayer & *Dilayer*, se doivent ainsi escrire en vne signification vn peu differente. Car *Delayer* est capter delay sur delay, sous divers pretextes:

ce

ce que les Latins disent *nectere moras*: & *Dilayer* est prolonger continuellement l'execution de quelque chose.

Departir & *Despartir* sont aussi tous deux fort bons: mais en divers sens: car pour dire partir de quelque lieu, il faut escrire *departir* sans *s*: ainsi que dans Ronsard.

Comment au departir à Dieu pourrois-ie dire.

Mais *Despartir* pour signifier *partager* ou *distribuer*, se doit escrire avec vne *s*: & de là on escrit *despartement des tailles.*

Desnier, *Desnuer*, *Desplorer*, *Desroger* sont ainsi fort mal orthographiés par ignorance, avec vne *s* en la premiere syllabe: parce qu'estant pris des verbes Latins *denegare*, *denudare*, *deplorare*, *derogare*, il les faut aussi escrire sans *s*, *denier*, *denuer*, *deplorer*, *deroger*.

Dimenche est ainsi mieux escrit avec vn *e*, que *Dimanche* avec vn *a*: parce qu'il vient du Latin *Dominicus*: & que c'est vne regle certaine que l'*i* d'vn mot Latin se doit traduire en *e*, non pas en *a* en nostre langue. Par exemple *inimicus*, *invidia*, *integer*, *vindicta*, sont traduits *ennemi*, *envie*, *entier*, *vengeance*: & non pas *anemi*, *anvie*, *antier*, *vangeance*.

Dompter au lieu de *Domter*, tesmoigne l'ignorãce de la langue Latine: car ce mot vient du verbe *domare*, qui fait *domitum* au supin, d'où se forme domter, sans *p*. Il y a apparence que cete faute

leurs charges, encore qu'ils ne soient pas en faveur. Mais

procede d'vne faulſe analogie avec *compter* : car cetuy-cy eſt ainſi bien orthographié : parce qu'il vient du Latin *computare*, où il y a vn *p*: lequel pourtant on peut reieter du mot François & eſcrire ſans ſcrupule *comter*.

Elire, *Egaler*, *Elever*, *Eveiller*, *Evanoüir*, *Eviter*, *Eloigner*, & autres ſemblables doivent ainſi eſtre eſcrits ſans *s* en la premiere ſyllabe: parce qu'ils viennent du Latin *Eligere*, *Æquare*, *Elevare*, *Evigilare*, *Evaneſcere*, *Evitare*, *Elongare* : & non pas *Eſlire*, *eſgaler*, *Eſlever &c.* comme on les eſcrit ordinairement par ignorance.

Empeſcher s'eſcrit auſſi mal au lieu *d'empecher*: parce qu'il vient du Latin *impedire*, & non pas *impeſdire*.

Femme s'eſcrit auec double *m*, parce que s'il n'y en avoit qu'vne on prononceroit *feme*, comme *ſeme*.

Fidelle avec double *l*, eſt vne faute en l'orthographe: parce que venant du Latin *fidelis*, il ſe doit eſcrire avec vne ſeule *l*, *fidele*, tant au maſculin qu'au feminin. Mais quand le maſculin François eſt terminé en *el*, ſon feminin eſt en *elle*, comme *cruel*, *cruelle* : *eternel*, *eternelle*.

Grecque, comme *la langue Grecque*, eſt vne faute auſſi groſſiere qu'ordinaire par *cq*, au lieu de *Greque* ſans *c*: parce que le *c*, du maſculin *Grec* eſt changé en *q*, au feminin *Greque*, ſans y retenir d'ailleurs le *c*. Voyez cy-apres *Mocquer*.

Guieres & *Naguieres* ne valent rien. Il faut dire & eſcrire *Gueres* & *Nagueres*.

H. qui eſt pluſtoſt vne marque d'aſpiration qu'vne letre, doit eſtre retenuë & employée és mots François derivés du Grec, comme *Heure*, *Hiſtoire*, *Rhodes*, *Theologie*. Toutefois quand il y a au Grec vn *X*, qui eſt autant que *ch*, comme en ces mots *Characlere*, *Cholere*, *Eſchole*, *Charite* pour dire vne des Graces, on les peut eſcrire ſans *h*, *Caractere*, *Colere*, *Eſcole*, *Carite* : parce qu'en y retenant l'*h*, les ignorans & les eſtrangers les prononceroient comme *chaſte*, *charité*, *choſe*, *chemiſe*. Voiez cy deſſus mon obſervation ſous la letre *H* ſur les Remarques.

Homme s'eſcrit avec double *m*, comme auſſi *Pomme*, encore qu'au Latin *Homo*, & *Pomum*, il n'y en ait qu'vne: parce que nous les prononçons comme s'il y avoit *Houme*, *Poume*, mais nous prononçons & eſcrivons *Homage*, parce qu'il ne ſe prononce pas *Houmage*.

Honeſteté, *Honeſte*, *Honeur*, *Honorable*, *me ſemblent devoir* eſtre ainſi eſcrits avec vne ſeule *n* : comme en Latin *Honeſtas* & *Honor* : Toutefois quand *on* en noſtre langue ſe prononce comme *oun* ainſi qu'en ces mots *Bonne*, *Sonner*, *Reſonner*, *Raiſonner*, *tonner*, *eſtonner*, nous devons eſcrire tels mots François avec double *n*, encore que les Latins n'en ayent qu'vne : *Bona*, *Sonare*, *Reſonare*, *Ratiocinari*, *tonare*.

I. conſonne ſe doit marquer par vn rallongement en cete ſorte *ȷ*, comme en ces mots *ȷe, ȷamais, ȷoli, reȷalir, reȷeter.* Ce qui pourtant ne ſe peut faire és mots qui commencent par vne letre capitale : comme *Iaques, Iapon, Ianvier.*

Juſne & *Iuſner* ſe trouvent ainſi ordinairement eſcrits & imprimés avec vne *s*, par erreur : au lieu de *Iune* & *Iuner*, conformement au Latin *jeunium* & *jeiunare.*

Leze-Majeſté s'eſcrit ainſi par erreur avec vn *z*, au lieu d'vne *s*, *leſe-Majeſté*, comme en Latin *læſa majeſtas.*

L'on, eſcrit ainſi avec vne apoſtrophe, eſt vne preuve de l'ignorance de l'Eſcrivain ou de l'imprimeur : parce que l'apoſtrophe eſtant vne marque de l'eliſion de la voiele *a* ou *e* : & en ce mot *lon* n'y aiant point d'eliſion d'aucune voiele (parce que cete particule *on* ne reçoit point d'article devant ſoy) il faut eſcrire *lon* ſans apoſtrophe. Mais on peut adjouſter *l* devant *on* aprez les mots qui finiſſent par vne voiele. Par exemple, on peut eſcrire indifferemment *comme lon dit*, *ou comme on dit.* Quelquefois on y employe le *t*, comme *dira-t-on*, *ſera-t-on.* Voiez cy-devant mon obſervation ſur les Remarques de ces mots *on, lon, t-on.*

L'vn ou *l'vne*, ne ſe doit iamais dire ny eſcrire que quand on parle de deux ſeulement : mais ſi on parle de trois ou d'vn plus grand nombre il faut

employer *vn* ou *vne* ſans article, comme *vn des plus vaillans hommes de l'armée : vne des plus riches villes du Roiaume*, & non pas *l'vn* ny *l'vne*.

Majeſté, ſe doit eſcrire ainſi avec vn j conſonne, non pas *Mageſté* avec vn *g*; parce qu'il vient du Latin *major*, ainſi que teſmoigne Ovide au V. des Faſtes.

Mercredy avec vn *r* en la premiere ſyllabe agrée à pluſieurs : parce qu'il eſt dit en Latin *Mercurij dies* : toutefois l'Auteur des Remarques tient que lon dit & eſcrit aujourd'huy *Mecredy*. Pour moy ie voudrois prononcer *Mecredy* : mais ie ne trouve pas mauvais que lon eſcrive *Mercredy*. Voiez mon obſervation ſur ce meſme mot dans les Remarques.

Meſchant avec vne *s* devant *c*, eſt de l'orthographe vulgaire : mais il eſt mieux eſcrit *mechant* ſans s : parce que ce mot vient du Grec μοιχος, *mœchus*, qui ſignifie *paillard*, le vice de paillardiſe, comme le plus brutal, aiant particulierement merité le nom de *mechant* commun à tous les vices en noſtre langue.

Mocquer, *Mocquerie*, *Mocqueur*, ſe trouvent ordinairement ainſi eſcrits avec vn *e* devant *q* par vne tres groſſiere ignorance. Car le *q* ſeul aiant icy la force de l'expreſſion aſſez puiſſante, le *c* y eſt redondant & ſuperflu ; & de fait il ſe change ſouvent en *q* : comme *ie vaincs, tu vaincs, il vainc* : & au pluriel *nous vainquons, vous vainquez, ils*

voiter le bien des autres : *locution qui ne vaut rien :*

vainquent, au lieu d'eſcrire *nous vaincons*, *vous vaincez* ou *vaincquez*, *ils vaincent*, ou *vaincquent*. La meſme faute ſe pratique en eſcrivant *Auecques*, *Blocquer*, *Cocq*, *Cocquille*, *Doncques*, *Grecque*, *Jacques*, *Trocquer*, *Mocquer*, *Vacquer*, & autres ſemblables. Mais quand les mots Latins, deſquels les noſtres deſcendent, ſont eſcrits avec *cq*, il faut que les François ſoient eſcrits de meſme: comme *acquerir*, *acquieſcer*, qui viennent d'*acquirere*, *acquieſcere*.

Obmettre & *Obmiſſion*, s'eſcrivent ainſi par vne erreur commune meſmes aux doctes, au lieu d'*omettre* & *omiſſion* ſans *b*: puiſ-que manifeſtement ils viennent du Latin *omittere* & *omiſſio*, dont la premiere ſyllabe eſt brefve, & neantmoins ſeroit longue par poſition (comme parlent les Grammairiens) à cauſe de la ſuite des deux conſonantes *b* & *m*, ſi on eſcrivoit *obmittere* & *obmiſſio*.

Offence eſt ainſi mal orthographié avec vn *c*, *au lieu d'offenſe* avec vne *s*: parce qu'il vient du Latin *offenſio*: comme nous avons dit cy-devant de *defenſe*.

Peine & *Pene*, ſont tous deux bons: parce que l'vn reſpond au Grec ποίνη, & l'autre au Latin *pœna*. Mais j'aimerois mieux eſcrire *pene*, ſans *i*: parce que la langue Françoiſe ne conſidere gueres les diphthongues Greques, *non plus que les Latines æ & œ* en la verſion des mots: & ſe contente d'en retenir l'vne des voïeles: comme *Enée*

d'*Æneas*, *egalité d'æqualitas*, *âge* d'*ætas*: *penitence de pœnitentia*: quelquefois elle change *æ* en *ai*, comme *airain* d'*æs*, *æris*.

Proſne eſt ainſi eſcrit avec vne *s* par l'ignorance de la langue Greque: car il vient de πρὸς ναὸς, qui eſt autant à dire que *devant la nef*: parce que le *Prone ſe faiſoit & ſe fait encore en quelques lieux devant la porte de l'Egliſe, quand elle n'eſt pas capable de contenir la multitude du peuple.*

Quand & *Quant* ſe doivent eſcrire avec diſtinction. Car *quand* reſpond au Latin *quando*, & marque temps: & *quant reſpond à quantùm*, comme *quant à moy, quantùm ad me.*

Querelle, *Quereller*, *Querelleux* ſont mal eſcrits avec double *l*, *au lieu de Querele*, *Quereler*, *Querelleux*, qui viennent du Latin *Querela*. Pluſieurs font la meſme faute en eſcrivant *Tutelle*, *Curatelle*, *Cautelle*, *Modelle*, pour *Tutele*, *Curatele*, *Cautele*, *Modele*: puis-qu'ils viennent du Latin *Tutela*, *Curatela*, *Cautela*, *Modulus*.

Reflection eſt mal eſcrit au lieu de *reflexion*: parce que ce mot eſt tiré du ſupin *reflexum* non pas de l'infinitif *reflectere*. Par meſme raiſon nous eſcrivons *Connexion*, *Convulſion*, *Extenſion*, *Defenſe*, des ſupins *Connexum*, *Convulſum*, *Extenſum*, des verbes *Connectere*, *Convellere*, *Extendere*, *Defendere*.

Reigle s'eſcrit ainſi par pluſieurs: mais il faut eſcrire *Regle*, qui vient du Latin *Regula ſans i*. Par

on dit beni *&* benie: *comme* vne famille benie de

meſme raiſon il faut eſcrire auſſi *treze* & *ſeze*, *Sene*, qui viennent de *tredecim*, *ſexdecim*, *Sequana*: & non pas *treize*, *ſeize*, *Seine*.

Reſidant, *Preſidant*, *violant*, avec vn *a* en la derniere ſyllabe, & *Reſident*, *Preſident*, *Violent*, avec vne *e*, ſont de la bonne orthographe: mais avec cete diſtinction, que comme participes des verbes *reſidere*, *præſidere*, *violare*, à ſçavoir *reſidens*, *præſidens*, *violans*: ou Gerondifs, *reſidendo*, *præſidendo*, *violando*, ils ſont eſcrits avec *ant* en la derniere ſyllabe: & comme ſimples noms derivés des meſmes verbes, à ſçavoir *Reſes*, *Præſes*, *violentus*, ils doivent eſtre eſcrits *Reſident*, *Preſident*, *Violant*.

Stile, ſe doit eſcrire *ſtyle* avec vn *y*: parce qu'il vient du Grec στύλος, que le Latin a auſſi traduit *ſtylus*.

Tacher & *Taſcher* s'eſcrivent ainſi fort bien en divers ſens: Car *tacher* ſans *s*, ſignifie laiſſer quelque tache ou ſoüilleure, comme *tacher vn habit*: & *taſcher* avec vne *s*, ſignifie *s'efforcer*.

Throſne auec vne *s*, s'eſcrit & s'imprime ordinairement ainſi par erreur au lieu de *Throne*: puiſque le Grec & le Latin eſt eſcrit θρόνος, & *Thronus*, ſans *s*.

Voielle eſt mal eſcrit avec double *l*, au lieu de *Voiele*: puiſque le Latin eſt *Vocalis*, avec vne ſeule *l*. par la meſme raiſon que i'ay dit cy-deſſus de *fidele*.

Y ne doit pas eſtre employé reguliere ment qu'és

qu'és mots Grees d'origne, comme *Cylindre, Satyre, Cymbale, Tympan, Egypte.* Toutefois l'opinion qu'on a qu'il ait quelque grace à la fin des mots François, on l'y emploie bien ſouvent, comme *amy, celuy-cy, Fourmy, Ravy, ie feray, ie diray.* On le met auſſi au milieu ez diphthongues *oi* & *ay* : comme, *ayde, frayer, ioye, moyen, voyant :* & meſmes au commencement des mots devant *v* conſonne comme *yvoire, yvre, yvroigne, yvraye :* parce qu'en les eſcrivant avec *i*, il ſembleroit qu'il y eût *iure, iuroigne, iuraye.* Cete difficulté ceſſe pourtant quand l'*v* qui ſuit l'*i*, eſt fourchu *v* : parce qu'il n'y peut eſtre prononcé que comme conſonne.

Au reſte ie diray icy que i'ay obſervé comme preſque tous nos Auteurs, & meſmes les plus celebres, eſcrivent par *ez ſans diſtinction* la derniere ſyllabe des participes paſſifs au pluriel, & la ſeconde perſonne au pluriel de l'indicatif, & de l'imperatif des verbes actifs. Par exemple, *ces vaſes ſont conſacrez, ces chevaux ſont domtez, ces livres ſont cenſurez, ces comptes ſont arreſtez : Vous conſacrez ces vaſes, vous domtez ces cheuaux, &c. Conſacrez ces vaſes, domtez ces chevaux, &c.* Mais pour mettre difference entre les participes paſſifs, pluriels, & la ſeconde perſonne au pluriel de l'indicatif & de l'imperatif des verbes actifs, ie tiens qu'il faut eſcrire ces participes-là par *és*,

Page 457. C'eſtoyt où il eſt mauvais

comme *vaſes ſacrés, pains mangés:* parce qu'ils ſont formés du ſingulier *ſacré, mangé*, en y adjouſtant vne *s*: & les ſuſ-dites ſecondes perſonnes au pluriel de l'indicatif & de l'imperatif doivent eſtre eſcrites avec *ez*: *leſquelles* ſont diſtinguées l'vne de l'autre en ce que celle de l'indicatif a touſiours au devant d'elle le pronom *vous*: comme *vous allez, vous venez, vous priez*: & celle de l'imperatif n'en a iamais beſoin: comme *allez à l'egliſe, priez Dieu, mangez de cete viande.*

Quant aux noms ſubſtantifs terminés en *é* au ſingulier, *i'eſtime qu'il en faut former le pluriel en y* adjouſtant vne *s*, ainſi que i'ay dit des participes paſſifs. Par exemple, *de pré, foßé, Curé*, ſe forment *prés, foſsés, Curés*. Mais quand leurs terminaiſons ſont ſemblables au pluriel & au ſingulier, j'aimerois mieux les eſcrire par tout avec *ez*: parce que le pluriel n'eſt pas formé du ſingulier: comme *procez, excez, ſuccez, progrez.*

Pour le regard des adverbes & des prepoſitiõs, ie tiens qu'il les faut auſſi eſcrire avec *ez*, comme *dez, prez, auprez*. Toutefois quand vn meſme terme s'employe comme adverbe & comme prepoſition, ie le voudrois eſcrire par *ez*, comme adverbe, & par *és, comme prepoſition, afin de les diſtinguer l'vn de l'autre.* Par exemple, *ie viendray aprez à vous, aprez* eſt ici adverbe & ſans regime: & *ie marcheray aprez vous*: aprez eſt icy pre-

Page 350. Ce peu de mots ne ſont que pour, &c.

poſition, & *regit* le pronom *vous*. Ie n'entens pas pourtant aſtreindre perſonne à enſuyvre regulierement mon ſentiment: laiſſant chacun en la liberté, pour en vſer comme bon luy ſemblera: pourveu qu'il trouve quelque moien de diſtinguer les mots equivoques.

Il ne reſte plus qu'à donner vn extrait des bonnes & vtiles Remarques du ſieur de Vaugelas ſur la langue Françoiſe, qui font la troiſieſme partie de mon ouvrage: m'eſtant aſſez eſgayé ſur celles qui m'ont ſemblé meriter cenſure.

EXTRAIT DES BONNES ET vtiles Remarques du ſieur de Vaugelas ſur la langue Françoiſe.

AFIN qu'il ne ſemble pas qu'en faiſant des obſervations & des corrections ſur les Remarques du ſieur de Vaugelas, auſquelles i'ay trouvé à cenſurer & à reprendre, i'aye fait comme les mouſches, qui s'attachent aux vlcéres & à la chair corrompue pluſtoſt qu'à celle qui eſt ſaine & entiere: i'ay voulu mettre enſuite cet extrait des bonnes & vtiles Remarques du meſme Auteur: deſquelles le lecteur ſtudieux pourra faire ſon profit: & pour vne

tout ce qu'il vous plaira, *eſt ſous-entendu* que ie

plus grande facilité ie les ay redigées, ainſi que mes Obſervations, en ordre alphabethique.

A.

Page 535. A avec l'vn & l'autre.

A, *ſoit comme Article, ſoit comme Propoſition, doit eſtre repeté en ces deux mots* l'vn & l'autre. *Par exemple, il faut dire,* cela convient à l'vn & à l'autre, *& non pas* cela convient à l'vn & l'autre. *Il faut vſer de la meſme repetition des autres articles, & des autres propoſitions en pareilles conſtructions: comme* ie ſuis amy de l'vn & de l'autre, ie me deffit de l'vn & de l'autre, ie le feray bien ſans l'vn & ſans l'autre.

Page 75. Adjectif quand il veut article à part, outre celuy du ſubſtantif.

La regle en eſt telle. Tout adiectif mis aprèz le ſubſtantif auec ce mot *plus*, veut touſiours avoir ſon Article immediatement devant *plus*, & touſiours au nominatif, quoy que l'article du ſubſtantif ſoit en vn autre câs, quelque câs que ce ſoit. *Exemple*: c'eſt la couſtume des peuples les plus barbares: *c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas* des peuples plus barbares. *Il eſt evident qu'en cet exem-*

Conflant *ou* Conflans: *à cauſe de la rencontre qui s'y fait de deux fleuves ou rivieres: mais pourtant la ren-*

ple l'adjectif barbares *a ſon article* les *au nominatif*, & ſon ſubſtantif *a ſon article* des *au genitif*. *Autre exemple*; I'ay obeï au commandement le plus iuſte qui iamais ait eſté fait. *L'article du ſubſtantif* commandement *eſt* au, *propre au datif*: *& celuy de l'adjectif* iuſte *à ſçavoir* le *eſt pour le nominatif*.

La meſme regle s'eſtend à ces autres mots moins, mieux, plus mal, *comme* ie parle d'vn homme le moins heureux: de l'enfant le mieux elevé: i'eſcris au iuge le plus inique, &c. *Or la raiſon pourquoy l'adjectif ne s'accorde point en article avec ſon ſubſtantifs en telles locutions: c'eſt que l'adjectif ſe rapporte touſiours au verbe ſous-entendu* eſt, fut, ſoit *ou* ſera, *auec le pronom* qui *au devant*. *Ainſi quand nous diſons* ie parle d'vn homme le plus avare du monde: *eſt autant que ſi on diſoit*, le plus *avare qui ſoit au monde*. I'eſcris à vn Prince le plus gracieux, *c'eſt à dire*, qui eſt le plus gracieux.

Page 529. Aimer mieux.

La queſtion eſt de ſçavoir ſi aprez le que, *qui ſuit touſiours l'infinitif que lon met aprez cete phraſe* aimer mieux, *il faut mettre la particule* de, *ou ne la mettre pas. Par exemple*, il aime mieux faire cela que de faire autre choſe. *On demande s'il faut dire ainſi, ou bien* il aime mieux faire cela que faire autre choſe. *Sans doute le premier avec* de *eſt le meilleur: & de meſme en pareilles locutions. Toutefois il y a deux exceptions.*

L'vne que quand le ſecond infinitif eſt proche du premier, en ſorte qu'il n'y ait que le que *entre-deux, il n'eſt pas beſoin de luy mettre* de *au devant : comme* i'aime mieux mourir que changer de maiſtre. *Car s'il y avoit quelque autre mot ou pluſieurs aprez le premier infinitif & devant* que, *il ſeroit plus elegant de mettre* de *que de l'omettre : comme*, i'aimerois mieux mourir en priſon que de faire cete laſcheté : *L'autre exception eſt, qu'il ne faut point employer* de *aprez* que, *lors que le ſens finit tout court au ſecond infinitif : comme* i'aime mieux dormir que manger : *mais en y ajouſtant quelque choſe, il eſt indifferent d'y ajouſter* de : *comme* i'aimerois mieux iuner que de manger des viandes defenduës : *ou de l'omettre, comme* i'aimerois mieux iuner que manger des viandes defenduës. *Il eſt vray qu'en cete indifference l'employ de la particule* de, *fait la locution plus elegante.*

Page 198. A l'improviſte, à l'impourveu.

Tous deux ſont bons, & ſignifient la meſme choſe : mais à l'improviſte, *quoy que pris de l'Italien, eſt tellement naturaliſé François, qu'il eſt plus elegant qu'*à l'impourveu.

Page 501. Allé au preterit, *comme il en faut vſer.*

Il faut dire, conformément à la regle des Preterits paſſifs, ma ſœur eſt allé viſiter ma mere, *& non pas* eſt-

parlé Roy, *il faudroit dire,* le Roy eſtant arrivé commanda.

condamnation.

allée viſiter : *& de meſme au nombre pluriel*, mes freres ſont allé viſiter mon pere, *& non pas* ſont allés viſiter.

Page 163. Alluſion de mots.

L'alluſion des mots eſt bonne & agreable, pourveu qu'elle ne ſoit pas recherchée ny contrainte : & avec cete condition meſme il en faut vſer rarement : comme cet enfant n'eſt ny coulpable ny capable de ce crime: cete longueur m'eſt langueur: cete vefve n'a perſonne pour la conſoler ny conſeiller. *Lipſe aiant parſemé ſes œuvres de telles alluſions avec vne affectation continuelle, en eſt eſtimé moins elegant.*

Page 462. A meſme.

Cete façon de parler à meſme, *pour dire* en meſme temps, *ou* à meſme temps : *comme* à meſme temps que la priere fut faite, l'orage ceſſa: *ne vaut rien ny en parlant ny en eſcrivant.*

Page 360. A moins de faire cela.

Pluſieurs manquent en cete phraſe: les vns diſant, à moins de faire cela, *& les autres* à moins que faire cela : *car l'vn ny l'autre n'eſt bon, quoy que le premier ſoit moins mauvais. Il faut dire* à moins que de faire cela.

part des Courtiſans eſcrivent en tous ſens creance, *comme ils le prononcent, & ne ſe forgent pas de*

Page 228. A peu prez.

Il y en a qui croyent que l'vſage a introduit contre la raiſon cete façon de parler, pour dire à plus prez: *mais ils ſe trompent: parce que c'eſt autant à dire qu'il ne s'en faut que fort peu: comme quand on dit* ie vous ay rapporté à peu prez toute la ſubſtance de la harangue, *on exprime aſſez qu'il s'en faut fort peu.* Prez *eſt employé en ce meſme ſens quand nous diſons* à cent eſcus prez

Page 323. Appareiller.

Ce verbe appareiller *eſt vn terme de marine, & de l'art de la navigation, pour dire ſe preparer à faire voile, & à ſe mettre en mer. Il eſt touſiours neutre, & iamais on ne dit s'*appareiller, *ny* appareiller vn vaiſſeau: *mais ſimplement* appareiller: *comme* on appareilloit lors qu'il ſurvint vne furieuſe tempeſte.

Page 355. Approcher.

Approcher *regit elegamment l'accuſatif, quand on parle des perſonnes de condition tres-eminente, comme le Roy & les Princes: car on dit fort bien,* il approche le Roy, il approche vn tel Prince: *pour dire,* il eſt en faveur auprez de luy. *On peut dire auſſi que les Miniſtres d'Eſtat & les Officiers de la Couronne, & meſmes les domeſtiques du Roy approchent ſa Majeſté, à cauſe de leurs*

leurs charges, encore qu'ils ne sotent pas en faveur. Mais quand approcher *signifie s'acheminer avec mouvement vers quelque personne, lieu, ou quelque autre chose que ce soit, il doit estre construit avec* de: *comme* il s'approcha du Roy pour luy faire la reverence, approchez-vous de moy: nous nous approchons de la ville.

Page 225. A qui mieux mieux.

Cete locution est vieille & basse, & n'est plus en usage dans les bons Auteurs: & encore moins, à qui mieux, *comme quelques-uns l'escrivent, sans repeter* mieux. *Il faut dire* à l'envy.

Page 741. Arc-en-ciel.

Il le faut escrire ainsi arc-en-ciel, *avec les trois mots dont il est composé, separés par deux tirets, & non pas* arcenciel. *Et au pluriel, s'il y avoit lieu de l'employer (ce qui ne peut arriver que rarement) il faudroit dire* arc-en-ciels, plusieurs arc-en-ciels, *& non pas* arcs-en-ciels, *ou* arcs-en-cieux.

Page 229. Arroser.

C'est ainsi qu'il le faut escrire & prononcer, & non pas arrouser, *quoy que la plus part le dise & l'escrive ainsi par* ou: *& ne seroit pas permis à un Poëte de rimer* arrouse *avec* jalouse.

Avancer, avancement: *mieux escrit sans* d.

Avantage, avantageux, *ainsi mieux escrit sans* d.

Page 474. Arcenal, & arcenac.

De ces deux termes arcenal *eſt le meilleur : & de fait on dit au pluriel* arcenaux, *& non pas* arcenacs. *Auſſi vient-il de l'Italien* arcenale : *& l'Italien du Latin* arx, arcis.

Page 165. Aſſeoir.

Ce verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, ie m'aſſieds, tu t'aſſieds, il s'aſſied, nous nous aſſeions, vous vous aſſeiez, ils s'aſſient, *& non pas*, ils s'aſſeient. *Au preterit imparfait*, ie m'aſſeiois, tu t'aſſeiois, il s'aſſeioit : nous nous aſſeions, vous vous aſſeiez (*comme au pluriel du preſent de l'indicatif*) ils s'aſſeioient. *Mais cete troiſieſme perſonne eſt fort peu vſitée : au lieu de laquelle on dit*, ils ſe repoſoient. *A l'imperatif il faut dire* aſſeiez-vous, *& non pas* aſſiſez vous, *comme d'aſſent vne infinité de gens, ny* aſsiez-vous, *qui eſt pourtant moins mauvais* qu'aſsiſez vous. *Au ſubjonctif il faut dire* aſſeie ; *&* aſſeient *au pluriel, & non pas* aſſient, *& moins encore* aſſiſent. *Au Gerondif ou au participe* s'aſſeiant, *& non pas* s'aſſeant, *quoy que* ſeoir *face* ſeant. *Car il ne faut pas trouver eſtrange qu'vn verbe anomal ou irregulier compoſé ait vne inflexion differente de celle du ſimple.* Voyez cy-aprez *Decidé.*

humble : *ny de le tranſpoſer : comme*, d'autant plus qu'vne perſonne eſt elevée en dignité, d'autant

Page 319. Avant que, devant que.

Tous deux ſont bons. M. Coeffeteau a touſiours eſcrit devant que : *mais* avant que *eſt plus de la Cour & plus en vſage. L'vn & l'autre devant l'infinitif demande l'article* de : *par exemple, il faut dire*, avant que de mourir, *&* devant que de mourir : *& non pas*, avant que mourir, *ny* devant que mourir : *& encore moins* avant mourir, *ou* devant mourir, *qui eſt tout à fait inſupportable.*

Page 475. Auparavant, auparavant que.

Le vray vſage de ce mot auparvant, *c'eſt de le faire adverbe, & non pas prepoſition. Par exemple*, il me preſſe de telle choſe : mais il y faut ſonger auparavant. Il ne luy eſt rien arrivé que ie ne luy aye dit auparavant. *Ceux qui parlent & qui eſcrivent le mieux, ne l'employent que de cete façon : mais ceux qui n'ont nul ſoin de la pureté du langage diſent & eſcrivent ordinairement*, il eſt arrivé auparavant moy : i'y ay eſté auparavant vous : *au lieu de dire*, il eſt arrivé avant moy, *ou* devant moy : *&* i'y ay eſté avant vous, *ou* pluſtoſt que vous.

Cet adverbe ſe devant donc employer abſolûment, & ſans ſuite, ne doit pas non plus avoir que *aprez* luy : *par exemple*, auparavant que de me preſenter i'ay pris conſeil : *au lieu de dire*, avant que de me preſenter, i'ay pris conſeil.

dit fort bien la gloire des excellens hommes pa-

Page 242. Autant.

Ce *mot* autant, *quand il eſt comparatif, demande* que *aprez luy, & non pas* comme : *par exemple, vne infinité de gens diſent*, ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux : *au lieu de dire*, autant d'amitié qu'eux.

D'autant *avec vne apoſtrophe aprez d', s'employe d'vne autre façon, comme il ſera dit cy-aprez en ſon lieu.*

Page 250. Au travers, & à travers.

Tous deux ſont bons : mais au travers *eſt beaucoup meilleur & plus vſité que l'autre. Leurs regimes ſont differens. Car il faut dire, par exemple*, il luy a donné de l'eſpée au travers du corps, & à travers le corps : *mais* au travers le corps, & à travers du corps *ne valent rien. Il y a des Auteurs celebres qui commencent à introduire* au travers de *avec l'article, comme* à travers du corps, & à travers de la cuiſſe, *de meſme qu'*au travers : *mais peu de gens les imitent en cela.*

Page 511. Autruy.

Ce *mot* autruy *ſe doit employer indefinîment aux perſonnes : comme quand nous diſons*, il ne faut pas convoiter le bien d'autruy : *ce que les ignorans expriment par* les autres, *en diſant*, il ne faut pas con-

cheveſtrer, encourager, enrouïller, enraciner, enlacer, engraiſſer. *Il y en a peu d'exceptés : comme de-*

voiter le bien des autres : *locution qui ne vaut rien : parce que* des autres, *doivent avoir relation aux perſonnes dont on a deſia parlé : ou bien en diſtingant les vnes des autres. Par exemple on dit fort bien*, il ne faut pas ravir le bien des vns, pour le donner aux autres : *& il ne ſeroit pas bien dit*, pour le donner à autruy.

Le meſme mot autruy *ſe prend quelquefois pour* le bien d'autruy, *& non pas pour la perſonne : mais il faut que ce ſoit avec l'article indefini, qui eſt* de, *& non pas avec l'article defini qui eſt* le. *Par exemple, on peut dire* ie ne veux rien d'autruy : *mais non pas*, ie ne veux rien de l'autruy.

Page 90. Aye ou *dit.*

Le verbe avoir *fait* aye *en la premiere perſonne du preſent de l'optatif & du ſubionctif : comme* ie prie Dieu que i'aye ſa grace : *&*, ie me recommande à Dieu afin que i'aye ſa grace. *Mais il fait* ait *(& non pas aye) en la troiſieſme perſonne du meſme temps & mode : comme*, ie prie Dieu qu'il ait bonne iſſuë, *ou* afin qu'il ait bonne iſſuë de ſon procez. *Autrefois on diſoit communement* aye : *mais il ne ſe dit plus.*

Quelquefois il ſe prend pour de quoy : *comme* la

B.

Page 328. Bel, & beau.

LEs adjectifs terminés en el *& en* eau, *ne s'employent pas indifferemment devant le mot suyvant, qui commence par vne voyele : mais il faut mettre* el *en vn seul cas : c'est à sçavoir au devant de leur substantif qui commence par vne voyele : par exemple, il faut dire* vn bel oiseau, vn nouvel article: *mais par tout ailleurs il faut mettre* eau : *comme il* est beau en tout temps, il est nouveau à la Cour: *& non pas* il est bel en tout temps, il est nouvel à la Cour. *L'h non aspirée n'empeche pas que lon ne mette* el, *comme* vn bel homme: *mais si elle est aspirée elle tient lieu de consone : de sorte qu'il faut dire* eau, *comme*, vn beau harnois, *& non pas* vn bel harnois.

Page 247. Benit, beni.

Tous deux sont bons : mais non pas dans le mesme vsage. Benit *semble estre consacré aux choses saintes. Ainsi nous disons à la Vierge*, Tu es benite entre toutes les femmes: de l'eau benite, du pain benit, vne chapelle benite, vn cierge benit, des grains benits: *mais hors des choses saintes & sacrées,*

relatif devant le gerondif. Par exemple, ie vous ay mis mon fils entre les mains, en voulant faire

on dit beni *&* benie : *comme* vne famille benie de Dieu : Dieu a beni vos armes.

Page 337. Beſtail, & Beſtial.

Tous deux ſont bons : mais beſtail *eſt beaucoup meilleur. Il ſemble que* beſtial *eſt plus de l'vſage de la campagne, & que l'autre eſt plus de la ville & de la Cour.*

Page 525. Bien, au commencement de la periode.

On diſoit autrefois Bien croy-ie, bien eſt-il aiſé; *mais autour d'huy on l'eſcrit rarement, & moins en proſe qu'en vers. Je dis qu'on l'eſcrit rarement : parce qu'il y a de bons Auteurs qui l'eſcrivent encore aujourd'huy,* bien ſçay-ie, *&* bien eſt-il vray : *qui ſemblent avoir plus de grace que* ie ſçay bien, *&* il eſt bien vray.

Page 337. Bien-faiteur, bien-faicteur, bien-facteur.

Bien-faiteur eſt le meilleur, Bien-faicteur *paſſe encore pourveu qu'on ne prononce pas le* c : *mais* bien-facteur *ne vaut rien : ce qu'on peut inferer de ce que l'on dit* malfaiteur *&* malfaicteur, *ſans prononcer le* ç : *& non pas* malfacteur.

Page 300. La conjonction Et entre deux verbes.

qu'és

Page 330. *Bigeàrre, Bizarre.*

Si Bigearre *vient de* Bigarrer, *il y a plus d'apparence de dire* bigearre, *que* bizarre. *Neantmoins* bizarre *eſt plus en vſage à la Cour, & dans les bons Eſcrivains. Les Eſpagnols diſent auſſi* Bizarre : *mais c'eſt en vn autre ſens, à ſçavoir pour* leſte, brave & galant.

C.

Page 360. *Iours Caniculaires.*

ON *dit* iours Caniculiers *&* iours Caniculaires. *L'vn & l'autre eſt fondé ſur l'analogie. Car comme de* ſæcularis, regularis, ſingularis, *ſe font les mots François* ſeculier, regulier, ſingulier : *il ſemble que de* Canicularis, *on doit dire auſſi* Caniculier. *La meſme raiſon eſt pour* Caniculaire. *Car puis que* ſalutaris, militaris, exemplaris, circularis, auricularis, *ſe traduiſent en noſtre langue*, ſalutaire, militaire, exemplaire, circulaire, auriculaire, *pourquoy eſt-ce qu'on ne dira pas auſſi* Caniculaire de Canicularis? *Tant y a que l'vſage tant en parlant qu'en eſcrivant a eſtably* Caniculaire : *& que partant il faut dire* iours caniculaires.

Page

Page 457. C'eſt que, où il eſt mauvais.

Ce terme eſt ſuperflu en cete locution familiere aux Pariſiens, quand c'eſt que ie ſuis malade, *au lieu de dire*, quand ie ſuis malade. *Mais on peut bien dire* quand eſt-ce qu'il viendra ? *pour* quand viendra-t-il ?

Page 308. Ce dit-il, ce dit-on.

Il ſuffit de dire, dit-il, dit-on, *ſans* ce : *& c'eſt ainſi qu'il s'en faut ſervir par parentheſe, quand on introduit quelqu'vn qui parle.*

Page 308. Ce fut pourquoy.

Cete locution, *qui eſt aſſez ordinaire en Normandie, en Anjou & au Mayne, & meſmes dans les œuvres d'aucuns de nos meilleurs Eſcrivains, a eſté introduite dans l'vſage par erreur : ſur ce que ceux qui s'en ſervent, penſent que ſe rapportant au paſſé, il faut ſe ſervir du verbe preterit* fut. *Mais ils ſe trompent, ne conſiderant pas que ne faiſant relation qu'à la raiſon & à la cauſe de l'effet dont on parle, laquelle ſubſiſtant en tout temps, & eſtant la meſme, ſemble touſiours preſente : & partant il eſt mieux dit* c'eſt pourquoy, *que* ce fut pourquoy: *comme pareillement pour le futur, il faut dire*, c'eſt pourquoy il viendra, &c. & non pas, ce ſera pourquoy il viendra.

Page 350. Ce peu de mots ne ſont que pour, &c.

Ce n'eſt pas que le mot peu *comme collectif, ſe doive conſtruire avec un verbe pluriel, quand nous diſons* ce peu de mots ne ſont que pour, &c. *ou* ne tendent qu'à, &c. *mais à cauſe que* mots *eſtant pluriel, demande auſſi d'eſtre conſtruit avec un verbe pluriel. Par cete meſme raiſon on dit mieux* la pluſpart des hommes vivent ainſi, *que* la pluſpart des hommes vit ainſi. *Mais ſi le nom qui ſuit le mot* peu *eſt ſingulier, il faut que le verbe le ſoit auſſi : comme* ce peu de ſel ſuffira. *Ie ne voudrois pas pourtant condamner abſolûment une phraſe de cete nature, où le mot peu avec un genitif pluriel ſeroit employé avec un verbe ſingulier : comme* ce peu d'exemples ſuffira : *mais j'aimerois mieux dire* ſuffiront.

Page 4. Ce qu'il vous plaira.

Il faut dire ainſi, & non pas (comme font pluſieurs) ce qui vous plaira. *Ce qu'on peut demonſtrer en uſant d'un pluriel. Car il ſeroit ridicule de dire,* ie vous rendray tous les honneurs qui vous plairont, *au lieu de dire, ie vous rendray tous les honneurs* qu'il vous plaira. *L'erreur de ceux qui mettent* qui *pour qu'il, procede de ce qu'ils ne prennent pas garde qu'aprez cete locution il faut ſous-entendre une repetition du verbe déſia exprimé. Par exemple en cete phraſe* ie feray

tout ce qu'il vous plaira, *eſt ſous-entendu* que ie face: *& en cete autre*, ie vous rendray tous les honeurs qu'il vous plaira, *eſt ſous-entendu* que ie vous rende.

Page 223. Cependant, pendant.

Il y a cete difference entre cependant *&* pendant, *que* cependant *eſt touſiours adverbe, & qu'il ne faut iamais dire* cependant que: *& que* pendant *n'eſt iamais adverbe: mais tantoſt conionction, comme* pendant que vous ferez cela: *& tantoſt prepoſition, comme* pendant les vacations. *Mais* cependant *s'employe touſiours abſolûment & ſans regime: comme,* cependant vous nous attendrez icy.

Page 335. *Compagnée* pour *compagnie.*

Ce mot Compagnée *eſt tout à fait barbare, quoy que pluſieurs s'en ſervent par vn abus inſupportable à l'oreille de ceux qui ſe plaiſent à la pureté de noſtre langue.*

Page 423. *Le confluent de deux rivieres.*

Le confluent ou le meſlange de deux fleuves ou de deux rivieres dont l'vne entre dans l'autre, & dez-lors commencent à confluer (s'il ſe pouvoit ainſi dire) ou fluer enſemble, a fait que pluſieurs lieux ſont nommés

Conflant *ou* Conflans : *à cauſe de la rencontre qui s'y fait de deux fleuves ou rivieres : mais pourtant la rencontre des deux fleuves ou rivieres ſe doit nommer* confluent, *& non pas* conflant : *& au pluriel* confluens, *& non pas* conflans.

Page 212. Conjoncture.

Ce mot pour dire vne certaine rencontre bonne ou mauvaiſe dans les affaires, *eſt tres-excellent & tres-expreſſif, quoy que fort nouveau. Il ſe faut garder de dire* conjointure *au lieu de* conjoncture, *en conſequence de ce que lon dit* jointure : *parce que nous l'avons pris de l'Italien* congiuntura.

Page 439. Conquere.

Le verbe Conquerir *eſtant anomal, il ne faut pas trouver eſtrange qu'il y ait de l'irregularité en quelques endroits de ſa conjugaiſon. Comme au preſent de l'indicatif,* ie conquiers, tu conquiers, il conquiert: nous conquerons, vous conquerez, ils conquierent, *& non pas* ils conquerent. *C'eſt pourquoy vn de nos meilleurs Auteurs a failli en eſcrivant ainſi :* il ne tient qu'à luy qu'il ne conquere toute la terre, *au lieu de dire,* qu'il ne conquiere toute la terre.

ce ſont de ſotes gens, de fines gens, de dange-

Page 300. Quand il faut dire *Consommer & Consumer.*

Ceux qui sont versés en la langue Latine sçavent bien la difference & de la conjugation & de la signification de ces deux verbes consummare *&* consumere : *& que* cosommer, *qui vient de* consummare, *signifie* achever & accomplir : *& que* consumer *au contraire signifie* destruire & anneantir. *Ainsi on dit* consommer vn mariage, *&* vne vertu consommée: & que toutes choses se cósument par le temps & par l'vsage: que le prodigue consume ses biens, & le luxurieux ses forces. *Il n'y a que les ignorans qui les confondent, & prennent l'vn pour l'autre. Il est vray qu'ils disent plustost* consommer *pour* consumer, *qu'ils ne font pas* consumer *pour* consommer. *Car il n'y en a point qui disent* consumer vn mariage, *quoy que la plus part dise* consommer ses forces, consommer ses biens par les desbauches : *mais il faut dire en ce sens* consumer.

Page 457. chiffre 2. Construction Grammaticale avec *comme.*

Plusieurs se trompent en vsant de cete construction Grammaticale, Le Roy, comme il fut arrivé, commanda : *au lieu de celle-cy,* comme le Roy fut arrivé, il commanda. *Que si on vouloit commencer la periode*

parlé Roy, *il faudroit dire*, le Roy estant arrivé commanda.

Page 490. Contemptible, contempteur.

Ces deux mots me semblent bien rudes, & particulierement le dernier: quoy que Malherbe ait usé de tous les deux, escrivant ainsi, Nous devenons aussi contemptibles, que nous faisons les contempteurs.

Page 561. Crainte dans le preterit.

Par exemple, c'est vne chose que i'ay tousiours crainte, *est vne locution fort rude, quoy que reguliere: toutefois elle s'adoucit par l'opposition de son contraire: comme quand on dit*, cete Princesse est plus crainte qu'aimée.

Page 541. Croyance, creance.

Ces deux mots ont vne mesme origine du verbe croire, *& tous deux se prononcent de mesme, à sçavoir* creance: *mais leur orthographe & leur signification sont differentes: car on dit* aiouster croyance à quelqu'vn: *pour dire* aiouster foy: *&* ma croyance est telle, *soit pour dire* ma foy est telle, *ou bien* mon sentiment est tel: *plustost que* ma creance est telle. *Mais on dit aussi* letre de creance *plustost que* letre de croyance, *pour dire vne letre qui asseure de la suffisance de celuy pour qui elle est escrite. Aujourd'huy la plus-*

mots Grecs qui commencent par vne aspiration, qu'ils appellent aspre) ont l'h muette, & qui n'est point aspi-

part des Courtiſans eſcrivent en tous ſens creance, comme ils le prononcent, & ne ſe ſervent pas de croyance.

Page 321. Croiſtre.

Ce verbe eſt touſiours neutre, & iamais n'eſt actif, pour ſignifier augmenter. *Ainſi il faut dire* ſon mal croiſt, ſes douleurs croiſſent: *& non pas* il croiſt ſa playe en la frotant.

Pag. 481. chiffre 2. S'il faut dire *cueillera & recueillera*, ou bien *cueillira & recueillira.*

Puis qu'on dit à l'infinitif cueillir, *il faut dire au futur de l'indicatif*, cueillira, *&* de recueillir, recueillira.

Page 378. Cymbales, Tymbales, Hemyſtiche.

Ces deux premiers mots ſont touſiours feminins: des cymbales, *ou* tymbales ſonantes: Hemiſtiche, *qui ſignifie un demy-vers, eſt touſiours maſculin: & l'on dit* hemiſtiche, *pluſtoſt que* hemiſtique, *encore que lon diſe* diſtique, *pour dire* deuxvers.

leurs

D

Page 439. Quand il faut prononcer le D *aux mots qui commencent par* ad *avec une autre conſone aprez le* d.

Mots où le d *ſe prononce.*

Adjacent, terres adjacentes.
Adjoindre, adjoint, adjonction.
Adjudication : *mais il faut prononcer* ajuger.
Adjurer.
Admettre, admis.
Admirer, admiration, admirable.
Admoneſter, admonition, *& de meſmes en tous les mots qui viennent du Latin, aiant une* m *aprez* ad.
Adverbe, adverbial.
Adverſaire, adverſité.

Mots où le d *ne ſe prononce point, encore qu'on l'eſcrive: & meſmes pluſieurs ne l'eſcrivent point.*

Adjourner, adjournement.
Adjouſter.
Adjuger.
Adjuſter, *& mieux* Ajuſter *ſans* d.
Amiral, Amirauté, *qui s'eſcrit ainſi mieux ſans* d.
Amodier *ſe prononce & s'eſcrit auſſi mieux ſans* d.

Avancer

lieu de conſone ne ſouffre point que la voiele qui la prece-

Avancer, avancement: *mieux eſcrit ſans* d.
Avantage, avantageux, *ainſi mieux eſcrit ſans* d.
Advertir, advertiſſement.
Advis, adviſer, *que lon eſcrit auſſi ſans* d.
Advoüer, adveu.
Advocat, advocaſſer.

Page 342. Date.

Les epithetes qu'on donne à ce mot, font voir aſſez qu'il eſt touſiours feminin: car on dit de fraiſche date, de nouvelle date, de vieille date: *& il ſeroit ridicule de dire,* de frais date, de nouveau date.

Page 326. Dautant pour *par ce que.*

Dautant *mis pour* parce que, *ne ſe doit iamais eſcrire avec apoſtrophe: car* d'autant *avec apoſtrophe a vn autre ſignification, comme il eſt dit en la Remarque ſuyvante.*

Page 459. D'autant plus.

Ce terme eſtãt relatif d'vne meſme choſe à vne autre, il faut l'employer d'vne meſme façõ & en meſme endroit en toutes les deux choſes. Par exẽple, d'autant plus qu'vne perſonne eſt elevée en dignité, d'autant plus doit-elle eſtre hũble. *Il ſe faut garder d'omettre* plus *en la ſecõde partie en diſant,* d'autant plus qu'vne perſonne eſt elevée en dignité, d'autant doit-elle eſtre

Page 337. Il eſt, il n'eſt pour il y a, il n'y a

humble : *ny de le transposer : comme*, d'autant plus qu'vne personne est elevée en dignité, d'autant doit-elle estre plus humble. *Par mesme raison si on n'employe point* plus *en la premiere partie aprez* d'autant, *il ne le faudra point aussi employer en la seconde comme* d'autant qu'il est riche, d'autant doit il estre liberal : *mais* [illegible] *façon de parler n'est gueres vsitée.*

Page 165. Decidé, Indecis, sous ce titre *Asseoir.*

Le simple & le composé n'ont pas tousiours vne mesme inflexion. Ainsi faut-il dire Decidé, *au simple, &* Indecis *au composé : & non pas* Decis, *ny* Indecidé. *Ainsi le verbe* dire, *fait* nous disons *au pluriel du present de l'indicatif, & son composé* maudire *fait* nous maudissons. *Le simple fait à l'imparfait* il disoit, *& le composé* il maudissoit.

Page 24. Dedans, dehors : Voyez cy-aprez *Sur, sus.*

Page 330. De, & des articles.

Au nominatif & à l'accusatif de *se met devant l'adjectif pluriel, &* des *devant le substantif. Par exemple,* il y a d'excellens hommes en cete ville, & il y a des hommes excellens en cete ville. *Cete regle, dis-je, a lieu pour le nominatif & pour l'accusatif seulement : car au genitif & à l'ablatif on en vse autrement, & lon*

Page 30. Ingredient, expedient, inconvenient, escient,

conseil: *au lieu de dire*, avant que de me presenter, i'ay pris conseil.

dit fort bien la gloire des excellens hommes paroit: &c. *& non pas* la gloire d'excellens hommes.

Page 249. Delice.

Delice *ne se dit point au singulier: mais bien au pluriel* delices, *comme* ce sont mes délices: *& en cela nostre langue imite la Latine qui dit* deliciæ.

Page 358. Demy-heure, demy-douzaine.

C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas demie-heure, *ny* demie-douzaine: *mais il faut bien dire* vne heure & demie, & vne douzaine & demie.

Page 467. Desbarquer, desembarquer.

Tous deux sont bons: mais desbarquer *est plus doux & plus en vsage, tant comme verbe actif que comme neutre. Car on dit* desbarquer vne armée, & l'armée a desbarqué.

Il faut icy remarquer que les verbes simples, de plus de deux syllabes, qui commencent par em *ou par* en, *laissent d'ordinaire cete premiere syllabe dans leur composition. Ainsi nous disons* desgager, desveloper, desbarrasser, desbroüiller, despaqueter, deschevestrer, descourager, desrroüiller, desraciner, deslacer, desgraisser, *des verbes simples* engager, enveloper, embarasser, embroüiller, empaqueter, en-

cheveſtrer, encourager, enroüiller, enraciner, enlacer, engraiſſer. *Il y en a peu d'exceptés : comme* deſemparer, deſenyvrer, deſennuyer, deſenſorceler, *dont les ſimples ſont* emparer, enyvrer, ennuyer, enſorceler.

Page 487. Deſcouverte, ou *deſcouverture.*

Par exemple, la deſcouverte, *ou* la deſcouverture des terres neuves, *ſont tous deux bons, & Amyot dit* deſcouverture. *Ceux qui l'enſuyvent & ne trouvent pas bon* deſcouverte, *en alleguent une mauvaiſe raiſon : c'eſt (diſent-ils) que* deſcouverte *eſtant auſſi adjectif, fait en cela une equivoque. Mais cette raiſon n'eſt pas recevable : parce que cela eſt trop ordinaire en noſtre langue que de meſmes mots ſoient adjectifs & ſubſtantifs : comme* le couvert, le brillant, le contenu, la veuë, la viſite, l'enceinte, l'arrivée, chagrin, colere, ſacrilege.

Page 319. Devant que. Voiez *avant que.*

Page 344. Dont.

Dont *eſt un mot indeclinable, qui s'employe pour le relatif* qui *ou* lequel, *tant au ſingulier qu'au pluriel : comme* la vertu, dont l'honneur eſt la recompenſe : les hommes ſages, dont le nombre eſt fort petit.

veut les rançonner : il ſe vient iuſtifier, il vient ſe

Quelquefois il ſe prend pour de quoy : *comme* la matiere dont on fait les ſtatuës. *Quelquefois pour aduerbe de lieu, comme* vnde *en Latin : par exemple,* le païs dont il vient : *mais il eſt mieux dit,* d'où il vient.

Page 173. Du depuis.

Il n'y a point de mechant mot en noſtre langue qui ſe ſoit tant opiniaſtré à s'eſtablir, ny qui ait eſté ſi rebuté que cetuy-cy : de ſorte que quoy qu'il ſoit encore vſité parmy les ignorans, il eſt condamné à la Cour & par tous les doctes.

E.

Page 373. Ebene, Yvoire.

CEs deux mots ſont touſiours feminins : par exemple, voilà de l'ebene bien noire, & de l'yvoire bien blanche. *Ceux qui trauaillent en ebene, le font indifferemment maſculin ou feminin : mais ceux qui trauaillent en yvoire, font touſiours feminin ce mot.*

Page 186. En devant le gerondif.

En eſtant vne particule qui ſe met ſouvent pour marque devant le gerondif, comme en mangeant, en eſcrivant, en ſautant, *il faut eviter de l'employer pour*

pas faire vn pareil progrez. Mais en ce ſens il ne faut

grands Benits: *mais hors des choses saintes & sacrées,*

relatif devant le gerondif. Par exemple, ie vous ay mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon: *en cete phrase* en *se refere à fils: c'est pourquoy il ne doit pas estre mis devant le gerondif* voulant: *mais on pourra le mettre aprez*, voulant en faire: *& mieux encore*, pour en faire.

Page 252. Encore.

Il faut tousiours dire encore, *& iamais* encor, *& moins* encores, *qui ne vaut du tout rien: mais les Poëtes pour rimer, employent quelquefois* encor *à la fin des vers, & non pas ailleurs.*

Page 382. Envoier.

On peut dire il envoia son fils au devant de luy pour l'asseurer, &c. *ou bien*, il envoia son fils au devant de luy l'asseurer, *sans pour: l'vn & l'autre est bon: mais il semble plus naturel avec* pour, *que sans* pour.

Page 29. Escient, expedient. voiez *Ingredient.*

Page 488. Espace, Intervalle.

Espace *est tousiours masculin, soit que lon parle d'vn espace de temps & de lieu: comme* vn long espace, de grands espaces. *Il en est de mesme d'*intervalle *en tout & par tout.*

commencent par vne voiele, afin d'eviter la cacophonie

Page 399. La conjonction *Et* repetée deux fois aux deux membres d'vne meſme periode.

Par exemple, ie leur ay fait voir le pouvoir que vous m'avez donné, & me ſuis acquité de tous les chefs de ma commiſſion, & leur ay fait cognoiſtre la paſſion que vous auez de les ſervir: *cete façon de parler n'eſt point du bon ſtyle, parce qu'il ſuffiſoit de repeter & vne ſeule fois en diſant:* ie leur ay fait voir le pouvoir que vous m'auez donné, ie me ſuis acquité de tous les chefs de ma commiſſion, & leur ay fait cognoiſtre la paſſion que vous auez de les ſervir. *Toutefois ſi aprez le dernier & on adjouſte* meſme, *ou quelque autre terme ſemblable, la double repetition n'en ſera pas vicieuſe: comme,* ie leur ay fait voir le pouvoir que vous m'auez donné, & me ſuis acquité de tous les chefs de ma commiſſion, & meſme leur ay fait cognoiſtre la paſſion que vous auez de les ſervir.

Page 319. Eu.

Ce mot Eu preterit parfait du verbe avoir, *comme eſtant vne des diphthongues de noſtre langue, eſt monoſyllabe, & ne doit point eſtre prononcé ny eſcrit en deux,* eü, *comme ſi chaque letre faiſoit vne ſyllabe: en quoy pluſieurs errent.*

me en noſtre langue; parce qu'elle abonde en monoſyllabes: comme en ce vers de Malherbe. Et moy, ie

Page 249. Eviter.

Ce verbe regit tousiours l'accusatif, comme eviter les perils, les inconveniens : *& c'est une tres-lourde faute de le construire avec un datif, en disant,* pour eviter aux inconveniens : *mais on dit fort bien* obvier aux inconveniens.

Page 362. Exemple.

Quand il y a un c *aprez l'x en quelque diction, il faut faire sonner tous les deux en la prononciation: comme* excepter, *exciter, excellent : mais quand l'x est suyvi d'une voiele, comme exent, examiner, exalter, exil, il le faut prononcer nuement : & par cete raison il faut prononcer* exemple, *& non pas* exemple.

F.

Page 490. Faisable.

PAr exemple, quand on demande si une chose est faisable, *cela ne regarde pas le devoir, c'est à dire s'il est permis de la faire, mais seulement s'il est possible de la faire.*

Page

Page 471. *Faute, à faute, par faute.*

On dit par exemple, faute d'argent on manque à faire beaucoup de choſes: *&* à faute d'argent, *&* par faute d'argent on manque, &c. *Mais* à faute d'argent *eſt le meilleur des trois, &* par faute d'argent *eſt le plus bas.*

Page 533. *Se fier.*

Ie remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, ſe fier à quelqu'vn, *pour dire* ſe fier en quelqu'vn: *qui eſt auſſi bon, quoy qu'vn peu rude. Il regit l'ablatif avec la prepoſition* ſur, *comme* il ſe fie ſur la faveur de ſon frere. *Il regit encore l'ablatif avec la prepoſition* de: *comme,* ne vous fiez pas des merites de voſtre pere.

Page 401. *Fil de richar.*

Le vulgaire parle ainſi par l'ignorance de l'etymologie de ce mot, qui vient du Latin aurichalcum: *à raiſon dequoy il faut dire* fil d'archal, *quaſi* d'orchal.

Page 341. *Filleul, fillol.*

Le vulgaire & la lie du peuple dit fillol, & fillole. *Mais la Cour & les perſonnes de condition avec les doctes diſent* filleul & filleule.

quelle, & leſquelles: *c'eſt pourquoy on emploie plu-*

Page 472. Floriſſant, fleuriſſant.

Dans la ſignification propre il faut dire fleurir *&* fleuriſſant, *comme* vn arbre fleuriſſant: *& dans la metaphorique ou figurée, on dit* floriſſant : *comme* vn Eſtat floriſſant, vne Academie floriſſante: vn tel Philoſophe floriſſoit ſous tel regne.

Page 347. Fond & fonds.

Fond *ſans* s *vient du Latin* fundum : *qui ſignifie le fond des choſes liquides : mais en François il s'eſtend à beaucoup d'autres choſes : comme quand nous diſons,* le fond du ſac, ou le fond de la poche, ou du chapeau. Fonds *avec vn* s *vient du Latin* fundus, *qui ſignifie proprement la terre qui produit quelque ſorte de fruits pour la nourriture de l'homme: & metaphoriquement on dit* fonds de rente, fonds pour le payement des armées, *c'eſt à dire* finances : *& meſme pour la capacité,* il a du fonds, *ou* il n'a point de fonds.

Page 25. Fronde.

C'eſt ainſi qu'il faut prononcer & eſcrire ce mot avec vne r, fronde, *encore q. il vienne du Latin* funda,, *où il n'y a point d'*r.

inconſolable *ſe diſent & de la douleur & de la per-*

Page 259. Foudre.

Ce mot eſt indifferemment du genre maſculin ou feminin : de ſorte que lon dit egalement bien le foudre, *ou* la foudre.

G.

Page 476. Galant.

GAlant *eſt pris quelquefois pour vn fourbe, fripon, & mauvais garçon : comme quand on dit* c'eſt vn galant, il ſe faut garder de luy. *Mais quand on dit* c'eſt vn galant homme, *on entend parler d'vn homme civil & courtois, & meſmes adroit, & qui fait toutes choſes de bonne grace.*

Page 448. Gemeau. Voiez *Iumeau.*

Page 462. Gens.

Ce mot a pluſieurs ſignifications : tantoſt il ſignifie perſonnes : *tantoſt* les domeſtiques, *tantoſt les ſoldats, tantoſt les* Officiers du Prince en la Iuſtice. *Il eſt touſiours maſculin en toutes ces ſignifications : excepté quand il veut dire* perſonnes : *car alors il eſt feminin, ſi l'adjectif le precede : cõme* voilà des belles gẽs,

apeez, ſuyvie d'vne voiele, ſe prononcent comme ſi cete

ce ſont de ſotes gens, de fines gens, de dangereuſes gens: *Au contraire quand il precede l'adiectif, il eſt maſculin: comme* i'ay veu des gens bien reſolus, des gens bien faits. *Il faut icy obſerver que l'adjectif* tous, *ſoit qu'il precede, ou qu'il ſuyve* gens *eſt touſiours maſculin: comme* tous les gens de bien, tous les honneſtes gens, tous les bonnes gens.

Page 447. *Gentil, gentille.*

Les adjectifs François terminés en il, *ou en* ile *viennent ordinairement du Latin* ilis: *avec cete difference que ſi la penultieſme ſyllabe du mot Latin eſt longue, le François ſe termine en il: comme* ſubtilis, gentilis, civilis, *ſont traduits* ſubtil, gentil, civil. *Il n'y a que* ſervile *qui vient de* ſervilis, *qui en eſt excepté. Mais ſi l'adjectif Latin terminé en* ilis *a la penultieſme breve, le François ſe termine en* e. *Ainſi* d'vtilis *&* de fertilis, *nous tirons* vtile & fertile. *Au ſurplus le ſeul feminin* gentille, *de ces ſortes d'adjectifs ſe prononce comme* fille, *& à la mode des Eſpagnols: non pas comme nous prononçons* civile, ſubtile, fertile, &c.

pour quoy il ſe faut bien garder de les confondre, & de les employer l'vn pour l'autre. Les gens de guerre diſent

H.

Page 194. H *aſpirée, ou conſone, & muëte.*

LA letre H *(qui eſt pluſtoſt vne marque d'aſpiration qu'vne vraye letre) eſt ou* muete *ou* aſpirée. *La* muete *en noſtre langue marque l'aſpiration du mot eſtranger, duquel le François eſt derivé, ſans en retenir l'aſpiration: comme en ces mots* l'homme, l'honneur, l'honneſte: *car nous les prononçons comme s'il n'y avoit point d'*h. *L'*H *aſpirée eſt celle que nous prononçons avec aſpiration: à raiſon dequoy elle tient lieu de conſone: & la voiele qui la precede immediatemet en ſon article, n'eſt point mangée & changée en apoſtrophe, comme nous avons veu devant l'*h *muette. Car il faut dire & eſcrire* la hardieſſe, la honte, la halebarde: *& en tout ſe conformer à la prononciation qui s'obſerve pour les vrayes conſones à la fin & au commencement des mots.*

*Page 198. Regle pour diſcerner l'*h *aſpirée d'avec la muette.*

Il n'y a point de regle abſolûment certaine & infaillible pour monſtrer la difference proposée. Mais voicy ce que s'en peut dire de plus certain. Les mots François commençans par h, *qui viennent du Latin, où il y a auſſi vne* h *au commencement (la meſme regle eſt pour les*

mots Grecs qui commencent par vne aſpiration, qu'ils appellent aſpre *) ont l'*h *muette, & qui n'eſt point aſpirée, comme* heure, homme, honneſte, humble, habile, *qui viennent de* hora, homo, honor, honeſtus, humilis, habilis. *Cete regle ſouffre quelques exceptions: car nous prononçons avec aſpiration* heros, hennir, harpye, hargneux, hareng, haleter, *qui viennent du Latin ou Grec* heros, hinnire, harpya, herniosus, halex, anhelare: *mais* haleine, *qui vient de ce dernier mot ſe prononce ſans aſpiration.*

Les mots purement & originairement François, c'eſt à dire qui ne viennent ny du Latin ny du Grec, dont la premiere letre eſt h, *l'ont touſiours aſpirée: comme* honte, hardi, halebarde, houſſe, houſſine, harpe, haquenée, harengue, haraſſer.

Il faut obſerver que noſtre langue a des mots qui commencent par h, *& neantmoins ſont tirés du Latin ſans* h: *& en la pluſpart l'*h *eſt aſpirée, comme* haut, haſche, hupe, hurler, *qui viennent* d'altus, aſcia, vpupa, vlulare: *en quelques-vns l'*h *n'eſt pas aſpirée, comme* huict, huiſtres, huis, huile, hieble, *qui ſe diſent en Latin* octo, oſtrea, oſtium, oleum, ebulum.

*Il faut remarquer encore que l'*h *aſpirée tenant lieu de conſone, ne ſouffre point l'eliſion de la voiele qui ſe rencontre immediatement au devant d'elle: & partant qu'il faut prononcer & eſcrire,* la honte, la hardieſſe, *& non pas* l'honte, l'hardieſſe. Voiez *huit.*

Courtiſans de dire preigne & vieigne, pour prenne

*Page 201. De l'*h *dans les mots composés.*

La lettre h *se prononce dans les mots composés, comme en leurs simples: c'est à dire, qu'elle est aspirée dans les composés, si elle l'est és simples. Ainsi* enhardi, eshonté, *ont l'*h *aspirée: parce qu'elle est telle en leurs simples,* hardi, honteux, *&* l'h *est muete en ces mots* inhumain & deshonoré, *parce qu'elle est telle en* humain *& en* honoré. *On prononce pourtant* exhausse *comme* exaucé *avec une* h *muette, encore qu'au simple qui est* hausse, *elle soit aspirée.*

Page 20. Haïr.

Haïr, *qui est de deux syllabes à l'infinitif, se conjugue ainsi au present de l'indicatif,* ie hais, tu hais, il hait, *toutes trois les personnes monosyllabes, c'est à dire d'une seule syllabe, & non pas* ie haïs, tu haïs, il haït, *en deux syllabes. Au pluriel* nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent: *chacune des trois personnes, est de trois syllabes & non pas* nous hayons, vous hayez, ils hayent, *par deux syllabes.*

Page 378 Hemistiche. Voyez cy-devant *Cymbales.*

Page 73. Huit, huitiesme, huitain.

*Nous avons monstré cy-dessus que l'*h *aspirée tenant*

ri, il est monté, il est descendu, *& non pas* il a en-

lieu de conſone ne ſouffre point que la voiele qui la precede immediatement ſoit retrenchée par vne apoſtrophe : & que ſuyvant cete regle il faut prononcer & eſcrire la honte, la hardieſſe, la hauteur. *De là s'enſuit que la voiele devant l'h muete doit eſtre retrenchée par vne apoſtrophe, & qu'il faut prononcer & eſcrire* l'humanité, l'habile homme, & l'homme habile : *& non pas* la humanité, le homme, &c. *Cete regle n'a pas lieu en ces trois mots* huit, huitieſme, huitain : *l'h deſquels eſtant muete, & point aſpirée, ne permet pas pourtant (comme ſi elle eſtoit conſone & aſpirée) que la voiele de ſon article ſoit retrenchée par apoſtrophe : de ſorte qu'il faut dire & eſcrire* le huit, le huitieſme, la huitieſme, & le huitain : *& non pas* l'huit, l'huitieſme, l'huitain.

I.

Page 230. Il en eſt des hommes, comme des animaux.

CEte *façon de parler ne vaut rien avec* en : *mais ſans* en, *elle eſt fort elegante*, il eſt des hommes, comme de ces animaux. *Toutefois ſi on avoit parlé de certains hommes auparavant (& ainſi de toutes autres choſes) on pourroit bien employer* en *dans cete phraſe, & dire par relation*, il en eſt comme de ces animaux, il en eſt comme de ces pierres.

Page

mener, ie vous enverai promener. *Il eſt neutre paſſif en ces locutions : je me promene, tu te promenes, il ſe*

Page 337. Il eſt, il n'eſt, pour *il y a, il n'y a.*

Il n'eſt *pour* il n'y a *ſe dit quelquefois fort elegamment, comme* il n'eſt point d'homme ſi ſtupide, *pour* il n'y a point d'homme ſi ſtupide. Il n'eſt rien de tel que deſervir Dieu. *Mais hors de ces exemples, à grand'peine cete locution ſe trouvera en vſage. Quant à* il eſt *pour* il y a, *il n'eſt point receu dans l'vſage.*

Page 172. S'il faut dire, *il y en eut cent tués*, ou *il y en eut cent de tués.*

Quoy que Malherbe & autres Eſcrivains celebres ayent vsé de cete phraſe, il y en eut cent tués. *neantmoins il ne faut pas douter qu'il ne faille dire*, il y en eut cent de tués.

Page 140. Trois infinitifs de ſuite.

Ils ne ſont pas touſiours vicieux, ny n'ont pas touſjours mauvaiſe grace: par exemple: le Roy veut aller faire ſentir aux rebelles la puiſſance de ſes armes: *mais quatre de ſuite ſont inſupportables, quoy qu'vn des meilleurs Eſcrivains de ce temps en ait vsé, en eſcrivant*, encore qu'il ſe fût vanté de vouloir aller faire ſentir à ces peuples la puiſſance des armes Romaines.

Page 29. Ingredient, expediemt, inconvenient, escient, & autres semblables.

Ces mots & autres terminés en ent *avec un* t *à la fin, se doivent prononcer comme s'il y avoit* ant *avec un* a, *comme* ingrediant, expediant, &c. *Ce qu'il ne faut pas estendre à ceux qui n'ont point de* t *à la fin : car il ne faut pas prononcer* moyan, citoyan, Chrestian.

Page 39. Insidieux.

Ce mot pris du Latin insidiosus *est fort significatif & de belle & grande expression, pour dire,* trompeurs & avec des embusches : *mais n'estant pas encore bien naturalisé en nostre langue, i'estime qu'il en faut vser sobrement, encore que Malherbe en ait vsé assez souvent.*

Page 448. Jumeau, Gemeau.

Nonobstant l'origine de ce mot, qui vient de Gemellus, *il faut prononcer & escrire* iumeau, *pour dire l'vn des enfans nés d'vne ventrée, &* iumelle, *si c'est vne fille. On dit aussi par metaphore* vne cerise iumelle. *Mais quand on parle du signe du Zodiaque, nommé des Latins* Gemini, *il faut dire* Gemeaux, *non pas* Iumeaux.

Page 21. Iuſque, ſans *s* à la fin. *Iuſques à*, & *iuſqu'a.*

Iamais on n'eſcrit iuſque *ſans* s *mais touſiours* iuſques *quand il eſt ſuyvi d'vne conſone : comme* iuſques-là, iuſques ſur le bord de la riviere, iuſques ſous le pont. *Mais ſi le mot ſuyvant commence par vne voiele, on peut manger* es *: comme* iuſqu'au bout, iuſqu'au col, iuſqu'à l'Autel. *Que ſi d'aventure le mot ſuyvant produit cacophonie & quelque ſon deſagreable à l'oreille, il ne faut pas vſer de cete eliſion, mais retenir le mot* iuſques *tout entier : comme* iuſques à quand, iuſques à quatre, iuſques à ce qu'aiant: *& non pas* iuſqu'à quand, iuſqu'à quatre, iuſqu'à ce qu'aiant.

Il faut bien prendre garde à ne dire pas iuſques à là, *ou* iuſques à icy, *au lieu de* iuſques là, *&* iuſques icy *ou* iuſqu'icy.

L

Pag. 376. Tranſpoſition des pronoms *le, la, les, ſe, me, te, &c.* Par exemple, *Il ſe vient iuſtifier.*
il vient ſe iuſtifier.

A place des pronoms le, la, les, ſe, me, te, *eſt indifferente en ces locutions, & autres ſemblables* : Ie le veux avoir, ie veux l'avoir : il la veut mal-traitter, il veut la mal traiter : il les veut rançonner, il

rencontre, malheureuſe rencontre, belle ren-

veut les rançonner : il se vient iustifier, il vient se iustifier : ie me viens presenter, ie viens me presenter : il te veut corrompre, il veut te corrompre. *Mais pourtant* ie le veux avoir, *semble plus doux & plus naturel, que* ie le veux avoir, *& ainsi des autres.*

Page 353. Le voilà qui vient.

C'est ainsi qu'il faut dire & escrire, & non pas le voilà qu'il vient : *ce qui se monstre clairement par l'exemple au feminin*, la voilà qui vient : *car il seroit ridicule de dire*, là voilà qu'elle vient.

Page 360. Loin, bien loin.

Par exemple, bien loin de m'avoir recompensé, il m'a fait mille maux, *est tres-bien dit : mais sans mettre* bien *devant* loin, *il ne vaut rien, comme* loin de me recompenser, il m'a fait vn procez. *Toutefois en vers on dit mieux* loin, *sans mettre* bien *au devant, qui rendroit le vers trainant & languissant.*

Page 515. Long pour *longue.*

Tirer de longue, & tirer en longueur *sont fort differens.* Car tirer en longueur, *est autant que gaigner temps & dilayer, pour parvenir plus tard à la fin de ce que l'on se propose : &* tirer de longue, *est acheminer promptement l'affaire, & lasser celuy qui ne peut*

pas faire vn pareil progrez. Mais en ce ſens il ne faut iamais dire tirer de long.

Page 140. *L'vn & l'autre.*

On les met & avec le ſingulier, & avec le pluriel: car on dit indifferemment l'vn & l'autre m'a obligé, & l'vn & l'autre m'ont obligé *Il en eſt de meſme avec la negation:* ny l'vn ny l'autre ne vaut rien: ny l'vn ny l'autre ne valent rien.

M.

Page 64. *Preface, Maxime.*

CEs deux mots ſont touſiours feminins, & iamais ne doivent eſtre faits maſculins.

Page 34. *Menſonge, Poiſon, Relaſche, Reproche*

Ils ſont tous quatre maſculins: quoy que pour reproche on le fait quelquefois feminin au pluriel: comme, à belles reproches ſanglantes reproches.

Page 351. *Mon, ton, ſon.*

On employe ces trois pronoms poſſeſſifs, quoy que ſeulement maſculins, devant des noms ſubſtantifs, qui

reſpondra, il fait bien froid ſeulement: pour dire

valle *en tout & par tout.*

commencent par vne voiele, afin d'eviter la cacophonie & rudeſſe de la rencontre de deux voieles, ſi on y employoit le pronom feminin. Par exemple on dit mon ame, ton inſpiration, ſon inclination: *&* non pas ma ame, ta inſpiration, ſa inclination. *Toutefois par mignardiſe on dit quelquefois* m'amie *&* m'amour, *au lieu de* mon amie *&* mon amour.

Page 169. Mpnde.

Monde ſe prend metaphoriquement pour vne infinité, ou tres-grande quantité de choſes: comme quand on dit vn monde d'affaires: *mais telles locutions ſont fort rudes, ſi ce n'eſt quand on parle des perſonnes: comme,* vn monde de playdeurs, vn monde d'ennemis, vn monde d'auditeurs.

Là meſme. Monde avec le pronom poſſeſſif.

On dit aſſez ordinairement, tout mon monde eſt venu, ſon monde n'eſt pas arrivé, *en parlant des domeſtiques, pour dire,* mes gens, ſes gens. *Mais cete locution n'eſt pas du beau ſtyle: & moins encore doit-on dire,* mon monde, *en parlant des troupes de guerre.*

Page 129. Monoſyllabes.

Pluſieurs monoſyllabes mis de ſuite en vne meſme periode la font vicieuſe en Latin: mais il n'en eſt pas de meſ-

ſi eſt-ce que ie diray en paſſant, *eſt vne locution bien*

me en nostre langue ; parce qu'elle abonde en monosyllabes : comme en ce vers de Malherbe, Et moy, ie ne vois rien, quand ie ne la vois pas.

Page 391. De certains mots terminés en e feminin, & en es.

Il y a de la bizarrerie en l'vsage de ces mots, à cause de leur differente escriture. Car on dit Iules, Iaques, Charles : & non pas Iule, Iaque, Charle. Mais on dit Philippe & Philippes : comme aussi Flandre & Flandres : avec cete difference qu'il faut dire, la Flandre, & non pas la Flandres : en Flandres, & non pas en Flandre. Ayeque est tousiours sans s, & de trois syllabes : & donques ne se dit jamais sans s, de sorte qu'il ne faut pas dire aveques, ny donque. Toutefois plusieurs sçavans hommes en vsent indifferemment.

N.

Page 66. Naviger, naviguer.

TOus les gens de marine disent naviguer : mais à la Cour on dit, & tous les bons Auteurs escrivent naviger.

Page 37. Nier.

Quand la negative ne *eſt devant nier, il la faut encore repeter aprez le meſme verbe : comme* ie ne nie pas que ie ne l'aye dit: *eſt mieux dit que*, ie ne nie pas que ie l'aye dit.

O.

Page 366. Oratoire, Epiſode.

ORatoire *eſt touſiours maſculin & iamais il ne faut dire* vne belle *ou* vne magnifique oratoire: *mais* vn bel oratoire, & vn magnifique oratoire. *Epiſode eſt de l'vn & de l'autre genre : mais plus vſité au maſculin.*

Page 91. Où adverbe pour le pronom relatif.

L'vſage de cet adverbe où *eſt auſſi elegant que commode quand il eſt employé pour le pronom relatif* auquel *ou* auſquels: *comme* le mauvais eſtat, où ie vous ay laiſſé, *au lieu de*, auquel ie vous ay laiſſé: les affaires où vous eſtes embarraſſé, *pour dire*, auſquelles, eſquelles, ou dans leſquelles vous eſtes embarraſſé. *Il eſt aiſé à voir que la phraſe eſt plus trainante avec le pronom* lequel, & leſquels, laquelle,

Page 26. De cete ſorte, & de la ſorte

quelle, & leſquelles : *c'eſt pourquoy on employe pluſtoſt* qui.

P.

Page 372. *Pact, pacte, paction.*

PAct *ne vaut rien du tout* : pacte eſt *bon* : *mais* paction *eſt encore meilleur.* Pache *pour* paction, *eſt tout à fait barbare.*

Page 90. *Par ce que* ſeparé en trois mots.

Parce que *pour ſignifier le* quia *des Latins, doit eſtre eſcrit* parce *enſemble, &* que *ſeparé. Car quand* par *eſt ſeparé de* ce, *il a une autre ſignification, à ſçavoir de* moien, *&* d'inſtrument : *comme* i'apprens par ce qu'il m'eſcrit.

Page 566. *Pardonnable, Excuſable, Conſolable.*

Pardonnable ne ſe doit iamais dire des perſonnes, comme ie ſuis pardonnable, *pour dire,* ie merite pardon : *mais ſeulement des choſes : comme* cete faute eſt pardonnable. Excuſable *ſe dit & des perſonnes & des choſes : comme* vous eſtes excuſable, cete faute n'eſt pas excuſable. Conſolable &

le travail, la conduite & la fortune ioints enſem-

inconsolable *se disent & de la douleur & de la personne affligée. Voiez* faisable.

Page 46. Particularité.

Il faut tousiours dire particularité, *& non pas* particuliarité : *comme aussi* pluralité *&* singularité, *& non pas* plurialité *ny* singuliarité.

Page 462. chiffre 2. Perdre le respect à quelqu'vn.

Cete phrase a esté fort en vsage, & mesmes à la Cour : mais à present elle est fort peu vsitée : aussi est elle irreguliere, & pour parler netement il faut dire, perdre le respect envers quelqu'vn.

Page 3. Periode.

Ce mot est masculin quand il signifie le plus haut point, ou la fin de quelque chose : comme monté au periode de la gloire : *iusqu'au* dernier periode de sa vie. *Mais il est feminin quand il est pris pour vne partie d'vn discours, laquelle a son sens complet* : vne belle periode, vne periode nombreuse.

Page 114. Persecuter, perseverer, persister.

Il faut tenir pour regle generale sans exception que tous les mots qui commencent par per *& ont vne* s

Temperance *est vne des quatre vertus Morales : les*

apres, ſuyvie d'une voiele, ſe prononcent comme ſi cete s *eſtoit un* c: *par emple*, percecuter. perciſter, perçonne, perceverer, Perce, percil, perſuader: *quoy qu'il les faille touſiours eſcrire avec une* s, perſecuter, perſiſter, perſonne, &c.

Page 45. Peur, crainte.

On diſoit autrefois crainte, *pour* de crainte, *comme* crainte d'eſtre ſurpris, *au lieu de dire*, de crainte d'eſtre ſurpris: *mais cet uſage eſt aboli: &* peur *en ce ſens eſt encore moins ſupportable.*

Page 65. Peux pour *poſſum.*

Peux *pour* potes, *comme* tu peux; *eſt bon en la ſeconde perſonne du preſent de l'indicatif: mais en la premiere, qui reſpond* à poſſum, *il faut touſiours dire* ie puis, *& non pas* ie peux.

Page 133. *Pleuvoir.* Voiez *cy-aprez trouver.*

Page 410. *Ployer, plier.*

La ſignification de ces deux verbes eſt fort differente: car plier *eſt mettre par plis, comme* plier du papier, plier du linge: *&* ployer *ſignifie* ceder, obeïr, flechir & ſuccomber: *comme* ployer ſous le fais, vne planche qui ploye à force d'eſtre chargée. *C'eſt*

Page 95. *Tout* adverbe.

Tout eſt quelquefois adverbe, & non pas adiectif.

pour quoy il se faut bien garder de les confondre, & de les employer l'vn pour l'autre. Les gens de guerre disent ordinairement l'infanterie, ou la cavallerie à plié, *au lieu de* ployé : *mais ie croy qu'il faut dire* ployé, *puis que ce n'est que par metaphore : laquelle ne doit pas corrompre le terme propre.*

Page 468. Pluriel.

Tous les Grammairiens escrivent nombre plurier, *par vne mauvaise analogie à* singulier. *Car il faut escrire* singulier, *parce qu'il vient du Latin* singularis, *qui a vne* r *en sa derniere syllabe* ris. *Mais aussi faut il escrire* pluriel (*non pas* plurier) *parce qu'il vient du Latin* pluralis, *qui a vne* l *en sa derniere syllabe* lis.

Page 34. Poison. *voiez* mensonge.

Page 458. Chiffre 2. Poste.

Quand c'est vn terme de guerre il est tousiours masculin : comme prendre vn bon poste, garder bien son poste. *Mais quand il signifie certain espace de chemin limité à vne course de cheval, ou le lieu, où les chevaux destinés à telles courses, sont entretenus, il est feminin :* courre la poste. *L'Italien les distingue plus clairement par la terminaison, qui marque par mesme moien leur genre, en nommant le dernier* posta, *& le premier* posto.

finitif en ier, *comme* signifier, *nous les prononçons* signifions reconcilions *avec vn seul* i, *au lieu de* signi-

Page 192. Pour l'heure.

Pour l'heure, *eſt vne façon de parler fort baſſe & inelegante : il faut dire* pour lors.

Page 58. Pourpre.

Pourpre *pour la maladie ainſi appellée eſt du genre maſculin : comme* il eſt mort du pourpre. *Mais quand il eſt pris pour l'eſtoffe que nous appellons autrement* eſcarlate, *il eſt feminin : & en ce ſens nous diſons* la pourpre du Roy, du Senat, des Cardinaux. *Quand il eſt pris pour la couleur, il eſt adjectif, comme* blanc, noir, gris, verd, jaune, *& par ainſi de l'vn & de l'autre genre.*

Page 64. Preface. Voyez cy-deſſus, *Maxime.*

Page 111. Premier que, pour *avant que.*

On vſoit anciennement de cete façon de parler, premier que de mettre la main à l'œuvre, *au lieu de dire*, avant que, *ou* devant que de mettre la main à l'œuvre : *mais l'vſage en eſt aboly.*

Page 66. Preigne pour *prenne, vieigne* pour *vienne.*

C'eſt vne faute familiere encore aujourd'huy aux

ferente l'vne de l'autre : vers regarde le lieu, comme nous venons de dire en la Remarque precedente : & envers

Courtiſans de dire preigne & vieigne, *pour* prenne *&* vienne : *mais les perſonnes doctes l'evitent touſjours tant en parlant qu'en eſcrivant.*

Page 368. Prez, auprez.

Prez *ſe conſtruit avec le genitif, comme* prez de la riviere, *ou avec l'accuſatif, comme* prez le Palais Royal. *Mais i'eſtime qu'il eſt mieux dit avec le genitif.*

Auprez *ſe doit dire principalement des perſonnes, comme* auprez de moy, auprez du malade: *quoy que lon diſe auſſi fort bien* auprez du feu : *&* prez *ſe dit moins des perſonnes : eſtant aſſez evident que lon dit mieux* il eſt auprez de ſa dame, auprez du Roy, *que* prez de ſa dame, prez du Roy.

Page 479. Prier. Voiez cy-aprez *ſervir.*

Page 98. Print, prindrent, prinrent.

Tous trois ne valent rien : on dit ſeulement dans le beau ſtyle, prit, prirent.

Page 435. Des preterits de ces verbes *entrer, ſortir, monter, deſcendre.*

Les preterits de ces quatre verbes ſe doivent conjuguer avec le verbe ſubſtantif eſtre, *& non pas avec l'auxiliaire* avoir. *Par exemple,* il eſt entré, il eſt ſor-

ne ſont plus en uſage : on ſe ſert de blaſme *&* blaſmer.

ri, il est monté, il est descendu, & *non pas* il a entré, il a sorti, il a monté, il a descendu.

Page 93. Prochain, Voisin.

Ces deux adjectifs ne s'employent iamais qu'au degré positif, prochain *&* voisin : *& point au comparatif, comme* plus prochain *&* plus voisin : *ny au superlatif, comme* tres-prochain & tres-voisin. *Et dautant que* fort *a la force de superlatif, on ne doit non plus dire*, il est fort prochain, il est fort voisin. *Il ne faut pas aussi ioindre* prochain *avec* voisin, *en disant* mon prochain voisin : *mais bien* mon proche voisin, fort proche voisin de mon frere.

Page 94. Proches pour *parens.*

C'est vne faute assez commune dans le langage d'employer ce mot proches *pour* parens : *comme quand on dit*, ie suis abandonné de mes proches. *Il faut dire* proches parens.

Page 20. Promener.

Il le faut ainsi prononcer & escrire, & non pas pourmener *comme font plusieurs. Or ce verbe* promener *peut estre adjectif, neutre & passif. Il est actif, comme en ces exemples*, promenez cet enfant, promenez ce cheval. *Il est neutre, comme quand on dit*, allons pro-

Page 93. Voisin. Voiez prochain.

mener, ie vous enuoyeray promener. *Il est neutre-passif en ces locutions* : ie me promene icy tout seul : il s'est allé promener.

Page 43. Le pronom possessif aprez le substantif.

Par exemple, on dit quel aveuglement est le vostre ? *&* quel est vostre aveuglement ? *Mais sans doute ce dernier est plus naturel, plus net & meilleur que l'autre.*

Voyez cy-devant *transposition des pronoms* le, la, *&c.* sous L.

Page 5. Propreté & non pas *proprieté.*

Proprieté, *pour dire* vne qualité propre à quelque sujet, *doit estre ainsi escrit, parce qu'il vient du Latin* proprietas *en ce mesme sens : mais pour dire* la bien-seance & neteté és habits, vestemens, & ornemens, *il faut dire* propreté, *mot purement François, comme lon dit* propre *pour* bien ajusté.

Page 133. Prouver, preuver. Voiez cy-aprez, *Trouver, treuver, prouver, &c.*

Page

Page 94. T devant en, & non pas aprez.

Q.

Page 489. chiffre 1. *Que* devant l'infinitif pour *rien à.*

PAr *exemple*, quand on n'a que faire, *pour dire*, quand on n'a rien à faire, *eſt vne bonne locution: mais il ne la faut pas trop affecter pour rejetter entierement l'autre, qui eſt plus naturelle.*

Page 328. Quiconque ſuyvi du relatif *il.*

Quand on a dit quiconque, *il ne faut pas dire* il, *quelque diſtance qu'il y ait entre-deux : par exemple*, quiconque veut vivre en homme de bien & ſe rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c. *& non pas* il doit.

Page 321. Quoy qu'il arrive, quoy qu'il en ſoit.

C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas quoy qui arrive. Quoy que c'en ſoit, *n'eſt pas mauvais: mais* quoy qu'il en ſoit, *eſt plus viſité.*

TABLES DES MOTS

R.

Page 437. De la lettre R finale des infinitifs.

PLusieurs faillent en la prononciation des infinitifs des verbes terminés en er, comme aimer, prier, aller: parce qu'ils prononcent la derniere syllabe avec un e ouvert, par exemple aimer comme s'il y avoit aimair: au lieu qu'il la faut prononcer avec un é masculin, comme s'il y avoit aimé: & par mesme moien ne faire pas sonner l'r, au lieu qu'aucuns la prononcent fortement, qui est une double faute.

Page 410. Regueliſſe, theriaque, triacleur.

Regueliſſe *est tousiours feminin*: il faut de la regueliſſe, & *non pas* du regueliſſe. Theriaque *est des deux genres*: *car on dit* du theriaque & de la theriaque. *Le vendeur de theriaque est nommé* triacleur, *au lieu de* theriaqueur.

Page 19. Rencontre.

Rencontre *pris pour* occaſion, hazard, conjoncture, & *en quelque sens que ce soit, mesmes pour rencontre en discours, & pour rencontre de guerre entre des ennemis, est tousiours feminin*: *comme* heureuſe

TABLE.

Barbariſme. 160. 163
Beaucoup. 170
Comme il fut arrivé. 204
Commencer. 205

rencontre, malheureuse rencontre, belle rencontre, sanglante rencontre. *Toutefois quelques-uns disent*, ce n'est pas vn duel, c'est vn rencontre: *ce qu'il ne faut pas pourtant imiter.*

Page 34. *Reproche.* voiez *Mensonge.*

Page 231. S'il faut dire revestant ou *revestissant.*

Il faut dire revestant, *au participe, comme* revestons *à la premiere personne du pluriel au present de l'indicatif, & non pas* revestissant *ny* revestissons.

S.

Page 161. Sans.

CEte *prepositon* sans *ne veut iamais avoir aprez elle la negative* point: *de sorte que ceux qui disent* sans point de faute, sans point d'argent, sans point d'ennemis, *ne parlent pas bien.*

Page 472. Chiffre 2. S'attaquer à quelqu'vn.

Regulierement il faudroit dire attaquer quelqu'vn, *& non pas s'attaquer à quelqu'vn: &* il m'attaque, *& non pas* il s'attaque à moy: *neantmoins le dernier est plus dans l'vsage, comme plus emphatique & plus expressif.*

TABLE.

Etc. Etant & aiant. 280. 403
Demain, demain au matin. 228 Etre avec pour. 257

Page 101. Le verbe *ſçavoir* ſuyvi d'vn infinitif.

Exemple, il marcha contre les ennemis, qu'il ſçavoit avoir paſſé la riviere : il fit du bien à tous ceux qu'il ſçavoit avoir aimé ſon fils. *Cete locution eſt plus douce, quoy que moins reguliere que celle-cy :* il marcha cõtre les ennemis qu'il ſçavoit qui avoiẽt paſſé la riviere : *mais il les faut eviter egalement, & dire pluſtoſt*, ſçachant que les ennemis avoient paſſé la riviere, il marcha contr'eux. Il fit du bien à tous ceux qui avoient aimé ſon fils, *ſans y employer le verbe* ſçavoir, *car il faut touſiours preſuppoſer qu'il en avoit cognoiſſance.*

Page 479. *Servir, prier, favoriſer.*

Ces trois verbes que lon conſtruiſoit anciennement avec le datif, ſe conſtruiſent maintenant avec l'accuſatif. Car *on dit* ſervir le Roy, prier Dieu, favoriſer les gens de merite, *& non pas* ſervir au Roy, prier à Dieu, favoriſer à quelqu'vn. *Toutefois on dit fort bien ſervir au Roy de Maiſtre d'hoſtel : &* cet inſtrument ſert à telle choſe : *mais en vn ſens different du premier.*

Page 402. *Seulement* pour *meſmes*, ou pour *au contraire.*

Par *exemple*, *ſi on demande* fait-il bien chaud ? *on*

Gracieux. 285
Greque *non pas* Grecque. 636
De langue, tirer de langue. 676
Lors avec vn genitif. 518

reſpondra, il fait bien froid ſeulement: *pour dire*, tant s'en faut qu'il face chaud, qu'il fait bien froid. *On dit pareillement*, il ne m'en blaſme pas, il m'en loüe ſeulement: *pour dire*, au contraire il m'en loüe. *Telles locutions ſont de la lie du peuple, & inſupportables entre ceux qui aiment la pureté du langage.*

Page 543. Seureté, ſeurté.

Parce que de clair *ſe fait* clairté, de cher cherté, *de* fier fierté, *pluſieurs diſent par analogie* ſeurté *de* ſeur: *mais il faut dire* ſeureté *en trois ſyllabes, comme lon dit* pureté *de* peur, *& non pas* purté.

Page 62. Si conjonction condictionnelle.

Il eſt bien vray que lon peut repeter ſi *au ſecond membre d'vne periode, aprez qu'il a eſté employé au premier: comme* ſi nous ſommes iamais de retour en France, & ſi nous y ſommes bien receus du Roy, nous ferons voir, &c. *Mais la phraſe ſera meilleure en employant* que *au lieu du ſecond* ſi, *& diſant*, ſi nous ſommes iamais de retour en France, & que nous y ſoions bien receus du Roy, nous ferons, &c.

Là meſme. Si pour *ſi eſt-ce que.*

Par exemple, mais ſi diray-je en paſſant, *pour dire*,

TABLES.

pas fait? 349
Notamment. 362
vſage. 401. *& ſuyvant.*
Pas & point & leur vſage. 428

si est-ce que ie diray en passant, *est vne locution bien elegante & fort vsitée.*

Page 471. chiffre 2. Si bien.

Si bien, *comme conjonction ne s'employe iamais sans avoir* que *immediatement aprez:* si bien que, *pour dire* tellement que, de sorte que. *Et ceux qui, par exemple, disent,* si bien i'ay fait cela, ie ne le feray plus, *parlent tres-mal. Mais quand* si *est adverbe, il se construit sans* que: *comme* il est si bien fait, il est si bien né.

Page 76. Sieger, Tasser.

Ces deux verbes ne sont point en vsage que dans leurs composés. Car on dit font bien assieger vne place, *&* entasser du bled, *& non pas* sieger vne place *ny* tasser du bled, *qui est vne locution du vulgaire en Normandie.*

Page 402. Faire signe, & donner le signal.

Donner le signal, *est vn terme de guerre, qui se fait ordinairement d'vne place assiegée au secours qui luy arrive, ou du secours à la place, comme* le feu, la fumée, le canon, les cloches, les estendars, le linge blanc: &c. *Mais le signe se fait de la main, ou de la teste, ou du corps, en quelque occasion que ce soit.*

TABLE.

Propreté & proprieté. 688
Prouësse. 491
Prouver. 688
gue. 539
Rester. 505
Il n'y a rien tel, ou rien de tel.

Page 30. *Soit que* ou *soit.*

Soit *employé au commencement de la periode, peut estre repeté en la seconde partie : comme* soit que vous l'approuviez, soit que vous ne l'approuviez point. *Mais on peut employer aussi elegamment* ou *que* soit *en la seconde partie : comme* soit que vous l'ayez dit, ou que vous ne l'ayez pas dit. *Et d'employer les deux ensemble est un pleonasme & superfluité vicieuse. Par exemple*, soit que vous l'ayez fait, ou soit que vous ne l'ayez pas fait.

Page 85. *Songer* pour *penser.*

Par exemple, vous ne songez pas à ce que vous dites, *est fort bien dit & mieux que* vous ne pensez pas à ce que vous dites : *quoy que* songer *se dise proprement des imaginations qui arrivent en dormant.*

Page 483. *Sorte*, comme il se doit construire.

Il semble que regulierement il faudroit dire, il n'y a sorte de soin qu'il n'ait prise : *mais pourtant il faut dire*, il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris : *parce que* pris *se rapporte mieux à* soin *qu'à* sorte : *n'estant question que du soin mesme : & que c'est autant à dire que* il n'y a soin qu'il n'ait pris, *sans considerer* sorte.

TABLES.

Y.

Y devant en. 704

quelle,

Page 26. De cete sorte, & de la sorte.

De cete sorte *se dit fort bien tant avec la relation à ce que lon vient de dire, qu'à ce qui suit immediatement aprez: comme* aprez avoir parlé de cete sorte: *&* il parla de cete sorte: *Mais* de la sorte *s'employe rarement que pour ce qui se dit en suite.*

Page 25. Soumission, & submission.

On disoit cy-devant submission *encore qu'on dit* soumis *&* soumettre: *mais maintenant on dit* soumis, soumettre *&* soumission, *quoy qu'en termes de Palais on continuë de dire* faire les submissions au Greffe.

Page 401. Soupçonneux, suspect.

L'ignorance a introduit soupçonneux *pour* suspect. *Car* soupçonneux *est tousiours actif, & signifie celuy qui soupçonne & tient suspect quelqu'autre: &* soupçonné *est le suspect & celuy qui est soupçonné.*

Page 381. Trois substantifs, dont le premier est masculin, & les autres deux feminins, quel genre ils demandent.

Parce que le genre masculin est le plus noble, il prevaut tout seul contre deux ou plusieurs feminins, quoy qu'ils soient plus proches de leur adjectif. Par exemple, le travail

cete faute n'eſt pas excuſable. Conſolable &

le travail, la conduite & la fortune ioints enſemble peuvent tout.

Page 38. Subvenir.

C'eſt vn abus qui procede d'ignorance d'employer ſurvenir *pour* ſubvenir, *quand on dit* ſurvenir à la neceſſité de quelqu'vn : *il faut dire* ſubvenir à la neceſſité. Survenir *ſignifie arriver à l'improviſte : & ſe dit auſſi des accidens qui nous ſurprennent.*

T.

Page 64. Tandis.

IL *ne ſe doit iamais dire ſans* que *aprez* : *comme* tandis que, *& non pas ſans* que : *comme* faites cela & tandis ie me repoſeray, *au lieu de dire* & cependant ie me repoſeray. Pendant que *eſt auſſi bon que* tandis que, *& meſmes auiourd'huy plus vſité.*

Page 413. Tel pour *quel.*

Il faut bien prendre garde à ne mettre pas tel *pour* quel, *comme font ceux qui diſent* Dieu eſt preſent en tous lieux, tels qu'ils ſoient. *Il faut dire* quels qu'ils ſoient.

Page 74. Temperature, temperament.

Il y a notable difference entre temperature & temperament. Temperature *ſe dit des perſonnes, autrement* complexion : *&* temperament *ſe dit de l'air.*

Temperance *eſt une des quatre vertus Morales : les actions de laquelle on qualifie* temperamens, *c'eſt à dire* moderations.

Page 161. *Temple* feminin.

La temple *au genre feminin eſt cete partie de la teſte, qui eſt entre l'oreille & le front : ainſi dite au lieu de* tempe, *du mot Latin* tempus.

Page 74. *Terroir, terrein, territoire.*

Terroir *ſe dit de la terre cultivée pour produire des fruicts :* Territoire *de l'eſtenduë de la juriſdiction :* & Terrein, *de la terre où ſe faut quelque fortification.*

Page 410. *Theriaque, triacleur.* Voiez Regueliſſe.

Page 82. *Tomber, tumber.*

Il faut touſiours dire tomber, *& iamais il ne faut dire* tumber.

Page 133. *Trouver, treuver, prouver, eſprouver, pleuvoir.*

Trouver *&* treuver *ſe diſent, & ſont tous deux bons : mais* trouver *eſt beaucoup meilleur.* Prouver *&* eſprouver, *ſont auſſi dans le bon vſage pluſtoſt que* preuver *&* eſpreuver, *encore que lon diſe touſiours* preuve *&* eſpreuve, *& point du tout* prouvons eſprouve. *Mais* pleuvoir *ſe dit touſiours, & non pas* plouvoir.

planche qui ploye à force d'estre chargée. C'est

Page 95. Tout adverbe.

Tout *est quelquefois adverbe, & non pas adjectif, comme en ces phrases,* ils sont tout vsés, tout entiers, tout corrompus, tout frais : *car c'est autant à dire que* tout à fait entiers, tout à fait corrompus : *parce qu'en telles locutions on regarde la qualité, & non pas la quantité, qui est le nombre. Que si on a esgard au nombre, ou à la multitude, on pourra fort bien dire,* ils sont tous estonnés, *parlant de tous tant qu'ils sont : autrement il faut dire aussi* tout estonnés.

Quant au feminin, il ne s'employe point comme adverbe, mais seulement comme adjectif, tant au pluriel qu'au singulier : & partant, il faut dire elle est toute estonnée : elles sont toutes estonnées : *& non pas* elle est toute estonnée, *ny* elles sont tout estonnées. *Toutefois avec* autre, *il faut dire* tout : *par exemple,* elle est tout autre qu'elle n'estoit : elles sont tout autres qu'elles n'estoient, *& non pas,* toutes autres. *Ce sont là des anomalies & des irregularités receuës dans le langage, & introduites par la bizarrerie de l'vsage.*

V.

Page 109. *Verbes dont l'infinitif se termine en* ier.

QVand nous conjugons au futur de l'Optatif ou au present du Subjonctif, les verbes terminés à l'In-

finitif en ier, comme signifier, nous les prononçons signifions, reconcilions avec un seul i, au lieu de signifiions, reconciliions, encore que regulierement ils doivent estre escrits avec deux i : mais parce que deux i immediatement l'un auprez de l'autre auroient mauvaise grace & mauvais son, & que d'en retrencher aussi l'un, ce seroit pecher contre la regle, l'expedient ne seroit pas mauvais d'en retenir seulement un, & de le marquer d'un accent circonflex, pour monstrer qu'il tient la place de deux, comme afin que nous signifîons, afin que vous vous reconcilîez: comme nous escrivons infinîment pour infiniement.

Page 102. Des vers en prose.

Les vers en prose sont reprouvés, quand ils font un sens complet, & sur tout au commencement ou à la fin de le periode, & qui pis est, si les vers sont Alexandrins, les plus longs dont les Poëtes se servent : comme Ie ne vous escris point de funestes nouvelles. Mais hors de ces conditions-là il n'y a point d'inconvenient que quelque vers se rencontre dans la prose.

Page 355. Vers, où.

Cet adverbe vers ne se doit point mettre avec cet autre adverbe où, qui signifie bien : mais tousiours avec quelque nom : comme vers Paris, vers l'Orient, vers la mer. Ceux qui en usent avec où, imitent les Italiens qui disent verso doue : Mais cete locution ne vaut rien en François.

Page 373. Vers, envers.

C.. de : propositions ont leur signification fort dif-

C'eſt une faute familiere encore aujourd'huy aux

ferente l'une de l'autre : vers *regarde le lieu, comme nous venons de dire en la Remarque precedente : &* envers *(qui ſe dit autrement* à l'endroit *) a relation aux perſonnes :* comme le devoir envers le Prince, le reſpect envers le pere, l'obeïſſance envers le maiſtre.

Page 66. Vieigne. Voyez cy-devant, *preigne.*

Page 377. Vieil, vieux.

Vieil, *ne ſe doit iamais employer aprez le ſubſtantif, ny devant un ſubſtantif qui ne commence par une voiele. Par exemple, on dit fort bien,* vieil homme, vieil ouvrage : *& non pas* homme vieil, ny ouvrage vieil. Vieux *ſe peut employer tant aprez que devant le ſubſtantif, comme un* vieux manteau, *un manteau vieux, & meſme devant une voiele, comme* vieux homme, vieux ami : *mais* vieil *eſt beaucoup mieux devant la voiele.*

Page 97. Vinrent & vindrent.

Tous deux ſont bons : mais vinrent *eſt beaucoup meilleur : & de meſme pour ſes composés, comme* revinrent, ſurvinrent : *la meſme choſe eſt de ſouſtinrent &* maintinrent.

Page 412. Vitupere, vituperer.

De bons Auteurs ſe ſont ſervis de ces mots : mais ils

ne ſont plus en vſage: on ſe ſert de blaſme *&* blaſmer.

Page 374. Vlcere.

On *dit vn* vlcere malin, *& non pas maligne: quoy que pluſieurs le facent feminin à la Cour.*

Page 41. Vne infinité.

Infinité *comme terme collectif n'attire pas de ſoy vn verbe pluriel, mais bien par la force d'vn genitif pluriel, auquel il eſt joint. Ainſi nous diſons,* vne infinité de peuple s'eſt iettée dans la maiſon: & vne infinité de perſonnes ſe ſont iettées dans la maiſon.

Page 157. Vnir enſemble.

Il ſemble qu'il ſuffiroit de dire vnir deux choſes, *ſans y adjouſter* enſemble. *Neantmoins pour vne plus grande & plus energique expreſſion, on dit tres-bien* vnir enſemble.

Page 460. Voile.

Voile *eſt maſculin quand il ſignifie ce dont on couvre le viſage, comme* vn voile blanc, vn voile noir: *mais il eſt feminin quand il eſt employé à la nauigation,* vne voile de navire, donner la voile au vent: la voile eſt enflée.

cheval. *Il eſt neutre, comme quand on dit*, allons pro-

Page 93. *Voiſin.* Voiez *prochain.*

Y.

Page 94. *Y* pour *luy.*

Y Ne doit pas eſtre employé pour luy. *Par exemple*, l'*ay* remis les hardes de mon frere à vn tel, afin qu'il les y rende, *eſt vne locution vicieuſe* : il faut dire afin qu'il les luy rende. *Ceux qui en retrenchent* les, *& diſent* afin qu'il luy donne, *parlent tres-mal.*

Page 95. *Y avec les pronoms.*

La cacophonie & le mauvais ſon qui ſe produit par la rencontre de deux meſmes letres, fait qu'il faut tranſpoſer quelquefois les mots, afin de l'éviter. Ainſi on dit menez-y moy, *& non pas* menez-m'y, *encore que* menés-m'y *ſoit plus regulier, comme lon dit* menez-nous-y. *De meſme il faut dire*, envoiez y moy, portez-y moy : *& non pas* envoiez-my, portez-my. *Mais on dit bien* envoiez-l'y, portez-l'y : *parce* que la letre l *ne rend pas icy vn ſi mauvais ſon que l'm.*

Page 94. *Y devant* en, *& non pas* aprez.

Il faut dire, il y en a, *& non pas*, il en y a, *comme lon diſoit anciennement.*

Page 373. Yvoire. Voiez cy-devant *Ebene.*

La Remarque ſuyvante a eſté omiſe cy-deſſus ſous la lettre *E.*

Eveſché, Duché, Comté.

Eveſché eſtoit autrefois vn mot feminin, & Ronſard a dit,

& le dos empeché.
Sous le peſant fardeau d'vne bonne Eveſché.

Mais auiourd'huy on le fait touſiours maſculin, Il en eſt de meſme d'*Archeveſché.* Pour *Duché, Comté*, & *Vicomté* on les fait tantoſt maſculins: tantoſt feminins: *mais ils* ſont plus vſités au maſculin: quoy que lon die *la Franche-Comté.*

FIN.

TABLES

TABLES DES MOTS ET DES LOCVTIONS contenuës en cet œuvre.

A.

AVec l'vn & l'autre. 366.
Age, *non pas* eage *ny* aage. 536. 612
Accouſtumance. 122
Accroire. 124
Accueillir. 127
Adverbe. 129
Affectueuſement. 131
Ai *ou* ay *diphthongue pour* oi. 367
Aiant & eſtant *participes*. 403
Aigle *de quel genre*. 240
Aimer mieux. 637
Ains au contraire. 322
Ait *non pas* aye. 645
A l'improviſte, à l'impourveu. 136. 638.
Aller à la rencontre. 173
Alleſ au devant. 138
A meſme. 639
Amneſtie. 622
A moins de faire cela. 919
Amour & amours *de quel genre*. 141.
Aouſt. 143
A peu prez. 640
Appareiller *terme de marine*. 640
Approcher. 640
Apres & aprez, aprez ſoupé. 147. 148. 149.
A preſent. 144
Apſinthe, *non pas* Abſynthe. 120
A qui mieux mieux. 641
Arbre. 329
Arc-en-ciel, arc-en-ciels. 641
Arcenal & arcenaux. 642
En armes, ſous les armes, ſur les armes, 586
Armés legerement & armés à la legere. 466
Aſſeoir. 150. 642
Aſſiſtence, reſiſtence, &c. 612
Avant que, devant que, auparavant que. 644
Aucunefois. 131
Au demeurant. 152
D'Aventure, paraventure 151
Aviſer. 152
Avoir. 154
Avoiſiner. 153
Au reſte. 132
Au ſurplus. 132
Au travers, & à travers. 644
Autruy. 644

B.

BAiller, donner. 157
Banquet. 159

Barbariſme. 160. 163
Beaucoup. 170
Bel & beau. 646
Beni & benit. 646
Berlan, brelandier. 173
Beſtail & beſtiail. 647
Bien que, quoy que, encore que. 174
Bien-faiteur, *non pas* bien-facteur. 647
Bigearre, & bizarre. 648
Bonheurs *ne vaut rien au pluriel.* 176
Bref, en ſomme. 249

C.

CAniculaires, iours caniculaires. 648
Ce *devant le verbe ſubſtantif.* 179. 183.
Ce, à ce faire, en ce faiſant. 181
Ce dit-il, ce dit on. 649
Ce que *pour* ſi. 649
C'eſt que, ce fut pourquoy. 649
C'eſt choſe glorieuſe. 189
Celle-cy. 194
Celuy-cy *abus de ce prenom demonſtratif.* 192
Cependant, pendant. 651
Ce qu'il vous plaira, *non pas* ce qui. 650
Ceſſer, 829
Chaire, chaiſe, *ou* chaize. 197
Chez Plutarque, chez Platon. 197.
Cognoiſſance *ou* connoiſſance. 613.
Comme ainſi ſoit. 199
Comme ie ſuis. 201
Comme, comment, comme quoy. 202
Comme il fut arrivé. 204
Commencer. 205
Compagnie *non pas* compagnée. 651
Complaintes. 216
Condouloir, ſe condouloir. 208
Confluent de deux rivieres. 651
Conjoncture. 652
Se conjouir. 209
Conjurateur, *pour* conjuré. 211
Conquere. 652
Conſideré que. 213
Conſommer & conſumer. 614. 653.
Conſtruction. Neteté de conſtruction. 350
Contemptible, contempteur. 614. 653.
Contrepointe, courtepointe. 216.
Courir, courre. 218
Corrival. 216
Courroucé. 220
Court. 279
Crainte. 654
Croiance, creante. 654
Cy *ioint aux ſubſtantifs.* 222

D.

D'Abondant. 224
Dautant, & D'autant. 614. 657.
De & des. 658
Decidé & indecis. 658
De façon que, de maniere que, de mode que. 225
Defaut, defaillir, *non pas* deffaut. 614.
De la façon que i'ay dit. 227
Delayer & dilayer. 614
Delice, *ne ſe dit point au ſingulier.*

dernier, si plus dans l'vsage, comme plus emphatique & plus expressif.

TABLE.

619.
Demain, demain au matin. 228
Demy-heure *non pas* demie heure. 659
De moy, pour moy, quant à moy. 229
Denier, denuer, deplorer, deroger. 615
Departir & despartir. 615
Detteur. 234
Devant que, avant que. 543
Devers. 235
Die, dient, dise, disent. 236
Dimenche. 615
Discord & discorde. 237
Domter. 615
Donc, donques & donc. 239
Dont. 662
Doute. 240
Du depuis, *mal dit pour* depuis. 662.

E.

DEs mots terminés en e & en és. 243
Ebene, feminin. 661
Egaler, elire, evanoüir, eveiller, *sans s.* 616
Encliner. 245
Encore, *non pas* encores. 662
En Cour, en Parlement. 247
En *devant le gerondif.* 661
En mon endroit, à l'endroit d'vn tel. 248
En somme. 249
Entaché. 250
Erreur, *de quel genre.* 344
Es, *comme* és cieux. 251
Eschapper, esquiver. 255
Espace, intervalle. 662
Esclavage, esclavitude. 256
Estant & aiant. 280. 403
Estre *avec* pour. 257
Estude *de quel genre.* 258
Et *conionction copulative.* 260. 263.
En vostre absence & de madame. 261
Exact, exactitude. 269
Expedient, ingredient. 269

F.

FAce. 451
Faire, il m'a dit de faire. 276
Faire piece. 442
Fatal. 277
Faute, à faute, par faute. 665
Fautes des Courtisans au langage. 54
Fautes de M. Coeffeteau. 37
Fautes de Malherbe. 40
Feliciter. 209
Fidele, *non pas* fidelle. 616
Fier, se fier. 665
Fil d'archal. 665
Filleul. 665
Fleurissant & florissant. 666
Fond & fonds. 666
Fors, hors, horsmis. 278
Fort. 279
Fortuné. 271
Fourmy. 140
Frapper. 273
Fratricide. 394
Fronde. 666
Fureur, fur. 277
Futur. 463.

G.

GEntil, gentille. 666
Gestes. 282

Gracieux. 285
Greque *non pas* Grecque. 616
Gueres, nagueres, *non pas* guieres. 617

H.

HAspirée & muette. 917. 669.
Haïr *comment se coniugue.* 671
Hampe *ou* hante. 286
Heros, heroïne. 288
Hirondelle, Arondelle, Herondelle. 148
Hors, horsmis. 278
Huit, huitiesme, le huitiesme. 671.

I.

IAillir. 292
Il est, il n'est, *pour* il y a, il n'y a. 673
Incendie. 296
Indecis, decidé. 658
Insidieux. 674
Invectiver. 299
Iumeau, gemeau. 674
Iusques, iusqu'à auiourd'huy. 301. 675.

L.

LAoû. 506
La pluspart, la plus grand' part. 307
Landy, landit, lendit. 311.
Liberal arbitre. 313
Loisible. 360
Lon, on, t-on. 373
Le long, du long, longuement. 316. 317.
De longue, tirer de longue. 676
Lors avec vn genitif. 188
L'vn & l'autre avec vn singulier, ou avec vn pluriel. 677

M.

MAdamoiselle & Mademoiselle. 319
Magnifier. 321
Maint, maintefois. 322
Mais, n'en pouvoir mais. 125
Manes. 226
Marbre. 329
Matineux, matinal, matinier. 327.
Mecredy, mercredy. 329. 619
Medecine. 299
Mensonge, poison, relasche & reproche *de quel genre.* 677
Meshuy & des-meshuy. 330
Mesme, mesmes, mesmement. 332. 337.
Mien, tien, sien. 336
Mille, milles. 340
Minuit, sur le minuit. 340
Mon, ton, son. 677
Monde. 678
Moquer, non pas Mocquer. 616.
Mutuel, Reciproque. 527

N.

NAviger, naviguer. 679
Navire *de quel genre.* 344
Ne, *son vsage.* 345
N'en pouvoir mais. 329
Ne plus ne moins. 347
Nier. 680
Nonchalamment. 360
N'ont-ils pas fait ? & ont-ils

TABLES.

pas fait ? 349
Notamment. 362
Nu-pieds. 363
Ny la douceur, ny la force n'y peut rien, *ou* n'y peuvent rien. 364.

O.

OBeïſſances *mal employé au pluriel.* 366
Oi & ai *ou* ay *diphthongues.* 367
Omettre, omiſſion, *non pas* obmettre. 620
On, lon-t-on. 373
Onguent *pour* parfum. 377
Oratoire. 680
Ordres *pour un ſacrement.* 379
Orthographe, orthographier. 380.
Où *adverbe pour le pronom relatif.* 680
Ou la douceur ou la force le fera, *ou* le feront. 381
Ouvrage. 382
Ouy, *pour* ita *Latin.* 385

P.

PAct, pacte, paction, paſche. 681.
Parce, pour ce. 395
Par ainſi. 459
Parallele. 387
Par aprez, en aprez. 393
Paraventure, d'aventure. 151
Pardonnable, excuſable, conſolable. 681
Parricide, fratricide. 398
Par ſus tout. 399
Partant. 400. 459
Participes, actif, & paſſifs, leur uſage. 401. *& ſuyvans.*
Pas & point & leur uſage. 428
Pas *pour* paſſage. 427
Pene, peine. 620
Peril eminent. 434
Periode *de quel genre.* 682
Perſonne. 436
Peu s'en eſt fallu, *ou* failli. 439
Le peu d'affection que m'a teſmoigné, *ou* que m'a teſmoignée. 441
Ie peux *mal dit pour* ie puis. 683.
Piece, faire piece. 442
Plaire. 446
Plier & ployer. 683
Plus au comparatif. 449.
Pleuvoir *non pas* plouvoir. 688
Pluſtoſt *pour* auparavant. 506
Poiſon *de quel genre.* 120
Poitrine. 451
Portrait, pourtrait. 455
Poſſible *pour* peut eſtre. 458
Poſte *de quel genre.* 684
Pour ce. 395
Pour que. 361
Pourpre *de quel genre.* 685
Pouvoir. 463
Preallablement, preallable. 465.
Precipitément, precipitamment. 466
Prez, auprez. 686
Prendre à teſmoin, *ou* à teſmoins. 474
Prochain, proches. 687
Prevy, preveut. 479
Promener *non pas* pourmener. 687
Prone, *non pas* proſne. 621
Pronom *abus du pronom demonſtratif.* 481
Pronom relatif. 486

Propreté & proprieté. 688
Prouëſſe. 491
Prouver. 688

Q.

QVant & moy, *pour* avec moy. 492
Quant & quant, quant & quant moy. 494
Quantes-fois. 495
Quaſi. 496
Quatre *pour* quatrieſme, & quint pour cinquieſme. 498
Que non pas. 499
Que c'eſt. 500
Qu'ainſi ne ſoit. 507
Quel & quelle *pour* quelque. 505.
Quelque. 510
Quelque choſe. 513. 519
Quelques riches qu'ils ſoient. 511
Querele, quereler, *avec une l.* 621.
Qui, *ſon uſage.* 520. 523
Quoy. 520. 524

R.

RAis, rayons. 526
Reciproque, mutuel. 527.
Recouvert *pour* recouvré. 529
Regimes de verbes. 532. & ſuyvans.
Regle, *& non pas* reigle. 621
Regueliſſe *de quel genre.* 690
Rencontre. 690
Reſervation & reſerve. 535
Reſoudre, *comment il ſe conjugue.* 539
Reſter. 505
Il n'y a rien tel, *ou* rien de tel. 542.
Rimes dans la proſe. 543

S.

SAns deſſus deſſous. 549
S'attaquer à quelqu'vn *pour* attaquer quelqu'vn. 691
Seureté, *non pas* ſeurté. 693
Si *pour* ſi eſt-ce que. 693
Songer *pour* penſer. 695
Soumiſſion & ſubmiſſion. 696
Soupçonneur, & ſuſpect. 696

T.

TAndis. 697
Tel *pour* quel. 697
Temperature, temperameur. 697.
Temple *de quel genre.* 698
Terrein, terroir, territoire. 698.
Tout *adverbe.* 699
Trouver, *non pas* treuver. 688

V.

VErbes dont l'infinitif eſt en *ier.* 699
Vers où. 700
Vers en proſe. 706
Vers, envers. 700
Vieil, vieux. 701
Vlcere. 702
Voile. 702
Vieigne. 701
Vinrent. 701

TABLES.

Y.

Y Avec les pronoms. 705
Y *pour* luy. 705
Y *devant en.* 704
Y voire, *de quel genre.* 661

FIN.

Fautes ſurvenuës en l'impreſſion.

PAge 17. ligne 5. liſez *Lucilius.* page 134. l. 3. mettez *fait* au lieu de *faut.* p. 150. l. 11. liſez *n'aſſeiant.* p. 160. l. 27. mettez *pour* au lieu de *par.* p. 175. l. 9. liſez *& quoy que les.* p. 194. l. 13, liſez *Septimius.* p. 286. l. 1. mettez *malgracieux* au lieu de *malheureux.* p. 309. l. 6. liſez *vit* au lieu de *vivre,* p. 358. l. 6. liſez *mais les moins anciens.* p. 375. l. 24. & 25. mettez *&* devant *lon* & devant *on,* par tout. p. 559. l. 24. tranſpoſez le mot *diſent* du commencement de la ligne à la fin. p. 612. l. 19. liſez Θύνυς.